

Produire du lait, créer du sens

Adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands

Thèse présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines
Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel
Pour l'obtention du grade de docteur en sciences humaines
par

Jérémy Forney

Jury :

Co-directeurs : Prof. Christian Ghasarian, Université de Neuchâtel
Dr. Yvan Droz, Institut de Hautes Études Internationales et du
Développement, Genève

Rapporteurs : Prof. Dominique Jacques-Jouvenot, Université de
Franche-Comté
Prof. Georges Augustins, Université Paris-X Nanterre
Prof. Geoff Wilson, University of Plymouth

Soutenue le 12 mai 2010
Université de Neuchâtel

2010

**Faculté des lettres et
sciences humaines**

Le doyen

- Espace Louis-Agassiz 1
- CH-2000 Neuchâtel

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Christian Ghasarian, co-directeur de thèse, professeur ordinaire d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel ; M. Yvan Droz, co-directeur de thèse, chargé de cours, Institut des Hautes Etudes et du Développement à Genève ; Mme Dominique Jacques-Jouvenot, professeure, Université de Franche-Comté ; M. Georges Augustins, professeur, Université Paris X ; M. Geoff A. Wilson, professeur, Université de Plymouth, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Jérémie FORNEY, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 12 mai 2010



Le doyen
Laurent Tissot

Mots clés en français : agriculture familiale, identités professionnelles, adaptation, résistance, Suisse, politiques agricoles, multifonctionnalité, représentations sociales.

English keywords: family farming, professional identities, adaptation, resistance, Switzerland, agricultural policies, multifunctionality, social representations.

Résumé

Produire du lait en Suisse romande, c'est exercer une activité économique conditionnée par un cadre politique omniprésent. Au tournant du siècle, ce cadre a subi une transformation profonde. D'un système protectionniste et productiviste, on est passé à une logique libérale, associée à une rhétorique de multifonctionnalité. Les éleveurs laitiers ont dû trouver les moyens de s'adapter à cette redéfinition de leur métier. C'est à l'étude de ces processus d'adaptations et de résistances, que ce travail est consacré.

Ce texte débute par une description ethnographique du quotidien des éleveurs laitiers romands. Il s'agit tout d'abord de rendre compte des pratiques qu'ils partagent et qui constituent l'unité de ce groupe professionnel. Cette base commune ne doit toutefois pas faire oublier la grande diversité des situations : contexte géographique, activités annexes et main-d'œuvre sont autant de facteurs de particularisation des exploitations.

La description du rôle déterminant des politiques agricoles, dans le développement des modèles offerts aux agriculteurs et dans leur diffusion tout au long du 20^{ème} siècle, sert ensuite de toile de fond à l'analyse des discours que les éleveurs romands développent aujourd'hui sur leur métier et sur eux-mêmes. Quatre figures identitaires en ressortent : le producteur nourricier, le successeur succédé, le travailleur indépendant et le gestionnaire. Ces figures renvoient au sens que donnent les éleveurs à leur métier. Elles ont une fonction d'identification et de distinction sociale face à l'extérieur du groupe et également en son sein.

Suite aux changements du cadre politique et économique, certains éléments de ces représentations identitaires se retrouvent en décalage avec le vécu des éleveurs. Cette remise en cause de la définition de leur métier s'accompagne d'une précarisation économique croissante. Dans leur quotidien, il devient nécessaire de trouver des solutions pour « *faire avec* » cette double pression. L'enjeu est premièrement de trouver des solutions pour pallier la baisse des revenus agricoles. Investissements et réorganisation du travail, diversification des revenus et économies généralisées sont les principales « armes » de cette résistance au quotidien. Chacun y recourt selon ses possibilités, ses compétences et ses aspirations. Deuxièmement, il s'agit d'aménager un nouvel équilibre entre les représentations identitaires du groupe et le cadre législatif, économique et politique. Les éleveurs laitiers romands développent ainsi un ensemble de pratiques de résistance et d'adaptation, dans le but de rendre leur quotidien « praticable », tant sur le plan matériel que symbolique.

Au final, certains changements sont décelables aujourd'hui, qui participent à une redéfinition du métier d'éleveur. Ils concernent essentiellement le sens de la production, les modalités de transmission intergénérationnelle et le rapport au travail. Toutefois, deux éléments demeurent profondément ancrés dans les représentations identitaires des producteurs de lait romands et en constitue un cœur stable : la fonction productrice et l'objectif de transmission.

Le travail ethnographique révèle un univers fait de changements et d'adaptations au quotidien. Les stratégies développées par les éleveurs ne correspondent toutefois pas toujours aux modèles dominants, mais répondent également à des logiques parallèles. Un des objectifs de ce travail consiste à cerner la multiplicité des logiques d'action et à identifier les efforts et les compétences déployés par les éleveurs romands afin de « *rester paysan* », dans un contexte de redéfinition identitaire général.

*À Erica, Virginie, Lili, Joé, Mina et Tim, d'entre
tous les plus chers.*

*À Isidore qui a vécu un siècle de changements et
dont les mains disaient le métier.*

À Jean-Paul, en souvenir des Chalets anciens.

Tables des matières

Remerciements	15
Principes typographiques	19
1 Introduction	21
1.1 Présentation générale	27
1.1.1 <i>Méthodes et matériaux</i>	31
1.1.1.1 <i>Multiplicité des terrains</i>	31
1.1.1.2 <i>Patchwork méthodologique</i>	36
1.1.1.3 <i>Une parole devenue texte</i>	41
1.1.1.4 <i>Anonymat et confidentialité</i>	42
1.1.1.5 <i>Des réseaux discrets</i>	44
1.1.2 <i>Producteurs de lait de Suisse romande : un groupe professionnel</i>	46
1.2 Sciences sociales et agriculteurs suisses	50
1.2.1 <i>Folklore et premiers pas anthropologiques</i>	52
1.2.2 <i>La ruée vers les Alpes (1970-1980)</i>	54
1.2.2.1 <i>Peasant studies in the Alps</i>	54
1.2.2.2 <i>Recherches autochtones</i>	56
1.2.3 <i>Une démarche et un objet qui éclatent (1980-2007)</i>	62
1.2.3.1 <i>Anthropologie historique de la société paysanne et travaux d'historiens</i>	63
1.2.3.2 <i>Anthropologie ou sociologie des agriculteurs</i>	65
1.2.3.3 <i>La vache comme lien social et symbole national</i>	69
1.2.3.4 <i>Paysans et « identité nationale »</i>	69
1.2.3.5 <i>La recherche appliquée</i>	70
1.2.3.6 <i>Bilan</i>	71

2	« C'est un beau métier, varié... » Ethnographie des producteurs de lait	75
2.1	Produire du lait en Suisse romande	77
2.1.1	<i>Une belle journée d'été</i>	78
2.1.2	<i>De la terre au lait</i>	83
2.1.3	<i>La vache au cœur</i>	88
2.1.3.1	<i>Couleurs et formes</i>	88
2.1.3.2	<i>Amour du bétail, amour du métier</i>	91
2.1.3.3	<i>L'alpha et l'oméga de l'activité à la ferme</i>	94
2.1.3.4	<i>Les concours : entre loisir et profession</i>	97
2.2	La diversité des situations.....	105
2.2.1	<i>Inégalités héritées</i>	106
2.2.1.1	<i>Ancrage dans un contexte géophysique local</i>	106
2.2.1.2	<i>L'histoire du domaine en héritage</i>	107
2.2.2	<i>Productions annexes</i>	110
2.2.2.1	<i>Une production d'autoconsommation</i>	110
2.2.2.2	<i>Vente directe</i>	112
2.2.2.3	<i>Intégration industrielle</i>	115
2.2.3	<i>Activités accessoires</i>	121
2.2.3.1	<i>Activités utilisant les ressources de l'exploitation</i>	122
2.2.3.2	<i>Travail salarié hors exploitation</i>	128
2.2.4	<i>Main-d'œuvre</i>	132
2.2.4.1	<i>L'exploitation mono familiale</i>	132
2.2.4.2	<i>De rares salariés</i>	134
2.2.4.3	<i>Collaborations et associations</i>	136
2.2.4.4	<i>Les aides occasionnelles</i>	140
2.3	À l'ombre de leur mari : femmes et représentations de genre .	141
2.3.1	<i>La paysanne et la femme d'agriculteur</i>	144
2.3.2	<i>Un métier d'homme</i>	156
2.3.3	<i>Femmes et nouvelles activités</i>	161
2.4	La transmission.....	165
2.4.1	<i>Gérer la succession</i>	166
2.4.2	<i>Partager</i>	171
2.4.3	<i>Rôles de femmes</i>	175
2.4.4	<i>Généralisation d'un « système à maison »</i>	178

Résumé Une situation toujours particulière	183
3 Modeler l'agriculture selon son bon vouloir ? La modernisation de l'agriculture suisse.....	187
3.1 Les trois périodes de la politique agricole au 20 ^{ème} siècle	191
3.1.1 <i>Libéralisme au tournant du siècle.....</i>	192
3.1.2 <i>Naissance d'un protectionnisme flamboyant.....</i>	194
3.1.3 <i>Fin de siècle en impasse, une nouvelle voie ?.....</i>	198
3.1.4 <i>Histoire et ethnologie, deux mondes différents ?</i>	203
3.2 Au-delà du politique, l'avènement de la modernité	205
3.2.1 <i>Le contrôle des corps, la vache en exemple</i>	208
3.2.2 <i>Faire du paysan un entrepreneur.....</i>	212
3.2.3 <i>L'explosion technologique.....</i>	215
3.3 Un mythe « paysan » : idéologie et ancrage politique	217
3.3.1 <i>E. Laur : un mythe paysan pour les enfants chéris de la patrie.....</i>	220
3.3.2 <i>Le « paysan », un anti-ouvrier ?.....</i>	224
3.3.3 <i>L'ambiguïté de l'idéologie.....</i>	227
3.4 Suisse-Europe, une histoire agricole commune ?	230
Résumé Un métier pris dans l'Histoire	235
4 Parler de soi : discours et figures identitaires	239
4.1 Quatre facettes du métier d'éleveur	241
4.1.1 <i>Le producteur nourricier</i>	242
4.1.2 <i>Le successeur succédé.....</i>	247
4.1.3 <i>Le travailleur indépendant.....</i>	253
4.1.4 <i>Le gestionnaire.....</i>	259
4.1.5 <i>Des figures interdépendantes ou contradictoires ?</i>	263
4.2 Se conformer, se particulariser	269
4.3 Diversité et unité des éleveurs romands	275
4.3.1 <i>Diversité de positionnement.....</i>	276
4.3.2 <i>Diversité de sens.....</i>	279

Résumé Quatre figures entre unité et diversité	283
5 Une « nouvelle » politique agricole	285
5.1 D'une politique à l'autre.....	287
5.1.1 <i>L'avènement de PA 2002</i>	290
5.1.2 <i>PA 2007 et PA 2011 : plus de marché et moins d'agriculteurs</i>	294
5.1.3 <i>Un débat politique qui tourne en rond</i>	300
5.2 Un secteur laitier en plein bouleversement	305
5.3 Les ambiguïtés de la multifonctionnalité.....	315
5.3.1 <i>Un protectionnisme déguisé ?</i>	316
5.3.2 <i>Productivisme et multifonctionnalité</i>	318
5.3.3 <i>Un paysage trompeur</i>	319
5.4 Le changement en Europe et les particularités helvétiques.....	321
5.5 Une agriculture malmenée	325
5.5.1 <i>Un changement de « monde » ?</i>	326
5.5.2 <i>Production et prestations</i>	332
5.5.3 <i>Agrandissement, restructuration</i>	338
Résumé La continuité dans le changement.....	345
6 « Je ne dis pas qu'on s'y fait, mais on fait avec... » Le changement au quotidien	349
6.1 Resistances économiques	353
6.1.1 <i>Investir, agrandir, développer, s'associer</i>	354
6.1.2 <i>Variation des revenus</i>	358
6.1.3 <i>Limiter les dépenses</i>	365
6.1.3.1 <i>Se serrer la ceinture</i>	365
6.1.3.2 <i>Faire soi-même</i>	369
6.1.3.3 <i>Échanges non-monétarisés</i>	373
6.1.3.4 <i>Étaler les dépenses</i>	377
6.1.4 <i>Une diversité de modèles stratégiques</i>	384
6.1.4.1 <i>Modèle néo-productiviste</i>	386
6.1.4.2 <i>Modèle d'entreprise rurale</i>	387
6.1.4.3 <i>Modèle de préparation à la succession</i>	389

6.1.4.4	<i>Modèle de désinvestissement</i>	391
6.1.4.5	<i>Modèle pragmatique</i>	393
6.1.5	<i>Des modèles entre représentations, situations et définition hégémonique</i>	396
6.2	Adaptations et résistances symboliques	404
6.2.1	<i>Jouer avec les normes</i>	406
6.2.1.1	<i>Repousser la date fatidique</i>	408
6.2.1.2	<i>Créer un modèle associatif sur mesure</i>	409
6.2.1.3	<i>S'arranger pour la reprise</i>	411
6.2.2	<i>Jouer avec les figures</i>	413
6.2.3	<i>Relectures</i>	422
6.2.3.1	<i>Le choix de la parcelle</i>	422
6.2.3.2	<i>Entretenir le « paysage »</i>	424
6.2.3.3	<i>La bonne stabulation libre</i>	426
6.3	Des tactiques et des stratégies pour aménager le quotidien ...	431
6.4	Un métier rediscuté	437
6.4.1	<i>Un nouveau producteur</i>	439
6.4.2	<i>Transmission et famille professionnelle</i>	445
6.4.3	<i>Travail et vacances</i>	449
6.4.4	<i>Un cœur stable</i>	456
6.4.4.1	<i>Production alimentaire</i>	458
6.4.4.2	<i>Transmission générationnelle</i>	459
6.4.4.3	<i>Une constance qui facilite l'évolution</i>	461
	Résumé S'adapter et créer du sens	463
7	Conclusions	467
7.1	Représentations, grandeurs, résistances et adaptations	469
7.1.1	<i>Figures, postures et modèles stratégiques</i>	470
7.1.2	<i>Représentations et discours hégémonique</i>	474
7.1.3	<i>Adaptations et résistances</i>	480
7.2	Du particularisme local aux tendances globales	482
7.3	Vers une définition de soi multifonctionnelle ?	485
7.4	Un objet complexe : agriculture et changement social	489

8	Bibliographie	491
9	Annexes.....	511
9.1	Liste des entretiens.....	512
9.2	Tableau chronologique de la politique agricole (1940-2009) ...	515
9.3	Glossaire.....	516
9.4	Abréviations et sigles	519

Liste des illustrations

1. Carte : Localisation géographique des terrains	35
2. Schéma 1 : Exemple de posture identitaire	472
3. Schéma 2 : Comparaison de postures.....	472
4. Schéma 3 : Ordres de grandeur et représentations.....	475
5. Schéma 4 : Définition des postures et des situations	476
6. Schéma 5 : Relations dynamiques entre hégémonie et représentations.....	479

Liste des tableaux

Tableau 1 : Chefs d'exploitation recensés en Suisse (1990-2007).....	159
Tableau 2 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse (1939-1985)	196
Tableau 3 : Composition des revenus des exploitations (région colline, en CHF) Évolution de la moyenne trisannuelle	362
Tableau 4 : Dépenses de la Confédération par groupe de tâches 2007-2009 (mio CHF).....	406

Remerciements

Écrire une thèse de doctorat est un travail solitaire que l'on ne pourrait pourtant accomplir seul. Il est l'heure ici de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à sa réalisation.

En premier lieu, je souhaite adresser toute ma reconnaissance aux familles d'agriculteurs qui m'ont ouvert leur porte, qui ont si simplement pris un temps toujours précieux pour participer à ma recherche sans n'en attendre aucune contrepartie directe. Un merci spécial pour celles qui ont laissé pénétrer l'intrus que j'étais dans leur vie de tous les jours pour y pratiquer une « observation participante » parfois déconcertante. Sans l'ensemble de ces personnes, aucune de ces pages n'aurait été écrite. Leur hospitalité et leur convivialité a transformé le travail de terrain en un véritable plaisir qui a continué d'illuminer mon labeur jusqu'aux dernières lignes de ce texte. J'ai envers elles une dette indubitable et j'espère que mon travail me permettra de m'acquitter d'un premier acompte, en attendant de faire mieux. J'ai une pensée toute particulière pour les cinq familles fribourgeoises chez qui j'ai fait mes premières armes d'ethnologue et dont j'ai pu suivre un bout d'histoire long de quelques années.

« Pourquoi ne ferais-tu pas quelque chose sur les paysans ? » C'est en substance les propos qu'Yvan Droz a tenus il y a près de 10 ans à un jeune étudiant qui cherchait un sujet pour son mémoire de fin d'études. C'était moi. Je lui adresse un grand merci pour le chemin parcouru avec lui depuis, qui nous a fait, avec la complicité indéfectible de Valérie Miéville-Ott (qu'elle en soit également remerciée), traverser deux projets de recherches, écrire ensemble et ouvrir de nouvelles collaborations. Je lui suis redevable de nombreuses heures de travail passées à relire attentivement mes essais d'écriture et à en faire une critique toujours justifiée et constructive. C'est avec lui que j'ai appris mon métier d'ethnologue. Qu'il reçoive ici toute ma gratitude.

Merci aussi à Christian Ghasarian pour son encadrement bienveillant, son soutien constant et les nombreux enseignements, académiques et informels, qu'il m'a délivrés et qui m'ont fait aimer un peu plus notre discipline à chaque jour.

Par leur travail consciencieux de rapporteurs, Dominique Jacques-Jouvenot, Georges Augustins et Geoff Wilson m'ont offert les moyens d'améliorer considérablement ce travail. Je ne sais si j'ai su me rendre digne de ce cadeau, mais je leur suis reconnaissant d'avoir partagé avec moi leur expérience de chercheurs et leurs connaissances des milieux agricoles d'ici et d'ailleurs.

Tout au long du processus de thèse, j'ai eu la chance de rencontrer de nombreux chercheurs, certains expérimentés et d'autres dans la même situation que la mienne. Ces échanges ont participé à la construction de mes analyses et de mes réflexions. Je tiens à remercier particulièrement Bruno Lémery et l'ensemble des membres du LISTO-D, l'unité de recherche (ENESAD-INRA) qu'il dirige à Dijon, pour leur accueil et leur amitié. Merci également à Jacques Rémy et Pierre Alphanéry, du MONA (INRA) à Ivry-sur-Seine, d'avoir pris le temps de débattre des premières analyses de ce jeune chercheur suisse. Merci encore aux doctorants et professeurs engagés dans le premier cycle de l'école doctorale en ethnologie/anthropologie de la Société suisse d'ethnologie, pour les nombreux échanges aussi stimulants que fructueux.

J'ai eu le bonheur d'être engagé en tant qu'assistant-doctorant à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Outre l'avantage non négligeable de me procurer un revenu stable, ce poste m'a permis de collaborer avec une équipe aussi sympathique que brillante, tout en approfondissant quotidiennement ma compréhension de ce que c'est qu'être ethnologue. Un grand merci pour tout cela à Ellen Hertz, professeure, à Thierry Wendling, Philippe Geslin, Grégoire Mayor et à mes collègues assistants actuels, Géraldine Morel, Alain Mueller, David Bozzini, et passés, Anne Lavanchy, Sandrine Tolviva et Olivier Schinz.

D'avril 2006 à mars 2007, mes recherches ont bénéficié du soutien financier du Fond National Suisse pour la recherche scientifique. Cette bourse m'a permis de bénéficier de conditions de travail exceptionnelles. Pouvoir se consacrer pleinement à ses recherches durant une année entière est d'une valeur inestimable dans un processus de thèse.

Travailler chez soi, place l'ethnologue dans la situation particulière qui fait de chaque rencontre de la vie quotidienne, une opportunité de nourrir ses recherches. J'ai ainsi eu l'occasion de discuter de mon travail avec de nombreux interlocuteurs qui ont tous à leur manière contribué à le faire progresser. Je serais bien incapable de tous les nommer ici. Je leur adresse un merci multiple qu'ils pourront se partager en toute amitié.

Une pensée toute particulière pour ma mère, qui eut la bonne idée de me suggérer un jour d'étudier l'ethnologie et qui a passé une fin d'hiver rigoureuse à relire consciencieusement les nombreuses pages de mon manuscrit. Dans cette pénible tâche, elle a été bravement secondée par Virginie et par Christian que je remercie également, ainsi que son épouse Françoise, pour leur hospitalité et leur agréable compagnie.

Enfin, ce texte n'aurait pas vu le jour sans le soutien de Virginie, celle qui partage ma vie. C'est envers elle que j'ai sans doute la plus grande dette. Elle qui a fait que je puisse disposer du temps et de l'énergie nécessaire pour accomplir mes petits travaux d'Hercule. Elle sait aussi bien que moi, mieux, tout ce que je lui dois. Cette thèse est aussi la sienne.

Merci encore à mes enfants, Lili, Joé, Mina et Tim, qui ont accepté, pendant leurs jeunes années et sans trop protester, d'entendre trop souvent pour réponse à leurs sollicitations : « Ce n'est pas possible, papa travaille. »

Principes typographiques

- « adcd »
- a. Avec référence entre parenthèses : citations d'ouvrages ou de documents (rapports, lois, etc.)
 - b. Sans référence : indique que le terme est à prendre dans un sens nuancé.
- « *abcd* »
- Citations d'entretiens ou expressions recueillies lors d'observation et intégrées dans le texte.
- abcd*
- a. Intégré dans le texte : terme pris dans son sens émic. Ces termes sont généralement expliqués dans le glossaire de l'annexe 9.3.
 - b. En exergue : extraits d'entretiens
- A, B, C...
- Les lettres remplacent les noms des interlocuteurs dans un dialogue.
- JF
- Signaler mes propres interventions (initiales).
- [abcd]
- Indique un ajout dans une citation pour faciliter la compréhension du propos.
- (...)
- Signale la suppression d'un passage jugé superflu, afin d'alléger la citation.

1 Introduction

Cette recherche parle des éleveurs de vaches laitières dans différentes régions de Suisse romande. Elle a pour objet de rendre compte des transformations du cadre politique, économique et social dans lequel ils exercent leur activité d'élevage. Mais c'est au final leur force d'adaptation et de résistance qui en constitue le cœur. À une population qui traîne depuis l'invention de la « modernité » le boulet d'une arriération attribuée, je voulais rendre cette justice dès les premières lignes de ce texte. Si les *paysans* – comme ils se nomment eux-mêmes – ne répondent pas toujours aux attentes de ceux qui les jugent, qu'ils soient techniciens agronomes, développeurs régionaux, militants écologistes ou simples consommateurs, ils font preuve d'une capacité d'adaptation remarquable à des changements qui leur sont souvent imposés au nom d'intérêts autres que les leurs. Cependant, comme leurs adaptations ne suivent que rarement les chemins tracés pour eux par les autres, elles leur valent l'étiquette de « réfractaires aux changements ».

Cette même volonté de justice m'a fait renoncer, pour l'ensemble de ce texte, à utiliser l'appellation indigène de *paysans* pour lui préférer celles d'éleveurs ou de producteurs laitiers, plus descriptives, mais moins utilisées. *Paysans*, ils le sont pourtant, puisqu'eux-mêmes se nomment ainsi et qu'ils sont reconnus comme tels, dans le langage quotidien et dans leur représentation officielle (le syndicat agricole majoritaire s'appelle bien Union Suisse des Paysans). Toutefois, ce terme est trop

chargé pour servir ici. « Paysan ! » se lancent en guise d'insulte les enfants dans les cours de récréation. Le paysan, dans le langage courant, c'est le « bouseux », le « cul-terreux », le « rustre » – Pierre Bourdieu dressait sa propre liste, il y a plus de trente ans (Bourdieu 1977 : 4) – et toute les variantes décrivant un grossier personnage issu d'un autre temps. « On nous prend pour des incapables, des rustres... des paysans, quoi... » Cette phrase a été prononcée par un éleveur, un sourire désabusé aux lèvres. Elle en dit long sur le caractère péjoratif du terme et sur l'actualité des préjugés qu'il véhicule.

Mais la médaille a son envers et son endroit, même si tous deux sont problématiques. Le paysan est aussi le symbole des racines et de la tradition revalorisée. Par son « ancrage terrien » et son « authenticité », il est « proche de la nature » et des « vraies valeurs ». Sa vie simple le préserve de la corruption moderne. En un mot, le *paysan* est devenu un miroir de la modernité, tantôt idéalisé, tantôt déprécié. Dernier avatar, il est devenu un symbole de la résistance au capitalisme global sur la scène internationale, notamment suite au positionnement des organisations altermondialistes « paysannes » contre les accords de l'OMC.

Même dans sa conceptualisation scientifique actuelle¹ (van der Ploeg 2008), ce « paysan » international se définit en opposition à l'agriculture industrialisée et ne correspond, *a priori* du moins, que difficilement aux exploitations laitières performantes que j'ai visitée. Cette nouvelle connotation politique rend encore plus complexe le recours à la catégorie de *paysan* dans ce travail. Lorsque je l'utiliserai malgré tout, ce sera généralement en italiques pour signaler qu'il s'agit d'une catégorie propre à mes interlocuteurs, ou entre guillemets, lors de citation d'entretiens ou d'extraits d'auteurs utilisant ce terme comme catégorie analytique. Je

¹ Jan Douwe van der Ploeg propose une définition intégrante (« *comprehensive* ») de la condition paysanne : « Central to the peasant condition, then, is the *struggle for autonomy* that takes place in a *context characterized by dependency relations, marginalization and deprivation*. It aims at and materializes as the *creation and development of self-controlled and self-managed resource base*, which in turn allows for *those forms of co-production of man and living nature that interact with the market, allow for survival and for further prospects and feed back into and strengthen the resource base, improve the process of co-production, enlarge autonomy and thus reduce dependency*. Depending upon the particularities of the prevailing socio-economic conjuncture, both survival and development of one's own resource base might be *strengthened through engagement in other non-agrarian activities*. Finally, *patterns of cooperation* are present which regulate and strengthen these interrelations. » (van der Ploeg 2008 : 23)

recourrai donc aux termes d'éleveurs ou de producteurs laitiers, plus neutres et descriptifs, bien qu'aucune appellation ne soit libre de tout sous-entendu.

Ce travail traite des transformations identitaires et sociales du métier de producteur de lait dans la Suisse romande actuelle. L'intérêt premier que présentaient cette thématique et cette population était la transformation profonde de la politique agricole helvétique qui eut lieu à la fin des années 1990. L'abandon du modèle productiviste et l'intégration d'une logique de multifonctionnalité de l'agriculture au cœur du droit suisse représentait un changement en profondeur du message adressé aux agriculteurs par le peuple souverain, au travers des autorités fédérales². Simultanément, les négociations pour la libéralisation des marchés, agricoles notamment, ont suivi leur cours. Bien que l'OMC peine toujours à concilier les positions divergentes, un déblocage peut survenir à chaque nouvelle réunion. Parallèlement, un accord de libre-échange a été agendé avec l'Union Européenne. La libéralisation progressive des marchés agricoles, seconde dimension du changement politique, devient une réalité de plus en plus concrète pour les éleveurs et accentue les pressions économiques qu'ils ont à gérer. La redéfinition en cours du métier de producteur de lait en Suisse romande est donc liée à un changement du mandat constitutionnel attribué à l'agriculture suisse – qui reflète un changement de ses logiques fondamentales – et à une pression économique continue qui aboutira peut-être à un effondrement des prix payés aux producteurs suite à l'ouverture des frontières.

Les tribulations économiques de l'agriculture suisse sont bien connues et répercutées régulièrement dans les médias. Chaque année compte ses débats sur le revenu agricole et son évolution ou sur les effets probables d'une libéralisation des marchés. De nombreux experts et fonctionnaires sont ainsi chargés de prendre le pouls de ce secteur économique. Les rapports publiés annuellement par l'Office fédéral de l'agriculture témoignent de cette connaissance détaillée de la production et des structures du monde agricole helvétique. Ils ne livrent toutefois que des

² Une votation populaire inscrit en 1996 la multifonctionnalité de l'agriculture dans la constitution fédérale (art. 104). Nous reviendrons plus loin sur l'histoire et les détails du changement de modèle politique.

chiffres, accompagnés de quelques commentaires laconiques. Les grands absents demeurent les agriculteurs eux-mêmes.

Bien sûr, ces chiffres laissent percevoir quelques indices qui dessinent le cadre des situations individuelles. Toutefois, ils ne sont pas fait pour parler des gens et il est très difficile pour le non-spécialiste de comprendre leur signification exacte, ce qui rend le débat public difficile, si ce n'est vide de sens. Qui, parmi les hommes politiques ou les journalistes, sait à quoi renvoie réellement le « revenu des exploitations » ? Qui est capable de le comparer, de manière pertinente, à ce que gagnent d'autres groupes de population, alors que les spécialistes fédéraux se contentent de dire que cette comparaison est « problématique » ?

Tout un chacun peut s'informer du nombre d'hectares qui sont exploités écologiquement depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole. Les exploitations biologiques sont bien recensées, ainsi que leur production, à la carotte près. Le coût de cette nouvelle agriculture, pour le contribuable, est affiché clairement dans les budgets de la Confédération : près de quatre milliards de francs annuellement. Quelques recherches permettront à celui qui le souhaite de calculer la somme approximative qui vient alimenter chaque année les finances de la ferme voisine. Mais que disent ces chiffres du développement d'une « sensibilité écologique » chez les agriculteurs et d'une modification de leur manière de concevoir la bonne pratique agricole ? De nombreuses questions – que je n'aborderai évidemment pas toutes dans ce travail – restent ainsi sans véritable réponse.

À la pléthore de chiffres s'adjoignent des zones d'ombres. Les sciences sociales qui pourraient contribuer à les éclairer, ne sont que trop rarement sollicitées. Les quelques travaux sociologiques qui s'intéressent aux enjeux du monde agricole ne parviennent pas à s'imposer comme des moyens utiles pour l'action. Ils viennent parfois agrémenter d'une touche d'humanité les pages des journaux ou les austères *Rapports agricoles* de l'OFAG. Illustratif avant tout, cet usage est souvent décevant. La faute en revient sans doute partiellement aux chercheurs qui peinent à expliquer l'utilité de leur démarche, ne serait-ce que pour nourrir les débats politiques. En matière d'agriculture suisse, l'approche économiste et technocrate prévaut. Au-delà des chiffres, on en vient à se demander si quelqu'un se soucie réellement des gens et de l'importance que prend le changement pour eux.

Cette dernière question est le fil rouge de ce travail. Pour y répondre, j'ai choisi de m'intéresser non pas à ces agriculteurs « exemplaires » qui sont exhibés par la presse pour leur capacité « *d'innovation* » – et dont le mérite est principalement de correspondre aux attentes des dirigeants agricoles ou politiques –, mais avant tout à des éleveurs « ordinaires », sans rien d'« exceptionnel », si ce n'est d'avoir trouvé le moyen de « rester paysan ». Mes recherches ne se concentrent donc pas sur des modes de production ou des pratiques para-agricoles « d'actualité ». Production biologique, « circuits courts », tourisme rural sont abordés dans la mesure où ils concernent évidemment les éleveurs romands. Ces pratiques ne constituent toutefois pas des objets centraux de l'analyse et leur description n'est pas approfondie.

Cette ethnologie des producteurs de lait romands consiste donc à décrire les situations rencontrées sur le terrain, à recueillir des paroles et observer des pratiques, afin de recomposer les procédés d'adaptation et de résistance qu'ils développent dans un contexte en évolution profonde et rapide. Un tel projet exige de prêter attention à la fois aux activités concrètes dans l'exploitation familiale et au sens que prend le métier d'éleveur aujourd'hui. Son objectif final est d'en comprendre les évolutions et les dynamiques de changement.

C'est par une description approfondie et une analyse détaillée des transformations sociales survenant dans un contexte très localisé que ce travail compte participer à la compréhension des phénomènes plus généraux qui touchent les populations agricoles bien au-delà des frontières suisses. Quel impact réel les changements – liés à ce qui est souvent évoqué par le terme de globalisation – ont-ils sur l'identité sociale des gens travaillant la terre ? Norman Long appelait, en 1996 déjà, à une meilleure compréhension des phénomènes complexes qui se jouent sur le terrain, notamment en s'intéressant aux acteurs eux-mêmes, qui doivent se débattre avec les exigences contradictoires des nouvelles logiques de libéralisation et d'écologisation. Comme l'auteur le notait :

« (...) it has become commonplace to assume that with increased commoditization the social identities of people and groups are fundamentally transformed, although in fact relatively little detailed ethnographic research has been conducted on this topic. » (Long 1996 : 55)

Ce manque d'informations sur les dynamiques identitaires et les pratiques concrètes liées aux changements globaux est aussi déploré par Geoff Wilson dans sa déconstruction du concept de « post-productivism » :

« Results from these studies highlight that conceptualizations of post-productivism need to go beyond analysis of broader ideological changes (...), and that we should also consider whether values of actors directly involved in process of agricultural/rural change (e.g. farmers, agricultural extension services, agri-business managers, policy officials, etc.) reflect the postulated shift toward a PPAR [i.e. post-productivist agricultural regime]. (...) This actor-oriented view would lead to a more inclusive understanding of post-productivism at different levels of actor spaces. » (Wilson 2001a : 87)

Les deux auteurs appellent au développement d'une approche centrée sur les acteurs. Une telle démarche fonde bien ce travail qui aborde conjointement les effets des deux volets du changement que sont la libéralisation accrue des marchés agricoles et le développement d'une rhétorique de multifonctionnalité.

1.1 Présentation générale

Ce texte débute par une présentation générale du travail de terrain et des méthodes utilisées et un bref tour d'horizon de la littérature existante en sociologie rurale de la Suisse. Ces informations sont nécessaires pour permettre au lecteur de replacer les descriptions et les analyses qui suivent dans leur contexte de recherche et leur « paysage » scientifique. Suite à cette introduction, le développement de mon propos est construit de façon à rendre compte de la démarche de recherche : partir de l'ethnographie et des questions qu'elle soulève ; approfondir progressivement le degré d'analyse ; se tourner également vers l'histoire afin d'éclairer le présent et étendre la réflexion à des processus historiques plus globaux. Enfin, revenir à l'échelle locale de l'ethnographie pour saisir au mieux les processus de changement social qui se trouvent au cœur de mes recherches.

Ainsi, la première étape du texte (chapitre 2) est consacrée à la description ethnographique du quotidien des éleveurs laitiers romands. Il s'agit tout d'abord de rendre compte des pratiques qu'ils partagent et qui constituent l'unité de ce groupe professionnel (chapitre 2.1). Cette base commune ne doit toutefois pas faire oublier la grande diversité des situations qui fait l'objet du chapitre suivant (2.2). Je m'attarderai aussi sur deux aspects particuliers, tous deux liés à la dimension familiale de l'activité agricole en Suisse : la place des femmes à la ferme (chapitre 2.3) et la fonction centrale qu'occupe la transmission intergénérationnelle de l'exploitation (chapitre 2.4).

Un détour par le passé est nécessaire pour bien comprendre l'ancrage historique des pratiques et les processus sociaux qui les ont façonnées (chapitre 3). L'évolution de la politique agricole au cours du 20^{ème} siècle, du libéralisme des années 1900 au productivisme de l'Après-guerre (3.1), m'amène à souligner la double attente qui est formulée par les élites dirigeantes d'alors, à l'égard du monde agricole : devenir à la fois des entrepreneurs *modernes* exemplaires (3.2) et incarner les valeurs *traditionnelles* qui fonderaient la « suissitude » (3.3).

Cette description du rôle déterminant des politiques agricoles, dans le développement des modèles offerts aux agriculteurs et dans leur diffusion tout au long du 20^{ème} siècle, sert également de toile de fond à l'analyse des discours que les éleveurs romands développent actuellement sur leur métier et sur eux-mêmes, en lien avec leurs pratiques et leur histoire (chapitre 4). Dans cette troisième étape, je dégage donc quatre figures d'identification (chapitre 4.1) : le producteur nourricier, le successeur succédé, le travailleur indépendant et le gestionnaire. Ces figures renvoient au sens que donnent les éleveurs à leur métier. Elles ont également une fonction d'identification et de distinction sociale face à l'extérieur du groupe et également en son sein (chapitre 4.2 et 4.3).

La situation de départ étant posée, je m'attache ensuite à présenter la *nouvelle politique agricole* et le changement de paradigme qu'elle manifeste (chapitre 5) : d'une logique productiviste à une rhétorique de multifonctionnalité. La description des étapes du passage au nouveau système de soutien étatique à l'agriculture (5.1) me fait rejoindre les producteurs de lait romands en décrivant les turbulences qu'a récemment traversé le secteur laitier suisse (5.2). Une analyse critique des nouvelles rhétoriques en politique agricole me permet ensuite de relever une série d'ambiguïtés qui ressortent à la fois des débats internationaux et du vécu quotidien des éleveurs (5.3). Suite à ces commentaires, il devient nécessaire d'examiner en quoi l'évolution de la politique agricole suisse participe d'un phénomène à l'échelle européenne et ce qui fait également sa particularité (5.4). Enfin, les principaux éléments du changement étant présentés, il convient d'examiner en quoi le développement du nouveau modèle politique met en question les figures identitaires des éleveurs (chapitre 5.5).

Cette remise en cause de la définition du métier de producteur laitier s'accompagne d'une précarisation économique croissante. Dans leur quotidien, les éleveurs doivent trouver des solutions pour « *faire avec* » cette double pression qui font l'objet du chapitre suivant (chapitre 6). L'enjeu est premièrement de trouver des solutions pour pallier la baisse des revenus agricoles (chapitre 6.1). Investissements et réorganisation du travail, diversification des revenus et économies généralisées sont les principales « armes » de cette résistance au quotidien. Chacun y recourt selon ses possibilités, ses compétences et ses aspirations. Deuxièmement, il s'agit encore d'aménager un nouvel équilibre entre les représentations identitaires du groupe et un

cadre législatif, économique et politique qui les met en question (chapitre 6.2). Les éleveurs sont ainsi contraints de jouer non seulement avec les marges de manœuvre laissées par des normes légales omniprésentes, mais aussi de « mettre en veille » certains éléments de leurs représentations identitaires, pour s'accommoder d'une situation sur laquelle ils n'ont qu'une possibilité limitée d'intervention. Ils développent ainsi un ensemble de pratiques de résistance et d'adaptation afin de rendre leur quotidien « praticable », tant sur le plan matériel que symbolique. Certains changements importants sont décelables aujourd'hui, qui participent à une redéfinition du métier d'éleveur (6.4). Ils concernent essentiellement le sens de la production, les modalités de transmission intergénérationnelle et le rapport au travail. L'ensemble du parcours m'amène à conclure enfin sur deux éléments fondamentaux de permanence dans les représentations identitaires des éleveurs romands : la fonction productrice et l'objectif de transmission.

Deux questionnements généraux traversent l'ensemble de ce texte. Ils figuraient parmi les interrogations qui ont motivé mes recherches à leurs débuts et réapparaissent de façon récurrente tout au long de l'argument. Ils demeurent présents au moment de conclure. Tous deux expriment un paradoxe. Premièrement, la diminution continue du nombre d'exploitations agricoles – phénomène qui prend son origine au 19^{ème} siècle – contraste avec l'attachement que témoignent les éleveurs romands à leur métier et à leurs domaines, ainsi qu'à leur transmission à un successeur. Au cours des quelques années qu'auront duré mes recherches, le nombre d'exploitations agricoles en Suisse a diminué de plus de 10 %. L'attitude de la profession face à cette évolution demeure ambiguë : d'une part, celle-ci est déplorée et tous cherchent à être de ceux qui restent, mais d'autre part, la dissolution d'exploitations représente la seule opportunité d'acquérir de nouvelles terres pour pallier la baisse générale des revenus agricoles. À la fois drame et espoir de la profession, on peut se demander si cette logique « cannibale » trouvera son terme un jour.

Deuxièmement, les dynamiques qui agitent le monde agricole aujourd'hui articulent de plusieurs façons changement et continuité, si bien qu'il est difficile de dire si l'un prime sur l'autre. Sur le plan de la politique agricole nationale, la fin du siècle a été marquée par un changement de paradigme important. Simplement dit, le développement de la production et de la productivité a fait place à une logique de

multifonctionnalité : en plus de produire, l'agriculture remplit d'autres fonctions d'intérêt général, notamment dans le maintien des ressources naturelles, la conservation des paysages, l'habitat décentralisé et la souveraineté alimentaire. Malgré le revirement des rhétoriques politiques, une constance transparaît dans l'application, jamais remise en question, du modèle entrepreneurial à l'agriculture familiale. Depuis l'avènement de la modernité au 19^{ème} siècle, le souci principal des politiques agricoles a toujours été de faire du *paysan* un *entrepreneur*. Si le portrait de cet *entrepreneur agricole* idéal a varié dans le temps, le principe fondamental est resté, jusqu'à ce jour, le même. Cette ambiguïté du changement se retrouve également dans le quotidien des éleveurs. Ces derniers développent sans cesse de nouvelles stratégies pour adapter leur exploitation aux évolutions du cadre économique et politique et pour résister à une pression économique croissante. Nouvelles stratégies économiques, adaptations technologiques, redéfinitions identitaires, réorganisations sociales... Le travail ethnographique révèle un univers fait de changements quotidiens. Toutefois, dans les discours des personnes en charge de l'agriculture – fonctionnaires, vulgarisateurs, hommes politiques – tout se passe comme si rien ne changeait vraiment. On semble toujours attendre des agriculteurs un changement profond, une conversion radicale qui leur serait bénéfique. Les plus entreprenants sont montrés en exemple lors de manifestations publiques ou dans la presse et les efforts réels et quotidiens de la majorité sont trop souvent passés sous silence. Le fait que les éleveurs romands ne suivent pas aveuglément les voies pensées pour eux par les différents spécialistes en agriculture est systématiquement assimilé à une réticence au changement et à une inadaptation sociale que contredit l'ethnographie. Ainsi, une des volontés de mes recherches est de souligner ce dynamisme général du monde agricole qui est trop souvent nié.

1.1.1 Méthodes et matériaux

Ce travail se nourrit d'un matériel ethnographique et analytique issu de plusieurs projets de recherche distincts. Tous ont trait aux évolutions actuelles du monde agricole romand, mais chacun l'aborde sous un angle particulier. Mon effort aura donc consisté, pour une part, en une relecture synthétique de leurs résultats, mais aussi et surtout, en un réassemblage et une réinterprétation de ces matériaux collectés à des moments et en des lieux différents. Les propos qui suivent retracent l'historique de mes recherches, dressent l'inventaire des méthodes et des données qui ont été rassemblées et soulignent plusieurs questions qui y sont liées.

Les méthodes qualitatives d'enquête de terrain n'ont pas toujours la force de persuasion des méthodes quantitatives. La part de subjectivité qui leur est inhérente ne peut être niée, ni dissimulée. Cet état de fait peut représenter une faiblesse, car il prête le flan aux accusations de subjectivisme, de partialité ou tout simplement de non-scientificité. Je n'ai pas l'intention de reprendre ici le débat autour de la valeur scientifique des méthodes qualitatives. Je me contenterai de défendre l'idée selon laquelle cette faiblesse peut devenir vertu, car elle oblige le chercheur à une vigilance et un effort d'auto-réflexivité constants. Cette attitude, avec la présentation claire des données, est le principal garant de la fiabilité et la validité des interprétations proposées par le chercheur, qui n'est pas « véridicité » et « ne peut se prétendre vérité et relève plutôt de la plausibilité » (Olivier de Sardan 2008 : 7).

1.1.1.1 Multiplicité des terrains

Mes recherches ethnographiques auprès des éleveurs laitiers ont débuté en 2001 à l'occasion de mon travail de fin d'études en ethnologie à l'Université de Neuchâtel. Sous la direction d'Yvan Droz, je me suis intéressé à la transmission des exploitations agricoles dans le Canton de Fribourg. Le thème de la transmission s'est avéré une porte d'entrée privilégiée pour aborder les enjeux dans lesquels sont prises les exploitations agricoles romandes aujourd'hui. Il touche effectivement tant le fonctionnement interne des exploitations et l'organisation du travail au sein de la

famille proche, que l'intégration dans un contexte économique et politique national. C'est aussi le moment où les jeunes agriculteurs construisent leurs projets d'avenir en tant qu'éleveurs (Forney 2002).

Au sortir des études, j'ai eu l'opportunité de rejoindre les recherches menées par Yvan Droz, premièrement à l'occasion d'un mandat confié par le Service d'économie agricole du Canton de Neuchâtel. Quelques années après l'entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole et en prévision de la mise en place de nouvelles modifications (PA 2007), les autorités cantonales en charge de l'agriculture ont souhaité disposer d'informations sur le vécu des agriculteurs neuchâtelois. Plus précisément, il s'agissait de participer à l'élaboration d'un cadre administratif et légal pour faciliter les reconversions d'agriculteurs qui souhaiteraient quitter le métier. Le rapport final comprenait donc une série de recommandations concrètes qui ont contribué à modifier la Loi cantonale sur l'agriculture et à préparer l'accueil d'éventuels « réfugiés » professionnels de l'agriculture (Droz & Forney 2004; 2007).

Cette seconde recherche en milieu agricole m'a permis d'approfondir mes connaissances d'un cadre politique et juridique complexe et en évolution continue. Le sujet lui-même nous a conduits à approcher des agriculteurs « en difficultés ». Après avoir connu dans le canton de Fribourg l'effervescence qui entoure l'installation de jeunes éleveurs, j'ai été confronté à des situations bien différentes. Ce contraste aura su, je l'espère, me servir d'avertissement pour prévenir toute généralisation précipitée, qu'elle soit misérabiliste ou naïvement optimiste. À cette différence des situations individuelles s'est ajouté le contraste régional. Les agricultures des deux Cantons, malgré de fortes ressemblances, se distinguent par différents facteurs, notamment par la taille moyenne des exploitations qui est supérieure à Neuchâtel. Notons encore que la recherche neuchâteloise concernait l'ensemble du secteur cantonal, céréaliers, viticulteurs et maraîchers compris, alors que les agriculteurs fribourgeois que j'avais rencontrés pratiquaient tous l'élevage laitier : belle initiation à la diversité que cache le mot *agriculteur*.

Un troisième terrain est mobilisé dans ce travail, bien que plus partiellement. Il est lié au projet « Le champ du paysage. Représentations paysagères et processus de légitimation des usages sociaux du paysage : De la Vue-des-Alpes au Pays-d'Enhaut. ». Dirigé par Yvan Droz et Valérie Miéville-Ott, il s'intégrait au Programme

national de recherche 48 (PNR48) « Paysage et habitats de l'arc alpin ». Dépassant le cadre agricole, ce projet s'intéressait aux usages du *paysage* comme outil de développement et comme enjeu au sein de conflits locaux, dans le Jura neuchâtelois et le Pays-d'Enhaut vaudois (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2005; 2009). Les liens avec l'agriculture demeuraient forts toutefois. Premièrement, les agriculteurs sont, en milieu rural, les usagers, sinon les propriétaires, de l'essentiel du *paysage* et leurs pratiques le façonnent. Ensuite la rhétorique de la multifonctionnalité, sur laquelle se base la nouvelle politique agricole, accorde une place importante à « l'entretien du paysage ». Parler de paysage avec des agriculteurs a logiquement conduit à évoquer leurs pratiques et le cadre légal dans lequel elles se développent. Par ailleurs, interroger des non-agriculteurs sur des thématiques paysagères m'a aussi conduit à aborder sous un angle différent le thème de l'agriculture et des changements qui touchent le secteur. Cette troisième recherche correspondait également à un troisième ancrage géographique, celui du Pays-d'Enhaut vaudois, région marquée par le tourisme et la fabrication d'un fromage d'alpage de type gruyère, « L'Etivaz AOC ».

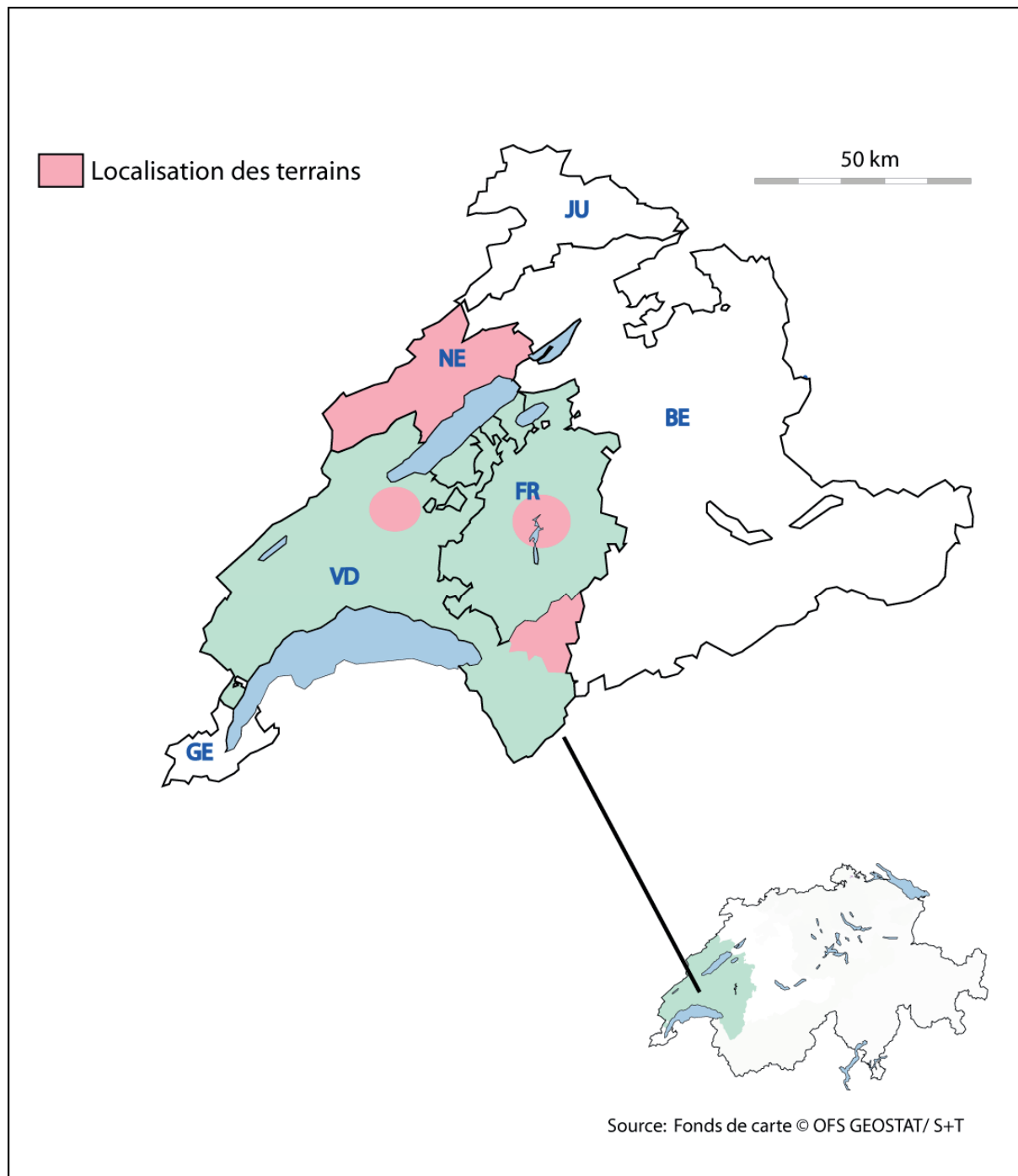
À la diversité géographique de ces trois terrains – campagnes fribourgeoises, Jura et pied du Jura neuchâtelois, Préalpes vaudoises – répondait toutefois une grande similarité des discours et des situations. Celles-ci sont à l'origine du présent travail. Afin de compléter mes données, j'ai donc décidé d'assumer l'éclatement géographique de mes recherches et j'ai choisi un quatrième terrain, qui se différenciait clairement des autres : la plaine vaudoise. Aborder la situation des éleveurs laitiers en plaine, c'est notamment découvrir des villages où la majorité des agriculteurs ont abandonné le lait pour se consacrer uniquement aux cultures. Ce travail ethnographique supplémentaire m'a aussi permis de renouer avec l'observation participante auprès de familles d'éleveurs, méthode qui permet une compréhension beaucoup plus fine des situations particulières que celle de l'entretien, privilégiée dans les deux recherches précédentes.

Quelques entretiens menés dans la chaîne jurassienne – des deux côtés de la frontière franco-suisse – à l'occasion de ma participation ponctuelle à un projet de recherche sur les pâturages boisés (Droz, Miéville-Ott & Spichiger 2008) viennent compléter un matériel qui se caractérise par sa diversité et son hétérogénéité.

À l'ensemble de ces terrains de recherche, il faut encore ajouter les deux saisons d'alpage que j'ai effectuées en tant que *garde-génisse*, à Charmey, en Gruyère, en 2001 et 2003. Il ne s'agit pas de terrains au sens propre du terme, puisque je ne les ai pas accomplies avec l'intention de faire de la recherche. Toutefois, ces expériences m'ont fait vivre du dedans certains des aspects de l'élevage en Suisse romande et ont contribué à mes connaissances du milieu agricole régional.

Ainsi, ce travail embrasse différents contextes régionaux que j'ai résumé par l'appellation « Suisse romande ». Il me faut toutefois préciser ici que cette étiquette de Suisse romande est pour une part abusive. En effet, trois des six Cantons romands n'y sont pas représentés. Premièrement, je ne rends pas compte de la situation des quelques éleveurs laitiers subsistants aux abords de la très urbaine Genève. Ensuite, les Alpes manquent à l'appel et notamment celles du Valais. Enfin, le jeune Canton du Jura n'est pas non plus étudié dans le cadre de ce travail, qui décrit donc l'élevage laitier d'une Suisse romande partielle. L'analyse des dynamiques sociales et économiques liées aux situations particulière de Genève – par la proximité de la ville et la nature urbaine du Canton – et du Valais – par l'étagement alpin des pratiques agricoles et l'importance du tourisme – auraient permis le développement de thèmes tout aussi intéressants qu'actuels. Leur étude aurait toutefois exigé des recherches particulières. Quant au Canton du Jura, l'agriculture laitière y est très proche de celle des Hauts du Canton de Neuchâtel. Les résultats de ce travail pourront donc lui être étendus sans trop trahir la particularité de sa situation.

1. Carte : Localisation géographique des terrains



1.1.1.2 *Patchwork méthodologique*

L'observation participante a occupé une bonne place dans la collecte des données. Suivre un éleveur laitier tout au long de sa journée de travail, c'est bien sûr découvrir son métier, dans ses aspects techniques et pratiques. Tout en l'observant faire et en l'aidant autant que cela était possible, je l'interrogeais sur tel geste, sur la généralité de telle manière de faire... Bien souvent l'éleveur commentait de lui-même, devenant professeur, pour faire comprendre au novice les tenants et les aboutissants de l'élevage. Être présent au quotidien permet d'assister aux visites occasionnelles d'un marchand de bétail ou du vétérinaire et également à l'imprévu, à l'erreur, à ce dont on ne parle pas. C'est encore constater par soi-même comment se passe l'organisation du travail entre les différents membres de la famille et pouvoir en parler avec chacun d'eux. Participer, enfin, c'est aussi se rendre utile, pâle reflet d'une réciprocité dans un échange inégal où une famille qui ne vous a rien demandé vous ouvre ses portes, vous accueille et vous donne de bon cœur de quoi construire votre propre travail.

J'ai commencé mes observations dans le canton de Fribourg à la fin 2001. Après une première période plus intense de recherche qui s'est étalée sur neuf mois, j'ai eu la chance, sur ce terrain, de pouvoir répéter occasionnellement mes visites jusqu'à ce jour et de suivre ainsi un bout de l'histoire de ces familles, de constater les changements et les permanences dans les pratiques et d'enregistrer l'évolution des discours. Disposer ici de ces quelques études de cas longitudinales est précieux pour éclairer sur un moyen terme les changements touchant le métier d'éleveur laitier aujourd'hui. Le deuxième terrain principal d'observation se situait dans la plaine vaudoise et s'est déroulé, ponctuellement, entre août 2006 et janvier 2007.

De la fin de l'année 2001 à 2008, j'ai participé également à des manifestations diverses qui rassemblaient un public plus ou moins large d'agriculteurs : expositions de bétails, assemblées d'associations professionnelles ou encore la manifestation du 17 novembre 2007 qui a réuni plus de 10'000 agriculteurs de la Suisse entière devant le Palais fédéral à Berne. Ces moments de convivialité et d'activité sont aussi

riches en enseignements pour qui s'efforce de comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans l'agriculture suisse et comment cela est vécu et exprimé au quotidien.

Ce travail se fonde également sur un nombre importants d'entretiens semi-directifs. D'une durée moyenne de deux heures, ils ont tous été enregistrés et retranscrits. Ce format standard cache toutefois une grande diversité. En effet, les entretiens ont été réalisés dans des contextes de recherches et selon des guides d'entretien passablement différents. Certains sont centrés sur la question de la transmission de l'exploitation. D'autres focalisent sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs dans la conduite de leurs exploitations. D'autres encore sont destinés à identifier des représentations paysagères particulières à un groupe social. Les échantillons des personnes rencontrées ont eux-mêmes été définis en fonction de critères variables pour chaque projet de recherche. Certains agriculteurs ont été rencontrés parce qu'ils étaient en train de reprendre l'exploitation de leur père, d'autres parce qu'ils semblaient rencontrer des difficultés particulières dans la gestion de leur exploitation, d'autres encore parce qu'ils nous permettaient de construire un échantillon représentatif des variations d'une agriculture régionale (lieu d'habitation, type de production, exploitation d'alpages, activités de tourisme rural, etc.)

Certains entretiens étaient associés à l'observation participante. D'autres étaient l'occasion d'une rencontre unique. Dans le premier cas, il s'agissait de revenir en détail sur des aspects précis ou difficilement abordables autrement qu'assis à une table : histoire de la famille, compléments d'information sur l'exploitation et son fonctionnement, argumentations plus développées, etc. L'ensemble m'a permis d'acquérir une bonne compréhension des situations et des positionnements propres à chacun. Dans le second, l'entretien suivait un guide plus formalisé, centré sur des questions de recherches bien précises. L'approche y était de ce fait plus partielle – il était difficile de parvenir à une vision globale de l'exploitation et de son fonctionnement –, mais aussi plus pointue, par l'approfondissement de thématiques ciblées.

La majorité des entretiens semi-directifs a donc été réalisée dans le cadre de recherches précédentes – citées plus haut – et est réutilisée ici de manière nouvelle. Aux entretiens avec des agriculteurs romands, s'ajoutent ceux menés avec des gens

extérieurs à l'agriculture (dans le cadre du PNR 48) et une série d'entretiens accomplis par Yvan Droz dans le cadre de notre recherche commune des « Exclus du terroir ». Certains entretiens sont davantage cités dans ce texte, parce qu'ils se focalisent plus précisément sur les thématiques que je développe dans ce travail. Tous, cependant, ont été mobilisés pour développer mes analyses. Le lecteur trouvera en annexe une liste complète des entretiens utilisés pour ce travail (annexe 9.1).

Tous les entretiens ont été retranscrits intégralement. Ce procédé permet de rester au plus près des propos recueillis et incite à considérer les discours dans leur ensemble et non par fragments. Il induit une première analyse de l'entretien qui reste attentive à l'enchaînement des thématiques et au déroulement du récit. Par ailleurs, cette retranscription a permis de récupérer les entretiens menés dans le cadre de recherches précédentes, en retournant au matériel brut, et d'en fonder ainsi une nouvelle analyse.

Les entretiens les plus centraux – c'est-à-dire les plus riches en informations pour les thématiques développées dans ce travail – ont été traités à l'aide du logiciel Nvivo. Ce procédé a permis de valider et compléter les premières analyses intuitives en recensant et structurant les thématiques récurrentes, les similarités ou les divergences de positionnement. Le logiciel permet la création, l'organisation et la hiérarchisation de catégories de classement et d'analyse (*nodes*). Les entretiens peuvent alors être « codés » par fragments aux moyens de ces catégories. Différents types de recouvrements (inclusion, exclusion, proximité, etc.) sont ensuite possibles pour sonder les relations entre les *nodes*.

Ce logiciel représente premièrement un outil efficace et pratique d'analyse de texte et remplace avantageusement les systèmes de fiches, sur papier ou numériques. Les catégories d'analyses sont organisées sous la forme d'un arbre (*tree nodes*) qui évolue au fur et à mesure que de nouvelles catégories émergent de l'analyse et du codage des entretiens. Celles-ci viennent s'ajouter aux catégories existantes ou remplacer d'autres qui se sont avérées obsolètes. Cette mise à l'épreuve des catégories d'analyse contribue à l'élaboration de concepts théoriques fondés sur l'ethnographie elle-même, selon les principes généraux de la « grounded theory », proposés par Barney G. Glaser et Anselm L. Strauss (Glaser & Strauss 2006 [1967])

et qui ont directement inspiré les concepteurs du logiciel. Dans le cadre d'une enquête par entretiens « classique » – dont les entretiens ont été réalisés selon un guide et une problématique unifiés – un tel outil permet également un traitement plus systématique, voire quantitatif. Le logiciel dispose en effet de fonctions statistiques. Il est par exemple possible de sonder la récurrence de telle thématique dans chaque entretien séparément, ou dans l'ensemble du corpus³. La disparité des entretiens qui sont réunis pour ce travail a posé toutefois des limitations fortes à tout traitement systématique. Les accents sur des thèmes particuliers, induits par les cadres de recherches distincts, faussent les comparaisons automatiques.

Au travail d'observation et d'entretien effectué auprès des producteurs de lait romands, s'ajoute l'analyse de documents. Le dépouillement d'un corpus de lois fédérales concernant l'agriculture et de documents statistiques a servi à situer l'approche qualitative dans un cadre économique et social global. L'analyse de publications d'acteurs impliqués dans la politique agricole – notamment d'Office fédéraux (OFAG, SECO) et d'organisations de défense professionnelle (USP, Uniterre) – a permis d'identifier les logiques mobilisées, lorsqu'il s'agit de parler d'agriculture sur la place publique, et d'attribuer des positions relatives et comparatives aux acteurs engagés dans ce champ politique.

Mes méthodes et mon approche étant résolument qualitatives, les chiffres que j'utilise dans le texte sont issus de publications officielles, essentiellement de l'OFAG et de l'OFS. Le recours à ces statistiques me permet de situer dans un cadre plus général les phénomènes locaux et les discours d'acteurs identifiés par l'ethnographie. Il faut préciser ici que les données les plus récentes publiées au moment d'écrire ce texte concernent généralement l'année 2008 (OFAG 2009 ; OFS 2009). Ce décalage temporel m'empêche de recourir ici à des chiffres plus actuels. Quoi qu'il en soit, les tendances que reflètent les statistiques n'en demeurent pas moins valides et constantes.

Le suivi de l'actualité dans la presse spécialisée (les journaux *Agri* et *Terre&Nature*) ou généraliste est un passage obligé. Premièrement, les articles informationnels

³ Nous avons largement recouru à ces outils dans le cadre du PNR 48 pour construire nos analyses des représentations paysagères et concevoir un cadre conceptuel approprié, en utilisant une version antérieure du logiciel (*QSR N6*) (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2005;2009).

représentent un moyen efficace pour suivre l'évolution politique et économique du secteur. Ce travail intègre ainsi des informations allant jusqu'à la fin du mois de février 2010. Deuxièmement, les prises de positions d'individus ou d'institutions lors d'interviews ou de communiqués officiels offrent un excellent reflet des débats en cours au sein de la profession dont la prise en compte est venue alimenter mes analyses.

Le matériel ethnographique sur lequel est basé ce travail est ainsi issu d'un ensemble de recherches proches dans leur thématiques, mais distinctes. Il est composé de données de types différents (entretiens, notes de terrain diverses, analyse de document, etc.). Cette hétérogénéité des données n'est pas problématique pour l'anthropologue, elle constitue même une des particularités de l'enquête de terrain qui repose sur le principe de faire « feu de tout bois » (Olivier de Sardan 1995 : 90), ce qui implique également un recours à toute donnée susceptible d'éclairer le sujet de la recherche (Hammersley & Atkinson 1995 : 1). La première conséquence en est toutefois un traitement résolument qualitatif. Le caractère hétéroclite du matériel ethnographique peut alors se muer en richesse de part la diversité des éclairages et le croisement des regards qu'il rend possible :

« L'écléctisme des sources a un grand avantage sur les enquêtes fondées sur un seul type de données. Il permet de mieux tenir compte des multiples registres et stratifications du réel social que le chercheur étudie. » (Olivier de Sardan 1995 : 90)

Selon la métaphore largement usitée, ce parti pris méthodologique fait du chercheur un « bricoleur » ou un « raccommodeur » (« *quilt maker* ») (Denzin & Lincoln 2005 :4). Il a pour deuxième conséquence une place centrale de la subjectivité du chercheur dans le processus de recherche (Olivier de Sardan 1995). L'ethnographe construit ses analyses et nourrit sa réflexion en mobilisant un ensemble d'observations et de savoirs acquis lors de recherches de terrain qui sont, par définition, uniques et non reproductibles, puisque faites d'expériences vécues et de rencontres entre individus, elles-mêmes événements uniques et non reproductibles. Les traces objectivées du terrain que sont les notes et les retranscriptions d'entretien sont complétées, dans la construction de l'analyse, par le souvenir d'éléments marginaux et d'impressions vécues qui recréent le contexte de leur captation. Jean-Pierre Olivier de Sardan nomme « imprégnation » ce matériel diffus qui éclaire les

observations de terrain sans s'intégrer explicitement au corpus de données (*ibid.* : 79-80). Cette centralité du sujet ne peut être niée. L'assumer ne signifie toutefois pas renoncer à donner une représentation plausible de la réalité au travers d'un discours rigoureux et argumenté.

1.1.1.3 *Une parole devenue texte*

J'ai choisi de ponctuer mon texte d'extraits d'entretiens ou de phrases recueillies lors d'observations. Ces citations varient par leur taille et leur fonction. Si un simple mot signalé entre guillemets permet de reprendre explicitement le terme employé par mes interlocuteurs pour désigner l'objet en question, un dialogue comprenant plusieurs paragraphes laisse apparaître des raisonnements et des articulations d'idées. D'autres fois, leur valeur est essentiellement illustrative. Quoi qu'il en soit, reproduire les propos de ses interlocuteurs, plutôt que d'en résumer la teneur, c'est aussi les laisser échapper un peu à son emprise d'auteur et permettre de nouvelles interprétations.

Il ne s'agit toutefois pas de la parole directe des élèves. J'ai eu à choisir les extraits cités. Cette sélection n'est pas celle des personnes qui ont formulé les propos. Elle dépend de la valeur que je leur accorde et du rôle que je leur attribue dans mon argumentation. De plus, ces fragments sont réinsérés et recontextualisés dans un nouveau discours. Enfin, ce qui était oral est devenu écrit. Les retranscriptions des entretiens sont certes fidèles. Elles respectent les formulations précises et les « erreurs » de syntaxes. Elles mentionnent les hésitations et les répétitions, les balbutiements. L'ensemble de ces détails peut fournir des éléments d'interprétation importants lors des relectures et de l'analyse. Toutefois, lorsqu'il s'agit de rendre publique – sous forme écrite – cette parole et de la sortir de son contexte initial – la situation particulière de l'entretien – les critères changent. Reproduire minutieusement toutes les errances liées à la formulation orale perd de sa pertinence. Vouloir respecter trop scrupuleusement la parole précise de ses interlocuteurs peut avoir des conséquences négatives. C'est ce que j'ai appris quand, soumettant une version provisoire d'un rapport, je me suis fait reprocher de faire passer les

agriculteurs pour des analphabètes ! Le problème n'était pas fondamentalement lié à l'origine sociale de mes interlocuteurs ou à leur niveau de scolarité, car les entretiens réalisés dans d'autres groupes de population m'ont posé ultérieurement les mêmes difficultés. Bien plus, j'avais oublié que la langue orale n'est pas faite pour être lue et que les deux formes d'expressions ne suivent pas les mêmes codes. Ce qui est normal lorsqu'il est entendu devient choquant à l'écrit.

Ainsi, j'ai décidé de rectifier les extraits d'entretiens repris dans ce texte. J'ai bien évidemment limité mes interventions au minimum, me contentant de corriger les erreurs de syntaxe les plus dérangeantes, d'effacer les répétitions, de remplacer ou de supprimer les « *ben* », « *heu* » et « *donc* », qui ont leur fonction orale, mais perdent leur sens une fois retranscrits. Cette forme de « traduction » entre oral et écrit (Bourdieu 1993a : 1416) ne devrait donc pas être une trahison.

1.1.1.4 *Anonymat et confidentialité*

Les noms de personnes et de lieux cités dans ce texte ont tous été changés, dans le but de préserver l'anonymat des familles d'éleveurs qui m'ont accordé leur confiance. Ce choix classique dans l'écriture des sciences sociales n'est pas anodin dans le cas précis de ce travail. En effet, travailler avec des agriculteurs, c'est aussi enquêter dans des milieux locaux et professionnels à forte interconnaissance. Un grand nombre de personnes sait qui l'ethnographe a visité et dispose de certaines connaissances de la situation personnelle de ses interlocuteurs. Un tel contexte de recherche pose la question de la confidentialité qui, comme le rappellent Aude Béliard et Jean-Sébastien Eideliman, ne recouvre pas celle de l'anonymat :

« ... confidentialité et anonymat sont ainsi deux faces d'un même problème, celui de garantir aux enquêtés une dissociation entre leurs paroles – parfois leur actes – et leur identité, soit par rapport à ceux qui les connaissent, autres enquêtés ou proches (confidentialité), soit par rapport à la masse anonyme des lecteurs potentiels. » (Béliard & Eideliman 2008 : 124)

Ce double souci devient central dans l'ethnologie du proche où le maintien de la séparation entre milieu d'enquête et milieu de diffusion est impossible (*ibid.*). La

question de la confidentialité – c'est-à-dire l'assurance donnée à ses interlocuteurs que ce qui sera dit en situation d'enquête aura ce statut ambigu qui consiste à la fois à « rester entre nous » et à être utilisé pour un travail dont la vocation est la diffusion – n'est plus simplement réglée par la distance sociale ou géographique. Enquêtés et lecteurs ne sont plus des catégories étanches et le souci de confidentialité s'invite dans le processus d'écriture sans être résolu par une anonymisation simple qui consisterait à changer des noms tout en laissant de nombreux indices susceptibles de rendre identifiable et public ce qui a été confié dans l'« intimité » de l'entretien ou livré involontairement lors de l'observation.

L'acharnement à anonymiser peut être parfois légitimement questionné. Il n'y a pas d'évidence à ce que le dévoilement de l'identité des personnes que l'on a choisi d'interviewer ou de rencontrer, induise automatiquement des conséquences néfastes. Il est même des cas où cette forme de reconnaissance devient clairement positive pour les principaux concernés (*ibid.*:134). Dans les faits, bon nombre de mes interlocuteurs me répondaient, alors que je leur promettais l'anonymat, qu'ils assumaient tout à fait leurs paroles et que peu leur importait que « les gens » sachent ce qu'ils pensent. De telles affirmations ne règlent toutefois pas la question, comme me l'a malheureusement montré l'expérience.

Lors d'un premier écrit ethnographique dans lequel j'avais scrupuleusement anonymisé mes interlocuteurs, j'ai illustré le thème des conflits familiaux à la ferme par un extrait d'entretien. Un agriculteur y soulevait certains problèmes qui l'opposaient à un autre membre de sa famille. Le fait que la citation ne comportait aucune référence à des noms ou des lieux m'avait semblé être une couverture suffisante. Toutefois, lorsque j'ai offert un exemplaire de ce texte à mes interlocuteurs, j'ai été surpris et malheureux de me voir reproché l'utilisation de cette citation. Un premier agriculteur avait clairement identifié les personnes concernées. Le fait qu'il était au courant de ces conflits n'enlevait en rien le rôle de dévoilement que jouait l'écrit : le non-dit obtenait une forme de publicité. Une deuxième personne a cru y reconnaître sa propre situation familiale. Voyant ce qu'elle jugeait confidentiel dévoilé, elle a légitimement tourné sa colère vers moi qui me faisais le rapporteur de ses « *histoires de familles* ». Que cette personne se soit en fait trompée – la citation ne concernait pas sa famille – ne change pas grand-chose au problème. J'avais failli à mon devoir de confidentialité. Le fait d'être potentiellement reconnu par les lecteurs

prenait, pour mes interlocuteurs, une dimension nouvelle du fait que j'abordais un sujet sensible considéré comme intime – les conflits familiaux – et qu'ils ne s'y étaient pas attendu.

De fait, le fonctionnement d'une exploitation agricole mêle de nombreuses dimensions de la vie humaine et se moque bien des frontières entre vie privée et professionnelle. Il n'est pas certain que mes interlocuteurs aient toujours eu à l'esprit cet état de fait au moment d'accepter un entretien ou ma présence au quotidien. En tant qu'anthropologue, je ne peux toutefois faire l'impasse sur cette complexité en me limitant au « professionnel ». Dès lors, j'aborde parfois des thèmes potentiellement sensibles. Je me suis efforcé toutefois à les traiter de manière à respecter mes engagements de confidentialité et d'anonymat, tout en sachant qu'il est difficile d'éliminer toute possibilité d'identification de mes interlocuteurs par des lecteurs familiers à leur situation. J'aurai toutefois fait de mon mieux pour limiter la portée d'une telle éventualité.

L'identification d'un interlocuteur devient problématique surtout à partir du moment où il devient possible de lui attribuer des propos précis, concernant son cas particulier. Pour cette raison, j'ai renoncé à référencer les extraits d'entretiens reproduits dans le texte. De même je ne recour pas à des portraits détaillés de cas particuliers. Si de telles descriptions sont souvent appréciées dans le travail ethnographique pour leurs qualités illustratives, je leur préfère le respect de la vie privée de mes interlocuteurs.

1.1.1.5 Des réseaux discrets

Tout « bricoleur » qu'il soit, le chercheur de terrain ne peut recourir à l'ensemble des outils méthodologiques à sa disposition. Je n'échappe pas à cette règle et, de ce fait, je ne peux prétendre dans ce travail aborder toutes les dimensions d'une réalité sociale vertigineusement complexe. Certains manques sont liés à la dimension qualitative de l'approche. Ils sont liés aux limites même de la discipline anthropologique qui ne peut généralement répondre qu'imprécisément aux demandes de généralisation des tendances identifiées à l'échelle d'un terrain particulier. Il m'est ainsi impossible de donner des indications précises sur les

proportions des éleveurs entrant dans telle ou telle catégorie d'analyse que je développe dans ce travail. Par contre, le caractère intensif de la recherche mène à une compréhension fine et approfondie des processus sociaux d'adaptation et de résistance en cours au sein des exploitations laitières romandes.

Fait plus problématique, l'approche par exploitation qui a présidée à mes recherches tend à effacer un pan important de la réalité sociale : l'insertion des individus dans des réseaux de relations sociales multiples. J'ai posé mes questions de recherche sous l'angle du fonctionnement interne des exploitations agricoles et des familles d'agriculteurs. Cet angle d'approche m'a bien conduit à identifier une série de relations sociales et à évaluer le rôle qu'elles prennent dans les stratégies et les pratiques de résistances des producteurs de lait. Toutefois, les systèmes de relations sociales en eux-mêmes et les appartenances des individus à ces réseaux n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière. Principale conséquence, mon travail n'apporte que peu d'éléments pour comprendre l'ancrage concret des producteurs de lait dans un contexte local et régional donné. Si les appartenances à des réseaux professionnels et locaux tiennent une place importante dans le cadre d'analyse – par la construction collective des représentations –, les modalités de ces appartenances ne sont pas développées. Les éléments qui concernent l'insertion des individus et des exploitations au sein de réseaux sociaux ne sont pas absents de ce travail, mais ils ne font pas l'objet d'un traitement spécifique et thématique et sont dispersés dans le texte. Au lecteur donc de faire l'effort de les identifier, en attendant que des recherches ultérieures viennent palier les défauts de ce travail.

Une étude concentrée sur le rôle des différents réseaux sociaux, dans lesquels s'insèrent les agriculteurs romands à différentes échelles, reste à faire. Elle apporterait sans aucun doute des compléments précieux à la compréhension des processus d'adaptation en cours dans les exploitations romandes. Une attention soutenue portée à la construction collective d'un savoir au sein du groupe professionnel local (Darré 1985) ou aux réseaux développés autour de nouvelles activités économiques – vente directe, tourisme rural ou nouvelle technique de production – permettrait notamment de nuancer l'impression d'individualisme et d'isolement qui ressort peut-être à certain moment de la lecture de ce texte.

1.1.2 Producteurs de lait de Suisse romande : un groupe professionnel

« *On est des gens comme tout le monde !* » s'est exclamé un jeune agriculteur qui me racontait son agacement devant les réactions de surprise fréquentes de ses interlocuteurs, lorsqu'il sortait un téléphone portable de sa poche ou parlait de son utilisation d'internet. La particularité du monde agricole est fortement ancrée dans les représentations collectives. Elle est souvent associée à la notion de « tradition », que celle-ci soit valorisée comme un élément d'authenticité ou dépréciée comme arriération. Le jeune homme réagissait avant tout au stigmate du « *paysan* » dont les deux faces le privent « du pouvoir de définir sa propre identité » (Bourdieu 1977, p 4) et le cantonnent dans le passé.

La première moitié du 20^{ème} siècle a vu la disparition, en Europe, des anciennes sociétés paysannes. Cette « fin des paysans » (Mendras 1984 [1967]) a été amplement commentée et décrites par les sciences sociales, pour la Suisse également (Berthoud 1967; Minge-Kalman 1977; Weinberg 1975). Malgré cela, les milieux agricoles ont conservé une unité qui s'est manifestée notamment par un taux important d'endogamie, une forte interconnaissance au niveau régional et des réseaux de sociabilité denses au sein de l'appareil professionnel essentiellement. La dimension familiale et héréditaire du métier renforçait cette homogénéité socioculturelle qui était reconnue à la fois dans les discours internes au groupe (« *nous, les paysans* ») et dans les discours produits sur lui par les médias, le monde politique et, finalement, la majorité de la population. Toutefois, ce particularisme *paysan*, pendant d'un particularisme agricole dans la politique fédérale, s'effrite et perd en pertinence. Les agriculteurs aujourd'hui ne se marient plus forcément « entre eux », ils vivent dans des villages qui n'ont plus rien de microsociétés paysannes. Les frontières entre « paysans » et « non-paysans » se sont brouillées et leurs modes de vie ne se distinguent plus aussi fondamentalement.

Par ailleurs, l'accentuation d'un particularisme culturel *paysan* a souvent mené les chercheurs et les politiques à ignorer les facteurs de diversités au sein des milieux agricoles. Derrière *les paysans* ou *les agriculteurs*, ce sont non seulement des pratiques professionnelles très diverses qui se dissimulent, mais aussi des disparités

sociales fortes (Rémy 1987)⁴. Un petit éleveur laitier des montagnes grisonnes et un céréalier du Gros de Vaud peuvent-il pertinemment être réunis dans une seule et même grande catégorie sociale unifiante ?

Dès lors, l'hypothèse d'une « culture paysanne », liée à un état de *paysan*, ne fonde pas l'unité de l'échantillon d'individus étudié ici. Les différentes personnes qu'il rassemble ont pour point commun une activité professionnelle : l'élevage laitier. Les producteurs de lait de Suisse romande sont donc abordés ici comme un groupe professionnel au sens qu'en donne Claude Dubar :

« J'appelle groupe "professionnel" un ensemble flou, segmenté, en constante évolution, regroupant des personnes exerçant une activité ayant le même nom doté d'une visibilité sociale et d'une légitimité politique suffisantes, sur une période significative. » (Dubar 2003 : 51)

Ce terme, groupe professionnel, est emprunté à Émile Durkheim et renvoie à la fois à « des "manières de se définir" et des processus sociaux, des "identités collectives" et des "groupes intermédiaires" » (*ibid.* : 52). C'est donc à un aspect bien précis de ces personnes que je me suis intéressé et ce travail ne prétend pas les enfermer dans la seule catégorie sociale de « producteur de lait ». Cette dénomination renvoie à ce qui les réunit dans leur différence.

Dans ce travail, il sera question notamment de représentations identitaires des éleveurs laitiers romands et donc d'une identité professionnelle qui est à considérer comme un « registre identitaire », selon le concept proposé par Yvan Droz :

« La notion de registre identitaire pose, sur un même plan, les diverses caractéristiques qui construisent une identité polymorphe et essentiellement enchâssée dans le contexte singulier des relations sociales. (...) Le fait de considérer l'ensemble des registres identitaires comme faisant parti du même niveau conceptuel permet d'éviter que l'un ou l'autre ne devienne dominant et s'arroge un caractère exclusif, voire "biologique". » (Droz 1998b : 262)

⁴ Comme le souligne Jacques Rémy, cette unification forcée d'un milieu agricole très diversifié s'est aussi faite au nom d'une « professionnalisation » de l'agriculture : il s'agissait de rassembler alors les agriculteurs sous une même bannière, portée, en France par la FNSEA (Rémy 1987). En Suisse, le rôle joué par l'Union suisse des paysans dans la constitution d'une « identité paysanne » est évident. Ce point sera développé au chapitre 3.3.

Cette approche s'insère donc dans la lignée des théories d'une identité plurielle qui se retrouvent notamment dans les travaux de Bernard Lahire (Lahire 2001), et les analyses que j'y développe font référence à la manière dont mes interlocuteurs se définissent en tant qu'éleveurs laitiers et non à une identité individuelle fondamentale et totale, dont l'existence même est questionnable. L'activité professionnelle n'est évidemment pas totalement isolable d'autres dimensions sociales. Ce constat est d'autant plus vrai en agriculture où les liens entre famille et travail sont nombreux et complexes. Ses limites sont floues et chevauchent de nombreux autres domaines de la vie des éleveurs. Elle ne constitue que le point de départ de l'analyse.

La catégorie des producteurs laitiers romands n'est pas une catégorie « indigène ». Elle est descriptive et renvoie à la fois à une activité professionnelle concrète, élever du bétail et en tirer une production de lait, et à une échelle géographique et sociale, la Suisse romande. Ces deux critères donnent une unité relativement forte à l'échantillon – au-delà de l'infinie variété des situations individuelles et locales – qui limite les déformations excessives liées à la généralisation. Il est probable qu'une grande partie des analyses et conclusions de ce travail pourront s'appliquer à d'autres secteurs de l'agriculture suisse et à d'autres échelles régionales. En effet, la place centrale de la politique fédérale et la densité des organisations professionnelles, de l'échelle locale à l'échelle nationale, participent d'une unification des représentations qui transcende les frontières linguistiques, les histoires régionales et la diversité des conditions locales de production. Les similitudes entre les situations décrites par des chercheurs ayant travaillé en Suisse alémanique (notamment Schallberger 2001; Stucki 1998; Weiss 2000) et mes propres observations confirment cette hypothèse⁵. Toutefois, les seules prétentions légitimes de ce travail se limitent au groupe particulier ethnographié : les producteurs de lait romands.

D'autres catégories d'acteurs sont concernées par ce travail, bien que de manière secondaire, voire périphérique : conseillers agricoles, fonctionnaires des services cantonaux et fédéraux en charge de l'agriculture, représentants d'organisations

⁵ Les cas alémaniques décrits dans les films documentaires de Stefan Iseli, « Der Stand der Bauern » (1994) et « 10 Jahren danach » (2004) renvoient également à des discours et des situations très comparables à ceux observés sur le terrain romand.

professionnelles agricoles... Avec les agriculteurs eux-mêmes, ils constituent ce que j'appellerai le milieu agricole, dont ils représentent une forme d'élite. Ces différentes personnes ont souvent des liens proches, familiaux, avec l'agriculture. Beaucoup ont notamment un membre de leur famille à la tête d'une exploitation : un oncle, un frère... Fréquemment, ils disposent d'une formation d'ingénieur agronome ou d'économiste rural. L'ensemble des élites agricoles suisses présente une unité sociologique forte (origine sociale, formation professionnelle...), même si d'évidentes exceptions nuancent ce constat. Cette homogénéité se reflète notamment dans la manière d'aborder certaines questions fondamentales en matière d'agriculture. Il en résulte une forme de « sens commun » de l'élite agricole duquel se démarquent essentiellement les représentants des mouvements d'inspiration altermondialiste. Cette conception de l'agriculture, certes éclairée de nombreux fondements scientifiques, mais par essence politique, exerce une influence importante sur la politique agricole fédérale, vu qu'elle émane de ceux qui ont pour mission de représenter l'agriculture. Dans le contexte français de la fin des années 1970, Sylvain Maresca a souligné la tendance des dirigeants agricoles à « imposer une définition du paysan conforme à celle qu'ils incarnent eux-mêmes » (Maresca 1981 : 18). De la même manière, les élites agricoles suisses tendent à défendre une vision de l'agriculture et des agriculteurs qui corresponde à leur conception dominante et qui ne reflète que très partiellement les aspirations diverses des agriculteurs eux-mêmes.

1.2 Sciences sociales et agriculteurs suisses

Ce chapitre a pour objectif de situer mon propre travail dans un contexte scientifique particulier, celui des études en sciences sociales sur les populations agricoles de Suisse. Il s'agit en quelque sorte de préciser d'une manière différente, par comparaison, quel est l'objet de mon étude et en quoi ma démarche de recherche se rapproche et se distancie d'autres travaux passés ou actuels.

La définition de ce corpus de textes ne va cependant pas de soi. Diverses disciplines des sciences sociales ont abordé des questions touchant aux mondes agricoles, avec des variations parfois notables dans les méthodes et les approches. Surtout, les populations agricoles ont connu tout au long du 20^{ème} siècle des changements radicaux dans les manières de vivre et de travailler, que ce soit sur le plan des techniques, des structures de production, des stratégies familiales, des relations à la politique étatique, etc. Rassembler dans ce chapitre des auteurs s'intéressant aux dynamiques sociales de villages valaisans dans la première moitié du 20^{ème} siècle et des recherches actuelles sur les effets de la nouvelle politique agricole n'a rien d'une évidence et il importe de relativiser l'unité de l'« objet » soi-disant commun à ces études – tant dans le temps que dans l'espace – qui n'est pas acquise mais doit être démontrée. Ce tour d'horizon de la littérature en sociologie rurale⁶ de la Suisse, s'il est donc discutable au niveau de sa démarche, n'en représente pas moins un exercice bibliographique indispensable, ainsi qu'un moyen pour réfléchir aux liens complexes entre la recherche en sciences sociales et le monde agricole en Suisse.

⁶ J'utiliserai ici l'expression « sociologie rurale » dans un sens large en ce qui concerne « sociologie », terme qui réunit ici les diverses disciplines et approches relevant des sciences sociales, mais plutôt restreint en ce qui concerne « rurale », car les textes cités concernent prioritairement la dimension agricole du rural et non le rural dans son ensemble, dans une opposition dualiste à l'urbain.

Malgré le constat dressé, par Yvan Droz (Droz 2004) d'une réelle pauvreté et d'une inexistence institutionnelle de la sociologie rurale en Suisse⁷ (contrairement à d'autres contextes nationaux, comme la France), il importait ici de se confronter aux quelques travaux qui existent pourtant. Leur rareté les rend d'autant plus précieux pour le chercheur. Elle explique aussi l'hétérogénéité des textes rassemblés ici : si je m'étais limité aux approches les plus semblables à la mienne, la liste se serait révélée bien courte. Malgré cette volonté de réunir des travaux d'origines diverses – ou peut-être à cause d'elle – un lecteur averti constatera toutefois d'inévitables lacunes. Celles-ci s'expliquent pour diverses raisons dont les principales sont sans doute les frontières linguistiques internes au pays et les différentes traditions et structures académiques qui y sont liées et qui prêterent malheureusement la bonne circulation des travaux.

On peut relever aussi que le faible volume des publications conduit à l'inexistence de bibliographies synthétiques qui sont un des moyens privilégiés pour prendre connaissance de la littérature. Ce vide bibliographique est renforcé par l'éclatement de cette « sociologie rurale » dans différents réseaux de publication qui ne se rencontrent que rarement. Enfin, certaines recherches concernent le rural, éventuellement les agriculteurs, mais de façon indirecte ou implicite. Se pose alors la question de la pertinence de leur assimilation à une « sociologie rurale ».

Outre la relative rareté des travaux et les lacunes probables qui ont été évoquées, il n'en demeure pas moins un certain nombre de travaux venant d'horizons divers. J'ai choisi de les présenter selon un premier critère chronologique tout en les regroupant par tendances.

⁷ Le fait qu'Yvan Droz ait publié cet article dans le cadre de la Société Suisse d'Economie et sociologie rurale (SGA-SSE) pourrait sembler démentir ladite inexistence institutionnelle. Il faut cependant préciser que le volet sociologique de la SGA-SSE est fortement minoritaire.

1.2.1 *Folklore et premiers pas anthropologiques*

Les sciences sociales naissantes à la fin du 19^{ème} siècle ont défini des frontières entre leurs objets respectifs. Dans un contexte de développement industriel puissant, la sociologie s'est intéressée essentiellement au monde urbain « occidental ». L'ethnologie (et l'anthropologie sociale) prenait, quant à elle, le chemin des colonies. Les campagnes européennes, et donc celles de Suisse, furent en premier lieu le terrain d'activité des folkloristes (les *Volkskunde* germaniques) qui y recherchaient les traces de la tradition, des pratiques sociales « archaïques » appartenant à un monde voué à la disparition face à une modernité industrielle et urbaine envahissante. La focalisation sur l'archaïsme rural⁸ a dirigé les folkloristes vers des collectes minutieuses de croyances et pratiques populaires contrastant avec la « rationalité » moderne et urbaine, de même que vers l'étude des dialectes régionaux. Bon nombre de ces *Volkskundler* avaient une formation en linguistique et en littérature.

Plus généralement, les folkloristes s'intéressèrent, sous la forme prédominante de la monographie de village, au cycle de la vie quotidienne, « du berceau à la tombe »⁹, du printemps à l'hiver, rythmée par les fêtes populaires et nourrie par l'histoire locale et la « culture populaire » (musique, contes, etc.). La notion même de cycle de vie renvoie encore une fois à l'idée d'une société traditionnelle et immuable, hors du temps. Les descriptions réalisées sont souvent très minutieuses et pointues, mais n'accordent que peu de place à l'explication ou l'interprétation théorique. Celle-ci, centrale pour d'autres disciplines, est parfois explicitement rejetée comme une forme de généralisation abusive (Niederer 1980 : 13).

⁸ L'opposition entre la campagne comme lieu de la tradition et du conservatisme et la ville comme lieu de l'évolution sociale constitue un schème de pensée fortement ancré dans les représentations. Ceci résulte notamment d'une forme de domination qui pose le modèle urbain comme l'aune à laquelle se mesure le changement, comme si les populations rurales étaient uniquement capables de réagir aux impulsions et modèles urbains pour changer. On rejoint ici les analyses de la classe paysanne comme « classe objet » de Pierre Bourdieu (Bourdieu 1977).

⁹ Selon le titre d'un des tomes du Manuel du folklore français contemporain d'Arnold van Gennep (van Gennep 1998 [1943]) qui est repris également par Arnold Niederer dont la contribution à l'ouvrage collectif édité par la Société Suisse d'ethnologie « Contributions à l'ethnologie de la Suisse » (Société suisse d'ethnologie 1980) a largement inspiré les commentaires de ces quelques lignes.

Une telle approche présente aux yeux des sciences sociales actuelles des limites évidentes¹⁰. Sa focalisation sur la « tradition populaire » plonge dans l'ombre la structure sociale et ses dynamiques. Par ailleurs, en présentant les faits, pourtant observés dans le présent, comme représentatifs d'un mode de vie traditionnel et archaïque, elle interdit leur intégration dans des analyses plus globales des phénomènes sociaux contemporains. Ces recherches – citons par exemple le travail de Paul Hugger sur les alpages du Jura vaudois (Hugger 1975 [1972]) – n'en constituent pas moins des recueils précieux d'observations et de récits sur différents aspects de la vie quotidiennes des campagnes de l'époque, constitués au long de nombreuses années de terrain.

En France, l'ethnologie s'est divisée en deux tendances, l'une exotique et académique, l'autre rurale et orientée vers le patrimoine et la muséologie (Althabe 1992). En Suisse, une telle division existe bien, mais elle n'est pas interne à l'« ethnologie » au sens restreint. Elle est marquée par la division disciplinaire germanique entre *Volkskunde* (folklore) et *Völkerkunde* (ethnologie). L'« ethnologie » demeure ainsi longtemps exotique. C'est à la fin des années 1960¹¹ que l'anthropologie rurale de la Suisse prend naissance avec la thèse de Gérald Berthoud (Berthoud 1967), élève d'André Leroi-Gourhan, qui demeure toutefois isolée dans le paysage scientifique d'alors. Une monographie comparée de deux villages vaudois (Nicolas, Van Ruymbeke & alii 1965) se présente comme une approche « anthropologique » et doit aussi être mentionnée ici. Il faut toutefois préciser que l'équipe de scientifiques engagés dans cette étude ne comptait ni anthropologue, ni ethnologue, ni sociologue.

¹⁰ Précisons que les *Volkskunde* actuelles ont évidemment évolué. Ces remarques concernent donc l'approche folkloriste « classique ».

¹¹ Il faut toutefois mentionner qu'à la suite de Frédéric Le Play (1806-1882), les travaux de Robert Pinot (Pinot 1979 [1887-1889]) dans le Jura et Louis Courthion (Courthion 1903) en Valais auraient bien pu constituer les bases d'une anthropologie de la Suisse, s'ils n'étaient « tomber dans l'oubli » avec l'école de Le Play, trop partisane « de l'autorité de l'Etat et de l'Eglise » (Centlivres 1980b).

1.2.2 La ruée vers les Alpes (1970-1980)

Durant les décennies 1970 et 1980, les sciences sociales découvrent le monde rural suisse par le biais des Alpes. On constate un double développement des études ethnographiques rurales en Suisse : l'arrivée « massive » de chercheurs américains en Valais et une soudaine multiplication des thèses de chercheurs suisses.

1.2.2.1 Peasant studies in the Alps

L'arrivée dans les années 1970 d'anthropologues américains dans les Alpes marque un nouvel essor de l'anthropologie rurale helvétique (Centlivres 1980a). Dans la foulée des fondateurs des *peasants studies*, notamment Robert Redfield (Redfield 1955; 1956), ces chercheurs et chercheuses s'intéressent à la « société paysanne » et leur quête les mène tous ou presque en Valais, où chacun choisira « son » village d'étude, dans une approche de monographie villageoise classique. Si leur pratique du terrain est plus limitée dans la durée que celle des folkloristes – qui passaient volontiers une vie entière à l'étude d'une même région –, les anthropologues américains ouvrent de nouvelles perspectives. L'attention portée aux structures sociales, à la politique locale, aux migrations, mais surtout peut-être leur intérêt pour les rapports entre la communauté et son environnement d'une part et la société englobante de l'autre, permettent de donner à leurs travaux une dimension analytique généralement absente des travaux des folkloristes. Ainsi, John Friedl s'intéresse aux migrations des paysans-ouvriers (Friedl 1974), Daniela Weinberg (Weinberg 1975) et Ellen Wiegandt (Wiegandt 1977) se penchent chacune à leur manière sur les mécanismes d'adaptation de la société villageoise aux évolutions de la société englobante, la première à Bruson et la seconde à Mase. Le processus d'industrialisation et le développement d'un salariat ouvrier dans les Alpes est au centre de la thèse de Wanda Minge-Kalman sur l'évolution du travail productif et reproductif à Levron dans le Val de Bagne (Minge-Kalman 1977; 1978). John Cole et Eric Wolf, premiers arrivés dans les Alpes, mais dans le Tyrol du Sud, proposent une approche comparative de deux villages, l'un germanophone et l'autre italophone, afin

de montrer le rôle de l'appartenance culturelle (« *ethnicity* ») dans la vie sociale de ces villages et dans la dynamique des changements sociaux, tels la connexion au réseau de communication national (Cole & Wolf 1974).

L'approche de ces anthropologues américains se situe dans la lignée des *peasants studies* ou *community studies*. Leur objet est la société paysanne considérée comme un tout distinct, mais englobé dans une société dominante. Partant de là, leur approche prend deux directions : « celle de la cohérence fonctionnelle des communautés rurales dans leurs institutions et leurs rapports à l'environnement d'une part, celle de leur relation avec l'État et la société globale, dont elles sont supposées former un fragment d'autre part » (Centlivres 1980a). Le choix de « sociétés paysannes » – de villages valaisans, dans le cas précis – comme objet d'étude reflète une évolution dans l'histoire d'une discipline anthropologique jusqu'à principalement tournée vers l'étude de sociétés dites « primitives » et exotiques. Si une évolution est constatable, il ne s'agit toutefois pas d'une véritable rupture épistémologique : l'anthropologie continue à se définir comme une étude de l'altérité, même si la définition de cet « autre » a changé. Michael Kearney propose une analyse fine de la figure du « paysan » et de la « société paysanne » et de leur rôle dans l'anthropologie (Kearney 1996). La discipline s'est, selon lui, constituée sur une différenciation paradigmatique entre un soi anthropologue, moderne et occidental et un autre « primitif » et exotique. Elle reposait ainsi sur une opposition structurelle binaire entre primitif et moderne, doublée d'une séparation géographique entre l'Occident et le reste du monde. Avec le temps, lesdits primitifs ont peu à peu disparu tant conceptuellement que physiquement, malheureusement. Cette disparition privait la discipline d'un de ses fondements principaux, ce qui aurait pu l'amener à une crise grave, voire un effondrement. Toujours selon Michael Kearney, c'est la « découverte » des « paysans », après la Seconde Guerre mondiale, qui aurait sauvé les anthropologues de la disparition, en offrant un nouveau modèle d'altérité, ni primitif, ni moderne. En reprenant ainsi la place du primitif de l'anthropologie coloniale, le « paysan » a endossé certains de ses attributs. Les fondateurs des *peasant studies* vont en effet reconstruire une catégorie essentialisée du « paysan » sur le modèle du « primitif », le plaçant dans une altérité spatiale et temporelle : dans les campagnes demeurées pré-modernes. Ainsi, les vallées alpines, géographiquement retirées et relativement isolées de la société industrialisée, sont

apparues avec évidence comme un lieu où l'altérité rurale et pré-moderne avait pu être protégée, partiellement du moins, des influences extérieures. Les villages valaisans répondaient ainsi bien au modèle de la « *little community* » chère à Robert Redfield (Redfield 1955).

Le travail de Gérald Berthoud présente de nombreux points communs avec les approches de ses successeurs américains sur le terrain valaisan (Berthoud 1967). La thématique du changement social au contact de la société englobante y est centrale. Dans la préface de l'ouvrage, André Leroi-Gourhan ne dit-il pas que la recherche ethnologique répond à une nécessité : « conserver l'image des institutions qui s'effacent » ? La forme monographique typique de l'ethnologie de l'époque, l'attention à l'histoire, aux structures sociales villageoises et aux règles de parenté sont autant d'éléments qui permettent de situer ce travail dans une même perspective que les recherches américaines citées.

1.2.2.2 *Recherches autochtones*

En 1967, la recherche de Gérald Berthoud apparaît comme un cas isolé. L'ethnologie de la Suisse par des Suisses brille alors par son absence. En 1980, Pierre Centlivres (Centlivres 1980a), alors Professeur à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, tente d'expliquer cette situation. Outre le maintien de la séparation disciplinaire déjà mentionnée entre l'étude des traditions populaires (*Volkskunde*) et ethnologie (*Völkerkunde*), il évoque une « secrète répugnance » des ethnologues à considérer leurs compatriotes comme des objets d'étude ethnologique au même titre que les Nuers d'Edward E. Evans-Pritchard ou des Nambikwara de Claude Lévi-Strauss, ce qui placerait par extension l'ethnologue helvétique sur le même plan que ses « objets » d'études traditionnels. Cette seconde piste a le mérite de poser la question de l'ambiguïté de la relation entre la bourgeoisie urbaine et la figure du paysan dans le contexte suisse. Pierre Centlivres pressent bien l'enjeu :

« Les travaux de nos collègues américains en Suisse (...) nous ont fait mieux sentir l'ambiguïté de notre relation concrète et affective avec un domaine où s'alimente, plus qu'ailleurs, l'idéologie helvétique véhiculée par la bourgeoisie

urbaine et qui fait écho aux "monts indépendants" et au "peuple des bergers". »
(ibid. : 54)

Je reviendrai ultérieurement sur le « mythe paysan » suisse et sur les liens qu'il entretient avec la politique agricole. Toutefois, il importait de relever ici le rôle qu'il a pu jouer – et continue sans doute de jouer – dans la rareté des études socio-anthropologiques sur le monde agricole en Suisse.

Quoi qu'il en soit, les années 1970 voient un retour de balancier et un « boom » – toutes proportions gardées – des études rurales en Suisse par des chercheurs du crû. Pierre Centlivres présente les chercheurs américains comme des précurseurs de la recherche en sciences sociales dans les Alpes, les chercheurs helvétiques ne se réveillant que tard pour les rejoindre. Dans les faits, parmi les auteurs anglophones cités plus haut, seuls les travaux de John Friedl – qui dépose sa thèse à Berkeley en 1971 – et ceux de John W. Cole et Eric R. Wolf au Tyrol précèdent la thèse de Bernard Crettaz, déposée à l'Université de Genève en 1974 et publiée en 1979 (Crettaz 1979a). L'auteur y propose une sociologie historique du Val d'Anniviers. Sa description de la société anniviarde du 19^{ème} siècle passe par l'analyse d'un conflit entre villages qu'il relie aux contraintes posées par un mode de vie fortement lié à la transhumance de la plaine à la montagne au long du cycle annuel. Uli Windish, sociologue lui aussi, publie sa thèse en 1976 sur le système politique villageois de Chermignon, dans la région de Crans-Montana (Windisch 1976). En fait, il semble plus approprié de parler de convergences entre recherches américaines et suisses, même si les recherches helvétiques suivantes sont un peu plus tardives : la thèse en sociologie de François Hainard (Hainard 1981) sur la « paysannerie » du Val de Travers et celle d'Yvonne Preiswerk sur les repas d'enterrements en Anniviers et aux Ormons (Preiswerk 1983).

On peut immédiatement relever les similitudes entre ces recherches suisses et celles américaines décrites ci-dessus : la concentration sur les Alpes à laquelle seul François Hainard échappe jusqu'ici et la focalisation sur le passé comme point de référence de la communauté villageoise ainsi que sur son effacement progressif.

Certes, Bernard Crettaz prend clairement ses distances par rapport à une quelconque idéalisation du passé et à une rêverie romantique sur le peuple des bergers¹². Ces constances interrogent toutefois. Les campagnes des plaines n'ont-elles donc aucun intérêt sociologique pour être ainsi boudées par les chercheurs ? Sont-elles trop proches du monde urbain ? L'argument du défaut d'exotisme peut faire sens pour une certaine ethnologie, mais les sociologues pourtant ne devraient pas être pris dans la même quête d'altérité radicale. Si un des thèmes favoris de Bernard Crettaz est bien le rapport ambigu entre le bourgeois des plaines et le berger des Alpes (Berthoud, Crettaz & Preiswerk 1991b; Crettaz 1993), il semble que lui-même et ses collègues ne se dépêchent que péniblement d'un paradigme du paysan alpin communautaire, traditionnel et inévitablement lié au passé. Comment expliquer sinon cette monomanie collective pour les villages valaisans ?

Toutefois, il faut rendre justice à ces chercheurs : leurs travaux évitent certains écueils problématiques dans les approches classiques de la société paysanne. Le cadre du village, restrictif lorsqu'il est pris comme un postulat méthodologique de départ, est dépassé, notamment par Bernard Crettaz qui s'attache justement dans sa thèse aux interactions entre trois villages (Crettaz 1979a), ou Yvonne Preiswerk qui adopte une approche comparative des repas d'enterrement entre le Val d'Anniviers catholique et Les Ormonts vaudois et protestants (Preiswerk 1980; 1983). Il faut rappeler, en comparaison, que le Groupe de Sociologie Rurale de Nanterre (Université de Paris X) est alors encore occupé par son entreprise de collection de monographies villageoises et de catalogage comparatif des « collectivités rurales françaises », sous la houlette de Henri Mendras (Mendras & Jollivet 1971). On peut se demander avec Isac Chiva, si cette démarche a un sens, si cette collectivité rurale est encore un objet réel ou s'il n'est qu'un anachronisme idéalisé à partir du village paysan du 19^{ème} siècle (Chiva 1992). Une controverse s'est d'ailleurs développée au sein même du GSR, opposant Henri Mendras et Marcel Jollivet, inspiré notamment par les approches marxistes, autour de la questions du changement dans les sociétés rurales (Bossuet 2004 ; Jollivet 2009). Le deuxième tome des « collectivités

¹² En effet le sociologue revendique explicitement le droit au changement de ce monde paysan, car ce droit lui semble en quelque sorte refusé dans un imaginaire urbain qui le cantonne au passé : « Quand je monte dans ma vallée, je ne retrouve plus les villages paisibles à l'ombre de leur clocher. (...) Eh bien! C'est tant mieux! Car ce bel autrefois n'a existé que dans l'imagination de ceux qui ont façonné la montagne à leur image, parce qu'ils ne participaient pas ou plus à sa vie. » (Crettaz 1979b : 444).

rurales françaises » qui met notamment en discussion les questions méthodologiques de la sociologie rurale sera dirigé par Marcel Jollivet seul et marquera un changement de paradigme important (Jollivet 1974). Vingt ans plus tard, Claude Grignon et Florence Weber développeront une critique plus frontale des travers de la sociologie rurale issue du GSR, en lui reprochant notamment de véhiculer une image de la paysannerie archaïque qui doit plus à une utopie communautaire – la communauté organique de Tönnies et à « *L'ordre éternel des champs* » de Maspétiol – qu'à la réalité historique (Grignon & Weber 1993 :67).

En choisissant de se tourner explicitement vers le passé pour examiner la société paysanne, Bernard Crettaz et Yvonne Preiswerk désamorcent partiellement cette critique. Toutefois, on ne peut pas parler d'une véritable remise en cause de la pertinence du concept de société paysanne. Ces auteurs helvétiques sont bien insérés dans le contexte scientifique de leur époque. À titre d'exemple, François Hainard montre quelques difficultés à se distancer clairement des modèles de paysannerie proposés par Robert Redfield et Henri Mendras lorsqu'il se penche sur la manière dont il convient de nommer les personnes qui se trouvent au centre de son travail (Hainard 1981 : 24). Pourtant, le choix de se concentrer sur une population agricole, depuis longtemps minoritaire dans le contexte local, montre en lui-même l'incompatibilité entre le modèle de la « société paysanne » – censé être un tout relativement autonome au sein d'une société englobante – et la réalité sociale observée alors.

Le village reste souvent l'échelle à laquelle travaillent les chercheurs en sciences sociales, il n'est toutefois plus l'objet central de leur démarche, même si, quelques années plus tard, Bernard Crettaz publiera un ouvrage sur Grimentz, en passant par le récit de vie de Robert Rouvinez (Crettaz 1982).

Ces recherches ont encore en commun d'être faites par des gens du lieu, de vrais autochtones. Il s'agit dans chaque cas d'une ethnographie chez « soi » : Bernard Crettaz est anniviard, François Hainard étudie les agriculteurs de son Val-de-Travers natal et Uli Windisch est né à Montana, à deux pas de Chermignon. Il ne s'agit pas ici de dénoncer cette proximité comme un défaut, mais à nouveau la constance interroge. Signifie-t-elle que seuls les chercheurs ayant au préalable une

connaissance intime du terrain rural local osaient alors – ou souhaitaient ? – s'en approcher scientifiquement ?

Décidément, la relation entre la recherche en sciences sociales et les populations agricoles est complexe. La rareté des recherches, la focalisation sur la communauté rurale alpine et les liens entre lieu de recherche et origine du chercheur sont autant d'éléments qui apparaissent comme un ensemble de symptômes, bien qu'il soit encore difficile de construire un diagnostic global solide.

Si les travaux d'ethnologues semblent absents de ce mouvement vers les campagnes amorcé dans les années 1970, il faut remarquer qu'Yvonne Preiswerk est en fait ethnologue de formation, bien que sa thèse ait été soutenue à Lyon 3 en Histoire. Elle enseignera d'ailleurs l'ethnologie à l'Université de Fribourg jusqu'à sa mort prématurée en 1999. Par ailleurs Suzanne Chappaz (dès 1976) et Pierre Rossel (dès 1974), alors doctorants de l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, sont au même moment actifs sur le terrain. Suzanne Chappaz s'intéresse au Carnaval de Brigue, Glis et Naters, dans le Haut-Valais¹³. Pierre Rossel construit sa thèse autour de la figure d'un forgeron vaudois et à son histoire de vie comme fil rouge d'une modification de la société rurale locale. Les circonstances feront qu'après une présence sur le terrain durant de nombreuses années, ils ne termineront leur thèse que dans les années 1990 (Chappaz 1995; Rossel 1990).

Du point de vue de l'enseignement universitaire, on peut signaler encore l'organisation d'exercices pratiques de recherche sur des terrains ruraux en Suisse. Les Universités romandes ainsi que celle de Berne proposent conjointement un séminaire de 3^{ème} cycle en ethnologie basé sur le vignoble du Lavaux en 1978 (Universités de Fribourg, Genève & al. 1978). L'Institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel organise en 1979 un séminaire de méthode qualitative à Rougemont, dans le Pays-d'Enhaut vaudois, animée par Françoise Lieberheer, sur des thèmes divers : stratification sociale locale, participation politique

¹³ La légitimité d'intégrer les travaux de Suzanne Chappaz au sien d'une « anthropologie rurale » peut se discuter. Cela est dû à l'ambiguïté de cette catégorie disciplinaire qui confond souvent ancrage géographique et objet de recherche (Grignon & Weber 1993). Je les mentionne ici avant tout parce qu'ils représentent une excellente ethnologie du Valais qui repose sur une approche tout autre que celle des *community studies* américaines.

des gens du lieu, relation entre tourisme et agriculture ou encore politique touristique. Cet exercice donnera lieu à une petite publication à huit voix (Goethe, Hainard, Jeannin & Lieberheer 1980), ainsi qu'à un article écrit par François Hainard (Hainard 1980).

Enfin, en 1980, la Société suisse d'ethnologie publie un numéro spécial d'*Ethnologica Helvetica* dédié à l'ethnologie de la Suisse, consacrant ainsi officiellement, la validité ethnologique du sujet pour une discipline toujours fascinée par un idéal du terrain exotique (Société suisse d'ethnologie 1980). Si l'on compare ce numéro avec sa réplique publiée dix ans plus tard (Société suisse d'ethnologie 1989/1990), on est frappé par le contraste : en 1980, l'ethnologie de la Suisse se décline sur le mode rural. On y retrouve notamment les américaines Ellen Wiegandt et Daniela Weinberg, ainsi que François Hainard. En 1989, l'ethnologie de la Suisse s'est démocratisée et urbanisée. Bien sûr, le village reste présent au cœur de quelques contributions. La vache – symbole et lien social – fait l'objet de diverses analyses et un article concerne directement le monde agricole, mais le reste des 425 pages de l'ouvrage traitent de questions telles que l'identité nationale, la migration et la naturalisation, ou encore le travail. On peut en déduire qu'après le détour par les Alpes, la recherche ethnologique est enfin parvenue à la Suisse réelle. Toutefois, en abandonnant les villages paysans et leur passé, l'anthropologie et la sociologie suisses semblent avoir partiellement déserté le terrain rural et notamment le champ agricole.

1.2.3 Une démarche et un objet qui éclatent (1980-2007)

À partir des années 1980, on peut sentir une évolution importante dans les travaux de sciences sociales sur le rural. La communauté, le village paysan, n'est plus un objet évident d'étude. Si le village demeure souvent le contexte spatial et social de la recherche, les approches des chercheurs se particularisent autour de thèmes plus ciblés, plus problématisés.

Cet effritement progressif de l'approche monographique villageoise n'est évidemment pas le propre de la socio-anthropologie rurale en Suisse. Dans ce contexte disciplinaire, on peut toutefois observer qu'il mènera à une explosion de l'objet rural et à une séparation entre le « rural » et ce qui est proprement « agricole ». La thèse de François Hainard (Hainard 1981) se situe ainsi au point de rupture. Le sociologue se confronte à la question de la définition de son objet : parle-t-il de paysans, d'agriculteurs, d'exploitants ? S'il n'enterre pas, et à raison, le qualificatif de « paysan », sa tentative de faire entrer de force ses interlocuteurs sur le terrain dans le moule théorique de la paysannerie selon Robert Redfield ne trompe pas le lecteur. Désormais, si le chercheur côtoie encore des *paysans* – étant donné qu'ils continuent à se nommer eux-mêmes et à être nommés ainsi – le contexte social pertinent n'est plus le village et les agriculteurs se rapprochent de plus en plus d'un groupe professionnel comme les autres. Si l'on s'intéresse à la vie sociale du village ou à la population rurale, les agriculteurs toujours moins nombreux, ne sont plus des interlocuteurs privilégiés. Ils sont concernés, certes, mais parmi d'autres catégories d'acteurs, tout aussi pertinentes. À titre d'exemple, les recherches de Françoise Lieberherr autour des relations homme-nature dans le contexte rural du Pays-d'Enhaut vaudois, englobe problématiques agricoles et touristiques (Lieberherr-Gardiol 1984).

Autrement dit, les transformations que les mondes ruraux ont connues au cours du 20^{ème} siècle ont entraîné une scission entre des recherches s'intéressant prioritairement aux thématiques de développement des régions marginales et d'autres qui se sont attachées à construire une étude sociologique des agriculteurs. La communauté villageoise a perdu son rôle unificateur et les recherches sur le rural

se diversifient pour offrir un paysage contrasté. Faute d'une inscription institutionnelle claire, elles se feront au gré de mandats occasionnels, de programmes nationaux de recherche¹⁴ ou encore de projets académiques isolés. Outre cet éclatement de la recherche, on peut souligner le manque d'expertise individuelle ou collective dans la compréhension des enjeux sociaux et culturels liés au monde rural. Les chercheurs qui ont pu approfondir leurs connaissances et leurs réflexions sur la durée et tout au long d'une carrière de recherche sont en effet très peu nombreux. Cette absence est encore plus flagrante si l'on considère les thématiques proprement agricoles. La rareté des recherches en sciences sociales frappe au regard de l'importance des approches techniciennes ou économistes et surprend quand on considère l'importance politique et sociale de la question agricole, telle qu'elle apparaît dans la société helvétique.

Pour présenter ici un aperçu des recherches¹⁵ qui ont été menées à ce jour, je procéderai en les regroupant par thèmes. Leur diversité est telle qu'il est en effet nécessaire de procéder par classement. J'ai fait le choix de ne pas poser de barrières disciplinaires rigides et de regrouper un large éventail d'études qui présentent un intérêt particulier pour comprendre les enjeux sociaux et culturels dans lesquels évoluent les agriculteurs suisses aujourd'hui.

1.2.3.1 Anthropologie historique de la société paysanne et travaux d'historiens

Comme l'avait entrepris Bernard Crettaz et Yvonne Preiswerk dans leurs premières recherches – et comme ils continueront de le faire (Preiswerk 1992) –, une manière de pallier l'effacement de la société paysanne est de la rechercher dans le passé.

¹⁴ On peut mentionner notamment le Programme National de Recherche 21 « Pluralisme culturel et identité nationale » qui suscitera plusieurs recherches historiques sur le mythe paysan (Droz 2004 : 14) et dans lequel s'insère également les recherches de Gérald Berthoud, Bernard Crettaz et Yvonne Preiswerk sur les liens entre modes d'élevage et identités régionales (Berthoud, Crettaz & Preiswerk 1991a).

¹⁵ Cet aperçu recouvre l'essentiel des recherches existantes, du moins pour la production francophone. Les barrières linguistiques et institutionnelles mentionnées plus haut rendent toutefois probables certaines lacunes pour la littérature germanophone.

Certaines recherches s'attachent donc à rendre compte du passé des sociétés villageoises suisses au moyen de documents ou de récits de vie de personnes à l'âge vénérable. À titre d'exemple, Thomas Antonietti a travaillé sur la division genrée du travail dans la société rurale valaisanne. Il présente la répartition des rôles dans un système « autarcique paysan » et décrit également les anciens métiers d'artisans locaux (Antonietti 1989). Plus récemment, il a dirigé la publication d'un ouvrage qui questionne le passé pastoral valaisan (Antonietti 2006). La première partie de ce document s'attache à la question du changement (*Wandel*) qui a marqué la société valaisanne, abordée principalement sous un angle historique. La deuxième partie est constituée d'extraits de textes d'auteurs (anthropologues, linguistes, géologues, administrateurs...) réunis autour du thème de « l'économie alpestre ». On y retrouve notamment un écrit de Daniela Weinberg. La troisième et dernière partie enfin s'intéresse à la culture matérielle et se termine par une analyse sur la difficile accession de la vache d'Hérens au statut de symbole cantonal et sur son utilisation publicitaire.

Je relie à ce type de démarche un mémoire de licence présenté à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel en 1992 qui s'intéressait aux récits populaires « traditionnels » sur le thème des alpages (Furrer 1992). Ce travail aborde un des objets classiques de l'étude des traditions populaires (*Volkskunde*) dont la production n'est pas systématiquement recensée ici. On trouve en effet un nombre relativement important d'articles traitant d'éléments du folklore national dans les publications de la Société Suisse des Traditions Populaires (*Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde*), à savoir la revue *Archives suisses des traditions populaires / Schweizerisches Archiv für Volkskunde* et le bulletin *Schweizer Volkskunde / Folklore suisse / Folclore svizzero*. Leurs objets – par exemple les costumes folkloriques – s'éloignent trop des thématiques abordées dans ce travail pour qu'il soit pertinent de les citer ici.

Certains historiens du 20^{ème} siècle ont réalisés des travaux importants pour les chercheurs qui s'intéressent à des thématiques agricoles actuelles en Suisse. En faisant l'histoire de l'Union Suisse des Paysans et de son fondateur Ernst Laur, Werner Baumann fournit des éléments précieux pour comprendre l'origine idéologique des représentations actuelles de l'agriculture, que celles-ci soient internes ou externes au monde agricole, (Baumann 1993). Peter Moser livre quant à

lui une analyse historique très riche de l'évolution politique, économique et culturelle de l'agriculture au cours du 20^{ème} siècle (Moser 1994b) en soulignant notamment l'ambiguïté d'une volonté commune aux élites politiques et agricoles de faire du *paysan* à la fois un entrepreneur et le porteur d'une identité nationale conservatrice. Par la suite les deux historiens seront amenés à collaborer et à approfondir l'histoire du monde agricole suisse au 20^{ème} siècle (Baumann & Moser 1999; 2007). Peter Moser sera également sollicité pour la rédaction d'ouvrages retraçant l'histoire de filières agricoles particulières : le lait (Moser & Brodbeck 2007) et les céréales (Moser 2003). De tels travaux permettent de relire sous un jour nouveau les enjeux politiques et sociaux passés et actuels en matière d'agriculture.

1.2.3.2 *Anthropologie ou sociologie des agriculteurs*

Après l'abandon des notions de « communauté » et de « société paysanne », un volet des recherches dans le domaine rural s'intéresse aux agriculteurs en tant que groupe sociologiquement pertinent, caractérisé par des spécificités socioculturelles propres.

Plusieurs auteurs se sont alors penchés sur les changements politiques, économiques et sociaux auxquels les agriculteurs se confrontent dans le présent¹⁶. Jakob Weiss a interrogé les agriculteurs zurichois dans les années 1990, lors d'une recherche menée conjointement avec Brigitte Stucki et alliant approche quantitative par questionnaire et qualitative par entretiens individuels (Stucki & Weiss 1995). Dans un ouvrage ultérieur, l'auteur développe divers thèmes déjà présents dans ce premier texte, notamment les perceptions (*Wahrnehmungen*) des agriculteurs par rapport à leur travail, à la politique agricole et aux questions environnementales (Weiss 2000). Il propose également une typologie d'agriculteurs en cinq catégories selon la relation avec l'activité agricole : « le persévérant », « le rationnel », « le

¹⁶ Précisons immédiatement que mes recherches se situent clairement dans cette mouvance.

créatif », « le pragmatique (ou indécis) » et « le sortant »¹⁷ (*ibid.* :87-101). Dans un article paru en 2004, Jakob Weiss actualise les réflexions qu'il a développées avec Brigitte Stucki et les associe à une liste de propositions pour l'avènement d'une *Agrarsoziologie* helvétique (Weiss 2004).

Du côté romand, Valérie Miéville-Ott et Yvan Droz, deux ethnologues neuchâtelois, publient un ouvrage qui dresse un état des lieux de l'agriculture romande dans le contexte de changement radical de la politique agricole (Droz & Miéville-Ott 2001). L'ouvrage réunit plusieurs recherches effectuées par les auteurs et d'autres chercheurs suisses dans la fin des années 1990. Valérie Miéville-Ott y développe notamment une analyse particulièrement éclairante des représentations du paysage et de la nature chez les agriculteurs jurassiens en lien avec l'écologisation de leur métier (Miéville-Ott 1996a; 2000; 2003). Par son ethnographie des fermes jurassiennes, Yvan Droz s'attache, pour sa part, à démontrer l'importance de « l'autoexploitation » dans le fonctionnement des exploitations (Droz 1998a; 2001; 2002). Peter Schallberger interroge les perspectives d'avenir des agriculteurs (Schallberger 2001) dans un contexte politique qui « ne menace pas seulement l'existence économique de nombreuses exploitations agricoles, mais [...] mine l'identité paysanne et la représentation que les agriculteurs se font d'eux-mêmes » (Droz & Miéville-Ott 2001 : 103). Enfin, Grégoire Mayor, spécialiste en anthropologie visuelle, revient sur la mise en image du paysan dans le cinéma suisse.

La co-écriture avec Yvan Droz du livre « *Un métier sans avenir ?* » (Droz & Forney 2007) se place dans la continuité de ce premier ouvrage. Nous y poursuivons l'analyse des politiques agricoles et de leurs conséquences sociales pour les agriculteurs romands, en nous intéressant cette fois particulièrement aux agriculteurs « en difficulté », suite à une recherche financée par l'État de Neuchâtel sur les perspectives de reconversion professionnelle des agriculteurs (Droz & Forney 2004).

Dans un registre disciplinaire différent, mais avec une même volonté de donner la parole aux agriculteurs et agricultrices, Martina Louw-Prevost a voulu définir, dans le cadre de son travail de fin d'étude à l'Institut d'économie rurale (IER) de l'école

¹⁷ Traduction personnelle de l'allemand. Les termes originaux employés par l'auteur sont respectivement : « der Beharrende », « der rationale », « der Gestaltende », « der Pragmatiker (oder Schwankende) » et « der Springer (oder Abspringer) ».

polytechnique fédérale de Zurich, quel sens les agriculteurs et agricultrices donnent à la durabilité sociale (Louw-Prevost 2007). Ce travail a le mérite de contraster avec les autres recherches menées à l'IER qui ne montrent généralement qu'un intérêt limité pour les approches qualitatives en leur préférant les analyses socio-économiques modélisées¹⁸.

Certaines recherches abordent aussi le groupe des agriculteurs suisses par des questionnements plus ciblés. La question de la transmission de l'exploitation, qui occupe notamment une place centrale dans la sociologie rurale française et qui se trouve au centre de mon mémoire de licence (Forney 2002), a été abordée récemment par Ruth Rossier, une agronome qui se consacre depuis de nombreuses années à des recherches sociologiques au sein de l'ART de Tänikon (Rossier 2006; Rossier, Felber & Mann 2007; Rossier & Wyss 2006)

Les approches en termes de genre sont devenues inévitables dans les sciences sociales. L'étude du monde agricole suisse suit heureusement cette tendance et les questions concernant la place des femmes en agriculture y prennent une place relativement importante. Dans un contexte académique, Barbara Waldis s'est penchée sur l'importance de la femme dans les exploitations de l'Entlebuch (Waldis 1987; 1989/1990) et Brigitte Stucki a consacré, suite à sa recherche commune avec Jakob Weiss, sa thèse aux « paysannes » dans le Canton de Zurich (Stucki 1998). Elle eut par ailleurs l'occasion de poursuivre ce travail dont certains résultats seront utilisés par l'OFAG dans son *Rapport agricole 2002* (OFAG 2002; Stucki 2002). Dans le cadre d'un mémoire de licence en travail social, Sandra Contzen s'est intéressée aux femmes à la tête d'une exploitation agricole, cherchant à comprendre la situation particulière de ces femmes actives dans le domaine masculin de l'agriculture (Contzen 2003). En parallèle à ces deux travaux universitaires, Valérie Ott (devenue depuis lors Miéville-Ott) a interrogé les implicites de la formation de *paysanne* fournie par les écoles d'agriculture. Cette démarche lui permet de mettre en évidence les aspects symboliques de la division genrée des tâches au sein de l'exploitation familiale et de dresser le portrait de la « paysanne idéale » véhiculé dans

¹⁸ L'antenne romande de l'IER a fermé ses portes en 2006. Les recherches qui y étaient développées témoignaient d'une sensibilité sociologique et anthropologique réelle et trop rare dans l'armada des recherches menées dans les institutions suisses liées à l'agriculture.

l'enseignement agricole (Ott 1989). Ruth Rossier s'est également penchée sur le travail féminin dans l'exploitation agricole, tout d'abord dans les années 1990 (Rossier 1993), puis lors d'une nouvelle recherche en 2005 dans laquelle elle développe une analyse en terme de rôle modèle (*role model*) sur la base de sept études de cas (Rossier 2005). Suite à une étude plus générale sur les perspectives d'avenir des jeunes agriculteurs, l'auteure a récemment consacré un article au cas des jeunes agricultrices à la tête d'une exploitation (Rossier 2009).

Les travaux de mémoires universitaires constituent une part non négligeable de la production des sciences sociales sur les questions agricoles. Joëlle Moret a consacré le sien aux comportements des agriculteurs gruérien en matière de santé. Elle prolonge son analyse en interrogeant le rapport que ces derniers entretiennent avec l'État et avec les modèles de comportements prescrits dans le registre des pratiques corporelles (Moret 2000).

Sous l'impulsion du Prof. Frédéric Chiffelle, spécialiste en géographie rurale (Chiffelle 1968) et longtemps titulaire de la chaire de géographie humaines à l'Institut de Géographie de l'Université de Neuchâtel, c'est une douzaine de mémoires de licence qui furent réalisés sur des thèmes agricoles entre 1993 et 2004¹⁹. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs été édités par l'Institut dans sa collection *Géoregard*. Isabelle Bierdermann et Anouck Moser-Blaser abordent la question du revenu agricole et de ses transformations, la première en lien avec le développement des produits dits « du terroir » et la seconde en questionnant sa diversification (Biederermann 2004; Moser-Blaser 2002). Anne Maillard-Legat se demande qui est la « femme paysanne » actuelle dans le Canton de Neuchâtel et quels sont ses rôles sur l'exploitation, son origine sociale et ses loisirs (Maillard-Legat 1999). Didier Vittoz examine les choix, les pratiques et les attitudes des agriculteurs lorsqu'ils transforment leurs bâtiments agricoles (Vittoz 1998).

¹⁹ La liste des mémoires soutenus à l'Institut de géographie de Neuchâtel est consultable sur http://www2.unine.ch/webdav/site/inst_geographie/shared/documents/administratif/listememoires.pdf (consulté le 6 novembre 2007)

1.2.3.3 *La vache comme lien social et symbole national*

La vache occupe, c'est certain, une place tout à fait particulière dans le panthéon animalier helvétique. Son omniprésence dans l'imagerie autant à usage touristique que local suffit à poser ce constat. Il est donc normal que les sciences sociales s'y soient intéressées. Dans le cadre du PNR 21, Gérald Berthoud, Yvonne Preiswerk et Bernard Crettaz examineront le lien entre identité régionale et mode d'élevage. Ils choisiront de se pencher particulièrement sur le cas de la vache d'Hérens, robuste et combative, élevée en Valais pour « le lait » et « la corne ». Ils présentent ainsi l'évolution de l'élevage de cette race bien particulière et, en parallèle, celle des combats entre « reines » qui sont depuis fort longtemps chargés d'un sens social profond (Berthoud & Kilani 1989/1990; Crettaz & Preiswerk 1986). Yvonne Preiswerk prolongera ses recherches sur la vache en s'intéressant à l'élevage en Gruyère (Preiswerk 1989/1990).

Le 700^{ème} anniversaire de la Confédération Helvétique leur donnera l'occasion de reprendre le sujet bovin « par les cornes » et de se pencher, de manière plus générale, sur la place de la vache dans l'imaginaire national suisse (Berthoud, Crettaz & al. 1991 ; Berthoud, Crettaz & Preiswerk 1991a).

Abordant le sujet par un autre angle, Katrin Oester a analysée l'imagerie publicitaire de la firme Jakob-Suchard construite autour de la célèbre Vache Milka (Oester 1989/1990). Elle met en évidence la stratégie de marketing à portée internationale qui utilise et reconstruit le mythe d'un monde alpestre idéalisé. Ce travail sera développé par l'auteure dans sa thèse de doctorat appliquant une analyse d'inspiration psychanalytique à la « rhétorique de l'imagerie nationale » (Oester 1996).

1.2.3.4 *Paysans et « identité nationale »*

Comme le montre fort bien Katrin Oester derrière la vache se cache un ensemble d'images et de représentations sur les Alpes, la campagne et le monde paysan. L'ensemble dessine les contours d'un mythe paysan qui a motivé lui aussi quelques

recherches. Annette Donnier-Troehler s'est intéressé à la mise en scène du monde paysan dans la peinture d'Albert Anker, dans un mémoire de licence à mi-chemin entre l'ethnologie et l'histoire de l'art, publié dans la série *Ethnoscope* de l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel (Donnier-Troelher 1999).

Une autre manière d'aborder les différentes images véhiculées dans la société autour des populations agricoles est de s'intéresser aux mises en scènes organisées par les agriculteurs eux-mêmes. C'est ce que fait Murielle Raemy dans son mémoire de licence en ethnologie à l'Université de Fribourg, en présentant une analyse d'« expoagricole », le pavillon agricole de l'exposition nationale EXPO 02 (Raemy 2003).

1.2.3.5 *La recherche appliquée*

Jusqu'ici, ce sont essentiellement des recherches liées à des travaux académiques ou à des Programmes Nationaux qui ont été citées. Il existe cependant un autre type de travaux. Il s'agit de recherches, souvent pluridisciplinaires, mais avec un volet social important, orientées vers l'action et l'application en matière de conseil agricole ou de développement régional. Des organismes tels Agridéa (ancien SRVA), l'Institut d'Economie Rurale de l'EPFZ qui possédait jusqu'à il y a peu une antenne romande, ou l'ART de Tänikon, développent parfois des projets qui méritent d'être mentionnés ici. À titre d'exemple, Valérie Miéville-Ott, Olivier Roque et Raphaël Lavoyer se sont intéressés et ont encadré le développement d'un réseau de vente directe de viande de bœuf de race d'Hérens, en Valais (Roque, Miéville-Ott & Lavoyer 2006). Le projet pluridisciplinaire « PASTO », visait le développement de modes de production de viande bovine articulant entretien du paysage et production de valeur ajoutée au plan local et comportait également un volet sociologique traitant de l'acceptabilité du changement de mode de production chez les éleveurs de la même race (Miéville-Ott & Hermier 2009)

En 2009, des chercheurs de deux institutions rattachées à la *Berner Fachhochschule*, Sandra Contzen et Marco Genoni pour la Haute école Suisse d'agronomie et Robert Fluder et Sarah Neukomm pour le département de Travail social (Fachbereich

Soziale Arbeit) publient un rapport sur les familles paysannes en dessous du seuil de pauvreté (Contzen, Fluder, Genoni & Neukomm 2009). Le premier objectif de cette recherche – soutenue par l’OFAG et l’USP – est de fournir des outils pour permettre un monitoring des ménages paysans ayant un revenu inférieur au minimum vital²⁰. Le résultat principal en est donc un modèle économétrique permettant de définir le seuil de pauvreté pour l’agriculture suisse. Cet outil pourra ainsi, à l’avenir, être mobilisé dans les analyses statistiques de la santé économique du secteur²¹. La première partie du rapport est toutefois plus proprement sociologique. Sur la base d’entretiens, les auteurs y développent huit études de cas de familles d’agriculteurs en difficulté économique.

Ayant pour but principal de répondre à une demande précise, émanant de partenaires impliqués, ce type de recherche se publie à travers des réseaux distincts de ceux de la recherche académique en sciences sociales. Il en résulte un certain éclatement du champ de l’anthropologie rurale qui rend plus difficile une connaissance globale de ses contours.

1.2.3.6 *Bilan*

En 1993, Claude Grignon et Florence Weber lancent une attaque en règle contre la sociologie rurale française. Les deux sociologues lui reprochent notamment une fixation obsessionnelle sur le thème de « l’adaptation du monde paysan au monde moderne » (Grignon & Weber 1993 : 69-70). Sans reprendre plus avant cet article qui eut un effet traumatisant dans le contexte français, il est évident que cette « obsession » se retrouve dans la littérature helvétique décrite dans ce chapitre. Si l’opposition entre tradition et modernité figurait déjà au centre des préoccupations des *Volkskunde* et fondait même les prémisses de la discipline, les anthropologues

²⁰ « Ziel der vorliegenden Konzeptstudie war es, solche Grundlagen zu schaffen und damit eine Basis zu legen für ein Monitoring von einkommenschwachen Bauernhaushalten, d.h. Bauernhaushalte, die unter oder knapp über dem Existenzminimum leben. » (Contzen, Fluder, Genoni & Neukomm 2009 : 6)

²¹ Selon les discussions qui ont suivi la présentation de cette recherche dans le cadre de la « Plateforme sociologie rurale » de la Société suisse d’économie et sociologie rurale, il semble que l’OFAG prévoit d’y recourir pour ses prochains rapports.

américains la reformule et la replace au centre de processus historique et sociaux plus globaux. Toutes et tous s'attachent peu ou prou à décrire la disparition de la communauté rurale paysanne et traditionnelle, ou du moins les profondes transformations qu'elle subit au contact de la « modernité ». Ce paradigme de recherche reproduit une situation d'ethnographie d'urgence, comme elle a pu être pratiquée auprès de populations amérindiennes notamment, face à leur disparition physique²². Gérald Berthoud offre une illustration de cette « conscience » de la disparition dans la chronologie de la communauté rurale qu'il réalise. Au moment où il écrit, la communauté n'est plus : son unité économique et sociale s'est défaite (Berthoud 1967).

Dans les recherches plus récentes, l'articulation du traditionnel et du moderne s'est certes modifiée. Elle s'est relativisée et débarrassée de certains jugements de valeurs implicites par un changement de vocabulaire. Il n'en reste pas moins que la question du changement social se trouve bien au cœur de plusieurs recherches et se dessine en filigrane, traversant l'ensemble du corpus et lui offrant un nouveau critère d'unité. Mon propre travail se situe d'ailleurs dans la continuité de cette tendance. Je la reprends comme un héritage plus ou moins volontaire et conscient tout en insistant sur un changement de paradigme clair : il s'agit de réfuter l'opposition simpliste entre un avant et un après, considérés comme deux états stables. Cette position sous-entend une compréhension du culturel et du social comme processus en évolution constante, où le changement doit être compris comme normalité et non comme accident.

L'étude du changement social devient ainsi le fil rouge du parcours retracé ici dans un ensemble de recherches un peu hétéroclite, regroupées sous l'appellation « sociologie rurale suisse ». De fait, certains auteurs seront peut-être surpris d'être cités dans ce chapitre, d'autres le seront de ne pas avoir été oubliés. Le souci d'appartenance ou non au champ de la « sociologie rurale » n'a d'ailleurs que peu

²² Cette disparition physique et culturelle a été décrite par des auteurs comme Pierre Clastres, pour les Indiens Guayaki du Paraguay (Clastres 1972) et a donné naissance au concept d'ethnocide (Jaulin 1972) que Pierre Clastres définit ainsi : « L'ethnocide, c'est donc la destruction systématique des modes de vie et de pensée de gens différents de ceux qui mènent cette entreprise de destruction. En somme le génocide assassine les peuples dans leur corps, l'ethnocide les tue dans leur esprit. » (Clastres 1980 : 48-9)

d'importance et de pertinence : les démarcations entre rural et urbain ont depuis longtemps été nuancées et critiquées. L'ensemble rural-agricole n'a plus de cohérence évidente. Ce champ disciplinaire n'existe d'ailleurs pas en Suisse. L'absence d'institutionnalisation réelle ou de tradition académique durable fait qu'il y a bien des pratiques de recherche et des publications assimilables à la sociologie rurale, mais qu'elles n'ont pas mené à une unification disciplinaire. Loin de prétendre poser les bases d'une « sociologie rurale suisse » réunifiée, ce chapitre a proposé un inventaire thématique faisant se rejoindre l'étude des sociétés paysannes et une sociologie des mondes agricoles actuels qui concerne plus directement mon propre travail.

L'absence d'institutionnalisation des sciences sociales rurales contraste avec l'importance politique et sociale du monde agricole en Suisse²³. Toutefois, ce phénomène remarquable évolue : une plateforme pour la sociologie rurale à l'échelle suisse a vu le jour au sein de la Société suisse d'économie et de sociologie rurales (SGA-SSE) qui a par ailleurs quitté récemment l'Académie suisse des sciences naturelles pour rejoindre celle des sciences humaines et sociales. Ce sont là deux signes qui permettent d'espérer de nouvelles dynamiques dans ce domaine de recherche. L'avenir dira toutefois s'il s'est agit des simples résultats d'une configuration momentanée dans l'horizon des recherches sur l'agriculture ou si ces deux éléments ont été les premiers pas d'une tendance durable.

²³ Pour appuyer cette idée, il suffit sans doute de rappeler que l'agriculture occupe la cinquième place dans les dépenses de la Confédération.

2 « C'est un beau métier, varié... » Ethnographie des producteurs de lait

La recherche anthropologique et sociologique auprès des populations agricoles actuelles a gagné en pertinence et en profondeur en privilégiant des approches centrées sur des problématiques spécialisées. Toutefois, force est de constater que cette réorientation a souvent eu pour conséquence un désintérêt pour le quotidien des agriculteurs ordinaires en privilégiant l'étude et l'analyse de phénomènes plus « actuels » (production biologique, tourisme rural, vente directe, etc.). Il en résulte une faible documentation ethnographique des pratiques quotidiennes des agriculteurs qui ne s'intègrent pas dans un processus d'innovation reconnu ou qui, au contraire, ne correspondent pas à l'image traditionnalisante du « paysan » (alpage, folklore, etc.).

Pourtant, ethnographier une population, c'est partir en quête de la vie quotidienne pour ensuite la questionner et tenter de mettre au jour les dynamiques sociales et les constructions culturelles qui y sont développées par des gens ordinaires. Comment, dès lors, ne pas s'attacher à donner un aperçu général du quotidien des producteurs de lait, en s'efforçant d'en rendre l'unité sans trahir la diversité foisonnante qui le caractérise ?

Variation des modes d'écritures – et donc les approches et les niveaux de généralité – est peut-être une solution pour résoudre cette tension entre diversité du réel et unification scientifique et scripturale. C'est le pari de ce chapitre consacré à une description des pratiques des producteurs de lait en Suisse romande. En effectuant ces va-et-vient entre description ethnographique et analyse socio-anthropologique, je compte proposer une image réaliste de mon terrain tout en avançant des éléments interprétatifs qui problématisent cette « réalité » ethnographique pour lui donner sens.

2.1 Produire du lait en Suisse romande

L'élevage de vaches laitières constitue le lien qui unit l'ensemble des personnes et des situations présentés ici. Toutefois, décrire par le menu le travail quotidien des producteurs de lait romands est une gageure. La multiplicité et la diversité des activités et des situations conduirait soit à un travail encyclopédique, sisyphéen, soit à une caricature aseptisée et impersonnelle, un pâle reflet de la richesse du réel.

Afin de contourner cet écueil. J'ai choisi de procéder par étapes. Je débiterai par le récit – recomposé à partir d'observations ethnographiques multiples – d'une journée dans une ferme. Certes, d'une exploitation à l'autre, du printemps à l'hiver, les variations sont infinies. Toutefois, cette première approche devrait permettre de donner une image vivante du quotidien des éleveurs romands. Dans un deuxième temps, je présenterai le fonctionnement général de la production dans une exploitation laitière. Plus schématique, cet exercice facilitera la compréhension des développements ultérieurs. Enfin, j'accorderai une attention particulière aux actrices essentielles de la production laitière : les vaches. Qui sont-elles ? Quels rapports se construisent entre l'homme et l'animal dans l'élevage laitier ? Les éléments de réponses qui peuvent être apportés à ces questions souligneront la centralité de la vache, non seulement dans le processus de production, mais également dans l'intégration sociale des éleveurs et dans la construction symbolique du métier d'éleveur.

2.1.1 *Une belle journée d'été...*

Il est près de six heures moins le quart. Il fait déjà jour en ce matin de juillet. Sur les hauts du village, deux fermes se joutent. Les fenêtres à rideaux indiquent que les appartements occupent le tiers de ces bâtiments réunissant une partie habitable et un *rural* – étable et grange – sous un même toit, comme la grande majorité des fermes romandes bâties ou rénovées au 20^{ème} siècle. Depuis la route principale, on devine qu'il s'agit de deux exploitations séparées. Chaque ferme est bordée d'une sorte de tour – le silo –, d'un hangar et d'une halle d'élevage de volaille. Cette symétrie amusante des structures indique un fonctionnement et un développement identique, mais dont l'indépendance est confirmée par la présence d'un ensemble complet de machines agricoles de chaque côté de la petite route qui relie les deux fermes.

J'approche de ma destination – la ferme de droite – et je distingue maintenant la devanture fleurie de la partie habitable. La porte de la grange est ouverte et on devine dans la pénombre un tas d'herbe fraîchement coupée qui sera bientôt distribuée aux vaches laitières. La façade du *rural*, base de brique rouge et partie supérieure en bois, est ornée de plaquettes multicolores. Certaines, jaunes et ovales, certifient la haute qualité du lait livré par l'exploitation pour une année entière. D'autres, aux formes et motifs variables mais toujours ornées de dessins de vaches, attestent de la participation à de nombreux concours d'élevage, à l'échelle régionale ou nationale. De chaque côté de la grande porte de grange en bois bruni se trouvent deux ouvertures plus étroites. Toutes deux donnent accès aux *écuries* – terme local pour l'étable – où est réuni le troupeau des laitières. Ces portes d'étable comportent deux battants superposés qui permettent, en ouvrant la partie supérieure, d'aérer tout en maintenant le passage fermé. Un vrombissement sourd m'informe que la traite a déjà commencé. Je m'approche. J'entends désormais le « tch-tac » de la machine à traire, paysage sonore si caractéristique de ce moment de la journée.

Philippe²⁴ est là, debout dans la travée, immobile. De ce côté de la grange, douze vaches attendent calmement leur tour. Nous nous saluons sans trop élever la voix. Tout est calme, malgré une activité certaine. Dans la deuxième écurie, il y a plus de mouvement et je distingue entre les vaches et à travers les *crèches* Pierre, le père, qui attache les dernières vaches rentrées du pâturage. Philippe se penche, masse la tétine de la vache noire et blanche qui se trouve devant lui. Il libère la mamelle de la *griffe*, cette espèce d'araignée à quatre pattes donc chacune suce le lait d'un trayon et qui est reliée par deux tuyaux souples aux conduites de la *traite directe*.

Philippe se saisit d'une sorte de bouteille surmonté d'un godet. Il s'en sert pour désinfecter les trayons en les enduisant d'un liquide iodé rouge-orange. Il déplace ensuite la griffe et l'installe entre deux autres vaches. Il s'assied sur sa *chaule*, le tabouret à un pied qu'il a fixé à la taille au moyen d'une sangle. Il prépare la candidate suivante, lui nettoie les trayons et en tire un peu de lait à la main. Quatre bruits de succion successifs m'indiquent qu'il a mis en place les manchons de la griffe. Il se relève et sort. Il revient avec un pot-trayeur à la main. « Celle-ci, là – dit-il en s'approchant d'une grande vache blanche avec quelques petites taches noires qui se trouve tout près de l'entrée – je l'ai piquée hier, alors je ne peux pas mettre le lait dans le tank. » Il branche un tuyau souple à la conduite d'air et un nouveau « tch-tac » commence. Une fois la griffe en place, le lait aux antibiotiques coule dans le pot. Il ne sera pas mélangé au reste de la production de ce matin : « Certains le donnent aux veaux. On a le droit, mais moi je le jette. Je pars du principe que si ce n'est pas bon pour nous... » Une fois ce lait impropre à la consommation éliminé dans la fosse à lisier, Philippe reprend le pot et va traire une *fraîche vélée*. Il y a quelques jours, cette vache a mis bas. Le colostrum, ce premier lait riche en anticorps qu'elle produit actuellement, est aussi séparé et gardé pour nourrir son veau.

Dans l'embrasure de la porte apparaît alors Françoise, la mère de Philippe. Elle me fait signe avec une main et dans l'autre tient un seau en plastique vert. Philippe y verse le colostrum. Je suis Françoise jusqu'à la chambre à lait où elle plonge un corps de chauffe électrique dans le lait pour le tempérer. Elle prépare le biberon du matin pour le nouveau-né et remplit plusieurs *bidons* jaunes pour les autres veaux.

²⁴ Les lieux et personnages de cette description sont fictifs.

Elle se dirige ensuite vers deux *igloos* blancs en matière synthétique, d'environ un mètre de large sur deux de long et un mètre trente de haut. À son approche les igloos s'animent. Les jeunes veaux qui s'y trouvent passent la tête entre les grillages qui forment un petit enclos devant l'ouverture. Ils sont frénétiques et le plus grand manque de renverser le seau qu'elle place devant lui. Françoise entre dans l'enclos du plus petit et lui donne le biberon. Le veau est encore maladroit et la tâche prend quelques temps.

Cependant, Pierre sort par l'autre porte. Il quitte l'écurie portant une griffe dans chaque main. Il a fini de traire son côté et s'en va laver le matériel de traite et enclencher le cycle de nettoyage de la machine. Je retrouve Philippe une fourche à la main, qui distribue l'herbe coupée la veille au soir. Il la répartit dans les *crèches* disposées de part et d'autre de la fourragère qui sépare symétriquement les parties de l'écurie. Puis vient le dessert. Philippe distribue à chaque vache selon ses besoins et ses mérites les compléments céréaliers qu'il puise dans un chariot bricolé par son père : « C'est bien pratique et puis un chariot comme ça, si tu l'achètes, ça vaut cher ! » Pierre racle encore les quelques bouses qui jonchent le sol derrière les vaches, dans l'écurie de gauche. Philippe déboutonne sa veste d'écurie et la pend derrière la porte.

Sans se concerter père et fils terminent leur tâche en même temps et se rejoignent devant la porte de la maison. Il est bientôt huit heures. C'est l'heure du petit-déjeuner. Pierre rejoint Françoise dans leur appartement à l'étage et j'accompagne Philippe dans la cuisine du rez-de-chaussée. Nous y retrouvons son épouse Isabelle qui a mis la table, et leurs deux enfants, Alexandre et Julie, encore en pyjama. Pain mi-blanc, beurre et confiture faite maison accompagnent le cacao de Pierre et des enfants et le café que nous partageons avec Isabelle. La cuisine est grande et a été refaite il y a quelques années. Le bois clair lui donne un aspect chaleureux. Isabelle est pressée. Elle avale rapidement son pain, embrasse les enfants et sort. C'est jeudi et elle travaille à la pharmacie du village voisin. Quelques minutes plus tard, Françoise ouvre la porte de la cuisine et appelle : « Alexandre, Julie, vous montez chez grand-maman maintenant. » Philippe et moi discutons un peu de la météo, puis du travail d'Isabelle. « Il ne serait pas indispensable, mais ça aide et puis elle y tenait... »

Lorsque nous sortons, Pierre a déjà détaché les vaches qui s'éloignent lentement dans le pâturage attendant à la ferme. Il attèle la *pirouette* à un petit tracteur rouge, sans cabine, qui semble avoir déjà vu bien des saisons. Il ira tourner le foin fauché hier, dès que ce sera bien *essuyé*, c'est-à-dire dès que le peu de rosée de ce matin d'été se sera évaporé. Philippe est monté dans un autre tracteur, bien plus grand et plus récent ; il manœuvre pour accrocher la *rotative* à l'avant. Il semble content. La date est arrivée et il fait beau : il pourra enfin faucher la *PI*, cette prairie laissée à elle-même depuis l'hiver selon les directives de la politique agricole. « Ça ne fera pas du beau foin, ça c'est sûr. Mais si on peut bien le sécher, il ira pour les génisses. Elles ont le temps de manger ça ! »

La jeep passe derrière nous avec Pierre au volant. Le manche d'un maillet et trois piquets de bois dépassent du coffre. Il part pour un pâturage éloigné de la ferme, refaire un coin de clôture pour les génisses, en attendant que le soleil fasse son travail et sèche le foin. Il en profitera pour surveiller l'une d'elle qui devrait bientôt être en chaleur et qu'il faudra inséminer. Les enfants jouent devant la ferme. Alexandre chevauche son *John Deere* à pédales et Julie suit sa grand-mère dans la cour. La machine est prête. Le tracteur gronde et nous partons. En jetant un dernier coup d'œil à la ferme, je vois Françoise entrer dans la halle à poulets pour le contrôle quotidien. La parcelle de *PI* est pentue et accidentée. La fauche n'est pas aisée et prend du temps. Assis sur un petit siège d'appoint à côté du conducteur je me cramponne tout en discutant. Le temps s'écoule lentement dans le va-et-vient du tracteur. Philippe est satisfait, le temps sec et le petit vent chaud qui s'est levé finiront de sécher rapidement ce foin déjà bien jaune et, comme convenu, il pourra faire venir Gérard, un voisin bien équipé en matériel neuf, pour le mettre en rouleau.

Nous prenons le repas de midi dans la cuisine de Françoise et Pierre, en compagnie des enfants. Isabelle ne rentre pas avant ce soir. Les assiettes sont rapidement vidées. Il fait beau et il n'y pas de temps à perdre, d'autant plus que le marchand va passer pour emporter une génisse : « C'est la fille de Camargue, celle que j'avais mené à la "Junior expo". Ça m'embête un peu, mais on n'a plus trop de place et puis, il faut savoir vendre aussi des bonnes si tu veux que le marchand revienne. » Il est plus de quatorze heures quand la génisse est chargée dans la remorque du marchand de bétail. L'affaire avait déjà été discutée et le paiement s'est fait cash.

Juste le temps de passer la pirouette avant que n'arrive l'heure de la traite et que reprenne le bal des griffes sur un rythme de « tch-tac ».

2.1.2 De la terre au lait

Pour produire du lait en Suisse romande, il faut des terres agricoles, une ferme et des vaches. Ces ingrédients constituent le socle sur lequel se développeront toutes les activités de production.

Les terres sont, pour une bonne part, acquises au sein de la famille, héritées ou achetées aux parents. Ces parcelles dont l'éleveur est propriétaire sont souvent situées à proximité de la ferme. Elles constituent un noyau stable qui peut s'agrandir lorsqu'il y a possibilité d'acheter de nouvelles parcelles. Le reste des terres est loué. Le propriétaire peut être un particulier qui en a hérité d'un parent agriculteur ou une instance publique, commune ou canton. Précisons que le droit foncier rural interdit en Suisse l'acquisition de terres agricoles (selon un zonage définissant l'affectation du sol) par des non-agriculteurs²⁵, afin de limiter les risques de spéculation. Les baux de location sont généralement stables et renouvelés à leur échéance en faveur de leur locataire ou de son successeur. Cependant, le risque demeure pour l'agriculteur de perdre une partie des terres qu'il exploite, si le propriétaire en décide ainsi. Une telle perte serait lourde de conséquences. Toutefois, les terres louées par un agriculteur sont souvent divisées en parcelles relativement petites qui appartiennent à des propriétaires différents, ce qui limite la dépendance de l'agriculteur à chaque propriétaire²⁶.

Les différentes parcelles se répartissent en trois types, selon leurs qualités (fertilité, déclivité, éloignement) et selon les besoins de l'exploitation. Premièrement, les pâturages servent à nourrir le bétail pendant la belle saison. Les meilleurs sont gardés pour les laitières et le jeune bétail se contente généralement de côtes plus *maigres* et éloignées de la ferme. Les prés servent à produire le foin, le regain²⁷ et

²⁵ La Loi sur le droit foncier rural soumet à autorisation l'acquisition d'immeubles (et donc de terres) agricoles. Celle-ci est refusée notamment lorsque « l'acquéreur n'est pas exploitant à titre personnel » (LDFR art. 63 al. 1a).

²⁶ Les fermiers – agriculteurs qui ne sont pas propriétaires de leur exploitation, mais la louent intégralement – sont largement minoritaires en Suisse romande.

²⁷ Le foin est l'herbe séchée à la première fauche du printemps. Les récoltes des coupes suivantes sont appelées regain. Certains régionalismes existent encore. A titre d'exemple, la troisième coupe porte le nom de *reguinet* dans le Canton de Neuchâtel. Le foin est plus fibreux et grossier. Le regain est

éventuellement l'*ensilage* d'herbe pour nourrir le bétail à la mauvaise saison. Ils sont fauchés à plusieurs reprises du printemps à l'automne. Parfois, on y met également à pâturer des bêtes à l'automne. Enfin les cultures, généralement céréalières, constituent le dernier type de parcelles. Il s'agit généralement de variétés fourragères, souvent du maïs, certaines variétés d'orge ou du triticale, qui contribuent à l'alimentation du bétail. En plaine, il est toutefois possible de développer d'autres types de cultures : céréales fourragères, oléagineux, betteraves sucrières, etc. Les céréales fourragères sont généralement moissonnées et acheminées vers un moulin pour y être transformées en *concentré*. Une partie du maïs, par contre, est consommé frais et vert par les vaches à l'automne. Le reste est ensuite ensilé pour l'hiver.

Parmi les prés de fauche, les *prairies artificielles* sont de véritables cultures d'herbe. Ensemencées avec des variétés d'herbage sélectionnées pour leurs qualités nutritives, elles s'intègrent dans un système d'assolement et sont labourées régulièrement – souvent tous les trois ans – pour être réensemencées soit en prairie, l'herbage s'étant abâtardi avec le temps, soit en une culture pratiquée sur l'exploitation, selon un plan défini de rotation. Ce dernier point illustre bien le fait que les trois types de parcelles sont perméables.

Il existe un quatrième type de parcelle, un peu particulier, car il n'est lié qu'indirectement à la production laitière : les surfaces de compensation écologique (SCE). La politique agricole prévoit le versement par la Confédération de paiements directs à toute exploitation qui suit un mode de production « intégrée » exigeant notamment de consacrer un minimum de 7 % des surfaces agricoles à de telles SCE. Ainsi, s'il veut bénéficier des aides étatiques vitales, un producteur de lait doit choisir entre différent type de pratiques écologiques²⁸ à appliquer sur certaines de ses parcelles. Le plus fréquemment, il s'agit de prairies fauchées tardivement, mais un catalogue varié existe allant du *pâturage extensif* à la *jachère florale*, réservée à la plaine. Outre permettre l'accès aux paiements directs généraux, ces parcelles

généralement distribué de préférence aux laitières en raison de ses qualités nutritives et de son appétence supérieures.

²⁸ Généralement les apports d'engrais sont interdits ou fortement limités, de même que les traitements chimiques. Les pratiques de friche ou de fauche tardive permettent le développement de la flore et fournissent des habitats précieux pour la faune.

donnent droit à des paiements écologiques spécifiques dont le montant est tributaire du type de SCE pratiqué. L'ensemble des paiements directs touchés annuellement par une exploitation agricole en suisse dépasse les 40'000 francs. Il ne s'agit donc pas d'un détail²⁹.

Une terre agricole doit, selon les préceptes agronomiques, être nourrie et soignée. L'essentiel des engrais utilisés dans la production laitière sont des engrais *de ferme* ; le fumier et le lisier produit en profusion par les vaches. Épandre du fumier ou du purin répond à une double nécessité : enrichir les sols et se débarrasser de cette production encombrante. Des engrais chimiques sont aussi utilisés, mais dans des proportions moindres. L'usage des engrais de ferme et chimique est par ailleurs réglementé. Les traitements phytosanitaires sont eux aussi contrôlés et limités. Généralement peu utilisés sur les herbages, ils se concentrent sur les cultures. Dans les pâturages et certaines prairies, l'éleveur traite *plante par plante* les espèces végétales nuisibles (essentiellement chardons et rumex), vaporisant manuellement les herbicides appropriés. Un traitement mécanisé est soumis à une autorisation qui n'est accordée que dans les cas d'envahissement.

Les vaches ont certes besoin d'être nourries, mais également logées. Une exploitation laitière comprend donc plusieurs bâtiments pour abriter le bétail, les machines et les réserves de fourrage. Si les anciennes fermes réunissent sous un même toit parties habitables et agricoles, ce n'est plus le cas des constructions récentes. Les nouvelles étables sont indépendantes, de grande taille, et leur conception répond simultanément à des soucis d'efficacité et d'économie.

Le bâtiment agricole comprend deux espaces principaux. L'endroit où se tiennent les bêtes, appelé *écurie*, et celui où est stocké le fourrage, composé de la grange et de la fourragère. À cela s'ajoute une chambre à lait qui contient la machine à traire et souvent le tank réfrigérant qui recueille le produit de la dernière traite. Dans les nouvelles constructions, on trouve également une salle de traite et un bureau. La présence de la salle de traite est liée à la *stabulation libre*, mode particulier de garde du bétail sans système d'attache. Les vaches déambulent librement dans l'espace

²⁹ Je reviendrai plus en détail sur les paiements directs et leur importance dans l'équilibre financier des exploitations au chapitre 5.5.2 (p. 332-338).

qui leur est réservé et disposent de *logettes* pour le repos. Matin et soir, elles sont dirigées vers la salle de traite et l'installation de traite fixe. Ce système, promu par les autorités, parce que plus respectueux du bien-être animal et plus rationnel économiquement, tend à se généraliser et est systématiquement choisi pour les nouvelles constructions. Il remplace ainsi progressivement la *stabulation entravée* dans laquelle les vaches sont attachées au moyen d'un collier à une place fixe pour toute la durée de leur passage à l'étable, ce qui varie de quelques heures en été à plusieurs jours en hiver.

Outre l'*écurie* principale, une exploitation compte souvent d'autres bâtiments secondaires. Le jeune bétail peut être gardé dans une seconde étable, plus petite, parfois une ancienne ferme achetée ou louée à cet effet. Un hangar accueille les machines agricoles ou une partie des réserves de fourrage.

Une fois nourries et abritées, les vaches nécessitent encore une série de soins. Il faut par exemple maintenir leur couche propre et en renouveler la litière. Les laitières sont réputées avoir la santé délicate. Cela implique des visites régulières du vétérinaire et des soins à administrer fréquemment. L'éleveur doit également repérer les chaleurs des bêtes avant d'appeler l'inséminateur qui administrera à la future mère la *dose* sélectionnée, afin qu'elle puisse porter un veau et commencer un nouveau cycle de lactation.

Les vaches laitières sont exigeantes sur le plan de la nourriture. En plus des fourrages produits sur l'exploitation, leur ration quotidienne comprend généralement des éléments achetés : compléments céréaliers, luzerne, etc. Il s'agit principalement d'équilibrer leur alimentation en apports de glucides, protéines et fibres. Si le lait est livré à une fromagerie, l'éleveur ne pourra pas donner d'ensilage à ses vaches, quel qu'il soit (herbe, maïs, orge de printemps...). Cette limitation représente une réelle contrainte dans la gestion du fourrage et engendre des coûts supplémentaires compensés par un prix du lait plus élevé.

Une fois ces exigences satisfaites, il faut encore traire son troupeau de vaches deux fois par jour. Une bonne vache laitière produit 7'000 à 8'000 kg³⁰ de lait par an, parfois plus. L'ensemble de la production annuelle sur une exploitation varie considérablement, de 100'000 à plus de 300'000 kg. Sa vente constitue l'unique revenu de l'ensemble du processus de production. Autant dire que la moindre variation du prix du lait a des conséquences directes sur l'équilibre financier de l'exploitation.

³⁰ Dans le milieu agricole, les quantités de lait sont généralement exprimées en kilogrammes et non en litres. Toutefois, un kilogramme de lait équivaut approximativement à un litre.

2.1.3 *La vache au cœur*

Le lait est le principal produit à sortir d'une exploitation laitière. Il est donc évident que les bovins occupent une place centrale dans l'activité quotidienne. Bien sûr, il y a les soins directs au bétail, mais c'est finalement l'ensemble des tâches agricoles qui participent à la production laitière. Grâce à cette activité d'élevage, c'est tout un réseau de relations sociales qui se construit. Il relie les éleveurs entre eux, mais aussi avec des institutions à différentes échelles, tant locales que nationales. La vache est au centre de l'exploitation laitière en tant qu'unité de production et en tant qu'unité sociale. De ce fait, outre occuper l'éleveur quotidiennement, la vache joue un rôle déterminant dans la construction du statut de l'éleveur et dans la définition de son métier. Je consacre donc ce court chapitre à certains aspects de ce noble animal et à ce qu'il nous dit des éleveurs laitiers romands aujourd'hui.

2.1.3.1 *Couleurs et formes*

Une exploitation laitière de taille moyenne en Suisse romande compte entre 25 et 35 vaches adultes et environ autant de têtes de jeune bétail pour la relève. Le troupeau se compose en principe d'individus d'une seule race qui définit l'affiliation de l'éleveur à une fédération d'élevage correspondante. Les exceptions sont toutefois assez fréquentes et il n'est pas rare de trouver dans une étable laitière plusieurs bêtes de race à viande, pour l'engraissement, ou l'une ou l'autre laitière ressortissante d'une autre race.

Les deux races largement majoritaires dans l'élevage romand sont la Holstein et la Red Holstein. Races laitières par excellence, devenues internationales, elles ont remplacé, durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, les races régionales tout en conservant leurs couleurs. La transition s'est faite en important des taureaux et des semences d'Outre-Atlantique. Ainsi, la Fribourgeoise noire et blanche a été mélangée à la Holstein pour palier une tare congénitale et a aujourd'hui disparu en

tant que race. La Simmental, elle, existe toujours et est encore fortement présente dans le canton de Berne notamment³¹. En Suisse romande, elle a été remplacée progressivement, toujours par mélange, par la Red Holstein, tachetée rouge comme elle. Dans le langage local, il est fréquent de distinguer simplement les *rouges* et les *noires*³².

Pour l'œil du profane, c'est bien la couleur de la robe qui permet de distinguer les deux races qui sont, pour le reste bien proches l'une de l'autre³³. Ce sont des bêtes fines et de haute stature. Leurs membres sont minces, leur silhouette plutôt osseuse. Certains les qualifieraient de maigres. Cette absence de graisse et le peu de chair témoigne toutefois de leur nature d'excellente laitière qui se révèle pleinement dans le volume d'une mamelle imposante. Une « belle grosse tétine » donc, mais point de corne. En effet, il est d'usage d'écorner les jeunes veaux des deux races. Les raisons évoquées sont avant tout d'ordre sécuritaire : lorsque l'agriculteur travaille à proximité du bétail, un coup de tête accidentel perd ainsi une grande part de sa dangerosité. De même, lorsque les bêtes se trouvent en contact, les risques de blessures graves sont largement évités. Ces arguments ont leur part de vérité, mais ne suffisent pas à expliquer les pratiques. Les éleveurs de Simmental par exemple laissent toujours les cornes à leur vaches sans que cela ne semblent poser un problème fondamental de sécurité aux bêtes et aux hommes. D'ailleurs certains éleveurs possédant des Red Holstein font de même³⁴.

Les deux races, *Holstein* et *Red Holstein*, sont parmi les plus performantes et les plus productives sur le plan mondial. Au travers des générations, les éleveurs et les

³¹ L'exode d'éleveurs bernois mennonites qui emporteront une partie de leur bétail Simmental vers la principauté de Montbéliard au 18^{ème} siècle donnera naissance à une nouvelle race : la Montbéliarde (Jacques 1994 : 33-38). Celle-ci s'est bien ancrée dans le Jura français, au point de devenir la race exclusive pour la production du Comté.

³² Les deux races sont intégrées à deux fédérations d'élevage distinctes, La Fédération suisse d'élevage Holstein (Holstein Switzerland) et la Fédération Suisse d'élevage de la Tachetée Rouge (FSTR) qui réunit avant tout Simmental et Red Holstein, mais également Swiss Fleckvieh (« Tacheté rouge », sorte d'entre-deux races), Montbéliarde et même certains éleveurs d'Holstein.

³³ J'ai même recueilli le récit d'un éleveur qui est passé progressivement d'une race à l'autre sans acheter une seule vache. L'insémination a suffi au changement.

³⁴ Une « noire » avec des cornes apparaît généralement comme une excentricité, même si la Noire fribourgeoise s'élevait auparavant avec les cornes, tout comme la Simmental. La continuité institutionnelle et génétique existant entre Red Holstein, Tachetée Rouge et Simmental rend sans doute la présence de cornes plus tolérable chez les Red Holstein que chez les Holstein noires et blanches.

instituts d'élevage de divers pays les ont forgées et perfectionnées par sélection génétique dans ce but précis. C'est cette destinée de laitière qu'évoque cet éleveur :

Pour certains, une vache en dessous de 10'000 [kg], c'est une vache qui n'est pas productive, qui ne sert à rien. Et pour d'autre plus que 6'000 ça ne sert à rien non plus. Moi, j'ai un milieu. Je me dis que si tu veux avoir 5'000 kg de lait, il ne faut pas garder des Holstein, il faut garder des Simmental, des vaches qui te rapporteront aussi sur le poids [de viande] quand il faut les tuer. Tandis que nous, avec des Holstein, il faut quand même viser un peu plus haut, autrement ce n'est pas logique. C'est une race laitière... Si tu veux viser 10'000 avec cette race, ça ira aussi.

Chefs-d'œuvre pour certains, « usines à lait » pour d'autres, ces animaux sont marqués au plus profond de leur corps par les objectifs modernes de productivité et de performance. Les cornes d'une telle vache n'ont aucune fonction utile. Brûler les racines des cornes chez les jeunes veaux devient alors marquage, emprunte finale de l'homme sur l'animal qui scelle sa domestication et son intégration au projet productif. Cette intervention supplémentaire sur le corps de l'animal revêt donc également une dimension symbolique qui participe de la logique de contrôle des corps dans un but d'efficacité qui caractérise l'esprit moderne (Foucault 2007 [1975]).

Les vaches que j'ai rencontrées étaient donc le produit d'un effort de perfectionnement de longue haleine, selon des normes économiques et productives. Avec le grossissement des troupeaux, la spécialisation des exploitations et leur intégration à des filières industrielles, cette transformation de la vache caractérise l'intensification de l'élevage au 20^{ème} siècle. Celle-ci aurait mené, pour certains, à une « désymbolisation » de l'animal et la disparition des noms des vaches en constituerait la marque révélatrice (Prével 2007 : 25). La situation des vaches dans les exploitations laitières romandes laisse penser que les choses sont passablement plus complexes. Pour reprendre la question du nom, toutes en ont un qui leur est donné à la naissance et figure dans le *herd book* de la fédération d'élevage. Selon mes observations, la plupart des éleveurs ne mémorisent pas l'ensemble des noms de leurs vaches et ceux-ci sont généralement peu utilisés. Les éleveurs n'identifient pas moins individuellement chacune de leurs bêtes et en connaissent les caractéristiques et l'histoire. La grande majorité des vaches présentes sur une exploitation y sont nées, de même que leur mère et grand-mère. Elles font partie du

troupeau qui est à la fois l'outil et le fruit du travail de plusieurs générations d'éleveurs. Si l'intensification de l'élevage a profondément modifié le rapport homme-animal, il n'a pas réduit les vaches à l'état de machines à produire du lait anonymes. Comme le disait un éleveur fribourgeois : « *Une vache est une petite usine à lait, mais ce n'est pas une machine quand-même.* » Les capacités productives des laitières d'aujourd'hui suscitent l'admiration et le respect chez les éleveurs :

*Tu sais combien de sang doit passer par la tétine pour faire un litre de lait ?
Trois cents litres ! Avec une matière noble comme le lait, avec tout ce qu'il y a dedans, tu vois ce qu'elles doivent tirer pour faire un litre ! Celle-là elle produit 40-45 litres [par jour] !*

Les éleveurs romands rencontrés ont été clairement pris dans le processus d'intensification du 20^{ème} siècle et n'ont rien des petits bouviers jouant du flûteau près des vaches au pré, tout droit sortis d'un livre d'antan. Cela n'empêche pas, que, lorsqu'ils parlent de vaches, quelque chose s'illumine en eux, qui exprime bien une forme d'affection.

2.1.3.2 *Amour du bétail, amour du métier*

Lorsque l'on interroge un jeune éleveur sur les raisons qui l'ont poussé à se lancer dans cette profession, la réponse est le plus souvent liée à un amour du métier et des vaches, indissociable :

D'ailleurs, je ne sais pas ce que je ferais, si je devais faire autre chose. Moi, il me faut des vaches et... il me faut faire paysan ! C'est comme ça. Comme il y en a qui ne peuvent rien faire d'autre que dessinateur, ou autre chose. Moi, c'est mon métier. C'est ce qu'on aime quoi.

Le métier d'agriculteur semble s'être imposé comme une évidence, une « vocation » (Bessière 2003 ; Droz 2002), depuis le plus jeune âge. Être avec des vaches, « *faire paysan* »... Dans les régions où l'élevage est prédominant, le lien entre la passion pour le bétail et l'attachement au métier est explicitement fait, notamment par la comparaison avec « *la plaine* », ce pays de céréales qui a perdu ses vaches : sans l'amour des bêtes, les jeunes quittent la profession et le domaine familial, alors

qu'« ici » les jeunes sont des *mordus*. Ainsi, il serait beaucoup plus facile de trouver des terres « *en bas* » : sans les vaches, le lien au domaine et aux terres serait moins fort et les gens vendraient.

Les termes employés par les éleveurs pour parler de leur métier et de leurs vaches renvoient bien à une forme d'amour, de passion, ou du moins d'attachement sentimental fort. Un jeune agriculteur fribourgeois, passionné d'élevage, parle même de la nécessité de laisser parfois ses sentiments de côté :

Même si on est attaché, c'est quand même des bêtes... on n'est pas marié avec les vaches. Si tu as la plus belle vache du monde et qu'elle gagne une expo, alors il y aura des acheteurs. Vends-la et tu pourras t'acheter d'autres choses.

« *On est attaché* », certes, mais il ne faut pas s'y tromper. La relation entre un éleveur et ses vaches n'est pas faite que de tendresse. Bien peu d'effusions en fait. Une tape amicale sur la croupe, gratter le dos à la racine de la queue ou des cornes, une caresse franche, voire un peu rude sur le flanc, sont autant de gestes d'affection réelle, mais tout en discrétion et en pudeur.

L'éleveur parle aussi à ses vaches. Pas de grands discours évidemment, mais des injonctions, remontrances ou félicitations. Dans le travail quotidien de l'écurie, les interjections – « *Avance !* », « *Pousse-toi !* », et autres « *Hue !* » – sont fréquentes pour faire réagir une bête placide qui n'a pas anticipé la volonté de son maître. Mais les paroles adressées au bétail sont parfois plus élaborées et les éleveurs prennent parfois des allures d'éducateurs. « *Non mais ! Tu es mal élevée toi pour finir ! Une vieille comme toi...* », dira l'un d'eux sur un ton de reproche à une vache qui a fait tombé deux fois de suite la griffe de la machine à traire suspendue à ses mamelles. L'absence de paroles adressées à d'autres animaux présents sur l'exploitation, comme les porcs ou les volailles, révèle par contraste le statut particulier de la vache dans l'exploitation laitière. Ce statut s'approche de celui d'animal de compagnie, tout en restant pris dans les règles économiques de la production.

La vache est un *animal de rente*, son élevage a pour but une production et une rentabilité – même relative – sur le plan économique. Le rapport entre un éleveur et ses bêtes se construit dans cette finalité. S'il s'agit bien d'une « relation affective »

(Droz & Miéville-Ott 2001 : 31), cette affectivité n'en est qu'un aspect. Un éleveur doit être également froid, calculateur, utilitariste. « *Vends-là !* » Il faut savoir se séparer d'une excellente bête quand c'est le moment de la vendre, tout comme il faut savoir condamner celle qui ne répond plus au standard de rentabilité. Une vache trop souvent malade ou dont la mamelle est trop abimée sera amenée aux abattoirs et tuée. La sentence de mort n'est certes pas prononcée de gaîté de cœur, mais elle fait partie du fonctionnement normal de l'exploitation : « *Celle-là je vais lui couper la tête* ». L'expression – imagée, car l'éleveur n'abat pas lui-même l'animal et les têtes ne sont coupées qu'une fois les bêtes mortes – est certes violente, mais elle est dite sans trace d'émotion. Le cycle de l'élevage intègre obligatoirement des mises à mort régulières, que ce soit celles des veaux mâles, ou occasionnellement d'une génisse, engraisés expressément pour la viande ou celles des vaches en fin de carrière. La mort n'est pas un drame, elle produit de la valeur économique – par la vente de la viande – et symbolique, en transformant l'animal en nourriture, fondement de la vie.

Cette inéluctabilité de la mise à mort, participe sans doute à limiter l'attachement à une vache individuelle. L'éleveur tient avant tout à son troupeau, dont la qualité est le fruit d'un travail de sélection inlassable et d'investissements personnels et financiers sur plusieurs générations. En ce sens les liens affectifs sont collectifs. Un éleveur vaudois, qui pratique pourtant régulièrement le commerce de bétail, explicitait clairement cette idée :

Moi, ce que j'aime bien, c'est trafiquer les vaches, c'est... prendre ces bête au licol, les amener là... De temps en temps gagner quelque chose dessus... C'est ça que j'aime. Mais j'aime bien mon troupeau, comme mon troupeau. Je n'ai pas envie de le disséminer. Même s'il y a un marchand qui vient aujourd'hui et qu'il me dit : « Je t'en achète cinq »... Et puis retourner en acheter cinq ailleurs pour remplacer : non. Un, l'autre jour, il en voulait une... Moi, je lui en ai pris deux pour tuer et il en voulait une pour remplacer. Mais je ne lui ai pas dit : « J'en ai une chez moi. » J'aurais pu lui vendre une des miennes, mais non.

Dans le même sens, le récit d'anciens éleveurs, qui ont abandonné l'agriculture pour une autre profession, accorde souvent une place particulière au départ du troupeau et à leurs sentiments devant l'étable soudainement silencieuse et vide :

Des regrets au début, je n'ai pas eu le temps. J'avais tellement de boulot là, au mois de septembre, quand on a fait [la vente]... Il y a juste janvier-février qu'il y avait moins de boulot... Sans ça, on n'a pas eu le temps d'y penser. Il y a quand même le jour où les vaches sont parties. Il y avait quand même un petit pincement : voir toutes les vaches qui partent d'un coup... Après il y a l'écurie vide... C'est clair que ça fait un coup !

Amour du métier et amour du bétail se rejoignent à nouveau et pour la bonne raison que le troupeau est le cœur de l'exploitation. C'est lui qui lui donne son rythme, c'est lui la raison des activités auxquelles se consacrent les éleveurs tout au long de l'année.

2.1.3.3 L'alpha et l'oméga de l'activité à la ferme

Une exploitation familiale, de taille moyenne, compte environ une soixantaine de têtes de bétail. Les bêtes sont réparties en lots, en fonction de leur âge essentiellement : les vaches laitières sont logées généralement dans le bâtiment principal. Les génisses, jeunes vaches n'ayant pas encore porté de veau, sont gardées séparément, dans le même bâtiment lorsque c'est possible, mais aussi parfois dans une étable relativement éloignée. Cet éloignement est possible, car le jeune bétail ne nécessite que peu de soins. En leur compagnie, on trouve fréquemment les *taries*, ces laitières qui ont terminé une lactation et qui se préparent à vêler à nouveau³⁵. Les plus jeunes veaux, quant à eux, sont encore nourris au lait et demeurent donc à proximité du troupeau des laitières. Ce dernier lot, celui des veaux, est généralement le seul à compter des mâles. Ce sont des veaux nés sur l'exploitation qui la quitteront assez rapidement. Ils seront vendus à un marchand qui les écoulera auprès d'engraisateurs, à moins que l'éleveur ne choisisse de les engraisser lui-même. Il est rare de trouver un taureau reproducteur dans les exploitations laitières. La plupart des éleveurs recourent plutôt à l'insémination

³⁵ Une vache, pour donner du lait, doit porter régulièrement un veau. En fin de gestation, l'éleveur tarit l'animal qui change pour une période transitoire de groupe et d'affouragement. Elle ne rejoint généralement le troupeau des laitières que peu avant la mise-bas.

artificielle qui permet un choix précis des qualités du reproducteur dans le but d'améliorer la descendance.

Des trois, le lot des vaches laitières est celui qui constitue le véritable cœur de l'exploitation. Sur le plan de l'espace premièrement, la présence du troupeau des vaches laitières fait de l'étable le centre de l'exploitation. Ce sera généralement le bâtiment le mieux entretenu et le mieux équipé, notamment pour la traite, mais aussi pour l'évacuation des effluents (fumier ou lisier). Il comprend tout l'appareillage nécessaire au soin des bêtes, mais aussi l'essentiel des réserves de fourrage. Les tracteurs et les machines les plus fréquemment utilisées seront stationnés à proximité. Mais le troupeau laitier est avant tout le centre de l'activité quotidienne sur l'exploitation.

Parmi ces tâches quotidiennes, on trouve évidemment les deux traites, l'affouragement des différents lots de bétail, le nourrissage des veaux, les soins vétérinaires, sans oublier le contrôle de la santé des bêtes et des chaleurs. Ce dernier point est crucial, car il amorce le cycle de production d'une vache. Détecter à temps les chaleurs d'une bête qui doit être inséminée est la condition pour qu'elle puisse devenir portante et entamer une nouvelle lactation. Les manquer oblige à attendre trois semaines, selon le rythme naturel du cycle reproductif de la vache. Trois semaines peuvent sembler un moindre mal, mais économiquement elles représentent une période durant laquelle la bête coûtera – elle occupe une place et mange – et ne produira pas ou peu (étant en fin de lactation). Il est normal de manquer l'une ou l'autre chaleur et de devoir parfois inséminer à plusieurs reprises une bête pour qu'elle « *prenne* ». Toutefois une trop haute fréquence de ce genre d'incident peut diminuer significativement la rentabilité de l'élevage. Avec les contributions fédérales, la vente de lait est bien la source principale de financement pour l'entreprise agricole et pour la famille qui en vit. L'herbe, le foin, l'ensilage d'herbe et le maïs constituent la base de l'alimentation du troupeau. Les céréales, lorsqu'il y en a, sont généralement fourragères. Elles fournissent un complément énergétique pour les bovins, après un passage au moulin, et une partie de la paille pour les laitières. Ainsi, l'essentiel des activités développées sur l'exploitation – hormis l'une ou l'autre production annexe indépendante – n'ont d'autre finalité que de permettre l'élevage et la production laitière et ne produisent pas de revenu en eux-

mêmes. Les éleveurs romands, surtout en altitude, pratiquent généralement la « monoculture de la vache » (Droz 1998a).

Cette centralité agronomique et économique de la vache va de pair avec son importance sociale. Autour de la vache et des activités liées à son élevage se tisse un ensemble de relations et d'appartenances qui ancre l'éleveur dans son groupe professionnel : visites de représentants commerciaux, participations à des concours, affiliations à différents groupements professionnels (syndicat de laiterie, syndicat d'élevage, etc.). Sur un plan régional, cet entrelacs de relations produit un niveau d'interconnaissance fort entre éleveurs. Ainsi, une discussion entre un éleveur et un *ongleur*³⁶ dessinait un parcours de fermes en fermes dans un rayon d'au moins 50 km, les deux interlocuteurs semblant à chaque fois identifier personnellement les individus dont il était question. Les visites de représentants commerciaux itinérants approvisionnant l'exploitation en différents produits (concentrés céréaliers, produits de nettoyages ou phytosanitaires, etc.) sont également l'occasion d'échanger des nouvelles au sujet de collègues et d'événements particuliers.

Un éleveur laitier participe à différents groupes professionnels. Si le tissu associatif agricole local a perdu de l'importance, il n'existe pas moins encore et représente un lieu de sociabilité important entre éleveur d'un même village. Les véritables enjeux politiques ou économiques se situent davantage au niveau des associations cantonales ou régionales, ainsi que nationales : fédérations d'élevage, groupement de producteurs de lait, Fédération cantonales des sociétés de laiterie, interprofession liée à la production d'un fromage... Vache et lait se retrouvent au cœur de réseaux denses parcourant l'espace social et se développant sur les plans tant locaux que régionaux et nationaux³⁷.

³⁶ L'ongleur a pour fonction de tailler les ongles des vaches. Ceux-ci poussent tout comme ceux des humains, il est nécessaire de les tailler régulièrement pour éviter les problèmes de pieds. Certains éleveurs le font eux-mêmes. D'autres recourent à un collègue qui s'est spécialisé dans cette activité. Il ne s'agit généralement pas d'un travail à temps complet, mais d'une occupation complémentaire à l'activité agricole.

³⁷ Les remous et dissensions apparues au sein du secteur laitier dans la préparation de l'après-contingentement de la production offrent un bon exemple de la complexité des relations et de la multiplicité des appartenances dans lesquelles sont pris les producteurs. Leur insertion dans des réseaux de différents types se traduisent par la nécessité de choisir entre différentes fidélités : solidarité nationale des Producteurs Suisses de Lait (PSL), loyauté envers un partenaire économique de longue

2.1.3.4 Les concours : entre loisir et profession

Pour certains producteurs laitiers engagés dans – ou du moins intéressés par – une pratique de l'élevage particulière, les concours ou expositions sont une occasion particulière de se rencontrer et de faire preuve de leurs compétences et de la valeur de leur cheptel. Ces concours de vaches permettent à la fois d'actualiser une appartenance à la collectivité des éleveurs laitiers et de réaffirmer, sous une forme ritualisée, les valeurs de progrès et de productivité qui sont à la base de cette forme d'élevage.

Les expositions sont organisées à différentes échelles, en fonction de la structure des fédérations d'élevage : la différenciation se fait soit sur le plan géographique (exposition régionale ou nationale, parfois même locale) ou en fonction des participants (expositions réservées aux « *jeunes éleveurs* » de moins de 35 ans)³⁸. Si l'envergure de la manifestation, ainsi que l'origine des participants et du public varient, le principe général reste le même : les éleveurs présentent une ou plusieurs bêtes qui sont réparties en catégories d'âge. Ils les mènent dans le *ring*, sorte d'arène, où le juge les examine avec attention et les classe en fonction de leur adéquation aux standards d'excellence de la race. Un seul et unique juge officie pour l'ensemble du concours. Les deux premières de chaque catégories participent ensuite à une finale qui consacrera la grande championne du jour.

En Suisse, les prix distribués sont principalement d'ordre symbolique et de prestige : *flos* (sorte de cocardes), plaquettes-souvenir, statuettes représentant une vache, et cloches sont les récompenses les plus fréquemment distribuées. Ce que les participants gagnent, c'est avant tout un nom, la reconnaissance de l'excellence de leur vache et par elle de leur qualité d'éleveur. Cette reconnaissance, surtout si elle est confirmée à plusieurs reprises, pourra se matérialiser dans des ventes à un prix intéressant de vaches issues de leur élevage, voire même parfois la vente

date (comme par exemple Cremo pour les producteurs fribourgeois), solidarité locale avec ses collègues et même solidarité internationale au travers de mouvement tel l'European Milk Board.

³⁸ Les descriptions et analyses reportées ici sont tirées essentiellement d'observations réalisées lors de plusieurs éditions annuelles d'expositions de niveau national (*Expo Bulle* et *Junior Expo*), ainsi que lors d'une exposition de niveau régional (Exposition Holstein Sarine, Canton de Fribourg).

d'embryons issus d'une bête d'exception. Un jeune éleveur fribourgeois insistait sur cet aspect des expositions :

C'est honorifique. Mais dans les expos, il y a le grand avantage des contacts et de la promotion. Les classements, moi, je rigole. Ce qui est important, c'est l'aspect promotionnel. Tu es derrière ta vache, tu as des gens qui passent, qui te demandent... Le fait qu'elles soient propres, lavées et drôlement comparées, ça c'est stimulant...

Certains affirment qu'il s'agit avant tout d'un hobby, « *comme d'autres font du foot* », d'autres insistent sur les aspects plus commerciaux et professionnels. Mais les participants à ces concours sont unanimes pour dire que la motivation première est le plaisir de l'élevage et ensuite l'envie de situer son élevage par rapport à ceux des autres participants. Bien entendu, tous souhaitent faire les meilleurs résultats possibles, mais quant à gagner, peu osent en rêver surtout dans les rencontres de niveau national. De fait la concurrence y est très rude et les animaux qui défilent représentent le « *top du top* », « *la crème de l'élevage suisse* ». Une demi-plaisanterie entendue à plusieurs reprises exprime bien le haut niveau du bétail présenté :

Tu ferais une écurie qu'avec les dernières de catégories à Bulle... Je crois que tu n'aurais déjà pas que du chenil [i.e. de la camelote] à la maison...

Chaque éleveur présente en général sa meilleure vache. Les dernières restent donc des bêtes d'exception.

Il faut préciser que tout éleveur laitier ne s'engage pas forcément dans ce genre de compétition. Certains ne s'y intéressent pas et d'autres n'y assistent qu'en tant que spectateurs. Concourir a un coût : hormis les frais d'inscription, l'éleveur doit se libérer plusieurs jours, déplacer ses bêtes, organiser leur garde. Il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'aux deux expositions de niveau national qui se déroulent à Bulle, la grande majorité des participants soient fribourgeois : à l'émulation locale s'ajoute le fait que l'investissement en temps et en argent est fortement réduit par la proximité de la manifestation. Ceux qui se lancent dans la compétition se disent souvent passionnés et se démarquent de ceux qui n'ont des vaches que « *pour traire du lait* » : eux sont de vrais « *éleveurs* ». Ici les termes d'éleveur et d'élevage prennent un sens particulier qui dépasse la simple possession d'un troupeau. Être « *éleveur* »

renvoie dès lors à une pratique orientée vers l'amélioration génétique de son cheptel selon les critères officiels de la race et vers un élevage *de pointe*. La vente de bêtes *pour la garde* – et non pour la boucherie – occupe par conséquent une place souvent plus importante dans un tel élevage. Être « *éleveur* » implique aussi l'idée de passion pour l'élevage, d'amour des « *belles vaches* » et d'envie de compétition.

Mais qu'est-ce qu'une « *belle* » vache ? Les classements durant les concours sont décidés par un juge unique. Celui-ci aura donc une influence importante sur les résultats. Comme le disait un éleveur qui ne partageait pas l'avis du juge du jour : « *un juge, un jugement* ». Dans un tel contexte, le souci d'impartialité est central. Pour les concours d'importance nationale, ce sont souvent des juges étrangers qui sont invités, afin d'éviter d'éventuels favoritismes et autres copinages. Malgré l'importance de l'appréciation personnelle du juge, les qualités attendues d'une belle vache sont clairement définies et ne laissent que peu de place à l'arbitraire. Dans les faits, si participants et public discutent souvent d'un classement et ne partagent pas toujours l'avis du juge, les contestations radicales sont rares, du moins lors de manifestation de niveau national. Les critères qui définissent la qualité d'une bête sont essentiellement liés aux marques visibles de capacités de production. L'idéal des races Holstein ou Red Holstein est celui d'une vache laitière, bonne productrice et procréatrice : une stature imposante, un dos bien droit et une profondeur de panse qui exprime une capacité à ingurgiter – et ensuite transformer en lait – une grande quantité de fourrage, une croupe large pour faciliter la mise-bas, des membres solides et sains pour assurer une certaine longévité et, enfin, un pis irréprochable, bien *attaché*, bien irrigué, avec des trayons bien disposés pour assurer une traite facile. La beauté d'une vache laitière est donc tributaire de son adéquation aux normes économiques de productivité. Le juge ne mentionnera pas l'éventuelle harmonie des tâches noires ou rouges qui ornent sa robe : beauté et utilité sont ici étroitement liées. Comme le formule Jean-Pierre Darré, « les traits de la beauté sont ceux-là mêmes qui peuvent être associés, dans une culture technique donnée, à une bonne laitière » (Darré 1985 : 92).

Ces critères sont identiques à ceux utilisés pour la *classification linéaire*, c'est-à-dire l'appréciation détaillée de la qualité d'une bête qui est effectuée sur l'exploitation par des *juges de pointage* de la fédération d'élevage. Dans le jugement à l'écurie, les points accordés dépendent de mesures chiffrées et précises prises par le juge. En

concours par contre, c'est l'œil du juge qui tranche. Ses commentaires renvoient également à une appréciation plus globale, un aspect général de la bête et sa conformité à un *style* ou *caractère laitier* qui est exprimée dans le registre de la beauté. La nature visuelle du jugement et sa part subjective se traduisent également par l'importance accordée à la présentation des bêtes. Tout d'abord leur propreté et leur préparation sont le fruit d'un travail de longue haleine qui commence plusieurs jours avant l'exposition par la tonte et se poursuit durant de longues heures sur les lieux du concours : lavage intensif, alimentation particulière, blanchiment des pattes, brossage de la queue, voire même pose d'un toupet postiche en bout de queue... La touche finale est souvent apportée par le *clipper*, spécialiste de la coiffure pour vache, qui est avant tout chargé d'arranger la courbe de la colonne vertébrale en tondant et coiffant les poils de l'épine dorsale. Une fois la bête prête, l'éleveur et ses aides feront en sorte d'éviter toute éclaboussure ou autre incident qui pourrait salir la candidate.

Dans le ring, la manière de déambuler en respectant l'allure et sa place dans la ligne des concurrentes et la docilité de l'animal jouent leur rôle. Lorsque le juge examine individuellement un animal, l'éleveur lui fait prendre une posture précise mettant en valeur tétine et courbe de dos. Le fait que le juge ne mentionne pas ces critères de présentation lors de ses commentaires rend difficile l'estimation de leur véritable impact sur le classement. Toutefois, les références explicites dans les discours des éleveurs, de même que le soin porté à la préparation des animaux, laissent penser qu'ils ont un poids significatif dans la construction de la vache idéale et du bon éleveur. Une bonne vache doit être docile et un éleveur doit en être le maître.

Les races laitières ont été construites, depuis la naissance de la zootechnie, selon un idéal d'efficacité de type industriel, marqué par une pensée productiviste et progressiste. La vache doit démontrer par son apparence physique ses qualités productives et manifester par son comportement docile un respect de la discipline caractérisant l'organisation industrielle de la production. Les concours d'élevage, en rappelant avec insistance ces fondements de la race, sont l'expression et la célébration d'une manière spécifique de concevoir l'élevage laitier et la vache. Ils s'apparentent ainsi à un « culte du progrès » et de la production rationnelle (Berthoud, Crettaz & Preiswerk 1991a).

De nombreux commentaires d'éleveurs tendent à relativiser toutefois une telle interprétation. Si tous adhèrent, ne serait-ce que par leur participation, aux idéaux d'élevage productivistes, les discussions dans les gradins ou dans les allées de l'étable expriment des avis souvent plus contrastés. Une vache peut gagner un concours et être une mauvaise vache à l'écurie. Par la dichotomie spatiale et temporelle entre concours et ferme, c'est la relation complexe entre « *beauté* » et « *économie* » qui s'exprime. Car le juge ne se réfère qu'à l'apparence d'une bête qui ne renvoie qu'indirectement à des compétences productives. Ainsi, au terme d'une exposition de niveau national, plusieurs spectateurs ne manquaient pas de rappeler que la grande championne du jour, dont le palmarès était déjà impressionnant auparavant, avait avorté à plusieurs reprises, ce qui est loin d'être une qualité pour une vache productive. Les critères utilisés en concours et les performances économiques attendues au quotidien par le producteur laitier, s'ils répondent fondamentalement au même souci de productivité et de rentabilité, se posent parfois en concurrence. Le bon éleveur dès lors n'est pas forcément le vainqueur d'un concours, mais celui qui saura trouver l'équilibre entre « *beauté* » et « *économie* » :

Des fois, c'est un peu de la folie et ça s'écarte de la réalité. Est-ce que ces vaches d'expo, de 1,65 m sont rentables ? Je pense qu'il faut arriver à un certain standard, mais les extrêmes, ça se discute. D'ailleurs, c'est le revers des jeunes éleveurs [i.e. société d'élevage] : on sait quelles génisses ont gagné au Canada et on met facilement les mêmes taureaux. Ça fait des très belles génisses qui gagnent, mais on n'a presque jamais vu de vache, parce que le taureau était nul pour les mamelles. Finalement, on démonte l'élevage. Ça fout en l'air les choses à quelque part.

Ainsi, si le classement du concours reconnaît des vaches d'exceptions, les choses sont plus complexes pour ce qui est de la reconnaissance du mérite des éleveurs. Certes, l'éleveur fait sa vache. Sur les bases d'un troupeau qu'il a généralement hérité, ce sont ses choix dans le processus de sélection et dans les inséminations qui donnent naissance à une bête hors du commun. C'est son œil d'éleveur, sa connaissance des bêtes et sa chance, aussi, qui lui permettent de faire sortir une vache ou une génisse du lot. Ce travail dépasse souvent la génération et est aussi le fruit d'une transmission entre père et fils. Un jeune éleveur expliquait :

Pour avoir une première [i.e. une bête qui gagne un concours], c'est presque une exception qui naît. C'est là que vient l'âme, le goût de l'éleveur qui dit : « Mais maintenant, c'est la septième génération [de vaches], je mets ce taureau et ça me donnera une bête... une gagnante quoi. »

En ce sens, les concours sont une forme de sanction publique des bons et moins bons éleveurs (Berthoud, Crettaz & Preiswerk 1991a), même si la reconnaissance reçue n'est pas directement proportionnelle au classement de ses bêtes. Une renommée d'éleveur se construit sur la durée et sur la régularité. Réussir à placer plusieurs bêtes dans les dix premières de leurs catégories respectives est sans doute moins prestigieux que « *faire une championne* », mais cela permet certainement d'assurer son renom en tant qu'éleveur dans un plus long terme. Le succès individuel d'une vache et la reconnaissance de l'éleveur, s'ils sont liés, ne correspondent pas systématiquement. L'éleveur prouve ses compétences en démontrant la valeur de son élevage et non celle d'une seule bête.

La présence du public renforce le caractère de célébration des concours et la légitimité de la reconnaissance des bons éleveurs. Une exposition n'est pas une compétition fermée, c'est une manifestation publique. Les visiteurs sont relativement nombreux. Les familles d'éleveurs de la région et d'ailleurs en constituent sans doute la grande majorité. Durant la compétition, ils sont nombreux à annoter le programme imprimé de commentaires personnels. Il s'agit notamment de repérer les descendantes d'un taureau prometteur pour orienter ses propres choix d'insémination, mais aussi de rendre visite à des collègues qui présentent des bêtes. Ce peut être le cas également de non-éleveurs qui viennent soutenir un ami ou un membre de la famille. D'autres visiteurs sont de simples curieux. Les grands concours sont accompagnés d'éléments festifs dans la soirée qui attirent aussi un nombre importants de visiteurs³⁹. Les expositions constituent un lieu et un temps de rencontre et d'échange privilégiés pour les éleveurs. On y discute beaucoup dans les étables installées pour l'occasion ou aux comptoirs de stands des partenaires commerciaux (produits phytosanitaires, semences, machines agricoles, etc.). On y collabore également, principalement au sein du syndicat d'élevage local : partage de

³⁹ Les éléments festifs demeurent secondaires. Il s'agit essentiellement de stands de produits du terroir et d'animations musicales avec bars en soirée. L'immense majorité des visiteurs vient pour l'exposition elle-même.

la surveillance, nettoyages collectifs des bêtes, échanges de conseils... Les coups-de-main circulent aussi entre syndicats, par le biais des relations amicales entre éleveurs, mais sont inexistantes entre concurrents inconnus. L'entraide lors de l'exposition reproduit ainsi les réseaux de solidarité du quotidien.

Célébrations publiques et collectives d'un modèle professionnel et temps fort de socialisation des éleveurs, les expositions de bétail jouent un rôle tout à fait particulier dans le monde de l'élevage et illustrent le rôle social fort qu'y joue la vache⁴⁰. À l'instar des Nuer d'Evans-Pritchard (Evans-Pritchard 1994 [1937] : 36) et des éleveurs de vache d'Hérens en Valais (Crettaz & Preiswerk 1986 : 471), on pourrait dire que les éleveurs laitiers romands « socialement, parlent bovins ». Certes ils participent d'une société qui n'est plus régie par les logiques de l'élevage, même au niveau le plus local. Cependant, la possession et l'élevage de vaches laitières les inclut dans une série d'appartenances et de relations denses qui transcendent les catégories de vie professionnelle, de loisir, de vie privée... Un jeune éleveur d'environ 25 ans évoquait le fait qu'il côtoyait essentiellement d'autres agriculteurs ou fils d'agriculteurs, y compris dans ses sorties de fin de semaine :

Quand on sort, on parle beaucoup de ce qu'on fait à la maison. C'est un reproche qu'on nous fait souvent. On parle plus longtemps avec un paysan qu'avec un autre. On va par exemple au Big Ben [i.e. un bar] et on a de la peine à aller ailleurs. J'ai moins de contact avec les autres corps de métier que mon père en avait. Eux, ils sortaient au village et restaient tous les jeunes ensemble. (...) Entre paysans, on se connaît beaucoup. On se retrouve beaucoup à Bulle, au Big Ben et au Memphis. On est sûr d'y rencontrer des paysans. On apprend des choses, aussi comme ça. C'est pour les deux, le plaisir et s'informer des nouveautés. (...) J'ai l'impression que les autres corps de métier sortent plus pour rigoler, ils discutent moins du boulot.

Être éleveur laitier dépasse souvent, pour les individus, la question professionnelle. C'est un tout, c'est une vie... Il n'y a pas lieu d'idéaliser cette situation, car elle peut

⁴⁰ Il faut préciser que deux expositions d'importances nationales ont lieu chaque année dans le canton de Fribourg. Ce fait reflète une importance particulière de ce genre de manifestations pour le monde agricole de cette région. Encore une fois, tous les éleveurs laitiers, loin s'en faut, ne participent pas à ces concours. Choix individuels et facteurs sociaux se rejoignent pour expliquer l'engagement ou non dans les concours.

signifier également un risque d'enfermement, comme le rappelle cet autre éleveur fribourgeois :

Je suis peut-être trop branché agricole, mais c'est comme ça. Pour moi, mon métier, c'est plus qu'une activité, c'est une vie. (...) Mon métier, il fait parti de ma passion. Mais il faut se gaffer [i.e. faire attention] de ne pas être trop enfermé dans cette passion d'agriculteur et oublier tout le reste. Il faut quand même vivre à côté.

2.2 La diversité des situations

J'ai esquissé jusqu'ici un portrait général d'une exploitation laitière « standard », m'appuyant sur les similitudes observées au niveau romand. Toutefois ce procédé dissimule l'extrême variété des situations particulières. Une série de facteurs caractérisent chaque exploitation et conditionnent les pratiques des éleveurs. Ils sont liés aux contextes naturels, sociaux et familiaux. En voici une liste non exhaustive.

2.2.1 *Inégalités héritées*

Parmi les facteurs de différenciations entre les situations des éleveurs, certains sont hérités au moment de reprendre l'exploitation familiale. Celle-ci est en effet indissociable d'un contexte géophysique local et s'inscrit dans une histoire sur plusieurs générations. Le jeune éleveur qui succède à ses parents ne part pas de zéro. Les choix qui s'offrent à lui sont inévitablement conditionnés par cette situation de départ qui peut servir de tremplin, tout comme s'avérer un boulet à traîner avec soi pour de nombreuses années.

2.2.1.1 *Ancrage dans un contexte géophysique local*

« *Ici on a six mois d'hiver...* » Cette formule entendue à plusieurs reprises dans les régions de plus haute altitude évoque bien l'inégalité des agriculteurs devant la nature. Celui qui doit prévoir du fourrage pour nourrir un troupeau de novembre à mai développe d'autres pratiques que celui qui espère pouvoir mettre ses vaches au pâturage en mars déjà. Plaine et montagne – et toute la variation des situations intermédiaires – supposent des conditions de travail très inégales. Outre la rudesse du climat d'altitude, la déclivité des parcelles pose des limites claires au travail de la terre. Certaines zones pentues ne sont pas mécanisables et ne peuvent être consacrées qu'à la pâture.

Certaines régions sont donc « naturellement » dévolues à l'élevage, alors que d'autres permettent un plus grand choix d'activités agricoles. Inutile d'imaginer planter des céréales à 1000 m d'altitude : le rendement ne rembourserait pas les frais... Pourtant cela se faisait encore il n'y pas si longtemps... De fait, la spécialisation radicale des zones d'altitude est un fait historiquement récent. Le 20^{ème} siècle a vu des moissons et récoltes où l'on ne met aujourd'hui même plus de bétail. La définition des possibles ne se résume pas à un cadre naturel, mais se construit dans un dialogue entre des données (géomorphologie, climat, composition des sols, etc.) sur lesquels l'humain a peu de prise, des éléments d'ordre social (économie et politique agricole, normes des pratiques locales) et des choix individuels.

Cette grande variabilité des situations, si elle est évidente à l'échelle d'un canton ou d'un pays, se retrouve également au niveau local : une différence d'altitude d'une cinquantaine de mètres, une bonne ou une mauvaise exposition au soleil, des terrains plus ou moins pentus, une qualité du sol... tout cela suffit à placer une pratique d'élevage dans une situation unique. Un éleveur fribourgeois dont les terres sont perchées sur les hauts de son village a ainsi renoncé à cultiver du maïs d'affouragement, alors que ses collègues exploitent toute cette intéressante source d'énergie pour les vaches laitières.

2.2.1.2 L'histoire du domaine en héritage

Le jeune agriculteur qui reprend une exploitation hérite en même temps de son histoire. Avec la forte évolution des structures agricoles au cours du 20^{ème} siècle, les domaines se sont agrandis, recomposés. Certaines terres sont en propriété, d'autres sont louées, peut-être depuis de nombreuses années. Les charges financières liées à la propriété ou à la location et le statut potentiellement précaire de la location pèseront différemment d'une situation à l'autre.

En fonction des opportunités qui se sont présentées, l'agriculteur peut bénéficier d'un ensemble de terres cohérent et compact, réparties à proximité de sa ferme ou au contraire avoir à composer avec des parcelles ou des bâtiments éloignés de plusieurs kilomètres les uns des autres. L'organisation des journées de travail s'en ressentira profondément. Un éleveur fribourgeois avait, pendant plusieurs hivers, du bétail à soigner, nourrir et traire dans deux étables situées à une vingtaine de minutes en véhicule l'une de l'autre. Les deux bâtiments étaient anciens et tout le travail se faisait à *bras*, manuellement, et prenait de ce fait l'essentiel de la journée, ne laissant que peu de temps pour d'autres activités.

Cet exemple montre l'importance dans l'organisation du travail des structures fixes de l'exploitation et tout particulièrement des bâtiments où sont gardées les vaches laitières. Un bâtiment qui peut accueillir l'ensemble du troupeau permet de ne pas avoir à se déplacer plusieurs fois dans la journée pour aller nourrir le jeune bétail dans une étable éloignée. Des installations techniques récentes permettent la

mécanisation – voire l’automatisation – d’une grande partie du travail et diminuent ainsi le nombre d’heures passées pour le soin du bétail. Dans un même village se côtoient de nouvelles étables où les vaches déambulent librement (stabulation libre), équipées d’un système automatique d’évacuation du lisier, d’un *pont-roulant* (sorte de grue suspendue permettant de déplacer et préparer le fourrage) et d’une salle de traite avec « *décrochage automatique* » (la griffe s’enlève d’elle-même quand la vache est traite) et des étables plus anciennes, où les vaches sont entravées, le fumier sorti à la fourche et à la brouette et les vaches traites au pot-trayeur. L’agriculteur qui dispose d’une étable neuve ne travaille généralement pas moins, car le temps gagné est généralement investi dans d’autres tâches ou compensé par l’augmentation du cheptel. Toutefois le type de travail effectué varie de manière considérable en fonction des équipements, la mécanisation des activités dans l’étable diminuant généralement la charge de travail physique pour amplifier celle liée à la surveillance et la gestion. Un éleveur comparait ainsi son travail avant et après la construction d’un nouveau bâtiment agricole :

A : Oui, c’est clair, on peut plus facilement se libérer. Mais, sur l’année, je ne sais pas si on fait beaucoup moins d’heures.

JF : Il y a des choses qui prennent plus de temps qu’avant ou bien vous faites simplement plus de... ?

A : On fait... ça n’est pas les mêmes heures, mais il y a plus de contrôle. (...) Avant, tu passais derrière ta vache et tu voyais comme elle était, ce qu’elle faisait. Maintenant, si tu remarques une combine, quelque chose, tu ne sais pas quelle vache c’est... Si tu n’es pas de temps en temps là, tu loupes aussi beaucoup de choses : questions de chaleurs, de tout... Il y a quand même un peu plus à observer. Il ne faut pas croire que si tous les jours tu pars de l’écurie à huit heures du matin jusqu’à cinq heures le soir, ça va jouer. Il faudra quand même de temps en temps passer.

Il est clair que d’autres types d’équipement, notamment les machines agricoles, différencient aussi les exploitations entre elles. Toutefois, dans un élevage laitier, l’étable est un outil central, utilisé quotidiennement. De ce fait, il conditionne de manière forte l’organisation des activités quotidiennes. Par ailleurs, la rénovation ou la construction d’un bâtiment agricole engage sur le long terme : sa forme concrète conditionnera longtemps le travail de l’éleveur et l’investissement financier qu’elle signifie générera des charges élevées et durables. Un jeune agriculteur peut donc

hériter d'une charge financière qu'il n'a lui-même pas décidée et qui va peser sur les perspectives qui s'offrent à lui : elle limitera les possibilités de nouveaux investissements (bâtiments, machines, terres) et le développement de nouvelles activités (tourisme rural, production d'appoint, etc.).

2.2.2 *Productions annexes*

La plupart des exploitations visitées articulaient une production laitière centrale avec une ou plusieurs productions annexes, très souvent dans l'engraissement – c'est-à-dire l'élevage pour la viande – de veaux ou de « bœufs »⁴¹, mais aussi de porcs, de volailles ou de moutons. Ces activités d'élevages demeurent généralement secondaires. Le travail et le temps qui y sont consacrés sont bien moindres et les revenus associés également. Les éleveurs les présentent explicitement comme telles : des éléments complémentaires à leur activité laitière qui demeure toujours le cœur de l'exploitation. Cela n'empêche qu'elles procurent souvent des revenus indispensables et qu'elles participent à un ancrage spécifique de l'éleveur et de sa famille dans des réseaux de relations particulières. L'importance et les conséquences sociales et économiques d'une production annexe sont fonction de l'échelle et de la logique commerciale qui les anime. En fonction de ces critères, trois cas de figure peuvent être définis : autoconsommation, vente directe et intégration industrielle.

2.2.2.1 *Une production d'autoconsommation*

L'autoconsommation est un sujet récurrent dans les analyses des pratiques économiques des populations « paysannes ». Si elle a longtemps été la base de l'activité agricole, elle est cependant devenue secondaire depuis de nombreuses années, marginale, voire même inexistante chez certains agriculteurs. Elle concernerait actuellement, selon l'Office fédéral de la statistique, 3 % de la production agricole (OFS 2008b : 6).

L'explication la plus évidente de ce déclin est sans doute la perte de valeur relative des produits alimentaires et la diminution constante de la part qui leur est attribuée

⁴¹ Si la viande est appelée « de bœuf », il n'y a plus de véritables bœufs (i.e. de taureaux castrés) sur les exploitations laitières. Les bovins abattus pour la boucherie sont essentiellement des veaux, des jeunes taureaux et des génisses.

dans le budget des ménages suisses. En 2005, ce ne sont que 7,7 % des dépenses des ménages qui étaient destinées aux « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (OFS 2008a : 8). Il en résulte directement la baisse de l'intérêt économique de l'autoconsommation⁴² qui a pour corolaire une évolution des pratiques. Investir un temps considérable pour produire à petite échelle et n'économiser que quelques francs, beaucoup jugent que le jeu n'en vaut plus la chandelle⁴³. Certains jardins potagers se transforment en gazon vert, les basses-cours sont devenues rares...

Quoi qu'il en soit, et même si leur importance est souvent minime, la plupart des exploitations agricoles visitées conservent encore une ou plusieurs petites productions destinées à la consommation du ménage, en plus du prélèvement quotidien de petites quantités de lait et de l'abattage occasionnel d'une génisse ou d'un veau de l'élevage laitier « *pour le congélateur* ». Il peut s'agir d'un petit troupeau de moutons broutant les talus impraticables pour les bovins, d'un veau de race à viande adjoint au troupeau laitier le temps de son engraissement, de quelques poules pondeuses, de quelques lapins dans leurs clapiers... Le jardin potager, emblème de l'autoconsommation, jouxte encore fréquemment les fermes, de même que quelques arbres fruitiers (cerises, pommes ou poires pour l'essentiel). Viande, légumes frais, confitures ou conserves de fruits, sans oublier le bois de chauffage ou de construction issu des forêts liées aux domaines, les possibilités sont grandes. Les ménages agricoles y recourent toutefois de manières très inégales, en fonction de leur situation propre et tout particulièrement de la main-d'œuvre disponible pour accomplir ces tâches particulières.

Comme c'est généralement le cas dans toute classification, les frontières entre les types de pratiques décrits ici sont floues. Souvent une petite production

⁴² La valeur monétaire de l'autoconsommation dans les exploitations agricoles s'est ainsi presque divisée par deux en vingt ans, passant pour l'ensemble de la Suisse de 238 millions de francs en 1985 à 130 millions en 2005, selon l'encyclopédie statistique en ligne de l'OFS (site internet de l'OFS : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/07/22/lexi.html>, consulté le 5 décembre 2008). Ce résultat doit toutefois être tempéré par le fait que le nombre d'exploitations agricoles a lui aussi fortement diminué.

⁴³ Ce constat doit toutefois être nuancé. En effet, les cours de jardinage dispensés dans les groupes de vulgarisation agricole semblent rencontrer un nouveau succès depuis quelques années, même si les motivations économiques du jardinage cèdent la place à d'autres considérations, écologiques notamment (Agri, 20.04.2007 :14). Le Service de vulgarisation en économie familiale de l'Institut agricole de Grangeneuve a d'ailleurs publié un document évaluant la rentabilité de la culture potagère.

d'autoconsommation fait aussi l'objet de distribution et de ventes dans le cercle restreint de la famille et des connaissances. Dans ce genre de situation, la démarche n'est pas tant commerciale que sociale. Bien sûr les éleveurs en retirent un petit bénéfice, mais ils ne recherchent en général pas à développer cette production intimiste. L'échange qui découle de ces productions est utilisé pour consolider des relations existantes.

Ainsi un éleveur laitier explique qu'il engraisse régulièrement un *broutard* – un jeune bovin de race à viande – « *car les gens raffolent de cette viande* ». Cette petite production s'intègre dans des relations économiques locales fonctionnant sur la réciprocité : viande de qualité contre travail pour l'atelier artisanal qu'il a développé à côté de son exploitation.

X : J'ai des clients qui sont bouchers. Alors c'est aussi donnant-donnant : ils me donnent du boulot, alors je leur vends à eux. (...) Ce n'est pas facile de donner à tout le monde.

JF : Ce n'est pas donner, c'est vendre...

X : Oui, mais c'est donnant-donnant. Ce n'est pas facile non plus... Il y en a qui ne font pas ça. Ils regardent leur porte-monnaie : pourvu que ça rapporte, point final. (...) je donne aussi volontiers chez eux, parce qu'eux me donnent aussi du boulot en retour. On s'échange le travail, si tu veux.

L'usage qui est fait de cette production de viande n'est donc pas simplement marchand. L'échange dépasse la transaction ponctuelle. Il participe à la construction d'un réseau de relations qui ont leur importance sur un plan social et économique plus large. Dans un certain sens, l'éleveur est le premier usager du fruit de la production, il le transforme en capital social. La distinction entre production personnelle et vente directe (ou même avec certaines formes d'intégration industrielle) n'est donc claire que dans certains cas de figure bien tranchés.

2.2.2.2 Vente directe

Un éleveur laitier fribourgeois garde dans un hangar transformé en petite étable une dizaine de jeunes bovins de race limousine. Il les achète encore veau, puis les nourrit

avec les fourrages issus de son exploitation. Une fois « *prêts* », il les vend, généralement par quart ou moitié, à des clients privés qui vont chercher la marchandise chez le boucher chargé de l'abattage et de la préparation de la viande. Le client reçoit ainsi un lot de viande composé d'une portion de tous les morceaux issus de la bête, de l'entrecôte au ragout en passant par le filet. Le tout représente une grande quantité de viande qui est payée au kilogramme, selon un prix unique fixé à l'avance. Les frais d'abattage et de boucherie sont pris en charge par l'éleveur.

Cet exemple illustre ce que peut être une activité de vente directe sur une exploitation laitière. L'accord repose sur l'idée qu'éleveur et clients y gagnent tout deux : le premier obtient, pour la viande produite, un prix nettement supérieur à celui que lui offrirait un intermédiaire (abattoir industriel, boucher, marchand...) et le second achète, en grande quantité, une marchandise de qualité à un prix défiant toute concurrence.

Si ces activités varient fortement quant aux volumes écoulés, aux types de clientèles et aux types de produits, le principe reste le même. D'un point de vue économique, il s'agit d'éviter autant que possible les intermédiaires et de partager le bénéfice entre producteur et consommateur. L'engouement actuel pour les produits alimentaires de proximité et dont l'origine est clairement identifiable (*traçabilité*), de même que pour les produits dit « du terroir », participe fort probablement aux motivations de la clientèle de la vente directe.

Quelques autres produits issus des exploitations visitées font également l'objet d'une vente directe : fruits du verger, œufs ou encore bois de chauffage. Il est notable que le produit principal des exploitations, le lait, n'est que rarement vendu au détail à des clients privés, en raison de la fragilité de ce produit qui, lorsqu'il est frais, ne se conserve que peu de temps. S'il y a quelques années encore, il était plus fréquent d'acheter son lait quotidien, les pratiques de consommation ont évolué de sorte que, même pour les voisins directs d'exploitations laitières, la préférence va au lait conditionné et acheté en grandes surfaces. La vente directe de lait frais à moyenne ou grande échelle existe, mais elle implique une organisation et une installation de conditionnement complexe. Pour vendre directement sa production laitière, du moins partiellement, il est plus aisé de passer par sa transformation. L'exemple le plus courant est celui de la fabrication artisanale de fromage. Dans le Canton de Fribourg,

certains agriculteurs produisent eux-mêmes du gruyère durant la saison d'alpage. Une partie de cette production est ensuite écoulée par la vente directe dont le degré d'organisation varie.

Les différents types de ventes directes contribuent chacun à leur échelle au revenu global de l'exploitation et de la famille. Toutefois, il convient de tempérer le bilan de telles activités pour l'éleveur. S'il est indéniable que ce dernier retire un meilleur prix pour ses produits, le bénéfice final demeure restreint, tout comme les volumes concernés. Ainsi, cet éleveur vaudois tire un bilan mitigé d'une activité de vente directe de viande de veau, qui par ailleurs fonctionne plutôt bien :

Y Mais bon, c'est beaucoup de travail et puis je ne sais pas... je ne sais pas si je veux continuer...

JF C'est beaucoup de travail ? Pour la vente elle-même ou pour...

Y Déjà pour faire ces veaux. Ça met en valeur le lait, mais ce n'est pas une mise en valeur qui est super. C'est-à-dire que pour avoir une mise en valeur du lait qui soit correcte, il faut presque les vendre trop cher. Et là, on se rend compte qu'il y a quand même des limites... Du fait qu'on les garde un mois de plus, c'est des veaux qui coûtent beaucoup plus cher. C'est tout différent, c'est... Celui qui a goûté du veau comme ça, il ne veut plus prendre du veau blanc après. Mais bon, ça a un certain prix : la viande revenait à 28 francs le kilo, mise sous vide, tout... (...) C'est vrai que ce n'est pas à la portée de toutes les bourses. Surtout que ça fait beaucoup [de viande et d'argent] à la fois. Alors il faut vendre par quarts et pour chaque veau, c'est quatre clients. Bon, j'ai aussi vendu à quelques hôtels. Là, des fois, tu peux en vendre un. Mais ce n'est peut-être pas la qualité qu'ils recherchent pour l'hôtel. Ils cherchent plus facilement du veau blanc. Mais bon, si on voulait développer, je pense qu'il y aurait moyen de développer (sourir)... Mais bon, je n'ai pas trop l'énergie à ça.

La question de la satisfaction dépasse toutefois la sphère purement économique. Plusieurs personnes engagées dans la vente directe évoquent le plaisir d'être en contact direct avec ses clients. De même, elles éprouvent apparemment une certaine fierté par rapport à la bonne image des produits dont elles sont fournisseurs :

Mais je vais vous dire, il y a une satisfaction là. Vous avez la première satisfaction : c'est des gens comme vous, que je classe du côté de citadins, qui viennent chercher, acheter de la viande de bonne qualité. Parce que ce n'est

pas de la viande trafiquée, ce n'est pas des bêtes poussées et tout. C'est de la bonne viande et en plus ils la paient bon marché. Le deuxième but : je participe à faire tourner les abattoirs du Val-de-Travers, parce que j'en tue quand même un certain nombre par année.

Comme je l'ai déjà mentionné, à la satisfaction personnelle s'ajoute le développement et la mobilisation de liens sociaux et, dans le cas cité ci-dessus, une forme d'engagement pour les intérêts du collectif professionnel local.

Les exemples donnés jusqu'ici concernent essentiellement une vente en gros de produits peu transformés. Certaines familles d'agriculteurs établissent un système de vente directe plus structuré, dans le cadre de marchés locaux ou d'une échoppe installée dans les locaux de la ferme. Les produits « du terroir »⁴⁴ proposés au détail sont plus variés et parfois plus élaborés.

2.2.2.3 Intégration industrielle

L'agriculture contemporaine est immanquablement intégrée à une chaîne économique industrialisée, tant en amont de la production – par l'achat de machines, d'intrants chimiques, d'aliments transformés pour le bétail, etc. – qu'en aval, pour la transformation et la distribution. Cette intégration concerne en premier lieu la production laitière, selon une intensité qui varie en fonction des situations. Toutefois, de nombreuses exploitations comprennent également une petite production d'engraissement écoulées auprès de partenaires industriels eux-mêmes intégrés à une chaîne de distribution à grande échelle. C'est d'ailleurs souvent auprès du même partenaire que sont écoulés les animaux liés directement à la production laitière (vieille vache, bête blessée, etc.).

Il peut s'agir d'engraissement de bovins. Dans ce cas, il est parfois difficile de poser une barrière claire entre l'activité d'élevage laitier et une production de viande

⁴⁴ Le succès de cette catégorie de produits repose notamment sur une forme de nostalgie d'une tradition campagnarde idéalisée qui se caractériserait par une saine simplicité et un sens naturel du bien-vivre. Olivier Assouly parle dans ce sens d'un « mythe du terroir » qui ancre dans un passé rural fictif de nouveaux goûts nés avant tout dans un contexte citadin (Assouly 2004).

distincte, surtout lorsqu'elle demeure à petite échelle. L'engraissement au lait de « *veaux blancs* » en est un exemple fréquent⁴⁵. Une exploitation laitière peut également intégrer un élevage de porcs plus ou moins important. Dans les cas rencontrés, les porcs étaient nourris essentiellement avec des aliments achetés. La logique animant le petit élevage porcin peut varier de manière importante entre autoconsommation, vente ou cadeau à des proches et écoulement via les abattoirs industriels. Souvent plusieurs usages coexistent, une ou deux bêtes étant élevées pour un usage familial et le reste vendu.

Parmi les productions annexes, certaines sont par contre totalement intégrées à une filière de type industrielle. L'exemple le plus marquant est celui de l'élevage de poulets ou de dindes. Ce caractère particulier ainsi que l'importance économique qu'il peut prendre pour certaines exploitations mérite que l'on s'attarde plus longuement sur ce type particulier de production. L'élevage industriel de volailles est maîtrisé de bout en bout par un grand distributeur (Coop ou Migros). Les éleveurs qui se sont lancés dans ce type de production n'ont eu qu'à « *faire un seul téléphone* » et à fournir l'investissement financier de départ. Le distributeur prend ensuite tout en charge : la construction d'une halle standardisée, l'installation des équipements, etc. Il livre les poussins et décide de leur date d'arrivée et de départ aux abattoirs, ainsi que de leur nombre. Il fixe les prix et fournit les aliments stockés dans les silos bordant la halle. Celle-ci est généralement allongée, mais ses dimensions varient en fonction de sa capacité. Celles que j'ai visitées pouvaient accueillir environ 6'000 poulets. L'intérieur est constitué d'une seule grande salle, hormis un sas d'entrée et un petit local technique. Un circuit de distribution d'aliments et de petits abreuvoirs forme un rectangle métallique qui parcourt l'espace de bout en bout. Le chauffage maintient une tiédeur qui confère au lieu, avec l'odeur âcre des volailles, une ambiance bien particulière. En fonction du label de l'élevage, les halles sont parfois équipées d'un « *jardin d'hiver* » abrité qui permet aux volailles de s'ébattre dans un parc extérieur. L'éleveur, ou un membre de sa famille, doit s'occuper de la maintenance, des soins quotidiens et du ramassage des volailles à leur départ. L'essentiel du travail se résume à une surveillance générale des installations

⁴⁵ Pour une exploitation limitée par un contingent laitier relativement faible, cette solution permet également d'augmenter la production de lait et de valoriser ce surplus par le biais de la viande de veau. Pour plus de détails, voir chapitre 6.1.2 (p. 358-365).

(ventilation, chauffage, distributeurs d'aliments) et des animaux. Les tâches sont simples et exigent finalement peu de savoir-faire spécifique. Il est néanmoins des règles strictes à observer notamment en matière d'hygiène. L'accès à l'intérieur de la halle est réservé et à chaque entrée, on doit passer des bottes spéciales et les rincer dans un baquet de désinfection. L'enjeu est fondamental pour l'éleveur : il s'agit d'empêcher la propagation de maladies dont les conséquences seraient désastreuses dans ce type d'élevage de masse. La perte financière consécutive à une contamination serait très importante. Si la grande distribution gère le processus, l'éleveur en assume les risques.

En dehors des travaux quotidiens de maintenance qui demeurent légers, la fin d'un cycle d'élevage correspond à un pic d'activité lié à deux tâches successives : le ramassage des volailles et le nettoyage de la halle. Le ramassage débute souvent très tôt le matin, pour que les poulets ou les dindes arrivent pour le début de la journée aux abattoirs, où les attendent les ouvriers. Ceux auxquels j'ai participé ont commencés dans une fourchette allant de trois à huit heures du matin, selon l'horaire décidé par l'entreprise. L'éleveur doit s'organiser pour trouver une main-d'œuvre suffisante pour terminer le ramassage dans les temps. Tout retard est sanctionné par une forme d'amende, en dédommagement du temps perdu pour l'usine. Les quatre à six personnes recrutées – en majorité des hommes, même si les femmes participent également au ramassage des poulets – sont en général des collègues agriculteurs ou des membres de leurs familles. Certains ont également une halle et bénéficieront en retour d'une aide similaire.

Le moment venu, l'éleveur prépare la halle et organise l'espace. Il s'agit de démonter les mangeoires et les installations qui gêneraient le travail. Puis le camion arrive, le chauffeur décharge les caisses de plastique vides à l'aide d'un élévateur. Dans la pénombre pour ne pas effrayer les volailles, les travailleurs attrapent les poulets deux par deux et remplissent les caisses. Deux personnes sont chargées d'empiler celles-ci au fond de la halle lorsqu'elles contiennent seize volatiles. Le chauffeur les charge sur le camion et les remplace par des vides. Le ballet se poursuit jusqu'à ce que tous

les poulets soient chargés⁴⁶. Les gestes sont pressés, mais prudents. Peu de paroles s'échangent hormis entre les deux porteurs de caisses, dont le *patron*, l'éleveur, fait souvent partie. Odeur forte, pénombre et répétitivité des gestes rapides rendent l'ambiance à la fois étrange et pesante. Une anecdote circulait, au sein d'un groupe local d'éleveurs, à propos de la dureté de la tâche : un jeune homme du village, ouvrier, a participé une fois à un ramassage de dindons, mais le pauvre n'a pas tenu le coup et fut pris de nausée et de vomissements : « *Tout le monde ne peut pas supporter...* » Manière de dire que les éleveurs, eux, le peuvent et sont donc, soit moins délicats, soit plus résistants...

Une fois le travail de ramassage terminé vient le temps de la convivialité. Après avoir lavé leurs mains et leur visage couverts de poussière, les travailleurs se réunissent, dans la cuisine, pour partager une collation : limonade et café, petits sandwiches, pain et fromage, éventuellement beurre et confiture... Le menu varie aussi en fonction de l'heure. C'est généralement le moment de la paie. Chaque participant reçoit le même montant en argent liquide de la main de l'éleveur ou de son épouse. Dans les cas rencontrés, la somme approchait les 50 francs suisses, pour une bonne heure et demie de travail. Ces petites sommes ne représentent pas un revenu important pour les participants. Plusieurs d'entre eux évoquent avant tout la volonté de rendre service et aussi l'aspect convivial comme leurs motivations premières. Par ailleurs, il est attendu que le coup-de-main soit rendu. Le développement de réseaux de réciprocité participe aussi de manière centrale à l'organisation locale de ces élevages. Il est amusant de noter au passage que ces productions fortement intégrées à la chaîne industrielle sont à l'origine de solidarités et de collaborations très localisées, contrairement à l'image généralement déshumanisée que l'on peut en avoir. Enfin, lorsque les « invités » sont repartis, l'éleveur sort les fumiers de la halle et la lave au *kärcher*, un nettoyeur haute-pression à eau chaude. L'ensemble du matériel de la halle (mangeoires, abreuvoirs, perchoirs pour les dindes, etc.) est également lavé.

⁴⁶ La technique de chargement des dindes – et dindons – est un peu différente. Chacun saisit deux animaux et les amène près de la sortie où une personne s'occupe des caisses. Il faut soulever les volailles au-dessus du casier et les y placer sans leur faire de mal. L'effort est plus intense : un mâle pèse environ quatorze kilogrammes au moment du ramassage.

De la construction de la halle au calendrier de production, de la position des caisses lors du chargement du camion au nombre de poulets contenu dans chacune d'elles, tout dans ces productions est pensé selon les besoins et le modèle de l'industrie de transformation et de distribution à laquelle l'éleveur est lié par contrat. Cette intégration va de paire avec une forte dépendance. L'abandon en 2007 de la production de dindes par la Migros illustre parfaitement les conséquences les plus dramatiques qui découlent d'une telle situation⁴⁷. Avant cet événement, les éleveurs engagés dans ce type de production avaient déjà une conscience claire de leur dépendance à leur partenaire industriel. La débâcle de la dinde a rendu toutefois plus évident le danger qui en découle pour eux. En dehors de ces considérations⁴⁸, les éleveurs apprécient généralement le revenu relativement important, régulier et prévisible que leur apportent ces productions, pour un investissement en temps de travail relativement modeste et gérable avec la main-d'œuvre familiale. Pour plusieurs, cette nouvelle activité a permis le maintien de l'exploitation dont la production laitière était trop faible pour assurer le revenu familial ou permettre la reprise par un fils, notamment dans un contexte où l'acquisition de nouvelles terres est difficile.

Les élevages de volailles intensifs se situent à l'extrême de l'intégration et de la dépendance industrielle parmi les productions annexes des exploitations laitières⁴⁹. Ils ne sont pas présents sur toutes les exploitations laitières, loin s'en faut. Toutefois, par leur dimension paradigmatique, ces productions soulignent une relation de dépendance généralisée des agriculteurs par rapport à leurs partenaires commerciaux, notamment en aval de la chaîne commerciale. À titre de comparaison, Mairi Jay évoque la fragilisation de la position des producteurs laitiers néozélandais

⁴⁷ Le 19 juin 2006, les producteurs de dindes liés à ce distributeur se sont vus annoncer l'arrêt complet de la filière pour l'année suivante. Après de dures négociations et l'intervention de plusieurs autorités cantonales, une indemnisation a été concédée. Certains producteurs ont pu se reconvertir, à leur frais, à la production de poulets, d'autres ont cessé toute activité de ce genre, d'autres encore ont rejoint une nouvelle structure de production qui a vu le jour suite au retrait de Migros. Coop, de son côté, avait déjà cessé la production de dindes, plusieurs années auparavant.

⁴⁸ Plusieurs éleveurs ont été rencontrés avant l'annonce de l'abandon de la filière dinde par la Migros. Je n'ai donc pas recueilli leur réaction à cet événement. Par ailleurs, les éleveurs de poulets semblaient plutôt confiants dans l'avenir de leur propre filière, ou du moins n'envisageaient pas à moyen terme un scénario identique à celui de la dinde.

⁴⁹ Ian Bowler cite ce type d'élevage intensif de poulets parmi les productions agricoles qui correspondent le mieux au modèle d'industrialisation de l'agriculture (Bowler 1992 :13).

face au géant industriel Fonterra. La politique de bas coûts qui leur est imposée par ce partenaire omnipotent les place sous une pression constante qui conditionne fortement le fonctionnement des exploitations et les attitudes des éleveurs (Jay 2005 :15-16). En Suisse, l'annonce de l'abandon de la filière dinde par la Migros a d'ailleurs ému l'ensemble du milieu agricole : s'agissait-il d'un « *ballon d'essai* » pour sonder les réactions tant de la profession que des consommateurs avant de s'attaquer éventuellement à des productions moins marginales et concernant un plus grand nombre d'agriculteurs ?

Mes recherches se concentrent sur un groupe professionnel particulier, les producteurs laitiers, les diverses productions annexes qui sont développées dans les exploitations individuelle les particularisent, que ce soit au niveau de la constitution du revenu, de l'organisation quotidienne de l'activité, des réseaux d'échange et de dépendance. Si ces productions occupent parfois une place importante dans l'équilibre économique des exploitations, elles demeurent généralement secondaires et ce sur plusieurs plans. Tout d'abord, elles le sont au niveau financier, puisque le revenu principal provient généralement de la production laitière⁵⁰. Deuxièmement, le volume de travail consacré à ces élevages est, dans la plupart des cas, relativement faible. Enfin, il n'y a que peu d'investissements affectifs ou identitaires qui y sont liés. Jamais un producteur de poulets n'a évoqué devant moi un attachement particulier à ce type d'élevage, ni ne s'y est référé pour se présenter. Ces activités sont essentiellement réduites à leur fonction économique : il s'agit de compléter le revenu. Dans les discours des éleveurs, elles sont présentées soit comme une manière d'optimiser l'utilisation des infrastructures de l'exploitation, soit comme des solutions par défaut, pour palier un manque de revenu, adoptées parce que l'on n'a pas pu développer l'activité laitière. Dans ce sens, on fait de l'élevage de veaux blanc ou de poulets, mais on est *paysan*, éleveur de vaches et producteur de lait.

⁵⁰ De même les paiements directs fédéraux, qui représentent un montant important dans la comptabilité d'une exploitation, sont dépendants dans leur grande majorité des surfaces et des activités liées à l'élevage bovin.

2.2.3 **Activités accessoires**

Pour compléter le revenu familial global, il est possible de développer des activités parallèles à l'agricole : petits travaux effectués pour une commune ou pour des voisins, emploi salarié à temps partiel ou même complet, atelier artisanal ou activité commerciale... Les possibilités qui s'offrent concrètement dépendront de nombreux facteurs et notamment des compétences professionnelles des individus, du marché local ou régional de l'emploi, d'une demande locale en services effectuels par un agriculteur et de la main-d'œuvre qui peut être libérée des travaux agricoles.

La question du volume de travail nécessaire pour la bonne marche de l'exploitation est complexe. Il y a en effet une grande différence entre le volume de travail minimal, seuil en dessous duquel l'exploitation ne peut plus fonctionner au quotidien, et le volume de travail idéal, où l'ensemble des tâches utiles sont effectuées sans stress excessif. Cette définition fluctuante laisse une marge de manœuvre et de choix – certes, toute relative – à l'éleveur et à sa famille afin de trouver un équilibre entre acquisition de revenus externes et travail sur l'exploitation. Parfois les besoins économiques sont déterminants. La nécessité de dégager du temps pour des activités rémunérées hors de l'exploitation peut avoir une forte influence sur des choix à long terme dans la gestion de l'exploitation, jusqu'à « *arrêter le lait* » et se tourner vers une production moins gourmande en temps, associée à un emploi, qui auprès de sa commune, qui dans un centre commercial de la ville voisine⁵¹. Dans d'autres situations, le collectif familial peut juger que la main-d'œuvre disponible est « excédentaire », ou du moins qu'une partie serait mieux employée à gagner de l'argent ailleurs. Cela peut être le cas d'un fils terminant sa formation, alors que son père est encore éloigné de l'âge de la retraite⁵². Dans ce cas, celui qui porte le statut de chef d'exploitation demeure en général totalement impliqué sur la ferme, alors que son « bras-droit » consacrerait parfois beaucoup de temps à des occupations rémunératrices externes, liées ou non à l'élevage. Dans un exemple vaudois, père et

⁵¹ Ce genre de choix est souvent associé à une stratégie générale de désinvestissement, comme je le développerai au chapitre 6.1.4.4 (p. 391-393).

⁵² Comme nous le verrons plus tard, la dyade père-fils est centrale dans le fonctionnement de beaucoup d'exploitations laitières.

ils se sont ainsi échangé les tâches au moment de la transmission de l'exploitation : le premier a repris un travail salarié auprès d'une coopérative agricole auparavant effectué le second. Celui-ci s'est, dès lors, investi principalement dans les tâches d'élevage.

La saisonnalité du travail agricole, avec de forts pics au printemps et en été pour la préparation des cultures fourragères et la récolte des foins, conditionne souvent le choix des activités développées en marge de l'exploitation. Généralement, un équilibre est recherché et le travail idéal est celui qui pourra prendre place dans les périodes creuses de l'activité agricole. Pendant les périodes les plus intenses du travail agricole, l'ensemble de la main-d'œuvre est requis sur l'exploitation. On peut diviser en trois catégories les différentes activités annexes exercées par les éleveurs laitiers de Suisse romande.

2.2.3.1 Activités utilisant les ressources de l'exploitation

Une exploitation agricole comprend de nombreuses structures matérielles susceptibles d'être mobilisées pour d'autres activités que leur usage d'origine. Ainsi les machines peuvent être utilisées pour effectuer des travaux agricoles pour un collègue contre paiement. Cette option permet notamment à un éleveur de s'équiper personnellement avec un outillage coûteux, mais utile sur son exploitation, tout en rentabilisant l'investissement. En effet, un des problèmes principaux concernant l'équipement en machine est son coût et une relative sous-utilisation sur les surfaces d'une seule exploitation. L'achat d'un équipement par un agriculteur qui effectue lui-même les travaux pour certains de ses collègues contre rémunération, permet une meilleure rentabilisation du matériel. Ainsi un éleveur consacrait nombre d'heures à épandre du lisier pour certains collègues à l'aide d'un équipement perfectionné. Ses clients profitaient des avantages de ce système particulièrement adapté pour les terrains pentus, sans avoir à s'équiper eux-mêmes de cet engin, en complément de la citerne à pression utilisée pour le reste de leurs terres. Cette installation fonctionne avec une grande pompe et des tuyaux partant de la fosse à lisier elle-même. Par conséquent son utilisation est limitée aux terres avoisinant l'étable et oblige à recourir

au système classique de citerne à pression pour épandre le lisier sur des parcelles plus éloignées. Sans un usage collectif, il serait donc trop coûteux pour la plupart des agriculteurs d'y recourir. Outre la location du matériel, le propriétaire de la machine retire un bénéfice supplémentaire qui est la rémunération de son travail. En contrepartie, le client reste libre de vaquer à d'autres occupations. Cet échange de ressources importantes que sont le temps et l'argent, distingue la réalisation de travaux pour un tiers d'autres types de partage de machines : l'échange de service ou la location⁵³.

Depuis un certain nombre d'années, des entreprises de travaux agricoles spécialisées se sont par ailleurs développées. Elles effectuent contre rémunération divers travaux mécaniques pour le compte d'éleveurs. Ce système fonctionne depuis longtemps pour la moisson des céréales. Chez les éleveurs laitiers, la tâche la plus fréquemment confiée, selon mes observations, est le bottelage – en balles rondes – et l'enrubannage du foin ou du silo d'herbe, dernière étape du processus de récolte du fourrage. Le fait que les machines concernées soient très coûteuses est sans aucun doute lié à ce phénomène, alors qu'il est fréquent d'entendre dans la bouche d'éleveurs que le matériel de fanage est difficilement collectivisé. Le succès des entreprises de travaux agricoles suggère qu'il est devenu nécessaire pour les éleveurs de pouvoir troquer de l'argent contre du temps et de limiter les investissements onéreux liés aux machines. Par ailleurs, les machines destinées à de telles pratiques sont généralement plus grandes et plus performantes que celles à usage individuel. Il en résulte un gain en efficacité et en rapidité dans l'exécution des travaux qui est fortement apprécié par les clients, comme le souligne cet agriculteur vaudois, lors d'un dialogue où son épouse intervient aussi :

Lui : Oui, on s'entend bien. Et moi, je n'ai plus de charrue pour labourer. Parce que mon papa... pour une fois c'est lui qui l'a cassée, ce n'est pas le jeune (rire) ! Il l'a partagée, il a perdu le troisième soc et il n'y en a plus que deux. Et, lui [un collègue], il me demande... oh, un petit peu plus cette année parce que le mazout a augmenté... Mais il me demande 190 francs l'hectare pour labourer. Alors il laboure pour moi. Parce que labourer, ce n'est qu'au

⁵³ Je reviendrai sur la pratique des travaux pour tiers au chapitre 6.1.3.4 (p. 377-384) sur les échanges non-monétarisés de services entre éleveurs au chapitre 6.1.3.3 (p. 373-377).

printemps et à l'automne... (...) Comme l'année passée, moi je menais encore le fumier et lui il labourait. J'ai posé ma machine à fumier, j'ai croché ma herse rotative. Je hersais et lui finissait de labourer. J'ai au moins gagné un jour de boulot. Et cet automne comme je suis tout seul et que le papa est loin... et bien ma foi, je me dis : « Bon, il me faut lui donner 400 balles, mais si tu comptes le tracteur, le temps et le mazout pour labourer... »

Elle : Ce n'est pas si cher...

Lui : Puisqu'avec mon tracteur il faut... Pour deux hectares, il faut passé 100 litres de mazout. Ça fait déjà 170 balles. Donc si tu lui donnes 400 balles, tu vois... En plus à l'automne, je suis tout seul. S'il faut y aller toute la nuit parce que... Je me dis que [c'est un bon calcul]... Et lui il est content aussi.

Les machines de l'exploitation peuvent aussi être utilisées pour des activités non agricoles. Les contrats de déneigement des routes en constituent un exemple, rencontré surtout sur les Hauts du Canton de Neuchâtel. L'agriculteur utilise un de ses tracteurs pour dégager des routes, généralement privées, lors de chutes de neige. Ces contrats sont souvent signés sous forme de forfait. L'agriculteur était donc rémunéré de la même manière en cas d'abondance ou d'absence de neige.

En dehors des machines, d'autres éléments de l'exploitation sont susceptibles d'être valorisés dans une activité lucrative non agricole, en particulier certains bâtiments. Parmi les agriculteurs rencontrés, deux ont ainsi aménagé un atelier de mécanique dans un hangar. L'un d'eux en a fait une activité professionnelle importante, en parallèle à l'exploitation agricole. Il faut souligner qu'un tel atelier et les compétences de mécanicien, outre le revenu qu'ils peuvent apporter, permettent une importante économie pour l'exploitation dans les frais d'entretien et de réparation des machines.

Tout producteur laitier vend et achète des bêtes occasionnellement, en fonction des besoins et possibilités de l'exploitation. Toutefois, le commerce de bétail – en tant qu'activité régulière et particulière – occupe parfois certains éleveurs qui deviennent également *marchands de bétail*⁵⁴. Cette activité peut également être considérée comme une utilisation des structures de l'exploitation pour une seconde activité lucrative. Les animaux achetés et vendus transitent généralement par l'exploitation et

⁵⁴ Cette activité est bien distincte de celle de l'élevage, à la fois dans les discours des éleveurs et d'un point de vue administratif : pour pouvoir l'exercer il faut obtenir une patente auprès de l'État.

sont logés dans les mêmes étables que le bétail de l'éleveur. De même, le véhicule utilisé pour le transport du bétail d'un client à l'autre sert également pour les besoins de l'exploitation.

Jusqu'ici, les exemples montrent essentiellement des activités exercées par l'agriculteur lui-même. D'autres membres de la famille peuvent aussi participer à ce type d'activités non agricoles développées au sein de l'exploitation. L'ouverture d'une échoppe notamment – déjà évoquée au sujet de la vente directe – fait souvent appel au travail des femmes, principalement de l'épouse de l'agriculteur. À titre d'exemple, dans une ferme fribourgeoise, une jeune épouse d'agriculteur s'est progressivement installé un petit laboratoire de boulangerie et confiserie. Elle a ainsi repris son activité professionnelle interrompue par la naissance de ses enfants, travaille sur commande et tient boutique un demi-jour par semaine. Locaux et combustible pour le four à bois sont les principaux éléments qui relient cette activité indépendante au fonctionnement global de l'exploitation⁵⁵.

Une utilisation bien particulière des bâtiments agricoles s'est fortement développée avec le début du siècle. Il s'agit des activités rassemblées dans la catégorie *tourisme rural*⁵⁶ – chambres d'hôte, « *Aventure sur la paille* », accueil d'écoliers, etc. – si souvent vantées dans les journaux ou les discours politiques pour l'esprit d'innovation et d'ouverture qu'elles reflèteraient. Intégré explicitement depuis quelques années à des stratégies de développement régional⁵⁷, le tourisme rural connaît un succès croissant au sein de la société suisse. Retour aux sources, plaisirs « simples », nature, convivialité, « durabilité », il semble au goût du jour (Brochot 2003). Pourtant, du point de vue des agriculteurs, toutes les voix ne sont pas unanimes pour chanter les louanges de ce nouveau créneau économique. Ceux qui ont développé une telle activité ont toujours souligné lors des entretiens ou des discussions informelles que le principal moteur en était le plaisir, ainsi que la volonté

⁵⁵ On ne peut que difficilement parler ici de vente directe. En effet, l'essentiel des ingrédients pour les préparations sont achetés à des fournisseurs et une portion minime provient de l'exploitation.

⁵⁶ Certains parlent plutôt d'agritourisme pour spécifier qu'il s'agit d'activité touristique dans un cadre agricole. De fait, les agriculteurs ne sont de loin pas les seuls à proposer ce type de services dans les zones rurales.

⁵⁷ Comme en témoigne par exemple le projet Regio+ (politique régionale de la Confédération sous l'égide du Secrétariat d'Etat à l'économie) intitulé « Développement du tourisme rural dans le Canton de Vaud ». cf. http://www.regioplus.ch/rpf_tourisme_rural_Vaud.html (consulté le 7 janvier 2009)

de communication et d'ouverture vers la population non agricole. Sur le seul plan du profit, le jeu n'en vaudrait que rarement la chandelle. L'accueil d'hôtes ou de groupes demande une grande disponibilité et de nombreuses heures de préparation dont la rémunération est généralement considérée comme trop faible⁵⁸.

Certains éleveurs engagés dans le tourisme à la ferme évoquent encore d'autres problèmes, notamment la perte d'une certaine intimité familiale et la coïncidence saisonnière avec les pics de l'activité agricole. Dans un entretien, un couple d'éleveurs explique les raisons qui l'ont mené à abandonner la location d'une chambre d'hôte. Leurs propos montrent clairement les contraintes et les difficultés qui peuvent être rencontrés :

Lui : On avait une chambre. La chambre du fond, là, qu'on avait mis en tourisme... (...) Tu as fait ça pendant combien d'années ? Quatre, cinq ans ? Je vous dirais tout de suite, le tourisme rural, je ne sais pas à quel niveau il faut le faire pour gagner quelque chose. Parce que ça, ça ne gagne rien, rien ! Elle a eu sûrement moins de plaisir que moi, parce que moi je faisais que de leur blaguer au gens (rire), tandis qu'elle devait leur faire à manger et faire le lit et laver les linges... Voilà la différence... Mais autrement non, je ne sais pas si tu as gagné 2 Fr. de l'heure avec ces gens-là.

Elle : Je n'ai pas calculé... Je n'ai jamais fait de balance... (...)

Lui : Voilà, alors moi, la satisfaction que j'en ai eue, c'est en tout cas pas le point de vue financier parce qu'on en parlait même pas. Je savais qu'on demandait tant de la chambre, la moitié du temps je n'étais même pas au courant. Alors... C'était le contact. Oui, ça, j'ai bien apprécié. Le contact des gens. Vous aviez des gens qui venaient d'un peu partout. Des gens qui cherchaient le contact. Il y a eu un plaisir de faire ça, en tout cas moi. Le plaisir de voir que ces gens qui venaient, ils cherchaient ce contact. (...)

JF : Et qu'est-ce qui a fait que vous ayez arrêté ?

Lui : Et bien, elle en avait marre... Laver le linge des autres...

Elle : Le but premier, c'était chambre et petit-déjeuner. Parce que je ne voulais pas des touristes toute la journée par ici. Comme on avait mis quatre lits, il y avait des familles qui pouvaient venir là... C'était voulu. Mais ce qui n'était

⁵⁸ Yvan Droz, Valérie Miéville-Ott et Rachel Spichiger soulignent la difficulté d'un calcul précis de la rentabilité des activités agrotouristiques à cause de leurs relations étroites avec les domaines de la famille et de l'exploitation agricole. (Droz, Miéville-Ott & Spichiger 2008 : 56).

pas voulu, c'est qu'il y ait des enfants qu'il faut surveiller parce qu'ils veulent voir ci, ils vont voir ça... Je ne voulais pas ça.

Lui : Les risques...

Elle : Oui... Et puis finalement, vous avez dû déroger à l'idée première, parce que vous avez des piétons, des cavaliers, des cyclistes... Alors eux, vous ne pouvez pas les envoyer souper ailleurs, alors que le premier restaurant est à quatre kilomètres d'ici et qu'il faut redescendre et remonter, alors qu'ils ont déjà toute une journée dans les jambes. Alors je leur faisais le repas du soir. Et finalement, je trouvais que ça m'occupait bien assez. Ça prenait trop de temps. J'avais l'impression de me faire manger, de ne plus avoir de liberté. Pas seulement pour moi, mais pour nous, pour notre famille. Du fait qu'ils étaient chez nous, j'avais quelques scrupules à recevoir des visites, le soir en particulier (...)... Tout ça, moi, ça me contrariait.

La conclusion est généralement qu'il s'agit là d'une bien belle activité, mais qu'il faut l'exercer par plaisir plus que par profit⁵⁹. Premièrement, sa faible rentabilité ne suffirait pas à justifier les inconvénients induits. Deuxièmement, la nature même de l'activité d'accueil demande, selon les agriculteurs interrogés, qu'elle soit exercée avec plaisir. Il n'y aurait pas de sens à accueillir des clients chez soi à contrecœur⁶⁰.

De manière générale, la combinaison de plusieurs types d'activités au sein d'une même exploitation repose sur une répartition relativement stable des moyens de productions disponibles (forces de travail, machines et locaux) et sur une gestion des investissements. Les liens entre une activité secondaire et l'exploitation agricole sont complexes. Développer une nouvelle source de revenu au moyen des structures de l'exploitation permet de mieux rentabiliser des investissements lourds. Cependant, la création d'une telle activité, ou son développement, nécessite souvent de nouveaux investissements, qui, à leur tour, peuvent potentiellement être valorisés dans l'activité agricole. La force et l'efficacité de ces combinaisons reposent donc sur un ensemble complexe de synergies.

⁵⁹ En cela, le tourisme rural n'est pas si éloigné de l'élevage laitier. En effet, comme je l'ai mentionné (2.1.3.2, p.91-94) et comme nous le verrons plus loin, « l'amour du métier » prend une place importante dans les discours autour des raisons d'être éleveur.

⁶⁰ Cette question sera reprise au chapitre 6.1.2 (p. 358-365).

La gestion parallèle de ces diverses activités fait avant tout appel à une « compétence de système », selon le terme proposé par Pierre Muller pour décrire le modèle de « l'exploitation rurale », en opposition à l'exploitation agricole spécialisée (Muller 1987)⁶¹. Il s'agit bien de maîtriser la complexité d'un système d'activités et les exploitants devront faire preuve d'une « capacité à manager un système d'exploitation où s'articulent diverses fonctions » (*ibid.* : 468). Toutefois, et contrairement aux situations que décrit Pierre Muller, les exploitations concernées sont souvent aussi des exploitations laitières spécialisées reposant sur des « compétences spécifiques » pointues et avant tout techniques. Les deux logiques d'exploitation, diversifiée et spécialisée, sont donc mobilisées simultanément pour mettre en place un fonctionnement aussi viable que possible tant sur le plan économique, en acquérant de nouveaux revenus et en optimisant les investissements, que sur le plan humain, en gérant la répartition des divers travaux et la participation de chacun aux diverses activités du groupe domestique.

2.2.3.2 Travail salarié hors exploitation

Pour compléter les revenus issus de l'exploitation agricole, les familles d'éleveurs recourent régulièrement à un emploi salarié dans les environs. En fonction des disponibilités de chaque membre du groupe domestique et de son engagement dans le fonctionnement de l'exploitation ou dans les tâches ménagères, un père, un fils, une épouse, une mère, ira travailler à l'extérieur et rapportera ainsi un revenu supplémentaire qui permettra de constituer un nouvel équilibre économique. Les emplois salariés exercés par les membres du groupe domestique peuvent varier de beaucoup, tant par leur type que par leur fréquence et leur intensité. Ceux qui sont exercés par les hommes actifs également dans le travail agricole suivent des horaires variables ou du moins saisonniers. L'enjeu évident est de pouvoir gérer simultanément les tâches liées à l'élevage et le travail pour lequel on est engagé. Ainsi, un jeune éleveur fribourgeois était chauffeur-livreur d'appoint, travaillant sur

⁶¹ Comme je le développerai plus loin (chapitre 4.1.4), ces compétences de systèmes sont aussi nécessaires pour gérer la complexité de l'exploitation laitière en elle-même et ne sont de ce fait pas liées obligatoirement au développement d'activités accessoires.

appel pour une entreprise de la région. La flexibilité de cet emploi lui permettait de refuser l'appel de son employeur s'il était trop occupé par l'exploitation, par exemple durant la période des foins. Dans une région de plaine, un père travaille pour un point de collecte de betteraves sucrières. Cette activité saisonnière s'intègre très bien dans le fonctionnement de l'exploitation familiale. Elle l'occupe à temps complet durant tout l'automne, alors que l'activité agricole demande moins de main-d'œuvre, et le laisse totalement disponible pour les gros travaux du printemps et de l'été : préparation des pâturages et des cultures, foins...

Certains emplois extérieurs sont intimement liés à l'activité d'élevage, il s'agit par exemple des fonctions de contrôleur laitier⁶² pour le syndicat d'élevage local, de juge de pointage pour la fédération d'élevage⁶³, ou encore de *dépanneur agricole* pour remplacer sur leur exploitation des collègues absents, malades ou blessés.

Celles qui contribuent souvent le plus au revenu familial par un emploi salarié sont toutefois les épouses. Leur engagement dans une activité professionnelle variera notamment en fonction des charges en travail domestique et de la naissance des enfants, ainsi que des besoins financiers de la famille, mais de manière générale, elles sont aujourd'hui nombreuses à travailler à *l'extérieur*, du moins à temps partiel⁶⁴. Du moment qu'une épouse exerce un emploi hors de l'exploitation et développe sa propre carrière professionnelle, la question se pose de la relation qui s'établit entre cette carrière individuelle et l'exploitation familiale. La sociologue Alice Barthez a largement contribué à la compréhension et l'analyse du statut et du rôle économique des épouses d'agriculteurs au sein des exploitations familiales françaises, à la fois indispensables et dépendantes (Barthez 1982). Dans un article ultérieur, elle traite

⁶² La fonction du contrôleur laitier est de mesurer la production des vaches répertoriées au sein du syndicat. Pour cela, et en ne prévenant que la veille au soir pour empêcher les tricheries, il se rend chez un éleveur durant la traite du matin. La production de chaque vache est pesée et inscrite. L'éleveur recevra en retour des documents attestant de la production individuelle de ses bêtes. Ces informations lui seront utiles notamment pour la sélection au sein de son troupeau et pour la vente d'une vache ou de ses descendantes.

⁶³ Comme expliqué plus haut (p. 97-105), le juge de pointage visite les exploitations de membres d'une fédération d'élevage afin d'examiner et évaluer les vaches selon des critères morphologiques standardisés.

⁶⁴ Même si le lien entre travail féminin et problématiques de genre est clair, je développerai plus loin comment se construisent les rôles masculins et féminins dans le milieu agricole. A ce stade, nous nous contenterons d'examiner les liens effectifs entre l'emploi d'une épouse d'agriculteur et le fonctionnement de l'exploitation familiale.

plus précisément du travail salarié féminin et de l'utilisation faite du revenu ainsi obtenu au sein de la famille :

« Même lorsque ce salaire n'est dépensé qu'à l'entretien du ménage, il devient pour le mari une possibilité accrue de développer sa propre entreprise, sachant que, bien souvent, il alimente directement la trésorerie de l'exploitation agricole, notamment au moment de l'installation des jeunes agriculteurs. » (Barthez 1984a : 264-265)

L'intégration du salaire de l'épouse au revenu familial le lie de facto au fonctionnement de l'entreprise agricole. Ainsi, « la logique de ce travail salarié féminin est à rechercher parmi les besoins internes de l'entreprise agricole » (*ibid.*), ce qui relève d'une nouvelle forme de dépendance de l'épouse. Les cas rencontrés en Suisse romande conduisent à tempérer quelque peu cette interprétation en y intégrant d'autres éléments non économiques. Certaines jeunes compagnes ou épouses d'agriculteurs conservent l'emploi qu'elles exerçaient auparavant en tant que célibataires. L'influence de ces revenus sur l'équilibre économique et les stratégies de développement de l'entreprise agricole est indéniable. Il est toutefois difficile d'affirmer que le travail de ces femmes s'explique par les « besoins » de l'exploitation et qu'il participe à une dépendance envers leurs époux. Pierre Cardon, qui traite du rôle joué par les femmes dans la transmission patrimoniale agricole en Franche-Comté et en Andalousie, propose une vision plus nuancée et également plus proche des situations suisses actuelles (Cardon 2004). Les femmes qui choisissent de poursuivre l'exercice de leur activité professionnelle après avoir épousé un agriculteur, ont construit un « plan de carrière » qui tient compte à la fois du projet familial et du « cycle patrimoniale » de l'exploitation : naissance des enfants, rôle au sein de la production agricole et projet conjugal conditionnent fortement leur choix professionnels. Ainsi, le travail extérieur des épouses ne s'explique pas uniquement par les logiques et nécessités de l'exploitation familiale. Par contre, mes observations confirment bien qu'il ne faut pas sous-estimer « combien la pérennisation de l'exploitation est contraignante pour les femmes, entre autres au niveau de leur parcours professionnel » (*ibid.* :223).

Céline Bessière, dans son travail auprès d'agriculteurs en Charente (Bessière 2004), souligne clairement l'ambiguïté des rapports entre salariat des épouses et exploitation familiale. Si l'épouse participe bien aux revenus familiaux et de ce fait

soutient plus ou moins directement l'activité agricole, elle dépend souvent des ressources de la maisonnée pour pouvoir exercer sa profession, notamment pour la garde des enfants, généralement effectuée par les grands-parents vivant sur la ferme. Par ailleurs, un emploi hors de l'exploitation dote la femme d'un statut professionnel reconnu, ce qui n'est pas le cas de la majorité des épouses travaillant avec leur mari.

Quel que soit le type d'activités accessoires développées sur les exploitations laitières visitées, la motivation première est l'amélioration des revenus, notamment pour permettre de « *sortir deux salaires* » pour deux générations et souvent deux ménages vivant simultanément sur la ferme. Ces activités peuvent, selon les cas, s'accompagner d'autres avantages, comme un véritable plaisir ou intérêt personnel, mais le centre et le moteur de l'exploitation demeurent généralement le troupeau laitier. Dans de nombreux cas, cette diversification des activités productrices de revenu peut être interprétée comme une forme de résistance à une pression de type économique. L'enjeu est de pérenniser l'activité agricole. Dans ce sens les familles d'éleveurs laitiers agissent selon la même logique que les « paysans » décrits par François Pernet et « font d'abord ce qui est en leur pouvoir pour ne pas être éliminés, pour rester dans l'agriculture, que cela soit par goût ou par nécessité » (Pernet 1982 : 163).⁶⁵ Ce que Pernet décrivait comme une démarche caractéristique de petites exploitations résistant au modèle dominant de l'agriculture productiviste et spécialisée, concerne actuellement l'immense majorité des éleveurs laitiers de Suisse romande. Le modèle de l'exploitation laitière spécialisée faisant vivre une famille à elle seule demeure comme idéal. Dans la pratique, cependant, très peu de familles d'éleveurs vivent uniquement de la production laitière. Si certaines se contentent de compléter le revenu du troupeau laitier par des activités agricoles secondaires, un nombre important dépend des revenus extérieurs.

⁶⁵ Cet argument sera repris et développé au chapitre 6 (p. 349-437).

2.2.4 *Main-d'œuvre*

Outre la question des activités exercées sur une exploitation agricole, se pose celle de qui les accomplit. Comment se compose, dans les exploitations laitières romandes, la « main-d'œuvre familiale » largement majoritaire en agriculture⁶⁶ ? Y a-t-il d'autres éléments de main-d'œuvre ? Qu'en est-il des cas d'association entre agriculteurs ? Ces questions pointent un autre élément de diversité parmi les éleveurs laitiers romands.

2.2.4.1 *L'exploitation mono familiale*

La grande majorité des exploitations agricoles suisses sont tenue par une famille, selon le modèle de l'exploitation familiale⁶⁷. Différents membres de cette famille, souvent sur plusieurs générations, en composent la main-d'œuvre. Si les exemples concrets peuvent être très divers, deux cas de figures sont fréquents. Dans le premier, le chef d'exploitation (40 à 65 ans) est assisté par son épouse et un fils encore célibataire qui sera, sauf imprévu, son successeur. À cette force de travail de base s'ajoute parfois le couple des parents retraités qui participent à certains travaux. Dans le second, deux couples sont impliqués, celui des parents et celui formé par leur fils-successeur et son épouse. Ce dernier a déjà repris, au moins partiellement, l'exploitation à son nom.

Précisons que si, par le passé, il était fréquent, pour les différentes générations d'une même famille de partager un même toit, il semble aujourd'hui que cela soit uniquement le cas lorsque des appartements séparés ont été aménagés dans la ferme. Chaque couple dispose ainsi d'un logement indépendant. Cette évolution est

⁶⁶ En 2008, l'ensemble de la main-d'œuvre familiale correspondait à 141'236 personnes employées à temps complet ou partiel dans l'agriculture, contre 27'294 pour la main-d'œuvre non familiale (OFAG 2009 : A3)

⁶⁷ Je reviendrai au chapitre 3 (p. 187-285) sur le rôle des politiques agricoles dans la diffusion de ce modèle particulier d'exploitation.

souvent évoquée par la génération des parents lors des entretiens, mais sans regret, comme l'explique ce couple fribourgeois :

Elle : Maintenant on ne se mélange plus entre générations comme du temps où nous avons repris [l'exploitation]. C'est pour ça que, nous, on est partis... Il n'y a pas deux appartements.

Lui : Non, ce n'est pas possible. Nous aussi on a été jeunes. On n'avait pas les mêmes idées que ceux qui étaient avant nous, et maintenant, je crois que la différence est encore plus grande.

Elle : Nous, on obéissait encore à 40 ans ! Vous voyez ce que je veux dire ?

Lui : Non, cohabiter, ce n'est plus possible.

Elle : Comme André voulait refaire la ferme, ça n'allait pas que ce soit nous qui restions

Lui : D'ailleurs, c'est nous qui avons proposé.

Ainsi, dans cette famille d'éleveur, bien que parents et fils collaborent sur l'exploitation, c'était tout d'abord le fils qui habitait dans un appartement loué au village. Ensuite, lorsqu'il est venu s'installer avec son épouse à la ferme, ses parents ont déménagé à leur tour, dans l'attente d'un éventuel appartement aménagé pour eux dans les bâtiments de la ferme.

Les exploitations agricoles sont bien demeurées familiales dans leur fonctionnement. Cela n'a pas empêché pour autant une évolution certaine de ce que cela implique au quotidien, notamment dans les rapports entre générations. Comme le suggère Céline Bessière, les situations actuelles reflètent les tensions entre une « logique de maisonnée » héritée du passé, mais réactualisée dans les nécessités du présent, et une « logique de couple » plus récente, qui se manifeste notamment par la constitution d'appartements indépendants et d'espaces privés, propres à chaque couple et par une scission du groupe domestique (Bessière 2004).

Il convient de bien distinguer le groupe familial résidant à la ferme et les personnes actives au sein de l'exploitation. Certains membres de la famille se consacrant entièrement à l'activité agricole peuvent très bien habiter un autre village. De même, toutes les personnes qui habitent à la ferme ne sont pas forcément engagées régulièrement dans les activités agricoles. En moyenne, ce sont donc deux à trois membres de la famille – le plus souvent la dyade père-fils – qui accomplissent l'ensemble des tâches liées à l'exploitation agricole. Le temps consacré par chacun à

l'exploitation dépend évidemment de la charge de travail totale, mais aussi des autres activités rémunératrices ou domestiques exercées, de l'âge et du statut de chacun (« employé » ou chef d'exploitation)⁶⁸.

2.2.4.2 De rares salariés

Les exploitations laitières romandes ne recourent que rarement à une main-d'œuvre salariée extérieure au noyau familial. Elles ne le font que lorsque le volume de travail à accomplir dépasse les possibilités de la main-d'œuvre familiale disponible. C'est le cas notamment pour certains éleveurs qui estivent leurs vaches à l'alpage pour y fabriquer eux-mêmes du fromage. Le soin d'un grand troupeau de vaches laitières et la fabrication de gruyère exige la présence de deux hommes adultes sur l'alpage. Simultanément, il faut bien qu'une troisième personne se charge de la récolte du fourrage sur l'exploitation de base. L'engagement d'un saisonnier, souvent étranger, permet alors de faire face à l'ampleur des tâches réparties en deux lieux distants. Un autre cas de figure rencontré découlait de l'absence de main-d'œuvre familiale. Un éleveur célibataire a ainsi engagé un jeune homme de la région comme employé fixe pour le seconder dans la conduite d'une exploitation laitière de taille relativement grande. Quelques années plus tard, le jeune homme a succédé à son patron et repris l'exploitation à son propre compte.

Les deux situations décrites sont différentes, de même que les relations entre patron et employé qui en découlent. Si certains saisonniers reviennent plusieurs années de suite travailler sur la même exploitation, ils ne disposent d'aucune garantie de réengagement. Celui-ci dépendra de la satisfaction du patron pour le travail accompli et, en premier lieu, de ses besoins en main-d'œuvre qui peuvent évoluer. La relation qui s'établit est bien celle d'un patron et d'un employé, avec les obligations légales qui en découlent, mais rarement plus. À l'inverse, dans le second exemple, le jeune agriculteur s'est engagé dans un emploi conçu dès le départ sur la durée. Il a rapidement acquis une indépendance dans son travail et des responsabilités qui

⁶⁸ Voir ce qui a été dit sur les activités rémunératrices hors exploitation (chapitre 2.2.3.2)

dépassaient celles d'un simple employé. Avec le temps, la relation patron-employé s'est transformée. Le fait que celui qui était au départ simple salarié reprenne au final l'exploitation évoque le fonctionnement d'une relation père-fils classique. Sans que ce seul exemple puisse être généralisé, il rejoint toutefois l'interprétation en termes de « parenté élective » qu'Alice Barthez propose pour définir un type de relation menant à la constitution d'une association entre deux agriculteurs français (Barthez 2003 : 224).

Les conditions difficiles liées au salariat agricole (horaires de travail lourds, rares congés, bas salaires et saisonnalité) expliquent le recours largement majoritaire à une main-d'œuvre étrangère. De fait, les postes fixes d'employés qualifiés, plus attractifs pour une main-d'œuvre locale comme dans l'exemple décrit ci-dessus, sont rares.

Aux franges du salariat, les apprentis constituent une autre force de travail mobilisable par les éleveurs titulaires d'une *maîtrise fédérale*⁶⁹. Chaque élève d'une école d'agriculture suisse doit accomplir, dans le cadre de son apprentissage, deux stages auprès de maîtres agriculteurs. Ces expériences qui confrontent souvent la jeune personne à de nouvelles réalités et à des pratiques différentes, sont généralement perçues comme très formatrices. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'un jeune Suisse romand profite de l'opportunité pour faire un séjour dans un canton alémanique et y apprendre la langue. Pour le maître agriculteur, un apprenti peut représenter une aide bienvenue et bon marché⁷⁰, en particulier durant la haute saison des travaux agricoles. Dans leur grande majorité, les apprentis sont issus de familles elles-mêmes agricoles et ont participé depuis leur jeune âge aux activités de la ferme. Ils disposent donc au préalable d'une connaissance pratique du travail et sont

⁶⁹ La « maîtrise » est l'ancienne appellation – mais toujours utilisée dans le langage quotidien – du « diplôme fédéral » accordé par les écoles d'agriculture. Elle est acquise en deux étapes. Premièrement le « brevet fédéral » est un approfondissement des connaissances essentiellement techniques de l'agriculteur. Deuxièmement le diplôme lui-même est concentré sur les tâches de gestion (droit, économie, marketing, etc.). Seuls les « maîtres agriculteurs » peuvent former des apprentis. cf. http://admin.fr.ch/iag/fr/pub/formations/cftn/chef_exploitation.htm (consulté le 19.02.2009)

⁷⁰ AgorA, l'Association des groupements et organisations romands de l'Agriculture, recommande un salaire mensuel brut oscillant aux alentours de 1'100 fr pour les apprentis agriculteurs. De ce salaire est déduit un forfait pour les prestations en nature versées par le maître agriculteur (logement et pension). cf. <http://www.agora-romandie.ch/files/upload/recommandationssalariales.pdf> (consulté le 21.01.2009)

opérationnels dès les premiers jours, du moins pour les tâches les moins délicates⁷¹. Leur disponibilité n'est toutefois pas comparable à celle d'un employé, en raison d'absences répétées exigées par leur formation⁷².

2.2.4.3 Collaborations et associations

Le terme d'*association* renvoie, dans le langage quotidien, à diverses formes de collaboration régulière et sur le long terme entre exploitations familiales ou entre associés au sein d'une même exploitation. Elle peut être limitée à certains domaines – par exemple l'achat et l'utilisation des machines agricoles – ou concerner l'ensemble de l'activité agricole. Sur le plan juridique et administratif, elle peut mener à une fusion complète des exploitations individuelles qui ne formeront dès lors qu'une seule entité ou, et c'est la solution choisie le plus souvent, maintenir la coexistence d'exploitations distinctes. Les collaborations concrètes entre associés ne se limitent parfois pas à l'accord formel et officiel. Ainsi, un éleveur associé avec son voisin pour l'achat et l'utilisation des machines, le rémunère également pour son aide dans les travaux des champs et lors de la traite du matin ; deux agriculteurs liés par un contrat d'élevage collaborent également pour la récolte du foin... Le travail commun dans le cadre de l'*association* elle-même, divers services rémunérés et l'échange réguliers de *coups-de-main* forment donc un ensemble de collaborations aux contours flous qui modifie profondément l'organisation concrète du travail agricole au niveau de l'exploitation familiale.

Les *communautés d'exploitation* qui couvrent l'ensemble de l'activité agricole, correspondent à l'usage le plus fréquent du terme *association*. Elles connaissent actuellement un essor certain. Les avantages qu'elles sont censées offrir concernent tant le plan économique que celui de l'organisation du travail. La mise en commun

⁷¹ Un apprenti a généralement entre 15 et 17 ans. De ce fait, il possède en principe un permis de conduire pour les machines agricoles, accessible dès 14 ans. Il est souvent familier du soin au bétail et sait traire.

⁷² « De plus, conformément au code des obligations (CO), Art. 345a, al. 2, l'apprenti doit être libéré pour pouvoir suivre les cours de l'école professionnelle, des cours interentreprises et des examens, cela sans déduction salariale. »
cf. <http://www.agora-romandie.ch/files/upload/recommandationssalariales.pdf> (consulté le 21.01.2009)

des bâtiments et des machines, ainsi que le rassemblement des troupeaux et leur gestion commune, sont supposés permettre des économies d'échelles significatives, notamment sur le plan des investissements et le volume de travail. Ensuite, avoir un ou plusieurs associés aptes à se charger de la traite et du soin au bétail permet de se libérer régulièrement pour des week-ends et facilite la prise de vacances. Les présences obligatoires et contraignantes liées au soin du bétail et à la traite sont partagées. L'éleveur en *association*, s'il continue à travailler un nombre d'heures hebdomadaires important, n'est donc plus astreint à une présence quotidienne, matin et soir, à l'étable.

Les avantages économiques ont parfois été mis en doute par mes interlocuteurs qui s'étaient engagés dans une communauté d'exploitation. Ces derniers évoquent davantage le gain en liberté et en qualité de vie, notamment sur un plan familial, à l'instar de cet éleveur vaudois :

Où on apprécie [l'association], c'est qu'en étant tout seul, on n'a pas de jour de congé. Donc là, ça permet d'avoir des jours de congé. C'est ça, la première chose qu'on a mis en avant. Tout d'un coup, les parents arrivaient en retraite et tout ça. Donc on allait se trouver tout seul. C'était trouver une solution pour avoir des week-ends et peut-être prendre des vacances à l'occasion...

Lors de la réalisation d'une communauté d'exploitation, les futurs associés doivent s'entendre sur un mode de fonctionnement et une répartition des charges et des revenus. Ils sont généralement aidés par un conseiller agricole ou parfois par un expert privé. Parmi une série de facteurs plus ou moins explicites, deux éléments jouent un rôle central dans les discussions : d'une part, les apports de chacun (en bétail, en contingents de production⁷³, en machines, en terres et en bâtiments) et de l'autre, la force de travail individuelle ou familiale que chacun mettra à disposition de la communauté. Les terres, les équipements et les troupeaux sont dès lors mis en commun et gérés comme un tout, du moins en ce qui concerne la production laitière. Dans les cas rencontrés, les productions annexes, notamment les halles d'élevage de poulets, ont toujours été maintenues hors de l'association. Une association ne

⁷³ Avant 2005, il s'agissait d'un contingentement étatique. En 2009, le système de gestion des quantités par l'état prend définitivement fin pour faire place à une gestion par l'interprofession (producteurs-utilisateurs). La période transitoire permettait une sortie anticipée du contingentement étatique.

correspond que rarement à une fusion. Les exploitations familiales conservent une indépendance administrative relative et chaque associé demeure propriétaire de ses terres et de ses bâtiments. La répartition des charges et du revenu de l'activité commune permet de compenser les éventuels déséquilibres entre ce que chacun met à disposition de l'association. L'association pourra par exemple payer une location pour un bâtiment ou un associé recevra une part supérieure du bénéfice.

Les rapports contractuels générés par une association entre exploitations – principes de fonctionnement, répartitions des bénéfices, procédure en cas de dissolution, etc. – sont différents des rapports qui prévalent au sein d'une exploitation familiale. Le calcul du temps de travail effectué par chacun, notamment, n'a pas de sens dans l'exploitation familiale, où tous sont censés s'investir sans compter pour le bien commun que constitue la pérennité du patrimoine⁷⁴. De même le partage de l'autorité et des responsabilités dans la conduite de la communauté d'exploitation se pose de manière fort différente. Dans une exploitation familiale, père et fils se placent au départ dans un rapport hiérarchique : le fils est à la fois employé et « apprenti » de son père. Cette relation évolue progressivement pour aboutir à une forme d'inversion : le père devient l'employé de son fils, lorsque celui-ci prend la tête de l'exploitation. Entre associés, c'est l'égalité des statuts qui est censée prévaloir et les décisions doivent être prises d'un commun accord. La question de l'intérêt particulier se pose avec plus d'insistance dans les rapports entre associés et est toujours susceptible d'interférer avec l'intérêt commun du devenir de la communauté. Pour le dire plus simplement, chaque associé a des aspirations pour son avenir et celui de la communauté qui ne sont pas forcément les mêmes que celles de ses collègues, ce qui peut mener à des situations conflictuelles bien différentes de celles surgissant entre membres d'une même famille.

Selon un avis récurrent parmi les éleveurs laitiers romands, les difficultés entre associés commencent au moment où les « *femmes s'en mêlent* ». Cette assertion sexiste prend plus de sens, lorsqu'on l'interprète comme une expression détournée des tensions entre intérêts communs et particuliers. Les femmes ne sont que peu associées à la conduite de l'exploitation commune. De ce fait, elles ne participent

⁷⁴ L'importance de la perpétuation de l'exploitation familiale pour les éleveurs romands est développée au chapitre 4.1.2 (p. 247-253).

directement ni aux discussions entre associés, ni aux décisions. Par contre, les décisions concernant la gestion et l'avenir de la communauté ont des incidences directes sur les revenus familiaux, ainsi que sur la vie des couples et de leurs familles. Relativement détachées de la communauté d'exploitation, mais pleinement concernées par les conséquences de sa gestion, les épouses se trouvent dans une position qui les prédestine à défendre les intérêts de leur époux – dont dépendent ceux de leur famille – face aux intérêts particuliers des autres associés ou à ceux de la communauté d'exploitation. Les époux, de leur côté, doivent composer avec la position de leurs collègues et ne peuvent se faire les porte-drapeaux d'intérêts particuliers sans risquer l'éclatement de l'association. Engagés qu'ils sont dans le projet commun, il leur est plus difficile de le mettre ainsi en danger et de porter publiquement la responsabilité de son éventuel échec. Ainsi les problèmes ne « *viennent* » pas des femmes, ils découlent de la confrontation d'intérêts divergents au sein de l'association. Par leur position, les épouses s'en font les révélatrices⁷⁵.

Un type particulier d'association est celui qui unit un père et un fils. Bien que cela ne soit pas systématique, elle intervient souvent au moment où le fils est jugé apte à prendre des responsabilités importantes dans l'activité agricole, alors que son père est encore éloigné de l'âge de la retraite. Dans les cas rencontrés, les fils associés influençaient davantage la conduite de l'exploitation et les décisions stratégiques que ceux conservant le statut d'employé, ce indépendamment de leur compétences objectives. Hormis ce constat et leur statut juridique, rien ne distingue au quotidien ce type d'association d'une exploitation familiale standard. La communauté établie entre père et fils prend généralement la forme d'une fusion complète. Elle devient en quelque sorte la nouvelle exploitation familiale qui sera reprise dans son ensemble par le fils au moment de la retraite des parents. Les logiques qui président à son fonctionnement et l'accomplissement des tâches demeurent semblables. Comme le décrit Alice Barthez pour un GAEC familial français, « les échanges familiaux antérieurs prédominaient » (Barthez 2003 : 219).

⁷⁵ Alice Barthez décrit l'éclatement d'un GAEC familial (« groupement agricole d'exploitation en commun », pendant français de la « communauté d'exploitation » suisse) dont l'origine est attribué à l'épouse de l'un des deux frères associés (Barthez 2003). Si cet exemple est différent des cas rencontrés en Suisse romande par le fait que l'épouse en question avait le statut d'associé au sein du GAEC, c'est également sa position d'extériorité – ici aux logiques familiales – qui semble déclencher le conflit qui mènera à la dissolution de l'association.

2.2.4.4 *Les aides occasionnelles*

Les personnes occupées régulièrement et officiellement sur l'exploitation sont ponctuellement assistées par une main-d'œuvre occasionnelle et gratuite. Un grand-père, depuis longtemps à la retraite, passe le balai devant la ferme ; un oncle, représentant de commerce, vient prêter main-forte pour les foins un samedi d'été parce qu'il « *adore ça* » ; un fils aux études participe à la traite pendant ses vacances ; etc. La plupart de ces *coups-de-main* – et les plus réguliers d'entre eux – proviennent de membres de la famille qui résident sur la ferme ou aux alentours. Leur aide est d'une importance capitale notamment lors des moments d'activité intense, comme peuvent l'être les foins. Si les services rendus se résument souvent à de petits travaux à l'apparence insignifiante, ils n'en sont pas moins nécessaires, car « tous ces petits coups de mains quotidiens permettent de diriger les forces vives de l'exploitation, c'est-à-dire l'agriculteur, vers les lourds travaux agricoles » (Droz 2002: 215).

Des aides ponctuelles peuvent être apportées par des membres éloignés de la famille. À titre d'exemple, un jeune éleveur fribourgeois racontait comment, alors qu'une météo capricieuse rendait ardue la récolte des foins, une telle aide lui avait permis de profiter au maximum de l'accalmie et de venir à bout de la tâche :

Le samedi soir à six heures tout [le foin] était rentré. Bon, il y a les deux oncles qui sont venus. Je n'aurais pas fauché, s'il n'y avait pas les deux oncles qui venaient. Parce qu'autrement, on en avait jusqu'à minuit. Ils sont vachement sympas les tontons... et ça leur plait !

Le recours à cette main-d'œuvre d'appoint rappelle la capacité des « paysans », en tant que catégorie sociologique décrite par Peter Arnold, à mobiliser la force de travail des « improductifs », « enfants, invalides, vieux, chômeurs » qui demeurent ailleurs inactifs et qui accomplissent ici « une somme de menus travaux d'une utilité incommensurable » (Arnold 1980 : 419). Si les deux oncles de cet exemple ne correspondent pas à ces « improductifs », leur mobilisation sur l'exploitation de leur neveu ne relève pas moins d'une même logique d'utilisation maximale de toute l'aide disponible pour le fonctionnement de l'unité de production.

2.3 À l'ombre de leur mari : femmes et représentations de genre

L'élevage laitier en Suisse romande – tout comme l'agriculture en général – est une activité économique familiale. Les exploitations sont officiellement appelées « familiales ». Les organisations professionnelles parlent des « *familles paysannes* ». Dans les faits, la main-d'œuvre agricole est essentiellement composée de membres d'une même famille et le salariat demeure marginal, hormis pour certaines cultures demandant ponctuellement une force de travail importante, notamment pour les récoltes. Ces « *familles paysannes* » sont composées d'individus masculins et féminins. Pourtant, le parcours ethnographique esquissé jusqu'ici a traité d'un monde essentiellement masculin et les femmes, présentes pourtant dans presque toutes les exploitations, sont restées dans l'ombre. De fait, lorsque l'on parle agriculture avec une famille d'éleveur, ce sont les hommes qui prennent la parole. Dans l'activité quotidienne, ce sont eux qui entreprennent les tâches visibles et représentatives de l'activité agricole. L'élevage s'affiche alors comme un monde essentiellement masculin, ce qui dissimule l'importance du rôle des femmes dans le fonctionnement et les dynamiques des exploitations. L'agriculture, telle qu'elle est majoritairement pratiquée en Suisse, est une « affaire de couple »⁷⁶.

Quelle est la place socialement accordée aux femmes dans les exploitations laitières romandes ? Sur quelles représentations de genre repose ce partage des tâches ? Quelles sont les transformations du rôle des femmes observables sur les exploitations ? Ces questions, bien qu'importantes, n'ont pas occupé le centre de

⁷⁶ Selon l'expression d'Isabelle Bertaux-Wiame à propos des petits indépendants de manière plus générale dont elle étudie le processus d'installation et tout particulièrement le rôle qu'y jouent les épouses (Bertaux-Wiame 2004). Dans le même numéro spécial des *Cahiers du genre* coordonné par Dominique Jacques-Jouvenot et Pierre Tripier, on trouve également plusieurs chapitres qui développent l'importance du couple dans les exploitations agricoles françaises. Cette publication collective présente le grand mérite de mettre en parallèle les entreprises agricoles et d'autres professions indépendantes, élargissant ainsi les possibilités de compréhension de phénomènes dépassant l'agricole (Jacques-Jouvenot & Tripier 2004).

mes propres recherches. En effet, en abordant avant tout les aspects professionnels et politiques du métier d'agriculteur, je me suis concentré sur les activités masculines. La grande majorité de mes interlocuteurs ont donc été des hommes.

La littérature traitant des relations de genre en agriculture est pourtant relativement riche. À la suite notamment du développement des recherches féministes et des analyses en termes de genre, la recherche en sciences sociales a redécouvert, depuis les années 1980, les femmes dans l'agriculture et leurs rôles dans l'équilibre des exploitations familiales. Depuis lors, ce champ s'est avéré très fructueux et a porté des éclairages essentiels sur la dynamique des populations agricoles. On peut toutefois regretter une absence d'approches qui porteraient un nouveau regard sur les questions de genre dans les milieux agricoles et qui permettraient de rendre compte plus précisément des évolutions propres à ce début de 21^{ème} siècle.

La sociologue norvégienne Berit Brandth synthétisait parfaitement en 2002 les grandes lignes d'un discours scientifique sur la place de la femme dans l'agriculture familiale qui, actuellement, peine à se renouveler (Brandth 2002 : 183-184). La ferme familiale est transmise de père en fils, ce qui garantit le contrôle masculin sur le domaine. Les femmes entrent généralement dans l'agriculture en épousant un agriculteur et non par un choix professionnel. L'homme est à la fois chef d'exploitation et de famille. Il représente l'exploitation dans les organisations professionnelles et dans la vie publique. Le travail sur la ferme est fondamentalement réparti selon une conception du genre souvent naturalisée. Les femmes demeurent cantonnées dans des tâches ménagères, dans l'intimité familiale, dans l'ombre du foyer. Ce travail gratuit n'est que peu valorisé. Les femmes participent également aux activités productrices de manière très variable et flexible, mais elles n'y ont généralement qu'un statut d'aide. Berit Brandth conclue ce résumé en rappelant que les femmes dans les fermes ont une lourde charge de travail, un « double fardeau » (« *double burden* »), mais ne reçoivent que peu en retour (*ibid.*).

Ce portrait est sans doute quelque peu misérabiliste. Il soulève toutefois certains aspects importants qui peuvent être rassemblés ainsi : la répartition des tâches entre hommes et femmes en agriculture, souvent conceptualisée en termes de production masculine et reproduction féminine, induit un statut de dépendance de celles-ci, en tant qu'« épouses de » et aides familiales gratuites. L'auteure ne relève pas le rôle

des femmes dans le processus de transmission de l'exploitation. Il est indéniable et doit être mentionné ici. Je développerai toutefois ce sujet dans un chapitre ultérieur, dédié à la perpétuation des fermes romandes⁷⁷.

⁷⁷ Voir le chapitre 2.4.3 (p. 175-178).

2.3.1 La paysanne et la femme d'agriculteur

Mais que font donc les femmes d'éleveurs rencontrées ? Quelles sont leurs tâches et leurs responsabilités sur l'exploitation familiale... ou ailleurs ?

On peut distinguer deux rôles féminins types au sein de la famille d'éleveur : la mère et l'épouse⁷⁸. Ces deux catégories se réfèrent au lien entretenu avec le chef d'exploitation actuel. La mère est donc celle du jeune éleveur qui s'est installé sur l'exploitation, en tant que chef d'exploitation unique ou associé avec le père. L'épouse est une femme d'éleveur dont les éventuels enfants sont encore jeunes et scolarisés. L'âge et le statut séparent ces deux positions, de même que leur lien à l'activité agricole. Si les situations individuelles présentent, comme toujours, des variations significatives, une nette tendance se dessine. Les mères participent généralement aux travaux agricoles avec leur mari et leur fils, les jeunes épouses très peu ou pas du tout.

Les mères s'occupent régulièrement des veaux pendant la traite, distribuant leur ration de lait et nourrissant les plus jeunes au biberon. Lorsqu'il y a une basse-cour, qui se limite généralement à quelques poules pondeuses, elles en ont la charge. Dans les exploitations possédant une halle d'élevage de poulet, elles en assurent souvent la surveillance quotidienne. Les mères accomplissent ainsi une somme de petits travaux secondaires, mais indispensables au bon fonctionnement de l'exploitation. En outre, elles entretiennent souvent un jardin potager de bonne taille qui approvisionne les deux ménages en légumes frais ou petits fruits et participent à l'ornementation et au fleurissement de la ferme. Bien évidemment, elles sont également en charge des travaux domestiques dans leur ménage, travaux auxquels

⁷⁸ D'autres catégories de femmes peuvent vivre au sein de l'exploitation, mais elles occupent généralement une place comparable aux rôles de la mère ou de l'épouse (par exemple une compagne non-mariée ou une grand-mère), ou alors elles ne prennent que peu part à l'organisation du travail et au fonctionnement de l'exploitation. C'est notamment le cas des sœurs de l'exploitant. Ces dernières participent peut-être en tant qu'enfant à quelques tâches agricoles (foins, soin au bétail), toutefois elles s'en éloignent généralement avec le temps, pour laisser la place à leur frère. Une fois indépendantes, elles quittent le domicile familial. Outre les relations affectives, leur statut de cohéritières représente sans doute le lien le plus durable qui unit les sœurs au domaine. Il arrive parfois qu'une fille reprenne l'exploitation familiale, soit avec son mari, soit en tant que cheffe d'exploitation, ce qui reste rare (voir chapitre 2.4.3, p. 175-178).

leurs maris ne prennent part que dans des proportions réduites. Lorsque leur belle-fille exerce une activité professionnelle, elles se chargent souvent de la garde des enfants.

Les épouses partagent leurs efforts entre une activité professionnelle propre et l'entretien de leur ménage. Il arrive aussi qu'une jeune femme abandonne son emploi pour se consacrer à ses enfants. En dehors des aides occasionnelles – ces *coups-de-main* discrets mais bien appréciables –, les épouses ne participent que peu aux activités agricoles. Par contre, j'ai déjà évoqué le rôle important que les femmes peuvent jouer dans l'accomplissement d'activités para-agricoles comme le tourisme et l'accueil à la ferme notamment. Les épouses y tiennent un rôle souvent central, que ce soit dans l'accueil lui-même ou dans les tâches qui en découlent (cuisine, ménage, lessive)⁷⁹.

Mères ou épouses, les femmes participent peu aux décisions concernant l'exploitation. Gestion du bétail et des cultures, choix des dates de semis, traitements et récoltes demeurent une affaire d'homme. Dans une recherche quantitative à l'échelle nationale datant du début des années 1990, Ruth Rossier confirmait déjà la généralité de ce constat et précisait que « c'est uniquement en cas de modifications à long terme ou d'investissements importants que les décisions sont prises en commun » (Rossier 1993 : 129). Par ailleurs et bien que je ne l'aie que peu vérifié sur le terrain, il semble que les épouses s'occupent fréquemment de la comptabilité des exploitations et des tâches administratives. Selon Brigit Stucki, c'est le cas des deux tiers des exploitations à l'échelle suisse (Stucki 2002 : 15).

Ces deux rôles de la femme dans l'exploitation laitière constituent des idéaux-types au sens wébérien (Weber 1992[1951]) : le modèle de la « paysanne » incarnée essentiellement par les mères et celui de la « femme d'agriculteur », correspondant à la situation de la plupart des jeunes épouses⁸⁰. La « femme d'agriculteur » se

⁷⁹ Ces deux aspects, aides occasionnelles et activités para-agricoles ont été décrits plus haut (respectivement, p. 140 et suivantes et p. 122 et suivantes). Les conséquences du développement de nouvelles activités comme le tourisme rural sur le statut des femmes, sera développé plus bas (chapitre 2.3.3, p. 161-165)

⁸⁰ La différenciation des pratiques entre mères et épouses renvoie à une différence générationnelle qui laisse supposer une évolution du rôle joué par les femmes dans le fonctionnement de l'exploitation agricole familiale. Les conflits entre belle-fille et belle-mère, rapportés par Brigit Stucki – mais

caractérise par sa distance avec l'activité agricole. Elle ne participe pas aux tâches de la ferme et sa vie n'est, en apparence, que peu marquée par l'activité professionnelle de son époux : elle exerce son propre métier, s'occupe de son ménage et de ses enfants et ses autres activités ne sont souvent pas reliées au monde agricole. Toutefois, comme je l'ai évoqué⁸¹, l'exercice d'un travail salarié par l'épouse est fortement marqué par des logiques relevant de l'exploitation agricole familiale (Barthez 1984b; Bessière 2004; Cardon 2004). L'indépendance de la « femme d'agriculteur » quant à la profession de son mari est toute relative. La rareté des congés et des vacances, la participation à des activités et manifestations à mi-chemin entre loisir et profession – comme le sont par exemple les expositions de bétail – et souvent le peu de distinction entre comptes de l'exploitation et du ménage marquent profondément les situations des épouses.

Le modèle de la « paysanne » correspond davantage à la représentation dominante de ce que devrait être la place de la femme dans le monde agricole⁸². De ce fait, il se retrouve dans un nombre important d'études détaillées. À l'instar d'une grande partie des mères rencontrées, la « paysanne » s'occupe avant tout de son ménage, de ses enfants et petits-enfants et de son jardin. En dehors de cela, ses domaines de responsabilité renvoient généralement à des compétences et des rôles considérés comme « naturellement » féminins : lorsqu'elle nourrit les veaux, les bébés vaches, elle est la mère attentionnée ; le jardin et la basse-cour sont destinés essentiellement à l'alimentation de la famille. Les tâches agricoles faisant appel à des compétences plus techniques ou spécifiques sont généralement effectuées par les hommes. La « paysanne » est avant tout une bonne ménagère et un soutien pour les hommes de la maison.

également évoqués fréquemment dans différents contextes – reposent notamment sur ces conceptions différentes du rôle de la femme en agriculture (Stucki 2002 : 12). Il convient toutefois de rappeler que ces deux modèles sont des idéaux-types et que les cas particuliers sont bien plus nuancés. Par ailleurs, comme le montre Philippe Cardon en suivant les trajectoires de femmes d'agriculteurs de Franche-Comté, la place occupée par une mère ou une épouse peut évoluer de manière importante en fonction des besoins de l'exploitation (Cardon 2004).

⁸¹ Voir chapitre 2.2.3.2 (p. 128-132).

⁸² Il semble que la normalité de l'appellation « paysanne » – comme celle de « paysan » – soit une spécificité suisse. Dans d'autres contextes nationaux, notamment en France, le recours y est devenu plus rare, hormis dans les cas d'une utilisation militante.

JF : Les poulets c'est déjà quelque chose ! Mais vous faites autre chose sur l'exploitation ?

Elle C'est moi qui vais au pont-roulant, l'été.

JF Qui décharge l'auto-chargeuse ? (...) et vous vous occupez du bétail aussi ? C'est juste pour me donner une idée de comment...

Lui Disons, tant que j'ai mon père, tu vois, ce n'est pas nécessaire. Mais si, tout d'un coup, il me fallait une personne de plus pour rentrer du bétail qui embête, qui a passé [la clôture], elle veut [i.e. va] déjà venir courir. Ce n'est pas un problème, mais... Disons, on fait pour faire nous deux [i.e. père et fils]... à part décharger... C'est toi qui décharge...

Cette femme offre un bon exemple du statut d'aide familiale. Elle a bien la responsabilité de la halle à poulets, mais, comme je l'ai déjà souligné, cela représente avant tout un travail de surveillance. Hormis cela, son travail sur l'exploitation se résume à un coup-de-main durant la période des foin. Son rôle est donc tout à fait accessoire et sa présence ne semble pas indispensable, du moins dans la manière dont ils sont présentés dans l'entretien.

L'analyse de Valérie Ott de la formation professionnelle proposée aux *femmes paysannes* dans les écoles d'agriculture porte un éclairage intéressant sur ce rôle subalterne de la « paysanne » (Ott 1989). Lors de ses recherches, le programme des enseignements illustre parfaitement la centralité des qualités « naturelles » de ménagère attendues chez une épouse d'agriculteur, surtout lorsqu'on la compare à la formation très technique suivie par les futurs agriculteurs : 60 % des cours concernaient les branches domestiques (alimentation, cuisine, gestion du ménage, couture, jardinage), alors que les cours liés aux branches techniques abordaient principalement les tâches administratives (droit, économie rurale, comptabilité). Selon Valérie Ott, la formation professionnelle de paysanne reproduit ainsi le schéma d'une répartition genrée des tâches en deux sphères idéales : une sphère féminine centrée sur la reproduction et l'intérieur de l'exploitation et une sphère masculine productive et tournée vers l'extérieur. Ainsi les femmes se voient attribuer un rôle nourricier fondamental qui comprend la responsabilité des tâches ménagères, de la basse-cour et du jardin potager, alors que les hommes s'occupent des éléments de l'exploitation producteurs de revenus, c'est-à-dire le bétail et les travaux des champs. Les « paysannes » ont donc pour mission d'éviter au maximum les dépenses, plus que de créer des revenus (Ott 1989 : 12-13)

Les analyses de la division du travail au sein de la famille agricole ont souvent mobilisé les concepts de production et reproduction, que ce soit en les opposants radicalement ou en les plaçant aux deux extrémités d'un continuum (Brandth 2002). Toujours en Suisse, Barbara Waldis, dans son étude sur le rôle des femmes dans les fermes de l'Entlebuch (Waldis 1989/1990), propose une schématisation similaire et oppose « production à valeur d'usage » (*Gebrauchtwertproduktion*) de la femme et « production à valeur d'échange » (*Verkaufswertproduktion*) de l'homme, reprenant les concepts utilisés notamment par l'auteur féministe Karen Sachs (Sachs 1974). Si elle identifie le même partage des responsabilités – essentiellement ménage et famille pour la femme et champs et écurie pour l'homme – la nuance conceptuelle pose l'essentiel du problème. En rejetant la notion de reproduction, Barbara Waldis prend position en faveur de la reconnaissance de la valeur productive du travail domestique féminin qui est rendu invisible par les analyses économiques habituelles focalisées sur la création d'un revenu. En rappelant qu'initialement, le but d'une exploitation paysanne était la production à valeur d'usage et non d'échange, elle pose la question de l'histoire de la dévalorisation du travail des femmes en agriculture. Les analyses se rejoignent généralement pour affirmer que la modernisation de l'agriculture et son entrée dans une logique de production marchande sont à l'origine de l'exclusion de la femme des secteurs reconnus comme productifs (Segalen 1981 ; Mies & Bennholdt-Thomsen 1999). Si la division entre intérieur-féminin et extérieur-masculin a des racines historiques, les femmes auparavant bénéficiaient, selon ces auteures, d'un statut reconnu de maîtresse de maison et géraient indépendamment plusieurs productions pourvoyeuses de revenus.

La réorganisation du travail entraînée par la modernisation et la capitalisation croissante de l'agriculture, ainsi que la dévalorisation de la production à valeur d'usage – Maria Mies et Veronika Bennholt-Thomsen parlent de logique de subsistance (Mies & Bennholdt-Thomsen 1999) – seraient à l'origine d'une « ménagérification » de la femme qui se retrouve essentiellement cantonnée dans un intérieur devenu foyer, privée de statut professionnel et de reconnaissance pour son travail domestique quotidien. Ce mécanisme historique qui aboutit à une perte de pouvoir et de statut pour les femmes et à leur retrait de l'activité agricole n'est pas indépendant des choix politiques des États. Ceux-ci ont encouragé à la fois la préservation d'une agriculture familiale et sa modernisation et ont ainsi participé au

renforcement d'une campagne patriarcale (Prügl 2004 : 353). En Suisse, le rôle de l'État est manifeste dans le domaine de la formation. Parallèlement au développement d'écoles d'agriculture qui enseignent aux hommes les valeurs et les techniques de l'agriculture moderne, se mettent en place des écoles pour femmes qui dispensent la science ménagère et diffusent l'idéal de la femme au foyer.

Le travail de Geneviève Heller décrit le développement de ces écoles pour jeunes femmes dans le milieu urbain et leur intégration dans une idéologie hygiéniste, certes patriarcale, mais participant aussi pleinement aux logiques modernes de discipline du temps et de l'espace et d'efficacité industrielle (Heller 1979). Le travail de Tarmin Schibler, plus récent, arrive à des conclusions similaires. Les femmes du début du 20^{ème} siècle se voient donc attribuer, par « l'élite de la société » un rôle central dans le redressement moral de la famille et de la société en général « à travers leur action bénéfique au sein du foyer » (Schibler 2008 : 28-29). Les travaux des deux historiennes montrent bien comment l'idéal de la bonne ménagère relève de logiques fondamentales similaires à celles qui gouvernèrent le développement des écoles d'agriculture. Il s'agit d'éduquer, de diffuser la « science ménagère » (*ibid.* :158) ou agronomique, de discipliner les pratiques, de les réorganiser autour d'un temps et d'un espace contrôlés. Le même processus historique de discipline des pratiques a voulu faire des hommes des techniciens de l'agriculture et des femmes des fées du foyer⁸³.

Le rôle de la femme sur une exploitation agricole est-il alors celui d'une « super-ménagère » ? Pourtant, la « paysanne » participe à certains travaux agricoles et seconde les hommes en accomplissant une série de tâches, souvent marginales. Tout comme le travail ménager, ce rôle d'aide de la femme se caractérise toutefois par son ancrage dans le domaine familial, sa gratuité et son invisibilité sociale. Le travail agricole des femmes n'est pas non plus considéré comme professionnel et ne leur confère pas un véritable statut indépendant. Les femmes qui collaborent avec leur époux ou leur fils ne sont pas appelées « agricultrices », mais « femmes paysannes », titre qui renvoie à un état – plus qu'à des compétences professionnelles – et à une relation d'appartenance familiale et de dépendance à un

⁸³ Le processus historique de modernisation du monde agricole suisse fait l'objet d'un plus large traitement au chapitre 3.2 (p. 205-217).

homme au statut professionnel bien défini et reconnu, l'agriculteur, le chef d'exploitation. Alice Barthez a analysé ce statut « d'aide familial », selon l'appellation d'usage en France, en décortiquant l'articulation complexe des deux dimensions qui caractérisent une entreprise agricole familiale et conditionnent les relations entre ses membres : à la fois relations économiques dans l'activité de production et relations familiales (Barthez 1982 : 8). La séparation, selon une vision industrielle de la société, entre la famille, domaine féminin de consommation et de reproduction, et l'entreprise, domaine masculin de la production, conduit à assimiler le travail des aides familiaux à un travail domestique pour concentrer sur le seul chef d'exploitation la reconnaissance d'un statut professionnel et d'un rôle productif.

Peut-on dire pour autant que l'ensemble du travail accompli par la « paysanne » est de nature domestique ? C'est la position que semble défendre Christine Delphy lorsqu'elle appelle à considérer le travail domestique – qu'elle définit comme « appropriation de la force de travail des épouses (et plus généralement des dépendants du chef de famille) » – comme « un tout : travail gratuit familial, pour lequel les distinctions entre ménager et professionnel ne sont pas pertinentes » (Delphy 1983 : 15-16). Ce travail domestique serait l'élément central du « mode de production domestique »⁸⁴ caractérisant les exploitations familiales et reposant sur l'extorsion d'un travail gratuit au sein de la famille. L'interprétation féministe de l'auteure a le mérite d'intégrer la question du travail domestique dans le fonctionnement global de l'exploitation agricole familiale et de contribuer ainsi à faire reconnaître son importance. Toutefois la notion « d'extorsion » d'un travail gratuit sous-entend une relation de contrainte et de domination directe qui ne transparaît guère dans l'observation aujourd'hui. Si l'on peut bien parler d'exploitation dans le

⁸⁴ Christine Delphy se réfère pour la notion de « mode de production domestique » à un texte écrit de sa main en 1970 (Delphy 1970). D'autres auteurs y ont recouru également et tout particulièrement Marshall Sahlins (Sahlins 1976 [1974]). Christine Delphy distingue cependant son propre usage du concept en ces termes : « Le fait que Sahlins (1974) puis Meillassoux (1975) ont ensuite utilisé la même expression ne signifie en rien qu'il s'agisse du même concept. Certes pour eux aussi, ce qui caractérise ce mode de production est que l'unité de production est constituée par le groupe familial (le groupe cohabitant). Mais pour Sahlins comme pour Meillassoux, ce mode de production caractérise à son tour des sociétés entières et précises : agricoles et "primitives" ; le fait qu'il coexiste maintenant dans ces sociétés avec d'autres modes conduit Meillassoux à dire qu'il n'existe plus dans ces sociétés, *a fortiori* dans les nôtres où il n'a, selon lui, jamais existé. Mais surtout, Sahlins et Meillassoux à sa suite prétendent que ces sociétés sont sans classes, parce que, disent-ils, il n'existe pas de hiérarchie entre ces familles-unités de production. » (Delphy 1983 :12)

fonctionnement de l'entreprise agricole, il s'agit d'une exploitation familiale généralisée, et notamment d'une auto-exploitation de l'agriculteur (Droz 1998a).

Par ailleurs, la satisfaction relative exprimée généralement par les femmes des éleveurs romands quant à leur situation et leur acceptation, voire leur appropriation du rôle de ménagère-mère (OFAG 2002)⁸⁵ s'opposent aux analyses les plus pessimistes et rappellent les propos de Patricia O'Hara au sujet des femmes d'agriculteurs irlandais (O'Hara 1994). Selon l'auteure, ces dernières ne se considèrent pas comme subordonnées :

« While they recognise that the work of farm women remains hidden and largely unnoticed, they understand this in terms of a set of macro patriarchal structures through which all women are subordinated. In their own sphere, this seems irrelevant. (...) At any rate, the women convey no sense of regarding the reproductive work in which they were involved as being of less value than farm work. » (ibid. : 58)

Pour revenir en Suisse et selon Barbara Waldis, les « paysannes » de l'Entlebuch perçoivent également de manière positive leur rôle de ménagère et d'aide agricole. Cela s'expliquerait premièrement par une contribution réelle à une part de la production agricole marchande, et ensuite par le fait que les deux sphères de production – production d'usage et production marchande – ne sont jamais totalement séparables au sein des exploitations familiales (Waldis 1989/1990 : 94-95). Même en tant que « super-ménagère », l'épouse participerait donc toujours, d'une manière ou d'une autre, au fonctionnement de l'entreprise agricole.

Il faut souligner encore que le rôle ménager de la « paysanne » bénéficie d'une valorisation certaine dans le monde agricole, qui emprunte même les formes habituelles de la reconnaissance professionnelle que sont l'enseignement dans les écoles d'agriculture et les associations de « *femmes paysannes* ». Pour Tarmin Schibler, la nouvelle formation de « gestionnaire en intendance »⁸⁶, dispensée depuis

⁸⁵ Selon les résultats de l'étude de Brigit Stucki reportés dans ce rapport de l'OFAG, le modèle de la « paysanne » reste largement dominant, tant dans les pratiques que dans les représentations des femmes elles-mêmes : 83 % des femmes interrogées définissent leur rôle en tant que « mère et ménagère » (OFAG 2002).

⁸⁶ Le Certificat fédéral de capacité (CFC) de « gestionnaire en intendance » a été reconnu officiellement par ordonnance fédérale à la date du 20.12.2004.

2005 au sein des écoles d'agriculture, marquerait même un tournant dans la reconnaissance publique du travail ménager :

« Contrairement aux écoles ménagères, le but de cette formation n'est pas d'inciter les femmes à rester au foyer : elle veut leur offrir la possibilité d'obtenir un certificat fédéral de capacité et d'intégrer ou réintégrer le monde professionnel grâce aux connaissances acquises dans la gestion d'un ménage privé, considérées pour la première fois comme des savoirs qualifiants. »
(Schibler 2008 : 176)

Par ailleurs, l'engouement actuel des médias et des politiques pour les activités de vente directe et de tourisme rural – incombant souvent aux femmes – renforce cette reconnaissance publique du rôle économique des femmes. Le développement d'activités para-agricoles représente en effet une opportunité pour certaines épouses d'agriculteurs de retrouver une fonction reconnue au sein de l'exploitation agricole qui lui avait été enlevée par la masculinisation du travail agricole. Il m'est impossible ici d'évaluer l'impact que de tels changements pourront avoir dans les relations de genre au sein des familles agricoles. Il est toutefois certain que l'analyse classique et binaire entre production et reproduction – ou entre productions d'échange et d'usage – a épuisé sa force explicative et demande à être repensée et nuancée. Il est vrai que, dans le monde agricole, les hommes affirment généralement la nécessité pour l'agriculteur d'avoir une femme à la maison pour le seconder : « Sans femme, l'homme ne peut pas être paysan » (Waldis 1989/1990). Les évolutions actuelles conduiront peut-être à la reconnaissance d'une véritable complémentarité dans le couple qui dépasse les schémas passés. De fait, l'importance du travail des femmes dans l'équilibre financier de l'entreprise agricole n'est encore que rarement reconnue par les éleveurs.

Si la moitié des épouses d'agriculteurs romands ont une activité lucrative extérieure à l'exploitation, le modèle de la « paysanne », ménagère et mère attentionnée, reste très présent dans le milieu agricole, y compris parmi les représentants de la jeune génération. Toutefois, ceux-ci considèrent généralement le travail extérieur des femmes de manière plus positive, à l'instar de ce jeune couple :

Lui : Et ça lui fait deux, trois [sous]... ça occupe aussi la tête ailleurs que les enfants, les enfants, les enfants...

Elle : Et le ménage... C'est sûr...

Lui : Je pense que c'est important aussi pour une femme aujourd'hui ça. Parce qu'une femme qui ne travaille pas, qui a rien, qui est tout le temps à la maison avec les enfants et le ménage...

Elle : À la longue... oui...

Lui : Enfin c'est mon avis. Ça lui fait deux-trois sous aussi...

Les « *deux-trois sous* » ont sans doute toute leur importance dans cette évolution des pratiques et son acceptation. Le revenu de l'épouse participe pleinement à l'équilibre financier du ménage et est souvent devenu une nécessité. Son importance est toutefois minimisée dans les discours des hommes : « *Ça paie les vacances* » ; « *C'est pour mettre un petit peu de beurre dans les épinards* »... Reconnaître la nécessité de ces revenus, ce serait aussi admettre que l'exploitation agricole et le travail de l'homme ne suffisent plus à nourrir une famille. Cette réalité n'est guère acceptée par les hommes, d'où la valorisation de la profession de l'épouse sur un registre plus personnel qu'économique : « *Ça occupe la tête* »...

Quoi qu'il en soit, la généralisation progressive du travail extérieur des femmes, observable aujourd'hui en Suisse romande, constitue un changement notoire dans la place que ces dernières occupent au sein de l'exploitation familiale. La non-participation de certaines « femmes d'agriculteurs » aux affaires de la ferme constitue l'un des aboutissements de la professionnalisation et de la masculinisation de l'activité agricole. Alors que les activités agricoles deviennent le domaine exclusif des hommes, les femmes abandonnent jardins potagers, basse-cour et participation aux travaux agricoles pour s'investir dans une vie professionnelle indépendante. Cette redéfinition du rôle des femmes correspond également à de nouveaux besoins. Longtemps, leur participation aux travaux de la ferme a été une condition au bon fonctionnement de l'exploitation familiale et l'auto-provisionnement a tenu une place importante dans l'économie domestique. Suite à une mécanisation extrême de la production et à l'intégration croissante des exploitations et des ménages à des logiques de consommation⁸⁷, ces deux fonctions perdent en importance. En même temps, l'augmentation des flux monétaires liés à l'activité agricole et à la consommation privée rend l'acquisition d'un revenu extérieur préférable aux

⁸⁷ J'ai déjà évoqué l'affaiblissement des pratiques d'autoconsommation plus haut (p. 110-112).

économies liées à l'auto-provisionnement. L'évolution des exploitations et celle du statut des femmes sont donc étroitement liées et ont favorisé toutes deux le développement du travail extérieur féminin.

Le gain d'indépendance pour les « femmes d'agriculteurs » exerçant leur propre métier paraît indéniable, notamment parce que celui-ci leur permet d'acquérir un revenu propre, dont le manque fonde justement la domination de la femme au foyer, selon les théories classiques. Toutefois, plusieurs recherches nuancent l'impact positif du travail salarié sur la situation des femmes en milieu agricole. Marit S. Haugen et Arlid Blekesaune montrent qu'en Norvège, les femmes assumant la plus grande charge de travail (y compris travail gratuit et domestique) sont celles qui combinent un travail extérieur et une participation aux tâches agricoles (71.8 heures par semaine), suivie dans l'ordre par les femmes actives uniquement dans l'agriculture (64 heures par semaine), ensuite seulement les femmes se consacrant entièrement à une profession à l'extérieur (54.7 heures par semaine) et en dernier les femmes au foyer (31 heures par semaine) (Haugen & Blekesaune 2005). L'exercice d'un travail extérieur peut donc aussi signifier une surcharge pour l'épouse, d'autant plus que le travail extérieur des épouses doit souvent être compris, selon Sally Shortall, comme une stratégie de survie pour l'exploitation familiale plutôt qu'un épanouissement personnel (Shortall 2002 : 167) et que l'exercice d'une activité professionnelle par la femme n'entraîne pas, selon mes observations, une redistribution importante des tâches ménagères au sein du couple. Cette dernière constatation dépasse toutefois largement les limites du monde agricole (Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel & Sonthonnax 1985)⁸⁸.

Mais le travail salarié – ou indépendant – hors de l'exploitation n'est pas le seul aboutissement de ce processus historique. Les cas de femmes qui s'engagent dans de nouvelles productions de vente directe ou dans des projets para-agricoles se multiplient et offre une alternative au travail salarié extérieur. Dans certains cas,

⁸⁸ De même, les analyses développées dans ce chapitre gagneraient à être mis en parallèle avec une situation nationale générale. Le « système de valeur » suisse identifié par Luc Boltansky dans les années 1960, qui « privilégie les valeurs masculines au détriment des valeurs féminines », reste probablement bien ancré dans la population, même s'il a subi d'évidentes évolutions (Boltanski 1966). Le programme national de recherche 60 « Égalité entre hommes et femmes » lancé en 2009 par le FNS apportera sans doute des éclairages actuels et précieux sur cette question.

l'épouse peut ainsi trouver un moyen d'acquérir un revenu nécessaire tout en s'impliquant dans une exploitation dont l'activité centrale reste le domaine réservé des hommes. Dans d'autres cas de figure, le développement de telles activités s'intègre dans une stratégie globale de diversification de l'exploitation qui tourne ainsi le dos au modèle dominant, ce qui pourrait ouvrir de nouvelles possibilités de reconnaissance et de développement du travail féminin. Je reviendrai sur ces questions après avoir détaillé l'histoire de la masculinisation de l'activité agricole et la forme qu'elle prend aujourd'hui chez les éleveurs romands.

2.3.2 Un métier d'homme

Pour l'agriculture en Suisse et dans l'ensemble des pays industrialisés, les 19^{ème} et 20^{ème} siècles sont ceux d'une transformation tant sociale que technique formidable. De la création des écoles d'agriculture à l'utilisation de technologies génétiques de pointe, un ensemble de facteurs ont fait exploser la productivité agricole et ont conduit à l'avènement des exploitations familiales dans leur forme moderne. Au sein de la famille agricole la division des rôles en est logiquement affectée. L'agriculture devient le domaine des hommes et rejoint la liste des activités considérées comme masculines. Comment ce processus de « masculinisation » – déjà bien étudié dans divers contextes nationaux (Brandth 2002 : 187) – s'est-il constitué en Suisse ? Sur quelles logiques repose-t-il ?

Premièrement, la division des tâches et responsabilités entre domaine masculin (valeur d'échange-extérieur) et féminin (valeur d'usage-intérieur), si elle répondait à une logique économique différente, a toutefois fourni un terreau favorable à la marginalisation des femmes, puis à leur exclusion des activités productives de la ferme, avec la spécialisation de la production et l'insertion croissante des exploitations dans des systèmes d'échanges monétarisés.

Les écoles d'agriculture ont contribué à maintenir cette ségrégation des rôles en proposant une profession aux hommes et une fonction domestique aux femmes. Dans la même logique, les hommes ont constitué les organisations professionnelles et ont représenté officiellement le monde agricole. Formation et institutionnalisation – deux fondements de la professionnalisation de l'agriculture – se sont donc faites sans les femmes.

Progressivement les hommes se sont construits une identité professionnelle d'agriculteur liée à une fonction de production – valorisée économiquement et politiquement – reposant sur des compétences techniques savantes dont ils conservent un monopole, du moins symbolique : ils sont les seuls habilités à accomplir les tâches centrales pour les cultures et l'élevage et à revendiquer le titre d'agriculteur. En parallèle, les femmes restent « paysannes » et se retirent progressivement vers leur foyer et leurs enfants, toujours disponibles pour prêter

main-forte à leur époux. Cette fonction, même lorsqu'elle est sanctionnée par un diplôme, ne permet que difficilement la constitution d'une identité professionnelle (Berlan-Darqué 1990). Valérie Miéville-Ott a pu constater le fort ancrage de cette division des rôles dans le canton de Neuchâtel, dans le cadre de la « vulgarisation agricole » :

« *Je constatais que les paysannes passaient plusieurs heures par jour à l'écurie, mais, quand je leur proposais d'améliorer leur compétence dans l'alimentation des bovins, elles opposaient une très vive résistance. Des phrases telles que "je ne veux pas de conflits à l'écurie" ou "il ne va pas apprécier que je marche sur ses plates-bandes" jaillissaient fréquemment.* » (Miéville-Ott 1996b : 90)

Étable et champs deviennent les royaumes de l'agriculteur qui gère et traite le troupeau de vaches, choisit les cultures et conduit le tracteur. C'est l'homme qui connaît les bêtes et les machines, lui qui maîtrise à la fois le jargon de la zootechnie et le fonctionnement de la *rotative* ainsi que l'ensemble des domaines techniques de l'activité agricole. Le tracteur, outil central dans l'activité agricole, devient symbole de puissance et de domination masculine (Saugeres 2002). De fait, il est rare qu'une femme conduise un de ces engins, sauf peut-être durant la période des foins. Il arrive alors que l'une d'entre elle prenne le volant pour *passer la pirouette*. Notons que la pirouette – grand râteau rotatif qui se fixe à l'arrière du tracteur pour retourner le foin lors du séchage au sol – est une machine considérée comme facile d'utilisation et généralement appondue au tracteur le moins puissant et le plus vieux. À ce moment, le tracteur le plus puissant et le plus récent, comprenant diverses fonctions électroniques contrôlées par un agencement complexe de boutons et manettes, est utilisé par l'homme pour la fauche. Ainsi l'utilisation occasionnelle des machines agricole par les femmes confirme plus qu'elle nuance le monopole masculin de la technicité. La place centrale de la mécanique dans l'activité agricole participe ainsi à sa masculinisation (Barlett 2006 : 51)⁸⁹.

⁸⁹ Les écoles d'agriculture représentent la part institutionnelle de ce monopole masculin qui est par ailleurs reproduit au sein des familles. En effet, les fils suivront leur père dans son travail quotidien dès le plus jeune âge et ce beaucoup plus fréquemment que les filles. Elles sont ainsi souvent exclues de la transmission de compétences pratiques et de savoirs techniques qui s'effectue lors de ces premières formes de collaborations. Comme je le développerai encore, les fils demeurent les premiers dans la liste des successeurs potentiels à la tête de l'exploitation (Chapitre 2.4.1, p. 166-171).

Aux compétences techniques s'adjoignent d'autres critères de masculinité qui font de l'agriculture un métier d'homme. La force physique en est sans doute l'exemple le plus évident. Centrale dans les définitions de la virilité en milieu rural (Liepins 2000; Little 2006), elle est souvent évoquée par les producteurs de lait romands lorsqu'ils décrivent leur métier : malgré l'automatisation et la mécanisation, il faut de la force pour faire ce qu'ils font, force qui est conçue comme une qualité masculine. Lié à cette dimension physique du travail, le risque de blessure – notamment au contact du bétail – participe aussi de l'exclusion des femmes de l'activité agricole. Ainsi, un éleveur fribourgeois évoque l'aspect « risqué » de la traite pour expliquer pourquoi son épouse ne participe pas à cette activité : en contact rapproché avec le bétail, on n'est jamais à l'abri d'un coup de tête ou de pieds. Dans le même ordre d'idée, l'association entre le sport masculin de la lutte à la culotte et le monde agricole et rural suisse est indéniable, ne serait-ce que par les prix généralement reçus par les vainqueurs (par exemple une cloche ou même une tête de bétail pour les rencontres importantes). Plusieurs jeunes agriculteurs rencontrés avaient pratiqué avec passion ce sport typiquement masculin qui célèbre de manière évidente la puissance et la force physique, dans un décorum magnifiant une ruralité mythifiée⁹⁰.

Le métier d'agriculteur est donc généralement défini comme une activité fondamentalement masculine et peu de femmes sont aujourd'hui proprement *agricultrices* et cheffes d'exploitation. En 2008, 4,5 % des entreprises agricoles étaient dirigées par des femmes. Il est difficile de savoir clairement quelle est l'évolution de cette proportion, car elle s'est caractérisée ces dernières années par des irrégularités fortes. Ainsi, elle a clairement été négative entre 1990 et 2000 : de 4,23 % d'exploitations dirigées par des femmes, on est passé à 3,04 %. Dans les années suivantes, une petite hausse puis une rechute à 2,84 % en 2004 précède une forte augmentation pour les années 2006 et 2007 où la proportion dépasse les 4,8 %. L'avenir dira si l'augmentation de ces dernières années reflète une tendance durable ou s'il ne s'agit que d'un incident statistique dans une courbe en dent de scie, comme pourrait le laisser supposer la légère baisse observable en 2008. L'irrégularité n'est d'ailleurs pas le seul élément qui rend difficile l'interprétation de

⁹⁰ L'institutionnalisation de la lutte, comme d'autres activités dites « traditionnelles », est profondément liée au développement du « mythe paysan » suisse que je décrirai en détail au chapitre 3.3 (p. 217-230).

ces chiffres. Il arrive qu'une femme déclarée « cheffe d'exploitation » – et intégrée comme telle dans les statistiques – ne le soit pas dans la pratique. À titre d'exemple, un agriculteur arrivé à 65 ans, âge de la retraite et de la fin des aides étatiques, a remis son exploitation à son épouse. Ceci lui a permis de continuer son activité agricole en bénéficiant des paiements directs au-delà de l'âge limite, par l'intermédiaire de sa femme qui de « cheffe » n'a eu que le nom. Je n'ai pas trouvé d'indication chiffrée sur l'importance de ce type de pratiques que je n'ai rencontré qu'une seule fois lors de mes recherches. Quoi qu'il en soit, les variations fortes d'une année à l'autre du nombre de femmes à la tête d'une exploitation intriguent. Il chute de 20 % entre 2003 et 2004 et, de 2005 à 2006, augmente de 40 %... De tels écarts peuvent-ils s'expliquer uniquement par les entrées en profession et les départs à la retraite ?

Tableau 1 : Chefs d'exploitation recensés en Suisse (1990-2007)

	1990	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hommes	88'889	74'724	71'217	69'481	69'348	67'888	65'000	58'766	58'150
Femmes	3'926	2'346	2'293	2'517	2'030	1'989	3'300	2'998	2'744
Total	92'815	77'070	73'510	71'998	71'378	69'877	68'300	61'764	60'894
Prop. de Femmes	4.23 %	3.04 %	3.12%	3.50 %	2.84 %	2.85 %	4.83 %	4.85 %	4.51 %

Sources : Rapports agricoles OFAG (2001 à 2009)

Mes recherches ne me permettent pas de proposer d'explication à ce phénomène. Force est de constater que même si une légère tendance à la hausse du nombre de femmes à la tête d'une exploitation semble se dessiner, celles-ci demeurent très largement minoritaires. Rappelons encore que ces chiffres concernent l'ensemble du secteur agricole et que les variations entre ses différentes branches peuvent être très importantes. Il est probable que l'élevage laitier ne figure pas parmi les secteurs au plus fort taux de femmes cheffes d'exploitations. En effet, sur le terrain, je n'ai pu identifier que trois cas de femmes à la tête d'une exploitation laitière et celles-ci

étaient en association avec un frère, un ami ou un voisin. Je n'ai trouvé toutefois aucune statistique pour confirmer la généralité de cette observation. Dans un autre ordre d'idée, les recherches de Ruth Rossier sur les perspectives d'avenir des jeunes cheffes d'exploitation montrent le caractère particulier des exploitations dirigées par des femmes. Celles-ci disposent généralement de structures plus petites que celles de leurs collègues masculins, souvent en région de montagne, et la moitié d'entre elles ne considèrent pas que leur exploitation soit viable à long terme. Elles sont d'ailleurs plus réticentes à investir financièrement sur l'exploitation (Rossier 2009)⁹¹.

Même si une augmentation sensible du nombre de femmes agricultrices devait se confirmer, toujours est-il que la profession d'éleveur est aujourd'hui pensée et représentée comme masculine, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur. Les médias contribuent également à ce phénomène, comme le montrent Fabienne Malbois et Magdalena Rosende par l'analyse d'une émission diffusée sur une chaîne de télévision française. Le reportage, après avoir dressé un portrait de la branche tout à fait convenu – à savoir fait d'hommes solides en chemise à carreaux – présente une femme éleveuse, qui apparaît beaucoup plus problématique et nécessite l'utilisation de divers procédés filmiques pour clarifier le statut double et ambigu de femme et d'« éleveur » (Malbois & Rosende 2005).

⁹¹ Le travail de diplôme de Sandra Contzen offre par ailleurs des descriptions intéressantes de cas de femmes à la tête d'une exploitation (Contzen 2003).

2.3.3 Femmes et nouvelles activités

La masculinisation de la profession d'agriculteur est historiquement liée à sa mécanisation, à sa spécialisation et à une vision productiviste. Diverses évolutions récentes au cœur de certaines exploitations laitières relèvent d'une logique différente⁹². Le développement d'activités de vente directe et de tourisme notamment ne repose pas sur les mêmes compétences techniques, « masculines », que la production agricole. Dès lors, on peut supposer que ces changements aboutissent à des redéfinitions du rôle des femmes au sein des exploitations.

Dans les faits, les activités de vente directe et de tourisme rural sont souvent accomplies par des femmes (Stucki 2002 :15) qui investissent ainsi de nouveaux secteurs d'activité au sein de l'exploitation et y jouent un rôle nouveau. On pourrait donc s'attendre à des incidences significatives sur le statut de ces femmes et à une nouvelle forme de reconnaissance de leur rôle et de leur fonction professionnelle. Toutefois, selon Elisabeth Prügl, ce n'est pas le cas, du moins en Allemagne où elle développe ses recherches. Vente directe et activités touristiques – auxquelles elle ajoute la production biologique – résultent bien à une plus grande implication des femmes dans les affaires de l'exploitation, mais sans que cela n'ouvre vraiment sur un dépassement de leur statut de femme au foyer (Prügl 2004 : 365-366). Si l'on considère le type de travail qu'impliquent ces activités, cette constatation n'a rien de surprenant. Confectionner des produits *de la ferme* pour les vendre à domicile ou sur un marché ; accueillir des visiteurs, leur préparer une chambre, leur servir à manger, puis faire vaisselle, nettoyages et lessive... Dans leur ensemble ces tâches relèvent des compétences de la ménagère attentionnée et ne contribuent que peu à une meilleure qualification des femmes qui les accomplissent. Toutefois, un élément les distingue fondamentalement des tâches ménagères : il s'agit de services marchands producteurs directs de revenus. À ce titre, ces activités se situent à l'interface entre l'exploitation et son extérieur. Les femmes concernées retrouvent des sources de revenus indépendants que la « modernisation » avait éliminées (Prügl 2004 : 366).

⁹² Je développerai plus loin les implications des changements décrits ici, à la fois à l'échelle des logiques qui président aux politiques agricoles et à l'échelle des représentations internes à la profession (chapitres 5 et 6).

S'il n'est pas possible ici d'en évaluer les conséquences sur le long terme, il s'agit d'une évolution notoire, une forme de nouvelle « paysanne », à la fois engagée dans le travail de l'exploitation et productrice de revenus indépendants de la production masculine⁹³.

Il n'est sans doute pas anodin qu'une des seules femmes à la tête d'une exploitation – de vaches-mères, sans production laitière – qui ait été rencontrée, figure parmi les personnes les plus motivées par le développement d'une activité de vente directe :

*Moi maintenant, mon but, c'est de trouver un autre filon. Pas rester les bras croisés. C'est pour ça que je fais ma maîtrise. Après, j'ai envie de faire le brevet fédéral de paysanne. Et après, je mettrai en route un petit stand que je vais mettre là-bas [à proximité de la ferme]. Donc le dimanche, ou quand il y a beaucoup de monde, faire des bricelets, du miel... Tout régional... Ce que j'arrive à vendre.*⁹⁴

La perspective d'une formation supérieure (*maîtrise* et *brevet de paysanne*) est ici clairement rattachée à des compétences commerciales extérieures à la production elle-même, ce qui en soi est atypique. Cet intérêt pour les activités para-agricoles se double, par ailleurs, d'une conception de son travail très attachée à l'idée de *nature* :

J'ai toujours été attirée, déjà par les animaux, et puis par la nature, je suis assez... pro-nature. J'aime bien le paysage, la montagne, les vaches. Mais j'aime surtout... je n'aime pas l'industrie. J'aime avoir mes vaches... qu'il y ait les veaux sous la bête, être près d'eux. C'est vrai que traire, séparer les veaux de la mère, ce n'est pas mon idée. C'est pour ça que j'ai opté pour cette production-là. C'est vraiment le plus naturel possible.

Ce double positionnement participe d'une définition alternative de l'activité agricole qui se démarque clairement des représentations dominantes dans le milieu agricole masculin⁹⁵. D'ailleurs, l'agricultrice a bien conscience de son originalité par rapport à

⁹³ Christophe Giraud évoque par ailleurs la « rétribution symbolique » certaine que retirent les femmes sur les exploitations françaises qui offrent des chambres d'hôtes à la ferme. Selon la métaphore théâtrale d'Erving Goffmann, elles y occupent la place de protagoniste, alors que les hommes y jouent les « seconds rôles ». L'auteur pose par ailleurs le même constat de concordance entre activités d'accueil et sphère habituelle du travail féminin (Giraud 2004).

⁹⁴ Entretien réalisé par Yvan Droz dans le cadre de la recherche « Les Exclus du terroir » (Droz & Forney 2004)

⁹⁵ La description de ces représentations est l'objet du chapitre 4.

l'ensemble des agriculteurs du voisinage qui « *ont plutôt optés sur la production* ». Cette conception plus *naturelle* de l'agriculture – par exemple l'agriculture biologique – et le développement de la vente directe et du tourisme à la ferme sont reliés à l'émergence d'un nouveau modèle agricole, qu'il soit appelé post-productivisme (Wilson 2001a) ou « liberal environmentalism » (Prügl 2004). À ma connaissance, le rôle joué par les femmes dans sa diffusion en Suisse n'a pas fait l'objet de recherches ciblées. Toutefois l'exemple de cette agricultrice amatrice de vente directe et de « nature » pourrait refléter une réalité plus générale. En effet, outre leur implication centrale dans les activités de ventes ou d'accueil, les femmes dans le milieu agricole romand présenteraient, selon Valérie Miéville-Ott, une plus grande ouverture aux enjeux environnementaux (Miéville-Ott 2001). Compte tenu de la place croissante que ceux-ci occupent dans la politique agricole et dans les débats sur la place publique, cette sensibilité particulière leur conférerait un rôle potentiel de médiatrices entre agriculteurs et tendances écologistes :

« Les paysannes, souvent issues d'autres milieux socioprofessionnels, ont un rôle central à jouer dans ce dialogue. Par leur goût de la nature sauvage, esthétique et intime, elles oscillent en quelque sorte entre le beau et le bien des agriculteurs et celui des biologistes. Elles peuvent donc jeter des passerelles indispensables entre ces deux acteurs centraux de la gestion de l'espace rural. » (Miéville-Ott 2001 : 101)

Les femmes jouent un rôle particulier dans deux processus importants de transformation de l'activité agricole en Suisse, diversification et écologisation. Quelles en seront les conséquences sur leur position au sein de l'exploitation ? La question reste ouverte.

Si le modèle dominant pour les femmes en agriculture demeure actuellement celui de la « femme paysanne », super-ménagère et assistante polyvalente et souple dans le travail de la ferme, au moins deux contre-modèles s'affirment qui sont liés au travail salarié extérieur et au développement d'activités para-agricoles commerciales ou touristiques. Ce qui unit ces alternatives, c'est la participation économique directe qu'apportent les femmes au porte-monnaie du ménage et de l'exploitation, puisque tous deux sont difficilement séparables (Barthez 1984b). Les situations particulières se construisent souvent dans les interstices entre modèles et catégories et il en va de même pour les rôles concrets joués au quotidien par les femmes au sein des

fermes laitières de Suisse romande. Ceux-ci résultent de la rencontre entre un contexte particulier, des modèles culturels et des choix individuels. La place que prendra une épouse dans une ferme sera fonction de nombreux facteurs : ses goûts et compétences, son origine socioprofessionnelle et sa formation, le contexte économique local, la situation familiale et financière du couple, etc. Cette reconstruction individuelle du rôle des femmes dans les exploitations agricoles a été mise en évidence par Tiina Silvasti dans le cas de la Finlande :

« Even the young farmers accept the cultural scripts of the peasant way of life and the gendered division of labour. What is new is that they do not take those interpretations as inevitable or given. They take the peasant scripts as a kind of framework within which they look for personal options and make personal choices. » (Silvasti 2003 : 163)

Ainsi, entre la « paysanne » et la « femme d'agriculteur », les épouses des producteurs de lait romands se composent en fonction de leurs aspirations personnelles – forcément marquées par des modèles culturels – et des possibilités qui s'offrent à elles, une place sur mesure.

2.4 La transmission

L'agriculture est une activité professionnelle familiale. J'ai montré jusqu'ici ce que cela signifiait dans le fonctionnement quotidien des fermes romandes. Il s'agit de la dimension synchronique de ce caractère familial : les membres d'une même famille, sur deux ou trois générations, collaborent pour faire fonctionner l'unité de production qui les fait vivre. La participation occasionnelle – et sous des formes diverses – de parents extérieurs au groupe domestique m'avait déjà fait mentionner l'importance de la perpétuation du domaine familial pour l'ensemble de la famille, groupe domestique et famille étendue. Cela me conduit à la deuxième dimension, diachronique, du caractère familial de l'activité agricole. La transmission entre générations de l'activité agricole et du patrimoine familial que constitue l'exploitation occupe une place centrale dans la définition que se font les éleveurs romands de leur métier⁹⁶.

La transmission de l'exploitation est un processus complexe qui se construit dans la durée et doit donc être compris dans « une temporalité longue et ne se réduit pas à la seule période de transmission objective de l'exploitation » (Cardon 2004 : 225). La gestion de l'exploitation et les choix familiaux sont marqués par ce projet de perpétuation tout au long d'un cycle qui mène d'une transmission à l'autre. Il s'agit premièrement de trouver un héritier et généralement un seul. Comme le relève justement Peter Schallberger, la reprise du domaine repose sur deux exigences : « créer un fort lien affectif entre l'héritier et le domaine » et « éloigner, sans heurts, les héritiers additionnels » (Schallberger 2001 : 105). Ensuite, les parents auront à gérer le partage du patrimoine entre leurs enfants. Ces deux aspects du processus de transmission renvoient à la distinction entre succession et héritage, bien connue dans l'anthropologie de la parenté et qui a permis notamment à Georges Augustins de construire un modèle analytique des différentes manières de « se perpétuer » dans les populations agricoles européennes (Augustins 1982; 1989).

⁹⁶ Je reviendrai sur l'aspect identitaire de la transmission au chapitre 4.1.2 (p. 247-253).

2.4.1 Gérer la succession

Succéder, c'est reprendre une fonction, un statut. C'est prolonger l'œuvre de ses prédécesseurs et prendre idéalement sa place dans une chaîne. Qu'en réalité cette chaîne soit marquée de ruptures et de divagations importe finalement peu. Ce qui marque fondamentalement l'activité agricole familiale, c'est cette insertion dans une continuité qui dépasse le présent et l'individu. Succéder, c'est aussi reproduire et adapter des manières de faire et de penser. Le fils reprend de son père une fonction qui est un métier, un ensemble de savoir-faire appris dès l'enfance dans la participation à l'activité de la ferme (Jacques-Jouvenot 1997).

Succéder c'est encore coiffer la couronne de son père, devenir chef (d'exploitation) à la place du chef. La succession repose sur une logique de continuité familiale, certes, mais elle est aussi rupture dans l'organisation hiérarchique de l'exploitation (Mann 2007) et en cela source potentielle de conflits. Pour que ces derniers puissent être dépassés, une double volonté est nécessaire : celle du père d'avoir un successeur – ce qui implique de laisser sa place – et celle du fils de s'engager dans un processus qui demandera un investissement total de sa personne et de sa famille. Précisons que, selon la répartition des tâches habituelles en agriculture décrite plus haut, la succession concerne en premier lieu les hommes. Si divers cas de figures sont possibles, la succession voit généralement un fils reprendre les rênes de l'exploitation des mains de son père. Si, comme j'y reviendrai, les femmes jouent un rôle crucial dans le processus de transmission, elles n'accèdent que rarement au « trône ».

Parfois, plusieurs fils sont susceptibles de reprendre l'exploitation et intéressés à le faire. Comme il est rare que l'exploitation soit suffisamment grande pour être divisée en deux entités indépendantes, un choix doit alors s'opérer. Hormis le sexe, il est difficile de dégager des tendances générales à partir des quelques cas rencontrés dans mes recherches. L'ordre de naissance, s'il peut jouer un rôle, n'est pas un critère absolu : aînés et cadets peuvent tout aussi bien reprendre l'exploitation. Un aîné est généralement le premier à entreprendre une formation agricole. Ce simple fait dissuade parfois le ou les cadets à faire de même, bien conscients qu'il n'y aura de la place que pour un agriculteur dans la famille. Ils s'orientent ainsi vers d'autres

professions, souvent liées au milieu agricole : fromager, mécanicien sur machines agricoles, commerciaux en produits pour l'agriculture, etc. Toutefois, les aînés arrivent parfois trop tôt sur une exploitation familiale dont les dimensions ne permettent pas d'occuper deux hommes adultes. Leur père encore jeune ne peut imaginer leur céder déjà la place et c'est alors à eux de trouver du travail ailleurs en attendant de pouvoir remplacer leur père. Il peut arriver alors qu'un cadet prenne la place de son frère absent et obtienne la priorité pour la reprise, par le simple fait d'« être déjà là ». Le plus grand écart d'âge qui sépare un père et un cadet peut ainsi constituer un facteur facilitant la reprise : le père est plus proche de l'âge de la retraite lorsque se pose la question de passer le relai. De fait, dans plusieurs cas étudiés, ce sont les benjamins qui ont finalement repris l'exploitation familiale, même si un aîné s'y était intéressé avant eux. Quoi qu'il en soit, une double (ou triple) succession n'est généralement possible que si l'un des frères trouve un deuxième domaine à reprendre.

Au cours de mes recherches, j'ai noté deux modalités principales de passer le témoin à la tête de l'exploitation. La première, et sans doute la plus habituelle, voit père et fils s'échanger leur casquettes : celui qui était le *chef* devient l'*employé* et vis-versa. Comme je l'évoquais plus haut⁹⁷, le père reprend même parfois une activité salariée accessoire auparavant exercée par le fils. La transmission n'engendre en elle-même que peu de changements dans le fonctionnement de l'exploitation. Le vieillissement du père aura probablement un impact plus profond. Un jour ou l'autre, ce seront deux bras en moins pour accomplir l'ensemble des tâches, à moins qu'un autre « fils » – le fils du fils – n'arrive à point nommé pour le remplacer et amorcer un nouveau cycle de transmission. Une alternative à ce modèle « classique » est celle de l'association entre le père et un fils qui a acquis par ailleurs une exploitation propre⁹⁸. Les deux associés sont alors statutairement sur pied d'égalité. Dans les cas rencontrés, ce procédé était aussi décrit comme un moyen d'intégrer plus rapidement le fils dans la gestion de l'exploitation. L'apport de nouvelles terres permettait en général de se passer de revenus extérieurs réguliers, les deux associés exploitant

⁹⁷ Voir chapitre 2.2.3.2 (p. 128-132).

⁹⁸ Pour pouvoir créer une « communauté d'exploitation » au sens de la loi, il est indispensable d'associer deux exploitations auparavant indépendantes. D'autres modes d'association sont possibles, si, par exemple, le fils rachète une partie du bétail et des machines à son père.

ensemble les deux domaines comme une seule et grande exploitation. Et c'est bien ainsi que l'ensemble sera repris par le fils à la retraite du père.

D'autres cas de figures sont bien sûr possibles : un père qui remet totalement l'exploitation à son fils et va gagner sa vie dans une autre profession ; un jeune homme qui reprend le domaine du *patron* avec qui il a travaillé plusieurs années ; un autre qui reprend le domaine dont hérite son épouse... Les deux modalités de transmissions décrites ci-dessus n'épuisent en rien la diversité du réel, mais rendent compte d'une « normalité » : c'est ainsi que se passe une succession habituellement aux yeux des éleveurs romands.

Quelle que soit la manière dont la succession se déroule, elle implique une passation de responsabilité et d'autorité sur l'exploitation familiale. Il va sans dire que cette transition ne se passe pas toujours sans difficulté. Il peut y avoir des frustrations importantes de part et d'autre. Le père doit apprendre à « lâcher un peu » et le fils à réfréner son envie de faire ses propres expériences. Entre les premières prises de responsabilités du jeune homme et sa véritable installation à la tête de l'exploitation, le temps est parfois très long. Cette période, qui dure souvent plusieurs années, s'apparente à un interrègne durant laquelle se construit la succession. Lorsqu'un père cherche son fils en demandant : « *Il est où le directeur ?* », ce n'est pas forcément une reconnaissance d'autorité. Ces propos sont ambigus : il n'y a pas de « *directeur* » dans une exploitation. Il s'agit davantage d'une forme de dérision, d'une boutade qui signifie : « Je suis encore là et tu n'es pas encore *directeur*. » Les nouvelles positions ne sont pas encore clarifiées. Le temps fait son travail et, un jour, le père cède la place. Plusieurs facteurs peuvent faire office de déclencheur. Parmi ceux-ci, le mariage – ou la mise en ménage – du fils joue un rôle déterminant. Une fois le fils « chef de famille », il sera pour lui plus difficile de se contenter d'une position subalterne et surtout, il ne partagera plus le même foyer que ses parents. Jusque là, il s'est peut-être contenté d'argent de poche et d'une chambre dans l'appartement de ses parents. La mise en ménage exige également une nouvelle répartition des revenus de l'exploitation. Le mariage est la dernière étape à franchir pour que le fils devienne homme et puisse désormais être maître de sa propre vie :

J'ai toujours dit : une fois que je suis marié, j'aimerais reprendre. Je ne veux pas faire manoeillon [manœuvre] jusqu'à 50 ans.

Les références explicites au mariage comme événement ayant précipité la succession – ou l'association entre père et fils – sont fréquentes dans les récits des éleveurs romands. À l'inverse, le célibat est évoqué comme un élément prolongeant le « règne » du père. Un père qui avait conservé la tête de l'exploitation jusqu'à l'âge de la retraite le disait lui-même : « *C'est aussi parce qu'il [mon fils] n'est pas marié qu'on en est à ce stade-là.* » Le mariage fait partie de « *l'évolution de la vie correcte* » – selon les mots d'un jeune encore célibataire – et de l'accomplissement de l'homme adulte. Les propos qui suivent sont adressés par un père à son épouse. L'assimilation du fils célibataire à un enfant y est implicite, mais claire. L'adulte accompli et responsable, apte à reprendre une exploitation – et à lui donner un successeur ? – se doit d'être mari. Le fils célibataire reste *fils* :

Toi, tu as une chance. Tu dois rester là pour leur [aux fils] faire le ménage, les soins, pendant qu'ils n'ont pas de [femme]... parce qu'autrement je dis, on serait déjà loin si [ils étaient mariés]... une fois qu'ils sont mariés, ils ont leur couple, ils ont... Pendant qu'ils sont là, c'est toujours comme des [enfants ?]... on sera toujours ensemble.

La nécessité d'entreprendre des travaux ou de moderniser les installations de l'exploitation joue parfois aussi un rôle déterminant dans le déclenchement de la transmission. Deux raisons l'expliquent. La première est qu'à partir d'un certain âge, les pères disent ne plus vouloir investir eux-mêmes dans l'exploitation : c'est à la nouvelle génération de faire ses propres projets et d'en assumer les conséquences. La deuxième explication est liée aux aides étatiques⁹⁹ dont peut bénéficier un jeune agriculteur qui s'installe. Cette somme finance ainsi tout ou une part des investissements consentis par le fils, à condition qu'il devienne chef d'exploitation. Enfin, l'année des 65 ans du père fait office de dernière limite. En effet, à partir de cette date, il ne pourra plus – sauf cas exceptionnels¹⁰⁰ – bénéficier de paiements directs en tant que chef d'exploitation. Continuer correspondrait dans ces circonstances à un suicide économique.

⁹⁹ Il s'agit de l'« aide initiale » prévue par l'Ordonnance sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (OAS, art. 43).

¹⁰⁰ Cf. OPD art. 19

Quand le moment est venu pour le fils de reprendre l'exploitation familiale, il devient généralement propriétaire du bétail et des machines – le *chédail* – qu'il rachète à son père. La propriété des terres n'est par contre pas toujours liée à la succession. Il est en effet fréquent qu'un jeune éleveur loue le domaine familial pendant quelques années avant d'en reprendre la propriété. Il arrive même que la propriété saute une génération. De manière générale, lorsque l'installation du fils se fait à la retraite du père, statut de chef et propriété changent de mains simultanément. Un décalage temporel entre rachat du domaine et succession existe surtout lorsqu'un fils s'installe encore jeune. La raison est liée notamment à l'investissement financier que représente le rachat du domaine. Un père disait ainsi vouloir encore « *amortir un peu la dette* » avant de transmettre la propriété du domaine. L'âge des parents joue aussi son rôle, car le rachat de l'exploitation par l'un des enfants pose la question plus générale du patrimoine et de son partage au sein de la famille.

2.4.2 Partager

Transmettre un patrimoine dans une famille d'éleveurs suisses romands, c'est avant toute chose remettre à son fils le domaine que l'on a reçu de son père – ou de sa mère – et lui permettre ainsi d'exercer la même profession que ses prédécesseurs. Mais la famille ne se résume pas au successeur et au succédé. Bien souvent plusieurs enfants naissent et il s'agit d'assurer à chacun un avenir propre. Et comme, en matière de transmission intergénérationnelle, les hommes « ont toujours dû respecter des règles » (Augustins 1989 : 47), il s'agit de donner ce qui revient à chacun et chacune – le sexe a ici un rôle souvent prédominant – selon la coutume et les lois. Rappelons, avec Georges Augustins, que tout système de transmission est le résultat d'une rivalité entre deux exigences :

« La perpétuation de la maison et l'inaltérabilité de son patrimoine d'un côté, la stricte égalité des germains de l'autre, s'avèrent les deux grands principes de légitimité des transmissions entre générations. » (ibid. : 21)

Ces deux principes sont en opposition irrémédiable, car le partage équitable entre germains implique la division des terres et la dissolution de ce qui a été assemblé par les générations passées¹⁰¹. Pour les éleveurs romands, cela ne saurait être une solution acceptable. Le règlement de l'héritage évite généralement la division des terres et ne correspond que rarement à un simple « partage », même si c'est là le terme utilisé localement dans le Canton de Fribourg notamment pour en parler.

Première précision, le domaine – les terres et les bâtiments de l'exploitation – n'est généralement pas hérité par le successeur, mais racheté aux parents. De ce fait, les risques de division du domaine sont très faibles, car les terres ne participent plus directement à l'héritage : les parents n'en sont plus propriétaires. Par contre, l'argent de la transaction rejoint le reste de leurs biens qui seront partagés entre les héritiers

¹⁰¹ Tiphaine Barthelemy offre une vision d'ensemble des travaux sociologiques autour de la transmission du patrimoine. Il met en évidence un modèle sociologique, opposant systèmes égalitaires et préciputaires, qui s'est avéré très fructueux et a permis de distinguer deux principes d'organisation distincts de la famille: la maison et la parentèle, qui cache toutefois une grande variété des pratiques surtout du côté des systèmes égalitaires. (Barthelemy 1988). Les travaux de G. Augustins participent de cette approche, tout en ajoutant la distinction, au sein des systèmes égalitaires, entre les principes de lignages et de parentèle.

en parts égales. Cette manière efficace permet de régler en toute simplicité et légalité l'exigence de partage équitable entre héritiers du code civil tout en minimisant les risques de dissolution du domaine. Le Droit foncier rural vient encore aider le processus de reprise en fixant un prix préférentiel pour les rachats dans le cadre d'une succession : la *valeur de rendement*¹⁰². Cette dernière est déterminée par des experts lors d'une taxation de l'exploitation qui est faite à la demande de l'éleveur et correspond à une valeur se situant entre le tiers et la moitié de la valeur vénale. L'héritier peut encore faire valoir le travail qu'il a accompli pour son père durant les années précédentes et pour lequel il n'a pas touché de salaire. Ces *salaires impayés* sont alors déduits du montant de la transaction.

Au final, la somme d'argent effectivement payée par le successeur à ses parents est relativement modeste en comparaison de la valeur « réelle » du domaine. Elle correspond à cette valeur de rendement de laquelle sont déduites les dettes de l'exploitation que le fils reprend de ses parents. Comme l'endettement hypothécaire peut légalement dépasser cette valeur de rendement¹⁰³, il arrive que le successeur reprenne le domaine « *pour les dettes* », ce qui signifie qu'il n'aura qu'à reprendre les dettes de l'exploitation à son nom pour en devenir propriétaire. Dans ces circonstances, la part d'héritage des cohéritiers éventuels risque d'être fort réduite.

Les parents préfèrent souvent régler les modalités de la passation du patrimoine de leur vivant, au moment du rachat du domaine par le successeur. Cette pratique à pour but notamment de prévenir et régler les éventuelles querelles entre héritiers. Par ailleurs, elle dit bien le lien qui existe entre reprise du domaine et héritage, même si celle-ci passe formellement par un rachat. Lorsque les parents disposent de biens et d'un certain capital suite à la vente du domaine, chaque héritier reçoit généralement une part égale en valeur. Celle-ci peut être constituée d'argent ou de biens immobiliers (par exemple une maison indépendante de la ferme ou une parcelle de terrain constructible). Les parents conservent ce dont ils jugent avoir

¹⁰² « La valeur de rendement équivaut au capital dont l'intérêt, calculé au taux moyen applicable aux hypothèques de premier rang, correspond au revenu d'une entreprise ou d'un immeuble agricole exploité selon les usages du pays. Le revenu et le taux sont fixés d'après une moyenne pluriannuelle (période de calcul). » (LDFR art. 10 al. 1)

¹⁰³ « Les immeubles agricoles ne peuvent être grevés de droits de gage immobilier que jusqu'à concurrence de la charge maximale. Celle-ci correspond à la somme de la valeur de rendement agricole augmentée de 35 % et de la valeur de rendement des parties non agricoles. » (LDFR art. 73 al.1)

besoin pour leur retraite. Il s'agit généralement d'un certain capital, pris sur l'argent reçu pour le rachat du domaine, ainsi que de la propriété ou du droit d'usage d'un logement. Afin de faciliter la compréhension de tels procédés, laissons un jeune éleveur expliquer comment s'est passée pour lui la reprise du domaine :

K : On avait un peu discuté des prix. Je suis allé à la banque pour voir ce qu'ils en pensaient, voir comment je pouvais jongler avec ce que j'avais besoin comme argent. Et la banque a accepté, par rapport à la situation du domaine et tout... (...) Donc j'ai repris les dettes à Papa et en plus je les ai relevées pour payer ce que je devais, les suppléments.

JF : Parce que tu as repris... souvent on dit que c'est la valeur de rendement qui sert de...

K : De base, oui... Mais après tout se discute. Si tu veux, on avait déjà fait taxer [le domaine] quelques années avant. Après cette taxation, on n'a pas refait taxer. C'était à peu près la même chose, sauf qu'on a juste remis certaines choses au point, comme la chaudière qui a été changée par après. Donc ça, j'ai dû aussi le payer en plus. Il y a des combines comme ça, qui n'étaient pas prévues dans la première taxation. Par rapport à ça, on est arrivé à des compromis assez corrects. Tout le monde a été d'accord. Il fallait encore que les frères et sœurs soient d'accord. Il n'y a pas eu trop de problème. Et puis devant le notaire : signer, et voilà. (...)

JF : Et tu parlais des frères et sœurs. Ça s'est passé comment ? Tu leur as directement donné quelque chose ou comment... ?

K : Alors on leur a proposé ce projet-là, et ils n'ont pas trop bronché. Ils voulaient juste voir un peu [les chiffres] et ils ont été d'accord.

JF : Et puis ils ont reçu quelque chose directement ou bien tu as tout racheté à ton père ?

K : Alors si tu veux, comme j'ai cru comprendre les nouvelles lois, Papa, il n'est même pas obligé de donner quelque chose aux autres [frères et sœurs]. On va dire comme ça : mettons que je lui devais 100'000 francs. Alors il a gardé 60 000 pour lui et il a divisé les 40'000 [restants] en trois, vu qu'on est trois. Il a fait comme ça.

JF : Oui et toi ça a été déduit de ce que tu lui devais en tout ? Et le reste, tu l'as payé aux autres ?

K : Voilà. Sauf à un qui me l'a laissé pour le départ...

JF : Tu n'es pas obligé de me dire un chiffre précis, mais c'est une grosse somme ?

K : Non... Ce n'est pas énorme, mais il faudrait quand même rembourser. Ça fait une année à 1000 francs par mois. Ce n'est pas énorme si tu veux, mais ça fait quand même...

Plus la famille possède de biens séparables du domaine agricoles, plus il est possible de répondre réellement à l'exigence d'égalité entre héritiers. Pour les plus démunis, la conjugaison du rachat du domaine par le successeur – ou plutôt sa reprise *pour les dettes* – et de la valeur de rendement aboutit généralement au « sacrifice » des cohéritiers : il ne reste rien à partager. Certaines compensations sont toutefois aménagées, à l'exemple de cette cohéritière qui reçoit de son frère la viande d'un porc entier par année, faute d'avoir pu recevoir un quelconque héritage. Il est toutefois difficile de parler d'un traitement de faveur, vue la situation dans laquelle se trouve le successeur : un fort endettement et une exploitation peut-être aux limites de la viabilité.

Le cadre légal facilite grandement la reprise de l'exploitation par un successeur. Toutefois, pour que celle-ci puisse avoir lieu dans des conditions acceptables, il est indispensable que parents, cohéritiers et successeur y concourent. Si le règlement de la succession et de l'héritage a la triste réputation de susciter tensions et conflits au sein de la famille (Hainard & Hainard 1980 : 232-236), ce sont davantage l'acceptation et la conciliation qui ressortent de mes propres observations. Un père qui fait tout pour amortir encore les dettes du domaines avant de le céder à son fils, une sœur qui est « *contente* » avec un lot de viande annuelle, un frère qui propose volontairement au successeur de retarder le paiement de la part qui lui revient, etc. Dans la pesée des intérêts réciproques, il apparaît évident que la pérennité de l'exploitation familiale joue un rôle décisif pour tous.

2.4.3 Rôles de femmes

La rareté des cas de succession par une fille est un fait établi. Une enquête mêlant approche quantitative et qualitative, permet à Ruth Rossier et Brigitta Wyss de fournir une estimation du phénomène pour l'ensemble du secteur agricole suisse :

« 12 % des filles interrogées sont intéressées par la reprise de l'exploitation, 16 % souhaiteraient peut-être reprendre la ferme. Mais seulement 6 % des successions sont prévues pour une fille. Ce chiffre correspond au pourcentage actuel de femmes à la tête d'une exploitation. Il ne faut donc pas s'attendre à moyen terme à une féminisation de la profession. » (Rossier 2006 : 154)

Il est probable qu'une enquête restreinte aux seules exploitations laitières aboutisse à des résultats encore inférieurs¹⁰⁴. Aussi, le rôle le plus souvent occupé par les femmes dans le processus de transmission semble être celui de spectatrices et de cohéritières « sacrifiées ». Philippe Cardon a toutefois montré, pour la Franche-Comté et l'Andalousie, l'importance de leur rôle en tant que mères et épouses (Cardon 2004). Ses conclusions éclairent la situation romande, tant il est vrai que la description générale qu'il donne des exploitations laitières de Franche-Comté met en évidence une grande similitude socioculturelle avec la Suisse voisine. En analysant les parcours de vie de femmes, l'auteur aborde la question de la transmission en la plaçant dans la durée. Cette approche lui permet de mettre en évidence les variations dans l'investissement des femmes sur l'exploitation en fonction des besoins les plus urgents, entre revenu extérieur et main-d'œuvre familiale. L'arrivée du fils verra le retrait progressif de la mère des travaux agricoles, bien avant celui du père. Autour du travail des femmes, ce sont donc « autant de stratégies familiales visant à garantir des apports de revenus complémentaires, mais surtout, à garantir l'installation d'un fils successeur » (*ibid.* : 129) qui se mettent en place. En tant que mères éducatrices, elles se font également les vectrices d'un « rapport symbolique qu'elles entretiennent avec le métier patrimonial » (*ibid.* : 280). Une analyse fine lui permet ainsi de conclure :

¹⁰⁴ Voir chapitre 2.3.2 (p. 156-161).

« D'une manière générale, la mise en perspective des deux générations de femmes étudiées montre que ces dernières permettent de faire le lien entre les générations d'hommes qui se succèdent à la tête des exploitations, qu'il s'agisse de la permutation des places entre mari et femme, entre mère et fils, puis entre belle-mère et belle-fille, la transmission repose sur de nombreuses interactions familiales impliquant non seulement leur couple, mais également leur belle-famille, en particulier leurs beaux-parents. S'il s'agit de trouver la bonne distance dans des relations familiales où travail et famille tendent à se confondre, ces relations se conjuguent parfois sur le registre de la coopération, parfois du conflit, voire de la distance.

En ce sens, les femmes ne sont pas étrangères à la transmission sexuée du métier en lignée masculine. Elles en sont des actrices essentielles, tantôt en tant que conjointes agricultrices, tantôt en tant que salariées hors de l'exploitation. Leurs choix professionnels ont des incidences sur la structure de production et son devenir, au regard du projet conjugal et familial de perpétuer le métier (...). » (ibid. : 279)

À ces propos dont la pertinence résonne notamment avec ce qui a été dit sur le travail des femmes dans l'exploitation familiale¹⁰⁵, on peut encore ajouter deux remarques issues du terrain suisse romand.

Premièrement, il convient de rappeler – malgré l'évidence de la chose – l'importance des rôles d'épouse et de mère comme condition même de la transmission : sans femme, pas d'héritier¹⁰⁶. Quel que soit le travail effectué par l'épouse sur l'exploitation et son engagement ou non dans un projet familial de transmission d'un « métier patrimonial », elle demeure physiquement indispensable à la transmission à un descendant direct. Ainsi le célibat prend un sens particulier dans le monde agricole : il annonce la fin du domaine familial. À moins qu'un neveu providentiel – ou autre

¹⁰⁵ Voir chapitre 2.3, p. 141-165.

¹⁰⁶ La place centrale du mariage dans les processus de transmission est un classique de la sociologie rurale, notamment depuis les travaux de Pierre Bourdieu dans le Béarn qui évoque la disqualification dramatique des paysans dans le marché matrimonial (Bourdieu 1962;1972;1989) et de Patrick Champagne en Mayenne qui met en évidence les liens étroits entre les évolutions des pratiques matrimoniales et celles du mode de transmission de l'exploitation (Champagne 1979;1986).

apparenté – ou un improbable repreneur « hors cadre familial »¹⁰⁷ ne se présente, l'exploitation sera démantelée : la fin d'une histoire.

Deuxièmement, les femmes sont parfois héritières d'un domaine. Parmi les études de cas détaillées de transmission sur plusieurs générations que j'ai réalisées¹⁰⁸, plus du tiers des domaines ont été la propriété d'une femme. Si cet échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des exploitations laitières romandes, ce constat oblige à nuancer l'idée que les domaines ne se transmettent qu'au fils. Lorsqu'un successeur masculin fait défaut, une femme peut très bien hériter du domaine familial, sans que cela ne soit rapporté comme une étrangeté. En épousant un agriculteur, ces femmes ont permis la perpétuation de l'exploitation, qui sera un jour transmise à leur fils. L'ancrage dans une lignée agnatique ne semble pas être le souci principal. Si le patronyme change, la continuité n'est pas mise en question¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Alors que Marie Gillet et Dominique Jacques-Jouvenot s'interrogent sur l'évolution de la transmission patrimoniale en Franche-Comté, qui passerait d'une « famille de sang » à une « famille professionnelle » par la reprise de jeunes agriculteurs extérieurs à la famille (Jacques-Jouvenot & Gillet 2001), la Suisse romande ne semble que peu touchée par ce phénomène.

¹⁰⁸ J'ai détaillé quelques histoires de domaines fribourgeois dans mon mémoire de fin d'étude (Forney 2002 : 72-75).

¹⁰⁹ Marie Gillet et Dominique Jacques-Jouvenot analyse les différences mode d'entrée en agriculture pour les femmes, entre héritage et mariage. Les auteures montrent comment ces différentes manières de devenir agricultrices conditionnent ensuite la place que les femmes tiennent dans l'exploitation (Gillet & Jacques-Jouvenot 2004).

2.4.4 Généralisation d'un « système à maison »

La description des processus de transmission des exploitations laitières romandes, à la fois comme succession et comme héritage, confirme les conclusions de Georges Augustins quant à la généralisation actuelle d'un « système à maison »¹¹⁰, qui supplante ainsi des pratiques auparavant beaucoup plus diversifiées :

« La tendance dans les milieux agricoles contemporains est incontestablement à la généralisation de la succession unique, c'est-à-dire à la mise en place d'un vaste système à maison, fondé sur la pérennité d'exploitations agricoles indivisibles, ce malgré une éthique juridique (prônant la quasi égalité des germains) qui s'impose à tout le reste de la population. » (Augustins 1989 : 150)

Les principales caractéristiques qui définissent, selon l'auteur, un système à maison se retrouve effectivement dans la Suisse romande actuelle (Droz & Miéville-Ott 2001 : 53-54 ; Forney 2002, p .78). Dans un tel système, un seul descendant hérite à la fois des terres et des biens patrimoniaux de la famille et du droit de les exploiter. Ce schéma se retrouve dans les pratiques des éleveurs romands. Généralement un seul fils reprend l'ensemble des structures du domaine agricole (terres et bâtiment) et de fait il est la plupart du temps le seul à pouvoir s'installer en tant qu'agriculteur. Si son frère y aspire également, il doit tenter sa chance ailleurs et quitter l'exploitation familiale.

L'obligation, à la fois légale et morale, de traiter équitablement l'ensemble des héritiers demande d'aménager un système qui répond fondamentalement à une logique précipitaire. Ainsi, comme c'est le cas dans d'autres contextes décrits par Augustins, le « système à maison » actuel permet de léguer aux cohéritiers des

¹¹⁰ Georges Augustins construit son modèle de « système à maison » en se référant notamment aux pratiques de transmission dans les Pyrénées (Augustins 1989). Le principe central en est l'indivision du patrimoine familial qui est transmis dans son intégralité à un seul successeur et héritier. Le choix du successeur peut dépendre d'une norme – basée sur l'ordre de naissance associé ou non au sexe – ou du choix du chef de famille. Dans un tel système, c'est le couple qui est cœur de la transmission et non une quelconque lignée à perpétuer. La stérilité peut être résolue par l'adoption. Par contre, l'excès d'héritiers est plus problématique, car les tensions entre successeur et non-successeurs peuvent mener à un éclatement du domaine qui équivaut à la ruine. En effet, dans le système à maison, « la pérennité de la maison est au prix de l'exclusion patrimoniale des cadets », même si cela ne signifie pas forcément « leur sacrifice social » (*ibid.* : 320).

biens familiaux qui ne font pas partie du domaine. Le dédommagement des frères et sœurs du successeur prend ainsi de manière privilégiée la forme de compensations monétaires, ce qui n'altère que peu le système, d'autant plus que ce montant est sous-estimé, puisque rapporté à la valeur de rendement.

Enfin, l'existence de transmissions du domaine familial par des femmes – et le fait que cela ne soit pas vu comme une rupture problématique – tend à montrer que le système actuel n'est pas profondément affecté par l'absence d'héritiers mâles, même si ces derniers sont clairement préférés. La majorité écrasante des successeurs-héritiers masculins s'expliquerait alors davantage par une masculinisation forte de la profession que par la logique même du système de transmission, qui repose, comme tout système à maison, davantage sur le couple que sur l'homme à la tête de l'unité de production.

Au-delà de l'unité actuelle, plusieurs éléments semblent indiquer une diversité passée des systèmes de transmission. Mes propres investigations sur le Canton de Fribourg (Forney 2002) mettent en évidence différents indices de l'existence d'un système à maison, du moins depuis le début du 20^{ème} siècle. Un de mes interlocuteurs fit ainsi un commentaire révélateur au sujet de l'histoire de sa famille : « *Dans le temps, c'était comme ça, ils voulaient tous rester paysans. Il y avait souvent qu'un frère de marié* ». Un seul germain marié dirigeait la ferme et lui avait donné un successeur, alors que les autres, soit avaient quitté le domaine, soit étaient demeurés célibataires et secondaient leur frère. Le portrait évoque celui des « maisons » pyrénéennes, figure paradigmatique du système à maison décrit par Georges Augustin. L'unité des domaines et leur permanence au sein d'une même famille abondent dans le même sens. Le patrimoine demeure intact et indivisé. Enfin, l'identification des individus au domaine qu'ils occupent est très présente dans le mode de parler local, du moins dans le canton de Fribourg. Souvent le nom de la ferme – toutes ont un nom – sert à identifier la famille qui y réside ou remplace en quelque sorte le patronyme après le prénom. En prenant l'exemple du domaine fictif de « la Planche », on nommera ceux qui l'occupent « les Corpataux de la Planche » pour les distinguer de leurs homonymes et cousins vivant à l'autre bout du village. Le grand-père prénommé Jean, sera éventuellement surnommé « Jean de la Planche ». Au printemps, les voisins commenteront l'impatience bien connue du père en ces termes : « À la Planche, ils ont déjà sortis les bêtes ! ». Deux cas d'installation de

frères sur des fermes séparées, confirment plus qu'ils infirment l'analyse : à chaque fois, le second frère a repris indépendamment un domaine acquis pour compléter l'exploitation familiale de base. Ces cas apparaissent comme des solutions trouvées pour régler les revendications de deux frères à une succession unique, sans avoir à diviser les terres patrimoniales.

Dans son ethnographie des fermes jurassiennes, Yvan Droz conclut par contre à l'existence d'un ancien « système à parentèle », du moins pour les 17^{ème} et 18^{ème} siècles (Droz 2002). Contrairement au système à maison qui privilégie le principe de perpétuation du patrimoine, le système à parentèle repose sur des règles strictement égalitaire en matière de succession et d'héritage pour l'ensemble des héritiers et héritières (Augustins 1989 : 131). Au moment de régler la question de l'héritage, chaque germain reçoit une portion de terres qui constituera la base de son propre domaine. Pour appuyer cette hypothèse, Yvan Droz mentionne la fréquence des mariages entre cousins et l'existence d'« échange de sœurs », deux stratégies matrimoniales permettant de contrer le morcellement des terres induit par les systèmes à parentèle. Le réenchaînement des alliances équilibre en effet l'échange de dots entre les deux familles conjugales. Enfin, un système à parentèle est souvent lié à l'existence de terres en propriété commune qui offre une certaine garantie face aux aléas des divisions des domaines au cours des successions. Il se trouve que les nombreux pâturages communaux jurassiens correspondent bien à ce type de terres à usage collectif. Le système à parentèle jurassien aurait progressivement muté vers un système à maison et, au 19^{ème} siècle, il semblerait que les cadets reprenaient les domaines familiaux alors que les aînés partaient tenter leur chance ailleurs, après avoir reçu, en compensation, une formation censée leur permettre d'acquérir leur propre domaine¹¹¹.

Entre Jura et Fribourg, la Suisse romande était-elle traversée par une frontière entre deux « aires » répondant à des systèmes de transmissions distincts ? Le manque d'informations concernant les pratiques en cours à Fribourg pour les périodes antérieures au 20^{ème} siècle interdit de répondre ici de manière satisfaisante à cette question. L'existence jusqu'à récemment d'un système égalitaire en Valais (Berthoud

¹¹¹ Yvan Droz se réfère ici aux travaux de Robert Pinot (Pinot 1979 [1887-1889]).

1967 : 127-132) – qui a d'ailleurs mené à un morcellement typique du foncier – vient encore compliquer le tableau.

La transmission du domaine agricole et du métier d'éleveur, tous deux patrimoniaux, joue un rôle déterminant dans les dynamiques des exploitations agricoles. Comme le formule très bien Philippe Cardon, « la transmission est le lieu où se joue tout à la fois la continuité et le changement de la vie sociale » (Cardon 2004 : 26). Reprendre l'exploitation familiale, c'est aussi l'adapter aux défis actuels et à sa propre conception du métier, qui n'est qu'en partie héritée. Les années qui suivent sont souvent celles des gros investissements et des réorientations.

Résumé

Une situation toujours particulière

Situation géographique, histoire du domaine, production annexes, activités accessoires et main-d'œuvre disponible sur l'exploitation sont autant de facteurs qui placent chaque éleveur dans une situation particulière et en quelque sorte unique. Cette situation caractérise tout d'abord l'activité agricole quotidienne telle qu'elle est observable pour l'ethnographe. Ensuite, elle définit un cadre contraignant qui, au-delà des compétences personnelles de l'agriculteur, pèsera de tout son poids sur la pérennité de l'exploitation. Cet ensemble de contraintes pose les limites des possibles qui s'offrent aux individus dans la recherche de solution face aux fortes pressions économiques. Sarah Johnsen a bien montré comment, dans le contexte de libéralisation complète des marchés agricoles néozélandais durant les années 1980, l'ensemble de ces facteurs fut déterminant pour le devenir des exploitations agricoles et leurs capacités à surnager tout au long de cette tempête économique et politique. La santé financière de l'entreprise (endettement et capacité d'investissement), la composition de la maisonnée (main-d'œuvre), les contextes biophysiques, économiques et sociaux, sont autant d'éléments qui s'ajoutent aux capacités et aux aspirations personnelles des agriculteurs et conditionnent leurs possibilités d'adaptation face au changement et à la crise (Johnsen 2003). Les conclusions de Sarah Johnsen relèvent peut-être de l'évidence. Toutefois, l'importance des enjeux liés à la diversité des situations des agriculteurs – à la fois dans la recherche de solutions standardisées et pour la bonne compréhension des réponses des éleveurs aux injonctions politiques ou économiques – justifient leur répétition. Trop souvent, comme le rappelle l'auteure, l'échec – ou le succès – d'une exploitation agricole est attribué aux seules compétences et performances individuelles. Cette posture place ceux qui rencontrent des difficultés dans le camp des « incompetents », alors qu'un examen approfondi montre que la réalité est souvent plus complexe.

Je reviendrai ultérieurement sur la diversité des situations et leur influence sur les modèles stratégiques adoptés par les éleveurs, en lien avec leurs représentations identitaires¹¹².

Les femmes jouent un rôle important dans le fonctionnement global des exploitations agricoles, même si elles ne s'investissent pas toujours dans le travail de la ferme. À partir de la description des activités occupées par les mères et les épouses des éleveurs romands, il est possible d'identifier deux modèles idéaltypiques de la femme dans les exploitations laitières. « La paysanne », qui correspond d'avantage aux réalités vécues par les mères, est à la fois une ménagère hors paire et une aide auxiliaire pour le travail agricole. Elle ne participe généralement pas aux activités directement productrices de revenu, comme la traite, mais s'occupe notamment du jardin potager et des jeunes veaux et parfois des tâches administratives. « La femme d'agriculteur » ne s'investit pas directement dans l'exploitation. Elle exerce sa propre profession hors agriculture et s'occupe de ses enfants et de son ménage. Si sa vie est bien marquée par le métier de son époux, elle ne se mêle pas de ses affaires. À l'heure actuelle, l'évolution des comportements de consommation encourage les femmes à développer des activités productrices de revenus, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou d'activités liées à la ferme. Si cette situation est susceptible d'améliorer la reconnaissance de leur importance dans le fonctionnement général de l'exploitation agricole et dans son équilibre financier, elle peut également mener à une surcharge de travail par le cumul des tâches ménagères, agricoles et professionnelles.

Si je n'évoque que peu le cas d'« agricultrices » ou d'« éleveuses », c'est que le nombre de femmes à la tête d'une exploitation est très faible. La profession d'éleveur demeure dans les faits et dans les représentations un métier d'homme. L'enseignement professionnel renforce ainsi la division des tâches déjà présente dans l'histoire qui exclut les femmes des sphères techniques et productives. À cela s'ajoutent une série de discours qui associent l'élevage aux valeurs très masculines de force physique et d'endurance.

¹¹² Voir chapitre 6.1.4 (p. 384-404).

Malgré cette position relativement décalée en rapport à l'activité agricole elle-même, certains éléments laissent toutefois penser que c'est peut-être du côté des femmes que viendra le changement dans le monde agricole. Plus sensibles aux discours environnementaux, engagées dans de nouveaux types d'activités para-agricoles en plein essor, leur position semble leur conférer un rôle de passerelle entre le monde agricole et son extérieur.

L'insertion des exploitations et des individus dans une chaîne de successions et d'héritages conclut le parcours ethnographique de ce chapitre en ancrant l'activité d'élevage dans la durée. Transmettre son statut de chef d'exploitation et son domaine à un fils est un processus majeur chez les producteurs de lait qui se développe sur de nombreuses années. Pour les parents, il s'agit dès lors de trouver un successeur et de lui ménager une place à leur côté dans la gestion de la ferme. Le « changement de règne » se déroule progressivement, par exemple en passant par une association entre père et fils, ou plus nettement, avec une inversion directe des statuts professionnels entre père et fils.

Une exploitation agricole repose généralement sur un patrimoine familial important. Une fois le successeur identifié se pose alors la question de l'héritage et des parts revenant à chaque enfant. Les deux étapes, succession et héritage, peuvent être simultanées ou au contraire séparées de plusieurs années. Un premier constat s'impose, le domaine agricole n'est en principe pas divisé et l'héritier successeur en devient seul propriétaire. La loi imposant un traitement équitable des héritiers, des arrangements sont nécessaires pour déterminer l'indemnisation des frères et sœurs. Dans un premier temps, les possibilités de morcellement du domaine sont neutralisées : le successeur rachète l'exploitation à ses parents. Terres et bâtiments agricoles sont ainsi sortis de la question de l'héritage et remplacés par de l'argent qui pourra plus aisément servir à indemniser les cohéritiers. Dans la majorité des cas, ces derniers ne reçoivent au final que des sommes relativement réduites. La valeur de rendement sert effectivement de référence pour calculer le prix de rachat de l'exploitation. Déterminée selon le Droit foncier rural, elle est largement inférieure à la valeur vénale. Après déduction des dettes, il ne reste souvent plus grand-chose à se partager, et seules les familles les mieux loties parviennent véritablement à indemniser les cohéritiers.

L'ethnographie confirme ainsi l'hypothèse avancée par Georges Augustins d'une généralisation d'un système de transmission dit « à maison » qui repose sur une succession unique et l'indivision du patrimoine (du moins foncier) (Augustins 1989).

Ce parcours ethnographique parmi les producteurs de lait romands a mis en évidence la grande variété des situations individuelles, liée tant à l'ancrage d'une exploitation dans un contexte local précis qu'au rôle joué par chacun des membres de la famille, père, mère, fils, épouse. Au-delà des particularismes, l'ethnographe doit aussi rendre compte de l'unité qui se dégage du travail de terrain. Quelques conceptualisations et mises en forme ont déjà amorcé cet effort d'analyse. Celui-ci va se poursuivre tout au long de ce travail. Mais tout d'abord, il importe de replacer le présent de l'ethnographie dans la dimension temporelle. Les situations décrites ici ne viennent pas de nulle part, elles sont les fruits d'une histoire, celle de la modernisation de l'agriculture au 20^{ème} siècle, qui fait l'objet du prochain chapitre.

3 Modeler l'agriculture selon son bon vouloir ? La modernisation de l'agriculture suisse

« L'agriculture est une argile souple que le peuple et l'État peuvent modeler à leur guise »¹¹³. Ainsi parlait Ernst Laur, premier secrétaire de l'Union Suisse des paysans et figure marquante de la première moitié du 20^{ème} siècle. Selon l'historien Peter Moser, il est l'un des premiers à exprimer clairement le fait qu'aucun groupe de population n'est autant dépendant de l'État que celui des agriculteurs (Moser 1994 : 393). De fait, depuis le début de l'État fédéral suisse, l'agriculture s'est progressivement imposée comme un dossier politique important et lié à une enveloppe budgétaire qui ira croissante jusqu'au tournant du 21^{ème} siècle. L'agriculture suisse est un secteur en évolution rapide sous l'influence conjointe de l'idéologie, de la technique et du politique. Si l'on souhaite parler des agriculteurs d'aujourd'hui, de leurs discours et de leurs pratiques, étudier cette histoire permet d'approfondir l'analyse et de souligner des processus sociaux plus larges auxquels participent les agriculteurs et avec lesquels ils doivent composer.

¹¹³ « Unser Volk kann seine Landwirtschaft so haben, wie es sie will. (...) Die Landwirtschaft ist weiches Wachs, das Volk und Behörden nach Gutfinden formen können ». (cité dans Moser 1994 : 393)

Pris dans une société qui change profondément, les agriculteurs suisses n'ont cessé d'être inspirés par des discours et des incitations extérieurs, que ce soit pour se les réapproprier ou pour les rejeter. De même, différents acteurs institutionnels ont tenté de modeler ces agriculteurs qui ne correspondaient jamais à ce que l'on attendait d'eux. Derrière l'évolution de l'agriculture, l'État a identifié une série d'enjeux importants – et tout particulièrement l'indépendance alimentaire du pays – et a donc souhaité en garder le contrôle. Office fédéraux, gouvernements et organisations professionnelles ont à plusieurs reprises usé de leurs moyens les plus efficaces pour réformer une agriculture qui ne semblait jamais au goût du jour. Différentes visions de l'agriculture nourries de représentations identitaires construites autour des populations agricoles se sont succédé en suivant une évolution sociale plus large. Au final, ces éléments transformeront progressivement le monde agricole, le disciplineront pour le faire accéder à la « modernité » et à ses valeurs de progrès, de rendement et d'efficacité.

Werner Baumann et Peter Moser assimilent ce gigantesque travail d'« acculturation planifiée » (Bastide 1971) des populations agricoles aux normes et aux logiques d'une société industrielle et marchande, à un processus de colonisation interne (« *Kolonisierung* »)¹¹⁴ et pose la question d'un bi-culturalisme « paysan » : *paysans* entre eux et *agriculteurs* dans l'annuaire, *agriculteurs* dans la politique agricole et *paysans* pour les partis politiques (Baumann & Moser 1999 : 9). La notion du bi-culturalisme pose toutefois problème, notamment parce qu'elle induit la représentation d'un monde « paysan » culturellement clos, stable et séparé du reste de la société. Si l'impression de division est entretenue par un ensemble de représentations duales (rural-urbain, traditionnel-moderne, nature-culture...), les travaux de ces deux historiens montrent combien cette séparation est arbitraire, tant le quotidien des agriculteurs fut marqué par une politique professionnelle et étatique mêlée aux soubresauts d'un marché déjà bien internationalisé. Il est plus fructueux

¹¹⁴ « Die Modernisierung des Agrarsektors seit dem 19. Jahrhundert kann als "Kolonisierung" einer vormals relativ geschlossen bäuerlichen Welt durch die industrielle Marktwirtschaft aufgefasst werden. » (Baumann et Moser 1999 : 9). L'analyse en termes de colonisation est reprise par Eugen Weber, dans son histoire de la « modernisation » des campagnes françaises. Selon ses conclusions, la France hexagonale peut être considérée comme un « empire colonial » construit au fil des siècles : « (...) a complex of territories conquered, annexed, and integrated in a political and administrative whole, many of them with strongly developed national or regional personalities, some of them with traditions that were specifically un- or anti-French » (Weber 1977 : 485).

de penser les mondes agricoles et l'éventuelle « culture paysanne » comme des réalités complexes qui se sont toujours construites et reformulées en dialogue avec une société englobante. Ainsi, la modernisation de l'agriculture n'est pas séparable de celle de l'ensemble de la société qui l'inclut. Et une lecture dichotomique opposant État dominant et *paysans* dominés ne rendrait pas justice à la multiplicité des rapports de pouvoir qui ont pris part à la modernisation des campagnes. Comme l'a relevé Michel Foucault, la force de la modernité est de s'être imposée non par une domination directe, mais par les mécanismes de la discipline. Ainsi la modernisation de l'agriculture ne s'est pas faite contre les agriculteurs, mais « par eux et à travers eux » (Foucault 2007 [1975] : 35). Elle relève d'un processus global qui touche l'ensemble des sociétés occidentales, tant urbaines que rurales et qui est lié à une « conjoncture historique bien connue » : la croissance démographique forte au 18^{ème} siècle conjuguée à une « croissance de l'appareil de production » (*ibid.* : 254).

La métaphore de la colonisation proposée par Werner Baumann et Peter Moser a l'inconvénient de reproduire une séparation radicale entre « monde paysan » et société englobante, problématique, et de sous-entendre que les agriculteurs eux-mêmes n'ont eu dans ce processus qu'un rôle passif. Néanmoins, cette analyse permet de souligner un point important qui est l'objet de ce chapitre : la politique étatique et professionnelle, associée à une idéologie entrepreneuriale et *paysanne*, a marqué de façon déterminante le visage de l'agriculture suisse et la définition du métier d'agriculteur.

De fait, je me propose d'esquisser dans ce chapitre les liens qui unissent l'évolution de l'agriculture et de la politique agricole suisse du 20^{ème} siècle à des processus sociaux plus généraux. Il débute par une histoire de la politique agricole du 20^{ème} siècle selon trois périodes marquées par des modèles et des mots d'ordres politiques différents. Le libéralisme du 19^{ème} siècle a ainsi cédé progressivement la place à un protectionnisme croissant, lié à la garantie de la sécurité alimentaire. La pacification de l'Europe et la chute du bloc soviétique, ainsi que les pressions internationales libre-échangistes contraignirent enfin la Confédération à rechercher un nouveau modèle. Mais, comme je l'ai dit, la politique agricole ne se fait pas toute seule et reflète des changements sociaux plus profonds. Le projet moderne a marqué le 20^{ème} siècle : discipline et rationalité économique, efficacité industrielle, prouesses techniques... Il est donc opportun d'examiner comment ce processus historique s'est

ancré aussi dans l'histoire agricole : contrôle des corps, idéologie entrepreneuriale et progrès technologique. Enfin, j'aborderai la place très particulière qu'a occupée le *paysan* dans l'imaginaire national : le 20^{ème} siècle a vu se développer une idéologie *paysanne* qui faisait du monde agricole le rempart de la société suisse contre les turbulences de l'histoire et qui a fortement influencé la politique de la Confédération.

3.1 Les trois périodes de la politique agricole au 20^{ème} siècle

La Suisse a connu, depuis son avènement en tant qu'état moderne¹¹⁵ jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, trois grandes époques de politique agricole qui s'articulent autour d'enjeux qui dépassent largement le contexte national. En effet, une première phase libérale s'achève alors que la Première Guerre mondiale fait réapparaître le spectre de la faim qui s'était éloigné de la Suisse depuis plusieurs décennies. Un système interventionniste est mis en place progressivement pour parvenir à maturité à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Mêlant agriculture et défense nationale, il perdure jusqu'à la fin de la Guerre froide qui marque sa désuétude. Le processus de libéralisation du marché international lui portera un coup fatal. Devant la nécessité de trouver une nouvelle rhétorique politique pour soutenir l'agriculture nationale, la Confédération se tourne alors vers la notion de multifonctionnalité pour pallier un retour au libéralisme économique.

¹¹⁵ La création de la première Constitution fédérale en 1848 est généralement considérée comme la fondation de l'état moderne helvétique. Une politique agricole nationale s'est constituée progressivement au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle.

3.1.1 Libéralisme au tournant du siècle

Avec la fin de l'Ancien Régime et la révolution libérale qui le suit, la production agricole suisse est abandonnée aux mains du marché. L'État n'accorde alors qu'un faible soutien au secteur agricole et il s'agit de remédier aux temps de crise, de favoriser la modernisation des structures et de développer la formation (Baumann et Moser 1999 : 103).

Dans les campagnes, évolution et conservatisme se mêlent, alors qu'un nombre important d'agriculteurs quittent leurs fermes pour rejoindre les usines. À la fin du 19^{ème} siècle, la Suisse occupe la troisième place sur l'échelle européenne de l'industrialisation et le secteur secondaire prend l'ascendant sur la production agricole dans l'économie nationale (Baumann 1993). Alors que les céréales voient leur prix s'effondrer avec l'augmentation des importations, les agriculteurs se tournent en masse vers la production laitière : la Suisse passe du jaune au vert (Moser 2003). Le secteur laitier est secoué par plusieurs « guerres du lait », essentiellement entre 1908 et 1913. À chaque fois, l'enjeu reste identique : quel doit être le prix du lait et qui peut légitimement le définir ? (Moser & Brodbeck 2007 : 55)

Les luttes politiques des milieux agricoles se focalisent sur deux objets : l'endettement croissant des exploitations et la politique douanière. Ce dernier point est l'un des moteurs de la fondation de l'Union Suisse des Paysans (USP) pour défendre les intérêts de l'agriculture sur le plan fédéral, après plusieurs tentatives infructueuses de créations de syndicats ou de fédérations agricoles à l'échelle nationale (Moser 1994 : 24-39). L'USP deviendra progressivement un acteur important de la politique agricole. Dans un contexte idéologique d'affrontement entre bloc bourgeois et mouvances socialistes et ouvrières, quelques opportunités de rapprochement entre organisations agricoles et syndicats ouvriers se dessinent¹¹⁶. Mais l'opposition de la gauche ouvrière et des secteurs industriels à une politique de

¹¹⁶ Ces quelques opportunités d'alliance entre mouvements ouvriers et paysans auraient pu reposer sur le fait que tous deux étaient les principales victimes du libéralisme en vigueur. Selon Werner Baumann, de trop grandes dissensions, notamment quant à la conception du travail (temps, emploi) les auraient rendues impossibles. L'opposition des mouvements ouvriers et des secteurs industriels à une politique de protection douanière finira de creuser le fossé qui les séparait déjà du monde agricole (Baumann 1993).

protection douanière pour les produits agricoles y coupe court. À l'inverse, le soutien offert alors par le camp bourgeois en fait l'allié du monde agricole qui épouse dans le même temps sa position libérale-conservatrice (Moser 1994b). Cette solidarité politique durera tout au long du siècle.

Durant la Première Guerre mondiale, la Suisse connaît la disette et la pénurie faute d'une politique alimentaire efficace dans un contexte de crise internationale. La nécessité d'un changement devient évidente. L'Entre-deux-guerres est donc une période transitoire où l'on passe de l'« improvisation à la conception »¹¹⁷ d'une politique garantissant une nouvelle sécurité alimentaire pour la nation. La solution passe par le soutien aux prix et les protections douanières. La politique des prix, déjà au centre des mesures fédérales depuis le début du 20^{ème} siècle (essentiellement via la taxation douanière), connaît alors un développement massif.

¹¹⁷ Selon le titre de chapitre de Werner Baumann et Peter Moser : « Von der Improvisation zur Konzeption » (Baumann et Moser 1999 :102)

3.1.2 Naissance d'un protectionnisme flamboyant

La Première Guerre mondiale, la crise économique qui suivit le crash boursier de 1929 et le développement de l'offre en produits agricoles sur le marché mondial contraignent la Confédération à mettre en place diverses mesures de soutien et de protection pour les agriculteurs, afin d'éviter l'écroulement des prix. Peu à peu, ce qui a été conçu comme un ensemble de dispositions d'urgence se transforme en instrument permanent de soutien aux prix, et notamment au prix du lait, alors que l'USP réclame déjà des « prix couvrant les frais de production » (Popp 2000 : 29). Toutefois le besoin d'une nouvelle politique agricole globale et dotée d'une meilleure assise légale se fait sentir. Dans le contexte international tendu de l'Entre-deux-guerres, l'augmentation de l'autosuffisance pour les produits de première nécessité devient le souci prédominant.

La politique libre-échangiste du début du siècle avait poussé nombre d'agriculteurs à délaisser la production de céréales, très exposée à la concurrence étrangère, et à se tourner vers l'élevage. À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, des voix s'élèvent pour défendre une politique d'extension des cultures. Friedrich Traugott Wahlen, chef de la division de la production agricole et de l'économie domestique au sein de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, élabore un plan d'extension des cultures basé sur un raisonnement simple : un hectare dédié à l'élevage nourrit dix fois moins de personnes qu'un hectare de culture céréalière. Si ce projet ne fait pas l'unanimité jusqu'en 1939, l'attaque de la France par l'Allemagne en mai 1940 ravive les inquiétudes et le fameux Plan Wahlen obtient un soutien général. Implantation généralisée de jardins potagers par les communes et les particuliers, contribution obligatoire de l'industrie à la culture des champs, service agricole obligatoire... Grâce à l'ensemble de ces efforts, la production de céréales panifiables double, celle de pommes-de-terre triple, celle de légumes quadruple (Popp 2000 :40).

Dans ce nouveau contexte, les discours sur la production agricole et son développement se transforment en un hymne à la production. Ernst Laur, premier chantre de la modernisation et de l'intensification de la production témoigne :

« À l'heure où nous vivons, un changement fondamental a lieu. Le méchant refrain de la surproduction a cessé et tout le pays, ville et campagne confondues, admet que l'agriculture n'est pas en mesure de produire suffisamment lorsque la frontière se ferme. (...) Ce n'est que grâce à une longue et continue formation professionnelle que la paysannerie suisse a été en mesure de se préparer aux performances qu'elle a accomplies durant la guerre. » (cité dans Popp 2000 : 43)

Les défenseurs de l'agriculture ne manquent pas de lier directement cet effort d'autosuffisance alimentaire au fait que la Suisse ait pu demeurer neutre et indépendante jusqu'à la fin du conflit. Au sortir de la guerre, la population suisse est profondément reconnaissante envers ses *paysans*. Il s'agit dès lors de trouver, en matière de politique agricole, une solution pour le long terme dans un monde où les équilibres stratégiques et économiques se recomposent. En 1948, une première loi sur l'agriculture est proposée par le Conseil fédéral, mais elle est combattue par référendum par les milieux de l'économie libérale. La « Loi fédérale du 3 octobre 1951 sur l'amélioration de l'agriculture et le maintien de la population paysanne » entre pourtant en vigueur en 1954. Inspiré d'un texte écrit à Brugg au sein de l'USP, son titre résonne avec le credo d'Ernst Laur : une agriculture forte, une production moderne et une population « paysanne ». Ainsi, son contenu n'assure nullement l'existence de tous les agriculteurs suisses, mais elle établit un prix garanti, calculé en fonction des coûts de production « rationnels », et favorise les agriculteurs les mieux lotis que ce soit au niveau des structures de production ou des compétences (Moser 1994b : 193-196). Bien que cette loi mette en place un soutien incontestable via un contrôle des prix et des marchés, elle n'empêchera nullement la diminution du nombre d'exploitations de se poursuivre et même de s'accélérer¹¹⁸ (Baumann & Moser 2007).

L'Après-guerre coïncide avec la mécanisation de l'agriculture helvétique. Facteur de restructuration important du secteur agricole, le progrès technique n'est pas indépendant d'une politique de développement agricole – ne fait-on pas une loi pour « l'amélioration » de l'agriculture ? – même s'il échappe au contrôle direct du politique.

¹¹⁸ Entre 1939 et 1955, le nombre d'exploitations agricoles baisse de 13 % (- 32'484), de 1955 à 1965, il chute de 21 % (- 43'583).

Tableau 2 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse (1939-1985)

Année	1939	1955	1965	1975	1985
Nbre d'exploitations	238'481	205'997	162'414	133'126	119'731
Évolution		- 32'484	- 43'583	- 29'288	-13'395
Idem en %		- 13 %	- 21 %	- 18 %	- 10 %

Source : Baumann & Moser 2007

Ainsi la nouvelle politique agricole est définie selon les principes inscrits dans l'article sur l'économie de la Constitution : le maintien d'une « paysannerie saine », mais « efficiente » ; une parité des revenus grâce à des prix couvrant les frais de production et un encouragement des cultures (Popp 2000 : 49). L'ensemble repose sur un principe de « sécurité alimentaire ». Dans une Europe encore secouée par les deux Guerres mondiales, puis prise au cœur d'une « Guerre froide », cet argument prend un sens tout particulier. La politique agricole participe dès lors explicitement à une politique de défense nationale. L'article 31^{bis} de la Constitution¹¹⁹ autorise le Conseil fédéral à déroger aux principes de la liberté du commerce et de l'industrie pour « conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété rurale » (al. 3b). Cet article constitutionnel confère au pouvoir fédéral les moyens de mettre en œuvre un système conjuguant une protection efficace du marché interne à la frontière et la fixation du prix de nombreux produits agricoles. Les principes protectionnistes et productivistes régleront la politique agricole suisse jusqu'à la fin des années 1980.

Si le modèle d'Après-guerre fut relativement durable et put longtemps compter avec un fort soutien de la population au monde agricole, il n'est pas allé sans poser quelques problèmes. Il y eut notamment la déception et les protestations d'une partie du monde agricole qui avait cru voir dans la loi de 1951 la garantie d'un revenu paritaire pour l'ensemble du secteur. L'accélération de la restructuration du secteur agricole ainsi que les difficultés rencontrées ont suscité chez un grand nombre

¹¹⁹ Constitution fédérale de 1874, article économique de 1947.

d'agriculteurs un désenchantement profond et une position critique face à la politique fédérale qui aboutit, à plusieurs reprises, à des manifestations collectives à Berne.

Un problème plus coûteux fut celui de la surproduction, principalement dans le secteur laitier. En effet, la garantie fédérale d'un prix couvrant les frais et l'écoulement de la production et les progrès fulgurant de la productivité agricole se rejoignirent pour constituer une véritable exhortation à produire. Dès lors, les problèmes de surplus sont allés croissants jusqu'en 1977, lorsque le contingentement laitier fut mis en place. Mais la limitation de production par exploitation n'a pas résolu les problèmes de l'augmentation régulière des prix des produits pour les consommateurs et des coûts engendrés par la politique agricole pour la Confédération. Baser une politique sur la sécurité alimentaire souveraine devient alors de moins en moins défendable : l'ombre de la guerre s'éloigne et les pays européens tendent, dès la fin des années 1970, à promouvoir une « modernisation » (i.e. une restructuration) soutenue de leurs agricultures. Il semble qu'en Suisse, « l'objectif de rentabilité économique a été relégué au second plan » en matière d'agriculture (Sciarini & von Holzen 1995 : 21). Enfin, avec le développement des préoccupations écologiques dans les années 1970, le système productiviste est dénoncé comme néfaste à l'environnement, argument de plus en plus significatif pour les citoyens.

3.1.3 *Fin de siècle en impasse, une nouvelle voie ?*

L'ensemble des problèmes posés par le système de politique agricole d'Après-guerre indique clairement que le système de soutien aux prix a des limites et qu'il faut lui trouver une alternative. En 1971 déjà, une première commission d'experts est instaurée pour examiner les possibilités d'une transition vers des paiements directs généralisés¹²⁰. Mais le temps d'un véritable changement n'est pas encore venu. Le rapport paru en 1973 est mitigé et ne suffira pas à engager la réforme.

En 1984, le 6^{ème} rapport sur l'agriculture du Conseil fédéral propose l'examen d'alternatives. La solution *paiements directs* se profile progressivement comme favorite, mais sans grand résultat. Le malaise par rapport à la situation d'alors se concrétise toutefois par un premier refus aux urnes. En 1986, la modification de l'Arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène est refusée par voie de référendum. Cette modification législative voulait permettre l'augmentation de 20 % des surfaces produisant de la betterave sucrière. Le refus populaire est un choc pour les milieux agricoles dans leur ensemble. Il est le signe tangible d'un désaccord avec les principes productivistes et la politique agricole d'alors : une « première brèche dans le consensus favorable aux paysans » (Sciarini & von Holzen 1995 : 52).

Sur le plan international, 1986 est aussi l'année de l'ouverture de l'Uruguay round du GATT. La négociation de ces nouveaux accords internationaux de libre-échange jouera un rôle décisif dans le processus de changement de la politique agricole suisse. Lors de son adhésion au GATT, en 1966, la Suisse avait obtenu un statut d'exception pour son secteur agricole et, de manière générale, le GATT n'était parvenu qu'à des résultats mineurs en matière d'agriculture. Les effets néfastes d'un marché international déréglementé, associé à des systèmes protectionnistes dans les pays industrialisés, vont changer la donne. L'engagement est pris lors de l'ouverture de l'Uruguay round, d'attaquer de front le dossier agricole qui « cristallise

¹²⁰ Les paiements directs, soutien financier versé directement à l'exploitant agricole, sont utilisés depuis longtemps comme instrument de la politique agricole. Jusqu'en 1993, ils ne représentaient qu'une part minoritaire du soutien étatique à l'agriculture et servaient surtout à compenser des conditions de production difficiles (par exemple pour l'agriculture de montagne ou les petites exploitations).

au moins deux axes d'affrontement entre des groupes de pays : Nord-Sud d'une part, et Nord-Nord de l'autre » (*ibid.* : 60). Ainsi, même si la question agricole bloque longtemps les négociations, l'imminence d'un changement est perceptible et l'accord conclu fin 1993 pose de nouvelles limitations au protectionnisme. En même temps, il intègre la notion de multifonctionnalité de l'agriculture « en vertu de quoi toute négociation future devra tenir compte de la spécificité de l'agriculture » (*ibid.* : 73) et les subventions étatiques à visée écologique ou sociale sont jugées acceptables, car « non distorsives »¹²¹ (Louis 2007).

En Suisse, la réflexion en vue d'une réforme s'accélère. En 1987, une nouvelle commission d'experts est nommée (commission Popp) pour suivre la piste des paiements directs comme alternative à la politique des prix. Parallèlement, la place publique s'empare aussi de la question. Le peuple est appelé à se prononcer sur un nombre important d'objets agricoles. Tout d'abord en 1989, l'initiative populaire « pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux (Initiative en faveur des petits paysans) », lancée par l'Association suisse des petits et moyens paysans (VMKB) et soutenue par le distributeur Denner, est rejetée in extremis par 51.1 % des voix. Ce texte proposait la suppression des aides en faveur des exploitations « industrielles » et leur limitation aux « exploitations paysannes » respectueuses de l'environnement et possédant une main-d'œuvre essentiellement familiale. Le score serré est un nouvel indice de la volonté de changement en matière de politique agricole, il consacre aussi l'entrée de l'écologie dans le débat agricole (Sciarini & von Holzen 1995 : 54).

En janvier 1992, Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée nationale le 7^{ème} Rapport sur l'agriculture accompagné du rapport de la commission Popp. Il s'ensuit une modification de la loi sur l'agriculture qui intègre dorénavant deux nouveaux types de paiements directs. Premièrement des paiements directs généralisés pour « assurer un revenu équitable (...) [afin de] permettre à l'agriculture de fournir les prestations

¹²¹ « Les aides de toute nature à l'agriculture sont classées en trois « boîtes » : la boîte verte (*green box*), pour les aides jugées non distorsives des échanges, essentiellement les aides complètement découplées de la production et les dépenses sociales, la boîte orange (*amber box*) pour les aides qui ont un effet direct sur les prix et la production. Ces aides doivent être notifiées à l'OMC et font l'objet d'un engagement de réduction. Enfin la boîte bleue (*blue box*) pour les aides dont l'effet distorsif est limité, du fait par exemple d'un engagement de limitation de production. Ces aides n'ont pas fait l'objet d'engagement de réduction. » (Louis 2007 : 583)

d'intérêt général exigées d'elle » (LFA, Art. 31a, al. 1). Deuxièmement, des paiements directs spécifiques pour rétribuer des « prestations écologiques particulières », pour des exploitations qui, sur base volontaire, adoptent des modes de productions plus respectueux de l'environnement comme l'agriculture biologique ou la production intégrée (LFA, Art. 31b).

Progressivement, le Conseil fédéral veut ainsi réformer la politique agricole en séparant la politique des prix de celle des revenus. Les paiements directs sont l'instrument pour y parvenir. L'accent est donc mis « sur l'augmentation des tâches non-économiques assignées à l'agriculture. Dans cette optique, l'agriculture est productrice de "biens publics" et assume des prestations d'intérêt général, qui dépendent inévitablement d'un soutien étatique. C'est le sens de la *multifonctionnalité* de l'agriculture, officiellement reconnue au GATT. » (Sciarini & von Holzen 1995 : 97) Selon l'analyse de Pascal Sciarini, les paiements directs permettent enfin à la politique agricole de sortir du « trilemme » dans lequel elle est prise et de résoudre les tensions entre les exigences posées par une politique des revenus, le rapprochement du marché pour les prix des produits et l'écologisation de la production (Sciarini 1994 : 363-365). Toutefois, si la voie des paiements directs semble se profiler comme la solution idéale, leur mode d'application n'est pas encore consolidé. Dans leur application, les nouveaux paiements directs écologiques – sur base volontaire – rencontreront un succès inattendu : 70'000 exploitations les solliciteront en 1993, ce qui fera exploser le premier budget prévu par le gouvernement (Sciarini & von Holzen 1995 : 99-100).

Mais 1993 est aussi l'année de la première baisse du prix du lait depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, suite à la déconnection entre politique des prix et politique des revenus. Cet événement qui touche le « produit phare et presque sacré de l'agriculture suisse », bien que prévisible, n'en fera pas moins l'effet d'une « douche froide » dans les milieux agricoles et marquera « la vraie rupture avec le passé » (Sciarini & von Holzen 1995 : 98).

Le 12 mars 1995, trois objets agricoles sont soumis aux urnes, dont un contre-projet à l'initiative de l'USP déposée en 1990 « Pour une agriculture paysanne compétitive et respectueuse de l'environnement ». Cette initiative ne propose rien de très original et « s'apparente d'avantage à un instrument de veto qu'à un facteur d'innovation »

(Sciarini & von Holzen 1995 : 101). De fait l'USP l'a retirée en faveur du contre-projet qui propose notamment d'ancrer dans la Constitution la multifonctionnalité de l'agriculture. Les deux autres objets sont les référendums lancés par le VKMB et les organisations d'agriculture biologique, d'une part contre une révision de l'arrêté sur l'économie laitière visant à assouplir le système du contingentement et d'autre part contre une modification de la loi sur l'agriculture instaurant une contribution obligatoire de solidarité aux organisations agricoles. Les trois objets sont rejetés par le peuple : le contre-projet à une très courte majorité de 50.9 %, alors que les deux référendums obtiennent respectivement 63,5 % et 66,4 % des suffrages. C'est un dimanche noir pour l'institution agricole. L'appel au changement est renouvelé, sans qu'une solution ne soit trouvée. Par ailleurs le message semble désormais clair : la politique agricole doit intégrer en son cœur les nouvelles préoccupations écologiques présentes dans la population. En effet, les arguments des référendaires se concentrent sur une critique de l'industrialisation de l'agriculture dont la surproduction est subventionnée et appellent à un meilleur soutien des modes d'exploitation écologiques.

Une année plus tard, le peuple est à nouveau appelé à se prononcer sur la réforme de la politique agricole. L'Assemblée fédérale propose un contre-projet à l'initiative populaire « Paysans et consommateurs - pour une agriculture en accord avec la nature » qui demande également la reconnaissance constitutionnelle de la multifonctionnalité, mais limitant l'octroi de paiements directs aux exploitations respectueuses de l'environnement. Déposée en 1991, l'initiative est soutenue par un nombre important d'organisations, dont le parti socialiste et le parti écologiste. Cette fois-ci, il semble bien que la solution ait été trouvée, car le contre-projet est accepté à une majorité éclatante en recueillant 77,6 % des voix. Ainsi, l'ancien système de politique agricole est enterré définitivement. La multifonctionnalité de l'agriculture fait désormais partie de la Constitution fédérale : le Conseil fédéral et l'OFAG sont chargés d'appliquer la nouvelle orientation décidée par les urnes, plus proche du marché et soucieuse de l'écologie. En 1999, *PA 2002*¹²² entre en vigueur.

¹²² PA 2002 (Politique Agricole 2002) est le nom sous lequel sont rassemblées les décisions fédérales qui constituent la nouvelle politique agricole. La date 2002 renvoie au terme de l'enveloppe budgétaire qui y est liée.

À la question du rôle joué dans ce processus d'évolution par les divers facteurs, internes et externes, Pascal Sciarini donne une double réponse. Certes, les négociations internationales ont joué le rôle de déclencheur et de levier pour la réforme de la politique agricole. Les forts enjeux économiques liés au GATT ont exigé une réelle réforme du système de politique agricole. Toutefois, les autorités suisses et plus précisément le Département fédéral de l'économie publique (DFEP) et le Conseil fédéral ont saisi l'opportunité du GATT « synonyme, en l'occurrence d'une configuration du pouvoir nettement plus propice aux changements (...) pour engager la nécessaire réforme de la politique agricole suisse » (Sciarini 1994 : 302). Politique interne et négociations du GATT se sont rejointes pour mener à l'aboutissement de la réforme en 1996.

3.1.4 Histoire et ethnologie, deux mondes différents ?

Ce parcours historique et politique contraste avec les écrits des anthropologues qui se sont intéressés aux campagnes suisses durant la même période. S'il est vrai que ces derniers se sont tournés avant tout vers les villages alpins du Valais¹²³ qui présentaient peut-être une réalité sociale et économique particulière, ce décalage interroge. Alors que la politique agricole semble guidée, dès ses débuts, par les marchés internationaux et que se crée une structure administrative tentaculaire pour encadrer les agriculteurs, les ethnologues parlent de communauté villageoise, de coutumes locales, de liens vers l'extérieur se développant timidement...

À titre d'exemple, lorsque Gérald Berthoud décrit l'histoire de Vernamiège, il divise la première moitié du 20^{ème} siècle en trois périodes. La première court jusqu'à 1930 et constitue « l'âge d'or de la communauté » (Berthoud 1967 : 214) : la communauté est centrée sur l'activité paysanne avec une forte autoconsommation de chaque ménage et des échanges qui demeurent secondaires. Cet isolement économique se double d'une endogamie qui limite les échanges fonciers avec l'extérieur. Est-ce bien la même Suisse qui est prise au dépourvu par la Guerre de 14-18 et qui réalise soudain qu'importer ses céréales d'Amérique présente aussi des désavantages, notamment lorsque le taux d'autoapprovisionnement au niveau national tombe à 16 % ? (Popp 2000 : 23) La deuxième période (1930-1950) voit une première diversification de l'activité économique et de la population du village. De plus en plus d'habitants adjoignent à l'exploitation de leurs terres une activité d'ouvrier en plaine. Sont-ce les mêmes agriculteurs qui participent à un plan national d'extension des cultures et qui vivent du système protectionniste fédéral naissant qui repose sur le contrôle de la circulation des produits ? La troisième et dernière période débute dans les années 1950. Dès lors, la personnalité économique du village disparaît : 28,7 % du foncier appartient à des propriétaires extérieurs au village et la population est constituée de 30 % d'ouvriers et de 56,5 % d'« ouvriers paysans ». Pauvres « paysans », à qui il ne reste qu'une quinzaine d'années pour « rejoindre » le 20^{ème} siècle avant l'entrée de la Suisse dans le GATT...

¹²³ Voir chapitre 1.2.2.1 (pp. 54-62).

Faut-il conclure à l'existence conjointe de deux mondes très différents : une campagne reculée, perdue dans les vallées profondes et toujours en décalage avec le reste du monde s'opposant à la société « moderne » prise dans des débats politiques et des enjeux économiques complexes mêlant défense nationale et marchés internationaux ? Faut-il postuler que la politique agricole s'est faite dans les bureaux d'ingénieurs citadins en prise avec le monde moderne et ses défis, en passant au-dessus des têtes des « paysans » vivant dans un univers bien plus simple et restreint ?

Si les observations et description des ethnologues des années 1960 ne sont pas à remettre en cause dans leur globalité, on peut mettre en question un cadre théorique inspiré des *peasant studies* américaines. Celles-ci ont construit les concepts de « paysan » et de « communauté paysanne » selon une conception de l'altérité calquée sur l'opposition primitif-civilisé au fondement de l'ethnologie classique (Kearney 1996). La quête de la communauté des origines, lieu de sociabilité idéale, et l'identification des récents processus de désorganisation et d'acculturation est la préoccupation commune aux anthropologues ruraux d'alors. L'industrialisation et le développement des nouvelles technologies au début du 20^{ème} siècle (communication, transports, mécanisation...) ont eu un impact fort sur l'organisation sociale des campagnes, cela demeure indéniable. Toutefois, ce regard « ethnologisant » a sans doute détourné l'attention des chercheurs d'éléments témoignant d'un ancrage ancien des « communautés » dans la société nationale, au profit d'aspects corroborant une altérité radicale entre la communauté « d'avant » et la société industrielle du 20^{ème} siècle. Néanmoins, ces descriptions ethnographiques, au-delà de leur éventuel biais théorique, témoigne à la fois de la diversité des campagnes de l'époque et des changements qu'ont connus leurs populations en moins d'un siècle avec le développement des communications et de l'industrie.

3.2 Au-delà du politique, l'avènement de la modernité

Différences entre villes et campagnes profondes, il y eut, c'est certain. Toutefois, celles-ci n'excluent nullement des interrelations fortes et anciennes qui reflètent aussi un jeu de pouvoir entre élites urbaines et monde agricole. Dès le 18^{ème} siècle et jusqu'à aujourd'hui, les tenants du pouvoir politique et du savoir technique et scientifique n'ont cessé de vouloir changer les pratiques des agriculteurs, d'en faire des hommes « modernes » au sens où ils l'entendaient.

L'historien François Walter dresse le portrait de l'intensification de l'agriculture fribourgeoise au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles qui accompagne un fort développement démographique, après l'abolition des charges féodales et une affirmation de l'individualisme agraire (Walter 1983 : 386). La profusion d'écrits agronomiques et la création de fermes-modèles montre bien le rôle important que joueront les élites dans le développement de « l'agriculture nouvelle », alors que dans les campagnes « l'évolution des mentalités » est lente. Ainsi se creusent un « décalage évident entre le discours agronomique et la réalité de la modernisation » et un « asynchronisme (...) entre un changement des mentalités et une évolution économique » (*ibid.* : 163). Bien que Walter qualifie ce « retard » des campagnes comme une forme « d'archaïsme », ce qui n'a aucune valeur explicative, il apporte certains éléments qui permettent d'interpréter la résistance des populations agricoles à la modernisation des pratiques agricoles. La nouvelle agriculture des agronomes coûte cher, car elle repose sur l'achat d'agents de production, ce qui est étranger aux « méthodes ancestrales » qui voient en l'achat de nouvelles terres le seul moyen efficace et raisonnable pour augmenter la production (*ibid.* : 228). À ces arguments d'ordre culturel, pourraient s'en ajouter d'autres, liés aux structures sociales et aux enjeux de pouvoir au niveau local, mais ces éléments ne sont malheureusement pas développés par François Walter. L'auteur suggère quelques pistes en évoquant la crainte des « retombées sociales » du changement économique présente chez les acteurs de l'époque et le fait que ce nouveau rôle des agronomes « enlève à

d'éventuels leaders bourgeois ou paysans l'initiative ou le monopole du progrès » (*ibid.*, p 388). Malgré tout, le discours des agronomes fera son nid, notamment grâce au rôle des fermes-modèles qui démontrent l'efficacité productive des nouvelles méthodes. Dans les campagnes, « l'innovation l'emporte tout de même sur l'archaïsme » (*ibid.* : 229). L'agriculteur est peut-être plus prudent qu'archaïque et il a su profiter de la « nouvelle agriculture » pour améliorer ses conditions de vie et augmenter ses capacités de consommation. Toutefois, François Walter souligne un point important : « Les classes dirigeantes ont donc incarné la modernisation agricole » (*ibid.* : 388). L'évolution économique et technique de l'agriculture suisse émane avant tout d'une élite qui a fait passer « les lois-cadres de l'individualisme agraire ».

Cette volonté de faire évoluer le *paysan*, de lui enseigner la « rationalité » moderne, de le sortir de l'« archaïsme », n'abandonnera plus cette élite qui continuera dès lors cette mission civilisatrice. Ainsi, plutôt que de parler en termes d'« archaïsme » et de « retard » face à une modernisation de l'agriculture, il est plus juste d'envisager une résistance volontaire dans un conflit opposant différentes manières de concevoir l'activité agricole, d'un refus ou du moins d'une hésitation à suivre une voie inconnue indiquée par les lieux de l'autorité dont la bienveillance reste à vérifier. Quant à l'absence de « changements socioculturels notoires », on peut se demander pourquoi l'historien s'en étonne. Le changement étant apporté par une élite urbaine, pourquoi donc les agriculteurs d'alors auraient-ils changé spontanément leurs modes d'organisation et de pensée ? N'est-il pas plus raisonnable d'aborder un changement dont l'avenir est encore incertain, progressivement, en « faisant avec » et de laisser l'adaptation se faire ensuite, lorsqu'elle s'avère vraiment nécessaire ?

Soulever cette série de questions, permet de situer historiquement et de déconstruire une idée récurrente tout au long du 20^{ème} siècle : une grande partie du monde agricole vivrait en retard sur son époque et devrait être tirée de force dans le présent ou disparaître. Une telle conception renvoie à un « racisme de l'intelligence » (Darré 1999) qui fonde une relation de domination sociale et qui reflète les liens indéfectibles entre savoir et pouvoir décrits par Michel Foucault et qui marqueront

profondément la modernité européenne¹²⁴. Cette relation entre élites urbaines et populations agricoles a été assimilée, comme je l'ai montré, à une forme de « colonisation » qui voudrait « modeler le monde paysan à l'image de la production industrielle » (Moser 2002 : 27)¹²⁵. Elle est à relier au projet moderne de mise-en-order du monde : discipline des corps, efficacité économique, « rationalisation »... autant d'éléments qui caractérisent l'avènement de la société industrielle et moderne et qui ont également marqué le monde agricole.

¹²⁴ « Il faut plutôt admettre que le pouvoir produit du savoir (et pas simplement en le favorisant parce qu'il le sert ou en l'appliquant parce qu'il est utile); que pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre; qu'il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir. » (Foucault 1975 : 36)

¹²⁵ Traduction personnelle de l'allemand.

3.2.1 Le contrôle des corps, la vache en exemple

L'exemple animal permet de concevoir plus clairement les mécanismes de pouvoir qui s'exercent alors sur le monde rural, car le projet moderne a pu s'y appliquer de manière plus aboutie : « Ce qu'on aurait voulu entreprendre sur la nature humaine, on l'a appliqué jusqu'au bout sur la nature animale. » (Berthoud, Crettaz & al. 1991 : 70). Les analyses de la modernisation de l'élevage développées par Bernard Crettaz, Yvonne Preiswerk et Gérard Berthoud en s'inspirant du modèle foucauldien de la discipline offrent ainsi un excellent exemple de la mise sous contrôle du monde agricole. Celle-ci s'exerce sur différents plans : corporel, moral, réglementaire.

Le 19^{ème} siècle voit se développer une nouvelle science, la zootechnie, qui entend mettre de l'ordre dans les troupeaux. Elle s'attache à définir des races et à en tracer les limites, elle met en place des systèmes d'évaluation chiffrée des performances du bétail ce qui permet une nouvelle hiérarchisation du troupeau en fonction de critères techniques, essentiellement productifs et économiques. Si la vache était depuis toujours productrice, elle se doit désormais d'être « productive » (Berthoud, Crettaz & Preiswerk 1991a : 63). Pour cela, les nouveaux techniciens de l'élevage vont chercher à connaître et contrôler le corps de l'animal afin de l'améliorer, de le transformer en fonction des objectifs productifs, illustrant parfaitement le propos de Michel Foucault : « le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujéti » (Foucault 2007 [1975] : 34). Ce processus d'assujettissement du corps animal – et, par son biais, le contrôle des pratiques des éleveurs – passe par une classification des individus, leur hiérarchisation, leur sélection, et la mise sur pied d'un réseau administratif et associatif autour de l'élevage. La sociologue française Dominique Jacques (-Jouvenot) décrit bien cette institutionnalisation des races par l'exemple de la Montbéliarde (Jacques 1994). De la fondation d'une race par l'attribution officielle et symbolique d'un nom à la mise en place progressive d'outils technologiques pour réaliser la sélection, c'est un effort immense qui est consenti par les élites et les éleveurs eux-mêmes dans un but de perfectionnement et de performance qui devient central. L'insémination artificielle qui se développe dans les années 1950 pour la montbéliarde (*ibid.* : 113-132), aura une influence décisive dans ce processus : elle permet une accélération de la sélection par le recours

systématique aux « meilleurs » taureaux reproducteurs dont elle facilite la diffusion au-delà des frontières.

Ce modelage physique et social de la vache illustre parfaitement le modèle disciplinaire développé par Michel Foucault et l'on y retrouve ses principaux éléments (Berthoud, Crettaz & Preiswerk 1991b : 68). Le quadrillage de l'espace et du temps renvoie à la constitution de races selon les objectifs de l'élevage et à la division du troupeau en lots selon des critères d'âge et de sexe. L'armada institutionnelle qui voit le jour remplit les fonctions d'organisation et de surveillance : syndicat d'élevage local, herd-book national, concours... Se met ainsi en place un « double procédé de normalisation et d'individualisation » (*ibid.*) dans lequel chaque individu-vache doit correspondre à une norme établie – l'idéal de la race fraîchement constituée – et est évalué selon ses performances propres et sa conformité lors de concours ou d'examen dans la ferme¹²⁶.

Ainsi les « nouvelles tactiques de pouvoir » qu'a décrites Michel Foucault pour les êtres humains, apparaissent avec la force de l'évidence pour l'animal domestique et productif qui s'offre comme exemple paradigmatique de la « transformation dans la manière dont le corps lui-même est investi par les rapports de pouvoir » avec le développement de la modernité (Foucault 2007 [1975] : 31).

La vache du Val d'Hérens a été l'objet de plusieurs recherches et permet une illustration plus précise de la volonté modernisatrice des élites agricoles sur l'élevage. Depuis longtemps, les éleveurs ont intégré le caractère combatif de cette race valaisanne dans leurs pratiques sociales et l'ont chargé d'un sens particulier. Ainsi, s'il est habituel que les vaches se battent entre elles pour établir une hiérarchie au sein du troupeau, ces combats sont devenus dans ces contrées alpines un enjeu entre éleveurs, entre familles, entre villages et vallées. Au printemps, lors de la réunion des troupeaux sur l'alpage, toutes et tous se passionnaient pour les luttes bovines qui mettaient en scène les tensions et les solidarités humaines. La vache qui remportait la joute était la reine de l'alpage et son propriétaire en retirait prestige et honneur. À travers ces combats de reines, c'est toute l'organisation sociale de la

¹²⁶ Ce qui a été dit des pratiques actuelles d'écornages (chapitre 2.1.3.1) et des concours d'élevage (2.1.3.4) entre en résonance profonde avec l'analyse des trois anthropologues. L'élevage laitier d'aujourd'hui est l'héritier direct du processus de modernisation décrit ici.

vallée qui s'exprimait. Avoir dans son troupeau une bonne lutteuse avait un sens social clair. De fait, dans les pratiques et stratégies d'élevage, les qualités combattives se plaçaient en concurrence avec la fonction laitière du bétail, notamment dans l'effort de sélection. Une reine n'est pas forcément productive et privilégier la *corne* au lieu du *lait* ne correspondait pas aux valeurs modernes de productivité et de rentabilité de l'agronome et de l'économiste.

Dès le 19^{ème} siècle, les autorités dénoncèrent cette « funeste passion » pour les combats et la « gloriole » des reines. Dès 1885, elles entreprirent d'éduquer le peuple et de lui apprendre la bonne pratique de l'élevage lors de conférences publiques, dans les écoles d'agriculture et par le moyen – décisif – des lois. Plusieurs règlements pour améliorer la productivité laitière furent édictés, mais les reines continuèrent à se battre et les éleveurs à s'enthousiasmer (Crettaz & Preiswerk 1986 : 103). Dès les années 1920, les autorités changèrent de politique et les premiers combats organisés hors du contexte originel de l'alpage eurent lieu. On ne condamne plus une pratique qui devient l'emblème d'une identité cantonale : on la cadre et on l'organise, tout en continuant de mettre en garde les éleveurs. Parallèlement, dans un contexte social et économique qui évolue, l'attention portée à la combativité au détriment de la productivité dévalorise la race dont les performances correspondent de moins en moins aux exigences économiques. De nombreux éleveurs l'abandonnent au profit d'autres races plus productives. Le refus de procéder à des croisements bloque son évolution productive et la race fut menacée dans sa survie. L'organisation de matchs officiels – et leur intégration dans un cadre détaché des exigences de productivité – constitua son salut en permettant l'implication de nouveaux éleveurs non professionnels. Cette évolution des combats de reines en a modifié la nature (Berthoud & Kilani 1989/1990). Elle participe clairement de la séparation moderne entre travail et loisirs, tant sur le plan temporel que dans l'espace : le combat organisé est sorti de l'agricole et de l'alpage. Il se sépare de l'espace et du temps agricole et productif, pour se soumettre à un horaire et un calendrier précis et rejoindre des lieux qui lui sont réservés, établissant ainsi l'ordre moderne : quadrillage, discipline, efficacité...

Bien sûr, il y eut résistance et la séparation entre sphère productive et sphère récréative ne s'est jamais établie de manière absolue et définitive. Mais comment résister au changement généralisé du contexte économique et social de l'élevage ?

Dans le grand « quadrillage » des races, la Val d'Hérens s'est vu accorder une nouvelle place. Écartée pour l'essentiel de la production, elle est devenue objet de prestige et symbole d'une identité régionale¹²⁷. Quant aux éleveurs dont l'agriculture demeure l'activité principale, beaucoup ont suivi le mot d'ordre plus ou moins explicite et se sont tournés vers des vaches que l'on avait faites pour occuper ce rôle productif. Au final, zootechnie et politique d'élevage ont autant façonné les pratiques des agriculteurs que le corps des vaches et ont constitué un moyen supplémentaire d'action et de pression pour faire du « paysan » un « homme moderne ».

¹²⁷ Il est intéressant de constater qu'aujourd'hui, la race d'Hérens a trouvé de nouveaux types de valorisation économique via l'élevage pour la viande, qui mobilise notamment la valeur identitaire de la race selon la logique présidant à la labellisation (Roque, Miéville-Ott & Lavoyer 2006).

3.2.2 *Faire du paysan un entrepreneur*

Le grand projet moderne pour l'agriculture aura été de lui appliquer un développement similaire à celui de l'industrie : organisation du travail, efficacité, productivité, esprit d'entreprise... Ernst Laur, figure emblématique d'une élite d'agronomes qui prendront en main la modernisation de l'agriculture suisse, était convaincu que les « paysans » ne trouveraient leur place dans la société industrielle qu'en adoptant les nouvelles logiques économiques : « Avec le temps, le paysan deviendra un entrepreneur agricole¹²⁸ ». Ces quelques mots contiennent tout un programme de réforme des pratiques des agriculteurs du début du 20^{ème} siècle. Selon Laur, cette réforme passera par la tenue de comptabilité et par l'adoption généralisée d'un principe de rentabilité économique qu'il s'efforcera de propager dans le monde agricole par ses enseignements et conférences. Dans la pratique, l'USP dont il est alors le secrétaire, mettra en place un système de comptabilités d'exploitations traitées à Brugg. Cette base de données sera d'ailleurs utilisée notamment par Alexandre Tchayanov dans son analyse d'une « économie paysanne » basée sur la dimension familiale de l'activité agricole en opposition au modèle capitaliste (Tchayanov 1990 [1925]). Une des idées centrales avancée par l'économiste russe est que l'économie paysanne repose sur un équilibre entre travail et consommation et entre satisfaction des besoins et pénibilité du travail, afin de maintenir un niveau plus ou moins constant de bien-être. Ce mode de fonctionnement donnerait aux exploitations « paysannes » une capacité d'adaptation et de survie remarquable. Daniel Thorner le résume ainsi dans la préface de l'édition française de *L'organisation de l'économie paysanne* :

« Dans des conditions où des fermes capitalistes iraient à la faillite, les familles paysannes peuvent se permettre de travailler un plus grand nombre d'heures, de vendre à des prix inférieurs, de se passer de surplus net, et cependant, année après année, de continuer d'exploiter la terre. » (Tchayanov 1990 [1925] : 17)

¹²⁸ Traduction personnelle de : « Aus dem Bauer wird mit der Zeit ein landwirtschaftlicher Unternehmer. » (cité dans Moser 1994b : 45)

Toutefois, cette capacité d'adaptation se conjugue avec une productivité limitée aux besoins de l'exploitation familiale, ce qui limite le potentiel de développement d'un secteur agricole constitué par des exploitations « paysannes ».

Conjointement au développement d'une idéologie entrepreneuriale se construit également, et Alexandre Tchayanov en est un bon exemple, une image du *paysan traditionnel* comme anti-entrepreneur. Dès lors un des grands chantiers des modernisateurs de l'agriculture sera de faire du *paysan* d'alors l'entrepreneur agricole de demain. Au cours du 20^{ème} siècle, ce projet sera appliqué progressivement par la formation (écoles d'agriculture, vulgarisation agricole, conférences...), la recherche agronomique et une politique agricole qui, tout en atteignant des sommets de protectionnisme, sera toujours construite sur une vision fondamentalement économique-technique de l'agriculture. Elle ne remettra jamais en cause la nécessité de la diminution du nombre d'agriculteurs (Moser 2002). Ces efforts se traduiront notamment par une professionnalisation croissante de l'agriculture et une généralisation progressive de la formation des agriculteurs¹²⁹.

La définition du *paysan* – ou de l'agriculteur – comme entrepreneur s'est donc construite dès le début du 20^{ème} siècle et résulte d'une volonté politique explicite. Selon Ernst Laur, ce changement est déjà notable au milieu du siècle :

« L'ère moderne de l'économie commerciale et financière a fait de la ferme une entreprise. Ce n'est plus seulement le volume de production, mais avant tout le rendement en argent qui détermine le sort de l'agriculteur. Il en résulte que les traits caractéristiques de la vie paysanne se sont souvent modifiés, dans notre paysan également. » (Laur 1947 : 111-112)

Plusieurs éléments viennent toutefois nuancer les propos de l'agronome. Premièrement, le monde agricole, a toujours revendiqué un statut particulier pour sa production qui ne saurait être traitée de la même manière que celle du secteur industriel dans la politique fédérale. Ernst Laur lui-même, défendra régulièrement cette position. L'idéologie entrepreneuriale – « Unternehmerideologie » (Moser 1994b) – qu'il applique à l'agriculture est partielle : esprit libéral et protection de

¹²⁹ Aujourd'hui, l'obtention d'un CFC d'agriculteur (Certificat Fédéral de Capacité) dans une école d'agriculture est devenue, à quelques exceptions près, une condition pour bénéficier des paiements directs de la Confédération.

l'État s'y mêlent. Deuxièmement les travaux des sociologues ruraux montrent que, s'il y a modification des pratiques et identification à l'entrepreneuriat au niveau des discours, le fonctionnement des exploitations agricoles demeure, à la fin du 20^{ème} siècle, distinct du modèle industriel. Ainsi, lorsque Denis Barthelemy et Alice Barthez s'interrogent pour savoir si les exploitations agricoles familiales françaises – comparables à celles de Suisse – sont des entreprises (Barthelemy & Barthez 1981), leurs conclusions ne sont pas sans rappeler celles d'un certain Alexandre Tchayanov :

« Elle [l'exploitation agricole familiale] comprend simultanément et indissociablement une unité de production et un groupe familial. Cet ensemble n'agit pas en vue du profit maximum, ni de la consommation maximum. Au contraire il s'efforce de combiner des objectifs de production, de consommation et de patrimoine, en fonction du compromis entre les membres du groupe concernant la survie du groupe. L'exploitation reste donc soumise aux règles économiques, simplement celles-ci ne s'identifient pas à la logique du profit. (...) L'important n'est pas alors que telle tâche soit productive, ou domestique, mais qu'elle soit nécessaire à la survie de l'exploitation familiale, ou qu'elle appartienne à sa vie quotidienne. » (Barthelemy & Barthez 1981 : 114-115)

Ainsi, il semble que tout au long du 20^{ème} siècle, logiques entrepreneuriales et « paysannes » sont allées de pair en agriculture.

3.2.3 L'explosion technologique

Le 20^{ème} siècle connaît un développement technologique fulgurant qui marque profondément le monde agricole. Face au développement de la démographie, il s'agit de fournir une alimentation convenable à l'ensemble de la population. Mais le progrès technique et la recherche de croissance dépassent bientôt ce premier objectif pour se transformer en un véritable credo de la modernité (Comélieau 2000). La mécanisation, l'utilisation d'intrants chimiques, la sélection et l'amélioration des semences et du bétail vont multiplier la productivité des exploitations et diviser la main-d'œuvre nécessaire dans les étables et les champs.

À titre d'exemple, la production de blé est passée, en Suisse, de 21,5 à 59,3 quintaux à l'hectare entre 1910 et 1994 (Bairoch 1999 : 108). Alors que le tiers de la population active masculine était encore employée dans l'agriculture en 1900, il n'en reste plus que 6 % en 1990 (*ibid.* : 32). Cette explosion de la productivité en agriculture équivaut pour Paul Bairoch à une troisième révolution agricole. Celle-ci serait survenue au début des années 1950 en Europe et serait liée à l'introduction des pesticides, à la sélection des semences et à la mécanisation qui ont permis une accélération fulgurante de la productivité et une forte diminution du nombre d'agriculteurs (Bairoch 1999 : 158). La période d'Après-guerre suit directement les efforts productifs d'une Suisse qui s'est investie dans son plan Wahlen et qui se dote d'une politique agricole basée sur la sécurité alimentaire. Volonté politique et progrès technique se rejoignent dans un mot d'ordre adressé aux agriculteurs : produisez plus !

Système de garantie des prix et de l'écoulement, développement des élevages hors-sol, diffusion des machines agricoles (tracteurs, machines à traire...), recherches dans les stations fédérales, enseignement dans les écoles d'agriculture, autant d'incitations à suivre une même voie clairement tracée. L'agriculteur est là pour nourrir le pays et le monde, plus il produira de céréales, de lait, de pommes-de-terre, mieux il accomplira cette noble mission.

En parallèle au développement d'une idéologie entrepreneuriale, la seconde moitié du 20^{ème} siècle verra l'avènement d'une idéologie productiviste. La description des

fondements de l'idéologie productiviste en agriculture dressée par le géographe Geoff Wilson correspond à la situation suisse d'alors : protectionnisme et exception agricole en matière de politique économique ; prix et revenus garantis pour les agriculteurs ; fondamentalisme agraire ; une perception idyllique de la campagne dont les agriculteurs seraient les meilleurs défenseurs et pour qui la ville serait la principale cause de menace ; des lobbies agricoles fortement liés aux institutions en charge de l'agriculture dans un monde politique agricole très homogène ; etc. (Wilson 2001b : 80). Si la production d'alimentation a toujours été la fonction de l'activité agricole, la valorisation idéologique et politique de ce rôle est un phénomène qui s'ancre dans un contexte historique précis et qui a pris une place et un sens particulier dans l'identité professionnelle agricole¹³⁰.

¹³⁰ Voir chapitre 4.1.1 (p. 242-247).

3.3 Un mythe « paysan » : idéologie et ancrage politique

Toutefois, au cours du 20^{ème} siècle, les discours sur et pour les agriculteurs suisses sont loin d'être homogènes. À côté de l'« entrepreneur agricole » performant demeure le « paysan ». Emblème chargé de nombreux implicites, le « paysan » est idéalisé de manière récurrente tout au long de l'histoire européenne par les élites économiques et intellectuelles qui ont cru trouver en lui la pureté des origines. On découvre cette tendance dans les œuvres antiques d'auteurs tels Virgile ou Horace et dans la poésie pastorale¹³¹, style ressuscité à la Renaissance dans l'Europe entière et qui perdure jusqu'à nos jours. Au 18^{ème} siècle, le « bon paysan » rejoint le « bon sauvage » dans la critique de la société européenne que dressent les philosophes des Lumières. Au siècle suivant, la peinture romantique investira la ruralité – à la suite de Léopold Robert – et contribuera à une nouvelle forme d'idéalisation des populations agricoles comme « descendants d'une humanité bienheureuse » (Donnier-Troelher 1999 : 23) qui disparaît avec les transformations sociales profondes liées à l'essor de l'industrie. Toutefois, au 19^{ème} siècle comme auparavant, l'idéalisation du paysan a son pendant négatif :

« Au cours du XIX^e siècle, le paysan est tantôt le représentant par excellence d'une société agricole modèle (dans la lignée de la pensée rousseauiste), tantôt une brute archaïque qu'il faut convertir aux bienfaits de la civilisation (signifiant dans ce type de discours, l'équivalent de la culture urbaine et bourgeoise). Cette polarité de la figure paysanne repose sur des idéaux sociaux en confrontation tout au long du siècle. Si la figure du paysan sert les intérêts des défenseurs d'une société égalitaire et démocratique, elle devient aussi le symbole de la dégénérescence sociale et culturelle redoutée par la classe moyenne. » (ibid. : 24)

¹³¹ Pour Virgile, il s'agit notamment de son œuvre *les Géorgiques* et en particulier de son « Éloge de la vie champêtre » (Chant 2, vers 458-542). Pour Horace, on peut citer sa « Célébration de la campagne » (*Satires*, II.6) où l'on retrouve la célèbre fable du rat des villes et du rat des champs. Le roman de *Daphnis et Chloé*, du grec Longus est un bon exemple de poésie pastorale.

Il semble toutefois que ce pendant négatif du *paysan* mythifié demeure un « épiphénomène de la culture rurale investie positivement » (*ibid.*). Les peintures d'Albert Anker offrent un excellent exemple helvétique d'une idéalisation picturale du monde *paysan* où « la perception critique du monde contemporain est exprimée par l'apologie de l'ordre ancien » (*ibid.* : 25).

La Suisse présente une particularité dans une mouvance qui concerne l'ensemble de l'Europe : au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, un discours historique s'y construit qui ancre le pays dans ses origines paysannes. Cette reconstruction mythique de l'histoire nationale fait de la Suisse un pays de *paysans*, dont les valeurs sont symbolisées dans des personnages emblématiques. Guillaume Tell est sans doute le plus connu d'entre eux. Au début du 20^{ème} siècle en Suisse, cette idéalisation du « paysan » prend une nouvelle force. Elle se construit en investissant les représentations romantiques du monde rural et les mythes nationaux qui ancrent les valeurs fondatrices du pays dans des figures paysannes. Un véritable « mythe paysan » est ainsi réinventé (Droz & Miéville-Ott 2001 : 140-145). Il s'exprime au travers de chants folkloriques et patriotiques, d'une littérature nationaliste, ou encore, plus tardivement, par le nouveau média qu'est le cinéma : les films historiques rejouant les mythes fondateurs et les adaptations de romans de l'auteur « paysan » Jeremias Gotthelf ou du célèbre *Heidi* de Johanna Spiri en constituent d'excellents exemples (Mayor 2001).

Ernst Laur jouera à nouveau un rôle notable dans ce processus social, dont il ne reste toutefois qu'un promoteur. Grand idéologue, il compte parmi ceux qui donnent à ce mythe paysan une forme et une expression systématisée. La position centrale du personnage sur la scène de la politique agricole dans la première moitié du siècle contribue à la diffusion de son discours au sein des populations urbaines et agricoles. Son manuel d'économie rurale marque ainsi son époque et sera encore réédité en 1962 (Howald & Laur 1962 [1906]). Ainsi, l'emblème du « paysan », bon Suisse par excellence, jouera un rôle identitaire fort dans le pays¹³², mais aura aussi ses implications politiques directes qui influenceront le devenir du monde agricole.

¹³² Katrin Oester développe une approche psychanalytique de la valeur nationale des symboles paysans et en particulier de la vache. Celle-ci, en tant que symbole d'identification, permettrait notamment

La Suisse n'a pas l'apanage de cette idéalisation et idéologisation du « paysan ». La particularité helvétique tient davantage dans l'intensité et la prégnance du mythe paysan que dans son existence elle-même. En effet ce phénomène se développe sous une forme particulière dans d'autres contextes nationaux, essentiellement en Europe. On lui donnera notamment le nom d'agrarisme ou de fondamentalisme agraire. En France, le régime de Vichy l'intègre à son discours idéologique d'inspiration fasciste ce qui l'entachera durablement. Pour la Suisse toutefois, une telle association ne se fait pas, du moins explicitement¹³³, et l'emblème « paysan » conserve son honorabilité publique. La longévité et la force des représentations positives liées à l'agriculture en Suisse tiennent peut-être à ce glissement qui n'a pas eu lieu dans l'idéologie agrarienne. L'agrarisme français, quant à lui, a décliné avec la chute du régime de Vichy.

d'articuler l'idéal de la société agraire passée et la modernité actuelle. Le discours folklorique fait de la vache un symbole de tranquillité et d'harmonie qui marque le « refoulement » (*Verdrängung*) des conflits de la société moderne (Oester 1996 : 140).

¹³³ Ce lien avec les idéologies fascistes est tout de même présent en Suisse, comme le remarque Sylvie Bolle-Zemp au sujet du soutien politique accordé au travail du compositeur-folkloriste Joseph Bovet par les représentants de la droite conservatrice fribourgeoise « dont certains n'avaient pas entièrement échappé à l'influence du fascisme » (Bolle-Zemp 1992 : 84).

3.3.1 E. Laur : un mythe paysan pour les enfants chéris de la patrie

Ernst Laur naît en 1871 dans une famille bourgeoise, à Bâle. Après des études d'agronomie, il sera le premier secrétaire de l'USP à sa fondation en 1897 et deviendra une figure incontournable et marquante de la politique et des organisations agricoles. Comme le souligne Peter Moser, Laur développe bien avant la fondation de l'USP une idéologie agrarienne qui se résume en quelques mots : l'agriculture est le fondement de l'État et ses représentants se caractérisent par leur simplicité, leur application au travail, leur moralité et le conservatisme¹³⁴. En mêlant idéalisation et patriotisme, Laur érige les agriculteurs en pilier de la nation, en emblème paradigmatique des Suisses, en gardien des valeurs véritables :

« La personnalité des paysans suisses reflète à un haut degré les traits caractéristiques de notre peuple. » (Laur 1947 : 101)

Enraciné au plus profond de sa « terre natale », « partie intégrante de la ferme », le « paysan » est naturellement patriote. Fidèle aux valeurs ancestrales, il est pieu et « trouve dans la foi son inébranlable confiance et sa force morale » (*ibid.* : 102). Conscientieux, il tire son bonheur du travail bien fait, utile, nourricier, qui donne sens à l'individu :

« Que serait en effet le travail s'il ne donnait pas à la vie sa pleine signification, s'il ne fournissait pas à l'homme l'occasion de mettre ses forces, ses dons, son énergie au service de la communauté pour lui assurer toujours mieux les biens dont elle a besoin! En un mot, le travail doit être, pour tout citoyen sain de corps et d'esprit, un besoin vital lui permettant de conserver son équilibre moral. Le travail du paysan est, à un triple point de vue, une source de bonheur : par son essence et son but, par sa nature et les formes qu'il revêt, ainsi que par l'influence qu'il exerce sur l'âme du terrien. Il tend à l'accomplissement d'une tâche d'ordre supérieur : assurer les besoins vitaux de l'humanité. » (Howald & Laur 1962 [1906] : 42)

¹³⁴ Ces propos (cités dans Moser 1994a: 44) sont tenus par Ernst Laur dans un de ses premiers écrits paru dans le quotidien *Basler Nachrichten* en 1889. Ils illustrent bien la précocité de l'idéologie agrarienne chez l'auteur.

Travailleur, patriote, attaché aux valeurs familiales et religieuses, sa « nature » en fait un Suisse modèle. À ses vertus s'ajoute son rôle nourricier, noble s'il en est, qui permit, selon un avis largement partagé alors, au pays de préserver son indépendance durant les deux guerres. Le « paysan » est donc le garant de l'intégrité physique et morale de la nation – que ses « semblables » ont fondée – et ce d'autant plus qu'il est patriote et bon soldat :

« Mais, au 1^{er} août, lorsque sonnent les cloches et que s'allument les feux sur les hauteurs, le paysan célèbre la Fête nationale dans des sentiments de recueillement, évoquant les souvenirs de ces paysans, ses semblables, qui fondèrent la Confédération suisse, et remerciant la Providence de ce que son pays soit resté un État indivisible. Il sait aussi que seule une Confédération forte peut défendre notre liberté et notre indépendance et, lorsque la patrie fera appel à ses enfants, il sera prêt au dernier sacrifice. » (Laur 1947 : 110)

Enfin, le monde agricole est un réservoir de sang neuf, de qualité, pour une ville qui ne saurait se passer de lui :

« L'État ne trouve d'ailleurs pas seulement son avantage à ce que l'utilisation de l'ensemble des forces et des éléments naturels du pays se fasse selon un système intensif permettant de subvenir aux besoins d'une nombreuse population. Il est pour lui tout aussi important que cette population soit saine au triple point de vue physique, intellectuel et moral. Or il est avéré que la profession agricole permet à un haut degré de maintenir et de développer ces qualités chez ceux qui l'exercent, et que les éléments campagnards qui gagnent la ville sont, par excellence, la source de rajeunissement de la population urbaine. L'État aura donc le plus grand intérêt à veiller à ce que l'agriculture adopte des méthodes intensives permettant à une nombreuse population rurale de subsister sur son territoire. » (Howald & Laur 1962 [1906] : 33)

Comment, dès lors, l'État pourrait-il faire autrement que de tout mettre en œuvre pour protéger ses enfants chéris, puisque dans l'idéologie de Laur, la « paysannerie » est liée au maintien de la Patrie elle-même. Elle porte les valeurs fondamentales de liberté et d'indépendance, de moralité et de foi. Elle est le bastion de la Suisse contre la menace de la révolution socialiste et des tribulations qui l'accompagnent (Baumann 1993 : 161). Ce « paysan » se présente comme le grand protecteur face aux évolutions inquiétantes d'une société en mutation profonde

depuis le développement de l'industrie. C'est alors que l'on comprend mieux le succès politique de l'idéologie paysanne de Laur dans le contexte suisse. Si elle a contribué au développement d'une conscience de soi (*Selbstbewusstsein*) au sein des populations agricoles et a servi de ciment à l'USP naissante, elle a avant tout permis de se rallier de nouveaux soutiens politiques auprès la classe moyenne et de la bourgeoisie (Baumann 1993 : 170).

Parallèlement au succès du mythe paysan dans la population, le folklore et la « culture paysanne » sont redécouverts (Moser 1994b : 61) et connaissent alors un véritable essor. Les costumes folkloriques s'arbovent fièrement. Les sociétés de jodle et autres activités « traditionnelles » se multiplient, s'organisent et se standardisent par le biais de fédérations nationales. Les romans paysans fleurissent. Dans le canton de Fribourg, les chorales entonnent les œuvres patoisantes de l'Abbé Bovet, qui chantent les louanges de l'*armailli* gruérien. Les compositions et harmonisations de chants traditionnels du prêtre-compositeur-folkloriste connaissent un succès national que Sylvie Bolle-Zemp associe au mythe paysan et à ses enjeux politiques et sociaux :

« J. Bovet œuvra en une période charnière. C'est pendant les années de menace de guerre, de crise sociale et de renforcement du sentiment national, que se cristallisent en un modèle musical symbolique les thèmes forts du prototype du bon Suisse à travers la réactivation du mythe du berger appliqué au stéréotype de l'homme alpin dans la version édulcorée que lui avaient donné les écrivains des XVIII^e et XIX^e siècles. À une vision déjà traditionaliste de ce qu'ils nomment "musique paysanne", les compositeurs-folkloristes, tel J. Bovet, impriment la marque d'un art national imprégné d'un ruralisme idéologique développé dans le cadre d'un mouvement de Renaissance fribourgeoise que soutenaient les catholiques conservateurs et ultraconservateurs alors au pouvoir, dont certains n'avaient pas entièrement échappé à l'influence du fascisme. » (Bolle-Zemp 1992 : 84).

S'il est au centre des représentations véhiculées par cet ensemble de pratiques, le monde agricole n'est pas à l'origine de cet engouement. À l'instar de personnages comme l'Abbé Bovet, c'est plutôt une élite intellectuelle (enseignants, académiciens et autres) qui devient porteuse de cette « renaissance de la culture paysanne », ce qui mène à son « embourgeoisement » (Moser 1994b : 63).

Progressivement, en se développant, cette « mode paysanne » (*Bauerart*) va s'étendre et dépasser les limites de l'agricole pour s'étendre au monde rural dans son ensemble et même devenir, dans les représentations, le « style suisse » (*Schweizerart*). Non seulement la culture paysanne « s'embourgeoise » (*Verbürgerlichung*), mais en même temps, le pays « s'empaysanne » (*Verbäuerlichung*). La « culture paysanne » ne se limite plus aux « paysans » (Moser 1994b : 171).

Corollaire parfait du mythe paysan, « la culture paysanne » connaît un large engouement qu'il faut lier aux changements sociaux rapides que connaît alors le pays. Pour Peter Moser, ce succès manifeste une recherche d'enracinement et d'éléments de stabilité face aux évolutions rapides de l'économie, dues à l'industrialisation (Moser 1994b : 63). Sylvie Bolle-Zemp, qui s'intéresse plus particulièrement au chant choral en Gruyère, fournit une explication similaire en ce qui concerne le succès des chants de Joseph Bovet. L'abbé met en musique le « prototype du bon Suisse » autour duquel se renforce un « sentiment national » dans une période marquée par des « années de menace de guerre, de crise sociale » (Bolle-Zemp 1992 : 84). Tout comme le mythe paysan, la « culture paysanne » sert donc de ciment à l'alliance politique entre les milieux agricoles et une bourgeoisie à la recherche d'un modèle moral et social de stabilité dans un monde rural idéalisé qui ignorerait tout des conflits de classes. Les Alpes suisses et la société paysanne de montagne ont incarné mieux que nul autre cet Éden social. En témoigne le succès de personnages comme le mythique Guillaume Tell – notamment dans l'imagerie politique suisse (Heuser & Wirtz 2007) – ou de Heidi qui a connu une renommée inégalée dans des pays en proie à une modernisation rapide et profonde comme les USA ou le Japon des années 1970-1980 (Leimgruber 2005 : 435), de même que le développement d'un style littéraire et d'un style cinématographique propre, le *Bergfilm* (Pithon 2005).

3.3.2 Le « paysan », un anti-ouvrier ?

Le portrait idéalisé du « paysan » dressé par Ernst Laur s'adresse avant tout à un monde politique bourgeois et citadin. En ce sens, il renvoie davantage aux représentations du monde agricole développées par les élites urbaines qu'à une image de soi émanant des agriculteurs eux-mêmes. Le « paysan », en endossant cette image de garant des valeurs traditionnelles (bourgeoises autant que rurales), devient une forme d'antisocialiste modèle, tandis que la gauche se pose en adversaire de l'agriculture lors des votations sur les tarifs douaniers¹³⁵. C'est ainsi que l'historien Werner Baumann explique l'histoire du rattachement politique des milieux agricoles au bloc bourgeois et de son ancrage à droite de l'échiquier politique (Baumann 1993).

Agriculteurs et bourgeois ont su allier leurs intérêts politiques propres face à la gauche ouvrière. Le mythe paysan s'offrait comme contre-modèle au socialisme dont le développement inquiétait la droite bourgeoise et les agriculteurs trouvèrent un soutien indispensable dans leur lutte politique contre l'endettement et pour la tarification douanière au début du 20^{ème} siècle. Dès lors la figure idéalisée du « paysan » se construira en miroir de celle du militant ouvrier. Le « paysan » sera pieu face à l'athéisme communiste, bon soldat face à l'antimilitarisme de la gauche, patriote face à la solidarité ouvrière internationale. Il s'adonnera corps et âme à son travail, alors que l'ouvrier rêve de congés-payés.

Ainsi le « caractère du paysan » en fait un opposant naturel au communisme. Par son attachement à son domaine familial, il rejette l'étatisation des terres :

« Il est et reste le défenseur de la propriété rurale privée contre toute tentative de l'État d'y porter atteinte. (...) Le régime des allmends¹³⁶ constitue assurément un terrain favorable pour la propagation des principes de coopération, mais non pas pour les conceptions du socialisme et bien moins encore pour celles du bolchévisme. » (Laur 1947 : 102)

¹³⁵ Voir chapitre précédent (p. 192).

¹³⁶ Les *allmends* sont des terres communales redistribuées par familles pour une part, exploitées par le village en commun pour une autre part.

Il incarne l'ordre social et la sécurité, alors que l'ouvrier est présenté comme un fauteur de trouble et de discorde :

« Là où les habitants du village partagent les mêmes opinions politiques et les mêmes croyances, la bonne entente entre voisins est rarement troublée. Mais là où se manifestent des divergences d'ordre politique et confessionnel, là où à côté des familles paysannes se sont établis de nombreux ménages ouvriers, là où l'on excite même d'une façon systématique les jeunes agriculteurs contre leurs aînés, là, disons-nous, la mentalité du paysan peut alors se modifier. Les rapports entre membres d'une même famille, entre voisins, s'aigrissent, l'âme paysanne souffre, et l'homme de la terre voit souvent sombrer dans ces conflits ce qu'il y a de meilleur en lui. » (Laur 1947 : 108)

Ces discours ne sont toutefois pas ceux des agriculteurs eux-mêmes, mais émanent d'une élite professionnelle et bourgeoise. Il est difficile dès lors de savoir quelle appropriation en est faite par les agriculteurs d'alors. Par contre, certains éléments de cette idéologie paysanne se retrouvent clairement dans les discours des agriculteurs d'aujourd'hui : famille, travail, indépendance¹³⁷.

En dehors de l'idéologie, l'opposition entre « paysan » et ouvrier est loin d'être aussi claires toutefois. Quand le sociologue François Hainard s'intéresse à la « sociabilité paysanne » et demande à des agriculteurs neuchâtelais, à la fin des années 1970, de quelles autres catégories professionnelles ils se sentent proches, ce sont les artisans (74 %), les entrepreneurs (65 %) et les ouvriers (67 %) qui arrivent en tête (Hainard 1981).

Lorsque Peter Moser se demande si les « paysans » suisses du 20^{ème} siècle se rapprochent davantage d'entrepreneurs agricoles ou de travailleurs de la terre – ce qui les rapprocherait du monde ouvrier – sa réponse ne peut qu'être nuancée : ils se pensent comme entrepreneur, mais attendent de leurs représentants un comportement de syndicalistes. Cette ambivalence des agriculteurs s'expliquerait notamment par le fait que le salaire qu'ils s'accordent pour leur propre travail diminue

¹³⁷ Je reprendrai ce point dans le chapitre suivant, lorsque j'aborderai les représentations identitaires des producteurs de lait romands d'aujourd'hui (chapitre 4.1, p. 241-263).

d'autant la rentabilité de l'entreprise dont ils sont le patron¹³⁸ (Moser 1994b : 394-395). Ce dilemme économique le place dans une situation particulière tant par rapport au statut d'ouvrier qu'à celui d'entrepreneur.

Au final, c'est bien dans cette fonction politique d'antisocialiste que se rejoignent les différentes idéologies qui marquent l'agriculture du 20^{ème} siècle en Suisse. Le « paysan » patriote et l'entrepreneur agricole s'arrange en un équilibre parfois complexe, qui ne s'embarrasse pas de certaines contradictions. Ernst Laur se trouve au point de jonction de ces deux discours et tentent parfois de les faire se rejoindre, notamment lorsqu'il évoque l'importance pour l'État de préserver une population agricole forte et donc d'encourager le développement de l'agriculture et l'adoption de « méthodes intensives » (Howald & Laur 1962 [1906] : 33). En réalité cette intensification participa directement à la diminution du nombre d'exploitations et de personnes actives dans l'agriculture.

¹³⁸ Ou, selon les mots de Peter Moser : le paysan gagne en tant que travailleur ce qu'il perd en tant qu'entrepreneur (« *Der Bauer als Arbeiter das gewinnt, was er als Unternehmer verliert.* ») (Moser 1994 : 395).

3.3.3 L'ambiguïté de l'idéologie

Idéologie entrepreneuriale et mythe paysan se côtoient et se complètent dans le monde agricole dès le début du 20^{ème} siècle et doivent être aménagés pour coexister sans que leur contradictions ne deviennent insurmontables. Comment articuler en effet deux êtres si différents que le « paysan », « attaché à la propriété qui a appartenu pendant plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, à une même famille » et qui « vit en pensée et en fait sur sa ferme, ce qui modèle toute sa mentalité » (Howald & Laur 1962 [1906] : 108) et l'agriculteur dont la tâche est de « retirer de son activité économique *le plus fort gain possible* »¹³⁹ (*ibid.* : 33) ?

Avec l'engouement traditionnaliste pour la « culture paysanne », des voix s'élèvent bientôt contre la transformation du « paysan » en « entrepreneur ». Ernst Laur figure lui-même parmi les premiers à proposer une synthèse des deux pans de son idéologie : l'agriculteur doit calculer et raisonner en entrepreneur dans son travail, mais il ne doit pas oublier de mener son exploitation en tant qu'humain, père de famille et patriote (Moser 1994b : 166). S'il est entrepreneur au quotidien, il l'est de manière noble et désintéressée :

« C'est de son attachement au sol natal et de son désir d'améliorer les installations et l'équipement de son exploitation que sont issus l'esprit d'économie du paysan suisse, comme aussi ses qualités de persévérance et son amour du travail. Chez lui, le désir de réaliser un gain cache des aspirations d'un ordre élevé (...). » (Laur 1947 : 102)

Ainsi, on demande aux agriculteurs suisses durant le 20^{ème} siècle de conjuguer conservatisme politique et progressisme professionnel et économique. Ce discours va imprégner fortement le monde agricole par le biais de l'enseignement dans les écoles d'agriculture et d'agronomie¹⁴⁰.

La réalité des agriculteurs est, bien sûr, beaucoup plus complexe que les discours idéologiques. Les historiens Peter Moser et Werner Baumann notent toutefois que

¹³⁹ Les italiques sont des auteurs.

¹⁴⁰ J'ai déjà abordé le rôle des écoles d'agriculture dans une définition du métier d'agriculteur mêlant technique et morale, en lien avec les relations de genre (chapitre 2.3.2, p. 156-161).

les familles agricoles conservent, malgré une forte évolution des structures et des techniques agricoles, des pratiques alimentaires, de loisir ou d'habitat lié à la structure familiale et n'intègrent que prudemment les habitudes de la société de consommation (Baumann & Moser 1999 : 431). Par ce mode de vie, elles confortent dans leurs idées ceux qui voient en elles les tenants de la tradition morale.

Les relations entre les deux faces de l'idéologie agricole du 20^{ème} siècle ne se limitent toutefois pas à une complémentarité antisocialiste et à une contradiction autour du modernisme. L'idéalisation du « paysan » jouera aussi un rôle compensatoire pour une population agricole sous pression. Elle a pour rôle de freiner l'exode rural et d'amortir l'inévitable évolution des structures (Baumann 1993 : 170). L'idéologie entrepreneuriale fournit bien à l'agriculteur un sentiment flatteur d'indépendance et de responsabilité, son sort ne dépendant que de ses qualités individuelles, même si elle n'en menace pas moins un mode de vie particulier et s'accompagne toujours d'une volonté politique de restructuration impliquant la disparition de nombreuses exploitations. Ancrer les revendications du monde agricole dans une politique conservatrice fut aussi, notamment au début du siècle, un moyen de canaliser les forces contestatrices face à une modernisation économique qui le touchait de plein fouet (Moser 1994b : 48).

Consolation, car si beaucoup défendent alors un soutien à l'agriculture de manière général, il n'y a que peu de voix, dans le monde politique, pour s'élever contre la disparition continue d'exploitations. L'administration fédérale voit depuis toujours cette restructuration d'un œil positif. Le Conseil fédéral réaffirmera d'ailleurs cette position dans son troisième Rapport sur l'agriculture de 1965, alors même que les années précédentes virent une accélération de cette restructuration :

« L'agriculture familiale ne risque pas d'être atteinte par ce processus, qui lui permet au contraire de renforcer ses bases, compte tenu de l'évolution continue de ses structures. Le processus de l'adaptation structurelle profite donc à l'agriculture et à l'ensemble de l'économie. Dès lors, au lieu de le freiner, il conviendrait de l'encourager. » (cité dans Popp 2000 : 59)

Les organisations *paysannes* officielles elles-mêmes semblent considérer ce processus comme « normal » et inévitable : il s'agit de l'accepter plus que le combattre (Moser 1994b : 396).

Avec le recul de l'histoire, le contraste entre les discours politiques de préservation des populations agricoles et la diminution drastique du nombre d'agriculteurs est flagrant.

Paysans, enfants chéris de la patrie ? La question s'avère donc bien plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Si le monde agricole fut largement soutenu et encensé, personne n'a remis en cause le sacrifice nécessaire d'un grand nombre d'exploitations agricoles. Il devient indispensable ici de remettre en cause l'usage uniformisant de la catégorie « paysan » ou « agriculteur ». C'est une certaine forme d'agriculture qui a été soutenue – et massivement – basée sur le rendement des productions et la mécanisation du travail. Ce choix politique et économique a abouti à un soutien massif de certains agriculteurs, tout en condamnant les exploitations qui ne pouvaient correspondre au modèle dominant. L'utilisation dans les discours idéologique d'une catégorie unique a pour conséquence de dissimuler un effet moins reluisant de ce modèle de développement agricole.

3.4 Suisse-Europe, une histoire agricole commune ?

L'exemple suisse décrit ici s'intègre dans une destinée commune à l'ensemble des agricultures de l'Europe occidentale. L'histoire du pays, marquée notamment par son statut de neutralité durant les deux Guerres mondiales et son refus d'adhérer au Marché Commun et à l'Union Européenne, lui confère ses particularités, mais ce n'est que pour mieux faire ressortir les similitudes des tendances générales.

L'esprit libéral du 19^{ème} siècle qui a marqué les débuts de la politique agricole helvétique était largement partagé dans les pays voisins. À titre d'exemple, la France de Napoléon III ouvre ses frontières et baisse ses droits de douane (Bourgeois 1993 : 16). De manière générale, les échanges internationaux se développent rapidement et se mondialisent de plus en plus, notamment grâce au développement de la réfrigération et des transports. Il en résulte une chute des prix sur les marchés européens, sous l'effet de la concurrence d'Outre-mer notamment. Ce phénomène qui a marqué profondément la Suisse d'alors par l'abandon massif de la production céréalière, aura des effets dans l'ensemble de l'Europe. Le cas de la Grande-Bretagne est édifiant. Ce pays qui avait longtemps été un exportateur de céréales se retrouve, au début du 20^{ème} siècle, dépendant des importations pour les trois quarts de sa consommation en blé, en beurre et en fromage (Grigg 1989 : 8)¹⁴¹. Dans beaucoup de pays, les partisans du protectionnisme agricole font de plus en plus entendre leurs voix. Dès 1879, plusieurs États, dont l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la France, instaurent des mesures protectionnistes (Bourgeois 1993 : 17-18). La Suisse suit le même cheminement, avec quelques années de décalage toutefois, puisque ce n'est qu'avec la Première Guerre mondiale que la politique libre-échangiste est abandonnée (Popp 2000)¹⁴². Ce protectionnisme national sera remplacé par un protectionnisme communautaire avec la signature du Traité de

¹⁴¹ Il faut toutefois préciser que la croissance démographique sur l'île a aussi sa part de responsabilité dans ce phénomène (Grigg 1989 : 8).

¹⁴² Voir chapitre 3.1.1 (p. 192-194).

Rome (1957) qui fonde l'Union Européenne (Allemagne, Italie, France, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) et pose les bases de la Politique Agricole Commune européenne (PAC) mise en œuvre dès 1962. Celle-ci repose alors sur trois principes : l'unicité du marché européen, la préférence communautaire, et une intervention commune sur les marchés (Servolin 1989 : 135-138). En Grande-Bretagne, le *Wheat Act* de 1932 représente la première mesure ouvertement protectionniste en soutenant directement les producteurs en cas de prix bas (Grigg 1989 : 23). Les difficultés d'approvisionnement de la Deuxième Guerre mondiale poussent le gouvernement à établir une politique d'autosuffisance alimentaire, notamment au moyen de prix garantis fixés annuellement par le gouvernement (*Ibid.* : 24). L'entrée dans le Marché Commun en 1973 et la mise en place de taxes douanières qui y sera liée, constituent un pas supplémentaire dans la protection de la production nationale (Grigg 1989 : 8). Ainsi, les modèles européens et suisses d'Après-guerre reposent sur les mêmes mécanismes : une protection des prix jouant sur les importations – par des barrières douanières – combinée avec l'achat et l'élimination par l'État des productions excédentaires.

Cette politique protectionniste rejoint, en Suisse comme en Europe, une volonté politique de modernisation et de restructuration de l'agriculture, dont l'un des objectifs est la garantie de la sécurité alimentaire dans un contexte de Guerre froide. Cet effort de modernisation s'accomplit à des rythmes propres aux divers contextes nationaux. La France, par exemple, s'est longtemps appuyée sur ses colonies pour garantir son approvisionnement. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, son agriculture accuse un certain « retard » face à des pays qui ont connu une modernisation des campagnes plus précoce, comme la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas. Elle connaît alors un développement rapide de la mécanisation et de la productivité qui ne va pas sans créer certaines tensions. Les lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 instaure un cadre pour contrôler l'économie agricole et gérer la restructuration du secteur, notamment par l'instauration des Indemnités viagères de départ – qui encouragent les vieux « paysans » à céder la place au jeunes « agriculteurs » – et la mise en place des Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

– qui décident de l’attribution des terres agricoles (Servolin 1989 : 112-128)¹⁴³. Comme en Suisse, la modernisation de l’agriculture s’accompagne d’une forte restructuration dans beaucoup de pays européens. En France, le nombre d’actifs en agriculture est divisé par quatre entre 1950 et 1992.

La politique agricole d’Après-guerre, conçue pour faire croître la production et la productivité, a montré en Europe comme en Suisse, des signes d’essoufflement progressifs. Les problèmes liés à la surproduction se sont substitués à la crainte de la pénurie. Le début des années 1980 est marqué par un engorgement des marchés mondiaux. Les mesures de soutien au marché pèsent de plus en plus sur les comptes de l’UE. En 1984, un système de quotas est instauré pour juguler la croissance des rendements, notamment dans le secteur laitier (Bourgeois 1993 : 62-64). Encore une fois, les mêmes outils sont appliqués, en Suisse¹⁴⁴ et en Europe, pour résoudre les mêmes problèmes fondamentaux. Parallèlement, s’amorce une prise de conscience des impacts environnementaux du productivisme. Certaines directives européennes autorisent ainsi, dès 1985, les États-membres à financer des mesures agri-environnementales (MAE) et celles-ci sont généralisées lors de réforme de 1992.

Sur la scène internationale, les négociations de l’Uruguay round (GATT) mettent la Suisse et l’Europe sous pression. Au sein même de l’Union, et notamment en Grande-Bretagne, le système de soutien au prix et de marché garanti est de plus en plus critiqué. Pour certains, il est simplement devenu politiquement et économiquement inacceptable (Ward, Jackson, Russell & Wilkinson 2008 :121). Le changement devient inévitable. En 1992, alors que la Suisse met en place ses nouveaux paiements directs – sur base volontaire –, la PAC subit une réforme profonde. Baisse des prix, gel des terres et aides directes, les nouveaux instruments de contrôle de l’agriculture attaquent directement le modèle productiviste.

¹⁴³ L’Europe continentale ne suivra ainsi pas le modèle de modernisation anglais, mais le « modèle danois » qui associe l’exploitation familiale à la concentration sur une production spécifique pour répondre à un marché lointain et relève donc d’un fonctionnement capitaliste et non plus artisanal (Servolin 1989 : 36-37 ; Sivignon 1996). Ce modèle, qui servira de « prototype des politiques agricoles modernes » (Servolin 1989 : 38), se retrouve également en Suisse.

¹⁴⁴ La Suisse a instauré un système de quotas laitiers en 1977.

Le modèle en trois périodes, développés pour décrire l'évolution de la politique agricole suisse au 20^{ème} siècle se retrouve donc dans l'histoire européenne : libéralisme au tournant du siècle, protectionnisme flamboyant et crise de fin de siècle. Dès lors, les divergences se situent essentiellement au niveau des applications concrètes des modèles et des tendances générales. Une étude dressant une comparaison entre les systèmes suisses et européens (PAC) au début des années 1990 rappelle à sa manière leur proximité, malgré les divergences formelles :

« Swiss agri-environmental policy has not operated in isolation from the rest of Europe. During the formulation of new agri-environmental schemes Switzerland has not only built on its own experiences and schemes, but also on schemes operating in neighbouring EU countries and regions. » (Wilson, Lezzi & Egli 1996 : 221)

Au-delà des formalisations légales propres aux deux politiques, quelques différences fondamentales ressortent de la comparaison. Premièrement, l'intensité et la longévité du protectionnisme suisse est remarquable. Il a dessiné des frontières économiques autour d'un marché de très petite taille, contrairement à la PAC qui instaure un protectionnisme à l'échelle continentale. La création du Marché Commun a placé les agricultures des différents États-membres en concurrence, même si celle-ci était limitée. Les agriculteurs suisses, par contre, n'ont pas dû se confronter de la même manière à des productions étrangères. Ce protectionnisme dans un espace restreint explique en partie l'évolution plus lente des structures agricoles dans le contexte helvétique.

Deuxième différence remarquable, le soutien à l'agriculture consenti par la Confédération a été et reste parmi les plus élevés de la planète. Un coût de la vie et des coûts de production comparativement élevés expliquent notamment cet état de fait (Wilson, Lezzi & Egli 1996 : 215). Enfin, l'emblème national et identitaire du « paysan »¹⁴⁵, a certes eu son importance dans l'histoire de plusieurs pays européens, mais il a connu en Suisse une « endurance » et une force peu égale. Dans un pays gouverné selon les principes de la démocratie directe, cet attachement à l'agriculture et au rural, largement partagé, a inévitablement influencé la politique

¹⁴⁵ Voir chapitre 3.3.1 (p. 220-224).

agricole, ne serait-ce qu'en offrant un soutien populaire fort aux politiques protectionnistes, jusque dans les années 1980 du moins.

Résumé

Un métier pris dans l'Histoire

Suivant une évolution historique commune, dans ses grandes étapes, à la plupart des pays européens, la politique agricole suisse est passée d'une première période libéralisme à un protectionnisme qui a duré une grande partie du 20^{ème} siècle pour ne prendre fin que dans les années 1990, sous les pressions conjointes de forces externes et internes. Fin de la guerre froide, GATT, explosion des coûts liés à au contrôle des prix agricoles et essor d'une sensibilité écologique mèneront à la réforme et au nouvel article constitutionnel sur l'agriculture voté en 1996.

Un retour sur les idéologies gouvernant l'évolution de la politique agricole a mis en évidence deux mouvements parallèles. Le premier est celui de l'avènement de la « modernité » en agriculture. Professionnalisation, perfectionnement des techniques, sélection génétique des animaux et des plantes et rationalité économique s'implanteront progressivement dans les campagnes dans le but de « faire du paysan un entrepreneur » efficace et productif. Cette modernisation associée au protectionnisme économique fonde un système productiviste qui décimera les exploitations agricoles en décuplant la productivité générale du secteur. Tous les pays européens entonnent en cœur l'hymne à la « modernisation » de l'agriculture. Ils adoptent des politiques qui feront se décupler la productivité du secteur, tout en accélérant sa restructuration. Si le 20^{ème} siècle est celui d'un essor fulgurant d'une agriculture productive – et productiviste –, il est aussi celui de l'effondrement de la population agricole. Simultanément, pourtant, les élites urbaines chantent en cœur les louanges du « paysan », homme simple et fidèle aux valeurs morales traditionnelles qui sont malmenées par une population ouvrière croissante et socialiste. Le pacte est ainsi scellé entre paysannerie et bourgeoisie qui s'unissent contre cet « adversaire » commun. Les agriculteurs « s'embourgeoisent » donc et la Suisse « s'empaysanne ». L'esthétisation mythologisante des campagnes et des « paysans » exprimée notamment dans le folklore et la « culture populaire »

dissimule ainsi la disparition progressive et bien réelle des agriculteurs (Baumann & Moser 1999 : 426-427).

« Une argile souple que le peuple et l'État peuvent modeler à leur guise » ? On peut douter de la réalité de l'affirmation d'Ernst Laur. Il est toutefois certain que les élites politiques et intellectuelles ont déployé un ensemble de stratégies tout au long du 20^{ème} siècle pour modifier les pratiques des agriculteurs et les faire correspondre au modèle que l'on a dessiné pour lui. Les contraintes légales et l'enseignement dans les écoles d'agriculture ont été profondément empreints de la double idéologie de l'entrepreneur agricole et du mythe paysan. Ils favoriseront la réappropriation par les agriculteurs suisses – ou du moins d'un grand nombre d'entre eux – des principes et les objectifs de la modernité agricole. Celle-ci s'est généralisée notamment pour deux raisons. La première est l'adéquation de ce modèle aux nouvelles conditions économiques et politiques dans lesquelles s'insérait la production agricole et qui dépendaient de la même logique de productivité et de développement. Les agriculteurs ont bien compris leurs intérêts. Dans un tel contexte, rejeter la « modernisation » correspondait à se marginaliser et risquait fort de conduire son exploitation à la disparition. Seconde raison d'appropriation, l'entremêlement de l'idéologie moderne et du mythe paysan impliquait une forte valorisation sociale des agriculteurs. Outre les enjeux propres à la perpétuation de l'exploitation, le modèle diffusé par les autorités offrait un gain symbolique important pour les populations agricoles.

Ainsi et comme je le développerai encore, les valeurs de la modernité se sont ancrées progressivement dans les représentations et les pratiques des agriculteurs, devenus eux-mêmes des acteurs et des porteurs du processus de modernisation. Si j'ai évoqué régulièrement le rôle central des élites économiques, intellectuelles et politiques dans cette évolution de l'agriculture, il est probable qu'une partie des agriculteurs – et notamment ceux qui correspondaient le mieux au modèle idéal proposé par la politique agricole – ait assimilé les mots d'ordre qui leur étaient adressés. Dans le concret des relations sociales locales, interindividuelles et dans la co-construction d'une identité professionnelle, ces agriculteurs auront joué un rôle central. Si l'on peut parler sans doute d'un processus de domination sociale – voire de « colonisation » –, les mécanismes de pouvoir qui y sont liés sont complexes :

« Ce pouvoir d'autre part ne s'applique pas purement et simplement, comme une application ou une interdiction, à ceux qui "ne l'ont pas"; il les investit, passe par eux et à travers eux; il prend appui sur eux, tout comme eux-mêmes, dans leur lutte contre lui, prennent appui à leur tour sur les prises qu'il exerce sur eux. Ce qui veut dire que les relations descendent loin dans l'épaisseur de la société, qu'elles ne se localisent pas dans les relations de l'État aux citoyens ou à la frontière des classes et qu'elles ne se contentent pas de reproduire au niveau des individus, des corps, des gestes et des comportements, la forme générale de la loi ou du gouvernement (...). » (Foucault 2007 [1975] : 35)

Il est difficile d'évaluer ici la part précise qu'aura jouée, dans cette entreprise de « modelage », chaque acteur impliqué : fonctionnaires fédéraux, agronomes, politiques, agriculteurs, folkloristes... Il ne s'agit pas tant d'identifier la part d'influence des idéologies et des politiques dessinées par les élites agricoles ou urbaines sur une « culture paysanne » dominée, que de mettre en lumière l'ancrage de celle-ci et des agriculteurs dans une histoire sociale. Le chapitre suivant est consacré à une analyse plus actuelle des représentations identitaires des producteurs de lait romands. L'entremêlement des discours externes et internes à l'agriculture deviendra alors plus évident. Si les changements de la politique agricole à la fin du 20^{ème} siècle mènent aujourd'hui à une redéfinition du métier d'agriculteur – comme je le montrerai encore ¹⁴⁶ –, il importe de garder à l'esprit qu'à tout moment des phénomènes semblables se sont produits. Ainsi, on peut soutenir avec les historiens de la politique agricole du 20^{ème} siècle que les représentations internes et externes au monde agricoles ne sont que difficilement séparables. La « mentalité des paysans », leurs manières de dire et de faire, ont toujours été influencées par d'autres – seigneurs, villes, églises, école, politiciens, etc. – et donc construites en dialogue avec le reste de la société, au sein de relations complexes (Baumann & Moser 1999 : 305-6)¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Cette redéfinition est l'objet central du chapitre 6.4 (p. 437-467).

¹⁴⁷ Cf. Werner Baumann et Peter Moser (1999 : 305-306) : « (...) Fremd- und Selbstwahrnehmung nicht säuberlich zu trennen sind. Die Mentalität der Bauern war wie ihr wirtschaftliches und soziales Leben immer auch von andern geprägt: früher von Herren und Städten, von Kirche und Schule, jetzt von Verbandsführern und Politikern. »

4 Parler de soi : discours et figures identitaires

Les producteurs de lait romands constituent un groupe professionnel en ce qu'ils exercent une même activité professionnelle, reconnue publiquement et dotée d'institutions qui en officialisent l'existence (Dubar 2003). En « faisant la même chose », ces producteurs développent des représentations communes de ce qu'est leur activité et de la manière dont elle doit être exercée. Ces représentations sont évidemment liées à l'histoire de la profession, décrite dans le chapitre précédent, mais elles sont marquées également par la particularité des situations individuelles. Au-delà des divergences nombreuses, tant au niveau des pratiques que des discours, il en ressort une base commune, une forme d'identité collective et professionnelle largement partagée au sein du groupe et qui s'exprime par des gestes quotidiens ou des décisions stratégiques, ou encore dans des discours plus explicites. Par le travail ethnographique, l'analyse et l'interprétation, il est possible d'en tracer les contours tout en différenciant les principaux éléments qui la composent et qui font d'elle un ensemble hétérogène dont l'unité et la cohérence sont parfois problématiques.

Dans ce chapitre, je m'attacherai à présenter les discours que les éleveurs laitiers romands produisent sur eux-mêmes, que ce soit dans les entretiens ou par leurs pratiques. Afin de bien « laisser le cas définir le concept », selon le précieux conseil d'Howard Becker (Becker 2002 : 101), je m'efforcerai de rester dans un premier

temps au plus près de l'ethnographie et donc des paroles et des actes des éleveurs. Je les assemblerai en quatre figures qui reflètent la manière dont les éleveurs parlent d'eux-mêmes, de ce qu'ils estiment être, ou de ce à quoi ils aspirent. J'analyserai ensuite comment ces figures identitaires s'articulent. Ceci m'amènera à souligner des relations complexes oscillant entre complémentarité et contradiction qui permettent, malgré un discours relativement unifié, une multitude de positionnements et de réinterprétations. Les éleveurs mobilisent ainsi tous l'ensemble des figures qui ne sont donc pas exclusives, mais constituent les éléments de bases d'assemblages variables. Dans un deuxième temps, je recourrai au concept de représentation sociale afin de préciser les rôles joués par ces figures identitaires. Je montrerai enfin en quoi ces figures, associées à la théorie du noyau central de Jean-Claude Abric (Abric 1994), aident à penser à la fois l'unité et la diversité des discours identitaires des éleveurs laitiers romands.

4.1 Quatre facettes du métier d'éleveur

Les éleveurs que j'ai côtoyés se sont trouvés à maintes reprises en situation de parler de leur métier et d'exprimer par leurs mots et leurs pratiques ce qu'ils jugent bon et mauvais et quelles sont leurs aspirations. Ces discours identitaires internes au groupe ne constituent pas un tout uniforme dont les éléments s'emboîteraient comme les pièces d'un puzzle. Lorsque l'on s'efforce de les rassembler, leur multiplicité devient évidente. La diversité dont il est question ici n'est pas tant celle que l'on retrouve entre individus au sein d'un collectif, mais celle qui transparaît dans les discours d'une seule et même personne. Le portrait idéal du producteur de lait qu'expriment ces discours se caractérise par diverses facettes que j'appellerai « figures ». Celles-ci ne constituent pas des portraits différents et complets d'une manière d'être et de se penser producteur de lait. Chacune ne présente qu'une dimension d'une telle définition et est insuffisante à décrire l'entier du métier d'éleveur. Les différentes figures qui vont être présentées ici ne fondent donc aucunement une typologie d'individus distincts, ni mêmes d'idéaltypes. Les mêmes individus s'y réfèrent successivement en fonction des contextes et situations. Quatre figures distinctes se retrouvent ainsi systématiquement : le producteur nourricier, le successeur succédé, le travailleur indépendant et le gestionnaire.

4.1.1 *Le producteur nourricier*

La dimension productive est centrale dans l'activité agricole, laitière notamment. Quelle que soit la manière de le faire, à la houe ou à la charrue, à pied ou en tracteur, les agriculteurs se définissent par cette fonction qui est de produire, par la culture de la terre et l'élevage d'animaux de quoi nourrir, vêtir et combler de nombreux besoins pour eux-mêmes ou autrui. Il n'y a dès lors rien de surprenant à ce que cette fonction de production se retrouve de manière centrale dans les discours identitaires du groupe. « *Produire* », c'est le sens même des professions agricoles, du moins le plus explicite et le plus évident :

Notre métier c'est quand même de produire des denrées, d'apporter de la fumure quand il y a besoin. (...) On est vraiment là pour le plaisir de produire... et de donner à manger à des gens.

Le rôle nourricier de l'agriculteur est indissociable de cette fonction productrice. Il ne s'agit pas de produire n'importe quel objet de nécessité secondaire, de luxe. Les agriculteurs fournissent l'essentiel : la nourriture indispensable à l'homme. Il va sans dire que les éleveurs laitiers romands en tirent une grande fierté et une certitude : « *des paysans, il en faudra toujours...* », car leur activité est à la base de la vie, « *c'est le truc qui fait vivre le monde* ». Répétée comme un credo et reformulée par chacun selon ses propres mots, cette affirmation devient revendication :

Il faut que l'agriculture continue quand même d'aller. Parce que je crois que c'est la base. Si les gens veulent manger, veulent vivre... Il faut manger, il faut de la production quand même. Je ne veux pas dire qu'on est indispensables et que c'est nous qui maintenons le monde, mais il faut quand même nourrir le monde. Sans nourriture, eh bien...

Certes, la figure du producteur nourricier est indissociable de la définition même de l'activité agricole. La politique agricole du 20^{ème} siècle l'a toutefois transformée en emblème d'une idéologie nationale. Une conception productiviste de l'agriculture, doublée d'un plan de défense nationale basé sur une forte autosuffisance alimentaire, l'a investie d'une charge symbolique et identitaire forte. Le « paysan suisse », père

nourricier, était devenu pilier de l'indépendance nationale, selon les traits caractéristiques d'un fondamentalisme agraire bien répandu dans l'Europe d'alors¹⁴⁸.

Près d'un siècle de productivisme a fortement marqué la population agricole. Tout comme Rob Burton le note pour le contexte anglais, ce modèle politique a permis aux agriculteurs de revendiquer une position sociale élevée (Burton 2004 : 195). La charge identitaire de l'activité productive a pris les couleurs d'une conception productiviste. Ainsi, la maximisation de la production s'est intégrée au cœur d'un « ethos du bon agriculteur » (« *ethos of being a 'good farmer'* ») contemporain (*ibid.* : 197 ; Wilson 2001a : 87). Mes interlocuteurs se pensent donc essentiellement comme des producteurs et plus particulièrement des producteurs de lait. J'ai déjà développé le lien qui les unit au bétail¹⁴⁹. Le lait porte toutefois une charge symbolique supplémentaire que je ne ferai qu'évoquer ici. L'« or blanc » – selon la formule emphatique – porte mal son nom si l'on se réfère à son prix au kilogramme, toutefois il possède une noblesse certaine aux yeux de ses producteurs. Il est *vivant* et par là-même, fragile. Les investissements personnels en temps et en travail nécessaires à sa production, sa conservation difficile et limitée, les divers critères de qualité testés par les acheteurs constituent un ensemble d'éléments qui renforcent cette image de produit délicat et précieux.

Lors de mouvements de protestation des producteurs face à la baisse des prix du lait, de grandes quantités de lait furent jetées dans les fosses à lisier. Les commentaires à ce sujet illustrent bien le caractère sacrilège de cet acte et le respect dans lequel est normalement tenu ce produit : un jeune homme dit s'être caché de son père pour le faire, un autre condamne : « *Jeter du lait, ça ne se fait pas !* » Le lait tient une place particulière dans les définitions identitaires de ceux qui le produisent. Ainsi « *abandonner le lait* » est assimilable à une forme de trahison. Les récits de ceux qui se sont tournés vers l'élevage de race à viande, par exemple, montrent bien qu'en agissant ainsi ils ont enfreint la norme :

X : Quand j'ai dit que j'arrêtais le lait, que je voulais garder des [vaches] nourrices, on me regardait un petit peu de coin. Et après, d'autres sont venus à

¹⁴⁸ Voir chapitre 3.3 (p. 217-230).

¹⁴⁹ Voir chapitre 2.1.3.2 (p. 91-94).

en garder aussi... Mais c'est vrai qu'au début qu'on a dit qu'on voulait arrêter le lait, il semblait qu'on était presque des idiots.

Y : Moi je me suis fait, on ne peut pas dire incendier, mais on s'est beaucoup moqué de moi.

Z : Déjà quand on était à l'école d'agriculture, en 1986 quand on a commencé, on était en vaches allaitantes : on n'était pas paysan, [puisqu'] on ne travaillait plus.

La raillerie, les regards réprobateurs, autant de petites sanctions sociales qui soulignent l'identification profonde du groupe professionnel local à un type de production.

L'identification forte à la fonction productrice a des incidences claires sur d'autres représentations partagées au sein du groupe professionnel, en particulier sur celles liées à la nature et au paysage. Les éleveurs laitiers valorisent et apprécient généralement des paysages reflétant une production agricole « bien » conduite. Concrètement, ce « bien » correspond à des formes d'agriculture intensives et à un contrôle maximum des dynamiques naturelles sur les terres exploitées : une herbe bien verte et sans « mauvaises plantes », des bordures et des lisières « propres » et nettes.

A : En Suisse, c'est très intensif. Mais c'est aussi ce qui fait la beauté du paysage. Du point de vue touristique, une vallée qui n'est plus exploitée, ça perd aussi.

B : J'aime bien quand on va dans le canton de Fribourg ou de Vaud, quand il y a le tabac, il y a toutes sortes de cultures. C'est d'une grande beauté, ces différentes couleurs de champs. C'est beau à voir...

Une recherche ciblée sur la question des représentations paysagères en milieu rural, menée avec Yvan Droz, Valérie Miéville-Ott et Rachel Spichiger, nous a permis de vérifier et d'illustrer ces forts ancrages de la production dans les manières

d'apprécier un paysage et de parler de la nature chez les agriculteurs romands¹⁵⁰ (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2009). Ici beauté et efficacité agronomique ont tendance à se confondre et la lutte contre les plantes indésirables – essentiellement les chardons et les rumex¹⁵¹ – répond à la fois aux critères de productivité (quantité et qualité du fourrage) et d'esthétique. Pour l'agriculteur, maintenir ses terres *propres* revêt une dimension symbolique qui dépasse le calcul de profits qu'ils soient quantitatifs (davantage de bonne herbe) ou économique (rentabilité). Il s'agit aussi d'une manifestation ostentatoire de leur vocation productive. Ainsi, « *faire ses bords* » à la faux après avoir fauché un pré, pour couper les herbes qui ont échappées aux machines ne s'explique pas économiquement. Il s'agit davantage d'un nettoyage, un peu de la même manière que l'on laverait une tache sur une chemise. Chardons, rumex et herbes folles n'ont rien à faire dans une parcelle cultivée, en ce sens ils relèvent du désordre et du sale¹⁵² et la fonction de l'agriculteur est de maintenir le « propre-en-ordre » en l'exploitant convenablement. Les travaux de Valérie Miéville-Ott montrent bien comment les agriculteurs jurassiens construisent une représentation duale de la nature qui oppose sauvage et maîtrisé (Droz & Miéville-Ott 2001; Miéville-Ott 1996a) et l'importance que revêt la séparation claire entre ces deux domaines : sur les terres agricoles, les éléments rappelant une nature non maîtrisée, laissée à elle seule, sont choquants et font « *mal aux yeux* ».

Il semble que l'âge d'or du productivisme en Suisse ait aussi été celui de la propreté des fermes et des champs. Du moins, plusieurs agriculteurs de « *l'ancienne génération* » évoquaient avec regret leur jeunesse, quand « *c'était minimum deux fois par semaine balayé devant la ferme* » et quand tous mettaient un point d'honneur à ne laisser aucun brin d'herbe debout aux bords des prés fauchés. Il semblerait que les « *jeunes d'aujourd'hui* » ne partagent plus la même conception de l'entretien des champs et des bâtiments. Si les pratiques ainsi que les critères du *propre* évoluent avec le temps, la *propreté* demeure une aune d'évaluation de la qualité du travail de l'agriculteur, car elle reflète l'adéquation des pratiques avec

¹⁵⁰ La recherche a été menée dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

¹⁵¹ « Rumex » est le nom latin de genre oseille qui est utilisé également dans le langage « indigène » pour désigner les espèces envahissantes qui parasitent les prairies et les cultures.

¹⁵² Comme le rappelle Mary Douglas : « Quand nous aurons détaché la pathogénie et l'hygiène de nos idées sur la saleté, il ne nous restera de celle-ci que notre vieille définition : c'est quelque chose qui n'est pas à sa place. » (Douglas 1971[1966] : 55)

l'idéal du producteur nourricier. Dans un même ordre d'idée, Rob Burton décrit, dans le contexte anglais, comment les agriculteurs s'attachent à faire figure de « good farmers » face à leurs collègues en soignant davantage les parcelles en bordures de route et facilement visible. Ces vitrines d'un type un peu particulier indiquent l'importance du regard des autres dans les pratiques d'entretien des champs. Les agriculteurs y jouent leur réputation :

« (...) where there are large areas of unattractive crops the farmer is perceived as being lazy – and, as farmer 27 states, "there's no excuse for that." » (Burton 2004 : 202)

À la fois manifestation d'un idéal de production et revendication d'un statut devant ses pairs, « entretenir c'est à la fois plus et autre chose que cultiver » (Miéville-Ott 2001 : 84) :

« Avec l'entretien, on touche à une dimension temporelle des pratiques agricoles et à leur légitimation historique. Chacun cherche à lutter pour maintenir les limites de son domaine face à l'embroussaillage toujours menaçant et ainsi à préserver un patrimoine familial pour pouvoir un jour le transmettre. Entretien dépasse la logique purement économique de l'activité agricole. On n'entretient pas pour gagner sa vie, mais pour gagner l'estime des autres et de soi (...). » (ibid.)

Valérie Miéville-Ott relie également le maintien de limites claires entre nature sauvage et nature cultivée comme une garantie de conservation du patrimoine agricole. L'entretien, c'est l'inverse de l'abandon et *laisser aller* la nature à elle-même signifie à terme la perte définitive de terres exploitables. Avec ce dernier élément, la figure du producteur nourricier en rejoint une autre, celle du successeur succédé.

4.1.2 Le successeur succédé

S'insérer dans une lignée, reprendre l'exploitation et le troupeau de ses parents et les transmettre à l'un de ses enfants, voilà qui résume cette deuxième figure. Si la dimension patrimoniale du métier d'éleveur est essentielle dans le fonctionnement concret des exploitations, elle s'ancre également profondément dans la dimension identitaire :

*Le but c'est quand même, dans l'agriculture, d'avoir un fils... Autrement, peut-être que j'aurais déjà liquidé... Mais bon on ne sait pas bien que faire... (...)
Les uns disent : « Il n'y a pas de suite ! » et ils liquident, ou bien ils vendent... Il n'y a pas de suite : pourquoi, pour qui [continuer] ?*

La transmission intergénérationnelle prend parfois, dans les discours, des allures de principe ultime de justification. Souvent c'est elle qui sert à expliquer les efforts et les investissements personnels que consent l'éleveur dans son travail quotidien, soit par respect pour les prédécesseurs, soit pour favoriser le successeur pressenti. Un jeune agriculteur évoquait ainsi le travail inlassable de son père pour sortir un domaine familial d'une situation catastrophique :

Je veux dire qu'il a trimé. Il me disait que quand il a repris, il n'avait même pas vingt francs pour inséminer une vache. Il devait attendre trois semaines que la vache veuille de nouveau les taureaux pour l'inséminer. C'est clair, il était à la misère. Je n'en suis pas là, moi. Et puis je n'espère pas en venir là, en plus de ça. Quand il a repris, il y a le tracteur qui a crevé, il y a deux vaches qui ont crevé... Le tracteur qui a rendu l'âme ! Il a tout eu donc ! Il a tout eu pour ne pas encourager en tout cas. Il a quand même tenu. C'est pour ça que, maintenant, il y a quand même un certain respect à avoir. Quand même... Parce que sans lui, le domaine, il serait vendu. Alors ça, de temps en temps, il faut se le remettre dans la tête, qu'il a quand même dû bosser pour avoir ce qu'on a.

En parlant de la sorte, ce jeune éleveur se place dans une continuité générationnelle qui se matérialise dans la perpétuation d'une exploitation et son amélioration à laquelle contribue chacun successivement. Un éleveur n'est pas un « self-made man », il hérite d'un patrimoine, fruit du travail de ses prédécesseurs qui « ont travaillé toute leur vie pour développer finalement l'outil... l'outil qu'est la terre, pour

le suivant »¹⁵³. Même s'il a racheté terres et bêtes à ses parents, sa situation est symboliquement celle d'un débiteur. Il n'en sortira qu'en faisant tout pour permettre à son tour la perpétuation du domaine familial et sa transmission à un descendant. Ne pas pouvoir accomplir cette transmission a souvent un goût d'échec. Lors d'un entretien, un père dont le fils hésitait à reprendre l'exploitation était partagé entre agacement et amertume :

W : Moi j'aimerais être fixé, parce que s'il ne veut pas reprendre, et bien je vais louer le domaine. Je ne sais pas quoi, je ne sais pas comment, mais je ne veux plus me crever la peau, si je sais d'avance qu'il ne va pas reprendre. Autant louer et travailler un peu à côté, ou pour celui qui louera, ou n'importe comment, mais... jusqu'à 65 [ans].

JF : Vous envisageriez déjà de laisser le domaine maintenant ?

W : Oui, à la limite. S'il n'est pas du tout décidé à reprendre, oui. (Silence). J'ai fait tout ce que je pouvais pour eux : j'ai agrandi le domaine, on a transformé la ferme, on a agrandi la ferme... Je l'ai fait pour eux, parce que pour moi, je n'en avais pas besoin et maintenant, si tout tombe à l'eau... Et bien, tout tombe à l'eau... Je m'en fous. Je ne vais pas faire un drame, s'il ne veut pas reprendre, mais j'aimerais être fixé. (...) Je lui ai dit à Christian : « Je ne vais pas faire un drame, si tu ne veux pas reprendre. » (Silence) Ce serait dommage, parce que l'exploitation marche bien. Il a tout dans les mains pour que ça aille bien.

Si cet homme ne veut pas « *faire un drame* », on sent bien dans ses propos la tension et la déception. À son tour, il lie le sens de son travail et des investissements qu'il a consentis, à la seule transmission à un successeur. La récurrence de cette idée dans les discours des éleveurs, jeunes et vieux, en fait un élément central de la figure du successeur succédé. La transmission est bien plus qu'un simple mode d'accès à la profession, elle devient le sens même de l'activité. Avec elle, « *le travail que tu as fait, ta génération, ce n'est pas perdu.* » Dans les discours des éleveurs, la transmission du patrimoine est bien le « *fondement identitaire de la profession agricole* » (Gillet, Guigon & Jacques-Jouvenot 2002). De fait, l'absence de successeur est souvent évoquée comme une raison valable d'abandonner le lait ou du moins de ne plus investir dans l'exploitation. Précisons que cette situation,

¹⁵³ Selon l'expression d'un jeune éleveur parlant de ses parents.

lorsqu'elle est évoquée comme un possible, n'est pas toujours associée à une souffrance ou un échec. Ainsi pour un jeune éleveur, son père serait « *tranquille* » si lui et son frère ne souhaitaient pas reprendre : il pourrait vivoter tranquillement jusqu'à la retraite sans inquiétude pour l'avenir. S'il n'y a personne « *derrière* », il n'y a plus de raison de se tuer à la tâche.

Mais la figure identitaire du successeur succédé n'est pas qu'une affaire entre pères et fils. Comme je l'ai évoqué lorsqu'il a été question du *partage*¹⁵⁴, la question de la transmission, implique généralement les collatéraux du successeur qui la rendent possible, notamment en n'exigeant pas un héritage véritablement équitable. En le faisant, ces derniers investissent en quelque sorte leur frère d'une mission : perpétuer l'ancrage paysan de la famille (Droz 2001 : 176). Dans certains cas, cette fonction prend une force insoupçonnée. Un éleveur parlait ainsi de ce qui, le moment venu l'avait décidé à reprendre le domaine familial, alors qu'il avait simultanément une offre de travail intéressante :

Ce n'est pas que pour moi que j'ai repris le domaine. C'est pour papa déjà. Parce que lui, il a travaillé énormément sur ce domaine. Il l'a agrandi. Il a agrandi la ferme. Il a acheté du terrain. Il a vécu pour ce domaine et puis... C'est beaucoup pour lui, aussi, que j'ai acheté, enfin repris, ce domaine. Pour... continuer ce qu'il a fait, mais... Je ne sais pas. Dans d'autres circonstances, peut-être que je n'aurais pas repris... Et aussi par rapport à mes oncles. Eux, ça leur fait aussi vachement du bien de venir. Il y en a un qui vient au bois. Il vient tailler les arbres. L'autre, il vient tous les samedis. Un autre, il vient de temps en temps donner un coup de main. Il leur faut ça quoi... Si tu coupes tout, et bien... Un, ça fait des années déjà, peut-être deux ans avant que je reprenne, il nous avait invités, Catherine et moi, pour manger. Il pleurait au bout de la table : « Il faut que tu reprennes ce domaine ! » Il pleurait donc ! Ça, ça... ça touche quand même...

En fonction des situations et histoires familiales particulières, ce rôle de représentant d'une identité agricole collective peut peser plus ou moins fortement sur les épaules de celui qui l'assume et être vécu tant comme une contrainte qu'un honneur.

¹⁵⁴ Voir chapitre 2.4.2 (p. 171-175).

La manière particulière d'entrer dans la profession de producteur laitier est également liée à la figure du successeur succédé. Si tous les enfants d'éleveurs ne le deviennent pas à leur tour, l'inverse se vérifie dans l'immense majorité des cas : on naît éleveur, du moins peut-on le conclure a posteriori. Sans l'accès à un patrimoine familial, l'entrée en agriculture est extrêmement difficile et de fait, les cas d'installations d'agriculteurs en dehors d'un cadre familial sont très rares dans le contexte helvétique. Le « lien de sang » se trouve « au cœur du métier patrimonial » qu'est l'élevage laitier (Jacques-Jouvenot & Gillet 2001 : 112)¹⁵⁵. Être fils d'éleveur donne à la fois accès à une structure de production indispensable et qualifie. Par un processus de naturalisation des savoirs, c'est par « le sang » que se transmettrait une disposition naturelle et les compétences nécessaires à l'exercice du métier (Jacques-Jouvenot 1997).

Dans le discours des éleveurs, cette notion de « sang » s'articule paradoxalement avec celle d'amour du métier¹⁵⁶. Devenir agriculteur est dès lors la conséquence d'une vocation héritée : c'est parce que « *je suis né là-dedans.* » que « *ça a toujours été ma voie de faire agriculteur* ». Plusieurs auteurs ont vu dans l'engagement total des jeunes agriculteurs sur l'exploitation familiale une forme de « vocation » (Bessière 2003 ; Droz & Miéville-Ott 2001 : 140). Il est vrai que dans les discours des éleveurs, cet amour du métier sans concession devient un principe explicatif majeur qui reconstruit a posteriori la reprise de l'exploitation comme un élément inéluctable, le seul destin imaginable pour le successeur :

D'ailleurs, je ne sais pas ce que je ferais si je devais faire autre chose. Moi, il me faut des vaches et... il me faut faire paysan ! C'est comme ça. Comme il y en a qui ne peuvent rien faire d'autre que dessinateur, ou autre chose... Moi, c'est mon métier. C'est ce qu'on aime quoi. Le jour où ça m'emmerdera de me lever le matin, et bien on fera autre chose. Mais pour le moment, j'aime ce que je fais, même si ce n'est pas toujours rose. Surtout maintenant : c'est quand même la misère [la catastrophe] ! On fait quand même parce qu'on aime. Bon, il ne faut pas penser devenir riche. Mais d'ailleurs on ne demande pas de devenir riche, on demande de pouvoir vivre un peu honnêtement.

¹⁵⁵ En cela comme en de nombreux points, les observations et analyses développées par les auteurs à partir du cas de la Franche-Comté se retrouvent de manière très semblable en Suisse romande.

¹⁵⁶ Voir chapitre 2.1.3.2 (p. 91-94).

L'amour du métier, souvent assorti d'un « talent » particulier, devient donc un moteur et un facteur d'explication global des choix et de la destinée du jeune homme. C'est ce qui ressort notamment de ce commentaire fait par un père proche de la retraite :

Jean [le fils] s'occupe du côté génétique avec le bétail. Il me dit tout, on en discute, mais c'est lui. Je le laisse. Ça l'a toujours passionné. Il n'aimait pas tant aller à l'école et pour lire, c'était dur. Je lui ai dit qu'il en aurait besoin pour lire le nom des vaches. Alors, ça l'a motivé. Il a une capacité à reconnaître les bêtes, incroyable. Il sait tout de la première à la dernière : la mère, le taureau... Ça, c'est donné ou pas. C'est un peu un don. Il est meilleur que moi. Moi, j'étais assez bon. J'ai vécu la même chose avec mon papa.

Toutefois parler de « vocation » dissimule une part importante de la question : le paradoxe qui consiste à parler de vocation dans le contexte d'une activité héritée. Dans ce contexte, les discours autour de cet amour du métier prennent un caractère rhétorique et cachent, en fait, des sources parallèles de motivations et de pressions, ne serait-ce que la fidélité filiale et familiale, qui sont moins aisément exprimables pour les éleveurs. Ainsi, il importe de bien conserver les deux aspects de cette vocation héritée qui prend la forme d'un amour sans concession dans les discours, mais qui est également le fruit d'un processus ambigu de séduction du successeur. Si, comme l'affirme Peter Schallberger pour le contexte suisse alémanique, « de nos jours l'héritier ne reprend la ferme qu'à condition qu'il se représente cette perspective comme la meilleure qui soit » (Schallberger 2001 : 106), il s'agit pour les parents et la famille en général non pas de le forcer à reprendre, mais de le convaincre¹⁵⁷. Dans les faits toutefois, les choses apparaissent plus complexes. À titre d'exemple, certains parents rencontrés ont encouragé leur successeur potentiel à faire une première formation hors de l'agriculture, avant d'y revenir, s'il le souhaitait, ce qui n'a pas manqué de se produire. De manière générale tous jurent n'avoir « rien fait » pour encourager leur fils à reprendre. Il n'y a pas lieu de douter de la sincérité de ces propos. Le processus de séduction du successeur potentiel ne dépend pas seulement de stratégies volontaires des parents. Deux éléments y apparaissent

¹⁵⁷ Ruth Rossier et Brigitta Wyss ont mené une enquête sur les perspectives de reprise des exploitations agricoles suisses. Selon leurs résultats, 46 % des sondé(e)s déclarent avoir un successeur probable, 27 % n'en ont pas et les 27 % restants disent ne pas avoir encore abordé cette question (Rossier & Wyss 2006).

déterminants : la prégnance de la figure du successeur succédé dans les pratiques quotidiennes et la gestion de l'exploitation d'une part, et l'intégration de l'enfant aux activités de la ferme dès le plus jeune âge.

En effet, les parents vont généralement gérer l'exploitation en intégrant l'idée qu'elle sera reprise et donc feront des choix censés favoriser sa durabilité sur un long terme. C'est bien ce que dit ce père cité plus haut : « *Je l'ai fait pour eux, parce que pour moi, je n'en avais pas besoin* ». En agissant de la sorte, les parents incarnent aux yeux de leur fils la figure du successeur succédé et la pose comme modèle. Simultanément, ils font reposer des attentes claires, mêmes si elles ne sont pas explicites, sur ses futurs choix professionnels. Si les parents ne lui « *demandent rien* » directement, ne pas reprendre signifierait pour le jeune homme rejeter ce qu'ils ont fait « *pour lui* » et refuser ce « don » qui a coûté cher en investissements personnels et financiers¹⁵⁸. Par ailleurs, un fils d'éleveur, pour peu qu'il montre de l'intérêt pour l'activité de ses parents, est très rapidement intégré dans le travail quotidien de la ferme. Dès son plus jeune âge, il accompagnera son père sur le tracteur, le suivra parfois à l'étable. Peu à peu il accomplira lui-même les tâches quotidiennes en commençant par les plus simples. À quatorze ans, il obtiendra probablement le permis de conduire un tracteur. Le jeune homme qui entre à l'école d'agriculture, a donc déjà acquis une part importante des compétences pratiques de la profession. On peut donc dire que le choix de succéder débute par cette collaboration aux travaux de la ferme, en parallèle à la scolarité, et se conclut par la reprise elle-même. Entre deux, cet engagement sera renouvelé et réaffirmé – ou ne le sera pas – lors de moments-clés, principalement le choix de formation et l'engagement sur l'exploitation familiale. Ainsi, la figure du successeur succédé renvoie tant à une aspiration profonde de continuité, qu'à des pratiques et des usages très concrets.

¹⁵⁸ Dans l'ouvrage collectif, *La misère du monde* : Pierre Bourdieu évoque la souffrance profonde que peut provoquer la non-succession qui constituerait un « meurtre du père » bien plus terrible que celui, habituel qui est de prendre sa place et de la perpétuer (Bourdieu 1993b : 519-531). Le ton grave utilisé par l'auteur souligne bien les enjeux fondamentaux de la succession.

4.1.3 Le travailleur indépendant

Faire fonctionner une exploitation laitière demande une charge en travail considérable. Pour le Jura neuchâtelois, Yvan Droz l'estime à 120 heures hebdomadaires pour une exploitation de taille moyenne (25 à 35 hectares de SAU et 30 à 40 UGB). Ces chiffres correspondent approximativement à mes propres observations pour le canton de Fribourg. Ce travail est accompli par les différents membres de la famille engagés dans l'activité agricole, mais la plus grande part revient généralement au chef d'exploitation et, le cas échéant, à son aide principal, père ou fils¹⁵⁹. Pour ces derniers, il faut compter une moyenne de 60 à 70 heures de travail hebdomadaire. Cette situation, objectivement mesurable, se double d'une valorisation de l'effort de travail qui donne sa base à la figure du travailleur indépendant. Être bon travailleur et ne pas rechigner à l'ouvrage est une qualité indispensable pour les éleveurs : « *Un paysan ne compte pas ses heures !* », il accomplit le travail nécessaire et ne s'arrête que lorsqu'il a fini. Outre le fait qu'elle reflète une charge réelle en travail, cette valorisation du travail prend une dimension clairement identitaire utilisée par les éleveurs pour se distinguer d'autres groupes sociaux et plus particulièrement des salariés qui, eux, « comptent leurs heures ». Cela ressort clairement lorsqu'un éleveur neuchâtelois évoque d'anciennes expériences en tant qu'employé :

En ayant travaillé ailleurs, comme chauffeur, on était dans la vallée au-dessus de la Sagne. On faisait des creusages, tout un chemin. Des conditions [terribles]... en plein été, j'étais chaîné aux quatre roues... Et là, c'était quatre heures et demie, cinq heures. Ça commençait à menacer l'orage. L'entrepreneur vient vers moi et il me dit :

- Qu'est-ce qu'il fait un paysan quand il y a l'orage ?

- Ouais, ta gueule ! Je sais ce que tu veux faire : il faut qu'on finisse. De toute façon il faut qu'on finisse, parce qu'on ne peut pas revenir ici demain.

- Bon, tu as compris.

Et puis l'autre c'était aussi un fils d'agriculteurs, on était deux. Je lui dis : « Tu n'as qu'à demander au Gérard, il restera aussi. » Et il lui a demandé : « Ouais

¹⁵⁹ Voir chapitre 2.2.4.1 (pp. 132-141).

c'est bon, on continue. »

C'est le patron qui a pris la grue et on a continué jusqu'à onze heures, onze heures et demie. On était en pleine forêt, personne ne nous voyait. En tant qu'indépendants, on n'était pas... Mais bon si on avait été ouvriers, on aurait pu dire à cinq heures : « Bon on se casse. » J'ai fait des crises des fois sur des chantiers, quand j'arrivais à onze heures moins le quart avec un camion, qu'il ne restait qu'un camion à charger et que le gars bouclait sa machine parce qu'il ne voulait pas. Et le patron me disait :

- Mais arrête de t'exciter, c'est comme ça.

- Mais on finirait et demain on ferait autre chose. Je changerais mon pont au camion et on ferait autre chose !

- Ça ne va pas : tu réfléchis en indépendant, pas en...

Ça me faisait grimper au mur. Là on pouvait finir. (...) Qu'est-ce qu'on a fait ? Le lendemain, on y est allé à midi [i.e. sur le temps de pause]. Et les camions étaient rentrés après, c'est tout.

Ces propos illustrent parfaitement l'articulation entre la qualité de « *bosseur* » que revendiquent les éleveurs et le deuxième aspect de cette figure identitaire, l'*indépendance*. C'est parce que les éleveurs se définissent généralement en tant qu'*indépendants*, censés travailler pour leur propre compte, qu'ils ne ménagent pas leur peine et sont fiers de s'adonner corps et âme au travail de la ferme. Être son « *propre chef* » et le « *maître à bord* », prendre ses décisions et assumer ses choix, autant d'éléments fortement ancrés dans l'image de soi des éleveurs. Une enquête commandée par l'Office fédéral de l'agriculture confirme d'ailleurs, à sa manière, l'importance de cette idée d'*indépendance* pour la population agricole à l'échelle nationale. Les agriculteurs interrogés ont dû définir ce qu'ils appréciaient dans leur métier. Les trois quarts d'entre eux ont mentionné l'« *indépendance* », la « *libre gestion du temps* » et/ou le fait d'« *être son propre chef* »¹⁶⁰ (OFAG 2005 : 67). Ainsi, lorsqu'une femme d'agriculteur racontait que son père avait été « *paysan et bûcheron* », son mari intervint brusquement pour rétablir la « *vérité* » : « *Il n'était pas*

¹⁶⁰ La question était posée de façon ouverte, sans réponse à choix. Les analystes ont regroupé ces trois éléments sous la même entrée : « *indépendance, libre gestion du temps, être son propre chef* ». Une enquête similaire était intégrée au Rapport agricole 2001. A ce moment, 63% des agriculteurs interrogés avaient cité l'*indépendance* comme un avantage lié à leur profession (OFAG 2001 : 75).

*paysan, mais domestique*¹⁶¹. » L'usurpation du titre de *paysan* n'est pas tolérée, on ne saurait confondre un « patron » et un « employé ».

Selon la loi, les exploitations laitières sont bien des « entreprises » agricoles. De même, les éleveurs sont des « indépendants », en tant que travailleurs qui détiennent leurs propres moyens de production¹⁶². Il faut toutefois préciser à quelle définition particulière de l'*indépendance* renvoient les discours identitaires des éleveurs. Premièrement, les producteurs laitiers sont rarement employeurs et n'aspirent pas à l'être, comme en témoigne la réaction de ce jeune éleveur qui expliquait ce qui l'avait motivé à investir dans de nouvelles installations :

JF : Mais là, tu imagines un employé ou bien t'en sortir seul ?

N : Non ! Jamais d'employé.

JF : Jamais d'employé ? Pourquoi ?

N : Tu me diras peut-être : « Tu changeras d'avis », mais... Non, pas d'employé. Je préfère donner du travail à faire à des entreprises. Je n'ai pas le caractère à travailler avec un employé. Je sais ce que j'ai fait, je sais comme c'est fait. Je ne sais pas assez... déléguer... Oui, je ne sais pas...

JF : Tu as peur de ne pas être content du travail ?

N : Voilà et puis des avis différents... J'aime bien être maître sur le bateau quoi. Je sais bien qu'avec un employé, c'est encore moi le maître, mais ce n'est plus la même chose. (...) Moi je me dis que je préfère donner du travail dehors. Si tu es bien équipé dans tes écuries, ça [i.e. s'occuper du bétail] tu peux faire sans problèmes seul et les gros jours, tu donnes du travail à faire et voilà... Tout compte fait, ça te reviendra bien meilleur marché qu'un employé.

Dans l'éventail des bonnes raisons pour ne pas prendre d'employé, le fait de n'avoir de compte à demander – ou à rendre – à personne occupe une place centrale. L'éleveur n'est généralement patron que de lui-même. Les relations qui l'unissent aux autres membres de la famille qui sont engagés dans le travail de la ferme, ne

¹⁶¹ « Domestique » était l'appellation utilisée par les générations précédentes pour désigner l'employé agricole.

¹⁶² D'après la définition formulée par François Gresle (dans *L'univers de la boutique. Les petits patrons du nord (1920-1975)*, PUL, 1991 : 488) et citée par Philippe Cardon (Cardon 2004).

correspondent pas à des rapports employé-employeur¹⁶³. Les propos des éleveurs renvoient essentiellement à une définition de l'indépendance en tant qu'autonomie dans l'organisation de son travail quotidien et dans la gestion de son temps. Cela ressort clairement dans les propos suivants, alors que ce producteur laitier neuchâtelois discute des conditions d'une éventuelle reconversion professionnelle pour des agriculteurs :

J'ai l'impression que les paysans, c'est une matière bien à eux... Ils ne seront pas faciles à mettre dans le système [i.e. à intégrer une autre profession], parce que c'est des indépendants, mais... Oui, on est indépendant, mais vraiment à part des autres, même d'un indépendant, d'un patron d'une usine, vous êtes d'accord ? On est indépendant, [tout] en ayant des obligations très strictes. Mais on peut se permettre des choses, des libertés... Moi, j'étais fils de paysan, (...) j'ai travaillé comme bûcheron et dans une maison de vin. À cette époque, c'était là qu'on pouvait travailler. C'est là que j'ai fait le permis de camion et j'étais chauffeur. J'ai travaillé comme salarié. Je me disais : « C'est pas possible ! Mais c'est une vie de fou ! » Pourtant j'étais bien, je vous promets que j'étais bien. Mais c'est une vie de fou : il fallait être à sept heures le matin... Alors que, je me levais peut-être à cinq heures quand j'étais à la maison et c'était encore pire ! On devait traire à la main. Ce n'était pas l'histoire de ça. C'était l'histoire de cette fameuse contrainte. Et c'est quelque chose qu'un paysan ne va pas forcément bien supporter. Parce que je veux bien aller travailler à sept heures, même à quatre. Mais tout d'un coup, comme cet après-midi, et bien ma foi tant pis : c'est prêt [i.e. fini]. Cet après-midi, on blague... C'est cette fameuse liberté, l'esprit du paysan est complètement... est déjà différent, si on veut bien, de la vie qu'on mène aujourd'hui.

De manière générale, lorsque les éleveurs parlaient de leur indépendance, c'est cette « liberté du paysan » qu'ils évoquaient en premier lieu : travailler beaucoup, mais pouvoir prendre un après-midi de libre si l'on veut, par exemple pour faire du ski avec les enfants, ou recevoir un ethnologue...

¹⁶³ J'ai abordé plus haut la question de la main-d'œuvre salariée (chapitre 2.2.4.2, p. 134-136). On peut rappeler ici que cette situation s'est généralisée essentiellement dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Auparavant les employés de ferme ou d'alpage étaient beaucoup plus nombreux.

Dans la pratique et selon les périodes, cette marge de manœuvre est bien faible et les éleveurs semblent travailler continuellement. Ainsi l'un d'entre eux, jeune homme d'environ 35 ans, racontait avec une pointe de fierté que, depuis qu'il avait repris le domaine familial, le seul dimanche matin où il n'avait pas travaillé était celui de son mariage. La très forte valorisation du travail¹⁶⁴ exprimée dans la figure du travailleur indépendant pousse l'agriculteur à une activité constante et rend problématique le fait de « *ne rien faire* ». La seule limite à cet « activisme » est parfois l'épuisement total. Un éleveur expliquait ainsi qu'il était régulièrement (cinq à six fois l'an) contraint de garder le lit une journée entière, à bout de force : « *Je ne peux simplement pas en avant... C'est peut-être à cause de notre rythme de travail...* » La « liberté du paysan » est tout autant, voire davantage, celle de se tuer à la tâche que celle de prendre du temps. Le travail l'appelle, il y a tant à faire et qui d'autre le fera ? Les liens entre indépendance et acharnement au travail se clarifient donc. Être *indépendant* à la fois justifie et permet ce qui est un véritable don de soi à l'exploitation : l'éleveur ne peut, dans ses représentations du moins, ne compter que sur lui pour faire fonctionner sa propre entreprise et personne – à part sa famille peut-être – ne vient lui imposer des limites dans son investissement personnel. La valorisation du travail quant à elle rend cette forme d'« auto-exploitation »¹⁶⁵ (Droz 1998a) gérable sur le plan symbolique en faisant correspondre nécessité et choix personnel et en attribuant une connotation positive à une situation pourtant susceptible d'engendrer stress et souffrance.

Enfin, la figure du travailleur indépendant renvoie de façon claire à la construction de la masculinité de l'éleveur déjà évoquée¹⁶⁶. Par son indépendance, il incarne le « chef de famille » à la fois maître et protecteur du groupe domestique. En s'acharnant au travail, il démontre sa détermination, sa force et sa résistance physique et mentale. Le ménagement de soi ne prend dans ce contexte que peu de sens et cet ensemble

¹⁶⁴ Les liens semblent évidents entre la figure du travailleur indépendant et l'« ethos du devoir et du travail » qui a caractérisé la société industrielle bourgeoise, selon Christian Lalive d'Épinay (Lalive d'Épinay 1998 : 70) qui reprend notamment les travaux de Max Weber sur « l'esprit du capitalisme » (Weber 2003 [1905]). Dans la société actuelle d'abondance et de loisirs, « cet ethos n'est plus, ou plus qu'une survivance » (Lalive d'Épinay 1998 : 78). L'agriculture, avec sans doute de nombreux petits métiers indépendants, est apparemment l'un de ses derniers bastions.

¹⁶⁵ Selon Yvan Droz, le don de soi pour l'exploitation familiale et assimilable à une situation d'« auto-exploitation, en tant qu'« action d'abuser de soi à son propre profit » (Droz & Miéville-Ott 2001 : 127).

¹⁶⁶ Voir chapitre 2.3.2 (p. 156-161).

de représentations de soi se manifestent notamment dans le fait que les éleveurs romands consultent généralement moins et plus tardivement les médecins que le reste de la population (Moret 2000).

4.1.4 Le gestionnaire

Une exploitation laitière est un système complexe qui intègre dans son fonctionnement des facteurs aussi hétérogènes que la fertilité du sol, les relations humaines au sein de la famille, la météorologie, la digestion bovine, le prix du mazout, etc. Gérer un tel ensemble exige des compétences nombreuses. La figure du gestionnaire représente la part consciente que les éleveurs ont de cette situation. Afin de mener à bien l'ensemble de ses tâches, l'éleveur doit disposer de savoirs divers et il se caractérise donc par une grande polyvalence :

V : C'est clair que c'est une entreprise quand même. Ça demande beaucoup de responsabilités. Le paysan il doit être mécano, il doit être banquier – on travaille avec beaucoup d'argent –, il doit être vétérinaire, il faut être menuisier... Il y a plein de petites choses comme ça qu'il faut savoir faire soi-même, il faut vraiment être polyvalent...

W : Par rapport aux deux apprentissages que j'ai faits, j'ai trouvé beaucoup plus complet l'apprentissage de paysan que de mécano : il y a de la gestion... même de l'écologie. Ce n'est vraiment pas que le travail manuel ! (...) C'est quand même exactement ce à quoi on est confronté après. (...) [Continuer sur le brevet de chef d'exploitation ou la maîtrise], c'est aussi pour en savoir plus. Ils font plus de gestion. Tu vois, « chef d'exploitation », au départ, ça veut bien dire ce que ça veut dire.

Comme je l'évoquais au sujet de l'intégration d'activités parallèles à la production laitières, l'éleveur doit faire preuve, au quotidien, de « compétences de système » (Muller 1987)¹⁶⁷. En plus de maîtriser les aspects techniques et spécialisés de production agricole, il doit savoir gérer des éléments divers et parfois contradictoires, pour atteindre un équilibre viable. Les éleveurs associent souvent les compétences de gestion à une évolution de la profession et de la formation :

Avant on disait au fils qui avait le plus de force et pas grand-chose dans la tête : « C'est toi qui fera paysan. » Mais maintenant ce n'est plus comme ça.

¹⁶⁷ Voir chapitre 2.2.3.1 (p. 122-128).

Aujourd'hui, dans les écoles d'agriculture, l'accent est porté sur l'analyse économique de l'activité : évaluation en termes de rentabilité, prise en compte du coût horaire d'une tâche et rationalisation des pratiques d'exploitation. Les agriculteurs plus âgés soulignent le contraste par rapport à ce qui leur a été enseigné et qui se concentrait essentiellement sur les savoir-faire techniques, en un mot : « *produire* ». S'il s'agit toujours de produire, il faut dorénavant le faire de la façon la plus rentable possible, quitte à produire moins ou différemment si le bilan économique en est amélioré. De fait, les éleveurs parlent de l'importance du calcul économique comme d'un fait nouveau, comme du résultat d'un changement d'époque qui renvoie à l'évolution des « langages mathématiques » des agriculteurs en France, décrite par Placide Rambaud :

« Aux alentours de 1970 beaucoup d'agriculteurs ont acquis et systématisé une nouvelle catégorie mentale, l'emploi de la mesure chiffrée méthodiquement selon des normes universelles, donc comparables, et dans des domaines laissés jusqu'alors en jachère. » (Rambaud 1989 : 198)

De fait, le langage économiste est généralement bien assimilé par les jeunes agriculteurs, et tout particulièrement par ceux dont la formation est la plus poussée. Il exprime une compétence technique et langagière propre à l'agriculture et participe dans ce sens à en démontrer la professionnalité. Ce dernier aspect prend une place importante chez certains :

Ce que j'aimerais, c'est donner une image d'une agriculture professionnelle, avec des gens qui savent ce qu'ils font et pourquoi ils le font... et qui le font avec conscience.

Le *rationnel* et le *rentable* sont donc des catégories bien présentes dans les discours des éleveurs, lorsqu'il est question d'évaluer une réorientation ou un investissement potentiel ou effectif, mais aussi dans l'appréciation de manières de faire quotidiennes. Pour les aider dans leurs analyses, les éleveurs ont recours aux divers spécialistes des organisations professionnelles ou étatiques. La construction d'une nouvelle étable ne va pas sans de minutieux calculs de rentabilité, de frais de production et d'amortissements. Dans ce sens, la rationalité économique revendiquée par les éleveurs se retrouve également dans les pratiques. Toutefois, la complexité et les particularités de chaque exploitation et de chaque contexte sont souvent évoquées pour nuancer la pertinence des approches savantes globales. Le savoir de l'expert

est utile, mais il est trop spécialisé : il ne peut intégrer tous les facteurs qui singularisent un cas donné. L'éleveur y oppose souvent la connaissance profonde de son exploitation et une vue d'ensemble, intégrative. C'est ce qu'exprimait cet éleveur neuchâtelois à la retraite alors qu'il commentait les « erreurs » commises dans la gestion de la production laitière au niveau national :

Tout ça parce qu'on a des ingénieurs pas capables de voir plus loin que le bout de leur nez. Comme disait ma grand-mère : « À chaque époque ses calamités. Les Égyptiens ont eu les sauterelles, nous on a les ingénieurs... » (Rires) Non, mais c'est des calamités ces gens-là. C'est des gens hyper compétents dans leur secteur, mais qui, si on met l'agriculture sur une année, ont peut-être deux heures là-dessus... Ils connaissent leur sujet parfait, mais on doit tout maîtriser ! L'agriculture, ce n'est pas un truc... ce n'est pas le purin. Ce n'est pas ci, ce n'est pas ça, c'est tout. Et puis c'est lent, c'est très lent. Et quand on prend la mauvaise direction, c'est...

Si les éleveurs sont parfois critiques envers les spécialistes qui les conseillent, c'est sans doute parce que leur conception du bon gestionnaire ne correspond pas entièrement aux modèles économistes et qu'ils ne partagent pas les mêmes objectifs.

L'équilibre et la rentabilité sont certes valorisés dans la figure du gestionnaire, mais la notion de profit, notamment, l'est moins. Ce n'est pas l'appât du gain qui motive les éleveurs romands, ou du moins pas de manière centrale. Leurs revendications en matière de revenu sont plutôt modestes et liées à une idée de nécessité :

Le plus important, c'est d'avoir du plaisir à travailler. Si tu as du plaisir à travailler et que tu peux en vivre : pourquoi plus ? (...) Pouvoir vivre, c'est quoi? Pouvoir nourrir une famille, payer tes dettes... ce n'est pas entasser [de l'argent] !

L'important n'est pas que l'exploitation dégage du profit – ce qui, comme j'y reviendrai, est de toute manière un objectif difficile à atteindre – mais de trouver le moyen de « vivre un peu honnêtement » en continuant de faire fonctionner son exploitation, quitte à compléter le revenu agricole par un salaire gagné par un autre membre de la famille. La figure du gestionnaire est ainsi avant tout basée sur une logique de « suffisance » et d'équilibre. S'il faut bien évidemment éviter de perdre de l'argent, les gros gains ou les dépenses évitables suscitent également la critique.

Les remarques recueillies auprès d'éleveurs fribourgeois, lors d'une vente aux enchères de bétail, illustrent bien cette idée. La vente en question concernait un troupeau de qualité exceptionnelle et tout le monde s'attendait à des prix élevés, ce qui ne manqua pas de se confirmer¹⁶⁸. De nombreux spectateurs, eux-mêmes éleveurs, étaient très critiques :

*C'est honteux ! Honteux ! Aujourd'hui, il y en a cent qui foutent le métier en l'air !
(...) Moi, je ne me plains pas. La baraque, elle tourne. Mais je n'achète pas de vache ici !*

Considérer qu'une vache a été vendue trop chère pour ce qu'elle valait est une chose, avoir « honte » – le mot a été prononcé par plusieurs personnes – que des collègues dépensent de fortes sommes publiquement en est une autre. Ce n'est pas tant une erreur de calcul économique que ces éleveurs dénoncent, mais bien plutôt l'excès et la démonstration. La définition du bon équilibre, centrale dans la figure du gestionnaire, est basée sur la tempérance, le juste milieu : ni trop, ni trop peu. Une vache doit être belle, mais aussi productive. Il faut exploiter toutes les capacités productives d'une terre, mais pas davantage sous peine de l'épuiser... Pour la taille idéale de l'exploitation, « *Il y a le trop petit et le trop gros, et il faut tâcher de se trouver entre deux* ». À chaque fois, le raisonnement est le même :

C'est un équilibre à trouver. C'est l'avantage de l'indépendant et l'inconvénient en même temps, tu dois trouver toi-même l'équilibre entre le trop et trop peu. Pour les terres c'est la même chose : il faut trouver le juste milieu. Le but avec la fumure, c'est d'arriver avec un sol ni trop riche ni trop pauvre... suffisant. Et pour le reste aussi... J'en connais qui ont passé quarante ans... qui ont assez d'argent, mais pas de famille. C'est une erreur ! C'est pourquoi si j'ai une descendance ou même des apprentis, je les encouragerai toujours à faire une ou deux sociétés locales pour s'intégrer à d'autres milieux.

Cette exigence – et avec elle la figure du gestionnaire – ne se limite pas au champ économique. Elle se fait transversale : pour être un bon éleveur il faut savoir trouver le juste équilibre en toute chose.

¹⁶⁸ Certaines bêtes se sont vendues jusqu'à huit fois le prix habituel d'une « bonne vache ».

4.1.5 ***Des figures interdépendantes ou contradictoires ?***

Ces quatre figures ne sont pas indépendantes les unes des autres. Les mêmes individus les mobilisent simultanément ou successivement pour parler d'eux-mêmes et de leurs semblables. Certaines convergences peuvent les faire se renforcer mutuellement, mais parfois elles deviennent contradictoires et leurs oppositions donnent lieu à des débats, entre éleveurs ou internes à une même personne.

Les figures du producteur nourricier et du travailleur indépendant s'accordent bien à une conception productiviste de l'agriculture. Pour produire plus et mieux, il faut travailler davantage et la production est à la fois la reconnaissance et la récompense du travail accompli. L'analyse que fait Rob Burton des pratiques du « hedgerow farming » chez les agriculteurs anglais (Burton 2004) montrent bien le lien qui peut s'établir entre ces deux éléments : donner un aspect *propre* et donc intensément productif à ses cultures, c'est prouver sa valeur au travail, son implication. À l'inverse, un champ mal soigné et moins productif est un signe de « paresse » inexcusable.

Les figures du travailleur indépendant et du successeur succédé développent également des synergies. Les obligations de perpétuation du domaine agricole, plus ou moins claires, qui lient l'éleveur aux autres membres de sa famille est une raison supplémentaire de s'investir entièrement dans son travail. En inversant le propos, le processus de succession repose essentiellement sur la « vocation » de l'héritier pressenti, amour inconditionnel du métier qui le poussera à s'adonner corps et âme au travail de la ferme. L'investissement total dans le travail de l'exploitation et dans son développement est un des moteurs de la succession. Pour le succédé, il s'agit de faire en sorte que « *le travail que tu as fait, ta génération, ce n'est pas perdu.* ». Pour le successeur, la question est celle de la fidélité et du respect dû au travail de ses prédécesseurs.

L'équilibre recherché par le gestionnaire est bien celui qui devrait permettre, à terme, la pérennité de l'exploitation. Ainsi, ces deux figures, gestionnaire et successeur succédé, reposent sur des objectifs partagés. Toutefois, les logiques souvent économistes qui s'intègrent à la première sont susceptibles de remettre en cause la faisabilité de ce projet. En effet, chaque année voit son lot d'exploitations disparaître,

faute de repreneur. Que ce soit lié à un manque de motivations des successeurs potentiels, ou à une rentabilité insuffisante de l'exploitation, les facteurs économiques y jouent un rôle prépondérant. Le successeur ne reprendra généralement l'exploitation familiale que s'il peut imaginer qu'elle sera gérable. Cette dernière remarque ouvre le champ des conflits potentiels entre figures. Signe du changement d'orientation de la politique agricole, dont il en sera encore largement question¹⁶⁹, l'opposition la plus fréquente a lieu entre la figure du producteur nourricier, associée parfois à celle du travailleur indépendant, et la figure du gestionnaire. Un éleveur, évoquait ses calculs autour d'un nouveau subside étatique et exprimait exactement un des enjeux principaux de cette opposition :

Alors, il faut arrêter de travailler avec les bras pour travailler avec la tête. Si on obtient plus de quota et qu'on coule plus [de lait], on se voit déduire des subventions. Bon, chaque cas est différent et il faut calculer, mais... C'est clair que ça fait envie de pouvoir couler deux ou trois boilles de plus par jour. Mais, si ce que tu gagnes, tu dois le rendre ailleurs pour payer [les frais de production] et qu'en fin de compte tu ne gagnes rien de plus, tu as bossé pour rien.

Quelle place accorder à la simple production et à son développement d'une part et au calcul gestionnaire de l'autre ? Le débat prend parfois des allures de conflit de générations, les anciens valorisant le travail concret et directement productif et les plus jeunes défendant l'analyse pour économiser de l'argent ou du temps :

Père : Moi j'aime faire du travail dehors... Mais je me mettais au bureau dans le temps aussi ! Oh, le bureau, ce n'est pas des heures qui rapportent.

Fils : Des fois, la gestion, c'est là qu'on gagne. En faisant de la gestion, tu gagnes autant qu'en allant au bois ou des trucs comme ça. Quand tu économises 1000 francs d'assurance, faut bien aller quelques heures au bois pour [arriver à ça]...

Père : Je ne sais pas. Ces charretiers de La Roche qui vont charrier¹⁷⁰ après fourrager à huit heures, ils ont gagné leur journée... En restant au bureau...

¹⁶⁹ Le chapitre 5 développera ce thème du changement de modèle politique.

¹⁷⁰ Le père fait apparemment référence au film documentaire de Jacqueline Veuve « *Les frères Bapst, charretiers* », intégré à la série « *Les métiers du bois* », ou apparaît une famille dont les hommes vont, l'hiver, charrier du bois avec des chevaux dans les forêts d'un village fribourgeois.

Fils : Ils redépensent peut-être tout en faisant une mauvaise assurance ou bien un mauvais placement...

Père : (...) Tu vois le bois qu'on a coupé ? Ils vont nous en donner 30 francs, alors qu'on en a eu des fois à 100 francs. C'est le même travail. Tu peux gérer tout ce que tu veux, tu ne peux rien y faire. Moi, je préfère le mettre bas [i.e. abattre ces arbres]. Si chaque travail que tu fais, tu te demandes si c'est rentable ou pas, il faut baisser les bras. Il ne faut pas trop se poser de question quand ton exploitation marche...

L'exemple est paradigmatique. L'opposition entre activité concrètement productive et analyse gestionnaire, accentuée ici par la forme du dialogue, n'est pas toujours aussi claire, ni aussi évidente. Ainsi, les deux figures peuvent très bien être évoquées ensemble pour justifier un choix orienté vers une maximisation de la production et basé sur un calcul rationnel. Dans l'exemple suivant, un jeune agriculteur explique son choix d'acheter du quota laitier, alors que la fin du contingentement est planifiée pour bientôt. Le soin qu'il prend à convaincre de la rationalité de l'investissement laisse entendre qu'elle ne va pas de soi et qu'on pourrait lui opposer des avis contraires :

Oui, on achète beaucoup [de quota]... Enfin personnellement j'ai beaucoup investi dans le lait, mais c'est volontaire... C'est aussi une décision. Parce que j'ai en tête qu'en ayant beaucoup de lait, ça va mieux. Ça permet de diluer un peu les frais d'exploitation. Par contre une part de cet argent qu'on met dans du lait, c'est sûr que... quand c'est un franc cinquante... L'idéal ce serait de l'acheter un franc, un franc vingt. Il y a trente centimes qui sont trop payés quand même. Mais il y a d'autres avantages : ce lait tu peux le déduire fiscalement, cet investissement... Donc de ce côté là c'est un bien. C'est quand même un revenu donc de toute façon, 30'000 litres de lait en plus ça fait... 20'000 francs par année de plus pratiquement. Et puis, à partir d'une certaine quantité de lait, ce lait que tu coules en plus, il ne te coûte pas autant que les premiers litres : les bâtiments sont les mêmes, les infrastructures sont les mêmes, la main-d'œuvre est la même. Donc ça fait que le bénéfice sur ces kilos de lait est plus grand. Ça, maintenant, c'est une manière de calculer... (...) D'une part, j'avais un peu d'argent. La situation me permettait d'investir pour acheter du lait. Ça, c'est la condition de base : ne pas devoir emprunter pour acheter du lait. (...) Et oui, s'il faut acheter quelque chose : autant acheter du lait que des machines. Et puis oui, je reste convaincu, je ne sais pas pourquoi,

qu'acheter du lait ce n'est pas perdu. Par contre maintenant, la quantité qu'on en a achetée, il ne faut pas acheter plus non plus. Et puis c'était aussi en vue de ça : en faisant une construction, ils donnent de l'argent, ils donnent une certaine quantité d'argent en fonction du lait que tu as sur l'exploitation. Donc, plus tu as de lait plus ils donnent d'argent, si tu veux.

Ce monologue – encouragé par quelques relances dans l'entretien – développe largement les arguments d'ordre économiste et gestionnaire, l'éleveur s'appuie sur des principes comptables, évaluant investissements et rentabilité. Entre les lignes perce toutefois le producteur nourricier qui souhaiterait bien « *couler deux ou trois boilles de plus* ». Les deux figures sont donc mobilisées ici de manière égale. Si elles ne s'opposent pas, des tensions sont toutefois perceptibles. Les « *30 centimes qui sont trop payés* » font office de concession du gestionnaire au producteur. Dans une autre situation, la figure du gestionnaire seule aurait pu tout autant servir à défendre un choix opposé – ne pas acheter de contingent – pour éviter un investissement hasardeux dans un contexte incertain.

Deux cas de transmission de l'exploitation de père à fils offre un exemple supplémentaire d'opposition entre deux figures identitaires. Dans ces exemples, la succession s'est faite tardivement, peu avant que le père n'atteigne l'âge de la retraite. Cela a posé problème, essentiellement aux deux fils qui auraient souhaité prendre les rênes de l'exploitation plus rapidement. Dans une des familles, la reprise par le fils en était même devenue incertaine. Successeur et succédé se renvoyaient les reproches :

Père : J'aimerais qu'il prenne déjà un peu plus de responsabilités. Je le lui ai dit d'ailleurs. Et s'il n'est pas sûr, qu'il demande ! Je lui dis volontiers. Mais il voit assez le boulot, seulement, (...) [il se dit] : « Papa, c'est bon, il fait. »

Fils. Il a envie que je la reprenne [l'exploitation], mais il veut encore gérer. Il dit que je ne prends pas assez d'initiatives et quand j'en prends, ça ne va pas... Alors, laisse-moi faire mes expériences ! Zut !

Le conflit entre père et fils, dans les deux cas, reposait avant tout sur des questions d'autorité et de prises de responsabilités. Schématiquement, le père « *avait du mal de lâcher* » et le fils aurait bien aimé être chef à la place du chef. Les deux positions

évoquent clairement la notion d'*indépendance*, centrale dans la figure du travailleur indépendant. La représentation du chef d'exploitation comme seul *maître* chez lui rendait problématique le partage de l'autorité. Ainsi, un des pères, alors qu'il était à deux ans de la retraite et que son fils participait depuis de nombreuses années à la gestion de l'exploitation, manifestait symboliquement son autorité en utilisant régulièrement la première personne du singulier (« je ») pour parler de ce que tous deux allaient faire et des choix pris pour la journée : « *Je vais faucher ce coin là...* ». Pourtant, c'est le fils qui conduisait le tracteur et faisait la plus grande partie du travail. Un tel comportement est révélateur d'une image de soi de *chef* solidement ancrée que confirme cet extrait de dialogue tirée d'un entretien entre le père et la mère :

Père : Ah, mais maintenant, je suis patron seul, il faut penser !

Mère : Non, il y a Jean [le fils] !

Père : Maintenant oui, [je suis le seul patron], mais l'année prochaine il pourra commander... (Rire du père suivi d'un silence général)

Dans les deux familles, le problème était explicitement exprimé. Un des fils le résumait ainsi : « *Ce qui sera dur pour lui, ce sera d'accepter d'être commandé et de ne plus commander* ». Une rivalité entre père et fils, liée à la figure du travailleur indépendant, rendait problématique la transmission de l'exploitation et contredisait ainsi une autre figure, celle du successeur succédé. Pourtant les pères affirmaient tous deux l'importance que prenaient pour eux la transmission de l'exploitation¹⁷¹. Ils mobilisaient ainsi successivement deux figures qui s'avéraient conflictuelles dans ce contexte précis. La transmission de l'exploitation s'est finalement faite dans les deux cas et la crise que l'on pouvait redoutée n'a pas eu lieu. Père et fils ont su composer et trouver une solution.

La mobilisation des figures identitaires par les éleveurs s'apparente à un travail de composition et d'articulation, une même figure pouvant servir à justifier des pratiques fort différentes. Convergences, oppositions et tensions entre figures ne sont pas

¹⁷¹ Patrick Champagne décrit un phénomène similaire chez les agriculteurs de Mayenne des années 1970 qui traversent selon lui une « crise de la succession » (Champagne 1979). Dans les cas qu'il décrit, les pères recourent à des « stratégies de retardement » pour conserver la tête de leur domaine le plus longtemps possibles. Les évolutions des pratiques matrimoniales des jeunes avaient rendu le système caduc et l'auteur remarque que de nouvelles solutions s'offraient « à ceux qui ont su renoncer à la représentation du chef d'exploitation comme "patron" disposant d'une autorité totale, sans partage et non discutée sur sa famille et sur l'exploitation. » (*ibid.* : 94).

définitives, ni radicales. Elles sont partielles et ne concernent généralement qu'une partie des éléments qui les caractérisent. Ainsi, les quatre figures, une fois réunies, composent un discours identitaire relativement unifié tout en offrant une multiplicité de positionnements individuels potentiels. Elles forment un portrait idéaltypique des producteurs de lait romands qu'appuient d'autres recherches développées en Suisse. Outre les travaux d'Yvan Droz et de Valérie Miéville-Ott déjà cités (Droz 2001; 2002; Droz & Miéville-Ott 2001), Jakob Weiss questionne les représentations que se font les agriculteurs zurichois de leur métier (Weiss 2000). Les similitudes entre les figures romandes et ses résultats sont fortes. Parmi les éléments relevés comme importants par les agriculteurs interrogés, se retrouvent en effet, la production de denrées alimentaires et le travail de la nature (producteur nourricier), la dimension familiale du travail (successeur succédé), la possibilité de décider en entrepreneur (gestionnaire), le fait d'être son propre chef et la valorisation du travail (travailleur indépendant)¹⁷² (*ibid.* : 27-34). Les figures identitaires déborderaient donc le cadre romand qui a servi à leur identification, pour se retrouver à l'échelle nationale, malgré des variations régionales ou sectorielles probables.

¹⁷² Les agriculteurs interrogés estiment important le travail de la nature (98 %, dont 69,3 % très important), le travail familial (94,5 %, dont 60,9 % très important), la possibilité de décider en entrepreneur (92,1 %, dont 44,2 % très important), le fait d'être son propre chef (90,3 %, dont 44,8 % très important), la diversité du travail (93,8 %, dont 39,6 % très important) et la production de denrées alimentaires (89,4 %, dont 38,2 %). Alors que plus de 90 % des agriculteurs interrogés estiment que les paysans et paysannes travaillent davantage que les autres professions, 48 % disent ne pas en être dérangés, 47,6 % un peu et seulement 4,5 % seulement le sont beaucoup (Weiss 2000 : 29-34).

4.2 Se conformer, se particulariser

Les figures identitaires mettent en forme ce que les éleveurs romands disent d'eux-mêmes. Elles constituent un discours à portée identitaire dans le sens qu'elles servent à se définir soi-même, ainsi que le groupe¹⁷³. Elles parlent d'appartenance. Discours identitaires donc, mais pas pour autant paroles en l'air. Par leurs mots, les éleveurs attribuent un sens à ce qu'ils font, ont fait ou comptent faire. Si cet homme fauche les touffes d'herbe dure laissées par le troupeau de vaches au pâturage, c'est « *parce que ça fait chenil* » et qu'il aime que tout soit « *en ordre* », et parce qu'ensuite « *ça repousse mieux* », alors que cet autre en rit doucement car « *ça n'en vaut économiquement pas la peine* ». Les figures s'ancrent également dans la pratique et s'expriment par des actes concrets, hors paroles. Lorsque cet agriculteur, arrivé à la retraite sans successeur, décide de ne pas vendre ses terres, mais de les louer – pour le cas où son petit-fils « *serait intéressé* » dans quelques années –, il exprime fondamentalement la même chose que celui qui formule explicitement : « *Dans l'agriculture, ce qui compte, c'est d'avoir un fils* ». Paroles et actes se rejoignent avec une cohérence relativement forte qui permet d'ancrer les figures identitaires à la fois dans le registre d'une éthique professionnelle – donc d'un discours construit –, dans celui des expressions verbales spontanées et dans celui de la pratique.

Ces figures sont discours sur soi, mais renvoient à des moteurs d'action dans le réel et leur prégnance dans les pratiques est constatable au quotidien. En ce sens, elles sont l'expression de représentations sociales, concept cher aux psychologues sociaux, que Denise Jodelet définit comme « une forme de connaissance

¹⁷³ Cela ne signifie pas qu'elles définissent « l'identité » des éleveurs. Tout d'abord les individus ne se limitent pas à leur appartenance professionnelle. Ensuite, l'« identité professionnelle » ne saurait être réduite au discours interne au groupe. Depuis les travaux précurseurs de Fredrik Barth (Barth 1995 [1969]) et les apports de l'interactionnisme social, il est apparu clairement que les identités sociales se construisent de façon dialogique et sont le résultat de négociations entre revendication interne, individuelle ou collective, et reconnaissance externe dans l'interaction directe entre acteurs ou à une échelle plus large (Dubar 1998 :387-390).

socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet 2007[1989]-a : 36). La dimension pratique des représentations et leur éclatement en divers éléments – comme l'illustre la multiplicité des figures – sont des caractéristiques essentielles qui les distinguent d'un discours moral ou éthique unifié et prêt à l'emploi. Leurs expressions verbales demeurent incomplètes et fragmentaires. Elles renvoient davantage à la notion de « pensée pratique » :

« Dans la pensée pratique, toute opération visant à classer est en même temps évaluative. En sens inverse, toute évaluation implique une construction : les deux sont indissociables. De même, les façons d'agir, en fonction d'évaluation des situations, sont indissociables des façons de concevoir les choses. » (Darré 1999 : 197)

Les représentations sociales sont intimement liées à la construction d'une « norme sociale » qui désigne « à la fois les façons de penser et d'agir, comme les deux faces d'une même chose. » (*ibid.*) Dans le cas présent, elles dessinent les contours de la bonne pratique de l'élevage. Les figures identitaires sont la face visible, l'expression des représentations du métier d'éleveur internes au groupe professionnel. En ce sens, elles sont représentations identitaires. Elles sont le reflet d'une constance dans les façons qu'ont les individus de se penser et s'exprimer en tant qu'éleveur laitier romand.

Par leur nature morale – définir le juste ou le bien de l'élevage – les représentations identitaires rappellent le concept d'ethos (ou « éthos ») dans la définition qu'en donnent Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne¹⁷⁴ :

« L'éthos est un "réservoir" non structuré (ou peu structuré) de principes d'actions tenus pour légitimes et reconnus intuitivement comme justes, de concepts idéaux lestés par des aspects moraux ou symboliques... Cet éthos – tout comme l'habitus – se constitue à travers les expériences de chacun et des

¹⁷⁴ Aristote utilise déjà la notion d'ethos qu'il définit, dans sa *Rhétorique*, comme « caractère moral de l'orateur » (Aristote 1991, livre I, chap. 2, 1356a, 3). Max Weber s'en est également servi dans la construction de son « éthique protestante » (Weber 2003 [1905]). Pierre Bourdieu l'a intégré dans sa théorie de l'habitus, à laquelle se réfèrent Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne, en tant qu'« ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique, de principes pratiques » (Bourdieu 1984 : 133).

processus d'apprentissage : il s'incorpore progressivement pour devenir une seconde nature. Lorsque les pratiques sociales sont principalement déterminées par des connotations morales, le concept d'éthos intervient. Celui-ci assimile divers schèmes au sein d'un système implicite de valeur. » (Droz & Lavigne 2006 : 48)

Tout comme les représentations, l'éthos est « un construit sociologique issu de l'observation des pratiques sociales et de l'analyse des discours » et se distingue ainsi de codes moraux explicites et formalisés qui renvoient à la notion d'éthique. Ce concept a occupé une place central dans les travaux d'Yvan Droz et moi-même sur l'agriculture suisse (Droz 2001; 2002; Droz & Forney 2007; Forney 2007). Je lui préfère toutefois ici celui de représentations sociales identitaires pour plusieurs raisons.

En tant qu'élément de l'habitus, l'éthos en présente les mêmes limites que synthétise en quelques mots la formule de Philippe Corcuff : « Dans la "boîte noire" de l'habitus, il y a des présupposés d'unité et de permanence de la personne » (Corcuff 1999 : 110). Le concept de représentation sociale n'est pas centré sur l'individu, membre d'un groupe, mais sur son objet. Il est question de représentation *du métier d'éleveur* – au sein du groupe social donné – et non d'éthos *des éleveurs*. Ce déplacement de focale évite l'enfermement des individus à l'intérieur d'une catégorie identitaire, alors que le concept d'éthos tend à unifier en un seul système de valeur englobant les dispositions d'individus aux identités complexes et plurielles¹⁷⁵. Les représentations sociales sont moins ambitieuses. Par ailleurs, certains développements théoriques, proposés notamment par Jean-Claude Abric (Abric 1994; 2007 [1989]), permettent d'affiner la compréhension des dynamiques internes aux représentations sociales et de dépasser ainsi l'effet « boîte noire » de l'habitus qui reste une mécanique mystérieuse « essentiellement identifié[e] à travers ses effets » (Corcuff 1999 : 110).

¹⁷⁵ Ce constat est également le point de départ de la démarche théorique de Bernard Lahire – parmi d'autres – autour de « l'homme pluriel » (Lahire 2001) et du développement d'une « sociologie psychologique » (Lahire 1999), afin d'« envisager la singularité également sous l'angle du Multiple et pas seulement de l'Un » (Corcuff 1999 : 110). Le cadre conceptuel qu'il développe permet de mieux penser la pluralité des individus en fonction de leur insertion dans une pluralité de contextes sociaux.

La notion d'incorporation développée par Bourdieu présente certes l'avantage de balayer toute approche intellectualiste qui ne verrait que la part consciente et explicite des logiques d'action. Elle renvoie toutefois à une compréhension de l'habitus – et de l'ethos – en tant que moteur conditionnant les actions des individus de l'intérieur (Bourdieu 1984 : 135). Comme le soulignent Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne (Droz & Lavigne 2006 : 49), Bourdieu se défend de proposer un modèle de déterminisme social absolu. Il insiste notamment sur « l'idée que l'habitus est quelque chose de puissamment générateur » (Bourdieu 1984 : 134). Cependant, le concept d'ethos – tel qu'il est défini ici – n'offre que peu de place aux dynamiques d'interaction et, comme je le développerai, les figures identitaires ont pourtant à voir avec différentes formes de dialogues et avec le regard des autres, deux dimensions de l'interaction.

Premièrement, si les figures identitaires mobilisées par les éleveurs romands renvoient à des discours « internes » au groupe – elles ont en effet été constituées sur la base d'une ethnographie des éleveurs –, elles n'ont pu se constituer sans interactions avec l'extérieur du groupe. Elles sont bien les résultats des dialogues permanents entre éleveurs d'une part, mais aussi entre éleveurs et organisations professionnelles, entre éleveurs et administration, entre éleveurs et citoyens, entre éleveurs et voisins, etc. Elles se construisent donc à différents niveaux de sociabilité et grâce à différents types de relations (du dialogue direct, à l'application d'une ordonnance fédérale).

Ainsi, les similitudes entre le cadre politique et idéologique dans lequel a baigné l'agriculture suisse tout au long du 20^{ème} siècle et les représentations identitaires des producteurs de lait romands sont flagrantes. J'ai déjà relevé l'influence du système productiviste sur la figure du producteur nourricier : l'attachement à la fonction productive du métier a pris une dimension idéologique et symbolique forte suite aux disettes des deux Guerres mondiales et à une politique qui en a fait une fin en soi¹⁷⁶. Les autres figures sont, elles aussi, marquées par la double idéologie du « paysan-

¹⁷⁶ Dans l'élevage laitier, cette conception productiviste s'incarne dans le corps des vaches (pp. 88-91). Les races laitières furent créées et perfectionnées par sélection au fil des générations dans une perspective de maximisation de la production évidente. Le même processus est constatable pour les autres secteurs de la production agricole, notamment celui des céréales : la sélection des semences a été un facteur central du développement de la productivité (Moser 2003).

entrepreneur » qui caractérise les discours dominants du siècle passé. L'agriculteur indépendant, maître de ses choix, répond autant à l'idéologie de l'entrepreneur agricole qu'à celle du mythe paysan. Cette indépendance se retrouve donc à cheval entre une définition économique d'entrepreneuriat – même si l'assimilation est discutable – et une valeur morale et patriotique qui caractériserait le « paysan » suisse et ce depuis les origines de la nation. De même, l'application au travail occupe une bonne place parmi les « valeurs fondamentales » du « paysan » idéologique et contribue à faire de lui un « anti-ouvrier » par excellence. Dans les représentations des éleveurs d'aujourd'hui, elle est toujours bien présente et continue de jouer un rôle certain de distinction entre entrepreneur agricole (*indépendant*) et ouvrier (salarié). Enfin, les « valeurs familiales » et les « racines terriennes », exaltées dans le mythe paysan, participent de la figure du successeur succédé avec laquelle elle s'allie pour ancrer profondément l'agriculteur sur ses terres. Enfin, l'idéologie entrepreneuriale a marqué de manière évidente la figure du gestionnaire, même si cette dernière ne se résume pas au calcul économique.¹⁷⁷

Les figures identitaires des éleveurs sont donc le fruit d'une construction commune : elles résultent certes de débats au sein du groupe professionnel, mais ceux-ci se développent en prise constante avec un extérieur. En reprenant la distinction proposée par Claude Dubar, on peut dire qu'elles sont le résultat d'une « articulation entre transactions objectives et transactions subjectives, comme résultats de compromis "intérieurs" entre identité héritée et identité visée mais aussi de négociations "extérieures" entre identité attribuée par autrui et identité incorporée par soi » (Dubar 1991 : 257)¹⁷⁸.

Deuxièmement, les figures identitaires ont une dimension interactive en se posant comme un moyen de se situer par rapport à l'autre, non-éleveur, et également de se différencier entre éleveurs. Les représentations sont intimement liées à une idée de norme sociale, comprise comme un ensemble de critères dont la pertinence est

¹⁷⁷ Cette double idéologie de l'entrepreneur agricole et du mythe paysan a été décrite et analysée aux chapitres 3.2 et 3.3 (p. 205-230).

¹⁷⁸ Comme je le disais en introduction à ce chapitre, les figures identitaires ne constituent toutefois pas « l'identité professionnelle » des éleveurs telle que la définit Claude Dubar, puisque, malgré cette construction en dialogue avec les identités attribuées, elles se cantonnent finalement au point de vue interne au groupe.

collectivement reconnue au sein du groupe. Les figures identitaires permettent ainsi de juger la « valeur » des autres et de prouver la sienne et elles sont mobilisées à différentes échelles pour expliciter la différence et l'identité. Elles posent tout d'abord la particularité du collectif formé par les éleveurs, les *paysans*, par rapport à ceux qui ne le sont pas, comme le fait cet éleveur lorsqu'il dit :

[Les paysans,] c'est des indépendants (...) mais vraiment à part des autres, même d'un indépendant, d'un patron d'une usine.

Ensuite elles servent de repères socialement partagés et reconnus comme légitimes et pertinents pour se situer soi-même et les autres à l'intérieur du collectif. Comme le décrit Jean-Pierre Darré à propos des dialogues entre éleveurs du Ternois : « On prend position de façons différentes, ou opposées, sur un terrain qu'on décrit de la même façon. » (Darré 1985 : 100) Ainsi, un jeune éleveur dynamique du canton de Fribourg se distinguait d'un *bio* et de sa manière d'entretenir – ou plutôt de ne pas entretenir, selon lui – les prés et les champs : « *Tu n'as qu'à voir comment c'est autour !* ». Il se référait ici implicitement à la figure du producteur nourricier, dans sa conception productiviste. Dans un autre contexte, il mobilisait la figure du gestionnaire pour établir une frontière entre lui-même et ceux dont les « *belles façades* » dissimulent des problèmes économiques importants.

Les choix et les pratiques des éleveurs en deviennent autant d'indices qui les situent et les définissent individuellement à l'intérieur du collectif. Comme certains cas observés sur le terrain l'illustrent, un trop grand écart par rapport aux normes du groupe s'accompagne souvent d'une marginalisation sociale profonde. Cette situation est souvent aggravée par des difficultés économiques et familiales, pour la bonne raison que les figures renvoient précisément à des modèles de réussites sur ces différents plans : l'économique, le social et le familial.

Le concept de représentation permet de rendre compte de l'ensemble des éléments évoqués ici. Si toute représentation sociale a une fonction identitaire par le fait qu'elle rassemble des individus autour d'une compréhension particulière de la réalité (Jodelet 2007[1989]-b : 68), cela est doublement vrai pour les représentations que développent les éleveurs romands au sujet de leur propre métier. Ces représentations identitaires, dont les figures sont l'expression, orientent l'action et servent de cadre normatif pour poser un jugement.

4.3 Diversité et unité des éleveurs romands

Au-delà des multiples particularités de chaque situation, les éleveurs laitiers qui sont à la base de ce travail, constituent un groupe relativement unifié. Pour reprendre l'approche de Jan Douwe van der Ploeg (van der Ploeg 1993) qui propose de distinguer les « farming styles » des agriculteurs selon deux axes, celui du rapport à la technologie (« skill-Oriented vs mechanical ») et celui de l'intégration au marché (forte ou faible), on peut dire que les éleveurs romands rencontrés au cours de mes recherches se situent tous dans un secteur relativement restreint du tableau formés par ces deux axes. Autrement dit, tous partagent globalement un même « farming style » en tant que « cultural repertoire, a composite of normative and strategic ideas about how farming should be done (...), a concrete form of praxis, a particular unity of thinking and doing, of theory and practice » (*ibid.* : 241).

L'analyse a permis de construire quatre figures identitaires à partir des éléments de convergence dans les discours et pratiques des éleveurs laitiers romands. Dans son quotidien, tout éleveur est susceptible de recourir à l'ensemble de ces figures pour parler de soi, de ses collègues et de leur profession commune. La prétention première de ce concept est donc de refléter cette unité, plus que de permettre une différenciation. Toutefois, chacun mobilise les figures d'une manière qui lui est propre, compte tenu de facteurs individuels, de son histoire familiale, de son degré de formation, de son âge ou du contexte propre à l'exploitation. Les individus sont susceptibles ainsi de privilégier l'une ou l'autre d'entre elles, qui correspond mieux à leur situation particulière et au champ des possibles qui s'offrent à eux. Il en résulte une certaine diversité dans l'unité qui se décline sur deux plans : la posture et le sens.

4.3.1 *Diversité de positionnement*

Les discours des éleveurs mobilisent systématiquement chacune des quatre figures identitaires. Toutefois, il est possible de repérer certains accents qui reflètent une pluralité dans les manières de les assembler, de s'appuyer plus fréquemment sur l'une ou l'autre. Ce ne sont ainsi pas les figures elles-mêmes qui permettent de différencier les éleveurs – comme je l'ai déjà précisé –, mais l'arrangement que chacun établit entre elles et qui varie d'un individu à l'autre et d'une situation à l'autre, pour constituer à chaque fois une posture particulière.

Nous avons développé le concept de posture avec Yvan Droz, Valérie Miéville-Ott et Rachel Spichiger pour traiter de la diversité des « représentations paysagères » (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2005; 2009). Il nous a permis de rendre compte de positionnements différents en fonction d'un ensemble de « valeurs paysagères communes » sans enfermer pour autant nos interlocuteurs dans des catégories sociales réductrices. Il nous était apparu que ces derniers, lorsqu'ils nous parlaient de paysage, changeaient régulièrement de posture en fonction de différentes appartenances et activités :

« Chacun présente une posture dominante, qui n'est pourtant pas exclusive. Par exemple, l'agriculteur se représente le plus souvent le paysage en fonction de critères agronomiques, mais il mobilise une représentation paysagère "de loisir" lorsqu'il s'adonne au ski de fond. On peut affirmer que chaque agent dispose d'une représentation paysagère dominante qui "détient" sur les autres représentations sociales mobilisées dans des postures "secondaires".

En d'autres termes, le concept de posture paysagère décrit le discours ou la position observable prise par un individu face à un paysage. Il s'agit d'une représentation paysagère en acte ou en discours. Ainsi, on observe ou l'on recueille lors d'entretien des postures qui permettent, dans un second temps, de construire des représentations paysagères. » (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2005 : 22)

La posture paysagère est ainsi une « constellation particulière de valeurs » liées à un type d'activité en lien avec le paysage (*ibid.* : 25). De même les postures qu'adoptent les éleveurs romands à propos de leur propre métier articulent les quatre figures identitaires – producteur nourricier, successeur succédé, travailleur indépendant et

gestionnaire – en fonction de leur situation particulière qui dépend à la fois de leur histoire personnelle et familiale et des possibilités concrètes qui s’offrent à eux. Dans ce modèle conceptuel, les figures identitaires sont le pendant des « valeurs paysagères ». Elles s’en distinguent toutefois par leur complexité, chaque figure conjuguant déjà des valeurs distinctes.

La mobilisation des figures ne dépend pas que des individus, mais également des situations. Un même individu, s’il développe bien une « posture dominante », est ainsi susceptible de modifier son positionnement en fonction des contextes et des interactions dans lesquelles il s’engage. L’approche en termes de posture et de figures permet ainsi de prendre au sérieux la complexité des individualités dans les processus d’identification et la construction des représentations sociales.

La variation de postures – entre individus et d’une situation à l’autre – renvoie à la théorie du « noyau central » initiée par Jean-Claude Abric (Abric 1994; 2007 [1989]) et développée notamment par Claude Flament : « Une représentation sociale comporte des schèmes périphériques, structurellement organisés par un noyau central, qui est l’identité même de la représentation. » (Flament 2007 [1989] : 238). La distinction entre éléments centraux et périphériques permet aux psychosociologues d’intégrer la diversité des positions au sein d’une même représentation :

« Deux représentations ne diffèrent que si leurs noyaux centraux sont différents. (...) Deux populations peuvent avoir, d’un objet donné, une même représentation (c’est-à-dire un même noyau central de la représentation) et, pour des raisons circonstanciées (notamment, les pratiques individuelles), des schèmes périphériques inégalement activés – d’où des discours différents. » (ibid. : 236)

La notion d’activation exprime bien les variations de positionnement des éleveurs romands. Les figures sont présentes dans chaque posture, mais à un degré d’activation, une valorisation, qui diffère. La récurrence des figures permet de supposer l’existence d’un « noyau central » qui formerait le socle commun¹⁷⁹ de

¹⁷⁹ Philippe Mallein et Bernard Cautrès définissent également « un socle commun de valeurs » – qu’ils qualifient quelque peu maladroitement de « traditionnelles » – avant de proposer une typologie d’agriculteurs selon leur rapport à l’« institution agricole » (Mallein & Cautrès 1996 : 217). Ils mentionnent notamment une « solidarité familiale », l’« attachement à la terre » et la volonté d’être un

représentations identitaires divergentes dans leurs « périphéries », d'où des discours identitaires à la fois proches et toutefois différents¹⁸⁰.

« travailleur indépendant ». Ces trois éléments rappellent partiellement les figures identitaires mobilisées par les éleveurs romands.

¹⁸⁰

Dans le contexte très particulier de l'élevage de la vache d'Hérens en Valais, Valérie Miéville-Ott et Rémi Hermier recourent également à la théorie du noyau central pour fonder une typologie d'éleveurs selon deux axes : l'importance accordée aux combats d'une part – les vaches d'Hérens s'affrontent lors de combats organisés – et à la rentabilité de l'élevage de l'autre (Miéville-Ott & Hermier 2009). Toutefois, les auteurs choisissent d'attribuer à chaque catégorie une représentation particulière, avec son propre noyau, alors que je postule ici l'existence d'un noyau commun à l'ensemble des éleveurs rencontrés, associé à une diversité de postures. Il faut rappeler ici le fait que mes recherches n'intègrent pas le cas valaisan.

4.3.2 *Diversité de sens*

Les liens qui unissent pratiques et représentations sont complexes, si elles orientent l'action, elles ne la déterminent pas de manière univoque. Les figures identitaires ne renvoient pas à un ensemble défini et limité de pratiques précises, mais davantage à un même sens fondamental qui est investi dans des actes ou des comportements variables. Quelques exemples autour de la figure du producteur nourricier permettent de clarifier mon propos. J'ai régulièrement associé cette figure à la conception productiviste de l'agriculture, qui n'est qu'une des formes dans laquelle elle peut se concrétiser. D'autres manières de faire et de penser l'agriculture se réfèrent également à la fonction de production alimentaire, par exemple la production biologique. Tout semble à priori opposer ces deux pratiques agricoles : l'une, productiviste, repose sur une exploitation intensive des sols et des animaux, recourant à différents produits chimiques et à une technologie de haut niveau, en vue d'une production évaluée d'un point de vue prioritairement quantitatif¹⁸¹ ; la seconde, « biologique », se particularise par des critères qualitatifs – non quantifiables – et est liée à une exploitation de type extensif¹⁸². Tous deux cependant répondent, à leur manière, à la figure du producteur nourricier : l'agriculteur est investi de la noble mission de produire afin de nourrir la planète.

Le passage en production biologique de l'ensemble des éleveurs d'un village vaudois, situé en zone de fabrication fromagère, offre un exemple concret de ce que peuvent signifier les variations de sens des figures. Ce changement se devait d'être collectif, puisque l'objectif était de rassembler le lait de l'ensemble des producteurs à la fromagerie pour être transformé en fromage bio. Si la conversion au bio ne s'est pas faite sans hésitations et débats au sein de la société de laiterie locale, elle n'en n'a pas moins été décidée et accomplie. Certes, les pratiques ont dû être aménagées en fonction de cette réorientation. Les producteurs ont dû également intégrer ces modifications quelque peu conflictuelles avec leur posture identitaire marquée par le

¹⁸¹ La qualité du lait repose dans le modèle conventionnel sur des critères qui sont toujours quantifiables : taux de matière grasse, taux de protéines, taux de « cellules » (globules blancs), etc. Si ces critères sont aussi utilisés pour qualifier le lait bio, ce qui le caractérise en tant que « bio » renvoie à une valeur plus immatérielle, qui n'est pas quantifiable.

¹⁸² Je reviendrai sur ces différentes manières de définir la production au chapitre 6.4.1 (p. 439-445).

système productiviste. L'un deux ne disait-il pas : « *Le bio c'était tout le contraire de comme je me voyais* ». Les faits lui ont donné tort : la conversion au bio n'a pas engendrée une remise en question des principes fondamentaux de ses représentations identitaires. Les éleveurs de ce village continuent de se penser et de se dire fondamentalement « *producteurs* », mais bios... De manière générale, l'agriculture biologique, même lorsqu'elle repose sur un choix personnel engagé, reste centrée sur la fonction productrice et les agriculteurs bios continuent de se dire « *producteurs* », ce qu'ils sont de fait. Ainsi une même représentation de soi en tant que producteur peut être associée, avec quelques aménagements, à des pratiques présentées comme contradictoires par les éleveurs eux-mêmes.

L'impact de l'évolution technique et structurelle sur les pratiques de fauche permet de reconsidérer le lien entre pratiques concrètes et représentations de soi sous un angle différent. Un constat s'impose alors : celui d'une relation indirecte. Le développement du machinisme a induit des changements profonds dans la réalisation et l'organisation du travail agricole, dans une logique productive, voire productiviste, claire. Avec l'agrandissement des domaines et des parcelles, de nombreux éleveurs ne prennent – ou n'ont – plus le temps de faucher les bordures, tâche qui nécessite une intervention peu mécanisée (faux, débroussailleuse, faucheuse) et se contentent de faucher avec le tracteur. Faire ses bordures manifestait la vocation productive des terres et de l'activité agricole. Aujourd'hui toutefois, une nouvelle définition de cette fonction pousse certains agriculteurs à ne plus s'occuper de ces herbes folles. Des discours identitaires différents se rejoignent dans leurs soubassements. Ainsi, les figures identitaires seraient des formulations passagères d'une représentation plus durable, des mises en forme particulières – liées à une situation locale et temporelle donnée – d'un modèle plus général et diffus.

Tout comme la diversité des postures, ces variations du sens accordé à une même figure renvoient à la distinction entre « noyau central » et « schèmes périphériques » des représentations sociale. La diversité des pratiques et des discours liés à une même figure s'explique par des différences dans les « systèmes périphériques » dont les schèmes servent à orienter les actions ordinaires :

« Considérer ces schèmes comme des éléments périphériques d'une représentation sociale, c'est affirmer qu'ils sont organisés par le noyau central

de la représentation (...). Les schèmes périphériques assurent le fonctionnement quasi instantané de la représentation comme grille de décryptage d'une situation : ils indiquent, de façon parfois très spécifique, ce qui est normal (et par contraste, ce qui ne l'est pas), et donc, ce qu'il faut faire comprendre, mémoriser... Ces schèmes normaux permettent à la représentation de fonctionner économiquement, sans qu'il y ait besoin, à chaque instant, d'analyser la situation par rapport au principe organisateur qu'est le noyau central. » (Flament 2007 [1989] : 229)

Les schèmes périphériques constituent la zone de contact de la représentation avec le réel des « situations » diverses dans lesquels évoluent les éleveurs. Ceci explique leurs variations. Ils sont la réinterprétation individualisée et localisée d'un fondement commun, « élément unificateur et stabilisateur de la représentation » (Abric 2007 [1989] : 215). Autour d'un même noyau s'assemblent des systèmes périphériques divergents.

Résumé

Quatre figures entre unité et diversité

Quatre figures identitaires sont donc mobilisées par les producteurs de lait romands pour définir leur métier et la bonne pratique de l'élevage. La production de nourriture occupe ainsi une place centrale dans leurs activités et leurs discours identitaires (figure du producteur nourricier). Les éleveurs se pensent également dans une durée qui dépasse celle de leur propre génération : ils constituent le maillon d'une chaîne d'hommes qui, à tour de rôle, exploitent le même domaine (figure du successeur succédé). Mais pour pouvoir transmettre un jour l'exploitation familiale, les éleveurs doivent non seulement faire preuve d'abnégation et se livrer corps et âme au travail de l'exploitation (figure du travailleur indépendant), mais encore réussir à gérer le système complexe qu'elle constitue (figure du gestionnaire).

Ces quatre figures constituent ensemble l'expression de représentations identitaires communes aux éleveurs romands, qui sont des représentations sociales au sens qu'en donne Denise Jodelet (Jodelet 2007[1989]-a). Construites dans un double processus d'interaction – interaction entre les membres du groupe d'une part et avec différents acteurs extérieurs d'autre part –, elles servent dans un premier temps à définir ce qui unit les éleveurs, mais elles renvoient également à une norme sociale qui permet à chacun de se situer et de situer les autres au sein du collectif.

Si les éleveurs romands partagent les mêmes représentations sociales, cela ne les empêche pas d'adopter des postures qui diffèrent entre individus et suivant les situations. La théorie du « noyau central » (Abric 1994; Flament 2007 [1989]) permet de rendre compte de cette diversité dans l'unité des représentations sociales, en distinguant éléments centraux et périphériques. L'activation plus ou moins forte d'éléments périphériques explique une première forme de diversité qui se traduit, dans les représentations identitaires des éleveurs romands, par l'adoption de postures différentes. Une posture est ainsi une articulation particulière des quatre figures identitaires, accordant la priorité de l'une sur l'autre en fonction d'une situation individuelle. La deuxième source de diversité vient de pratiques divergentes qui sont

liées à une même figure. Elles sous-entendent des variations dans le sens précis que prennent les figures pour les éleveurs : des éléments périphériques divergents entourent un même noyau central.

Il reste à définir ce noyau central. Quels sont, au sein des quatre figures identitaires mobilisées par les éleveurs romands, les éléments « dont l'absence déstructurerait ou donnerait une signification radicalement différente à la représentation dans son ensemble » (Abric 2007 [1989] : 215) ? La définition des figures a mené à une première sélection d'éléments selon leur récurrence. Toutefois, cela ne suffit pas pour déterminer leur centralité. Pour répondre à cette question qui concerne la stabilité et la permanence des représentations, il faut y intégrer la dimension du changement social. Je l'aborderai donc avec l'analyse des processus d'adaptation et de résistance des éleveurs dans un contexte économique et politique changeant, qui constitue dès lors un cadre idéal pour en sonder la pertinence.

5 Une « nouvelle » politique agricole

À la fin du 20^{ème} siècle, la Suisse abandonne un modèle de politique agricole qui articulait principe de productivité et protectionnisme. Tout au long de cette agonie, une nouvelle politique se met en place et prend une forme définitive avec l'avènement de la *PA 2002*. Rupture fondamentale ou changement dans la continuité ? La question est légitime et je me propose d'amener ici certains éléments de réponses.

Premièrement, je retracerai les différentes étapes du changement, sur le plan législatif et politique et au niveau des marchés. Je m'attacherai à décrire les principales transformations du système de soutien à l'agriculture et ses conséquences économiques directes. Rapidement, deux grands principes organisateurs du nouveau modèle politique ressortiront de l'analyse : libéralisation et multifonctionnalité. L'association de ces deux principes ne va toutefois pas sans quelques ambiguïtés sur lesquelles je me pencherai également.

Dans un deuxième temps, je reviendrai aux éleveurs romands et à ce qu'impliquent pour eux le changement. Après avoir reformulé le changement de modèle agricole en recourant aux « ordres de grandeur » proposés par Laurent Thévenot et Luc Boltansky (Boltanski & Thévenot 1991), j'examinerai les divers points d'accrochage

entre les nouvelles pratiques induites par la politique agricole et les représentations identitaires des éleveurs laitiers romands.

Cette approche en deux temps permettra de nuancer une vision dualiste des modèles politiques pour souligner, dans le changement, les éléments de continuité.

5.1 D'une politique à l'autre

Depuis le début des années 1990, la politique agricole suisse a réalisé une métamorphose profonde. Productivisme et protectionnisme qui caractérisaient le modèle d'Après-guerre ont fait place à de nouvelles logiques : libéralisation, déréglementation des marchés et écologisation. Les négociations sur le commerce international qui ont alors lieu dans le cadre du GATT et qui se poursuivent ensuite dans celui de l'OMC ont un lien direct avec cette évolution¹⁸³. Le dossier agricole occupe une place centrale sur cette scène internationale qui voit s'opposer, pour le résumer schématiquement, les pays exportateurs réclamant un libre accès aux marchés nationaux et les pays « importateurs nets » regroupant notamment de nombreux pays européens et la Suisse qui mettent en avant la valeur historique et culturelle de leurs agricultures nationales. Pour défendre un soutien étatique, ces derniers se réfèrent notamment aux prestations non-marchandes et d'intérêt général, d'ordre écologique ou social, qui sont liées à l'activité agricole.

L'acceptation par le GATT de ce type d'aides à l'agriculture a sans doute encouragé les états européens à développer leurs politiques agricoles dans cette voie qui reçoit, dès le début des années 1990, le nom de « multifonctionnalité ». L'idée est déjà présente implicitement dans les discours politiques au moins depuis les années 1980 et même si le terme n'est que peu utilisé dans les négociations elles-mêmes, il apparaît toutefois clairement que les négociations du GATT et de l'OMC joueront un rôle important dans le développement de la notion de multifonctionnalité (Wilson 2007 : 183-185).

La Suisse s'est donc engagée dans la réforme de sa politique agricole selon les nouvelles règles internationales. Son agriculture est devenue un exemple en matière de respect de l'environnement et son marché agricole se libéralise progressivement. Le dimanche 9 juin 1996, le peuple souverain modifie l'article sur l'agriculture de la Constitution fédérale (art. 104) et, par cet acte, définit les grandes lignes de la

¹⁸³ Voir Chapitre 3.1.3 (p. 198-203).

nouvelle politique agricole. L'agriculture helvétique reçoit une mission multiple qui allie l'assurance de l'approvisionnement de la population, la sauvegarde des ressources naturelles et des paysages ruraux et le maintien d'un habitat décentralisé.

L'éclosion du nouveau modèle de politique agricole se fait dans un contexte difficile pour les agriculteurs. L'essoufflement de l'ancien système aboutit en 1993 à une première baisse du prix du lait. Cet événement, symboliquement fort, marque la fin d'une époque : la hausse du prix du lait était jusqu'alors un mode de soutien privilégié du monde agricole et n'était jamais remis en question. Pour couronner cette période de déstabilisation, le secteur de l'élevage est durement touché en 1995 par la « crise de la vache folle ». L'épidémie de *vache folle*¹⁸⁴ fait des ravages en Europe et la Suisse n'est pas épargnée. Le prix de la viande de bœuf s'effondre, ce qui plombe le revenu des éleveurs. En 1996, la Confédération planifie l'abattage préventif de 230'000 bêtes.

Ce cumul de tensions et d'incertitudes, tant sur les plans économiques et politiques qu'émotionnels a poussé les agriculteurs à crier leur « ras-le-bol » et leur désarroi sur la place fédérale de Berne. La manifestation organisée par l'USP et réunissant 15'000 agriculteurs, dégénère. Les grenadiers bernois font usage de la force, de canons à eau et de gaz irritants. Le film *Campagne perdue* de Stéphane Goël livre quelques scènes de ce chaos dans les rues de la ville fédérale. Des hommes et des femmes furieux et en larmes hurlent leur colère et leur détresse à la caméra. Avec le recul, cet événement évoque une mise en scène dramatique de la fin de l'ancien régime agricole, comme une mise à mort symbolique. Destabilisés par cette expérience traumatisante et par l'avenir incertain de la politique agricole, les milieux agricoles ont toutefois prouvé leur capacité à rebondir dans la campagne menée contre l'initiative Baumann « Pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques », soutenue par le distributeur Denner et soumise au peuple en 1998. La mobilisation des agriculteurs est forte face à des propositions qui franchissent, pour eux, les limites de l'acceptable : la libéralisation des importations et la restriction des aides fédérales aux seules exploitations biologiques. Les moyens de communications utilisés par les agriculteurs sont originaux et

¹⁸⁴ Appellation courante de l'Encéphalopathie spongiforme bovine. Cette maladie atteint le système nerveux central des bovins et débouche sur une mort certaine.

percutants. L'initiative est balayée devant les urnes par 77 %¹⁸⁵ de non. Cette votation – qui survient peu avant l'entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole – sera la dernière de la longue série qui a marqué les années 1990. En 1999, la Suisse est prête à accueillir sa nouvelle agriculture.

¹⁸⁵ Précisons que tel score peut être qualifié dans le système politique suisse de majorité écrasante. De nombreuses votations aboutissent en effet à des scores où opposants et partisans ne sont qu'à une dizaine de points (pourcentage de voix) d'écart.

5.1.1 L'avènement de PA 2002

Suite à la votation de 1996, l'OFAG est chargé de mettre en forme le cadre législatif pour concrétiser la nouvelle politique agricole. Le document PA 2002 débouchera ainsi sur la Loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr) qui entre en vigueur en 1999.

La nouvelle politique agricole tient en deux principes généraux : l'abandon du contrôle étatique des marchés des produits agricoles et la généralisation des principes de contributions écologiques et de paiements directs qui existaient depuis 1993, mais qui reposaient jusqu'alors sur une démarche volontaire de l'agriculteur. Désormais, toute exploitation agricole « professionnelle¹⁸⁶ » qui respecte un cahier des charges écologique (Prestations Écologiques Requises, PER) recevra en contrepartie des paiements directs. Ces paiements directs, qui représentent dès lors la majeure partie de l'aide fédérale aux exploitations agricoles, rétribuent des prestations d'intérêt général non rémunérées par le marché. La nouvelle politique agricole repose donc d'une part sur une disjonction entre aide fédérale et marché et d'autre part sur une écologisation générale. Les paiements directs ne sont donc pas liés à la production de l'exploitation : peu importe la quantité et la qualité des produits de l'agriculteur. Ces critères influenceront sur le prix de vente, mais pas sur le montant reçu de la Confédération. Deux critères sont par contre déterminants. Le respect des prescriptions écologiques et éthologiques ouvre l'accès aux paiements directs généraux et la taille de l'exploitation en définit l'essentiel du montant¹⁸⁷.

Les paiements directs se divisent en deux catégories principales : les paiements directs généraux et les paiements directs écologiques. Les premiers – qui représentent environ les 80 % du montant annuel total des paiements directs – reposent sur le respect des PER qui correspondent aux normes de la production

¹⁸⁶ Pour qu'une exploitation agricole ait droit aux paiements directs, elle doit être « professionnelle » aux yeux de la loi. Cela signifie qu'elle demande un volume de travail minimum (0,5 UMOS) et que l'exploitant soit au bénéfice d'une formation agricole (ou jugée équivalente). Jacques Rémy a bien montré, dans le contexte français, la dimension éminemment politique de la définition du statut de « professionnel » en agriculture (Rémy 1987).

¹⁸⁷ Comme je l'ai mentionné au chapitre 3.1.3 (198-203), ce type d'aides étatiques est toléré dans les accords du GATT, car considéré comme détaché du marché : il est censé n'interférer ni sur la quantité produite, ni sur les prix.

intégrée (PI) : conditions de gardes respectueuses des animaux, contrôle de l'apport d'engrais et de l'utilisation de produits phytosanitaires, prévention de l'érosion sur les sols labourés et exploitation écologique de 7 % des terres de l'exploitation (Surfaces de Compensation Écologiques, SCE). Le montant reçu à ce titre dépend de la surface de l'exploitation (SAU) et du nombre de bêtes élevées (comptées en UGB). En ce sens, plus une exploitation est grande, plus elle reçoit de soutien financier de l'état. La loi atténue cet effet en rendant les paiements directs dégressifs à partir de 40 hectares de SAU ou 55 UGB (OPD, art. 20). La seconde catégorie de paiements directs est liée à des *prestations écologiques* plus précises : agriculture biologique¹⁸⁸, SCE particulièrement favorables à la biodiversité, entretien d'alpage, *stabulation libre*, etc. Dans les faits, qu'ils soient nominalement écologiques ou non, les paiements directs reposent tous sur des critères de promotion de la biodiversité et de protection de l'environnement. En ce sens, la *multifonctionnalité* de l'agriculture rétribuée par la Confédération est essentiellement reliée à une écologisation des pratiques.

Il n'existe aucune obligation légale, pour les exploitations agricoles, de suivre les PER et de toucher des paiements directs. Dans les faits toutefois, il existe une obligation économique pour l'immense majorité des exploitations qui ne survivraient pas sans la précieuse manne fédérale. Selon le rapport agricole 2008 de l'OFAG, « en 2007, la part des paiements directs à la prestation brute a atteint 15,9% dans les exploitations de plaine, 23,0% dans les exploitations de la région des collines et 35,9% en montagne. » (OFAG 2008 : 53)¹⁸⁹ En choisissant de présenter ainsi l'apport des paiements directs pour les finances des exploitations, l'Office fédéral reste toutefois bien pudique. Rapportés au revenu agricole, ces chiffres deviennent plus parlants. Pour les exploitations de plaine, les paiements directs représentent 65 % du revenu agricole. La proportion monte à 92,3 % en régions de colline, pour exploser à 130,3 % en montagne¹⁹⁰. L'argument a de quoi convaincre les plus hésitants.

¹⁸⁸ Pour bénéficier de paiements directs spécifiques à la production biologique une exploitation agricole doit répondre aux critères légaux fixés par l'Ordonnance sur l'agriculture biologique (RS 910.18), votée par le parlement en 1997 et régulièrement amendée depuis. L'obtention d'un label commercial (par exemple le « bourgeon » de Biosuisse) n'est pas indispensable et peut répondre d'ailleurs à des critères sensiblement différents.

¹⁸⁹ Les chiffres publiés pour l'année 2008 offrent des proportions comparables (OFAG 2009 : 53).

¹⁹⁰ Selon les chiffres du même rapport (OFAG 2008) :
Région de plaine : revenu agricole fr. 72'834 et paiements directs fr. 47'396 ;

La Suisse a pris dès lors une longueur d'avance dans l'écologisation de son agriculture, la quasi-totalité de ses surfaces agricoles étant exploitées selon un cahier des charges écologique contraignant, celui de la Production Intégrée (PI)¹⁹¹. Cette conversion généralisée aux PER évoque par ailleurs une forme de tertiarisation partielle de l'agriculture suisse. De fait, la rétribution directe des prestations d'intérêt général – détaillées par le menu et assimilables à des services – ressemble à un salaire versé par l'état à ses « *jardiniers du paysage* », selon l'expression commune dans le milieu agricole. Les agriculteurs suisses, fonctionnaires qui s'ignorent, comme le suggère Yvan Droz (Droz 2001) ? La question a le mérite de montrer l'impossibilité de penser l'agriculture selon les critères de l'entreprise libérale, comme le souligne également Jan Douwe van der Ploeg (van der Ploeg 2003 [1999]), et c'est bien le propos de l'auteur. Dans les faits, les agriculteurs n'ont rien de fonctionnaires, du moins en ce qui concerne la couverture sociale, les horaires, les vacances et les salaires. Au-delà de la boutade, les paiements directs, tout aussi généreux soient-ils, ne dispensent pas les agriculteurs d'être performants sur le plan économique. Les exploitations laitières les plus rentables produisent aujourd'hui un salaire d'environ 5'500 francs pour une personne¹⁹², ce qui inclut évidemment les paiements directs. La marge d'erreur est donc faible. Toute erreur ou coup du sort provoquant un déficit sur la production se ressentira rapidement sur les revenus familiaux. Autrement dit, pour que les paiements directs constituent une forme de salaire et qu'ils ne servent pas à alimenter la caisse de l'exploitation, encore faut-il que la production couvre ses propres frais, ce qui n'est pas aussi évident que cela devrait l'être.

Le nouveau modèle de politique agricole présenté ici entre donc en vigueur en 1999. En juin 2000 – peu avant les vacances estivales ou en pleine période des foins, c'est selon –, l'OFAG rend public un nouveau document intitulé *Horizon 2010* (OFAG 2000). Ce texte reformule les orientations générales de la politique agricole pour les

Région de collines : revenu agricole fr. 55'520 et paiements directs fr. 51'220 ;
Région de montagne : revenu agricole fr. 47'046 et paiements directs fr. 61'314. .

¹⁹¹ En matière d'agriculture biologique, la Suisse fait également figure de pionnière. Ce mode de production concerne effectivement 11 % de la SAU totale, ce qui vaut au pays la troisième place mondiale derrière le Liechtenstein (26%) et l'Autriche (11.5%).

¹⁹² Ce chiffre (66'186 francs par an) correspond à la moyenne de revenu du travail par UTAF des exploitations en région de collines, calculée pour le quartile le plus performant. Il s'agit donc de la moyenne de revenu pour le 25 % des exploitations qui s'en sortent le mieux.

dix ans à venir et suscite de vives réactions, notamment de la part de l'USP qui dénonce sa vision libérale pure et dure et le gel des montants de l'aide à l'agriculture pour plusieurs années. Dans ce document, l'Office fédéral reprend les trois axes du développement durable (économique, écologique et social) pour expliquer que si les premiers pas de la nouvelle politique agricole consistait à concilier économie et écologie, les prochains défis qu'elle aura à affronter se situeront principalement dans la confrontation entre enjeux économiques et enjeux sociaux. Formulé plus clairement, il s'agira de limiter les dégâts sociaux consécutifs à la libéralisation de l'agriculture. L'avertissement est donc lancé : la restructuration du secteur agricole va se poursuivre et un nombre important d'exploitations agricoles continuera de disparaître chaque année. Après un tel constat, on pourrait s'attendre à des mesures préventives d'ordre social, mais *Horizon 2010* ne propose rien de concret et demeure focalisé sur le processus de libéralisation en lui-même. Il faudra attendre le nouveau volet de la politique agricole PA 2007 pour que cette question figure à l'agenda politique.

L'OFAG reste toutefois optimiste en signalant que la restructuration demeure à ce jour largement « naturelle ». Cet euphémisme repose sur le constat que la grande majorité des exploitations qui ferment leurs portes et « disparaissent », le font au moment de la retraite de l'exploitant : elles ne sont pas reprises de façon indépendante. La qualifier de « naturelle » pose toutefois question, car cela revient à la considérer comme normale et tout aussi inévitable que la succession des saisons. Naturelle ou non, cette restructuration est explicitement souhaitée pour le « bien » du secteur. Elle devrait permettre aux survivants de disposer de structures mieux adaptées à la concurrence sur les marchés. Ainsi, pour l'OFAG, la question n'est pas tant de limiter la disparition des exploitations que de s'assurer qu'elle soit « socialement » supportable. Le fait qu'entre 1990 et 2000, année de publication d'*Horizon 2010*, le nombre d'exploitations ait diminué de 24 %¹⁹³ ne suffit pas à poser la question en d'autres termes.

¹⁹³ Pour passer de 92'815 à 70'537 (OFAG 2008 : 11).

5.1.2 PA 2007 et PA 2011 : plus de marché et moins d'agriculteurs

La nouvelle politique agricole est basée sur une enveloppe budgétaire quadriennale à laquelle est liée une réadaptation du cadre législatif sur l'agriculture par les Chambres fédérales. Pour succéder à PA 2002, l'OFAG met donc en consultation PA 2007 en septembre 2001. Ce document définit l'adaptation du cadre politique au moyen d'ordonnances adoptées par le Parlement en juin 2003. Ces dernières entrent en vigueur en janvier 2004 et déterminent la politique agricole pour 2004-2007. En 2006, c'est au tour de PA 2011, d'être mis en consultation. Ce nouvel aménagement a été voté en 2007 et fixe le cadre politique et législatif pour l'agriculture de 2008 à 2011.

PA 2007 se situe dans la continuité parfaite de son aînée, PA 2002. Les modifications qu'elle propose aménagent ou renforcent ce qui a déjà été mis en place. L'effort de libéralisation des marchés se poursuit. Concernant le secteur laitier, le prix cible du lait, déterminé par la Confédération, est devenu « superflu » puisque que le prix est désormais fixé par le marché. Il est supprimé. L'abandon du contingentement laitier est fixé à mai 2009, avec la possibilité de sorties anticipées durant la période transitoire. La gestion des quantités produites sera donc confiée à l'interprofession. Le marché de la viande s'ouvre aussi, bien que partiellement, par la mise aux enchères des contingents d'importations.

En 2006, l'OFAG lance le processus de consultation de sa PA 2011. Le document propose quelques aménagements radicaux qui ont suscité l'ire des organisations professionnelles et la désapprobation de nombreux acteurs politiques, résumés dans le rapport de Consultation (DFE 2006). La contestation ne fera toutefois pas fléchir l'OFAG qui, via le Conseil fédéral, propose au Parlement un texte dont les grandes lignes demeurent inchangées. À ce stade du processus législatif, la PA 2011 prévoit le transfert d'une partie des fonds encore affectés au soutien du marché vers les paiements directs. Les réductions des prix du beurre et de la poudre de lait, ainsi que les contributions à la transformation (oléagineux, sucre, pommes de terre) devraient être abandonnées. Les protections douanières concernant les céréales fourragères devraient être abaissées. Par ailleurs toutes les subventions à l'exportation,

accordées en vertu de la loi sur l'agriculture, seraient supprimées d'ici à 2009. Le supplément payé au producteur pour le lait transformé en fromage devrait être l'unique mesure de soutien du marché qui sera maintenue dans le secteur laitier, pour atténuer le choc de la libéralisation du marché du fromage avec l'UE depuis 2007. Toutefois les Chambres fédérales semblent plus réceptives aux cris de protestation des milieux agricoles et modifient en profondeur le projet avant de l'accepter. Le Parlement met un réel frein à l'abandon des soutiens au marché, même s'il supprime des aides aux filières de la betterave à sucre et de la pomme-de-terre. La production laitière est la plus épargnée, notamment par le maintien du supplément de trois centimes par kilogramme pour le lait de non-ensilage¹⁹⁴. Quoiqu'il en soit, aucune remise en question fondamentale n'a eu lieu et le cap libéralisation-écologisation est bien maintenu.

Le point de vue de l'OFAG sur la restructuration du secteur reste le même : elle constitue le principal moyen pour améliorer le revenu par exploitation, être moins nombreux à se partager le même gâteau. Restructurer le secteur, c'est aussi le « professionnaliser ». La disparition des exploitations les moins performantes est censée accomplir une sélection naturelle parmi les exploitants et donner les moyens aux survivants – les meilleurs – d'acquérir des terres et des parts de production supplémentaires pour se constituer un outil de travail plus compétitif. Les objectifs qui ont servi à construire la PA 2011 incluent explicitement cette vision : « faciliter l'évolution structurelle notamment par un assouplissement du droit foncier rural et du droit de bail à ferme agricole et en atténuer les conséquences¹⁹⁵ ». Ces propos des représentants de l'OFAG reflètent une position largement diffusée parmi les élites agricoles et le monde politique en général. Le principal syndicat *paysan*, l'USP, maintient une position ambiguë. De fait, il se trouve pris entre deux facettes de sa vision de l'agriculture : le professionnalisme et la performance économique s'opposent à une agriculture familiale et nombreuse. Cela aboutit parfois à de fortes contradictions dans ses prises de position. Ainsi, dans son rapport de situation 2002,

¹⁹⁴ Pour ce point précis, le petit livre de Jean-Marc Chappuis (OFAG), Dominique Barjolle (Agridéa) et Christophe Eggenschwiler (USP) offre un tableau intéressant qui récapitule le « cheminement d'un instrument de politique agricole » (Chappuis, Barjolle & Eggenschwiler 2008 : 59). On peut y suivre le processus législatif de l'article de loi original à la décision finale du Parlement.

¹⁹⁵ Communiqué de Presse du Département Fédéral de l'Economie, OFAG, du 2 février 2005 : 2.

l'USP commence par déplorer que le système des paiements directs « soutiennent les petites exploitations » et soit donc un « obstacle à l'évolution des structures » (USP 2002 : 35), pour ensuite consacrer de nombreuses pages à la menace que font peser les disparitions d'exploitations sur le mandat constitutionnel d'occupation décentralisée du territoire. Cette contradiction dans les discours des personnes chargées de la défense de la profession montre bien l'enracinement profond de l'idée selon laquelle le déclin de l'agriculture et sa disparition progressive sont inéluctables et représentent même une condition au progrès de la société (Moser 2002). Comme le constatait le journaliste Christian Pidoux suite aux interviews des chefs de file des différents partis gouvernementaux (PRD, PS, UDC et PDC) :

« Ce sur quoi le monde politique est uni, c'est la nécessité de restructuration de l'agriculture et cela malgré les gros efforts déjà consentis à ce jour. Quel que soit le parti politique, tous sont pris dans le carcan de la pensée libérale. Il ne faut pas s'attendre ni à court, ni à moyen terme, à un changement de position. L'agriculture suisse de demain sera bien différente de celle d'aujourd'hui et ce ne sont pas les partis politiques qui vont dire le contraire. »¹⁹⁶

La professionnalisation du secteur agricole accompagnant cette restructuration fait aussi l'objet de décision politique ciblée. PA 2007 pose à tout nouvel agriculteur demandant des paiements directs la condition d'être au bénéfice d'une formation agricole complète¹⁹⁷. Exception est toutefois faite pour les régions de montagnes dont l'occupation est menacée et dépend souvent de petites exploitations agricoles gérées à titre accessoire. Il s'agit de ne pas prendre de mesure allant à l'encontre du mandat constitutionnel d'occupation décentralisée du territoire.

De son côté, le projet de PA 2011 soumis aux chambres fédérales prétendait poursuivre dans la même direction en proposant une modification du droit foncier rural qui défavoriserait la perpétuation des exploitations les plus petites. Le droit foncier rural permet la reprise de l'exploitation familiale par un héritier à la valeur de rendement¹⁹⁸, généralement plus de deux fois inférieure à sa valeur vénale. Ce cadre

¹⁹⁶ Dans *Agri*, semaine 45, 2005.

¹⁹⁷ Selon l'Ordonnance sur les paiements directs, sont jugés équivalents à une formation agricole le fait d'avoir géré pendant trois ans avec succès une exploitation agricole, ou d'avoir complété une autre formation par une formation continue.

¹⁹⁸ Voir chapitre 2.4.2 (pp. 171-175).

législatif permet aux jeunes agriculteurs de se lancer dans la branche sans avoir à s'endetter de façon disproportionnée par rapport aux possibilités de rendement futur. L'OFAG proposait donc d'augmenter la dimension minimum¹⁹⁹ pour qu'une exploitation puisse bénéficier de ce régime spécial. Cela correspondait à un encouragement clair à l'abandon des exploitations les plus petites. Le parlement n'a toutefois pas validé cette modification du Droit foncier.

Il est important de relever qu'en parallèle à cette volonté politique de restructuration et de professionnalisation, les agriculteurs doivent de plus en plus faire preuve d'initiative et d'esprit d'innovation pour compenser la baisse des revenus agricoles par le développement d'activités para- ou non agricoles. Le projet de PA 2011 propose de « favoriser la création de valeur ajoutée » en milieu rural, notamment pour faciliter les initiatives liées à la commercialisation des produits ou au tourisme rural. Si l'utilité d'un tel soutien est incontestable, la contradiction entre les consignes politiques divergentes adressées aux agriculteurs est patente. Ceux-ci se retrouvent devant la double contrainte à la fois de se professionnaliser et de chercher des revenus complémentaires en dehors de l'activité agricole.

Pour préparer un éventuel choc social dans le monde agricole, PA 2007 a mis en place certaines mesures d'ordre social. Premièrement, les compétences de la vulgarisation agricole ont été officiellement étendues au champ social et familial²⁰⁰. La question d'une collaboration plus étroite entre la vulgarisation et les services sociaux cantonaux ou communaux est donc posée, mais sans être toutefois développée. Deuxièmement, l'Ordonnance sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture (OMAS) fournit les bases légales pour une aide à la reconversion professionnelle d'agriculteurs abandonnant leur profession²⁰¹. La Confédération propose ainsi de financer une nouvelle formation pour les agriculteurs souhaitant abandonner leur métier et trouver un emploi hors de l'agriculture. En fait

¹⁹⁹ La dimension critique d'une exploitation est calculée, dans ce cadre, en unité de main-d'œuvre standard (UMOS) et non selon la surface (SAU).

²⁰⁰ En cela, la loi rejoint une pratique déjà existante dans de nombreux cantons.

²⁰¹ Cette nouvelle ordonnance remplace l'Ordonnance sur l'aide aux exploitations (OAex). Le bénéficiaire de l'aide à la reconversion professionnelle abandonnera son activité agricole au plus tard deux ans après l'achèvement de sa reconversion, mais aura la possibilité de conserver sa maison ainsi qu'un jardin et un verger.

d'« accompagnement social », cette mesure est avant tout un encouragement supplémentaire à quitter la profession.

Devant la multiplication des discours sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs, dans les médias notamment, le non-spécialiste s'interroge : quelle réalité se cache derrière les résultats économiques et les statistiques publiées, notamment par l'OFAG ? Les rapports agricoles publiés annuellement par l'Office fédéral se contentent en effet de livrer des chiffres nus et triés en catégories classiques. Des commentaires analytiques et critiques seraient indispensables pour bien comprendre le sens de ces différents résultats. Toutefois, les textes se limitent généralement à une description générale sans grand développement. Or, ces rapports livrent pourtant des chiffres inquiétants, notamment en matière de revenus et de viabilité des exploitations. Alors que les textes donnent l'image d'une restructuration du secteur agricole contrôlée et supportable socialement et humainement, les chiffres donnent l'impression d'un secteur économique sinistré. Le lecteur s'étonne donc : soit les chiffres présentés ne sont alarmants qu'en apparence, auquel cas un commentaire bien pensé suffirait à dissiper le malentendu, soit une étrange forme de tabou empêche un traitement satisfaisant du sujet.

En 2009, un nouveau pas est effectué – ou du moins planifié – dans la même orientation générale. Le Conseil fédéral publie un rapport sur le développement du système des paiements directs²⁰² (Conseil Fédéral 2009) qui en propose une refonte afin d'en assurer la « légitimité à long terme »²⁰³. Ce document est une réponse aux doutes surgis lors des débats parlementaires autour de PA 2011 « quant aux capacités du système actuel des paiements directs à permettre d'atteindre les objectifs de la politique agricole dans les nouvelles conditions-cadre » (*Ibid.* : 13). L'idée centrale est de renforcer le lien entre les paiements directs et les prestations qu'ils sont dits rétribuer. Le rapport identifie ainsi six objectifs centraux à partir de l'article 104 de la Constitution : sécurité de l'approvisionnement, conservation des ressources naturelles, entretien du paysage rural, occupation décentralisée du

²⁰² Le Conseil fédéral a été chargé par la Commission pour l'économie et les redevances du Conseil des États de présenter un tel rapport.

²⁰³ Selon les termes de Jacques Chavaz, vice-directeur de l'OFAG, lors d'une présentation orale à la journée AGRIDEA « *Paiements directs : quel avenir ?* », 08.11.2009, Yverdon-les-Bains.

territoire, bien-être animal et garantie du revenu (comprise comme une « contribution à l'adaptation »²⁰⁴). Ceux-ci doivent servir de base à l'adaptation du système de paiements directs pour le rendre à la fois plus efficace et transparent. Ce projet de réforme confirme la nouvelle prééminence d'une logique marchande²⁰⁵ – prestations contre paiements – dans la politique agricole au détriment d'un subventionnement plus global de la branche. L'objectif de « garantie du revenu » s'intègre bien dans la logique de limitation des effets sociaux d'une restructuration inévitable et par ailleurs souhaitée.

Face aux craintes exprimées par différents représentants du monde agricole, notamment quant à une diminution générale des paiements directes, l'OFAG rétorque que « l'immobilisme est le vrai danger »²⁰⁶ et qu'il s'agit d'une adaptation nécessaire du modèle – dont l'origine date d'une vingtaine d'années – à un contexte économique et politique qui a évolué. Le fait que la motion à l'origine du rapport ait été votée par le Parlement fédéral peut effectivement être interprété comme un signal politique plus général.

²⁰⁴ Idem.

²⁰⁵ Les différentes logiques présidant au nouveau système de politique agricole seront analysées au chapitre 5.5.1 (p. 326-332).

²⁰⁶ Cf. *Agri*, 07.08.2009 : 5.

5.1.3 Un débat politique qui tourne en rond

Le changement de modèle politique a aussi marqué la fin d'une concordance entre la Confédération et l'USP, syndicat majoritaire des milieux agricoles. Les débats sur la place publique, en matière d'agriculture, en deviennent plus animés. D'autant plus que de nouveaux acteurs interviennent régulièrement pour les pimenter par des prises de nouvelles positions qui peinent toutefois à proposer des solutions nouvelles.

En janvier 2003, l'USP a fait un pas de plus dans la contestation de la Politique agricole fédérale en publiant, son premier « Rapport de situation » intitulé cette fois-ci « L'agriculture à un tournant » (USP 2002). L'objectif affiché par ses auteurs est de dénoncer les non-dits du rapport de l'OFAG et de tirer la sonnette d'alarme. Les données fournies par l'OFAG et la FAT de Tänikon y sont reprises et présentées sous un jour bien plus inquiétant. Le recours à de nouveaux outils, notamment les « médianes » et les « seuils » d'alarme, donnent une nouvelle lisibilité aux statistiques. Les résultats sont préoccupants, tout particulièrement le fait que 67,3 % des exploitations affichent une rentabilité du capital négative, ce qui signifie qu'elles vivent de la substance même de leur capital, qu'elle se nourrissent de leur outil de travail, ou du moins qu'elles décapitalisent. En ce qui concerne l'évolution des revenus des agriculteurs, l'USP conclut à un « découplage entre la situation des paysans et le bien-être général de la Suisse » (*ibid.* : 30). Toutefois, le syndicat peine semble-t-il à tirer les conséquences de ses propres calculs. Il est remarquable qu'au niveau formel, aucune citation ne soit mise en exergue dans le chapitre « durabilité économique », contrairement aux autres ; comme si les rédacteurs n'avaient su ni quoi faire, ni quoi dire... comme si ces chiffres les avaient pris au dépourvu. Par ailleurs, comme je l'ai relevé plus haut, d'autres passages du document indiquent que l'USP partage fondamentalement la vision de l'OFAG sur les bienfaits de l'évolution structurelle.

Le second syndicat *paysan*, Uniterre, d'inspiration altermondialiste, ne manque pas d'attaquer ce rapport en demi-teinte. Il lui reproche principalement de défendre un « cannibalisme » entre exploitations dans une course sans fin à la survie et à la compétitivité. Toujours selon Uniterre, les responsables de l'USP se trompent de

solutions, car ils se cantonnent à une lutte purement politique et ne s'en prennent aucunement aux partenaires commerciaux de l'agriculture. Uniterre demande un catalogue de revendications et d'objectifs à atteindre en matière de prix et de partage des marges, quitte à ce que cela aboutisse à « des hausses justifiées des prix à la consommation. » Face aux propositions de l'USP de constituer une caisse de préretraite ou d'autres encouragements à abandonner la profession, Uniterre rétorque qu'elles n'aboutiraient qu'à une situation pire encore, où les agriculteurs restants seraient contraints d'accroître leur endettement déjà trop lourd. Pour assainir le secteur, il serait plus efficace de mener une véritable opération de désendettement « qui mette à contribution l'ensemble des milieux concernés et coresponsables du niveau de dettes atteint sous l'ancienne politique agricole (banques et autres organismes prêteurs, Confédération, paysans). »²⁰⁷ De fait, le rapport de l'USP ne remet pas en question les lignes directrices de la politique agricole fédérale, mais demande plutôt d'en ralentir le rythme, soit un meilleur accompagnement, pour rendre l'évolution plus supportable.

En 2004, l'USP publie ses « Lignes directrices des paysannes et paysans pour l'agriculture suisse ; Production agricole suisse naturelle, efficace, ancrée régionalement ». Ce nouveau document dresse la liste des attentes qui reposent sur les agriculteurs suisses, mais ne présente rien de bien nouveau et se contente de répéter le message de la politique fédérale, en ne variant que le ton et les accents.

Toutefois, constatant l'ampleur du désastre au travers de ses propres calculs, l'USP adopte progressivement un ton de plus en plus clair et dans l'édition 2006 du *Rapport de situation*, elle pousse un nouveau cri d'alarme :

« Le taux de working poor a atteint un niveau inquiétant dans l'agriculture. Ces pourcentages élevés viennent corroborer la perception subjective, largement partagée par les paysannes et les paysans, de fournir un travail intense qui ne suffit même pas aux besoins de première nécessité. Force est de constater que le rythme soutenu auquel se sont poursuivies les réformes agraires de ces dernières années a contribué à une progression des working poor dans l'agriculture. » (USP 2006 : 27)

²⁰⁷ Journal Uniterre, 1, 2003.

L'OFAG minimise le constat dans ses prises de position médiatiques : la comparaison avec les revenus d'autres secteurs serait problématique et, de toute manière « malgré des revenus modestes, les exploitations agricoles disposent de suffisamment de moyens pour vivre »²⁰⁸.

Mais le débat sur la politique agricole ne se limite pas à ces quelques institutions, même si elles y occupent une place centrale. Différents acteurs prennent parfois position et l'équilibre politique autour des questions agricoles se renégocie. Alors que les milieux agricoles étaient alliés au camp bourgeois durant l'ensemble du 20^{ème} siècle, la droite économique s'oppose aujourd'hui de plus en plus clairement aux formes de soutien de l'agriculture qui gênent les accords internationaux de libre-échange. Un point culminant est atteint lorsque *Avenir Suisse* – « think tank » d'*Economie Suisse*, la Fédération des entreprises suisses – publie un rapport qui critique la politique agricole jugée trop protectrice et appelle à une libéralisation maximum du secteur agricole :

« L'idée fondamentale est un passage à une agriculture orientée vers le marché et guidée par l'esprit d'entreprise, avec un retrait progressif de l'État sur une période de dix à douze ans. Pour cela, il faut en particulier une nouvelle conception de la notion de multifonctionnalité. » (Rentsch & Bussy Pestalozzi 2006 : 3)

Il est sans doute inutile de préciser que ce document a été rejeté massivement par l'ensemble des milieux agricoles, y compris l'USP, dont les représentants sont pourtant tous liés aux partis bourgeois²⁰⁹.

Inversement, l'acceptation en votation populaire en novembre 2005, du moratoire de cinq ans sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture a montré le potentiel politique d'une alliance entre les milieux agricoles et la gauche (Verts et Parti Socialiste). Certes, les associations *paysannes* alternatives ont déjà une certaine histoire. En Suisse, l'Union des producteurs suisses est fondée

²⁰⁸ Selon le communiqué de l'ats/ap/hof.
Cf. notamment : <http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200001&sid=7400288> (consulté le 10.04.2009)

²⁰⁹ A titre d'exemple, le directeur de l'USP, Jacques Bourgeois est conseiller national radical (PLR) et le président, Hansjörg Walter siège également aux chambres fédérales, mais avec l'étiquette UDC.

en 1951 et se transforme en Uniterre en 2001. Le syndicat adopte une position clairement à gauche et marquée par les discours écologistes et altermondialistes. Ce qui est nouveau, c'est la généralisation d'un vocabulaire qui était jusque là le cheval de bataille des mouvements altermondialistes, notamment de la notion de souveraineté alimentaire. Ainsi, l'USP – traditionnellement proche de la droite – a repris à bras le corps cette revendication pour défendre l'agriculture suisse face à la volonté de libéralisation des marchés. Autre évolution de la scène politique, alors que les conflits entre consommateurs et agriculteurs avaient marqué le début du 20^{ème} siècle, les syndicats *paysans* sont aujourd'hui soutenus par les associations de consommateurs pour défendre une production de qualité et de proximité.

Il semble que, face à la redéfinition actuelle des rôles de l'agriculture suisse, de nouvelles alliances politiques se dessinent. Par ailleurs, l'émergence de nouveaux discours, comme celui du parti *Écologie libérale* fraîchement éclos, associant dans son programme protection de l'environnement et libéralisme économique, ouvre de nouvelles possibilités d'alliance. Il reste à voir lesquelles se concrétiseront.

Les négociations internationales pour la libéralisation des marchés (OMC) ont joué un rôle clair dans ce début de reconfiguration des alliances politiques autour de l'agriculture. Les défenseurs d'une position libérale ne veulent plus que la question agricole bloque des accords de libre-échange qui seraient, selon eux, favorables au reste de l'économie d'un pays fortement dépendant de ses échanges internationaux, comme l'est la Suisse. De leur côté, les représentants de l'USP ont souligné, chiffres à l'appui, qu'un tel accord coûterait extrêmement cher aux agriculteurs en faisant chuter les prix. Si les négociations de l'OMC ne sont jusqu'à présent parvenues à aucun accord, elles demeurent une menace latente et chaque nouvelle rencontre ravive l'inquiétude des milieux agricoles. Toutefois, l'Accord de libre-échange agroalimentaire (ALEA) avec l'UE, planifié par le Conseil fédéral, a devancé l'OMC dans la liste des préoccupations du monde agricole. En discussion depuis 2006, cet accord est entré en phase de négociation en 2008 et devrait, selon le calendrier actuel, entrer en vigueur durant une période transitoire allant de 2012 à 2017²¹⁰. La

²¹⁰ Informations tirées du site du Département fédéral de l'économie :
Cf. <http://www.evd.admin.ch/themen/00433/00439/00513/00891/index.html?lang=fr>
(consulté le 10.04.2009)

Suisse est ici dans la position de demandeur, ce qui n'est pas le cas pour l'OMC. Cela suscite l'inquiétude et l'incompréhension dans les milieux agricoles peu convaincus des avantages réels que retirera l'économie nationale du « sacrifice » de son agriculture. Selon l'USP, un tel accord pourrait réduire de moitié le revenu des familles d'agriculteurs²¹¹. Le Département fédéral de l'économie, quant à lui, est plus optimiste et prévoit une diminution du revenu agricole d'un tiers seulement... La pression économique sur les exploitations agricoles se maintiendra donc et s'accroîtra probablement, sans que les accords de libre-échange ne garantissent une compensation claire.

²¹¹ Communiqué de presse du 22 juin 2007 de l'Union suisse des paysans.

5.2 Un secteur laitier en plein bouleversement

Le marché des produits agricoles se libéralise donc peu à peu, ce qui engendre une nette tendance à la baisse pour les prix à la production. Pour le lait, cette baisse, amorcée en 1993, s'est poursuivie de manière claire jusqu'en 2007. Durant cette période, divers événements reconfigurent le secteur laitier. Abandon du contrôle des prix, démantèlement de l'entreprise Swiss Dairy Food, planification de la suppression du contingentement et crise alimentaire mondiale en représentent les points forts.

Avec l'entrée en vigueur de PA 2002, la garantie du prix du lait par la Confédération est donc abandonnée et remplacée par un prix cible nettement moins contraignant. Simultanément, la vente et la location des contingents laitiers sont autorisées. Conséquence directe, en une année, le prix du lait chutera d'environ 10 ct/kg. Cette évolution se retrouve dans les autres productions et, dans l'ensemble, les prix chutent d'environ 25 % par rapport à la moyenne des années 1990-1992 (OFAG 2005).

Les perturbations du marché laitier ne se limitent cependant pas à la baisse des prix. Depuis de nombreuses années, le secteur laitier connaît une surproduction structurelle. Ce vieux problème n'est désormais plus réglé par la Confédération. La réduction des aides à l'exportation du fromage – déjà pénalisée par un euro faible – aggrave la situation. La production d'Emmental baisse de 18 % et celle de Gruyère de 10 %. Les vaches suisses ne produisent cependant pas moins et le lait non transformé va rejoindre, pour un prix sacrifié, les montagnes de beurre et de poudre de lait de l'industrie laitière. Le marché est saturé et en automne 2002, le plus grand transformateur de lait de Suisse, Swiss Dairy Food (SDF), obtient un sursis concordataire. De nombreux producteurs feront les frais de cette faillite et ne seront pas intégralement payés pour une production déjà livrée. Après quelques remous, Cremo et Emmi, les deux autres leaders du marché, se partagent l'essentiel de la dépouille de SDF. La crise aura coûté leur emploi à plusieurs centaines de personnes et aura touché directement 7000 producteurs de lait. Ceux-ci ont dû

affronter un avenir incertain et attendre plusieurs mois avant d'être payés pour leur production laitière d'une partie de l'année 2002. De manière plus générale, la faillite de SDF a dévoilé la fragilité économique d'un secteur soumis à une forte restructuration qui fait peser une véritable menace sur ses acteurs, à chaque échelon.

La crise passée, le secteur doit se préparer pour un nouveau défi : la fin du contingentement laitier fixé à 2009 par la PA 2007. La grande majorité des producteurs n'aura cependant pas à attendre cette date pour quitter la gestion étatique des volumes produits. En effet, nombre d'organisations de producteurs (associées ou non à un transformateur) sont sorties volontairement du contingentement, ce qui était possible dès le 1^{er} mai 2006. En 2007, seuls 18 % des producteurs dépendent encore du système des quotas. Selon, Jean-Marc Chappuis, Dominique Barjolle et Christophe Eggenschwiler, il s'agit essentiellement d'exploitants « qui n'ont pas de successeur et arrêteront la production de lait le 1^{er} mai 2009 » (Chappuis, Barjolle & Eggenschwiler 2008 :114), date de la fin du contingentement. Le plus important reste toutefois à faire : définir une nouvelle gestion des quantités et des prix au niveau national. Sur le terrain, les négociations entre producteurs et acheteurs de lait s'organisent de différentes manières. Certaines filières sont organisées en *interprofession*. C'est le cas notamment du Gruyère AOC dont l'interprofession réunit autour d'une même table producteurs, fromagers et affineurs. Dans d'autres cas, les producteurs se regroupent en organisations indépendantes pour négocier avec les acheteurs. Enfin, certains producteurs se sont liés directement à un transformateur au sein d'une organisation producteurs-utilisateurs, comme l'est, par exemple, l'Association des producteurs de lait de Cremo.

Il manque encore toutefois un organe faïtier chargé de donner une cohérence nationale au secteur et de gérer l'évolution des prix et des volumes produits. Pour défendre les intérêts de ses membres, la Fédération des Producteurs suisses de lait (PSL ou FPSL) s'est donné comme objectif stratégique de regrouper l'offre de lait de centrale²¹² au sein d'un « pool laitier national » à qui serait déléguée la négociation avec les utilisateurs. La solidarité des producteurs renforcerait leur position, alors que

²¹² Le lait de centrale est livré à l'industrie. Il est opposé, dans le langage technique, au lait de fromagerie.

leur éclatement en petites organisations la fragiliserait. Certaines organisations régionales de producteurs ne partagent toutefois pas le point de vue de leur Fédération nationale. En juillet 2008, la direction de la FPSL lance un grand sondage auprès de leur base pour contrer ces dissidences qui ne reflètent pas, selon elle, la volonté des producteurs eux-mêmes. Les résultats de cette consultation ont encouragé la Fédération à suivre sa ligne stratégique. Le projet de pool national ne plaît par ailleurs guère aux transformateurs qui mettent sur pieds, en novembre 2008 une contre-organisation interprofessionnelle, l'Association lait suisse (ALS), qui exclut la FPSL de sa table de négociations. Les dissensions entre producteurs ont permis la création de cette interprofession. Face aux accusations de diktat des gros transformateurs, l'ALS garantit une représentation paritaire entre utilisateurs et producteurs et un fonctionnement aussi consensuel que possible.

Ce bras-de-fer entre producteurs et transformateurs a pour arrière-fond un marché du lait – et des produits agricoles en général – instable. Alors que le prix du lait a connu une baisse régulière depuis le début des années 1990, la « crise alimentaire mondiale » de 2007 débouche en septembre sur une première hausse, qualifiée dès lors d'historique, de six centimes par kilogramme de lait (de centrale). Le lait de fromagerie suivra généralement une évolution semblable. À titre d'exemple, l'interprofession du gruyère décide d'une hausse de cinq centimes en novembre. Cette évolution se retrouve sur les marchés européens et mondiaux : les stocks de beurre et de poudre de lait fondent et les prix montent. Les analystes s'accordent alors pour conclure que la tendance sera durable, malgré une grande volatilité des marchés qui fera évoluer les prix « en dents de scie ».

Le signal est accueilli avec joie dans les milieux agricoles, toutefois la hausse simultanée des coûts de production, notamment liés au prix du pétrole, éponge le bénéfice des producteurs. Les négociations continuent entre PSL et transformateurs pour une nouvelle hausse du prix du lait de centrale, mais elles échouent en mai 2008. Au même moment, un mouvement de grève du lait s'amorce en Allemagne et fait tache d'huile en Suisse allemande. Le 28 mai, les producteurs de l'association alémanique Big-M cessent de livrer leur lait. En quelques jours, le mouvement, soutenu par Uniterre, s'étend à l'ensemble des cantons romands et les négociations entre PSL et industrie laitière reprennent. Le 3 mai, une hausse de six centimes supplémentaires est décidée. Les producteurs en demandaient dix. Leurs

représentants se disent tout de même soulagés d'avoir pu conclure cet accord et la grève, qui a mobilisé quelques 10'000 producteurs en Suisse, est levée.

Si beaucoup la trouvent insuffisante, cette hausse n'en est pas moins largement considérée comme un succès des producteurs qui ont su se mobiliser et rester solidaires. Au niveau des organisations de défense professionnelle, la discrétion de l'USP a fait l'objet de critiques acérées, notamment en Suisse alémanique. Le syndicat s'est défendu par la voix de son président, Hansjörg Walter qui explique sa position dans la presse agricole²¹³ : une organisation faitière ne pourrait exiger décevement de ses membres de renoncer à leur revenu principal pour plusieurs jours. L'appel général à la grève de tous les *paysans* suisses doit ainsi rester une arme de dernier recours. Il aurait toutefois été lancé si les négociations menées par la FPSL avaient échoué. L'USP félicite tout de même les grévistes, tout en rappelant le rôle joué par la FPSL. Pourtant, sur le terrain de la grève et dans les médias, ce sont bien Big-M et Uniterre qui ont prouvé leur capacité de mobilisation et d'action. Les organisations « officielles » se sont montrées beaucoup plus discrètes. Et l'on peut s'étonner, avec le journaliste Christian Pidoux, que le président de l'USP ne fasse aucune mention des deux syndicats dans son « retour sur la grève »²¹⁴. On peut encore souligner que l'opinion publique s'est montrée favorable au mouvement de protestation des producteurs de lait. Une nouvelle fois, la Fédération romande des consommateurs (FRC) a dit comprendre et soutenir leurs revendications.

Le prix du lait payé aux producteurs a donc augmenté de douze centimes en l'espace de quelques mois. La rapidité de la hausse n'a d'égale que celle de la chute qui l'a suivie : au 1^{er} janvier 2009, les prix ont perdu environ 10 centimes²¹⁵. L'euphorie aura été de courte durée. Et la crise économique efface rapidement les traces de la crise alimentaire. En Europe, la baisse des prix suscite des mouvements de protestation musclés notamment en France et en Grèce. L'Union Européenne a ainsi réintroduit d'urgence des aides au secteur laitier, pour le stockage de beurre et

²¹³ Cf. *Agri*, 13 juin 2008 : 5

²¹⁴ L'éditorialiste Christian Pidoux consacre un commentaire à la prise de position de H. Walter. Cf. *Agri*, 13 juin 2008 : 5

²¹⁵ Selon le site internet de la FPSL, la baisse varie entre 8 et 14 ct. suivant les acheteurs. <http://www.swissmilk.ch/fr/pour-les-producteurs/vente-du-lait/surveillance-du-prix-du-lait.html#c21564> (consulté le 11.04.2009)

l'exportation. En Suisse, la Confédération a débloqué, par mesure exceptionnelle, quatorze millions de francs pour alléger le marché du lait. L'année 2009 s'annonce dès ses débuts difficile pour le secteur qui doit également affronter la fin définitive du contingentement étatique sans avoir pu se doter d'un organe faitier pour coordonner la gestion des quantités et fixer des règles en matière de prix.

La pénurie engendrée par la crise alimentaire de 2007-2008 a suscité une hausse de la demande et de la production. Certaines organisations laitières en ont profité pour octroyer des quantités supplémentaires à leurs producteurs. Une fois l'euphorie retombée sur les marchés internationaux, la surproduction s'installe, plombe les prix et exaspère les tensions entre partenaires de la filière. Les surplus sont notamment transformés en poudre de lait par les transformateurs qui en ont la capacité. Ces mesures collectives de désengorgement du marché touchent directement les producteurs au travers de coupes sur des prix déjà bas²¹⁶. Dans ce contexte morose, les divergences qui continuent d'opposer non seulement producteurs et utilisateurs, mais aussi les organisations de producteurs entre elles, empêchent la mise en place d'un organe faitier. Ce n'est qu'à la fin juin – deux mois après la fin du contingentement étatique – que naît l'Interprofession du Lait (IP lait). Il aura fallu des mois de négociations et la médiation de l'USP pour parvenir à rassembler les acteurs concernés autour de cette structure centrale dont les principales fonctions seront la coordination des quantités de lait produites par l'ensemble de ses membres – ce qui représente la grande majorité de l'offre suisse - et la fixation d'un prix indicatif du lait, nouvel étalon qui doit servir de base aux négociations entre producteurs et acheteurs. La naissance se fait toutefois dans la douleur et l'élection des membres du comité rejoue les tensions apparues au cours des longues négociations²¹⁷. C'est donc l'image d'une Interprofession désunie qui domine durant cette période critique.

La fondation de l'IP lait n'empêche toutefois pas l'avènement, durant l'été, d'une « crise du lait » provoquée par une suroffre aux conséquences dramatiques sur les prix qui atteignent les 55 ct/kg en juillet 2009²¹⁸. De nombreux producteurs se

²¹⁶ Ces déductions sur le prix du litre de lait sont soit longitudinales (moins 2-3 ct/kg), soit concentrées sur une portion de la production considérée comme excédentaire (prix fixé à 23-25 ct/kg sur 5 % de la production).

²¹⁷ Cf. *Agri*, 3.07.09 : 15.

²¹⁸ Cf. *Agri*, 10.07.09 : 15.

retrouvent sous pression et les liquidités commencent à manquer dans de nombreuses exploitations. Cette situation économique difficile s'ajoute à l'incertitude engendrée par les négociations toujours pendante à l'OMC et par le projet d'ALEA avec l'Union européenne. L'inquiétude générale pousse un grand nombre d'agriculteurs à manifester sur la plaine de Sempach, haut-lieu symbolique de l'union fédérale et de la résistance à l'oppression²¹⁹. Issu des rangs agrariens du parti UDC, le mouvement a été rejoint par l'ensemble des organisations professionnelles agricoles et largement suivi à l'échelle nationale.

Ce malaise « paysan » n'est pas propre à la Suisse. La colère gronde également dans les rangs de l'agriculture européenne et dans le secteur laitier en particulier. L'*European Milk Board* lance un appel à la grève du lait, le 11 septembre 2009. Dans de nombreux pays européens, des actions de protestation sont déclenchées, à l'image du déversement de 3 millions de litres de lait dans un champ de Wallonie. Les producteurs appellent les instances de l'Union et les gouvernements nationaux à intervenir pour rétablir un marché du lait au plus bas. Du 16 au 22 septembre l'Europe laitière est en ébullition. Le mouvement de protestations se poursuit, jusqu'à l'organisation d'une grande manifestation à Bruxelles le 5 octobre.

En Suisse, la manifestation de Sempach apparaît comme le premier moment d'une fin d'été troublée. Uniterre prend la tête des protestations dès leurs débuts, en septembre, et appelle également à une grève du lait. Le syndicat se retrouve toutefois bien seul dans le paysage des organisations agricoles. Dans leur ensemble, celles-ci préfèrent la voie des négociations et désapprouvent l'idée d'une grève qui serait contre-productive au moment où les discussions au sein de l'IP lait vont bon train pour définir un nouveau système de gestion du marché. Les PSL dénoncent ainsi les actions de forces dirigées contre les partenaires industriels des producteurs, mais soutient les nombreuses « actions sympathiques » et les efforts de

²¹⁹ La plaine de Sempach fut, en 1386, le théâtre d'une bataille historique qui porte son nom. Elle se solda par une victoire des troupes confédérées sur celles levées par Léopold III de Habsbourg qui mourut dans la bataille. Cet événement a souvent été considéré comme un élément majeur dans la constitution de la Confédération et dans sa prise d'indépendance par rapport aux seigneurs autrichiens. C'est notamment là, selon la mythologie nationale, que le héros légendaire Arnold von Winkelried se serait sacrifié pour permettre la victoire des Confédérés.

sensibilisation de la population – notamment des distributions gratuites de lait dans les rues – qui sont également entrepris²²⁰.

De fait, l'écho dans les médias est généralement assez positif et la population semble à nouveau soutenir largement les revendications des producteurs²²¹. Mais les déplacements de tracteurs et manifestations devant les centres de l'industrie laitière et les déversements de lait n'ont que peu d'effet sur les partenaires commerciaux des producteurs. D'une part, si la visibilité du mouvement de contestation est bonne, il manque sans doute la masse. Les producteurs, à l'instar des organisations agricoles majoritaires, ne suivent que très partiellement les appels d'Uniterre. Si le mouvement de manifestation dure et est actif, il repose sur un nombre limité d'agriculteurs. D'autre part, la situation du marché laitier international n'est pas bonne. À cela, les industries suisses n'y peuvent pas grand-chose et elles n'hésitent pas à se réfugier derrière cet argument²²² qui s'avère efficace.

Du côté du lait de fromagerie, les producteurs souffrent moins de la baisse des prix, mais n'échappent pas entièrement à la crise et à la surproduction. Durant cette même période, les caves de Gruyères AOC sont pleines et la production de lait trop importante pour pouvoir être assimilée dans sa totalité. Les surplus rejoignent les quantités excédentaires du lait d'industrie et n'améliore en rien la situation générale.

Fin octobre, le comité de la toute jeune IP lait parvient enfin à un accord sur un nouveau système de gestion de la production. Adopté par l'assemblée des délégués, il entre en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Le modèle divise la production en trois échelons : lait contractuel (contrats relativement stables et obligatoires avec entre un producteur et un acheteur, prix négociés sur la base du prix indicatif) ; lait de bourse (lait de surplus écoulé sur une bourse nationale du lait à un prix bas, lié au marché) ; lait d'allégement (en cas de surproduction généralisée). L'essentiel de la production est donc liée à des contrats entre producteur et utilisateur. La définition, par l'IP lait, d'un indice de production permet l'adaptation de ces quantités fixes aux besoins du

²²⁰ Cf. *Agri*, 25.09.09 :13.

²²¹ Cf. *La Liberté*, 18.09.09 : 12.

²²² À l'instar du directeur de Cremo, dans une interview accordée à *la Liberté* (10.11.2009 : 7)

marché. Par ailleurs, l'instauration d'un principe de transparence des contrats fournit une base nécessaire pour un retour de la confiance au sein du secteur.

Aux yeux des organisations de défense professionnelle majoritaires (USP, PSL), ce système est un compromis acceptable qui « respecte 80 % de nos attentes »²²³. Plutôt que de raviver les tensions en revendiquant davantage de pouvoir au sein de l'IP pour les producteurs, il serait l'heure de renforcer ces acquis. Toutefois, Uniterre et Big-M, plus contestataires, adoptent une position nettement critique, reprochant notamment à l'IP lait de ne rien faire pour résoudre la surproduction structurelle et, plus globalement, la crise laitière²²⁴.

Dans les faits, les premières décisions prise par l'IP lait ne viennent certes pas rassurer les producteurs. En janvier 2010, alors que les outils de mesures du marché penchent tous pour une hausse des prix, le comité directeur la refuse. La déception est forte parmi les organisations de producteurs. Plusieurs voies s'élèvent pour dénoncer une nouvelle fois le manque de solidarité au sein même des représentants de la production qui offre une position dominante aux transformateurs²²⁵.

Quoi qu'il en soit, ce système de gestion du marché a désormais besoin d'un appui politique. L'IP lait demande donc au Conseil fédéral de lui octroyer la « force obligatoire » pour éviter que des francs-tireurs n'inondent malgré tout le marché en refusant d'intégrer l'Interprofession. Cette requête est plutôt bien accueillie et la procédure d'octroi est rapidement lancée par la Conseillère fédérale Doris Leuthard. Le 17 février 2010, le Conseil fédéral étend les mesures décidées par l'IP lait à l'ensemble du secteur jusqu'à la fin de l'année, attribuant ainsi une « force obligatoire » provisoire au nouveau modèle de gestion du marché laitier²²⁶.

Alors que les négociations pour la libéralisation des marchés, que ce soit au niveau européen ou mondial, prédisent un effondrement des prix payés aux producteurs

²²³ Selon les mots d'Albert Rösti, directeur des PSL (*Agri*, 06.11.09 :13)

²²⁴ Cf. *Agri*, 23.10.2009 : 15.

²²⁵ Peter Gfeller, notamment, regrette en tant que président des PSL que « le groupe d'intérêt des producteurs n'a pas exigé unilatéralement une augmentation du prix » (*Agri*, 12 février 2010 :13). Les porte-paroles d'Uniterre, quant à eux, y voient la preuve de l'impuissance de l'IP lait à mettre sur pied un système qui permette aux producteurs d'obtenir un prix qui « couvre les frais de production » (*Ibid.* : 15).

²²⁶ Communiqué de presse du DFE, 17.02.2010.

suisses, cette nouvelle accalmie dans le secteur laitier ne peut vraiment rassurer les producteurs. Au-delà des événements, l'analyse du changement de modèle politique mène au constat d'une précarisation croissante du secteur agricole. Le diagnostic que nous posons, avec Yvan Droz, il y a quelques années se confirme (Droz & Forney 2007 : 52-56). Les agriculteurs suisses ont quitté un système protectionniste et stable pour se retrouver confrontés à plusieurs sources d'incertitude et de fragilisation.

Sur le plan de la politique nationale, la transparence des paiements directs rend le système de soutien plus sensible à la critique des non-spécialistes. La multiplication des acteurs intervenant dans le débat indique un regain d'intérêt pour les questions agricoles qui peut jouer tout aussi bien en faveur qu'en défaveur d'agriculteurs davantage soumis au jeu politique. On ne peut oublier que dans le système de démocratie directe qui caractérise la Suisse, il suffirait d'un vote populaire pour faire basculer le système actuel. Tant que l'agriculture conserve une image positive dans la population, cette éventualité ne représente pas une véritable menace. Toutefois, si une révolution dans la politique agricole ne semble pas à l'ordre du jour, la modification d'un seul article de loi pourrait avoir des conséquences profondes pour la population agricole. Dans ce système extrêmement réglementé et technique, il suffirait de changer l'unité de base servant au calcul des paiements directs – en passant par exemple au UMOS en lieu et place des hectares de SAU – ou de changer un seul chiffre – par exemple celui qui détermine la professionnalité des exploitations – dans le Droit foncier pour faire basculer les conditions d'existences de milliers d'exploitations agricoles. En ce sens, il est bien compréhensible que le projet de refonte du système des paiements directs inquiète : par quelques modifications légales aux apparences mineures, le sort d'une exploitation est susceptible de basculer.

Par ailleurs, la libéralisation progressive des marchés intensifie l'impact des évolutions chaotiques des marchés globaux sur les exploitations. Les variations qu'a connues le prix du lait en offre un exemple. Il convient de rappeler que dix petits centimes par kilogramme de lait équivalent à plusieurs milliers de francs voire dizaines de milliers de francs de manque à gagner sur la production annuelle d'une exploitation.

À cette vulnérabilité au marché des produits agricoles, s'ajoute la dépendance au marché financier. Les exploitations agricoles suisses sont fortement endettées (De Rosa 2000). Leur situation économique est inquiétante, alors même que les taux hypothécaires demeurent bas depuis plusieurs années. Qu'advierait-il en cas de fortes hausses de ces derniers ?

5.3 Les ambiguïtés de la multifonctionnalité

Le nouveau modèle de politique agricole comprend donc deux volets. Premièrement, les marchés des produits agricoles sont progressivement libéralisés. Les mesures liées directement au contrôle ou au soutien des productions sont abandonnées l'une après l'autre. Si le retrait étatique demeure encore partiel, la tendance est claire. Deuxièmement, des prestations d'intérêt général, fournies par l'agriculture, sont désormais reconnues et rétribuées par le biais de paiements directs, selon une logique de multifonctionnalité agricole. Étant donné qu'une de ces prestations est l'entretien des ressources naturelles, ce nouveau type de soutien s'accompagne de mesures écologiques exigeantes.

L'articulation de ces deux mouvements ne va toutefois pas sans poser questions. Certaines contradictions et ambiguïtés sont décelables dans l'argumentation et l'application de la nouvelle politique agricole suisse. S'il est habituel que le droit instauré par l'État ne soit pas « un système de règles tout puissant, parfaitement cohérent, stable et exclusif » (Reynaud 1993 : 191), cette situation n'en marque pas moins le contexte dans lequel les éleveurs laitiers romands évoluent.

5.3.1 *Un protectionnisme déguisé ?*

Les débats sur la scène internationale soulignent une première ambiguïté du modèle multifonctionnel. Certains pays, essentiellement les membres du groupe de Cairn²²⁷, ont critiqué violemment les politiques agricoles européennes : les subsides liés à la « boîte verte » seraient en fait un « écran de fumée » pour dissimuler des subsides à la production (Wilson 2007 : 205). La multifonctionnalité ne serait-elle donc qu'un masque, une pure rhétorique pour contourner les limitations du soutien à la production imposées sur la scène internationale ?

Une telle lecture serait évidemment simpliste. Selon Pascal Sciarini (Sciarini 1994), les facteurs internes ont pesé autant que les négociations internationales dans le changement de modèle agricole en Suisse. Par contre, il paraît évident que le soutien aux exploitations agricoles par des paiements directs a un impact sur la production nationale, ne serait-ce qu'en permettant aux agriculteurs de survivre en écoulant leur produits à un prix en dessous du seuil de rentabilité. Sans politique de multifonctionnalité, il n'y aurait pas la même production agricole en Suisse. Comme le rappellent Clive Potter et Jonathan Burney, il est généralement admis que tout transfert qui augmente la richesse, les liquidités ou l'attitude face au risque des agriculteurs aura un effet sur la production. La question de l'effet distorsif des politiques de multifonctionnalité sur les marchés est donc affaire de degré (Potter & Burney 2002 : 37). En ce sens l'OCDE, dans son analyse des politiques agricoles nationales distingue quatre catégories de soutien selon leurs effets de distorsions sur les marchés et aucune n'est considérée comme sans influences. Pour la Suisse, le constat de l'organisation internationale, outre de relever la forte dépendance de la production au soutien étatique, est plutôt nuancé :

« La part des formes de soutien les plus créatrices de distorsions (soutien fondé sur la production agricole ou l'utilisation d'intrants variables) a reculé, passant de 90 % en 1986-88 à moins de 60 % en 2004-06. La part du soutien le moins

²²⁷ Le groupe de Cairn réunit 17 pays issus de tous les continents à part l'Europe (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Fiji, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay) et qui totalisent le tiers des exportations agricoles mondiales. Cf. <http://www.cairnsgroup.org/> (consulté le 02.05.2009)

créateur de distorsions (paiements non assortis d'exigences de production) a atteint 20 % en 2004-06 (aucun paiement de ce type en 1986-88. »(OCDE 2007 : 237)

Multifonctionnalité et libéralisation des marchés vont donc bien de pair – les soutiens les plus contestés ont fortement diminué –, mais non sans contradictions – la rémunération de prestations n'est pas sans effets sur les marchés. En effet, si les paiements directs ne sont pas liés directement aux volumes produits, ils permettent aux producteurs de se contenter de prix plus bas et sont donc susceptibles d'influencer les prix et le rapport de concurrence sur le marché international. Il faut toutefois rappeler que dans les faits, ils ne suffisent pas à rendre la production helvétique concurrentielle face à celles des grands pays exportateurs. Les prix à la production – de même que les coûts – demeurent plus élevés en Suisse.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de réfuter l'idée qu'une libéralisation généralisée de l'agriculture aurait des impacts importants sur les pratiques agricoles et sur l'utilisation du sol dans des pays comme la Suisse. Le fait qu'il n'est pas possible d'en prévoir précisément les conséquences, notamment sur le plan environnemental, et le degré d'acceptabilité tend à démontrer que le concept de multifonctionnalité n'est pas un outil politique vide de sens (Potter & Burney 2002).

5.3.2 **Productivisme et multifonctionnalité**

Directement lié à ce premier point, la permanence d'éléments productivistes au sein des politiques de multifonctionnalité constitue un deuxième facteur d'ambiguïté. L'ancien système n'est pas mort, il a évolué. Professionnalisation, spécialisation, agrandissement, les mots d'ordre du siècle passé demeurent d'actualité. Au sein des stations fédérales de recherche, les agronomes continuent à développer des techniques basées sur la performance et l'augmentation de la productivité. Sur le terrain, les éleveurs adoptent de nouvelles techniques d'affouragement pour optimiser la production de leur vache, tout en intégrant les nouvelles normes écologiques et éthologiques. Comme le développe Geoff Wilson dans une analyse globale du changement actuel de politique agricole, modèles productiviste et post-productiviste coexistent temporellement, spatialement et structurellement²²⁸ (Wilson 2007). L'auteur propose donc d'analyser les comportements des agriculteurs non pas selon deux modèles séparés, mais selon un « spectre de prise de décision » (« *Spectrum of decision-making* ») oscillant entre deux pôles, l'un productiviste et l'autre *non-productiviste* (*ibid.* : 173-177). Sans adopter ce modèle analytique, les analyses des procédés de résistance et d'adaptation que je développe plus loin (chapitre 6) vont bien dans ce sens.

²²⁸ « Our evidence (...), therefore, suggests that post-productivism has *not* replaced productivism. Indeed, it appears that both processes *co-exist* temporally, spatially and structurally. » (Wilson 2007 : 172).

5.3.3 *Un paysage trompeur*

L'entretien des ressources naturelles et des paysages ruraux fait partie des prestations fournies par l'agriculture qui lui valent le soutien financier de la Confédération. Le fait que l'alinéa 1^b de l'article 104 de la Constitution fédérale mentionne ces deux éléments – ressources naturelles et paysage – côte à côte illustre une troisième ambiguïté du nouveau modèle de politique agricole qui se situe à une autre échelle que les deux premières. Elle est liée à l'usage du concept flou qu'est le « paysage ». Celui-ci induit des malentendus entre acteurs sur le plan national, et suscite des incompréhensions chez les agriculteurs eux-mêmes.

La notion de paysage implique la présence d'un regard et confère un rôle central à une subjectivité qui définit ce qui « fait paysage » et quel est le bien et le beau en matière d'évolution paysagère (Droz & Miéville-Ott 2005). Or le paysage est aussi devenu un objet politique et dans ce contexte, les acteurs ont tendance à le « naturaliser », à en nier la part subjective afin d'imposer leur propre définition de ce qu'est vraiment le paysage (*ibid.* : 15-16). Une anthropologie politique du paysage consisterait ainsi à s'intéresser aux luttes de pouvoir qui s'instaurent dans un contexte donné pour imposer une conception dominante du paysage et à faire ressortir les enjeux que dissimulent une rhétorique paysagère.

Comme nous le relevons avec Rachel Spichiger, l'usage de la notion de paysage par l'État helvétique sous-tend une prédominance de l'aspect écologique (Forney & Spichiger 2005). La même tendance apparaît clairement dans la politique agricole. La Loi sur l'agriculture (LAgr) oublie les aspects paysagers pour se focaliser sur les mesures écologiques. À l'exception des articles 75 et 77 qui mentionnent des mesures de soutien au nom de « la protection et l'entretien du paysage rural »²²⁹ dans le but d'éviter l'abandon de surfaces difficiles à exploiter, le terme même de « paysage » n'est évoqué qu'en juxtaposition avec celui de « nature ». En cela la loi est fidèle à l'article 104 de la Constitution qui adjoint également « conservation des ressources naturelles » et « entretien du paysage rural ». On en vient à se demander

²²⁹ L'article 75 concerne des contributions pour l'exploitation de terrains en pente et l'article 77 traite des contributions d'estivage.

si le législateur distingue la conservation des ressources naturelles et l'entretien du paysage ou s'il s'agit ici d'une seule et même chose. Un processus de naturalisation du paysage a ainsi lieu qui assimile l'entretien du paysage à des mesures de promotion de la biodiversité²³⁰. Cette équivalence n'a pourtant rien d'évident pour une grande partie de la population suisse – et notamment de nombreux agriculteurs –, comme nous l'a montré une recherche sur les représentations paysagères en Suisse romande (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2005).

Pour les agriculteurs chargés de l'entretien du paysage, cette confusion entre nature et paysage engendre incompréhension et malentendu. S'ils conçoivent très bien la nécessité d'« entretenir le paysage », ils le feraient selon d'autres principes – ou « valeurs paysagères » (*ibid.* : 22-25) –, essentiellement liés à la vocation agricole d'un territoire²³¹. L'écart entre le paysage du législateur et celui des agriculteurs existe bel et bien, sans toutefois que la possibilité même d'un tel désaccord ne soit reconnue dans les débats publics. Puisque que le paysage est ici naturalisé, il ne se discute pas. Cette situation limite les possibilités d'appropriation de cette « mission » d'entretien du paysage par ceux-là même qui en sont chargés : les prescriptions légales leur apparaissent souvent comme l'inverse d'un « bon » entretien du paysage²³².

²³⁰ Il s'agit donc d'un double processus de « naturalisation ». La première naturalisation concerne la négation de la nature socialement construite du paysage (à l'instar de la naturalisation du genre, par exemple). La seconde consiste à réduire le paysage à des éléments naturels et à confondre ainsi « nature » et « paysage ».

²³¹ Voir ce qui a été dit sur les relations entre figure du producteur nourricier et représentations de la nature, chapitre 4.1.1 (p. 242-247).

²³² Si j'unifie ici la catégorie des agriculteurs pour clarifier le propos, l'approche en termes de postures et de valeurs paysagères que nous avons développées dans nos recherches permet une compréhension plus fine des représentations paysagères des individus (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2005).

5.4 Le changement en Europe et les particularités helvétiques

Les changements profonds au sein de la politique agricole ne sont pas l'apanage de la Suisse. Comme je l'ai déjà évoqué, le destin de l'agriculture suisse est proche de celle de ses pays voisins²³³. La Politique Agricole Commune a été confrontée aux mêmes limites du système productiviste – qu'elles soient économiques ou écologiques – et ce sont les mêmes réponses globales qui ont été formulées : un abandon progressif du soutien au prix et au marché et une importance croissante accordée aux prescriptions écologiques et à leur indemnisation. Plusieurs pays européens proposaient déjà des mesures d'ordre écologique dès les années 1980, alors que la Suisse se préoccupait essentiellement de protéger ses producteurs de la concurrence étrangère (Wilson, Lezzi & Egli 1996). Les deux politiques se sont toutefois rejointes en 1992 avec la généralisation des MAE pour la PAC et l'introduction des paiements directs écologiques pour la Suisse. Toutes deux confirmeront ce choix et le renforceront, la Suisse avec l'introduction de la PA 2002 et la PAC avec les Accords de Luxembourg qui instaurent, en 2003, le principe de découplage des aides par rapport à la production et celui d'éco-conditionnalité. Les tendances sont similaires. On peut toutefois noter que la Suisse va plus loin dans l'écologisation – en généralisant le modèle de Production Intégrée – et dans le découplage des aides, la majeure partie du soutien à l'agriculture passant désormais par les paiements directs.

Dans les négociations à l'OMC, l'Union européenne et la Suisse parlent un même langage basé sur la défense de la notion de « multifonctionnalité » de l'agriculture. Ce nouveau « modèle agricole européen » est présent dans des publications de la Commission des Communautés européennes dès 1997. Tout comme la nouvelle politique agricole helvétique, il justifie le soutien de l'agriculture par l'État au nom de ce que cette dernière accomplit en plus de produire de la nourriture : entretien des

²³³ Voir chapitre 3.4 (.p. 230-239).

paysages ruraux, maintien de la biodiversité, création d'emplois et contribution à la vitalité des zones rurales (Potter & Burney 2002 : 35).

Les destins des agriculteurs suisses et européens sont donc dirigés par les mêmes principes généraux et les mêmes rhétoriques politiques. Une différence majeure peut toutefois être identifiée entre la Suisse et l'Union Européenne dans les premiers mécanismes de rétribution de la multifonctionnalité. En effet, les MAE ont suivi dès leurs débuts une logique contractuelle (Alphandéry & Billaud 1996 : 10), engageant des agriculteurs volontaires à fournir des prestations négociées dans un contexte précis. De leur côté les paiements directs helvétiques fonctionnent dans leur grande majorité sur un cahier des charges général – les PER – adopté globalement et ayant des implications sur l'entier du fonctionnement des exploitations. Valérie Miéville-Ott traite de cette particularité du système suisse qui implique l'exploitation agricole dans son intégralité et l'oppose au système français (donc européen) :

« Même si dans leurs orientations fondamentales, les deux politiques agricoles, suisse et française, se rejoignent, de grandes différences d'application demeurent. La France reconnaît et encourage toujours très fortement son agriculture intensive, grosse exportatrice au plan mondial, ce qui ne va pas sans poser de problèmes d'ailleurs de compatibilité avec les mesures d'aide à caractère écologique. D'autre part, les premières mesures environnementales françaises permettaient de gérer le domaine agricole à "deux vitesses" c'est-à-dire de pratiquer d'un côté une agriculture intensive conventionnelle, et d'"écologiser" seulement les parcelles sous contrat. » (Miéville-Ott 2003 : 134)

En ce sens, le tournant pris en Suisse est peut-être plus radical que celui pris par la PAC. Alors qu'en Suisse les axes politiques majeurs demeurent l'amélioration de la rentabilité des exploitations et la protection de l'environnement, la crise alimentaire mondiale de 2007-2008 a fait revenir sur le devant de la scène européenne la notion d'autosuffisance alimentaire qui était un des fondements du modèle productiviste.

Le système politique suisse de démocratie directe joue également comme facteur de différenciation face à l'Union Européenne. L'équilibre de la nouvelle politique agricole repose de plus en plus sur le soutien du consommateur engagé et du citoyen « responsable » : le premier achète consciemment des produits locaux et labellisés sur un marché de plus en plus libéralisé, alors que le second accepte une politique

agricole onéreuse au nom de la multifonctionnalité. La politique agricole suisse a cela de particulier qu'elle a été votée dès son origine par le peuple souverain qui a tout d'abord contesté l'ancien système en refusant plusieurs lois agricoles, pour ensuite intégrer les principes de la multifonctionnalité dans la Constitution fédérale²³⁴. Cette situation a plusieurs conséquences et leur ambivalence pour le monde agricole est à souligner. Le principal aspect positif – si l'on considère que la survie d'une grande majorité des exploitations repose actuellement sur le maintien du système des paiements directs – tient dans la forte légitimité d'un système qui a été approuvé par la double majorité des voix et des cantons²³⁵. Ce soutien permet au monde agricole de compter sur une stabilité relative du système. De plus, le débat politique qui l'accompagne assure une sensibilisation des citoyens – qui sont également consommateurs – aux enjeux sous-jacents à la politique agricole. Le développement par les distributeurs des labels basés sur l'origine locale des produits est un indice de l'intérêt porté par une partie des consommateurs à ces questions. Revers de la médaille, les droits d'initiative et de référendum permettent également au peuple souverain – et aux différents lobbys politiques susceptibles de le mobiliser – de remettre en question toute politique fédérale établie²³⁶.

Cette situation est également liée à une forme différente de militantisme agricole. Alors que les agriculteurs français et européens se sont avant tout fait entendre par des actions « coup de poing », adressant leur mécontentement aux gouvernements ou aux grandes entreprises agro-alimentaires, les organisations de défense professionnelle suisses œuvrent avant tout sur le plan de la communication envers les citoyens-consommateurs. Le succès des campagnes d'affichage de l'USP qui montrent des personnalités vêtues de la chemise bleue à edelweiss, symbole fort de ruralité, en est un exemple ; la grande popularité de la mascotte des PSL, la vache Lovely, en est un autre. Les manifestations plus radicales sont restées peu fréquentes durant ces deux dernières décennies, même si la récente crise du marché laitier et les événements qui y ont été liés²³⁷ marquent peut-être un changement dans

²³⁴ Voir chapitre 3.1.3 (p. 198-203).

²³⁵ Le système politique fédéral exige pour valider une modification de la Constitution par voie d'initiative que l'objet obtienne cette double majorité.

²³⁶ J'ai déjà développé ce point à la fin du chapitre 5.2.

²³⁷ Voir chapitre 5.2 (p. 305-315)

les moyens d'actions des agriculteurs. Il faut toutefois noter que les grèves, les déversements de lait et autres démonstrations « choc » étaient toujours associés à des campagnes de sensibilisation de la population aux difficultés rencontrées par les producteurs. Ce mode de faire indique que les milieux agricoles ont saisi toute l'importance du citoyen-consommateur dans le système de la politique agricole suisse actuelle.

L'histoire de la politique agricole suisse et le système de démocratie directe marquent donc une différence importante avec la politique agricole de l'Union Européenne. L'existence de la PAC ne doit pourtant pas faire oublier les différences entre les systèmes agricoles des États-membres, et ce d'autant plus dans l'Europe élargie. La diversité des histoires et des sensibilités en matière de politique agricole était depuis toujours présente dans la constitution de la PAC. Pierre Alphandéry et Jean-Paul Billaud le soulignaient pour le cas particulier des MAE :

« La sensibilité au paysage et aux milieux naturels en Angleterre s'inscrit dans une histoire longue de pratiques de consommation de la nature, imposées par des classes urbaines qui ont fait le choix, grâce au Commonwealth, de leur sacrifier la paysannerie. En Belgique, une industrialisation précoce, conjuguée à une urbanisation intense, confère aux mouvements des consommateurs un rôle privilégié dans la négociation pour des produits de qualité, parmi lesquels l'eau potable. La France et l'Irlande, pays de forte tradition rurale et agricole, sont plus sensibles aux enjeux liés à l'occupation du territoire et, à travers eux, à la place qu'y tiennent leurs agriculteurs. Il est donc difficile de voir dans les politiques agri-environnementales un traitement unifié au niveau européen de la relation entre l'agriculture et l'environnement. » (Alphandéry & Billaud 1996 : 10-11)

Au final, si les différences entre politique agricole suisse et PAC sont certes marquées dans le droit, elles n'apparaissent pas fondamentales. La diversité interne à l'Union Européenne elle-même vient modérer les conclusions d'une comparaison binaire. Avec toutes ses particularités, la politique agricole suisse actuelle participe bien d'un mouvement qui dépasse largement les frontières nationales et caractérise l'agriculture européenne d'aujourd'hui.

5.5 Une agriculture malmenée

La politique agricole fédérale a un impact direct sur le quotidien des agriculteurs, par l'importance des soutiens financiers qu'elle relaie et des contraintes légales qu'elle instaure. Son basculement d'un modèle à l'autre a donc modifié le cadre de l'activité d'élevage laitier en Suisse romande et a ainsi remis en question la définition du métier. Quelles sont les interactions entre les discours identitaires des éleveurs et les nouveaux principes de la politique agricole ? Où posent-elles problèmes et, au contraire, quels sont les points de convergence ?

5.5.1 *Un changement de « monde » ?*

La politique productiviste qui a caractérisé l'agriculture pendant de nombreuses années reposait sur un modèle alliant développement technologique et savoir agronomique dans un but de maximisation de la production. L'agriculteur méritant était celui qui prouvait sa maîtrise des techniques agraires, sa performance et son efficacité par une production mesurée quantitativement, en kilogrammes de lait par vache, en quintaux de blé à l'hectare. Dans le dernier quart du 20^{ème} siècle une nouvelle préoccupation se fait croissante, le coût économique de cette production qui se fait surproduction. Cette critique repose sur une autre logique, plus commerciale, qui met en première ligne les notions de concurrence et de marché. Les accords du GATT, puis le démantèlement du protectionnisme à partir des années 1990 sont des manifestations claires d'un changement progressif de régime. Simultanément, une nouvelle fonction, non commerciale elle, est reconnue à l'agriculture au nom d'un intérêt général. Le souci croissant de conservation des ressources naturelles et d'espaces ruraux habitables et accueillants vient tempérer les discours libéraux : l'agriculture a un rôle particulier à jouer pour le bien commun national, qui n'est pas celui mis en avant par l'ancien modèle.

La coexistence des deux discours, celui de la libéralisation économique et de la multifonctionnalité, aboutit à une scission de l'économie agricole. Idéalement, la fonction productive, en tant qu'activité économique, est soumise aux règles du marché et de la concurrence, dans une économie mondiale libéralisée. Les prestations d'ordre écologique et social dépendent, elles, d'une politique nationale souveraine. Si les positions politiques, tant sur la scène nationale qu'internationale, sont évidemment plus nuancées – voire ambiguës –, ce sont bien là les deux logiques qui fondent aujourd'hui le nouveau modèle de politique agricole suisse qui est clairement résumé dans le premier alinéa de l'article 104 de la Constitution fédérale :

*« La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du **développement durable** et à celles du **marché**, contribue substantiellement: (...) »*

Relier ce changement de paradigme politique à un glissement d'une « grandeur » – au sens de forme légitime du bien commun (Boltanski & Thévenot 1991 : 33) – à une autre, apporte un nouvel éclairage sur ce qu'il implique pour les agriculteurs suisses : une modification, dans les discours dominants de la scène politique, des critères d'évaluation et de « justification » des pratiques agricoles.

Le modèle productiviste était baigné d'une conception de l'agriculture qui l'intégrait entièrement au « monde industriel » décrit par Luc Boltansky et Laurent Thévenot.

« Le monde industriel est celui où trouvent leur place les objets techniques et les méthodes scientifiques. (...) L'ordonnance du monde industriel repose sur l'efficacité des êtres, leur performance, leur productivité, leur capacité à assurer une fonction normale, à répondre utilement aux besoins. (...) La dignité des personnes, le trait de la nature humaine sur lequel repose cet ordre industriel, est un potentiel d'activité. Cette activité s'exprime dans un travail qui est la mise à l'œuvre de l'énergie de l'homme d'action. (...) Les gens ont, dans le monde industriel, une qualification professionnelle (le terme professionnel est d'ailleurs utilisé comme substantif pour les désigner) liée à leur capacité et à leur activité. (...) Le progrès est la formule d'investissement dans le monde industriel. Il est associé à l'opération d'investissement (au sens classique du terme) qui met en balance le "prix des efforts", "lourd en temps et en argent", et la "rentabilité à moyen terme" qu'ils assurent : "les investissements ouvriront la voie à un nouveau développement." La grandeur industrielle exige cette dynamique pour éviter l'obsolescence, l'inadaptation future de l'organisation actuelle. »
(*ibid.* : 252-262)²³⁸

L'importance accordée aux « objets techniques » s'est matérialisée dans un développement phénoménal de la mécanisation et de l'emploi de produits de synthèse, alors que les stations de recherches agronomiques fédérales, associées aux centres d'insémination, de sélection de semences, et autres, consacraient les « méthodes scientifiques » comme guide de la bonne pratique agricole. La formation dispensée par les écoles d'agriculture, devait fournir aux agriculteurs des compétences de technicien spécialisé et de professionnel performant dans la production. Le bon développement des exploitations reposait sur la modernisation

²³⁸ Les italiques (non-italiques) sont des auteurs.

technique et des investissements lourds (achat de machine et adaptation des bâtiments) qui devaient permettre une augmentation de la production et de la productivité. Les ressemblances entre le modèle théorique de Luc Boltansky et Laurent Thévenot et l'idéal productiviste qui a orienté le développement agricole au 20^{ème} siècle sont fortes. Tous deux reposent essentiellement sur les idées de productivité, d'efficacité et de progrès techniques.

Avec les pressions pour l'ouverture des marchés et les problèmes posés par la surproduction, la nécessité de changer le cadre de penser appliqué à l'agriculture est devenue une évidence. Pour l'État, le fond du problème étant avant tout d'ordre économique, les discours politiques se sont progressivement inspirés des logiques propres au « monde marchand », dominant dans le contexte des négociations internationales. Il ne s'agit plus désormais d'être prioritairement « efficace », mais « rentable ». Les prix ne doivent plus être fonction des coûts de production, mais liés aux mécanismes d'offre et de demande qui caractérisent le marché. Les exploitations suisses se retrouvent – progressivement – en concurrence directe avec celles d'Europe et du monde. On attend désormais des agriculteurs qu'ils fassent preuve de capacités de gestion tout autant que de production. Leur avenir dépendra de leurs capacités à profiler des produits de qualité sur un marché ouvert²³⁹. Le critère d'évaluation de la production passe donc de la quantité à l'attractivité commerciale, du « monde industriel » au « monde marchand ».

« Dans le monde marchand, les actions sont mues par les désirs des individus, qui les poussent à posséder les mêmes objets, des biens rares dont la propriété est aliénable. (...) La compétition entre les êtres mis en rivalité règle leurs litiges par une évaluation de la grandeur marchande, le prix, qui exprime l'importance des désirs convergents. Les objets grands sont des biens vendables ayant une position de force sur un marché. (...) Le déploiement de la grandeur marchande s'inscrit dans un espace sans limites ni distance, où la circulation des biens et des personnes est libre. (...) L'harmonie de l'ordre naturel tient à la façon dont les biens trouvent leur prix sur un marché qui détermine la distribution des états de grandeur. (...) » (ibid. : 244-252)

²³⁹ Comme l'a répété à plusieurs reprises la Conseillère Fédérale Doris Leuthard lorsqu'elle était interrogée sur le projet d'accord de libre-échange avec l'Union Européenne (cf. *Agri* semaine 45, 2008).

L'agriculture n'a pas tout à fait quitté le « monde industriel » pour autant. La performance technique et productive demeure légitime, mais elle est désormais subordonnée à la rentabilité économique. La rencontre entre monde marchand et monde industriel fait naître l'entreprise et le produit commercialisable (*ibid.* : 405). Or, l'application d'une conception entrepreneuriale à l'agriculture n'est pas nouvelle. Dans l'ancien système, le monde marchand était déjà présent et le changement a consisté en une inversion dans le rapport entre ces deux principes de justification.

Mais le nouveau modèle politique ne se réduit pas à cet ordre entrepreneurial et marchand. Dès le début de la dérégulation étatique des marchés s'est construit un soutien à l'agriculture au nom d'intérêts publics. Des logiques relevant du « monde civique » sont ainsi venues tempérer les tendances libre-échangistes ou plutôt les compléter.

« Le monde civique a pour particularité d'attacher une importance primordiale à des être qui ne sont pas des personnes. Ce ne sont pas, en effet, dans ce monde, les personnes humaines qui accèdent aux états de grandeur supérieurs, mais les personnes collectives qu'elles composent par leur réunion. (...) Dans le monde civique, on accède à la grandeur en sacrifiant les intérêts particuliers et immédiats, en se dépassant soi-même, en ne plaçant pas des "intérêts individuels avant des intérêts collectifs". (...) La forme de l'évidence est la loi dans laquelle l'expression de la volonté générale se trouve déposée. La réalité est claire lorsqu'elle est accordée à des textes que l'on peut invoquer et à des règles juridiques susceptibles d'être appliquées (...). » (ibid. : 231-241)

Au nom d'une « prééminence du collectif » comprise dans la notion de multifonctionnalité, le système des paiements directs pose une limite aux logiques marchandes. Une forme de consensus entre les deux ordres de grandeur – marchand et civique – s'installe donc, dans un équilibre plus ou moins stable qui se concrétise par l'acceptation dans les négociations de l'OMC des aides étatiques relevant de la « boîte verte ». Au niveau de la politique agricole suisse, la théorie de la multifonctionnalité qui découle de cette logique civique occupe une place centrale et sert de « légitimité fondatrice » au système des paiements directs (Miéville-Ott 2003 : 132).

Le changement de modèle politique participe d'une redéfinition des logiques qui fondent une idéologie hégémonique en matière d'agriculture. Cette pensée dominante à la fois caractérise les évolutions aux niveaux des macrostructures politiques et économiques, mais conditionnent également, comme le note justement Norman Long, les possibilités d'action des individus :

« These [hegemonic] processes – both discursive and practical – necessarily affect how people of different social locations perceive their options and respond to them. Irrespective of whether people weigh their options carefully or simply follow well-worn paths of habits, the issues remain the same, namely, their behaviour is confined in certain ways by being socialized into a given framework of rules and practices that are underpinned by existing power relations and moral authority. » (Long 2008 : 74)

L'ampleur du changement de paradigme ne doit pas être sous-estimée, notamment pour ce que celui-ci signifie pour les acteurs eux-mêmes. Toutefois, elle ne doit pas dissimuler la permanence d'un trait essentiel liée à la rencontre des deux grandeurs, industrielle et marchande : une compréhension essentiellement entrepreneuriale de l'activité agricole marquée par une « idéologie de la croissance ». Liée à l'esprit de la « modernité », cette idéologie de la croissance caractérisait déjà la pensée productiviste²⁴⁰ et est centrale dans l'idéologie libérale dominante actuellement. La rhétorique de la multifonctionnalité vient nuancer ce constat en posant des règles qui échappent à priori aux logiques marchandes. On peut toutefois se demander avec Gilbert Rist dans quelle mesure la multifonctionnalité – l'auteur parle plus généralement du « développement durable » dont la multifonctionnalité est un avatar spécifique à l'agriculture – échappe vraiment aux logiques économiques :

« Or c'est à son ambiguïté que l'expression "développement durable" doit son succès. Dans l'esprit des écologistes, l'interprétation est claire : préconiser un sustainable development signifie prévoir un volume de production qui soit supportable pour l'écosystème et qui de ce fait, puisse être envisagé dans la longue durée. (...) Tout autre est l'interprétation dominante, qui voit dans le

²⁴⁰

L'économiste Christian Comélieu décrit bien ces liens qui unissent productivisme et modernité : « Parce qu'il se fonde sur la croyance en un progrès matériel incessant, mais surtout parce qu'il est ordonné à l'accumulation indéfinie du profit, le système de la modernité capitaliste est foncièrement productiviste et postule, pour ce faire, le caractère illimité des besoins. » (Comélieu 2000 : 87)

"développement durable" une invitation à faire durer le "développement", c'est-à-dire la croissance. Après avoir rendu le "développement" universel (puisque personne n'y échappe désormais), il faut encore le rendre éternel. » (Rist 1996 : 313-314)

Il apparaît clairement que les politiques agricoles actuelles, en Suisse et en Europe notamment, ont trouvé le moyen de faire se rejoindre logique marchande et multifonctionnalité. Loin de s'opposer l'une à l'autre, elles se complètent pour offrir un nouveau modèle qui prend, certes, le contre-pied d'éléments centraux au productivisme passé, mais prolonge également certains de ses fondements : l'agriculteur est un entrepreneur et la restructuration de la branche favorise la compétitivité des survivants.

Dans la pratique au quotidien, les représentations identitaires des éleveurs romands, ajustées à l'ancien modèle, se trouvent toutefois en porte-à-faux avec une politique qui a redéfini ses logiques de base. Ce décalage est décrit dans les chapitres qui suivent.

5.5.2 *Production et prestations*

Le principe de production était roi sous « l'ancien régime » de la politique agricole inspirée essentiellement par une « grandeur industrielle », en Suisse, comme dans l'ensemble des pays européens. Pour les éleveurs romands qui les ont connues, les années marquées par le productivisme étaient de « *belles années* » : les bons prix s'accompagnaient d'une image valorisée de l'agriculture. Il valait la peine de produire. Si la surproduction était un souci réel pour la Confédération, elle ne l'était pas pour les producteurs : avec un prix du lait garanti, pas de crainte d'écroulement du marché. Les figures du producteur nourricier et du travailleur indépendant étaient en profonde synergie avec ce système. On attendait des éleveurs laitiers qu'ils produisent bien et beaucoup. Le travail productif était en soi rentable et le bon travailleur était récompensé pour sa peine par des prix à la hauteur de ses efforts, même si le contingentement introduit en 1977 avait fixé quelques limites. Dans le travail quotidien, l'intervention économique de la Confédération restait majoritairement invisible, car elle se situait essentiellement au niveau de la gestion de la surproduction et des barrières douanières. Le producteur de lait pouvait librement se penser comme un *indépendant* ne devant son succès qu'à ses seules qualités et à son travail.

Le nouveau concept de la politique agricole introduit un profond changement. Non seulement le peuple souverain a brisé le règne de la fonction productive en lui associant, sur un pied d'égalité – du moins formel – d'autres missions répondant à une nouvelle « grandeur civique », mais le système des paiements rend désormais évidente la dépendance du secteur à un soutien économique fédéral massif. La chute du prix du lait signifie une baisse d'importance des revenus issus de la production dans le bilan de l'exploitation. Les familles agricoles vivent donc désormais, pour une part croissante, grâce à une somme versée directement par l'État qui rétribue les « prestations non-marchandes » accomplies au travers de l'activité agricole. Le déclasserment politique de la fonction productive se traduit donc par un déclasserment économique clair, perceptible au quotidien.

Avant déduction des coûts, la production laitière génère certes un revenu dépassant généralement de beaucoup le montant des paiements directs. Toutefois, une fois

déduits les charges des bâtiments, l'amortissement des installations et des machines, les frais vétérinaires, l'achat des compléments alimentaires, de la litière pour le troupeau et tous les autres frais nécessaires à la production laitière, la réalité se présente sous un autre aspect. Bien souvent, en fin de comptes, les paiements directs correspondent au revenu de l'éleveur : la production laitière coûte ce qu'elle rapporte – et parfois davantage – et ne dégage que peu de bénéfices. Si, dans le domaine des résultats financiers, l'écart entre les exploitations est parfois important, les statistiques fédérales confirment toutefois la généralité de la tendance : en moyenne, le revenu agricole ne dépasse que de peu les paiements directs reçus²⁴¹.

Les éleveurs déplorent unanimement cette situation qui correspond à une négation de leur fonction nourricière, auparavant valorisée et qui reste centrale dans leurs représentations du métier. Les commentaires renvoient systématiquement à une forme d'incompréhension ou du moins de désapprobation et manifestent un attachement profond à la figure du producteur nourricier, même chez ceux qui n'ont pas directement vécu les heures de gloires du productivisme, comme ce jeune éleveur fribourgeois :

E : Ce n'est plus le but de nourrir la population aujourd'hui, agriculteur. C'est le but d'entretenir le paysage, c'est le but de... fournir des prestations écologiques... Garder du foin jusqu'au 1^{er} juillet, même s'il pourrit par terre, ça ne fait rien... Comme ça les animaux sont contents. Ce n'est pas le but de produire de la qualité, ni de la quantité...

JF : Et quelque part ça dérange quand même ? (...)

E : En tant qu'agriculteur... Alors, oui, moi j'aimerais mieux produire la quantité et la qualité plutôt que de viser : « Si je fais ça, je vais toucher plus d'argent donc... Surtout ne pas trop bouger les tracteurs, parce que chaque fois que je vais dessus, ça me coûte trop cher. Alors pourquoi je vais m'énerver à faire ci, à faire ça... » Mais on n'est pas fait pour [fonctionner comme] ça. On ne le fait pas pour le moment, mais... petit à petit... Il y a des paysans qui ont très bien compris : ils laissent aller les bêtes dehors tout l'été, ils mangent ce qu'il y

²⁴¹ En 2007 et en moyenne nationale, les exploitations agricoles en zone colline (catégorie statistique qui se rapproche le plus de mon échantillon) ont dégagé un revenu total de 79'324 francs, dont 55'520 francs de revenu agricole (OFAG 2008 :53), résultat qui inclut environ 50'000 francs de paiements directs. La part des paiements directs représente ainsi, d'un point de vue statistique, près des deux-tiers des revenus de l'exploitation et équivaut au revenu agricole, alors même que 2007 a été comparativement une bonne année sur le plan du revenu agricole.

a et puis... et puis voilà... On en garde un peu plus parce qu'elles produisent moins et c'est tout... Nous, on est encore un peu intensif, mais ce qu'ils veulent, c'est produire moins, extensifier tout. Les gens ont besoin d'avoir faim peut-être... Je ne sais pas...

L'allusion à la faim renvoie ici à un type de discours entendu fréquemment que l'on peut qualifier de « millénariste » (Droz & Forney 2007 : 154-155)²⁴². La situation actuelle apparaît alors comme anormale, liée à une erreur de jugement, et le retour inévitable de temps plus durs rendra la raison aux « gens » : manger est fondamental et produire de la nourriture aussi.

Cet extrait d'entretien montre bien l'articulation qui est faite par les éleveurs entre la fonction de production et la notion de travail. Moins produire signifie « *ne pas trop bouger le tracteur* », « *laisser aller* ». Ainsi les recommandations de la politique agricole, sont également perçues comme une incitation à mal faire son travail. Si produire ne rapporte plus rien, pourquoi « *se fatiguer* » ? Ne suffit-il pas de faire le minimum et de vivre essentiellement des paiements directs fédéraux ? Continuons de suivre le jeune homme dans son raisonnement :

E : On n'est quand même plus que des assistés, si tu veux bien réfléchir... Ce n'est pas une bonne démarche qu'on a, mais on n'a pas le choix. Ils nous tiennent par ça. Ils baissent les prix... De toute façon, si on devait produire au prix qu'on produit aujourd'hui sans paiements à côté, il n'y a plus une exploitation en Suisse qui tourne, ou très très très peu. En tout cas, moi je n'en connais pas. Mais, par contre, c'est en échange des prestations fournies... À ce qu'ils disent...

JF : À ce qu'ils disent... ? Tu n'es pas convaincu ?

E : C'est le seul argument. Ce n'est pas que je ne suis pas convaincu, mais... je trouve ça un peu ridicule. J'aimerais mieux qu'on subventionne un produit plutôt que des prestations. Parce que ça inciterait les gens à produire comme il faut. Produire de la qualité. Aujourd'hui, que tu produises bien ou mal, ça change très peu... Les prix c'est quand même de la misère... à la fin de l'année, tu auras quand même touché tant à l'hectare parce que... parce que tu

²⁴² Michèle Salmona relie la résurgence de discours millénaristes et d'autres discours de type religieux à une forme de résistance paysanne à la souffrance engendrée par le processus de modernisation du secteur agricole (Salmona 1994).

tiens tes terres, tu les fauches... Que tu les fauches bien ou mal, souvent ou pas, ça ne change rien. Que tu traites les lampées [rumex], ça ne change rien. Ça ne favorise pas le... Au contraire : plus tu veux bosser, plus ça coûte. Des fois tu es gagnant de laisser un peu aller, de faire des jachères... (...) Mais quand tu réfléchis ce qu'on donne pour un hectare de jachère et puis d'un autre côté, ils paient pour faucher le plan du Mont au Gros Mont²⁴³ ! C'est quand même un non sens ! Je trouve que ce n'est pas très logique.

Ainsi, le système des paiements directs associé à la dévalorisation de la production décourage le « *bon travail* » et contredit l'idéal du « *travailleur indépendant* ». Avec la prise d'importance des grandeurs marchandes et civiques, le « *travail* » n'est plus la mesure du succès économique d'une exploitation. De plus, la dépendance patente aux aides fédérales qui s'assortit d'un catalogue de contraintes légales et administratives, correspond mal à l'« *indépendance* » que revendiquent les éleveurs. Les contrôles réguliers effectués sur la ferme au travers de documents administratifs accentuent cette impression :

On est contrôlé pour tout, complètement tout et quand le contrôleur il vient, c'est nous qu'on le paie. Ça, [il ne faut] pas oublier de le dire... C'est malheureux à dire, mais... Je crois que tu irais difficilement chez... pour dire un nom, Christophe Sapin, scierie à Crausaz... Tu irais difficilement chez lui : « Écoute, je viens contrôler ton bois pour voir si c'est scié comme il faut, et ci et cela... » Et puis qu'il te donne encore 200 francs quand tu pars, parce que tu es venu contrôler. Des indépendants... (...) Si tu veux comparer les choses... un indépendant il n'a pas une épée de Damoclès au-dessus de lui qui est prête à tomber si... si un jour il n'a pas fait quelque chose. Nous, c'est comme ça... Parce qu'on est rentré dans ce système de paiements directs.

Le lien entre nouvelle politique agricole et perte d'indépendance est clairement formulé. Les cahiers des charges, les contrôles et les paiements directs – qui s'assimilent à une forme de salaire – renvoient aux éleveurs une image d'eux-mêmes proche de celle d'employé de l'état. L'assimilation au statut de « *fonctionnaire* » ou de « *jardinier du paysage* » est devenue une semi-boutade qui s'entend

²⁴³ Le « Gros Mont » est un le nom d'une vallée des Préalpes fribourgeoises où se trouvent plusieurs alpages.

fréquemment parmi les éleveurs eux-mêmes²⁴⁴. Dans le concret de l'activité agricole, il est toutefois difficile pour les éleveurs de considérer cette fonction comme un travail. Le droit de toucher des paiements directs est lié avant tout au respect des normes de la « production intégrée » (PI). En ce sens, l'éleveur ne fait rien de plus qu'avant l'entrée en vigueur du système, il fait différemment et, d'une certaine manière, il fait « moins ». En effet, les prescriptions de la PI sont d'ordre écologique et visent à limiter la surexploitation des sols. L'agriculteur apporte *moins* d'engrais et utilise *moins* d'agents phytosanitaires. Il est contraint également de *moins* intervenir sur certaines parcelles (7 % de ses surfaces agricoles) qui deviennent des « surfaces de compensation écologiques » (SCE) et dont la production sera fortement diminuée, voire perdue. Ainsi de nombreux éleveurs exprimaient leur malaise d'être payés « *pour ne rien faire* ». L'impossibilité de considérer cette contribution « à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural »²⁴⁵ comme un véritable travail participe ainsi d'un désaveu des éléments constitutifs de la figure du « travailleur indépendant ».

L'aspect problématique du système des paiements directs est renforcé par les liens étroits qui unissent d'une part l'identification des éleveurs aux figures de producteur et de travailleur et d'autre part leurs représentations de la nature²⁴⁶. Ainsi, l'aspect même des SCE choque la plupart des éleveurs. Les herbes folles et jaunies prennent la place du beau vert des prés fauchés. Cet aspect de friche et de désordre est le symptôme habituel du *laisser-aller* qui est contraire à l'idée de l'entretien et de mise en ordre de la nature qui caractérise les représentations paysagères des éleveurs suisses (Miéville-Ott 1996a; Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2009). Ces zones destinées à favoriser le développement d'une certaine biodiversité leur font « *mal aux yeux* » et le pire est atteint par les mises en jachère, rétribuées dans les régions de plaine, déjà relevées par le jeune éleveur cité précédemment et que mentionne également cet éleveur neuchâtelois :

Mais quand on voit les jachères qui sont là deux, trois ans, moi j'appelle ça une honte. Des trucs comme ça en pleine nature...Je trouve que c'est assez triste

²⁴⁴ Voir chapitre 5.1.1 (p. 290-294).

²⁴⁵ Constitution fédérale, art. 104, al. 1b.

²⁴⁶ Voir chapitre 4.1.1 (p. 242-247).

de voir ça. (...) J'aime bien quand on va dans le canton de Fribourg ou Vaud, quand il y a le tabac... Il y a toutes sortes de cultures. C'est d'une grande beauté ces différentes couleurs de champs. C'est beau à voir... Mais tout d'un coup, quand vous tombez sur une parcelle de un ou deux hectares qui est en jachère depuis trois ans !

L'esthétique des SCE s'oppose ainsi au « *beau* » des éleveurs qui est associé directement au productif et à ses symboles : les longues herbes jaunies s'opposent au vert uniforme des prèes fauchées, le *chenil* recouvrant les parcelles en jachères s'oppose aux épis bien rangés et serrés.

Dans ce rejet des SCE – formulé dans le registre du « *beau* » – c'est l'ensemble des questions posées par l'écologisation des pratiques agricoles et le système des paiements directs qui est mise au jour : déclassement de la fonction productrice et nourricière, dépendance directe à l'état et redéfinition du « travail ».

5.5.3 **Agrandissement, restructuration**

La rhétorique de la multifonctionnalité (« monde civique ») va de pair avec une libéralisation des marchés (« monde marchand »). Les deux phénomènes sont historiquement liés et le rôle joué par les négociations du GATT fut déterminant dans le développement et le succès de ce nouveau modèle en Europe²⁴⁷, même si la montée en puissance des discours écologistes a eu son importance dans le processus.

Ainsi la pression économique qui s'exerce sur le secteur agricole, essentiellement par la baisse des prix à la production peut être considérée comme le revers de la médaille des paiements directs. Dans le quotidien des éleveurs romands, cette libéralisation se traduit par une insécurité économique croissante qui prolonge une évolution structurelle continue depuis le 19^{ème} siècle. Statistiquement, cette tendance s'illustre dans la diminution du nombre des exploitations agricoles et une augmentation de la taille moyenne de celles qui restent. Une exploitation active en 1990 sur trois a aujourd'hui disparu²⁴⁸. Parallèlement, la surface moyenne a augmenté d'environ 25 %. Plusieurs faits posent question au profane de l'économie agraire. Premièrement, cette évolution structurelle – dont la nécessité n'est que rarement en cause, rappelons-le – dure depuis les débuts de l'industrialisation. Ensuite, cette restructuration s'est accompagnée d'une baisse du revenu agricole. Enfin, les experts prédisent une disparition de 30 à 50 % des exploitations à moyen terme en cas de libéralisation des marchés (OMC, ALEA). Ces quelques considérations laissent songeur : à quand les lendemains qui chantent pour le secteur agricole ?

Sur le terrain, ce sont autant d'agriculteurs qui ne peuvent transmettre leur exploitation familiale à un successeur, soit pour des raisons économiques (l'exploitation n'étant plus considérée comme viable), soit par absence d'héritier. En construisant la figure du successeur succédé, j'ai mis en évidence l'importance

²⁴⁷ Voir chapitres 3.1.3 (p. 198-203) et 5.4 (p. 321-325).

²⁴⁸ Entre 1990 et 1998, la zone de colline est celle dont l'évolution structurelle est la moins forte sur cette période : 30,8% contre 33% pour la moyenne nationale (Source OFAG 2008).

accordée par les éleveurs à la pérennité de leur exploitation. Pour ceux qui arrêtent, il s'agit d'un échec et ils portent la responsabilité de l'interruption d'une histoire familiale. Un jeune homme ayant quitté l'agriculture parle ainsi de la réaction de ses parents :

C'était un peu les grandes gueulées : « Tout ce qu'on a fait pour toi, tu fous tout en l'air ! » J'ai dit : « Moi je ne veux pas payer toute ma vie pour donner le tour. Avoir des dettes ça sert à rien. Si ça ne tourne pas, ça ne tourne pas : il faut faire autre chose. » « Et qu'est-ce que tu veux faire ? » Après quand ils sont venus chercher les vaches, ils étaient loin une semaine en vacances. Quand ils sont revenus, on a entendu : « Tu te rends compte ! Il n'y a plus de vaches, il a tout vendu. C'était quand même vrai ! Tout ce qu'on a fait pour lui... » Comme on dirait, ils ont chialé un coup et après, le lendemain, j'ai encore mené le fumier et il est venu aider à remettre les bords sur la place. Il était au jardin et il pleurait. J'ai dit : « De toute façon, maintenant c'est fait, c'est comme ça et puis... On fera autre chose. Au lieu de passer la pirouette, tu viendras m'aider à tirer le câble à la forêt. » Et puis ça a été juste une ou deux semaines qu'ils ont parlé : « C'est dégueulasse, tout ce qu'on a fait pour toi... C'est pour toi qu'on l'avait fait et tu as tout foutu en l'air. » Et pis après il venait des gens ici : « Paul, qu'est-ce que tu vas faire ? – Tu vois, ce n'est pas plus compliqué : du bois. » Ils ont pris le rythme quoi. C'est comme un interrupteur. Quand on presse, on a changé, on fait autre chose.

Un père qui pleure dans le jardin, l'image est forte et elle montre bien que la disparition d'une exploitation agricole concerne une famille sur plusieurs générations. Les récits d'autres éleveurs ayant quitté le métier le confirme. Pour les parents, l'abandon de l'exploitation signifie une forme de négation du sens de leur travail passé, de tout ce qu'ils ont fait en pensant leur activité sur un terme qui dépasse la génération. Toutefois les individus surmontent l'épreuve et le drame ne tourne généralement pas à la tragédie. L'« interrupteur » a été pressé, la souffrance s'apaise sans doute et, quoi qu'il en soit, « maintenant, c'est fait ». Ainsi, malgré ce qui vient d'être dit, les gens qui ont quitté l'agriculture pour une nouvelle profession s'en disent généralement satisfait :

C'est clair, il y a des moments, tu les vois, ils sont aux foins, ils sont en T-shirt, ils sont en shorts... Ma foi, voilà, toi tu ne le fais plus. Mais quelque part, toi à cinq heures, quand tu fous le camp à la piscine parce que tu as fini ton job, eux

ils sont encore en train de se casser le cul parce qu'il vient un orage. Ils sont en train de stresser comme des bêtes et toi tu as congé l'après-midi, tu es sur la terrasse en train de dîner avec ta femme et tu les vois tous courir... Non, mais c'est vrai j'entends. Il faut aussi regarder tous ces côtés-là. Après, tu ne regardes plus tellement la météo. Tu regardes quand c'est que tu as la possibilité de faire X ou Y choses...

C'est souvent un sentiment de libération qui ressort. La nostalgie demeure, évidemment, et il est difficile pour l'ethnographe d'évaluer le vrai poids de la souffrance qui transparaît au travers de certaines phrases :

C'est clair, des fois, tu regardes les gens travailler tes terres... Il ne faut pas se leurrer, on y passe quand-même.

Ces « gens » qui travaillent leurs terres, ceux qui restent, sont souvent soulagés de pouvoir augmenter les surfaces de leur exploitation pour améliorer leurs revenus. En effet, l'agrandissement est souvent perçu comme la solution qui permettra de s'en sortir à long terme. En cela, les éleveurs semblent avoir fait leur le discours officiel sur la restructuration :

En tout cas, celui qui voit l'avenir en rose, il ne tient pas les comptes [lui-même] ! Je n'espère pas qu'il y en a un qui t'a dit que ça allait bien à Crausaz donc ! Et puis s'il y en a un tu ne me dis pas son nom, je vais commencer à m'énerver, autrement. (...) Il faudra aller de l'avant, ma foi. Moi je pense que ce sera quelques années que ce sera dur, mais après... Je ne veux pas te dire qu'on espère qu'il y en a un qui crève à côté, mais... Ma foi, le malheur des uns fait le bonheur des autres. (...) De toute façon on est tous pareils. C'est clair. Le voisin, il attend plus que l'autre il crève. Surtout à Crausaz où il y a trente paysans. [Il attend] plus qu'il y en ait un qui arrête pour louer le domaine. Celui qui ne le dit pas, il le pense terriblement fort peut-être (rire).

Ce jeune agriculteur fribourgeois le dit bien, la « mort » des uns fait la survie des autres, dans un contexte où les possibilités d'acquérir de nouvelles terres sont rares. Le climat général dans le milieu agricole est inévitablement marqué par cette perception de la réalité. Et les commentaires des éleveurs balancent entre la dénonciation et l'impatience.

Dénonciation, car la disparition de l'exploitation d'un autre fait sans doute craindre pour la sienne et parce qu'elle évoque la faiblesse de l'ensemble de la branche, mais

aussi parce que l'agrandissement des exploitations induit une modification du travail quotidien et une redéfinition des priorités :

Jusqu'à quand peut-on devenir plus grand et exploiter comme il faut ? Tu ne peux pas doubler, doubler et faire encore une agriculture digne et respectueuse de la nature. Enfin... Ça dépend comment tu regardes. Bon, pour moi, encore cinq ans, ça va aller. Mais pour les jeunes ça devient inquiétant. C'est pour ça qu'il faut des gens bien formés qui soient prêts à pouvoir bifurquer, pas forcément changer de profession, mais au niveau des productions. On est obligé de faire ce qui est demandé quand même. Et de plus en plus on doit vendre nos produits [nous-] mêmes. Avant c'était pris en charge avec des prix garantis. Il n'y a plus la place pour de l'à-peu-près. C'est encore dans la constitution fédérale : le plus grand nombre d'exploitations agricoles possible. C'est plus d'actualité en tout cas. Ça vient d'après la guerre.

Cet éleveur, proche de la retraite évoque la capacité à « *exploiter comme il faut* » comme limite à la restructuration : comment continuer à entretenir son domaine proprement, à « *faire les bords* », alors que le volume de travail à fournir croît continuellement ? Ces propos rappellent le mandat constitutionnel d'entretien de la nature et du paysage qui est souvent évoqué par les éleveurs. Par ailleurs, un jeune éleveur issu d'une exploitation aux dimensions plutôt modestes, mettait en avant les liens entre attachement au métier et taille du domaine :

Plus on s'agrandit moins on s'attache à notre métier. Dans une petite exploitation, tu fais tout... les vaches, le tracteur... Dans une plus grosse, on devra s'associer pour se partager le boulot. Ou alors, tout sera plus mécanisé et il n'y aura plus de contact avec les vaches et la terre... Qu'on soit sur un tracteur ou sur un trax sur un chantier, c'est à peu près la même chose. (...) Plus c'est petit plus tu es attaché. Je suis convaincu que c'est comme ça. Et puis tu as aussi plus le temps de profiter, d'avoir du plaisir.

L'accroissement des structures induit effectivement une mécanisation croissante, notamment de la traite. Au travers des modifications des procédés concrets dans le travail agricole, c'est tout un rapport au métier qui doit être reconstruit, même si l'ethnographie ne confirme pas les propos de ce jeune éleveur quant à la baisse d'attachement. L'évocation finale du plaisir au travail renvoie bien à un enjeu

fondamental présent en arrière-fond de l'évolution structurelle : jusqu'à quel stade, les éleveurs continueront-ils à aimer leur métier ?

Il en est aussi pour regretter le caractère trop « *social* » de la politique agricole. Parmi les éleveurs rencontrés, quelques-uns, essentiellement des jeunes à la tête d'exploitations plutôt grandes, regrettaient en effet que le système des paiements directs freine le « *dynamisme* » du secteur :

Mais la politique agricole actuelle a plus tendance à maintenir un tiers²⁴⁹ des exploitations, un peu... qui sont dans la misère et qui ne s'en sortiront quand même jamais et à pénaliser ceux qui sont dans le bon tiers et qui s'en sortent quand même parce qu'ils... parce qu'ils font pour s'en sortir. Mais... Enfin, je suis un peu dur, mais je trouve qu'on ne devrait peut-être pas forcément maintenir tant d'agriculteurs qui sont dans la misère. On devrait dire directement : la situation ne va pas, donc... Oui, faudrait leur dire... pas donner espoir... mais là je suis peut-être un peu dur en disant cela...

Ces propos reflètent une position individualiste forte, qui pose les exploitations en concurrence pour leur survie. Face aux prévisions d'experts qui annoncent encore la disparition de nombreuses exploitations, ces jeunes éleveurs veulent être de ceux qui s'en sortiront. Comme le disait l'un d'eux :

Des paysans, il en faudra toujours. S'il n'en faut qu'un dans le village, pourquoi ça ne serait pas moi?

Plus qu'une volonté d'affirmer sa suprématie et de s'agrandir comme un but en soi, c'est bien celle d'assurer l'avenir de leur propre exploitation qui motive ces jeunes « lous ». S'ils n'évoquent pas directement la perspective d'une transmission à la génération suivante – ils sont encore jeunes –, ils pensent tout de même la viabilité de leur exploitation sur le long terme. Ainsi, peu importe la position adoptée par l'éleveur individuellement, l'évolution structurelle questionne la figure du successeur succédé. Les « victimes » ont failli et n'ont pas su correspondre à l'idéal de la profession qui allie performance et perpétuation. L'image de perdants associée à

²⁴⁹ La référence au « tiers » qui ne s'en sort pas et au « tiers » qui s'en sort est liée à une schématisation de la situation des agriculteurs du Canton de Neuchâtel (cf. Droz & Forney 2007 : 44) dont nous avons parlé peu avant au cours de l'entretien.

ceux qui disparaissent explique peut-être l'ambiguïté des positions des éleveurs par rapport à l'évolution structurelle²⁵⁰.

²⁵⁰ J'ai déjà relevé cette ambiguïté dans le discours de la défense professionnelle (p. 294-300).

Résumé

La continuité dans le changement

Les vingt dernières années correspondent à une période de changements profonds pour les éleveurs laitiers et pour l'agriculture suisse en général. La mise en place de PA 2002 a défini un cadre légal nouveau qui associe des soutiens étatiques directs au nom de la multifonctionnalité de l'agriculture à une politique de libéralisation progressive mais certaine. Cette tendance s'est confirmée et amplifiée dans les développements récents de la politique fédérale agricole. Parallèlement, le secteur laitier a traversé plusieurs turbulences liées aux aléas des marchés internationaux pour une part et à la fin du contingentement laitier pour l'autre. L'avenir dira quel équilibre sera trouvé au sein de l'Interprofession et quelle y sera la position des producteurs.

La constitution d'un nouveau discours hégémonique en matière d'agriculture associant un fondement économique marchand à des valeurs « civiques », essentiellement écologiques, remet en question l'adéquation des représentations identitaires des producteurs de lait romands avec une définition légale et officielle de leur profession. Concrètement, les lois et réglementations liées à la multifonctionnalité contredisent l'identification première à la fonction productrice, le système des paiements directs rend caduque une définition de soi en tant qu'indépendant et la libéralisation des marchés, présente et à venir, met en question la perpétuation de l'exploitation familiale. Les soutiens fédéraux à l'agriculture ont changé profondément de forme et de nature. L'abolition du contrôle étatique des marchés aboutit à une réorganisation complète du secteur laitier qui ne fait que commencer. Le changement est bien là. Mais les mutations sont progressives et le double portrait du changement de modèle agricole, dans le système politique et dans ses conséquences pour les éleveurs, dissimule des éléments de continuité.

Les principes productivistes survivent au sein du nouveau système. Excellence technique et productivité demeurent d'une actualité brûlante dans un contexte de baisse des prix, même si les calculs de rentabilité des coûts de production ont

désormais gagné de l'importance. De la même manière, un vieux credo demeure largement partagé : la disparition d'un nombre important d'exploitations constitue une solution aux problèmes économiques du secteur.

Sur le terrain, les conflits affichés ou potentiels entre les représentations identitaires des éleveurs romands et le nouveau modèle de politique agricole instauré dans les années 1990 sont nombreux. Production, indépendance, travail, succession, ces différents référents identitaires sont tous mis en question. L'adaptation demandée au secteur agricole est donc multiple : adaptation des pratiques agricoles dans un processus d'écologisation, adaptation structurelle et adaptation des manières de définir et de concevoir la profession.

Cette transformation du métier d'agriculteur, induite par la politique agricole, suit les deux logiques de multifonctionnalité et de libéralisation des marchés, qui peuvent être assimilées à deux ordres de grandeur, civique et marchand (Boltanski & Thévenot 1991). L'ambiguïté de cette juxtaposition et ses contradictions n'échappent pas aux éleveurs :

La protection de la nature, c'est des lois qui sont votées par tout le monde, la protection des animaux aussi, mais après sur le terrain, on est quoi ? Plus que 3 %. Et c'est nous qui nous retrouvons [confrontés à cela] et d'un autre côté vous avez les pressions économiques qui disent : « Il vous faut produire meilleur marché, il vous faut être plus entrepreneur... » On a deux discours... (...) D'un côté on vous dit ça et d'un autre côté on vous dit ça... et vous êtes au milieu. Si vous dites : « Il faut être plus entreprenant, plus entrepreneur, plus économique », tout ça, vous allez contre ce qu'on vous dit de l'autre côté, automatiquement. C'est un petit peu le problème.

La pression libérale induit une baisse générale des prix et exige une diminution des coûts de production comparativement plus élevés en Suisse²⁵¹. Les normes écologiques et éthologiques élevées qui sont liées à la Production intégrée rendent plus difficile cet effort par le surplus de travail qu'elles induisent (par exemple la sortie régulière des animaux en plein air), par des investissements financiers (par exemple

²⁵¹ Les principaux facteurs de coût pour l'agriculture sont le travail, les machines, les infrastructures et l'énergie. Une étude de l'Université de St-Gall montre que l'ensemble de ces facteurs est considérablement plus cher que dans les pays de l'UE (Bergmann & Fueglistaller 2007 : 28-39).

mise aux normes des bâtiments), ou par une baisse de productivité (notamment sur les SCE). La solution généralement proposée pour résoudre ce problème consiste à faire de ce « handicap » des *normes* un avantage, en le transformant en une garantie de qualité qui justifie un prix plus élevé. Cette réponse peut partiellement rassurer les éleveurs engagés dans des AOC fromagères, elle n'est par contre pas très encourageante pour les producteurs liés à l'industrie qui constituent encore la majorité à l'échelle suisse.

L'importance que prennent dans les revenus des éleveurs les versements de la Confédération équivaut à un « *découragement à produire* » et à compter sur les gains issus de la production. La baisse des prix affectent fortement ceux dont les charges sont élevées. Souvent, il s'agit d'éleveurs qui ont investi dans des structures adaptées aux nouvelles normes éthologiques et permettant une augmentation du volume produit. Si leurs outils de travail semblent adaptés aux nouvelles règles du jeu, ils risquent pourtant de se retrouver dans une situation plus délicate qu'un collègue qui n'aurait que peu investi dans son exploitation, choisissant une stratégie de limitation maximum des frais. Cette manière de faire équivaut à s'assurer avant tout un équilibre entre coûts et revenus liés à la production et à baser son revenu sur la perception de paiements directs. Si elle représente une stratégie efficace sur le moyen terme, on peut se demander ce qui se passera le jour où l'état des infrastructures de l'exploitation exigera des investissements conséquents. Quoi qu'il en soit, il est difficile pour la plupart des éleveurs de valoriser un tel mode de fonctionnement et encore davantage de l'associer à un mot d'ordre libéral : « *être plus entreprenant, plus entrepreneur, plus économique* ».

Historiquement, le discours de la multifonctionnalité est lié à une approche libérale de la politique agricole en se proposant de détacher du marché les aides étatiques à l'agriculture. Il survient au moment où les négociations internationales et la surproduction mettent à mal le protectionnisme productiviste. On ne peut donc conclure à une opposition entre principe libéral et multifonctionnalité, leur rapport étant beaucoup plus complexe, entre synergie et limitation réciproque²⁵². La pression

²⁵² Ainsi, comme le soutiennent plusieurs auteurs, penser l'évolution des politiques agricoles européennes dans une opposition binaire entre productivisme et post-productivisme est réducteur. Pour Geoff Wilson, ce cadre d'analyse est lié aux recherches anglaises et à leur « UK-centrism » (Wilson 2007,

libéralisatrice restreint l'intervention des états qui a eu parfois des conséquences dramatiques, par exemple en inondant les marchés de surproductions nationales subventionnées au détriment des économies des pays les plus pauvres. La rhétorique de la multifonctionnalité permet inversement de limiter l'impact de la chute des prix et de tempérer des inégalités entre producteurs liées aux conditions de production (coût de la vie, conditions naturelles, etc.). Complexe sur le plan théorique, l'articulation entre ces deux principes n'est par conséquent pas plus évidente dans le quotidien des exploitations et place les éleveurs dans une situation d'incertitude devant une politique agricole qui répond à des logiques contradictoires.

La politique agricole actuelle se caractérise donc par certaines ambiguïtés qui n'en facilitent ni la compréhension, ni la réappropriation. La conséquence directe pour les éleveurs romands en est une grande incertitude quant aux orientations à donner à leurs exploitations. Comment s'adapter et ajuster ses stratégies à un contexte dont on pressent les contradictions et dont on ignore quelle sera l'évolution ? Ils en résultent pour beaucoup un découragement certain. Toutefois, la détermination l'emporte généralement et je décrirai plus loin comment les éleveurs laitiers romands « font avec » les changements de cadre politique et ses ambiguïtés.

p. 82-84). Le cas du sucre qui demeure très protégé au sein de l'UE offre ainsi un bel exemple de mixité des deux systèmes. L'hypothèse d'un changement généralisé et total d'un paradigme global est donc plus que discutable (Ward, Jackson, Russell & Wilkinson 2008).

6 « *Je ne dis pas qu'on s'y fait, mais on fait avec...* » Le changement au quotidien

Ancré dans la Constitution fédérale, au cœur du droit helvétique, le changement de la politique agricole a été profond et radical. Sur le terrain, les producteurs de lait romands, tout comme l'ensemble des agriculteurs suisses, ont dû apprendre à « *faire avec* » un nouveau cadre légal dans leurs pratiques quotidiennes. J'ai expliqué en quoi les deux piliers du nouveau modèle politique, multifonctionnalité et libéralisation des marchés, remettent en question les représentations identitaires des éleveurs romands. Alors que l'écologisation des pratiques agricoles prend le contrepied du productivisme qui marque encore fortement la figure du producteur nourricier et que le système des paiements directs contredit leur image d'indépendance, une pression économique continue les oblige à repenser la gestion et le fonctionnement de leurs exploitations.

Cette situation pousse les éleveurs romands à développer des stratégies de résistance et d'adaptation qui font l'objet de ce chapitre. Comme le relève Michael Kearney, la description et l'analyse des modes de résistances constituent un thème important dans l'anthropologie des populations « paysannes » (Kearney 1996 : 152). Les résistances dont il sera question ici, n'ont rien de commun avec les grands

mouvements de protestations publiques, les émeutes et autres révoltes. Il s'agit de résistances quotidiennes dont James Scott fut un des premiers anthropologues à souligner l'importance et à soutenir l'idée qu'elles permettent mieux de comprendre l'histoire des sociétés rurales que ne le font les quelques jacqueries et révoltes paysannes trop souvent étouffées dans le sang :

« For all these reasons it occurred to me that the emphasis on peasant rebellion was misplaced. Instead, it seemed far more important to understand what we might call everyday forms of peasant resistance – the prosaic but constant struggle between the peasantry and those who seek to extract labour, food, taxes, rents and interest from them. Most of this struggle takes stop well short of collective outright defiance. Here I have in mind the ordinary weapons of relatively powerless groups: foot dragging, dissimulation, false compliance, pilfering, feigned ignorance, slander, arson, sabotage, and so forth. These Brechtian forms of class struggle have certain features in common. They require little or no coordination or planning; they often represent a form of individual self-help; and they typically avoid any direct symbolic confrontation with authority or with elite norms. To understand those commonplace forms of resistance is to understand what much of the peasantry does "between revolts" to defend its interests at best it can. » (Scott 1985 : 29)

James Scott construit son argumentation d'après le contexte malais des années 1970 et les limites de la comparaison avec la situation des agriculteurs suisses d'aujourd'hui sont patentées. Toutefois, le fond de sa démarche demeure pertinente et applicable : il s'agira d'examiner comment les éleveurs romands résistent et s'adaptent au quotidien, dans l'invisibilité de leur ferme, afin de maintenir à flot leur exploitation. Comme le dit François Pernet, l'enjeu pour les principaux concernés est de faire « ce qui est en leur pouvoir pour ne pas être éliminés, pour rester dans l'agriculture, que cela soit par goût ou par nécessité » (Pernet 1982 : 163). De fait, les recherches qui s'intéressent aux populations agricoles soulignent généralement leur capacité de résistance étonnante :

« With Scott (1985) in mind, we can well conclude that "the weapons of the weak" in this case are considerable, since often the practice of résistance paysanne (...) means that farming is able to continue even according to prevailing theories and ideologies it ought to be impossible » (van der Ploeg 1993 : 252).

Cette constatation se vérifie aussi dans le contexte helvétique actuel où les éleveurs romands font face à la fois à des pressions économiques liées à la libéralisation des marchés et à une remise en question de leur manière de concevoir leur métier. Il en découle deux niveaux de résistance et d'adaptation qui reproduisent la distinction que fait Michael Kearney, dans son parcours de la littérature anthropologique sur les « résistances paysannes », entre lutte pour des valeurs matérielles et lutte pour des valeurs immatérielles (« *immaterial forms of value* ») (Kearney 1996 : 162). Face à la pression économique croissante, qui se traduit par une baisse des revenus agricoles malgré l'agrandissement général des structures de production, les éleveurs développent des stratégies qui impliquent les infrastructures, la main-d'œuvre et le fonctionnement général de leurs exploitations. Simultanément, ils se livrent à une résistance symbolique, dans le sens qu'en donne James Scott, de rejet des catégories dominantes (Scott 1985 : 236). Comme j'y reviendrai, cela les conduit à jouer non seulement avec les règles qui leur sont imposées, mais aussi avec leurs propres figures identitaires, ainsi qu'à réinterpréter certaines prescriptions en se livrant à des processus de relecture. Je montrerai également que ces deux modes de résistance peuvent être différenciés en tant que stratégies d'une part et tactiques de l'autre, selon le schéma conceptuel proposé par Michel de Certeau (de Certeau 1990 [1980]).

Avant de poursuivre, il me faut encore rappeler que ces deux ensembles de pressions, à la fois économiques et identitaires, dépassent la dimension nationale et le détail de la politique agricole helvétique. Certes, c'est au travers de la politique nationale qu'une grande partie de leurs effets atteignent les éleveurs romands. Toutefois, il serait réducteur de penser les résistances de ces derniers dans un modèle binaire opposant l'État et la politique fédérale d'une part et les agriculteurs de l'autre. Premièrement, il convient de rappeler que les éleveurs ne constituent pas un groupe homogène. Chacun est confronté aux pressions actuelles de manière différente en fonction de sa situation propre²⁵³ : « résister » pour un célibataire de 55 ans ne signifiera pas la même chose que pour un jeune éleveur qui vient d'investir dans la construction d'une nouvelle étable. De plus, certains modes de résistance peuvent très bien induire une concurrence entre les éleveurs dans une lutte générale

²⁵³ Voir chapitre 2.2 (p. 105-141).

pour les « richesses » (*general struggle for value*), pour reprendre les termes de Michael Kearney (Kearney 1996 :156). Deuxièmement, les lois et les institutions agricoles encouragent elles-mêmes directement certaines formes de résistances, économiques essentiellement, du moins quand elles sont entreprises par ceux qui correspondent aux critères officiels du « bon agriculteur ».

Les producteurs de lait romands ne développent donc pas les différents modes de résistances et d'adaptations qui sont décrits dans ce chapitre *contre* la politique agricole fédérale, mais pour résister à deux formes de pressions qui s'expriment notamment au travers des lois et des décisions politiques, mais les transcendent pour constituer un véritable discours hégémonique en matière d'agriculture à une échelle qui dépasse le cadre national.

6.1 Resistances économiques

La libéralisation progressive des marchés depuis les années 1990 a engendré une baisse des prix payés aux agriculteurs pour leurs produits. Une pression économique sur les exploitations en résulte de manière évidente. Le changement de politique agricole n'a toutefois pas créé cette pression économique. Celle-ci est présente tout au long de l'histoire du 20^{ème} siècle. Elle est le fruit de l'application à l'agriculture d'un mode de penser industriel qui aboutit à la réduction continue du nombre d'exploitations²⁵⁴. La fin du protectionnisme fait que cette pression économique prend aujourd'hui une vigueur nouvelle, dans un contexte exacerbant la concurrence sur le marché mondial des produits agricoles.

Ce chapitre est consacré aux différentes stratégies développées par les producteurs de lait romands pour résister à la précarisation et continuer d'exercer, tant bien que mal, leur métier sur l'exploitation familiale. Plus précisément, je m'attacherai à dégager les adaptations des pratiques dans l'activité quotidiennes et dans la gestion des exploitations qui permettent aux familles de palier la baisse générale des revenus agricoles. Dans un deuxième temps, je proposerai une typologie de modèles stratégiques d'adaptation basée à la fois sur les postures identitaires adoptées par les éleveurs et sur leurs pratiques concrètes.

²⁵⁴ Voir chapitres 3.1 et 3.2 (p. 191-217).

6.1.1 *Investir, agrandir, développer, s'associer*

L'historien François Walter relevait que les agriculteurs fribourgeois du 19^{ème} siècle préféraient acheter de nouvelles terres au lieu de suivre les conseils des agronomes et de consentir à des « investissements directement productifs » (Walter 1983 : 387). Aujourd'hui, en Suisse romande, ce « pragmatisme de la terre » (*ibid.* : 229) se retrouve dans une forme nouvelle. En effet, lorsque les éleveurs parlent d'avenir et de difficultés, la grande majorité d'entre eux évoque en tout premier lieu les possibilités d'agrandissement de l'exploitation. L'achat ou la location de nouvelles terres figurent en tête de liste, mais l'augmentation du nombre de vaches et du contingent de production laitière y est liée directement. Les mots d'ordre des diverses organisations en charge de l'agriculture, étatiques ou associatives, les encouragent d'ailleurs dans cette voie. Mis à part dans le syndicalisme *paysan* de gauche (Uniterre), rares sont ceux qui mettent en doute l'idée générale selon laquelle, par la vertu des « économies d'échelles », de plus grandes structures de production sont potentiellement plus rentables et concurrentielles face aux grandes exploitations des pays voisins. L'incitation n'est pas un credo aveugle et les nuances sont nombreuses, tant du côté des experts que des praticiens. L'investissement doit être calculé au plus juste pour que l'agriculteur en retire un vrai bénéfice et ne se soit pas seulement « *acheté du travail* » supplémentaire. La taille n'est pas le seul critère de la réussite et les éleveurs en sont tout à fait conscients :

Mais va savoir si vraiment tu gagnes d'être gros. Parce qu'il y a un tas de gros qui arrêtent. Ces tout gros paysans qui arrêtent, alors je ne comprends quand même pas. Ils disent qu'il faut s'agrandir. Et là, il y a eu dernièrement la mise²⁵⁵ d'un qui a cent vaches. Il arrête parce qu'il ne peut plus tourner. Il y a quand même quelque chose qui ne va pas ! Il faut être euro-compatible et ceux qui le sont ne peuvent pas tourner !

Malgré tout, l'agrandissement de l'exploitation – et donc l'augmentation de la production et des paiements directs liés à la surface – est la première des solutions

²⁵⁵

Une « mise » est une vente aux enchères du bétail et de l'équipement d'une exploitation agricole. Cette pratique se retrouve sous des formes variées notamment en France et au Canada, où elle a été étudiée par Jacques Rémy (Rémy 1993;1998).

envisagées pour améliorer sa situation actuelle ou prévoir des temps plus durs. La rareté générale des terres à vendre ou à louer²⁵⁶ rend cependant cette perspective difficile ; ce d'autant plus que la terre ne se délocalise pas et qu'il est difficile d'exploiter des parcelles trop éloignées les unes des autres. La pénurie engendre un climat de concurrence qui s'affirme avec une rare violence dans certains propos :

Il faudrait s'agrandir, mais le voisin ne veut pas lâcher sa terre. On ne peut pas le tuer quand même ! S'il tient à sa terre... On ne peut pas aller lui dire d'arrêter !

« *Crever* », « *bouffer* », « *tuer* », les mots qu'utilisent les éleveurs lorsqu'ils parlent de s'agrandir, montrent bien que les terres représentent un enjeu vital lié à la survie de l'exploitation. Dans un contexte de restructuration continue, s'agrandir, c'est être de ceux qui restent.

L'agrandissement simple n'est pas le seul moyen de profiter d'économies d'échelles. La collaboration en est une autre et les différents types d'association connaissent un développement certain²⁵⁷. Exploiter ensemble deux domaines familiaux s'apparente, dans la pratique quotidienne du moins, à travailler à deux sur une seule et grande structure. Troupeaux et parcelles sont mis en commun et gérés comme un tout, même si cela n'aboutit que rarement à une fusion complète des exploitations sur le plan administratif. Par rapport à l'achat de terre, l'association présente à la fois des avantages et des inconvénients. Même si l'exploitation double de volume, ce sont toutefois deux salaires (au moins) qui doivent être dégagés. Suivant les contextes, les économies consécutives à la collaboration ne sont pas aussi importantes qu'on aurait pu l'espérer, aux dires de certains éleveurs un peu déçus. De même, la mise en commun des troupeaux, l'éventuelle construction d'un bâtiment commun et la réorganisation complète du travail demandent des investissements personnels et financiers parfois importants et engagent les associés sur le long terme. Chacun devient dépendant de l'autre et du bon fonctionnement de la collaboration. Une séparation pourrait s'avérer très problématique. Toutefois, les éleveurs y trouvent

²⁵⁶ La perception de cette rareté peut varier fortement au niveau local, en fonction du nombre d'agriculteurs toujours actifs, de leur âge et de la perspective de relève dans les exploitations. L'agrandissement du domaine se pense, en effet, dans le long terme.

²⁵⁷ Voir chapitre 2.2.4.3 (pp. 136-140).

des avantages certains. Diverses économies, notamment sur les machines agricoles sont évidentes. Travailler à deux – ou plus – permet aussi de libérer du temps et de la disponibilité, notamment en se partageant les traites et en gagnant en efficacité. Ce temps permet de prendre plus de loisirs²⁵⁸ et de développer d'autres activités professionnelles accessoires. Enfin, une association concentre les forces et les investissements. Les cas d'association étudiés étaient souvent liés, de près ou de loin, à la construction d'une nouvelle étable de grande dimension qui permettait d'accueillir l'ensemble des vaches laitières sous un même toit et de profiter d'installations neuves qu'il aurait été difficile de rentabiliser individuellement.

Que cela soit lié ou non à un agrandissement de l'exploitation ou à une association, construire une nouvelle ferme est une manière d'investir dans l'avenir de l'exploitation. Le nouveau bâtiment, fonctionnant sur le principe de la stabulation libre, simplifie généralement le travail avec les bêtes, il le « *rationalise* ». Ce qui nécessitait deux paires de bras peut désormais être accompli seul. Ainsi, un jeune agriculteur expliquait son choix de bâtir par la nécessité d'anticiper la retraite de son père. Le ou les exploitants gagnent ainsi en efficacité, mais aussi en confort dans le travail. En même temps, le gain de place dans l'étable permet d'exploiter au mieux le potentiel du domaine en augmentant, par exemple, le nombre de vaches laitières. En fin de compte, et comme le constate un jeune constructeur : « *On ne fait pas moins d'heures, mais ce n'est pas les mêmes heures.* »²⁵⁹

Investir, c'est se projeter dans l'avenir et se donner des chances de développement. Toutefois, c'est aussi un gros investissement qui se pense sur le long terme. Celui-ci devient nécessaire lorsque les anciennes installations ne correspondent plus aux besoins de l'exploitation, rendant parfois le travail quotidien plus contraignant et plus pénible. Après quelques semaines dans ses nouveaux locaux, un éleveur s'enthousiasmait : « *C'est un autre métier !* »

Construire, c'est aussi rendre supportable la hausse de la charge de travail qui repose sur l'individu, que ce soit suite à un agrandissement ou à la diminution de la main-d'œuvre.

²⁵⁸ Je reviendrai sur la question du temps libre et des vacances au chapitre 6.4.3 (449-456).

²⁵⁹ Voir chapitre 2.2.1.2 (p. 107-110).

Acheter des terres, s'associer ou construire sont des moyens utilisés pour gérer les pressions économiques qui pèsent sur les exploitations tout en restant centré sur l'activité agricole habituelle de la ferme. Ces procédés suivent une définition « classique » de l'activité agricole basée sur la production spécialisée, le professionnalisme et la compétence technique. À l'exception peut-être des associations dont il sera encore question²⁶⁰, ils ne remettent que peu en cause les différentes figures identitaires des éleveurs. Toutefois, s'agrandir, s'associer ou bâtir sont des entreprises importantes qui relèvent d'une stratégie à long terme. Tous ne peuvent y recourir pour des raisons individuelles ou liées au contexte local. D'autres stratégies, plus souples, sont donc développées par les éleveurs notamment au niveau de l'activité quotidienne.

²⁶⁰ Comme je le développe au chapitre 6.2.1.2 (p. 409-411), s'associer demande généralement des efforts aux éleveurs qui doivent accepter de revoir la manière dont ils se définissaient jusqu'alors.

6.1.2 *Varier les revenus*

Lorsque le développement de la production laitière est jugée impossible, ou lorsqu'elle n'offre pas de solution acceptable, l'éleveur peut jouer sur la polyvalence de la ferme pour développer de nouveaux revenus. Malgré une forte spécialisation des exploitations laitières, cette possibilité est largement employée dans les familles d'éleveurs pour augmenter ou du moins stabiliser le revenu global, que cela soit en multipliant des productions agricoles secondaires, en développant des activités non agricoles sur la ferme ou en travaillant comme salariés à l'extérieur de l'exploitation. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il conserve toute son importance et connaît un nouveau souffle depuis quelques années, après une longue période où la tendance était à la spécialisation selon les modèles productivistes et agro-industriels. La plupart de ces alternatives ont déjà été décrites dans ce travail. Je me contenterai donc ici de souligner les particularités de chacune en tant que stratégie de résistance.

Parmi les activités agricoles parallèles à la production laitière, l'élevage de poulet occupe une place importante dans certaines exploitations²⁶¹. Son développement, datant parfois de plus de dix ans, est souvent évoqué comme un élément central dans l'équilibre économique et comme un élément décisif qui a permis à la famille de rester dans l'agriculture malgré un domaine trop petit pour se suffire à lui-même. « *C'est ce qui nous a sauvé* » confiait un couple qui avait repris une exploitation au bord de la faillite et qui a ensuite réussi à en redresser la situation et à la transmettre. La plupart des revenus agricoles annexes ne représentent toutefois pas un apport aussi significatif. Ils participent toutefois à l'équilibre économique plus ou moins stable atteint sur l'exploitation.

Un éleveur expliquait comment son revenu agricole était resté stable, malgré la baisse du prix du lait, grâce à l'augmentation de revenus complémentaires. Étant limité dans sa production laitière par son contingent, il a développé un atelier d'engraissement de veau de lait, ce qui lui a permis d'augmenter sa production laitière d'environ 50 % : les veaux en buvaient une quantité non négligeable quotidiennement. Ce lait supplémentaire – hors contingentement, car consommé au

²⁶¹ Voir chapitre 2.2.2.3 (p. 115-121).

sein de l'exploitation et non commercialisé – rapportait un revenu au litre inférieur à celui livré à l'industrie, mais il lui a permis d'augmenter la taille de son troupeau de vache. Le nombre annuel de naissances a cru en conséquence, ce qui lui a permis d'élever, puis de vendre un plus grand nombre de génisses « *pour la garde* »²⁶² à un prix intéressant. Les revenus conjoints de la vente des veaux et de celle de bétail d'élevage ont ainsi compensé la pression exercée sur le prix du lait et l'arrêt d'un petit élevage de porcs arrivé aux limites du déficit.

Certaines productions annexes sont associées à une activité de vente directe qui permet aux producteurs d'obtenir de meilleurs prix en évitant les intermédiaires. Sur les exploitations laitières, c'est la viande de bœuf qui est le plus fréquemment proposée, mais l'on trouve également d'autres viandes, des fruits ou des préparations dont les ingrédients sont issus pour partie du moins de l'exploitation. L'échelle à laquelle se développe l'activité de vente varie également, allant du cercle restreint de quelques amis à l'organisation collective d'un réseau de distribution de « paniers » contenant des produits variés²⁶³. Dans les cas étudiés, l'importance économique de ces activités demeurait marginale et les éleveurs qui pratiquaient la vente directe en relativisaient l'intérêt économique²⁶⁴. La rétribution du travail qui en découle est souvent faible, voire insatisfaisante pour un investissement en énergie important : outre le travail lié à la production elle-même (soin aux animaux, préparation du fourrage, cueillette de fruits...), la recherche de clients, éventuellement l'apprêt du produit et sa livraison, etc. Il convient de rappeler que l'élevage laitier engendre en lui-même un travail important qui se caractérise notamment par l'astreinte quotidienne à deux traites. De ce fait, il est plus difficile pour un producteur de lait de développer d'autres secteurs de productions en vue d'une vente directe, indépendamment de l'intérêt économique qu'une telle activité pourrait représenter.

²⁶² Une bête vendue « pour la garde » n'est pas destinée à l'abattoir, mais à une carrière de laitière dans d'autres exploitations). Comme il s'agit généralement d'un bétail de qualité, son prix est sensiblement supérieur.

²⁶³ Ces « paniers » connaissent un réel essor en Suisse romande depuis quelques années. Souvent liés à la production biologique, ils contiennent essentiellement des légumes. Les produits laitiers et carnés y sont généralement secondaires.

²⁶⁴ Voir chapitre 2.2.2.2 (p. 112-115).

Bien que le potentiel de développement qu'offrent les activités de tourisme rural soit souvent évoqué, tant dans les médias que par les représentants d'organisations proches de l'agriculture, un même bilan mitigé s'impose du point de vue des éleveurs : faibles revenus et surcharge de travail. Tous s'accordent pour conclure qu'« *il ne faut pas faire cela pour l'argent* », mais pour le plaisir d'accueillir les gens et la volonté de promouvoir une image positive du monde agricole dans la population²⁶⁵. Défenses professionnelles et administration fédérale rejoignent à demi-mot ce constat. Les discours institutionnels ne soulignent pas la difficulté à dégager un revenu intéressant dans l'agritourisme, cependant ils insistent avant tout sur le rôle de promotion de l'agriculture :

« Avec ses valeurs de nature, d'authenticité et de proximité, l'agritourisme est une prestation très tendance et peut contribuer à améliorer l'image de l'agriculture dans notre société, c'est pourquoi l'USP y croit fortement et aussi comme moyen de diversification. » Julia Zuberbühler (USP)²⁶⁶

« L'agriculture suisse contribue dans de nombreux endroits à promouvoir de manière diversifiée les relations ville-campagne: la vente directe, les stands à la ferme et les paniers de produits fermiers, les contrats de proximité, l'école à la ferme et agro-image, le service volontaire à la ferme, les projets de prise en charge sociale, le brunch du 1^{er} août et autres manifestations et, enfin, l'agritourisme, sont autant de moyens de créer des ponts entre la ville et la campagne. » (OFAG 2007 : 76)

Carte de visite de la profession sans doute, le tourisme rural ne procure que difficilement un revenu significatif, du moins dans le contexte suisse actuel²⁶⁷, surtout pour les exploitations qui ne disposent que d'une faible offre en la matière.

Dans la pratique, aucune des sources de revenus annexes liées de près ou de loin à l'activité agricole ne se profile comme une solution miracle pour contrer les pressions

²⁶⁵ Les difficultés liées aux activités de tourisme rural sont traitées au chapitre 2.2.3.1 (pp. 122-128).

²⁶⁶ Propos tenus lors de l'Assemblée générale 2009 d'« Aventure sur la paille », une association d'agrotourisme, et cités dans l'hebdomadaire *Agri* (année 2009, semaine 12 : 6)

²⁶⁷ L'Allemagne et l'Autriche, souvent citées en exemple, offrent des exemples contraires, où l'agritourisme a pris une importance économique réelle pour de nombreuses exploitations (voir par exemple USP 2007 : 40).

économiques qui s'exercent sur les familles d'éleveurs. Cela ne signifie pas pour autant que ces dernières sont sans importance. Selon l'adage qui veut que les petits ruisseaux font les grandes rivières, ces revenus, même limités contribuent tous à l'équilibre économique de l'exploitation et à la subsistance des familles d'éleveurs. Fonctionnant généralement grâce à une main-d'œuvre familiale gratuite, la plupart de ces activités rapportent parce qu'elles n'engendrent que peu de frais. L'éleveur et son épouse, qui sont généralement les principaux concernés, ont tout loisir, en bons « indépendants », de « s'auto-exploiter » (Droz 1998a) quelques heures de plus. Si le calcul du revenu horaire est décourageant, il l'est de toute manière pour l'ensemble de l'activité agricole. Comme le disait un éleveur dont l'épouse avait une activité de vente directe :

*Ce n'est pas ça qui dit à la fin du mois, si on va pouvoir payer nos factures (...),
c'est pour mettre un petit peu de beurre dans les épinards.*

Les emplois salariés s'avèrent généralement plus rémunérateurs. Que les épouses privilégient généralement cette option n'a donc rien de surprenant²⁶⁸. Raisonement économique et évolution des rapports de genre dans les milieux agricoles travaillent main dans la main à ce résultat. Que l'épouse prenne un emploi « *par nécessité* » ou pour s'« *occuper aussi la tête ailleurs* », le fait n'en demeure pas moins que, comme le disait déjà Alice Barthez (Barthez 1984b), l'argent qu'elle gagne participe au revenu familial et en ce sens, elle autorise un revenu agricole plus faible²⁶⁹. Le développement du travail salarié des épouses peut donc tout autant être interprété comme une stratégie de résistance à la baisse des revenus agricoles que comme une évolution des rapports de genre. De fait, l'importance croissante des revenus non agricoles est flagrante. En quinze ans, les revenus agricoles par exploitation ont stagné, alors que les revenus extra-agricoles ont fortement augmenté pour représenter presque le tiers des revenus totaux des exploitations.

²⁶⁸ Voir chapitre 2.3.1 (p. 144-156).

²⁶⁹ Voir chapitre 2.2.3.2 (pp. 128-132).

**Tableau 3 : Composition des revenus des exploitations (région colline, en CHF)
Évolution de la moyenne trisannuelle**

	1990/1992	2006/2008
Revenu extra-agricole	14'544	23'675
Revenu agricole	59'838	54'148
Revenu global	74'382	77'823
Part de l'extra-agricole	19,6 %	30,4 %

Source : OFAG 2009

Ce phénomène est largement connu et constaté dans les milieux agricoles et conceptualisé sous le vocable de « diversification ». L'USP pose clairement le constat dans son rapport annuel 2007, *Diversification des stratégies de développement dans l'agriculture* :

« La diversification a gagné en importance comme stratégie de développement. Il arrive de plus en plus souvent que des familles paysannes élargissent leurs activités à des domaines étroitement liés à l'agriculture. » (USP 2007 : 38)

Cette stratégie de diversification est aujourd'hui encouragée par tous et souvent associée positivement aux représentants de la population agricole les plus « innovants », qui feraient preuve d'esprit d'entreprise en étendant leurs activités au para-agricole. Les travaux de François Pernet et de Pierre Muller permettent toutefois de jeter un regard quelque peu décalé sur les discours actuels des « élites agricoles ». Les deux auteurs montrent comment, dans la France des années 1970-1980, cette capacité de diversification se posait en fait en opposition au mot d'ordre officiel de la profession qui correspondait au seul « modèle professionnel de l'exploitation et de l'exploitant agricoles spécialisés » (Muller 1987 : 460). François Pernet les assimile à une « résistance à la marginalisation » (Pernet 1982 : 163), alors que Pierre Muller parle de l'invention d'un nouveau métier, « l'exploitant rural », dont les compétences sont bien celles d'un type particulier d'entrepreneur, tandis que l'exploitant spécialisé serait devenu, selon l'auteur, un technicien de la production industrialisée. La diversification est donc un moyen de résistance à la

pression économique dont l'efficacité est éprouvée et qui est mobilisé au sein des populations européennes depuis longtemps.

Une constatation s'impose : les élites agricoles ont premièrement décrié comme contraire à la « modernité », pour ensuite remettre au goût du jour – après l'ébranlement du système productiviste – les mêmes pratiques de diversification (vente directe, tourisme rural et autre) et ceci toujours au nom du même « esprit d'entreprise ». Si les individus ont changé, ce sont les mêmes institutions qui promeuvent des stratégies qu'elles combattaient naguère au nom de la spécialisation nécessaire de l'agriculteur. La diversification des exploitations et des revenus des familles agricoles a ainsi quitté la marge dans laquelle le développement d'une agriculture industrialisée et spécialisée l'avait cantonnée, pour devenir une stratégie reconnue et valorisée par les experts de l'économie agricole.

Toutefois, pour la majorité des éleveurs, l'acquisition de revenus complémentaires, agricoles ou non, reste clairement un deuxième choix pour pallier l'impossibilité d'étendre la production laitière. L'éleveur dont je décrivais plus haut l'élevage de veaux n'ajoute-t-il pas :

Je me dis que peut-être, à l'avenir, il y aura suffisamment de contingent qui sera libre, à couler [i.e. produire]. Alors, la première chose que je fais, j'arrête les veaux, ça c'est clair. Si j'arrive à avoir, je ne sais pas... 100'000 litres de plus, j'arrête les veaux.

La raison en est double. Premièrement, le litre de lait vendu directement à un transformateur rapporte plus que celui mis en valeur par l'engraissement. Ensuite, la production de lait se trouve au cœur des représentations de soi des éleveurs et est donc plus valorisante. Ne vivre que de la production laitière demeure un idéal largement partagé, même s'il est difficilement atteignable²⁷⁰. Il passe par l'agrandissement de l'exploitation : de nouvelles terres pour le foin, plus de vaches et un débouché pour le lait. Préférer l'augmentation des surfaces à certaines productions complémentaires présente un autre avantage, la polyvalence :

²⁷⁰ J'ai déjà mentionné à plusieurs reprises cette centralité de l'attachement au bétail et à la production laitière (voir les chapitres 2.1.3, 2.2.2.3 et 4.1.1).

Maintenant, on a des poulets et c'est ça qui fait tourner l'exploitation. [Mais] la terre c'est plus sûr : tu peux toujours faire autre chose dessus. Là, on n'aurait pas assez de terre, si les poulets, ça ne marchait plus.

Cette remarque est devenue particulièrement pertinente pour les halles d'élevage de volaille suite à l'abandon en 2006 de la production de dindes par le groupe Migros. Ces productions impliquent une fragilité qui résulte d'une dépendance totale à un partenaire unique et difficilement remplaçable et d'une très forte spécialisation des installations de production qui limite les éventuelles reconversions²⁷¹. La tendance à la libéralisation des marchés agricoles – et donc la possibilité croissante pour les transformateurs de se fournir à l'étranger à meilleur compte – accentue le phénomène.

L'agriculture ne nourrit plus vraiment son homme en Suisse romande. Développer des activités génératrices de revenus annexes représente une stratégie largement diffusée dans les exploitations agricoles romandes en quête de moyens de survie économique. Si elle peut représenter une alternative à l'accroissement de la production laitière, elle y est dans la plupart des cas associée. Les éleveurs recourent généralement à plusieurs stratégies pour assurer leur revenu et la survie de leur exploitation. L'USP arrive à la même conclusion dans son *Rapport de situation 2007*. Après avoir identifié quatre types de stratégies adoptés aujourd'hui par les agriculteurs suisses (croissance, concentration, diversification et réduction), le rapport précise bien qu'« en réalité, les stratégies sont souvent associées les unes aux autres » (USP 2007 : 30)²⁷². La pression économique sur la production agricole s'accroîtra très probablement ces prochaines années et l'USP ne prend pas trop de risque en posant ce pronostic :

« Pour s'assurer un revenu à plus long terme, les paysans et les paysannes vont devoir de plus en plus souvent se tourner vers des activités alternatives ou complémentaires. Dans ce contexte, le gain d'un revenu accessoire dans ou hors de l'agriculture va encore gagner en importance. » (ibid. : 29)

²⁷¹ Voir chapitre 2.2.2.3 (p. 115-121).

²⁷² Le rapport de l'USP se réfère notamment à la thèse de doctorat de Christophe Eggenschwiler (Eggenschwiler 2002 : 2-6). Je reviendrai sur la diversité des stratégies adoptées par les éleveurs au chapitre 6.1.4 (p. 384-396) et sur la thèse de Christophe Eggenschwiler au chapitre 6.1.5 (p. 396-404).

6.1.3 Limiter les dépenses

Augmenter sa production ou développer de nouvelles activités rémunératrices est un moyen de gagner plus. Cela n'est cependant pas toujours possible ou ne suffit pas à assurer la viabilité de sa situation. Face à une pression économique continue, les familles d'éleveurs doivent souvent se résoudre également à dépenser moins. La gestion des dépenses est ainsi un deuxième axe de résistance économique qui se développe sur le plan de la consommation familiale et sur celui des coûts de production.

6.1.3.1 Se serrer la ceinture

Lorsque le revenu agricole est sous pression le budget familial l'est aussi. Si certains éleveurs disent gagner correctement leur vie, d'autres évoquent, à l'instar de ce jeune agriculteur récemment installé, les difficultés qu'ils rencontrent à subvenir à leurs besoins quotidiens :

La première année que j'ai repris, je me suis acheté la machine à café. C'était le seul investissement pour moi, à part la bouffe. Même pas une chaussette, même pas une paires de slip, rien... Il est resté 2'000 francs sur le compte... Alors, tu vois si j'avais une famille !

Certains cas relèvent d'une grande pauvreté²⁷³. Ainsi une épouse d'agriculteur racontait qu'il lui arrivait parfois de n'avoir que dix francs dans son porte-monnaie pour nourrir ses enfants. Cet extrait de dialogue avec son époux laisse transparaître la souffrance qui peut en résulter :

²⁷³

Il est notable que les débats politiques autour du revenu de la population agricole suisse ont suscité le développement de plusieurs recherches sur la pauvreté en agriculture (Bieri & Ganzfried 2008; Contzen, Fluder, Genoni & Neukomm 2009). Le rôle de déclencheur joué par le *Rapport de situation 2006* de l'USP qui dénonce le fait que près du 20 % de la population agricole entrerait dans la catégorie des « working poor », est évident (USP 2006).

Elle : Et il ne faut pas se dire toujours : « Tiens, j'aurais envie de ce machin-là. » Le principal, c'est la nourriture, que les gosses ne manquent de rien. Et le reste, on fait peut-être trois ans avec un pantalon et...

Lui : Il y a pire hein...

Elle : Des fois il y a quand même...

Lui : Ouais, ça fait chier, des fois. Il y en a marre !

Elle : Pour ça, au mois de décembre, moi, je n'ai pas envie de me dire que j'ai des soucis. C'est peut-être le seul mois où je me dis : « Je n'ai pas envie. » Je dépenserai peut-être plus, parce que je ne demande jamais rien. Plus pour mes enfants, plus pour moi, plus pour mon mari... Que ce mois-là soit le plus beau de l'année, parce que c'est Noël. (...) Qu'il y ait de la neige, que ce soit beau... Que les gamins puissent vivre. Mais c'est vrai que c'est le mois où je me permets le plus de folies. Où je me permets de dépenser un petit peu plus.

Lui : Des folies... On fait des cadeaux, on mange et on fait peut-être 1'500 francs [pour le mois]. On ne peut pas appeler ça des folies ! Ce n'est pas 6'000 !

Elle : C'est aussi pour oublier ce que je dois et ne dois pas, je me dis... (...) J'en ai besoin. Parce qu'autrement, le reste de l'année, je ne demande pas. C'est peut-être le seul mois de l'année où je demande pour mes gosses, pour... respirer. C'est ma façon à moi de respirer. Mais, sans aller au-delà de certaines sommes. On ne peut pas. Il ne faut pas rêver. Si je vais aux commissions je prendrai peut-être un petit peu plus que d'habitude. Je me lâche, sans trop compter. (...) Je fais St-Nicolas, j'ai envie d'acheter des beaux cadeaux à mes gamins... Après, ils savent que tout au long de l'année, on fait plus attention. Ça veut dire qu'on ne peut pas.

Tous les éleveurs laitiers romands ne se trouvent pas dans une telle situation, loin s'en faut. Cependant, la faiblesse de la consommation liée à celle des revenus est évoquée très généralement dans les entretiens : « *Il faut seulement ne pas dépenser plus que ce que tu gagnes* » ou encore « *si tu gagnes peu, mais que tu ne dépenses rien, ça va* ». La notion d'équilibre est centrale dans cette conception de la consommation et renvoie à la figure identitaire du « gestionnaire ». « *Dépenser peu* » devient un trait caractéristique de la population agricole qu'il est indispensable de prendre en compte pour comprendre le fonctionnement des exploitations, comme le suggère un jeune éleveur :

Souvent, les paysans s'en sortent parce qu'ils emploient moins que la moyenne. On dit que les paysans gagnent moins à l'heure [que les autres professions],

mais ils gagnent quand même. Pendant qu'ils travaillent, ils ne dépensent pas. C'est une notion importante : sur 365 jours, le paysan moyen a maximum quinze jours de congé.

Ainsi, le travail agricole aurait la double vertu de permettre de faire gagner de l'argent et d'éviter d'en dépenser. Peu de loisirs, peu de frais. L'équation est simpliste, mais elle n'en reflète pas moins une certaine réalité dans les habitudes de vie des éleveurs : des goûts simples, des loisirs peu coûteux, peu de vacances... La valorisation de la frugalité prédispose ainsi les familles d'éleveurs à serrer encore d'un cran la ceinture en cas de mauvaise passe. S'accommoder d'une faible consommation privée est aussi un moyen de résister, de s'accrocher au domaine en espérant des jours meilleurs.

Cette vie, aux allures monastiques, contraste avec la fortune que représente potentiellement le domaine familial. « *Les paysans sont des riches qui vivent pauvrement* » me disait un éleveur fribourgeois. « *Riches en dettes, oui!* » rétorqueraient sans doute beaucoup de ses collègues. Le capital investi sur une exploitation laitière est effectivement considérable. Toutefois, dans le quotidien, cette importance des investissements est avant tout associée aux charges induites et non à un placement à réaliser en cas de nécessité. De fait, les investissements sur l'exploitation drainent une part importante des revenus des éleveurs, soit directement, soit par les intérêts liés à une dette. De nombreux éleveurs semblent se contenter d'une consommation privée en dessous de la moyenne pour privilégier les investissements sur l'exploitation : achat de machines, de contingents laitiers, de terres... Cette répartition des dépenses permet ainsi de « *faire tourner* » des exploitations qui ne seraient pas viables sans cette frugalité des dépenses personnelles.

On peut toutefois s'interroger sur les limites de ce mode de résistance. Que se passe-t-il lorsque l'éleveur atteint un seuil infranchissable dans la limitation des dépenses personnelles ? Par ailleurs, ce mode de fonctionnement économique implique l'accord du conjoint. C'est ce que relève un éleveur neuchâtelois en s'adressant à son épouse lors de l'entretien :

Tu es d'accord, on a encore de la chance ? L'autre, sa femme, elle veut 4'000 [francs par mois], autrement elle démerde [i.e. elle part]. Des cas comme ça, il y

en a un peu dans tout le coin... Ici, là-bas aussi... Il y en a encore qu'on ne sait pas. Et ce n'est pas grand... Sur dix paysans...

Dans un contexte social global de forte consommation, adopter un tel mode de vie n'est acceptable que si l'on y trouve des compensations d'un autre ordre. Pour beaucoup d'éleveurs, l'« amour du métier » et l'exhortation à perpétuer le domaine familial le justifie. Jusqu'à peu, les épouses d'agriculteurs étaient issues en grandes majorités de familles agricoles et étaient familières de ce type de pratiques. Aujourd'hui, la situation a changé. Certes, de jeunes épouses disent encore accepter sans problèmes un mode de vie centré sur l'exploitation et le travail agricole. L'une d'elles ne me répondait-elle pas en souriant : « *Je n'ai jamais été habituée aux vacances...* » ? Toutefois, de nombreuses épouses sont issues désormais d'autres milieux sociaux et partagent difficilement l'enthousiasme à « s'auto-exploiter » de leur époux. De mêmes, celles qui sont « *filles de paysans* » sont depuis toujours confrontées à des modèles différents de celui de leurs parents. Même au niveau le plus local, la multiplicité des modes de vie propose de nombreuses alternatives où le sacrifice de soi pour l'exploitation agricole ne prend guère de sens et, dans les jeunes familles d'éleveurs, partir en vacances une fois par année devient une pratique généralisée. Parallèlement, le vieux spectre du « célibat paysan » réapparaît dans les discours de certains éleveurs :

Vous croyez qu'une jeune femme va venir se planter dans un trou comme ça en sachant que la seule chose qu'elle aura, c'est du boulot et c'est tout ? Alors que les copines, elles auront cinq, six, sept semaines de vacances, tous les week-ends de libres et tous les soirs pour peut-être aller au cinéma.

Après les « paysans » du Béarn décrit par Pierre Bourdieu, certains éleveurs actuels deviendraient-ils à leur tour immariables à cause de leur inadéquation aux modèles sociaux dominants (Bourdieu 1972; 2002) ? Prendre pour habitude de trop « *se serrer la ceinture* » pourrait ainsi être une stratégie de survie qui s'avère fatale à long terme.

6.1.3.2 *Faire soi-même*

Les producteurs de lait sont conduits régulièrement à payer pour des services ou des travaux effectués par des spécialistes : vétérinaires, inséminateurs, ongleurs, mécaniciens, maçons, etc. Pour réduire les coûts de fonctionnement de l'exploitation et pallier ainsi une diminution des recettes, certains choisissent d'accomplir eux-mêmes tout ou partie de ces tâches. De manière générale, les éleveurs sont polyvalents et disposent de connaissances de base dans de nombreux domaines. Recourir à un spécialiste résulte souvent de la pesée de plusieurs facteurs : les compétences personnelles, le temps à disposition pour réaliser la tâche, sa complexité, les risques en cas d'erreur et le coût du spécialiste. Un éleveur est donc régulièrement amené à décider s'il tente de soigner lui-même une vache ou d'appeler le vétérinaire, de réparer seul une machine défectueuse ou de l'amener au garage...

Les compétences des individus peuvent varier de manière significative et elles conditionnent ce que chacun pourra espérer réaliser lui-même. Les expériences professionnelles en dehors de l'agriculture s'avèrent parfois précieuses. C'est notamment le cas pour deux éleveurs rencontrés qui ont une formation de mécanicien sur machines agricoles, bien que tous deux y recourent très inégalement. Le premier possède un atelier dans lequel il effectue l'ensemble des réparations et entretient les machines de son exploitation, ce qui lui permet d'économiser un montant significatif en frais de garage. Le second s'en tient aux interventions mécaniques simples, faute d'être suffisamment équipé : « *Si tu vas pour tout au garage, tu en as pour une fortune* ».

Un éleveur peut également choisir de se former dans le but d'accomplir lui-même certaines tâches spécifiques. Il peut ainsi économiser en inséminant lui-même ses bêtes, pour autant que le troupeau soit suffisamment grand pour permettre d'amortir l'achat du matériel et de valoriser la formation. L'écornage des jeunes veaux peut également être accompli par l'éleveur lui-même, pour autant qu'il ait suivi la formation adéquate. Travailler avec du bétail, c'est être soumis aux lois de protection des animaux et le cours d'écornage sans douleur est obligatoire. Le suivre, consiste donc davantage à obtenir une autorisation, qu'à acquérir une compétence : avant l'entrée en vigueur de la loi et l'obligation de formation, les éleveurs écornaient

souvent leurs veaux eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, cet exemple illustre le fait que, dans certains cas précis, la possibilité de faire soi-même est limitée sur le plan légal.

Au-delà des *petites bricoles* du quotidien, la plupart des éleveurs rencontrés ont réalisé une part importante de la construction de leur ferme. La liberté de l'*indépendant* dans l'organisation de son travail leur permet de prendre le temps de s'investir massivement durant la période de construction et de réduire ainsi le coût du projet. Les machines de l'exploitation peuvent également être utilisées, notamment les tracteurs disposant d'un *frontal*, sorte de bras mécanique qui l'apparente ainsi à une machine de chantier. L'essentiel des économies toutefois est à nouveau réalisée sur les frais de main-d'œuvre. Souvent plusieurs membres de la famille s'investissent dans les travaux, essentiellement le père et le fils. La période de construction n'implique généralement pas un arrêt de l'activité agricole. Tout au plus certaines activités accessoires sont momentanément abandonnées, mais l'essentiel du travail avec le bétail et les champs est maintenu. La participation aux travaux vient donc s'y ajouter, ce qui aboutit à une très forte charge de travail. Encore une fois, l'éleveur paie de sa personne pour le bien de l'exploitation. Faire soi-même permet ainsi d'investir en limitant les sorties d'argent et les charges ultérieures. Les économies réalisées sont toujours importantes, mais elles varient beaucoup d'une situation à l'autre. Cet éleveur fribourgeois a pu, par exemple, transformer son ancienne étable en stabulation libre en se contentant des subventions des *améliorations foncières* et des *crédits d'investissements*²⁷⁴, ce qui lui a évité d'augmenter son emprunt hypothécaire. Dans la plupart des cas, elles permettent d'équilibrer un budget et de favoriser la rentabilité de l'investissement :

Pour la construction, ce qui avait été intéressant, c'est qu'on était... bon on avait dix ans de moins chacun. On avait décidé de faire beaucoup de travaux nous-mêmes. Et puis on a décidé de faire toute la maçonnerie nous-mêmes... Moi, j'avais pas mal bossé chez un maçon. J'avais quand même pas mal de connaissances sur ces démarrages de chantier. On a dit : « On fait tout ça nous-mêmes ». C'est ce qui nous a permis de tenir. Parce que si on avait toute

²⁷⁴

Les « améliorations foncières » sont des subsides étatiques favorisant la rénovation et l'amélioration des infrastructures agricoles, par exemple la construction d'un bâtiment agricole ou celle d'une route d'alpage. Les « crédits d'investissement » sont des prêts étatiques sans intérêts et remboursables sur une durée déterminée.

la charge d'une entreprise de maçonnerie, on serait plus haut dans notre [nos charges]... On aurait été plus haut dans notre budget... (...) Notre apport de travail, là, durant les deux ans qu'on a construit, c'était très lourd physiquement et en investissements dans le temps, mais c'est ce qui nous permet aujourd'hui de dégager un peu ces intérêts qu'on ne paie pas.

Certains prennent en charge l'entier des travaux ce qui leur permet de bâtir sans avoir à investir de fortes sommes d'argent. Un éleveur a ainsi pu construire seul une petite stabulation libre, certes simple, mais pour un prix dérisoire, en combinant récupération de matériel, débrouillardise et travail personnel :

X : Les tuiles c'était de la récupération. Toute la charpente, j'ai tout scié moi-même à la tronçonneuse²⁷⁵. J'ai mis la tronçonneuse contre la porte, là... J'ai tout scié comme ça. Elles sont bien sorties. Il faut avoir de l'imagination...

JF : Oui et un savoir-faire aussi. Il n'y a pas tout le monde qui peut bricoler comme ça.

X : Moi, je fais de toute sorte. Les tuiles : j'étais couvreur. J'ai récupéré, j'en avais... Il y en a passé 3'000 là-dessus. Il ne m'en est pas resté des masses [i.e. beaucoup]. Ça fait 10 ans que j'avais récupéré ça, mais en bon état. C'est des bonnes tuiles. Les chenaux aussi, j'ai mis du cuivre. J'étais dans le bas [du Canton]. Il démontait une villa pour l'autoroute. (...) Chenaux en cuivre... J'ai démonté tout ça... tout pour 100 balles. Alors j'ai eu quoi ? La ferraille, le ciment, le gravier... J'arrive peut-être à 6'000 balles [de frais]... Les fenêtres, c'est du récupéré... Le conseiller me disait que, d'après la grandeur, si j'avais fait faire, ça m'aurait coûté 90'000. Là, je ne compte pas mon boulot ! C'était tous les dimanches... depuis le mois de mars !

Tout faire soi-même n'est que rarement imaginable. La simplicité de cette petite étable, sans installation de traite, facilitait les choses. Les compétences diverses de l'éleveur en matière de construction l'ont rendu possible. Enfin, la récupération du matériel a augmenté significativement l'économie par rapport à un projet identique réalisé par des professionnels avec des matériaux neufs.

À la fin de ce parcours autour des différentes manières de faire soi-même, deux constantes sont identifiables. L'efficacité économique en est le premier. Faire soi-

²⁷⁵ Le fait que les exploitations agricoles comprennent généralement des parcelles de forêt permet d'en utiliser le bois pour les constructions.

même permet de pallier efficacement un manque de liquidité ou un financement insuffisant, même si cela n'est pas sans limites. En fin de comptes, les tâches accomplies par les membres de l'exploitation représentent une somme importante qui n'est pas dépensée. Le recours à cette main-d'œuvre gratuite permet d'améliorer la performance économique de l'exploitation. Certains éleveurs soulignent cependant la nécessité de bien évaluer la rentabilité du faire soi-même :

Si tu fais du bétail, il faut te spécialiser là-dedans pour être performant. C'est comme tout réparer les machines [soi-]même : à chacun sa profession. Bien sûr ça coûte. Mais pendant qu'il répare ta machine, tu fais aussi quelque chose. Tout dépend de la charge en heures de travail de ton exploitation. C'est un équilibre à trouver. C'est l'avantage de l'indépendant et l'inconvénient en même temps, tu dois trouver toi-même l'équilibre entre le trop et trop peu.

Ainsi, l'éleveur qui a construit seul la petite étable dont il était question plus haut, associait directement un certain manque à gagner dans son activité agricole aux travaux de construction. Pour que « *ça en vaille la peine* », il faut que ces pertes ne dépassent pas l'économie engendrée par le travail de l'éleveur.

À l'équilibre économique se joint le problème de la surcharge de travail qui risque d'aboutir à une situation de stress important. Ne plus avoir le temps d'accomplir correctement l'ensemble des tâches agricoles peut nuire au bon fonctionnement de l'exploitation et donc engendrer des pertes économiques importantes. Plus dramatique, cette situation augmente aussi le risque d'accidents, que ce soit dans l'activité agricole qui demeure souvent dangereuse²⁷⁶ ou sur le chantier, lors d'une construction. Un éleveur racontait comment il avait ainsi commis une erreur d'inattention en réparant le cordon électrique d'une machine de chantier. Cela lui valut une hospitalisation et il évita la mort de peu. Dans un village du canton de Fribourg, un éleveur est mort en tombant du toit de sa nouvelle étable en construction. Cette chute dramatique, alors qu'il s'occupait de mettre en place les tuiles avec un ami, n'aurait pas eu lieu si le travail avait été confié à des

²⁷⁶ Dans le contexte français, Dominique Jacques-Jouvenot et Jean-Jacques Laplante ont examiné la question de la santé au travail en agriculture, sous l'angle double de la sociologie et de la médecine du travail (Jacques-Jouvenot & Laplante 2009). Le traitement systématique des différents risques (maladie, stress, accidents, etc.) liés à la profession confirme la dangerosité générale du métier d'agriculteur, notamment dans l'élevage.

professionnels. Le hasard, la malchance ou la fatalité sont les premières explications de cet incident tragique. Toutefois, la surcharge de travail engendrée par la construction, l'éventuel stress qui y était associé et le fait que cet homme effectuait un travail inhabituel, ont également pu jouer un rôle qu'il est impossible de mesurer. Les cas aussi dramatiques sont heureusement rares. Ils illustrent toutefois le risque réel que prennent les éleveurs en accomplissant eux-mêmes, dans un souci d'économie, des travaux parfois dangereux.

6.1.3.3 Échanges non-monétarisés

Échanger des services et des bons procédés est une pratique courante qui participe d'une forme de sociabilité ordinaire, les échanges créant les liens selon une analyse anthropologique tout à fait classique. Les éleveurs le font également, entre eux ou avec des gens extérieurs à la profession. Ces échanges peuvent être réguliers, par exemple dans le cadre de liens de parenté ou entre voisins en bonne entente, ou plus occasionnels. L'absence de circulation d'argent ne doit pas pour autant laisser sous-estimer leur valeur économique pour les exploitations. Les *coups-de-main* peuvent représenter une aide indispensable lors de pics dans l'activité de la ferme²⁷⁷. La contrepartie peut consister en service rendu ultérieurement, mais il arrive aussi que l'éleveur offre des produits issus de l'exploitation (viande, fromage, fruits, confitures, etc.).

Entre éleveurs, les échanges observés étaient généralement liés aux machines agricoles. Par exemple, un éleveur a emprunté une machine – un *Weidemann*, selon le nom d'une marque utilisée localement comme générique pour des chargeurs articulés²⁷⁸ – en contrepartie d'une réparation qu'il pouvait effectuer grâce à ses compétences de mécaniciens :

²⁷⁷ J'ai évoqué l'importance de ces coups-de-main, notamment donnés par des membres de la parenté, au chapitre 2.2.4.4 (pp. 140-141).

²⁷⁸ Les chargeurs *Weidemann* – ou des machines identiques d'autres fabricants – se multiplient actuellement dans les fermes romandes et sont très appréciés pour leur maniabilité et leur polyvalence. Ils sont utilisés notamment pour déplacer le fourrage, les balles de silo ou de foin, racler le sol des

Z : J'ai emprunté le Weidemann au voisin et lui il m'a dit : « Tu peux réparer ça en même temps ? ». Ça allait sur le Weidemann justement... Et on s'est arrangé : est-ce que je pouvais emprunter ça contre [la réparation] ? « Ah ? Oui, c'est bon alors. Pas de problème... » Du coup moi ça m'arrange bien... ça nous arrange les deux, alors bon, on est quitte comme ça.

JF : Et vous n'avez pas à déboursé de l'argent...

Z : Oui et si tu veux on ne se doit plus rien. Tope, on ne se doit plus rien.

Le premier éleveur, l'emprunteur, a donc pu bénéficier des avantages que lui offre la machine sans que cela ne lui coûte rien, hormis un peu de temps passé à l'atelier. Pour sa part, le propriétaire a économisé des frais d'entretien qui sont souvent élevés. Les quelques heures d'utilisation du *Weidemann* offertes en contrepartie ont certes une valeur chiffrable, tout comme le travail de mécanicien, mais elle demeure impalpable, théorique, et n'influence pas directement l'équilibre financier de l'exploitation. Formulé plus généralement, ce type d'échange est une forme de troc où sont échangés compétences et travail contre l'usage d'un bien.

Parfois, ce sont des « produits » qui circulent de la même manière. C'est le cas entre ces deux agriculteurs, un producteur de lait et un cultivateur, dans la plaine vaudoise. L'éleveur expliquait :

H : Comme moi j'ai beaucoup d'engrais de ferme, de purin, de fumier, ça me permet d'en mettre aussi ailleurs, pas tout le temps sur mes terres qui... Sinon, au bout d'un moment, elles deviennent trop acides. Comme ça, j'apporte un peu de fumure sur ses terres à lui [le cultivateur] aussi.

JF : Et lui il n'en a pas beaucoup d'engrais de ferme, vu qu'il n'a pas de bétail...

H : Non, pas du tout... Enfin, moi je lui prends de la paille. Cette année, j'ai ramassé toute sa paille parce que je n'en avais pas assez. Des fois, je lui en ramasse la moitié... Et je lui mets du fumier [en échange]. Je lui mets [moi-même] alors...

JF : C'est un échange ?

H : Oui, mais on ne fait pas de compte : « Je t'ai pris ta paille et je t'amènerai du fumier cet hiver ». On n'a jamais fait de compte. Je ne sais pas si

stabulations libres, charger la mélangeuse, etc. Leur petite taille permet de les utiliser beaucoup plus facilement qu'un tracteur à l'intérieur des bâtiments agricoles.

lui est gagnant, si moi je suis gagnant. Mais ça, on s'en fout. Moi ça m'arrange parce que j'ai de la paille. Parce que s'il faut sortir 2'000 balles pour acheter de la paille, c'est toujours embêtant... Et le fumier l'hiver, je ne sais plus où aller avec, donc ça m'arrange bien d'aller le vider. Alors tout le monde est content !

Paille contre fumier, la complémentarité des deux productions est ici bien exploitée. Le cultivateur profite d'un engrais riche et « gratuit » sans avoir à l'épandre et n'a pas à se soucier d'écouler sa paille. L'éleveur est heureux de voir l'encombrant excès de fumier se transformer, au prix de quelques heures de tracteur, en de la litière propre pour ses vaches. Dans ce cas de figure, l'éleveur mentionne explicitement l'économie qu'engendre cet échange pour lui-même : « 2'000 balles ». Pour une comptabilité exacte, il faudrait déduire les frais de machine engendrés par l'épandage du fumier ainsi que les heures de travail. Toutefois est-ce vraiment pertinent pour lui ? Il se débarrasse d'excédents de fumier qui pose problème et n'ont de toute manière que peu de valeur marchande et le travail que cela lui demande est accompli lors de périodes creuses dans l'activité agricole. Ces heures ne lui coûtent concrètement rien et il est peu probable qu'il les aurait consacrées, sans cela, à l'acquisition d'un autre revenu.

Enfin, ce sont parfois les terres qui s'échangent, provisoirement du moins. En effet, pour des raisons agronomiques – éviter l'épuisement des sols et le développement de maladies – il est indispensable de déplacer régulièrement certaines cultures, notamment celles de maïs, de pommes-de-terre et de betteraves sucrières. Accomplir cette rotation n'est pas trop compliqué au sein d'une exploitation diversifiée, mais elle devient de plus en plus ardue pour des agriculteurs spécialisés sur une production. Un moyen de surmonter cette difficulté – qui concerne essentiellement les régions de grandes cultures, comme la plaine vaudoise – est de procéder à un échange de terres entre cultivateur et éleveur. Un cultivateur spécialisé dans la pomme-de-terre pratiquait ainsi des échanges avec plusieurs éleveurs de son village. En plantant ses pommes-de-terre sur des parcelles qui étaient dédiées à la culture d'herbe pendant les années précédentes, il bénéficie de terres équilibrées et exemptes de germes néfastes. Les éleveurs, quant à eux, réensemencent en prairie artificielle à haut rendement les terres labourées que leur cède le cultivateur. Ces dernières peuvent alors se régénérer jusqu'à une nouvelle rotation. Après trois ans, la prairie perd de sa valeur nutritive et est labourée à

nouveau. La complémentarité entre les cultures, fourragères, de l'éleveur et celles du cultivateur augmente le rendement général et la qualité des terres. L'échange est donc avantageux pour les deux partenaires :

W : C'est-à-dire que, comme le copain n'a plus de bétail, il fait beaucoup de tournesol, betteraves, des pois, du colza... et puis colza, tournesol et betterave, il ne faut pas venir trop souvent avec ça [sur une même parcelle] (...) Alors comme moi, j'ai beaucoup d'herbe, je laboure trois ans et après je remets de l'herbe. Et là, le terrain il est bien reposer. Alors lui il vient sur moi [mes terres] trois ans et moi je mets de l'herbe sur lui [les siennes]. (...)

JF : Ces échanges de terres, ça fait longtemps que ça se fait ? Ça fait longtemps que ça se pratique ?

W : Ça fait longtemps que ça existe, mais moi, ça fait quatre ou cinq ans que je fais. J'ai commencé avec la parcelle en haut...

JF : Parce que ton père ne faisait pas ?

W : Parce que ça ne se faisait pas trop au village et puis, le copain... Je lui ai dit qu'on pouvait essayer de faire une fois. Lui, ça lui a apporté quand même quelque chose (...). Sinon, il a de moins bonnes cultures, de moins belles cultures. Et là, il vient sur des terrains bien reposés. Parce que tu laisses ton terrain, tu ne le travailles pas pendant trois ans, la terre se repose. Il y a beaucoup plus de vers de terre qui travaillent... La terre est beaucoup plus souple quand tu laboures [à nouveau]. (...)

JF : Donc c'est plus des raisons disons agronomiques que...

W : Oui... pratiques... De toute façon, moi ça ne change rien de mettre de l'herbe sur lui. Ça ne me gêne pas. Comme je reviens beaucoup avec de l'herbe, ça ne fait rien de venir avec de la betterave une année : une sarclée ou comme ça. Et je viens beaucoup avec du maïs et le maïs, ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur, comme culture, pour le terrain...

JF : Oui, ça pompe pas mal...

W : Oui, ça pompe beaucoup et ... Oui, ce n'est pas la meilleure culture. Donc, ça ne gêne pas s'il vient avec autre chose. Moi, c'est trois ans maïs, maïs, blé et je reviens trois ans avec de l'herbe, alors ce n'est pas plus mal pour le terrain.

Les modalités précises de l'échange varient d'un cas à l'autre, mais le principe de base repose sur la complémentarité des cultures pratiquées par chacun qui permet de restaurer de manière optimale le système de rotation d'une exploitation diversifiée.

Les agriculteurs ont donc trouvé une solution pour répondre à la fois à une évolution économique qui incite à la spécialisation, et à une exigence agronomique et administrative, la rotation des cultures étant contrôlé.²⁷⁹.

Les échanges non-monétarisés sont souvent multiples entre deux exploitations et l'ensemble forme un système modulable qui permet d'atteindre un équilibre dans les avantages de chacun, afin de satisfaire les deux partenaires. Ce type de collaboration est généralement bien considéré. Toutefois, il n'en présente pas moins certaines limites. Les partenaires doivent s'entendre sur l'équité de l'échange qui n'est pas vraiment mesurable. En outre, il doit y avoir une correspondance entre offre et demande : pour troquer l'emprunt d'une machine à son voisin, un éleveur doit pouvoir lui proposer un service de valeur comparable, dont ce dernier a besoin. Dans la pratique, les emprunts de machines, notamment, passent plus fréquemment par des locations contre rétribution financière. Certains éleveurs disent en effet apprécier la clarté des chiffres qui permet de régler l'affaire une fois pour toutes. L'un d'eux offrait ainsi des produits de la ferme qu'il chiffrait par après, pour rétribuer les *coups-de-main* de personnes qui refusaient d'être payées. Les éleveurs semblent avoir adopté l'adage qui veut que les « bons comptes font les bons amis », et cela dans l'échange non-monétarisé également. L'éleveur au *Weidemann* ne disait-il pas : « *Tope, on ne se doit plus rien* » ?

6.1.3.4 Étaler les dépenses

Tout ne peut pas être réglé sur une exploitation par le travail effectué soi-même et les échanges non-monétarisés. Les sorties d'argent sont inévitables et quotidiennes. Outre les frais liés au soin et à l'affouragement du bétail, les machines agricoles coûtent cher aux éleveurs. Plusieurs stratégies sont donc développées pour limiter ces dépenses. L'achat collectif et la location des machines permettent de se partager

²⁷⁹

Je n'ai pas pu vérifier dans le cadre de mes recherches l'ancienneté des échanges de terres. Vu que ceux-ci deviennent utiles essentiellement en cas de spécialisation forte, il est probable qu'elles remontent au dernier quart du 20^{ème}, lorsque de nombreuses exploitations de plaines ont abandonné le lait.

les frais d'acquisition et d'entretien de machines peu utilisées. Les inconvénients de ce type d'arrangement sont souvent modestes par rapport à l'économie qu'il permet. Certes, il faut s'assurer de la disponibilité de la machine et s'adapter aux besoins de ses confrères, mais cela évite d'acquérir pour son seul usage un équipement dont on ne se sert que quelques jours par an. La collectivisation des machines peut passer par une simple entente entre quelques éleveurs individuels, mais elle est souvent le fait d'une coopérative. Les machines concernées sont effectivement d'usage peu fréquent (semoir à maïs, épandeuse à fumier, etc.) et souvent de taille supérieure à celle qu'aurait achetées un particulier. Les éleveurs qui y recourent bénéficient donc d'une efficacité accrue, par exemple une plus grande contenance qui diminue le nombre de trajets²⁸⁰.

Certains renoncent à s'équiper eux-mêmes ou à louer les machines pour confier, contre rétribution, certaines tâches à une entreprise de travaux agricoles ou à un collègue. Cette alternative est plus coûteuse que la location d'une machine à une coopérative, car le client paie également la main-d'œuvre. Par contre, elle présente l'avantage de le libérer entièrement de la tâche déléguée. Par ailleurs, le propriétaire de la machine en est le seul responsable. En cas de dommage ou de mauvaise utilisation, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même et l'éleveur qui recourt à ses services ne prend ainsi que peu de risque. Il paie une facture selon un tarif convenu à l'avance, ce qui lui permet en outre d'avoir une vision claire des coûts engendrés par la tâche. Pour prendre un exemple fréquent qui consiste à faire botteler et enrubanner le silo d'herbe, l'éleveur peut finir de « *mettre en ligne* » l'herbe, alors que l'entreprise de travaux agricoles commence le ramassage. Quand il a terminé, il peut déjà s'occuper des premières balles et les placer sur un char pour les ramener à la ferme. Le gain d'efficacité permet ainsi de profiter au mieux d'une météo favorable ou de gagner du temps qui pourra être investi dans d'autres tâches.

Les éleveurs opèrent donc des choix : réaliser soi-même les travaux des champs ou les confier à un tiers, s'équiper en machines ou les louer. Le calcul tient compte de

²⁸⁰ Avec l'agrandissement des exploitations – qui se réalise au gré des opportunités, ce qui favorise leur éclatement – les problèmes des déplacements se posent avec plus d'insistance. Les exploitations laitières romandes ne se trouvent toutefois pas dans une situation aussi complexe que celle décrite Par Pierre Morlon, Christophe Soulard et Gérard Trouche pour le secteur français des grandes cultures (Morlon, Soulard & Trouche 2006).

nombreux facteurs propres à chaque situation. De quelles machines dispose déjà l'exploitation ? Que peut faire l'éleveur du temps gagné ? Quel est l'impact sur l'organisation du travail ? Quelle solution est la plus économique à long terme ? Quelles sont les possibilités concrètes de collectivisation des machines ? Les décisions prises engagent généralement l'exploitation dans une stratégie sur plusieurs années. Acheter une machine implique de la valoriser idéalement jusqu'à son amortissement complet. Décider de passer par des locations peut impliquer l'achat d'un tracteur plus puissant pour pouvoir utiliser des machines de plus grandes tailles...

Cet éleveur neuchâtelois explique quelles furent les réflexions au sein de la famille lorsqu'il a fallu se décider pour une nouvelle stratégie dans le domaine des machines agricoles :

C'est vrai qu'en plus, on a les machines. Il faut investir toujours, mais le moins possible. Avoir quelque chose qui tient. On avait les tracteurs qui avaient fait une chiée d'heures ici... 85 hectares et on travaille qu'avec deux tracteurs. Donc ce n'est pas surmécanisé ! Pour finir on s'est retrouvé avec les tracteurs – on les avait achetés la même année – qui avaient 13 ans. Bon, il y a eu à refaire. Quand ils sont passés les deux au service et quand on a vu la somme que ça faisait... Là on était [embêté]... Si on réinvestissait là-dessus [i.e. sur ces tracteurs], il fallait repartir pour un moment. Mais il ne fallait pas remettre encore de l'argent [après cela], parce qu'il ne fallait pas perdre. Pour finir, il y avait d'autres machines à changer. On a dit : « Bon ces machines, on ne les change pas. On part en location de machines. » Mais pour avoir des machines de location... C'est des grosses machines maintenant ! Pour finir, on a dû faire un choix : il faut réinvestir. Mais ce n'est pas toujours de gaieté de cœur. (...) Avant, avant qu'une machine ne soit raide, on essayait toujours de la revendre pour en retirer quelque chose, pour pouvoir repartir [réinvestir]. Maintenant, on s'est retrouvé cette année avec la faucheuse... on l'a tirée jusqu'à ce qu'on la perde ! (...) Avant, ça ne faisait pas des grosses sommes : on pouvait continuer. Et maintenant on a tiré jusqu'au bout et il faut repartir à zéro, donc ça fait chaque fois des grosses sommes. Le calcul, il n'est pas juste, mais... On ne peut pas mettre de l'argent partout. On a mis là, donc celle-ci on la pousse et une fois qu'elle sera foutue... on tâchera toujours [de se débrouiller].

Les propos de cet homme évoquent une dégradation des conditions économiques sur l'exploitation familiale. Par rapport à un avant où il était possible de raisonner sur un bénéfice à long terme, le présent semble caractérisé par un manque de liquidités qui empêchent d'agir selon des « *calculs justes* » qui demandent de pouvoir investir des montants importants au bon moment. Les pressions économiques, auxquelles s'ajoute encore le coût croissant des machines agricoles, se font ici sentir de manière très concrète.

Certaines dépenses ne peuvent être évitées, car elles sont indispensables à l'accomplissement des travaux agricoles et ne sont pas remplaçables par le travail d'un membre de l'exploitation. Ainsi, le remplacement d'un tracteur ou d'une machine de fenaison en fin de vie est inévitable, du moins du point de vue des éleveurs. Leur usage est trop fréquent pour qu'ils soient loués, d'autant plus que l'éleveur doit pouvoir en disposer à tout moment, notamment pour s'adapter aux aléas météorologiques en période de foins. Le manque de liquidités auquel faisait allusion l'éleveur neuchâtelois, peut poser problème lorsqu'un éleveur se voit contraint de réinvestir sur de nouvelles machines coûteuses :

Anciennement, les paysans, ils mettaient de l'argent de côté – façon de parler – et ils achetaient du matériel quand ils avaient l'argent. Ils achetaient du matériel et quand ils vendaient, ils faisaient des mises et ça représentait un capital. Actuellement plus. Il y a beaucoup de choses qui s'achètent en leasing... Ou bien à crédit... Donc, il n'y a plus de réserves.

L'achat à crédit ou en leasing s'offrent comme dernière solution. Toutefois ces pratiques sont considérées comme un mauvais choix par la majorité de mes interlocuteurs. Dans leurs discours, ce sont généralement « les autres » qui y recourent. Comme l'évoque cet autre éleveur neuchâtelois, ces pratiques engendrent des coûts sans augmenter véritablement le capital de l'exploitation : « *c'est du leasing, c'est toujours la propriété du vendeur* ». Il en résulte une fragilisation de la situation de l'éleveur qui y recoure :

C'est comme ces tracteurs en leasing. Quand on discute avec des marchands de machines, des tracteurs on peut en vendre vingt tous les jours, mais il y en a qu'un, voire quatre par semaine, pour lequel on arrive au bout du financement. Avec ces leasings, vous achetez un tracteur, ça coûte ! Le voisin a acheté une

botteleuse : c'est 800 francs par mois sur cinq ans. Le jour où vous ne payez plus, plus de soucis, la banque vient chercher la machine et c'est fini ! Vous n'avez plus besoin de payer. C'est ce qui arrive à des places. (...) Tant que vous payez ça va, mais dès qu'on arrête de payer : sommation, puis on vient chercher le tracteur.

Le leasing permet, certes, de pallier un manque de liquidité, mais en cas de mauvaise passe et de difficultés à payer les acomptes, les conséquences pourraient être très problématiques pour l'éleveur qui n'est pas propriétaire de ses machines. Le leasing apparaît donc, dans les discours des éleveurs romands, comme un dernier recours : il faut bien un tracteur pour pouvoir continuer...

Louer des machines, engager une entreprise de travaux agricoles ou conclure un contrat de leasing sont trois manières de gérer les pressions économiques exercées sur l'exploitation dans le domaine des machines agricoles. La collectivisation permet de diminuer les charges assumées par chacun et renvoie donc à une stratégie de limitation des dépenses. Le leasing, par contre, n'aboutit pas à une économie, il permet par contre de contourner l'investissement ponctuel de grosses sommes d'argent dans un contexte de diminution de l'épargne. En ce sens, il répond davantage à une stratégie qui consiste à étaler les dépenses. La délégation de travaux contre rétribution se situe dans un entre-deux. Elle s'apparente à la location de machines, car elle peut être interprétée comme une forme particulière de collectivisation du matériel, incluant le travail. Mais elle peut aussi servir de stratégie de segmentation des dépenses lorsque les éleveurs y ont recours, faute de pouvoir investir dans des machines qui seraient potentiellement rentables sur leur exploitation. C'est bien dans ce sens que l'éleveur neuchâtelois qui avait « *perdu* » sa faucheuse a agi : « *On a fini l'année et on n'a pas réinvestit. On a fait faucher par un autre, parce que... et maintenant, il faut repartir à zéro.* »

L'acquisition de nouveaux revenus et la gestion des dépenses sont donc les deux grands axes qui permettent aux producteurs de lait romands de gérer – tant bien que mal – les pressions économiques qui se traduisent par une baisse générale des prix de leurs produits. Augmenter son cheptel ou la surface de son domaine, rechercher de multiples sources de revenus accessoires, limiter les sorties d'argent ou les étaler participent ainsi d'un ensemble de stratégies de résistance quotidienne : tout mettre

en œuvre pour maintenir l'exploitation agricole et rester éleveur dans un contexte de restructuration constante.

J'ai abordé ces stratégies du point de vue de l'éleveur qui est confronté à sa situation particulière et doit faire des choix. D'un point de vue plus collectif, plusieurs pratiques renvoient à une organisation collective de la résistance : regroupement pour la vente directe, échanges de services, achat commun de machines, délégation de certaines tâches à des collègues qui en deviennent des « spécialistes ». Ces pratiques indiquent que, malgré une situation économique tendue et une forte incitation à l'agrandissement, les rapports entre exploitations agricoles ne se limitent pas à une concurrence simple. Comme le relève Anne-Marie Guenin pour les producteurs de cassis de Côte d'or et de cerises de l'Yonne, leur existence reflète une recherche de solutions qui passent par des relations de collaboration :

« Nous n'avons plus affaire ici à de simples exploitations agricoles isolées, mais à des groupes, des réseaux, des rapports d'agents (sous-traitance), qui ne sont autres que des solutions économico-sociales palliant la crise du marché agricole et répondant efficacement à l'obsolescence technique. » (Guenin 2003 : 93-94)

Que ce soit en revalorisant une dimension collective des activités quotidiennes ou en diversifiant leurs activités et leurs sources de revenus, les éleveurs d'aujourd'hui s'efforcent de corriger certains traits du modèle productiviste de l'exploitation agricole spécialisée auquel eux-mêmes ou leurs prédécesseurs avaient adhéré avec très peu de retenue.

« Économiser, valoriser, compléter ». Avec le temps, les trois éléments stratégiques qu'utilisait François Pernet (Pernet 1982) pour décrire les « résistances paysannes » de ces agriculteurs « différents » du modèle productiviste dominant, ont repris leurs lettres de noblesse. Avec le temps, les pratiques qui leur sont liées sont passées dans l'officialité et sont parfois promues au rang de *l'innovation* par les organisations professionnelles et dans la presse spécialisée : la vente directe et le tourisme rural en sont deux exemples parfaits. Les élites agricoles n'ont cependant pas effectué de volte-face et leurs positions devant les stratégies de résistance élaborées sur le terrain restent ambiguës. Les pratiques qui s'intègrent à des projets d'agriculteurs

dynamiques et *entreprenants* sont mises en exergue, mais le ton change lorsqu'il s'agit de *vivoter*, de *s'accrocher* à une exploitation qui ne serait pas *viable*.

Par ailleurs, comme le suggérait l'analyse du changement politique en termes « d'ordres de grandeur »²⁸¹, l'ancien modèle n'est pas mort, il a évolué. Professionnalisation, spécialisation, agrandissement, les mots d'ordre du siècle passé demeurent d'actualité. Les deux modèles coexistent, offrant des visions différentes de ce que l'agriculture devrait être. Ils se retrouvent toutefois autour d'une vision entrepreneuriale de l'activité agricole. Que ce soit par le biais d'une spécialisation et d'une technologie pointue, ou par le développement de la vente directe et de structures d'hébergement, cela importe finalement peu. Cette vision accompagne et justifie les pressions économiques subies dans le quotidien des exploitations agricoles suisses. En cela, les pratiques de résistances des éleveurs romands participent de ce processus du fait qu'elles témoignent d'une course à la survie : que les meilleurs restent. Simultanément, elles s'y opposent en reposant de manière prépondérante sur des valeurs non-économiques, comme l'attachement au métier et au domaine, qui rendent caduques les règles de la concurrence.

²⁸¹ Voir chapitre 5.5.1 (pp. 326-332).

6.1.4 Une diversité de modèles stratégiques

La grande variété des stratégies de résistances aux pressions économiques observées parmi les éleveurs romands renvoie à celle des postures identitaires²⁸². Toutes deux – stratégies et postures – articulent les représentations identitaires partagées au sein du groupe professionnel et une situation concrète particulière à chaque individu. La première le fait dans la pratique agricole et la gestion de l'exploitation et la seconde, au niveau des discours identitaires qui l'accompagnent. En reliant ces deux faces d'un même processus, il devient possible d'identifier quelques modèles récurrents qui sont autant de logiques particulières qui président à la conduite d'une exploitation, en fonction de son contexte propre.

La constitution d'une typologie est un procédé fréquemment utilisé pour rendre compte de la diversité sociale. Les sociologues ruraux, français notamment, y ont d'ailleurs régulièrement recouru pour parler de la multiplicité du monde agricole²⁸³. Alors que les figures identitaires ne peuvent constituer la base à partir desquels construire une typologie²⁸⁴, les modèles stratégiques s'y prêtent beaucoup mieux de par leur double ancrage (postures et pratiques).

Un modèle est donc lié à une posture identitaire particulière. Il renvoie à la survalorisation de certaines figures par rapport aux autres et à une combinaison particulière de celles-ci qui leur confère un sens global différent. Influant sur les pratiques agricoles et influencé par elles, il transparaît dans la logique globale qui préside à la gestion d'une exploitation. Ce lien direct avec la pratique agricole

²⁸² Voir chapitre 4.3.1 (p. 276-279).

²⁸³ Nathalie Joly accomplit un tour d'horizon des différentes typologies issues de la sociologie rurale française, dans un texte non publié (Joly 2001). A sa suite, on peut mentionner notamment la démarche de Placide Rambaud fondée sur les différents modes de calculs économiques (Rambaud 1983;1989;1990). Jean-Paul Billaud, pour sa part, différencie les agriculteurs selon des types de sociabilités locales (Billaud 1991;1994). Pour Philippe Mallein et Bernard Cautrès, c'est le rapport à « l'Institution agricole » qui est le plus significatif pour parler de la diversité en agriculture (Mallein & Cautrès 1993;1996).

²⁸⁴ En effet, les figures ne s'offrent pas comme des réponses alternatives à une même question. Chacune d'elles ne concerne qu'une facette du métier d'éleveur et aucune ne se suffit à elle-même pour catégoriser les éleveurs (cf. p. 241). De plus, une même figure peut renvoyer à des discours et des pratiques bien différentes (cf. chapitre 4.3.2 (p. 279-285)). Pour procéder à une typologisation, il est nécessaire de se placer au niveau des postures qui articulent à chaque fois les quatre figures identitaires (cf. chapitre 4.3.1, p. 276-279), tout en les associant à des activités concrètes.

confère au modèle une certaine stabilité dans le temps. Changer de stratégie d'exploitation est une entreprise lourde dans ses aspects pratiques et souvent aussi financiers. L'éleveur doit composer avec les rythmes naturels qui sont souvent lents (gestation pour la naissance d'un veau, croissance des plantes, etc.) et les investissements sont souvent planifiés sur un terme relativement long. Il est plus facile de changer ou nuancer son opinion et ses objectifs théoriques – ce qui signifie moduler l'articulation des figures identitaires dans son appropriation des représentations collectives – que de doubler cette adaptation d'une modification du fonctionnement de l'exploitation.

Les données récoltées dans mes recherches me permettent de distinguer cinq modèles. Par contre, elles n'autorisent pas un traitement plus approfondi et systématique de leur prégnance générale dans le monde agricole suisse. Ces modèles sont bien sûr de nature idéaltypique au sens wébérien du terme. Ils sont constitués «en accentuant unilatéralement *un ou plusieurs* points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés *isolément*, diffus et discret » (Weber 1992[1951] : 172). Ces constructions de chercheur ont pour but d'ordonner une réalité sociale à la diversité infinie afin d'y trouver du sens. L'idéaltype ne peut pas être retrouvé dans toute sa pureté dans le concret empirique : « Il est une utopie » (*Ibid.* :173). On peut remarquer toutefois que ces cinq modèles correspondent, du moins dans leur généralité, à des catégories indigènes de classification des éleveurs.

Chacun d'entre eux sera illustré au moyen d'un « portrait d'éleveur ». Ces descriptions de cas ont toutefois un caractère fictif. Elles sont construites à partir d'éléments tirés de différents cas étudiés et sont donc des reconstitutions idéaltypiques. Des cas réels ne réussiraient pas à illustrer aussi précisément les modèles, puisqu'aucun éleveur ne correspond totalement à un modèle unique et absolu²⁸⁵.

²⁸⁵ Le recours à ces portraits idéaltypiques présente un autre avantage : respecter au mieux l'anonymat de mes interlocuteurs, selon les principes méthodologiques présentés au chapitre 1.1.1.4 (p. 42-44).

6.1.4.1 *Modèle néo-productiviste*

Être un producteur agricole performant tant sur le plan technique que sur celui de la gestion de l'entreprise, voilà qui résume assez clairement le modèle néo-productiviste. Celui-ci repose sur la combinaison des figures du producteur nourricier, du gestionnaire et du travailleur indépendant. Il reflète assez bien les stratégies des éleveurs misant sur la technologie et les outils comptables standardisés. Les décisions prises sont souvent justifiées en recourant au savoir expert. Ces éleveurs sont généralement très attachés à une identité d'entrepreneur et de producteur. Leur objectif est d'atteindre une production suffisamment rentable pour en vivre, en professionnel compétent. L'éleveur néo-productiviste type est un homme relativement jeune – entre 30 et 40 ans – qui possède une formation professionnelle supérieure à la moyenne.

Jean-François est fier de sa nouvelle étable dans laquelle il a pu réunir son troupeau et celui de son associé. Le destin lui a sourit, puisqu'il a pu atteindre l'objectif qu'il s'était fixé plus jeune : une production de plus de 300'000 kg de lait par an vendus à l'industrie régionale. Il a pu agrandir son exploitation selon ses espérances, même si tout n'a pas été simple. Pendant plusieurs années, il a acheté des parts de contingent et depuis peu un voisin lui loue ses terres. Pour lui, être agriculteur signifie produire du lait de bonne qualité en maîtrisant les coûts. C'est savoir jouer de tous les paramètres de la production, de la gestion du fourrage aux soins vétérinaires, pour s'en sortir au meilleur compte et être concurrentiel. À ses yeux, il ne fait aucun doute que l'avenir de l'agriculture suisse passera par une plus grande libéralisation des marchés et une concurrence accrue entre producteurs. Pour s'y préparer, il importe d'avoir d'excellentes laitières. Jean-François choisit, pour l'insémination artificielle, des taureaux adaptés à son style d'exploitation et à ses bêtes. Son père avait déjà une solide réputation parmi les éleveurs de la région. Tous reconnaissent la qualité du troupeau et les marchands de bétails ne s'y trompent pas. Il suit au plus près la production de chacune de ses bêtes et surveille leur santé aux moyens de tests réguliers. Jean-François recourt également à des analyses de sol pour décider précisément de l'utilisation

des divers engrais. Inutile de gaspiller les précieux intrants ou, pire, nuire à la fertilité de ses terres à causes d'interventions mal ajustées. Après avoir obtenu sa maîtrise professionnelle, il a rapidement repris l'exploitation familiale. Sur sa table de nuit, quelques revues spécialisées l'aide à rester au fait des progrès techniques et des recommandations des spécialistes. Avec son épouse, Yvonne, et leur jeune fils, ils habitent une maison séparée de l'exploitation. Yvonne travaille à temps partiel comme secrétaire dans le village voisin, elle n'intervient que peu dans le travail concret de l'exploitation : quelques rares coups-de-main lorsque c'est nécessaire. Jean-François s'en occupe avec son associé et un jeune apprenti. Son père est toujours là et accomplit de son côté une multitude de petites tâches marginales. Rien d'« importants », mais qui le ferait sinon ? Sa mère s'occupe du jardin potager et, l'été, prend son râteau pour récupérer le foin que les machines de son fils délaissent dans les bords des prés fauchés.

Un projet ? S'il devait refaire son étable, Jean-François l'aurait prévue avec un robot de traite : aujourd'hui les machines ont fait leurs preuves et cela lui permettrait de gérer seul le troupeau, au moment où son associé partira à la retraite.

6.1.4.2 Modèles d'entreprise rurale

L'esprit d'entreprise peut se décliner de différente manière sur une exploitation. Certains éleveurs ont fait le choix de la diversification des revenus, plutôt que de l'intensification et la rationalisation de la production. Ils associent alors l'exploitation agricole à d'autres activités indépendantes. Celles-ci peuvent être en lien plus ou moins direct avec l'agriculture (tourisme rural, vente directe de produits transformés, etc.) ou non (petite entreprise parallèle, prestations de services à des particuliers).

Ce modèle d'entreprise rurale²⁸⁶ s'appuie avant tout sur la figure du gestionnaire et celle du travailleur indépendant. Celle du producteur nourricier n'est pas oubliée, mais elle occupe une place nettement moins centrale que pour le modèle néo-productiviste. La diversité des activités parallèles à l'élevage rend difficile de dresser un portrait précis de l'entrepreneur rural : un producteur de lait d'industrie conventionnel qui a développé une activité occasionnelle liée à une formation en mécanique, faute de pouvoir agrandir son exploitation ; un éleveur qui possède plusieurs ânes avec lesquels il organise des randonnées en campagne pour des groupes, comprenant une nuitée à la ferme ; ou encore un producteur de lait biologique qui élève et propose, en collaboration étroite avec son épouse, de la viande de veau, des volailles fermières et des conserves de fruits à une clientèle privée. Les situations particulières varient, mais la logique générale demeure la même : diversifier les activités et l'offre de l'entreprise familiale pour atteindre un équilibre économique que l'agriculture seule ne peut pas fournir. Les éleveurs qui ont adopté ce modèle se caractérisent généralement par le fait qu'ils ont depuis longtemps développé des activités économiques non agricoles, même occasionnellement. Ils sont généralement d'un âge mûr – dans la quarantaine – et sont insérés dans des réseaux sociaux diversifiés, qui dépassent le milieu agricole. On peut noter que dans mon échantillon, plusieurs cas qui s'apparentent à ce modèle concernent des agriculteurs qui ont abandonné la production laitière afin de disposer de plus de temps pour des activités annexes.

L'exploitation de Claude est située un peu à l'écart du village dans un cadre idéal pour les promenades. Depuis toujours, il a le goût des nouveaux projets, de l'innovation. C'est pour cela qu'il a longtemps fait partie d'un groupe de discussion sur le développement économique de la région. Sur son exploitation laitière, il a su associer de nouvelles techniques à une gestion bien pensée, orientant ses choix en fonction de leur efficacité économique, que cela soit lié au marché où à la politique agricole. Il n'a pas hésité à tester de nouvelles manières de faire, se

²⁸⁶

Je m'inspire ici de l'« entrepreneur rural » décrit par Pierre Muller (Muller 1987). Les « compétences de systèmes » nécessaires pour coordonner diverses activités au sein de l'exploitation agricole (cf. 2.2.3.1, p. 122-128) sont centrales dans la mise en œuvre d'un tel modèle stratégique, ce qui renvoie bien à la centralité de la figure du gestionnaire (cf. 4.1.4, p. 259-263).

distinguant ainsi des autres éleveurs du village. Avec son épouse Christine, ils décident ainsi d'ouvrir une chambre d'hôte, encouragés par la situation idyllique de la ferme. Devant la difficulté d'acquérir de nouvelles terres pour agrandir l'exploitation laitière, l'idée de développer les activités liées au tourisme s'impose à leur esprit. « Aventure sur la paille », « Brunch du 1^{er} août » et ballades à cheval s'ajoutent progressivement à l'offre qu'ils proposent à des clients de plus en plus nombreux. Par ailleurs, Claude a développé un petit commerce de location de machines de chantier. Passionné de mécanique, il avait racheté et réparé lui-même une petite pelleteuse qu'il prêtait au voisinage en échange de quelques services ou dédommagements. Constatant que, dans cette région décentrée, il existait une vraie demande pour ce type de service, il a étendu son offre en investissant dans d'autres machines d'usage fréquent. Si les revenus qu'il retire de ces locations ne sont pas centraux dans l'équilibre financier du ménage, ils représentent un apport appréciable.

Christine, elle, a abandonné un petit emploi salarié à la naissance de leur enfant, il y a plusieurs années. C'est elle qui accueille les hôtes et qui s'occupent des chevaux. En dehors de cela, elle s'investit dans la vie locale, notamment en s'engageant activement dans plusieurs sociétés villageoises.

6.1.4.3 *Modèle de préparation à la succession*

Pour un éleveur, le fait d'avoir quelqu'un qui s'apprête à lui succéder n'est pas anodin. Une telle perspective est d'abord source de contentement, une forme de reconnaissance de la valeur du travail accompli et une réaffirmation d'une identité familiale « paysanne »²⁸⁷. Toutefois, ces sentiments s'accompagnent également de préoccupations, car il s'agit de transmettre au successeur une exploitation en

²⁸⁷

J'ai développé l'importance de la succession pour les familles d'éleveur au chapitre 4.1.2 (p. 247-253).

« bonne santé » et aussi viable que possible. Dès lors, les perspectives de développement des infrastructures et du potentiel de l'exploitation et sa consolidation financière peuvent prendre une place centrale dans les stratégies de l'éleveur : achats de terres, améliorations dans les bâtiments, amortissement des dettes, installation d'un second appartement... Les investissements consentis iront tous dans le sens d'une facilitation de la reprise, soit en améliorant les conditions de travail – ou plus généralement de vie – pour le successeur, soit en offrant de nouvelles perspectives de renforcement de la production laitière. Il ne s'agit pas de développer de nouveaux projets, mais d'assurer les acquis et de les consolider. De manière évidente, ce modèle est marqué de façon prépondérante par la figure du successeur succédé. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour permettre la reproduction du domaine familial et la passation du statut d'éleveur. Logiquement, il est adopté généralement par des agriculteurs approchant de l'âge de la retraite, ou du moins envisageant de remettre leur exploitation dans les années à venir. Bien plus que l'âge, c'est la présence d'un successeur potentiel qui est le facteur déterminant. De fait, il s'agit souvent d'agriculteurs relativement âgés, mariés, avec au moins un fils qui a suivi l'école d'agriculture.

Robert a repris la petite exploitation de son père alors qu'elle était à deux doigts de la faillite. Durant les premières années, avec l'aide de son épouse Françoise, il a mené de front la production laitière et différents petits boulots. Peu à peu, à force d'économie et de travail, la situation s'est un peu détendue. Leurs deux fils ont grandi et ont tous deux émis le souhait d'apprendre le métier de leur père. Au sortir de son apprentissage, l'aîné a commencé à travailler sur l'exploitation familiale. Avec cette force de travail supplémentaire pour accomplir les tâches quotidiennes de la ferme, Robert a choisi de reprendre un emploi à temps partiel, comme homme à tout faire pour la commune. L'argent gagné est en grande partie investi dans l'exploitation, dans un premier temps pour amortir une dette qui était restée considérable, puis pour financer la location de quelques hectares de terres devenus disponibles dans le voisinage. Même avec ses nouvelles dimensions, l'exploitation demeure toutefois trop petite pour occuper trois hommes adultes et surtout, pour nourrir ultérieurement les familles des deux frères. Conscient de la situation, le cadet se résigne à

faire une formation de mécanicien agricole, ce qui lui permettra de rester proche d'un métier et d'un milieu auquel il est très attaché. La vie continue ainsi pendant quelques années, l'exploitation, encore petite, a désormais une situation financière solide. Lorsque Robert atteint les 50 ans, Il encourage son aîné à reprendre l'exploitation à son nom. Avec le subside qu'il reçoit comme aide à l'installation et grâce au pécule que lui verse son père à titre de « salaires impayés », le jeune homme reprend les rennes de l'exploitation familiale et rachète un petit domaine dans un village voisin. La nouvelle structure ainsi constituée offre de meilleures perspectives pour l'avenir. Robert n'a toutefois pas vendu son domaine à ce moment, il le loue à son fils et continue d'amortir sa dette à l'aide de l'argent gagné à la commune. D'ici quelques années, son fils sera plus à même de prendre sur ses épaules l'ensemble des dettes liées à l'exploitation.

6.1.4.4 *Modèle de désinvestissement :*

L'absence de successeur peut tout autant marquer la manière dont on va gérer son exploitation. Pour un éleveur, la dissolution de l'exploitation au moment de sa retraite n'est généralement pas un choix. Cette perspective est plutôt perçue et subie comme une fatalité, que la raison en soit le manque de repreneur potentiel ou une non-viabilité économique. Dès lors, une stratégie fréquemment adoptée va être celle d'une décapitalisation et d'un désinvestissement par rapport à la production laitière²⁸⁸. En quelque sorte, le modèle qui sera appliqué sera l'inverse de la préparation à la succession. Aucun investissement sur le long terme ne sera entrepris, au contraire. On s'arrangera pour privilégier des solutions qui évitent l'engagement dans la durée : au lieu d'acheter une machine, on confiera le travail à un collègue ; au lieu de

²⁸⁸

Le premier Rapport de situation de l'USP (USP 2002) a mis en évidence le fait que les deux tiers des exploitations agricoles suisses ont une rentabilité du capital négatif. En d'autres termes, elles « mangent leur capital » ou décapitalisent. Cela ne signifie pas pour autant que toutes fonctionnent sur un modèle stratégique de désinvestissement. Pour bon nombre, cette situation est probablement une conséquence bien involontaire de pressions économiques croissantes.

racheter une nouvelle machine à traire, on « arrêtera le lait ». Ce dernier choix – abandonner la production laitière pour se tourner, par exemple, vers l'élevage de génisses ou de vaches mères – est d'ailleurs assez fréquemment associé à ce modèle. D'une part, l'élevage laitier se combine mal avec une stratégie de limitations maximales des coûts et des investissements et d'autre part ne plus avoir à traire libère un temps qui peut être consacré à d'autres activités rémunératrices²⁸⁹. En effet, les éleveurs en situation de désinvestissement se tournent généralement vers des emplois à temps partiel pour compléter leur revenu. Le principe général d'un tel modèle est l'équilibre qu'il s'agit de trouver entre la limitation des investissements et la production de revenus. En ce sens, il se réfère avant tout à la figure du gestionnaire et les autres lui sont inféodées et viennent notamment conforter le choix de rester dans l'agriculture. Les éleveurs qui adoptent ce modèle ont généralement passé la cinquantaine et sont à la tête de petits domaines, bien que cela ne soit pas toujours le cas. Leur âge relativement avancé fait notamment qu'ils ont peu de perspectives de reconversion professionnelle complète. De ce fait, ils préfèrent conserver une activité agricole comme revenu de base et la compléter en fonction des possibilités. Assez logiquement, on retrouve parmi eux une forte proportion de célibataires sans successeur.

Gérald habite avec son épouse, Anna, une petite ferme qui fut belle et prospère. Cela fait plus de trente ans qu'il a repris l'exploitation familiale suite au décès prématuré de son père. Les débuts n'ont pas été faciles, mais les efforts du jeune couple et une politique fédérale protectrice lui ont permis de vivre « comme il faut » de la production laitière. Gérald et Anna ont eu deux enfants. La cadette, Mireille, habite aujourd'hui dans un village voisin ou elle a fondé son propre foyer. Paul, l'aîné, est sorti de l'école d'agriculture alors que Gérald n'avait que 41 ans et pouvait encore se charger seul du travail sur la petite exploitation familiale. C'est pourquoi Paul a pris un emploi de vendeur à la « Landi », la coopérative agricole. Son projet était bien de rejoindre son père dès qu'une opportunité d'agrandissement se présenterait. Après quelques années d'attentes infructueuses, Paul s'est marié avec une « fille de la ville ». Peu à peu,

²⁸⁹

Au sujet des activités annexes à l'exploitation agricole, voir chapitre 2.2.3.2 (p. 128-132).

son désir de reprendre l'exploitation familiale s'est émoussé : il avait pris goût à sa nouvelle vie. Sa décision fut prise lorsqu'on lui a proposé de reprendre la gérance du magasin. Il accepta l'offre et renonça définitivement à s'engager dans une reprise hasardeuse d'un domaine familial devenu trop petit.

La réaction de Gérald et Anna fut, dans un premier temps, la surprise et la déception. Rapidement toutefois, ce fut une forme de soulagement qui s'imposa, pour leur fils dont l'avenir s'annonçait plus paisible ainsi, et aussi pour eux-mêmes. Il n'était désormais plus nécessaire de rénover l'étable pour la « mettre aux normes », ni d'installer enfin une traite directe. Eux-mêmes continueraient à travailler comme ils l'ont toujours fait. Il y a quelques années, ils ont vendu leur quota laitier et utilisé cet argent pour aménager une petite stabulation libre dans l'écurie. Aujourd'hui, ils élèvent toujours des vaches, mais pour la viande. Les coûts de production ont bien baissé, mais les revenus aussi. Pour les compléter, et parce qu'il aime cela, Gérald va parfois traire pour des collègues qui s'absentent de leur exploitation. Anna travaille à temps partiel, comme aide-soignante dans un home médicalisé de la région. D'ici quelques années, ils atteindront l'âge de la retraite et loueront leurs terres à un voisin qui s'est dit intéressé. L'accord est pratiquement conclu. Si tout se passe bien, ils pourront finir tranquillement leurs jours dans la ferme familiale qui a été au cœur de toute leur vie.

6.1.4.5 *Modèle pragmatique*

Les quatre modèles stratégiques d'exploitation décrits jusqu'ici sont certes bien présents aujourd'hui parmi les producteurs de lait romands, mais ils ne sont toutefois pas majoritaires dans la pratique. De nombreux éleveurs se contentent de faire de leur mieux pour maintenir leur exploitation et garantir tant que possible son avenir à moyen ou long terme. Pour ce faire, ils développeront des activités et feront des choix qui peuvent être reliés aux différents modèles susmentionnés, mais sans en

reprendre la logique globale. On serait tenté d'en conclure que ces éleveurs sont sans modèle stratégique véritable, qu'ils « naviguent à vu ». Toutefois, il apparaît que cette manière de faire répond à une logique bien établie, le pragmatisme. Il ne s'agit pas de tout essayer ou de faire n'importe quoi, mais de suivre des choix prudents et adaptés à une situation particulière, avec pour objectif central de « *rester paysan* ». L'éleveur qui s'inspire de ce modèle combine des petits succès et développent des activités qui peuvent sembler contradictoires à l'aune des autres modèles. De tous, ce modèle est sans doute celui qui équilibre le mieux les différentes figures identitaires. Il est celui de la tempérance et de la conservation, non pas parce qu'il est figé sur le passé, mais parce qu'il repose sur la préservation de l'acquis et l'assurance de son maintien.

Les éleveurs qui adoptent ce modèle se distinguent par leur « normalité », puisqu'ils forment la majorité. Ils sont avant tout producteurs de lait. Leurs éventuelles activités économiques parallèles, agricoles ou non, demeurent secondaires et à petite échelles. Ils sont généralement mariés. Leur exploitation est de taille standard pour leur région.

Michel est marié et a trois enfants. L'exploitation familiale produit annuellement 10 000 litres de lait qui sont livrés à la fromagerie du village voisin. Son père et lui se partagent le travail à la ferme : traites, soin du bétail, travaux aux champs... Sa mère quant à elle s'occupe du jardin potager et des contrôles quotidiens dans la halle à poulets construite en partenariat avec une grande industrie, quand Michel a commencé à travailler sur l'exploitation. Son épouse, Madeleine, travaille comme secrétaire à 20% dans une petite entreprise locale, en plus de s'occuper des soins du ménage et des enfants qui sont encore scolarisés.

La famille élève également depuis longtemps un petit troupeau de brebis. À l'origine, il s'agissait avant tout de « manger les talus » et les agneaux étaient soit vendus au boucher du village, soit conservés pour la consommation familiale. Constatant une certaine demande dans leur entourage, Michel et Madeleine ont commencé à vendre les agneaux par moitié à des particuliers. Ils se sont ainsi constitué assez facilement une petite clientèle locale, ont augmenté de quelques têtes le troupeau de

moutons et ont élargi leur offre en proposant également de la viande de veau. Aujourd'hui, cette activité leur fournit un complément de revenu significatif. Ils ne souhaitent toutefois pas la développer davantage, ce qui représenterait un investissement considérable en temps et en énergie, notamment pour aller chercher de nouveaux clients en dehors de leur réseau actuel. Michel espère par ailleurs pouvoir louer quelques hectares supplémentaires dès l'année prochaine. L'augmentation de la production laitière qui y sera associée limitera sa disponibilité, d'autant plus que son père commence à « lever le pied » dans le travail sur l'exploitation.

6.1.5 Des modèles entre représentations, situations et définition hégémonique

Pour un éleveur, adopter les logiques d'exploitation liées à un modèle est un choix conditionné par deux facteurs principaux interdépendants. Le premier est d'ordre représentationnel : il s'agit de l'appropriation individuelle des figures identitaires en une posture particulière. Le second est situationnel : il renvoie au contexte de l'exploitation, tel qu'il est perçu par l'éleveur. Ensemble, ils définissent un horizon des possibles qui va guider le choix de l'individu. Si, j'ai montré comment chaque modèle est associé à une posture identitaire particulière, il est important d'insister sur le fait que l'application d'un modèle est tributaire d'éléments sur lesquels l'individu n'a pas d'influence directe et qui sont liés à la particularité de chaque exploitation : les caractéristiques agronomiques et structurelles de l'exploitation dont il a hérité et son ancrage dans un contexte géographique et social particulier²⁹⁰. Ces éléments confèrent ou non certaines ressources qui seront mobilisables pour développer telle ou telle activité associée à un modèle stratégique : la proximité d'une clientèle pour la vente directe, la possibilité d'acquérir de nouvelles terres, le développement touristique régional, la main-d'œuvre familiale disponible ou non sur l'exploitation, etc. Les deux facteurs – représentationnel et situationnel – entretiennent des relations d'interdépendance. Les représentations de l'éleveur vont définir la manière dont celui-ci percevra sa situation et, inversement, les éléments qui définissent sa situation auront une influence certaine sur son positionnement identitaire. Il ne s'agit évidemment pas d'un lien systématique entre une situation et une posture identitaire, mais bien d'une influence réciproque.

L'importance du contexte, dans la conduite d'une exploitation, fait que la typologie proposée ici distingue bien des modèles stratégiques et non des individus-éleveurs. La personnalité de l'éleveur ne fait pas tout, loin de là. Par ailleurs, situation et représentations sont susceptibles d'évoluer et un même agriculteur pourra changer de modèle stratégique au cours de sa carrière. Cette remarque différencie mon approche de la typologie proposée par Jakob Weiss sur la base de ses recherches dans le canton de Zürich des années 1990 (Weiss 2000). Les modèles présentés ici

²⁹⁰ Voir chapitre 2.2 (p. 105-141).

rappellent en effet ses propres catégories d'analyse : le modèle néo-productiviste évoque l'agriculteur « rationnel » (« *der Rationale* ») ; Le modèle de l'entreprise rural, l'agriculteur « créatif » (« *der Gestaltende* ») ; le modèle de désinvestissement est bien celui adopté par l'agriculteur « sortant » (« *der Springer (oder Abspringer)* ») ; le modèle pragmatique dominant rassemblerait les agriculteurs « persévérants » (« *der Beharrende* ») et pragmatique (ou indécis) (« *der Pragmatiker (oder Schwankende)* ») (*Ibid.* : 27-34).

Si la nuance entre les deux typologies peut sembler subtile au premier abord, elle n'en a pas moins son importance. Jakob Weiss relie explicitement ses catégories à des activités. Or, comme l'illustre bien le modèle pragmatique, un éleveur peut se lancer dans une activité sans intégrer globalement la logique générale dans laquelle elle s'insère : on peut offrir une chambre d'hôte, sans adopter un modèle d'entreprise rurale, ni être particulièrement « créatif ». La distinction entre posture identitaire et modèle stratégique permet par contre d'intégrer au cadre analytique les facteurs contextuels et situationnels. Les choix stratégiques sont conditionnés et parfois pris à contrecœur. Si la responsabilité individuelle n'est pas écartée, elle est nuancée. Rester focalisé sur l'individu ouvre la porte à une stigmatisation des éleveurs appliquant des logiques d'exploitation qui ne correspondent pas aux modèles défendus par l'élite agricole et les sphères politiques.

J'ai déjà souligné l'influence qu'a exercée la politique productiviste sur les figures identitaires des éleveurs romands et sur les représentations de la bonne pratique agricole, tout au long du 20^{ème} siècle²⁹¹. Le recul historique a rendu facilement identifiable ce processus dans la durée. Les récentes transformations du cadre politico-légal en matière d'agriculture marquent à leur tour et de toute évidence les manières de faire et de penser des producteurs de lait. Il est ainsi possible de relier les nouvelles logiques présidant à la politique agricole et les modèles stratégiques qui viennent d'être décrits. L'explicitier revient à clarifier l'articulation entre deux niveaux d'analyse mobilisés dans ce travail : celui des « mondes » et des « grandeurs » – selon le cadre conceptuel proposé par Luc Boltansky et Laurent Thévenot (Boltanski & Thévenot 1991) – dans lesquels se situent une politique

²⁹¹ Voir chapitre 4.1.1 (p. 242-247).

agricole nationale et globale et celui des représentations partagées au sein d'un groupe professionnel localisé.

Laurent Thévenot recoure lui-même à une métaphore inspirée de la géométrie pour situer l'approche qu'il développe avec Luc Boltansky par rapport à la démarche sociologique bourdieusienne et à la théorie de l'habitus. Leur objectif est ainsi « d'explorer un espace d'hypothèses *orthogona*²⁹² à celui de Pierre Bourdieu, et de traiter d'une personne amenée à changer de forme d'action et de jugement, selon la disposition de la situation... » (Thévenot 2007 : 233). L'approche en termes de représentations et de figures identitaires est proche, bien que sensiblement différente, du cadre conceptuel de l'habitus²⁹³. Pour conserver la métaphore géométrique, on peut avancer que tous deux sont « parallèles ». Par extension, on peut en déduire que grandeurs et figures identitaires renvoient à deux plans de la réalité sociale qui entretiennent une relation de « perpendicularité ».

Ainsi, les « ordres de grandeur » qui caractérisent la politique agricole sont transversaux à l'ensemble du monde social. Ils posent des normes de légitimité et les conditions de réussites – le fait d'être « grand » – qui ne se limitent pas à l'activité agricole. Contrairement aux représentations sociales, ils ne sont pas reliés directement à un ensemble d'individus défini, mais sont définis en fonction d'une *situation* :

« Les formes de généralité et de grandeur dont cet ouvrage déploie l'économie, ne sont pas attachées, en effet, à des collectifs, mais à des situations, ce qui nous amène à rompre avec l'ensemble des outils scientifiques solidement installés dans les notions de culture et de groupe social. Les personnes que nous suivons dans leurs épreuves sont obligées de glisser d'un mode d'ajustement à un autre, d'une grandeur à une autre, en fonction de la situation dans laquelle elles s'engagent. Cette plasticité fait partie de la définition de la normalité, comme en témoignent nombre d'accusations de pathologie et particulièrement de paranoïa, qui stigmatisent des résistances aux ajustements exigées par le passage entre des situations différentes. » (Boltanski & Thévenot 1991 : 30)

²⁹² C'est moi qui souligne.

²⁹³ Voir chapitre 4.2 (p. 269-275).

Les ordres de grandeur marquent les représentations de groupes sociaux différents, sans qu'un rapport systématique ne puisse s'établir entre ces deux dimensions sociales. Puisque toutes deux se situent sur des plans différents, elles ne peuvent s'influencer directement, mais uniquement par le moyen d'intermédiaires, d'objets « passerelles ». En matière d'agriculture, les lois et règlements, les demandes du marché, le conseil technique et la formation professionnelle sont autant d'intermédiaires qui permettent l'influence d'une définition hégémonique²⁹⁴ sur les représentations identitaires des éleveurs. Ces objets sont constitués de manière à répondre aux ordres de grandeur qui régissent le cadre politico-économique de l'agriculture. Par leur impact sur les conditions concrètes d'activité des individus, ils ancrent ces ordres de grandeur dans le vécu des éleveurs, les localisent et rendent ainsi possible une adaptation des représentations. L'interface entre grandeurs et représentations se situe ainsi au niveau des conditions concrètes de réalisation de l'activité agricole. C'est donc dans les modèles stratégiques adoptés par les éleveurs que l'influence est la plus précisément perceptible, ce pour la bonne raison que modèle et ordre de grandeur ont tous deux à voir avec le souci de réussite.

Certains modèles décrits plus haut sont particulièrement ajustés aux « mondes » qui caractérisent l'agriculture aujourd'hui et tout particulièrement au monde marchand. Le modèle « néo-productiviste » vise le succès en combinant performance économique (grandeur marchande) et efficacité productive et technique (grandeur industrielle). Le modèle « d'entreprise rurale » mise, quant à lui, essentiellement sur l'ajustement à un marché et la réponse à une demande (grandeur marchande), tout en se teintant, suivant les cas, d'un engagement pour la collectivité, notamment sur le plan écologique (production biologique, mesures agri-environnementales volontaires, etc.) (grandeur civique). Les éleveurs qui s'inspirent de ces deux modèles et qui réussissent – qui prouvent leur « grandeur » au travers des « épreuves » – sont dès lors désignés comme exemplaires par les porte-paroles de la profession, par l'administration et par les politiques. Ils sont invités à présenter leur exploitation lors de manifestations publiques, leurs activités sont décrites dans les médias... Leur ajustement à la définition hégémonique de l'agriculture fait d'eux des références. Il est intéressant de constater qu'à l'heure actuelle, deux modèles ont

²⁹⁴ Voir chapitre 5.5.1 (p. 326-332).

simultanément ce statut d'exemplarité, alors que dans le système productiviste passé un seul prévalait, celui du producteur performant²⁹⁵. Dans ces deux modèles, liés à des postures particulières, les figures identitaires des éleveurs et les ordres de grandeur dominants entre en synergie. Rappelons toutefois que l'adoption d'un tel modèle n'est pas gage automatique de succès, l'échec est possible et il y a donc une prise de risque qui n'est pas moindre qu'en choisissant d'autres modèles stratégiques.

Les trois autres modèles stratégiques ne suivent pas aussi directement la définition hégémonique. Les éleveurs s'inspirant des modèles de désinvestissement ou de préparation de la succession ne démontrent que peu de « grandeur » à l'aune de celle-ci, mais tel n'est pas leur objectif. Pour les premiers, la réussite s'évaluera selon la possibilité de demeurer dans l'agriculture jusqu'à la retraite, sans avoir à sacrifier toutes leurs ressources – matérielles et personnelles – pour cela. Les seconds s'en remettent à la génération suivante. Ils auront atteint leur but du moment s'ils parviennent à transmettre une exploitation offrant de réelles perspectives à leur successeur. Ce sera alors à celui-ci de faire ses preuves à partir de cette base, s'il le peut. Enfin, le modèle pragmatique se situe par définition dans l'entre-deux. Les producteurs qui s'en inspirent peuvent ainsi développer des activités qui intègrent bien la définition hégémonique, mais cette correspondance ne sera que partielle. Ce positionnement peut résulter d'un choix volontaire qui serait celui de la prudence : se contenter d'un succès moyen, sans prise supplémentaire de risque. Dans d'autres cas, il est davantage subi comme la conséquence d'une situation défavorable qui empêche de s'engager dans un modèle pleinement ajusté au contexte politico-économique. Le modèle pragmatique est alors adopté par défaut.

Christophe Eggenschwiler s'est également intéressé aux stratégies développées sur les exploitations agricoles suisses (Eggenschwiler 2002). Agronome spécialisé en économie rurale, il se concentre avant tout sur les pratiques agricoles et leur efficacité économique. Il construit son analyse à partir d'un modèle qui définit quatre pistes d'amélioration ou de développement du revenu agricole : « Taille (quantité) », « Valorisation », « activités annexes » et « technologie, efficacité, productivité »

²⁹⁵ Ce modèle correspondrait à l'agriculteur « rationnel » à la tête d'une « exploitation modèle » (« *Musterbetrieb* ») décrit par Jakob Weiss (Weiss 2000).

(*ibid.* : 2-6). Il observe ainsi les performances de trois pistes stratégiques : l'extensification de la production avec la production de viande chevaline, la spécialisation et l'intensification de la production laitière et la culture de nouvelles variétés de plantes résistantes aux maladies (OGM ou non). Selon ses calculs, la première piste en serait viable que dans le cas du développement d'une activité annexe. Ce constat la rapproche du modèle stratégique d'entrepreneur rural – et, dans une moindre mesure, également de celui de désinvestissement – présenté plus haut. La deuxième piste devient intéressante pour certains éleveurs dans un scénario d'une suppression du contingent laitier – qui s'est confirmé depuis l'écriture de la thèse – qui permettrait l'augmentation massive des volumes produits. Elle correspond clairement au modèle stratégique néo-productiviste. Enfin, la dernière piste semble offrir des possibilités intéressantes d'amélioration des revenus pour les exploitations de plaine, également dans une logique qui l'assimile au modèle néo-productiviste.

Le fait que les calculs d'un économiste rural, basés sur l'objectif de maximisation du revenu, relèvent l'« efficacité » des modèles stratégiques néo-productiviste et d'entreprise rurale confirme leur ajustement à la définition hégémonique de l'agriculture. Toutefois, elle nie implicitement la pertinence d'autres stratégies répondant à des logiques différentes. La typologie proposée dans ce chapitre permet au contraire de reconnaître un statut égal aux différents modèles stratégiques implique la reconnaissance de logiques parallèles et équivalentes. Limiter les dépenses et désinvestir peut être une stratégie au même titre qu'augmenter ses capacités de production²⁹⁶. Le détour par les figures et les postures identitaires permet une meilleure compréhension de ces diverses logiques sous-jacentes tout en rendant compte de ce qui fait leur unité fondamentale.

Les producteurs romands ne sont pas dupes des règles du jeu qui font que certaines stratégies d'exploitation correspondent mieux que d'autres au cadre politico-économique actuel. Cette conscience aura une double conséquence sur le plan des

²⁹⁶ Le modèle utilisé par Christophe Eggenschwiler, tiré d'une publication antérieure écrite conjointement avec Bernard Lehmann (Lehmann & Eggenschwiler 1998), mentionne quatre types de stratégies possible pour les éleveurs : croissance, concentration, diversification et réduction. Cette dernière s'apparente au modèle stratégique de désinvestissement, mais la piste n'est pas vraiment suivie par l'auteur dans sa thèse. Elle est toutefois reprise dans le *Rapport de situation 2007* de l'USP (USP 2007).

représentations identitaires. Les postures liées aux modèles les mieux ajustés auront probablement tendance à se généraliser et, progressivement, les figures elles-mêmes pourront être adaptées. Le chapitre suivant sera consacré à la description des adaptations – et aussi des résistances – des représentations au contexte actuel.

Jusqu'ici, les relations entre figures et mondes n'ont été abordées qu'à sens unique, les ordres de grandeur exerçant leur influence sur les postures et les figures identitaires par l'intermédiaire des conditions concrètes d'exercice de l'activité agricole. Ce pose toutefois la question d'une éventuelle réciprocité de l'influence. Dans quelle mesure et de quelle manière les représentations des producteurs de lait romands – ou plus largement des milieux agricoles suisses²⁹⁷ – peuvent-elles peser sur la définition hégémonique de l'agriculture pour l'ajuster à leurs besoins et aspirations ? Les interactions entre ordres de grandeur et représentations ne pouvant se faire directement, la question peut être reformulée de la manière suivante : quels sont les intermédiaires qui pourraient permettre cette influence ? Il est probable qu'il faille chercher une réponse du côté des mobilisations politiques, qu'elles soient le fait d'organisations professionnelles ou de parlementaires proches des milieux agricoles²⁹⁸.

Les « représentants » institutionnalisés n'adoptent sans doute pas les postures identitaires les plus « représentatives » de la base agricole²⁹⁹. Les remarques développées par Sylvain Maresca gardent toute leur pertinence pour le contexte romand actuel :

« Qu'on puisse toujours trouver dans la trajectoire des représentants agricoles une propriété atypique, un trait distinctif, qu'il soit d'ordre économique, culturel ou social, nous montre que les agriculteurs ne délèguent pas pour les représenter ceux qui leur sont socialement conformes mais, au contraire,

²⁹⁷ Je me référerai en effet à l'ensemble de l'agriculture suisse dans ce passage – et non aux seuls producteurs de lait romands – puisque les arguments présentés se situent davantage à l'échelle nationale et dépasse les particularismes des branches de productions distinctes.

²⁹⁸ Mes recherches ne s'étendant toutefois pas à l'étude des mouvements politiques institutionnalisés, je ne peux malheureusement pas développer ni argumenter comme il se devrait cette proposition qui conserve donc ici un statut d'hypothèse et un caractère spéculatif.

²⁹⁹ L'analyse des postures identitaires promues par les différents acteurs politiques de la scène agricole suisse reste à faire. Quoi qu'il en soit, poser la question de la représentation, implique prendre en compte la diversité des différentes postures mobilisées par les agriculteurs et de ne pas oublier les rapports de pouvoir qui structurent le milieu agricole.

d'autre qui, en se distinguant d'eux, présentent des propriétés spécifiques nécessaires à l'exercice d'un mandat de porte-parole (aisance matérielle, formation scolaire, le "bras long", un "nom"). » (Maresca 1981 : 18)

Quoiqu'il en soit, par leur fonction même, ils véhiculent ces figures et les diffusent dans les sphères dirigeantes et les médias. Leurs actions politiques, inévitablement marquées par les représentations identitaires de la profession, sont ainsi susceptibles d'influencer le cadre général de définition de l'activité agricole dans un sens qui leur soit favorable. Interventions parlementaires, travail de lobby, initiatives populaires, prise de positions officielles, communiqués de presse et autres, seraient ainsi les principaux moyens permettant une éventuelle adaptation de la définition hégémonique de l'agriculture en fonction de représentations identitaires présentes dans les milieux agricoles.

La perdurance du système protectionniste en Suisse jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle offre sans doute un exemple d'une influence – peut-être temporaire, mais forte – des milieux agricoles sur le cadre politico-économique national. En effet, alors que les définitions alternatives étaient déjà bien présentes dans la société³⁰⁰, des lobbys agricoles puissants et leurs alliés politiques – qui partageaient largement leurs représentations de l'agriculture – sont parvenus à maintenir une politique agricole ajustée à leur définition de l'agriculture, essentiellement ancrée dans le monde industriel, jusqu'à son point de rupture.

Le changement de la définition hégémonique de l'agriculture n'a toutefois pu être que retardé et non empêché. Les milieux agricoles ne sont peut-être pas désarmés face aux autres groupes d'intérêts qui défendent des visions différentes de la politique agricole, mais ils ne peuvent que peu de choses contre les changements sociaux plus globaux. De la même manière que le système productiviste s'est imposé en agriculture dans un contexte marqué globalement par l'idéologie de la modernité, le nouveau modèle « multifonctionnel » prend racine dans un contexte historique où se rencontrent les idéologies libérales et écologistes. Les agriculteurs sont eux-mêmes pris dans cette évolution sociale et y participent, leurs représentations en étant par ailleurs affectées, bien au-delà de celles concernant leur profession.

³⁰⁰ Voir chapitre 3.1.3 (p. 198-203).

6.2 Adaptations et résistances symboliques

Le changement de paradigme politique a engendré de nouvelles ruptures entre les modèles officiels et les représentations identitaires des éleveurs³⁰¹. Ces derniers ont donc à gérer, outre une pression économique continue, une véritable « pression symbolique » qui les contraint à développer des stratégies de résistance et d'adaptation à un niveau différent de celles décrites précédemment, celui du sens. De manière générale, il s'agit pour les éleveurs laitiers romands de trouver un moyen de « *faire avec* » une redéfinition générale du cadre de leur activité :

Mais ça, c'est la roue ; elle tourne. Elle va dans ce sens-là et puis... Je crois que ces paiements directs, c'est un mal nécessaire. Et nous, il nous faut vraiment faire avec. On n'a pas le choix. Bosser comme le système est fait, pas contre le système. Si tu bosses contre le système, tu t'enfonces... et c'est un peu malheureux. Mais c'est comme ça.

Il ressort des propos de ce jeune éleveur fribourgeois une forme de pragmatisme. « *Faire avec* », c'est aussi essayer de tirer le meilleur parti d'une situation largement imposée. Toutefois, il serait faux de ne voir qu'une obéissance cynique et opportuniste. « *Bosser comme le système est fait* », c'est accomplir un effort d'adaptation et de reformulation de ce que signifie être producteur de lait aujourd'hui. C'est aussi, d'une certaine manière, résister pour conserver un sens à son activité. Les éleveurs accomplissent dans ce but tout un travail symbolique de réinterprétation de la situation, de manière à la rendre plus viable et acceptable.

Trois procédés participent à ces stratégies d'adaptation et de résistance symbolique. Premièrement, les éleveurs jouent avec les règlements, afin de contourner les limites qu'ils imposent pour atteindre au mieux leurs objectifs. Deuxièmement, la présence de diverses figures permet un jeu au sein des représentations. Cette pluralité des

³⁰¹ Voir chapitre 5.5 (p. 325-349).

référents identitaires permet en effet aux éleveurs d'intégrer de nouvelles pratiques, alors que cela aurait pu paraître difficile. Enfin, je terminerai par la description des relectures des prescriptions politiques qu'accomplissent les éleveurs, afin de se les réapproprier et de leur conférer un sens pertinent pour leurs pratiques concrètes.

6.2.1 Jouer avec les normes

L'agriculture occupe une place particulière dans la politique nationale qui la différencie fortement d'autres professions. Son soutien coûte cher à la Confédération et la range aux côtés de l'armée et de l'éducation dans le budget fédéral.

Tableau 4 : Dépenses de la Confédération par groupe de tâches 2007-2009 (mio CHF)

	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
Prévoyance sociale	16'933	17'605	18'344
Finances et impôts	9'753	10'515	10'781
Trafic	7'349	7'603	7'833
Formation et recherche	4'708	5'181	5'416
Défense nationale	4'327	4'550	4'585
Agriculture et alimentation	3'601	3'566	3'673
Relations avec l'étranger	2'274	2'486	2'622
Autres groupes de tâches	4'751	4'987	5'024
Total	53'696	56'493	58'278
Part de l'agriculture	6.71%	6.31%	6.30%

Source : AFF 2009

En corrélation direct avec sa place dans les dépenses nationales, l'agriculture est fortement réglementée. L'article 104 de la Constitution Fédérale est ainsi au cœur d'une construction juridique arborescente et foisonnante : Loi fédérale sur l'agriculture, Droit foncier rural, Loi sur la protection des animaux, ordonnances sur les paiements directs, diverses lois cantonales... Les enveloppes budgétaires quadriennales accordées par les Chambres fédérales s'accompagnent toujours de leur *train d'ordonnances*, correctifs et adaptations de l'ensemble législatif qui matérialise la politique agricole fédérale. Dans le quotidien des éleveurs romands, cette armada juridique se traduit par une multitude de contraintes qui bien souvent exaspèrent :

S : Bon, il faut aussi voir comment l'évolution de l'agriculture tourne... Tout d'un coup, je ne sais pas, ils nous coupent de nouveau quelque chose, ou bien... Ils nous pondent bientôt tous les quinze jours une loi ! Alors...

JF : Là, ils sont en plein dessus [au Parlement fédéral]...

S : Justement, on ne sait pas comment on va jongler alors... On est obligé de voir un peu là-dessus pour pouvoir gérer le tout après.

JF : Et plus précisément, tu veux dire quoi en disant ça ?

S : Je ne sais pas, tout d'un coup ils nous instaurent une loi qui fait qu'on n'a même plus le droit d'aller pisser au coin du jardin... Donc tu seras obligé de perdre du temps pour aller... Non, mais... (...) Alors c'est de nouveau une autre gestion, parce que tu perds de nouveau du temps.

La plaisanterie triviale de cet éleveur exprime bien une certaine forme d'incompréhension et d'agacement. Les prescriptions légales atteignent un tel degré de minutie qu'elles en deviennent aberrantes aux yeux des praticiens :

D : Par contre, il y a quand même qu'en Suisse qu'on peut arriver à dire : « Là, tu faucheras le 15 juin, là le 11 juillet ! Ça ne se trouve pas ailleurs ! »

E : C'est bien gentil leur histoire de nous aider, mais quand on en vient à vous dire : « On vous donnera tant si vous mettez dehors treize fois par mois vos vaches... On vous donnera tant pour les rentrer treize fois... » C'est aussi ridicule que ça. On paie des gens pour venir regarder. Bon, ce qui est d'un côté logique : puisqu'on veut payer, il faut contrôler. Mais vous voyez où ça va !

Le respect de ces réglementations diverses constitue généralement la condition pour bénéficier de paiements directs ou d'aides particulières. Faute d'y voir toujours du sens, les agriculteurs suisses se résignent donc généralement à les suivre. Dans certaines situations toutefois, elles posent des problèmes concrets qui doivent être gérés. Les éleveurs romands sont donc parfois amenés à « jouer avec » les règles sans les enfreindre directement, afin de trouver la faille qui permettra d'atteindre leurs objectifs.

Le jeu avec les règles est une pratique généralisée et n'est en rien l'apanage des agriculteurs romands. Je vais toutefois examiner ici en quoi elle constitue un moyen de résistance quotidienne au travers de quelques exemples.

6.2.1.1 Repousser la date fatidique

L'article 19 de l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) limite le droit à percevoir des paiements directs fédéraux à l'âge maximum de 65 ans, celui de la retraite légale. Dans les faits, cela équivaut à l'obligation de cesser son activité, étant donnée l'importance de ces paiements dans l'équilibre financier d'une exploitation agricole en Suisse. Cet article prend son sens dans la volonté politique claire de favoriser l'évolution structurelle du secteur agricole³⁰² : éviter que des personnes âgées bénéficiant de l'AVS n'accaparent des terres dont les jeunes agriculteurs dynamiques ont le plus grand besoin. Quelques aménagements sont rendus possibles toutefois dans le cadre d'une « société de personnes », d'une association, surtout si elle est familiale :

« 2. Si une exploitation est gérée par une société de personnes, l'âge de l'exploitant le plus jeune est déterminant.

3. La disposition énoncée à l'al. 2 n'est applicable que si les sociétaires :

a. assument leur rôle de co-exploitant, et qu'ils

b. ne travaillent pas en dehors de l'exploitation à raison de plus de 75 %.

4. Les dispositions énoncées à l'al. 3 ne s'appliquent pas aux communautés héréditaires pendant les trois années qui suivent leur création. » (OPD, art 19)

Ces alinéas ont pour but d'empêcher certains abus qui seraient par exemple de conclure une association prétexte avec un tiers non-agriculteur pour pouvoir continuer à toucher les paiements directs, tout en évitant de bloquer arbitrairement un processus de transmission au sein d'une même famille.

Certains éleveurs, arrivés à l'âge fatidique et n'ayant pas de relève à ce moment, ont trouvé le moyen de continuer malgré tout d'exploiter leur domaine, en le remettant officiellement à un membre de la famille plus jeune, par exemple leur épouse. Celle-ci devient officiellement le chef d'exploitation et le bénéficiaire des paiements directs, sans toutefois que changent l'organisation du travail agricole et la gestion de l'exploitation. Le nouveau « retraité » bénéficie ainsi de quelques années supplémentaires à la tête effective de l'exploitation et a le « privilège » de pouvoir continuer de travailler comme avant. De fait, les éleveurs rencontrés ne semblent

³⁰² Voir notamment 5.1.2 (p. 294-300).

souvent pas très pressés d'être libérés de l'obligation professionnelle. Les pères arrivés à l'âge de la retraite continuent tous à travailler quotidiennement sur l'exploitation. Tout juste sont-ils soulagés de « *lever un peu le pied* » et de ne plus porter « *les soucis* ».

Retarder sa retraite effective par une transmission de façade de l'exploitation est aussi un moyen de gagner un peu de temps. En l'absence de successeur, la retraite correspond bien souvent à la disparition de l'exploitation. Les terres sont vendues ou louées, ainsi que les bâtiments agricoles. Parfois, l'espoir de trouver un successeur de dernière minute décide l'éleveur à recourir à un tel procédé. C'était le cas pour cet agriculteur de 65 ans dont le petit-fils, encore trop jeune à ce moment, s'intéressait en effet au métier. Une forte importance accordée à la transmission – au cœur de la figure du successeur succédé – poussait cet homme à chercher des solutions pour que le domaine familial puisse être repris par ce petit-fils. Il lui fallait gagner du temps. Le même type de raisonnement est évoqué par des agriculteurs retraités sans successeur qui ont conservé la propriété de leur terre et de leur ferme. « *On ne sait jamais...* » Peut-être un parent souhaitera-t-il reprendre dans quelques années...

6.2.1.2 *Créer un modèle associatif sur mesure*

Lorsque deux exploitations souhaitent se regrouper, le plus simple pourrait sembler de passer par une association totale, une mise en commun de l'ensemble des bâtiments, des machines et la fusion des troupeaux. Dans les faits, les processus d'association rencontrés sur le terrain restent généralement partiel³⁰³, se construisent parfois peu à peu et maintiennent l'existence d'exploitations distinctes. Ce point trouve une première explication dans les contradictions qui se développent entre la démarche d'association et la valorisation de l'indépendance de l'éleveur – figure du travailleur indépendant – d'une part, et la volonté de transmettre l'exploitation familiale – figure du successeur succédé – de l'autre. Conserver sa propre exploitation au sein d'une association qui demeure partielle, permet de retirer des

³⁰³ Voir chapitre 2.2.4.3 (p. 136-140).

avantages divers, qu'ils soient économiques ou en termes de qualité de vie, tout en restant fidèle à une image de soi en tant que « chef » et d'envisager que son successeur en fera de même.

Le recours aux figures identitaires permet donc de comprendre en partie les réticences et la prudence qui caractérisent le développement d'associations dans le milieu agricole. La plupart des éleveurs préfèrent trouver d'autres alternatives pour assurer la viabilité de leur exploitation ou inventer leur propre mode de collaboration correspondant à leurs aspirations. Au lieu de recourir aux modèles proposés par la loi – *communauté d'exploitation*³⁰⁴ ou *communauté partielle d'exploitation* (Ordonnance sur la terminologie agricole, OTerm) – la majorité développe des collaborations informelles tantôt ponctuelles, tantôt régulières et importantes. Ainsi, le statut officiel des exploitations ne reflètent pas toujours la réalité des collaborations concrètes. Il arrive que deux exploitations indépendantes développent une série de collaborations qui les fait s'apparenter, dans la pratique quotidienne, à une association. La différence n'est pas qu'administrative, s'associer, c'est faire, pour les éleveurs, un vrai pas supplémentaire.

Dans certains cas, toutefois, les raisons de conserver l'indépendance administrative des exploitations sont plutôt pragmatiques : ce choix permet parfois de tirer le meilleur parti du cadre légal. En effet, le montant des principaux paiements directs qui reviennent à une exploitation, au sens légal, sont calculés en fonction de la surface agricole utile (SAU). Toutefois, ils sont dégressifs à partir de 40 hectares ou 55 UGB (OPD, art. 20). Deux exploitations de 30 hectares chacune ont donc intérêt à demeurer distinctes administrativement, même si la collaboration quotidienne est totale. Dans le cas contraire, la nouvelle entité créée se verrait déduire 25 % des paiements alloués pour ses 20 derniers hectares. Pour prendre un exemple concret, un éleveur vaudois mentionnait explicitement cet argument pour expliquer qu'avec ses trois associés, ils avaient préféré constituer une forme particulière de communauté, plutôt qu'une association complète : « *le calcul est vite fait !* ». Pour un total de plus de 130 ha, le manque à gagner serait conséquent, d'autant plus que,

³⁰⁴ Dans le cas d'une communauté d'exploitation, « la communauté acquiert la propriété de tout l'effectif d'animaux de rente et du cheptel mort des exploitations ». Les deux (ou plus) exploitations qui s'associent sont désormais considérées « comme une seule exploitation » (OTerm, art. 10 al. 1e et al. 4)

jusqu'en 2008, la limite des surfaces donnant droit aux paiements directs était fixée à un maximum de 90 hectares³⁰⁵ ! Au quotidien pourtant, la communauté fonctionne de manière très semblable à une exploitation unique : terres et troupeaux sont gérés en commun et elle dispose d'un bâtiment central unique.

Il n'y a absolument rien d'illégal dans ce genre de pratiques. Elles sont toutefois une forme de jeu avec les règles, car elles consistent à chercher à tirer le meilleur parti d'une situation en profitant des failles d'un système. Si ces éleveurs respectent bien toutes les règles dans leur forme, on pourrait dire qu'ils en contournent le fond. En effet, en agissant de la sorte, ils profitent des avantages du fonctionnement collectif et des économies d'échelle, tout en bénéficiant du même soutien étatique que des exploitations de taille moyenne. Le modèle politique dont découle la loi promeut l'agrandissement des structures, mais pose des limites aux paiements directs pour éviter, par exemple, de subventionner massivement de grandes structures de type industriel. Certes, il ne s'agit pas de conclure que de tels éleveurs seraient des « *profiteurs* » ou des « *tricheurs* ». Comme tout bon gestionnaire, ils agissent dans les limites de la loi, mais de manière à « *s'en sortir* » le mieux possible.

6.2.1.3 *S'arranger pour la reprise*

Le processus de transmission entre générations, comme le rappelle à juste titre Philippe Cardon, « ne se réduit pas à la transmission objective de l'exploitation » (Cardon 2004 : 225), mais s'observe sur une temporalité longue³⁰⁶. Tout au long du processus, de nombreux arrangements doivent être trouvés. Certains concernent le fonctionnement de l'exploitation à l'interne, comme par exemple la définition de nouveaux modes de collaboration entre générations au sein de l'exploitation, d'autres confrontent les éleveurs avec un cadre administratif et légal contraignant qu'il faut parfois réussir à contourner pour trouver des solutions répondant à leurs attentes et objectifs.

³⁰⁵ Une révision de l'OPD a remonté cette limite à 130 hectares à partir du 1^{er} janvier 2009.

³⁰⁶ Voir chapitre 2.4 (p. 165-187).

Ainsi, un jeune éleveur qui a repris en location le domaine de ses parents verse en apparence un modeste salaire à sa mère pour le travail qu'elle accomplit pour l'exploitation. En réalité, cette interprétation extérieure et officielle est démentie tant par le fils que par ses parents. La Loi sur le droit foncier rural (LDFR) impose un fermage officiel maximum et le salaire de la mère aurait donc été calculé pour compléter cette location légale afin que, ensemble, les deux revenus permettent aux parents de payer les intérêts et l'amortissement de la dette hypothécaire. Sans ce jeu avec les règles, les parents n'auraient pas pu louer le domaine à leur fils et la pérennité aurait été fortement menacée. Par ailleurs, le fait d'attribuer un statut officiel de salariée à la mère lui ouvre l'accès à l'assurance vieillesse (AVS) qui lui aurait été fermé en tant que « simple » mère au foyer.

6.2.2 *Jouer avec les figures*

Les figures identitaires mobilisées par les producteurs de lait romands entretiennent entre elles des relations complexes et évolutives. Ainsi, deux figures peuvent s'avérer contradictoires, lorsqu'elles sont appliquées à certaines questions précises. Il en est ainsi pour le producteur nourricier et le gestionnaire, lorsqu'il s'agit de décider quel type de surface de compensation écologique (SCE) va être appliqué. Le choix doit-il dépendre du meilleur équilibre financier ou du moindre impact sur la production fourragère ? De plus, une même figure peut être mobilisée par des acteurs différents pour défendre chacune des pratiques profondément divergentes. Un éleveur pourra raisonner en gestionnaire en planifiant l'augmentation de son cheptel impliquant l'achat de foin, alors qu'un autre évoquera la même figure pour défendre une stratégie basée sur une autosuffisance fourragère. Cette souplesse et cette variabilité des figures identitaires n'est pas synonyme d'insignifiance. Leurs apparitions récurrentes dans les discours et pratiques de l'ensemble des éleveurs rencontrés en fournissent la preuve. La « théorie du noyau central » des représentations sociales (Abric 2007 [1989] : 215-219) permet de résoudre cette apparente contradiction : les figures seraient liées au système périphérique d'une représentation de soi des éleveurs laitiers romands et renverraient ainsi à un noyau central plus stable et durable. Cette hypothèse permettrait d'expliquer les éléments de constances ainsi que ceux de variabilité et de fluctuation observés chez les éleveurs laitiers :

« Une représentation est donc susceptible d'évoluer et de se transformer superficiellement par un changement du sens ou de la nature de ses éléments périphériques. Mais elle ne se transforme radicalement – elle change de signification – que lorsque le noyau central lui-même est remis en cause. »
(*ibid.* : 215-216)

Postuler l'existence d'un noyau central qui constituerait le cœur des représentations identitaires des producteurs de lait romand permet donc d'articuler la variance des figures (positionnement et sens) et leur prégnance générale. Leur définition précise dépendrait d'éléments plus marginaux qui permettent des postures identitaires différentes, mais unies dans leurs fondements.

Je reviendrai plus loin sur le noyau central lui-même et sur les éléments qui le composent, pour me concentrer pour l'instant sur la variabilité des postures identitaires³⁰⁷. Les relations fluctuantes, synergiques ou contradictoires entre figures, de même que les mobilisations d'une même figure pour expliquer des pratiques multiples, permettent de mieux comprendre l'acclimatation rapide des éleveurs aux nouvelles règles de la politique agricole.

Dans les faits, les nouveaux modèles politiques et économiques qui s'offrent aux éleveurs ne sont pas uniformes. Les discours explicites et les incitations indirectes véhiculées par les lois et les règlements ne constituent pas un ensemble compact et parviennent par bribes séparées jusqu'aux éleveurs. Certaines composantes, prises isolément, s'accordent bien avec l'une ou l'autre des figures identitaires des éleveurs. La rhétorique de l'agriculteur-entrepreneur, omniprésente dans les discours officiels est ainsi bien accueillie par des éleveurs qui se pensent en *indépendants*. De même, de nombreuses mesures sont prises pour favoriser la transmission des exploitations au sein de la famille, ce qui correspond bien à la figure du successeur succédé. Le rejet des modèles officiels ne se fait donc pas en bloc. La présence d'éléments vus positivement et la capacité des individus à se référer simultanément à des figures potentiellement conflictuelles permettent aux éleveurs de jouer avec les figures identitaires afin de mieux faire correspondre leur situation avec leurs représentations identitaires.

À titre d'exemple, je reprendrai ici la question des associations entre éleveurs qui renvoient clairement à un modèle encouragé dans les discours officiels. Comme je l'évoquais plus haut, les éleveurs laitiers romands expriment des réticences devant la création de communautés d'exploitations, en se référant essentiellement à deux « problèmes » : leur indépendance et la transmission des exploitations.

S'associer implique de partager, de changer de mode de fonctionnement. Les décisions prises tout seul auparavant sont sujettes à discussions. Les stratégies dans la direction de l'exploitation ne sont plus celles d'une personne, mais résultent d'un consensus ou de compromis entre associés. Un père et une mère dont le fils se

³⁰⁷ Une posture est une articulation particulière des figures identitaires, liée à une situation individuelle et un contexte (voir chapitre 4.3.1, p. 276-279).

lançait dans une communauté partielle d'exploitation, concluaient avec une pointe de regret dans la voix :

Mère : Ce qui veut dire que Thomas ne sera jamais patron comme toi tu l'as été, faudra toujours encore partager les opinions et ça, c'est assez lourd aussi...

Père : Ah ! Alors, être indépendant, être chef seul, c'est sûr...

La contradiction entre association et figure du travailleur indépendant y apparaît clairement. Pour bon nombres de mes interlocuteurs, elle est un facteur limitatif au développement des associations :

Le paysan, je crois, c'est un indépendant. C'est quelqu'un qui veut aller pour lui. Et puis, il n'aime pas partager. C'est le problème pour les associations. En théorie, c'est la solution idéale, mais on ne met pas facilement deux indépendants ensemble. En tout cas, pour en mettre deux ensemble, il faut qu'ils se complètent terriblement. Ou bien alors qu'un cède toujours par rapport à l'autre... ou bien il faut être très clair, très strict [dans la répartition des responsabilités].

Une entente parfaite entre associés serait indispensable. La comparaison avec le mariage est d'ailleurs régulièrement faite, ce qui est plus qu'anecdotique si l'on garde à l'esprit qu'il s'agit de fusionner – même partiellement – deux exploitations familiales. L'alternative à l'entente serait la domination de l'un des partenaires qui prendrait le « *commando* », jouerait le rôle de « *meneur* », selon les termes utilisés par les éleveurs. Quoi qu'il en soit, l'association implique des concessions par rapport à la figure du travailleur indépendant.

Le second argument avancé par les éleveurs laitiers romands en défaveur des associations concerne la continuité transgénérationnelle. Si la forme varie un peu, le fond du propos est toujours le même : la transmission de l'exploitation devient problématique en cas d'association :

Bon, ils groupent, d'accord... Ils diminuent peut-être les frais de production en se mettant ensemble, en bâtissant une seule maison au lieu d'en faire deux. Enfin, ils groupent les frais. Cette génération s'entend, ça ira. Mais le problème : quand il y aura la nouvelle génération, le fils de l'un et le fils de l'autre qui ne s'entendront pas... Vous aurez des bêtes sous le même toit. Vous voulez faire comment pour travailler ensemble ?

Apparaît à nouveau l'idée qu'une association doit reposer sur un accord parfait. Le caractère individuel d'une telle relation d'entente la rendrait par définition intransmissible. En cas de mésentente des héritiers, la séparation ne pourrait, dans cette perspective, aboutir qu'à des problèmes insurmontables. En ce sens, s'associer reviendrait à hypothéquer l'avenir à long terme du domaine familial et renoncer potentiellement à la figure du successeur succédé.

Malgré ces réticences récurrentes dans les discours des éleveurs, les associations de diverses formes et natures se multiplient. Parmi celles que j'ai rencontrées sur le terrain, certaines se sont construites prudemment, pas à pas, les collaborations se développant par étapes successives, comme pour « apprivoiser » ce nouveau mode de fonctionnement. Dans deux cas proches dans leur structure, des jeunes éleveurs ont développé un processus d'association avec un collègue plus âgé. La collaboration s'est tout d'abord limitée à un domaine précis de l'activité. Pour l'un, elle s'est amorcée par un regroupement pour l'achat et l'utilisation des machines agricoles et pour l'autre par un *contrat d'élevage*, le plus jeune des associés reprenant la production laitière des deux exploitations et le plus âgé se concentrant sur les soins au jeune bétail. Ce n'est qu'après avoir éprouvé ce premier pas que la collaboration a été étendue à l'ensemble de l'exploitation, sans pourtant aboutir à une fusion complète : chacun conservait sa propre comptabilité et sa propre exploitation sur le plan administratif. Procéder de la sorte rend sans doute plus aisée la transition, mais n'efface pas l'ensemble des difficultés. Certaines étapes demeurent critiques et peuvent poser de nouveaux problèmes entre deux associés. La mise en commun des troupeaux de vaches laitières en est une. En touchant le cœur du fonctionnement de l'activité, elle marque symboliquement la perte d'indépendance individuelle des partenaires et de leurs exploitations³⁰⁸.

Le fait que, dans ces deux cas, le processus d'association implique un jeune agriculteur et un agriculteur proche de l'âge de la retraite situe le processus d'association dans un cadre particulier. Pour les deux jeunes agriculteurs, la retraite de leur associé permettait d'envisager de reprendre à terme l'ensemble des terres. Dans un des deux cas, c'est ce qui fut explicitement convenu par les deux associés.

³⁰⁸ Sur la centralité du troupeau des vaches laitières, voir chapitre 2.1.3 (p. 88-105).

La collaboration est donc envisagée avant tout sur un moyen terme, l'idée principale pour les jeunes étant d'augmenter la taille de leur exploitation. Tous deux avaient d'ailleurs réinvesti dans la construction d'une nouvelle étable adaptée aux capacités de production de l'association. Dans ces deux exemples, on peut donc voir de jeunes agriculteurs – manifestant par ailleurs un fort attachement à une image d'*indépendants* – renoncer à leur *indépendance* afin de garantir la viabilité de leur exploitation à long terme. En termes de figures identitaires, ils relèguent certains aspects du « travailleur indépendant » au nom de principes liés au « gestionnaire » et au « successeur succédé ». L'échéance de la retraite prochaine de leur associé rend ce choix temporaire, donc plus facile à faire.

Un éleveur fribourgeois, très réticent à une éventuelle association pour des questions d'*indépendance*, affirmait d'ailleurs que seule une situation similaire pourrait le faire réfléchir :

Il ne faut jamais dire jamais, mais... Peut-être que si un type de 63 ans vient me dire : « Je m'associe avec toi et je te garantis la terre. » Et bien, tu réfléchirais peut-être autrement. Peut-être que pendant deux ans, trois ans...(...) Mais dans l'optique d'être deux jeunes ? Non. S'associer pour s'associer, sans arrière-pensées... Enfin, tu m'as compris...

S'associer peut donc être un moyen d'agrandir à terme une exploitation que l'on imagine gérer un jour à nouveau de manière individuelle. Cette perspective permet aux jeunes éleveurs de jouer avec les figures identitaires et d'envisager le renoncement à l'idéal du travailleur indépendant comme une concession momentanée.

De leur côté, les éleveurs plus âgés auraient fait ce choix avant tout pour *avoir meilleur temps*, c'est-à-dire pour bénéficier de l'aide du jeune homme dans l'accomplissement des différentes tâches sur leur exploitation, alors que la main-d'œuvre familiale disponible ne suffisait plus et que la reprise par un héritier n'était pas garantie. Le problème de la transmission de l'exploitation se posait donc dans un contexte particulier qui a sans doute facilité le développement de la collaboration. Le jeune associé a pris la place du successeur absent. Cela est assez clair dans le cas où les deux associés ont convenu de la reprise des terres par le plus jeune d'entre eux au moment de la retraite du plus âgé. Dans le second cas, l'association se

prolongera sans doute avec la génération suivante et permettra la reprise du domaine par un successeur familial, ce qui aurait été difficile autrement.

Ainsi, au lieu de compromettre le processus de succession, comme le redoutaient plusieurs éleveurs au cours des entretiens, le fait de conclure une association constitue aussi un moyen d'assurer la pérennité des exploitations, ou parfois d'une des deux exploitations concernées, l'autre étant vouée à la dissolution faute de repreneur. Si ces situations ne correspondent pas à la représentation idéale de la succession – un successeur héritier qui reprend avec sa conjointe les rênes de l'exploitation familiale – selon la figure du successeur succédé, elles renvoient tout de même à des stratégies visant la perpétuation de l'exploitation pour trois des quatre familles impliquées. Pour le quatrième éleveur, ce choix lui permet de conserver une activité agricole jusqu'à la retraite.

Un autre éleveur, engagé dans une association partielle depuis de nombreuses années, soulevait la question de la transmission pour deux étapes différentes de son parcours : le moment de la création de l'association et le présent qui annonce la succession. Pour lui, la décision de s'associer était liée à une volonté de perpétuation de l'activité d'élevage. S'associer était un moyen de succéder :

Nous, on l'a fait pour nous, parce qu'il fallait faire quelque chose, parce que sinon, sur les quatre exploitations, je me demande s'il y aurait encore des vaches dans une exploitation... Avec tout ce qui est lié... Donc, je crois que les gens ne regrettent pas leur choix, mais c'est une autre approche. (...)

Alors moi, j'ai été un peu le détonateur de ce projet, parce que mon père était en train de me remettre et mes installations n'étaient vraiment plus aux normes. Plus rien n'était aux normes : une fosse à purin pour trois semaines de stockage... Et où j'étais, en bas [dans le village], c'était difficile de transformer. Alors j'avais dit à la société de laiterie : « Au premier mai l'année prochaine ou de l'année d'après, je vais arrêter les vaches. Et puis soit j'irai bosser... » Enfin je n'avais pas réfléchi ce que j'allais faire après. (...) J'étais parti dans cette optique là et je leur ai dit : « Voilà, je pense arrêter ». Je l'ai surtout dit à mes deux [futurs] associés. Et l'un d'eux est venu une fois et il m'a dit : « Si on faisait un projet ensemble, est-ce que tu serais intéressé ? »

Dans un premier temps, le projet d'association se présentait comme un moyen de permettre la perpétuation de l'activité d'élevage dans la famille, de manière plus

directe que pour les autres cas, puisque que cet éleveur avait déjà décidé *d'arrêter les vaches*. La volonté de rester dans l'élevage – associée à la figure du successeur succédé – a poussé ces jeunes agriculteurs à se lancer dans un projet demandant « *une autre approche* », c'est-à-dire de revoir leur vision du métier et nuancer notamment leur image d'*indépendants*.

Aujourd'hui, le temps a passé et pour cet éleveur, la question de la transmission se pose d'une nouvelle manière : l'important est désormais de trouver un moyen pour que la communauté d'exploitation survive à ses fondateurs. Il s'agit de devenir un « succédé », ce qui devrait être possible étant donné qu'un de ses fils souhaite faire une formation agricole dans le but de le rejoindre et à terme de prendre sa suite. Tout en s'en réjouissant, cet éleveur déplore la perte de la dimension familiale de l'exploitation qui a résulté de l'association et du départ du bétail vers une nouvelle étable, séparée géographiquement et socialement de la ferme familiale. La conséquence en est que ses enfants n'ont pas été immergés dans le travail de la ferme. Son fils n'a ainsi pas acquis le même savoir-faire que d'autres enfants d'agriculteurs impliqués au quotidien dans l'activité agricole :

D : C'est un peu le reproche qu'on peut nous faire : la famille, elle est mise hors course, dans ce système de fonctionnement. Vous êtes allé chez Michel ce matin : les gamins, ils tournent dans la ferme. S'il dit à ses gamins : « Va donner un peu de foin aux chèvres », ou comme ça, les gamins, ils sont concernés. Tandis que nous, s'il y a un gamin à la ferme, je ne peux pas lui dire : « Va donner du foin aux veaux », parce qu'il ne saurait déjà pas de quels veaux je parle, de quel foin et quel... c'est... (Soupir)...

JF : Oui, c'est séparé de la famille...

D : Oui, on s'en est tout de suite rendu compte. Ça a tout de suite été...

JF : Et c'est plutôt un désavantage qu'un avantage ?

D : Comme on travaillait avant dans un milieu familial, c'était un changement radical, pour tout le monde. On a tous [i.e. les associés] été surpris de ça... (...) Et dans le contexte familial, même si, des fois, la relation était tendue, on était toujours dans ce contexte-là. Tandis que maintenant, on est en dehors de ça et puis on revient à la maison pour voir ce qui se passe... C'est vrai, ce qu'on peut nous reprocher, c'est que des fois on passe beaucoup de temps à la ferme et le côté famille est mis de côté, parce qu'on ne se rend pas compte que les gens à la maison ne sont pas en relation avec nous. Tandis que

dans un milieu familial, comme chez Michel, ils peuvent discuter une demi-heure sur la table devant la maison : les parents, la femme, tout ça... Elle est là et elle participe, ce qui s'est perdu chez nous. Alors pour ramener un jeune dedans [dans l'activité de la ferme], comme mon gamin qui veut faire [agriculteur]... Moi je ne peux pas aller dire... Si j'ai un copain qui cherche des apprentis, il ne peut pas dire : « Ah, c'est ton gamin ! Alors c'est bien, parce qu'il connaît la ferme, il sait ce que c'est que les vaches ! » Je lui dis : « Non, il ne sait rien du tout. » Je peux lui apprendre à tenir une fourche tout de suite [i.e. dès maintenant], un balai...

JF : Il ne sait vraiment rien ?

D : Non, il ne sait... Il sait conduire le tracteur. Il a le permis de tracteur et tout ça, mais il n'a pas... Ce n'est pas la même chose. Alors moi, ce qui me plairait c'est qu'il aille [pour son apprentissage] dans une exploitation de 20, 30 hectares, donc personnelle, avec un patron qui a entre 20 et 30 vaches et puis qu'il voie [ce que c'est]...

Dans cet extrait d'entretien, l'éleveur redit à sa manière la particularité de la transmission d'un « savoir patrimonial » dans les exploitations familiales. Celui-ci passe par un processus de socialisation qui ne distingue pas le professionnel du reste (Jacques-Jouvenot 1997 : 29). Il rappelle aussi l'imbrication des deux dimensions familiales de l'activité agricole, à la fois collaboration synchronique des membres de la famille sur l'exploitation et transmission du domaine entre générations. Ses propos révèlent l'impact que peut avoir dans les dynamiques familiales la simple localisation de l'étable – proche ou éloignée du lieu de vie – qui s'ajoute au fait d'être en association, sans que la figure du successeur succédé ne soit profondément affectée. Au final, il est probable que le fils reprendra la place du père au sein d'une communauté d'exploitations dans laquelle il continuera de se penser *indépendant* et associé à la fois. La « mise en veille » de la figure du travailleur indépendant pour permettre la première succession aura ainsi mené à une redéfinition des figures identitaires sans en modifier profondément le sens.

Les éleveurs s'accommodent donc de certains changements concrets qui paraissent, a priori, problématiques. L'exemple des associations entre exploitations, montrent comment l'existence de plusieurs figures identitaires parallèles leur permet de jouer sur l'importance accordée à chacune d'elles et d'adapter ainsi leur posture identitaire à une situation nouvelle. Ce procédé d'équilibrage entre figures renvoie à la notion

d'« activation » des schèmes constitutifs d'une représentation sociale (Flament 2007 [1989] : 236-237). En fonction des situations et des individus, certains schèmes sont plus ou moins activés sans que cela ne perturbe l'équilibre global de la représentation. En d'autres termes, ils se font « philosophes » et essaient de voir le verre à moitié plein, d'accorder quelques concessions sur leurs idéaux pour sauver l'essentiel. Il semble bien que tant que certains fondements ne sont pas atteints, l'adaptation peut se faire par un jeu sur les figures identitaires et leur reformulation.

6.2.3 *Relectures*

Pris dans un contexte en évolution permanente, les éleveurs laitiers romands se livrent à une série d'ajustements quotidiens pour continuer tant bien que mal à exploiter leurs domaines tout en préservant un certain sens. Les jeux avec les règles leur permettent d'aménager un cadre législatif omniprésent. La réorganisation et la reformulation des figures aboutissent à une adaptation des discours identitaires. À ces deux premiers procédés s'en ajoute un troisième qui mène à une réinterprétation des directives politiques. Ces relectures participent directement à diminuer l'impact symbolique des changements en les rattachant à des systèmes de représentations familiers. Une « révolution » dans la politique agricole pourra, par ces relectures, être assimilée plus facilement et se muer en « simple évolution ».

6.2.3.1 *Le choix de la parcelle*

Le tournant écologique de la politique agricole consterne un certain nombre d'agriculteurs pour qui les pratiques recommandées prennent le contre-pied du bon usage agricole, tel qu'ils l'ont appris et incorporé. Les surfaces de compensation écologiques (SCE) incarnent cette réforme du système et cristallisent le rejet. Pour rappel, elles constituent un élément principal des Prestations Écologiques Requises (PER) qui donnent droit aux paiements directs généraux. Les SCE sont des parcelles exploitées de manière écologique. Elles doivent représenter un minimum de 7 % de la surface agricole utile d'une exploitation. Il s'agit en fait d'y respecter un mode d'exploitation très restrictif en comparaison à la « bonne pratique agricole » : fauche tardive sans apport d'engrais, pâture extensive, ou même jachère (en plaine seulement). Les SCE choquent visuellement et symboliquement les éleveurs : alors qu'elles se situent sur des terres agricoles, elles expriment l'abandon, le mauvais travail, l'absence de production et la dépendance aux subsides³⁰⁹. Pourtant, il leur faut bien « *faire avec* », étant donné qu'ils ne peuvent se passer du soutien étatique.

³⁰⁹ Voir chapitre 5.5.2 (p. 332-338).

Dans un article paru en 2000, Valérie Miéville-Ott montre comment le choix des parcelles dédiées aux SCE suit une logique de répartition traditionnelle chez les agriculteurs de l'Arc jurassien (Miéville-Ott 2000). Elle constate que les zones reculées et difficiles à exploiter – en raison d'une forte déclivité, par exemple – et qui étaient déjà exploitées de façon extensive, sont généralement choisies en tant que SCE. Dans l'immense majorité des cas qu'elle observe, la logique écologique à l'origine des SCE n'intervient pas dans ce choix. Ses conclusions rejoignent parfaitement le cas d'un éleveur fribourgeois qui avait choisi comme parcelle de SCE, un petit pâturage très éloigné de son exploitation de base et du village. Le fait que cette parcelle était pour ainsi dire perdue dans une forêt pentue et peu accessible la destinait inévitablement à une exploitation extensive et, même involontairement, écologique. Le changement de pratique pour l'éleveur s'est donc révélé minime – et les gains pour la biodiversité locale également – même s'il respecte indubitablement un cahier des charges très restrictif pour l'exploitation de ce petit coin de terre³¹⁰. Valérie Miéville-Ott peut donc conclure que les agriculteurs respectent bien les PER, mais qu'ils les gèrent souvent à la manière d'une contrainte extérieure en essayant d'en limiter l'impact sur leurs pratiques habituelles. En basant leurs choix sur des critères propres et non sur le critère écologique fondant la loi, les éleveurs procèdent à une relecture pragmatique des PER, ce qui en limite l'impact sur la pratique agricole, et en facilite ainsi l'acceptation.

Il n'y a donc rien de surprenant à voir les organisations écologistes regretter qu'« une part considérable des paiements directs agricoles ne produit pas l'effet escompté » (ProNatura 2009 : 3). Une relecture écologiste des PER voudrait que l'ensemble des agriculteurs choisissent, comme SCE, les parcelles offrant le meilleur potentiel pour le développement de la biodiversité. Il est probable qu'il s'agirait souvent de leurs meilleures terres. Toutefois, une telle pratique relèverait de l'impensable pour une grande partie des éleveurs romands. Il signifierait un changement de paradigme profond, car la pratique agricole prendrait le contrepied d'une logique de production alimentaire et de la figure du producteur nourricier. Il ne faut par ailleurs pas

³¹⁰ On pourrait argumenter que sans son intégration aux SCE et sa nouvelle valorisation par les paiements directs, cette parcelle aurait été probablement abandonnée à moyen terme, ce qui aurait pu constituer une perte de diversité écologique. Il demeure clair toutefois que ce n'est pas cet argument qui a présidé au choix de l'éleveur d'en faire une SCE.

minimiser l'effort consenti dans le système actuel. Les agriculteurs suisses remplissent bien le cahier des charges qui leur a été attribué en matière de protection de l'environnement. En procédant à une relecture des PER, ils ne se font simplement pas plus « royalistes que le roi ».

6.2.3.2 *Entretenir le « paysage »*

Le discours sur la multifonctionnalité fait son chemin au sein du monde agricole. Aujourd'hui, il est fréquent d'entendre dans la bouche des éleveurs qu'ils sont devenus des « *jardiniers du paysage* ». En quelques années, cette affirmation a perdu le caractère insultant qui lui était lié pour passer dans le sens commun, comme un fait, regrettable certes, mais qui ne choque plus vraiment. Les organes de défenses professionnels et les agriculteurs eux-mêmes y recourent régulièrement pour justifier le soutien de la Confédération selon une logique de multifonctionnalité. En 2005, notamment, l'Union des paysans fribourgeois (UPF) lançait une campagne d'affichage dont les slogans utilisaient cette thématique. Les automobilistes pouvaient lire sur de grandes banderoles blanches disposées dans les prés bordant les routes : « *Derrière ce paysage, il y a des agriculteurs qui le font vivre* » ou encore « *Paysage entretenu avec passion* ». Lors de la grande manifestation qui eut lieu en novembre de la même année, pour protester contre les nouvelles réformes de la politique agricole fédérale, des agriculteurs brandissaient des pancartes allant dans le même sens : « Le soin du paysage n'est jamais gratuit » ou « Nous conservons la nature pour vous »³¹¹. La mission d'entretien du paysage, confiée à l'agriculture par l'article 104 de la Constitution fédérale, semble bien acceptée par la profession qui a su se l'approprier pour défendre ses intérêts sur la place publique.

Toutefois, une nuance importante doit être apportée : la notion de *paysage* se caractérise par son imprécision qui en permet des interprétations divergentes³¹². Aucune définition explicite n'est fournie pour clarifier son usage dans la politique

³¹¹ Traductions personnelles des slogans écrits en allemand : « *Landschaftspflege gibt's nirgends zu null Tarif* » et « *Wir erhalten für euch die Natur* ».

³¹² Voir chapitre 5.3.3 (p. 319-325)

agricole. Si l'appellation *jardinier du paysage* s'est faite une place dans les discours des éleveurs, c'est que ce flou permet une relecture de l'« *entretien du paysage* ». Le « paysage » tel qu'en parlent les agriculteurs est fait de grands et beaux prés verts, sans tache, de lisières et de bordures bien nettes avec des fermes propres et soignées entourées de belles vaches... Il est calqué sur l'image d'une agriculture dynamique qui *prend soin* de la campagne selon des modèles inspirés de la figure du producteur nourricier. Cette compréhension du paysage est toutefois contredite par celle que l'on peut reconstruire à la lecture de la loi sur l'agriculture (LAgr). Ce paysage-ci est défini par des mesures écologiques. Il est fait d'exploitation extensive, de lisières progressives et de fauches tardives. La malléabilité du concept paysage permet donc deux interprétations divergentes de ce qu'est « *entretenir le paysage* ». Pour les éleveurs, cette mission renvoie à une pratique agricole relativement intensive, alors que la loi l'associe à une pratique plus écologique. Le seul point de convergence entre les deux est sans doute la lutte contre le reboisement, essentiellement dans les zones montagneuses, mais cela ne concerne que deux articles d'une loi qui en comprend 188³¹³.

À elle seule, la formulation « *entretien du paysage* » reste cependant ouverte à l'interprétation, ce qui permet cette relecture de la part des agriculteurs qui consiste à relativiser la dimension écologique de l'entretien du paysage opposée à la figure du producteur nourricier. Alors même que la dimension environnementale constitue l'essentiel des exigences concrètes posées par la Confédération, le secteur agricole préfère évoquer l'entretien du paysage – tacitement réinterprété comme paysage soigné – ou encore le maintien de l'habitat décentralisé, donc d'un nombre important d'exploitations agricoles. Après relecture, ces deux aspects de la multifonctionnalité abondent même dans le sens des figures identitaires des éleveurs. Cette relecture ne change que peu de choses au concret des pratiques des agriculteurs. Par contre, elle leur permet de se réapproprier les nouveaux mots d'ordre de la politique agricole fédérale et en favorise ainsi l'acceptation.

³¹³ Idem.

6.2.3.3 *La bonne stabulation libre*

Au commencement de mes recherches dans le monde agricole, je recueillais beaucoup d'avis sceptiques sur la diffusion du système de *stabulation libre*. Face à ce mode de garde du bétail largement promu par les administrations agricoles cantonales et le système des paiements directs, les éleveurs restaient dubitatifs : est-il possible de garder des animaux propres dans de telles conditions ? Ces bêtes ne vont-elles pas devenir « à moitié sauvages » en perdant l'habitude du contact quotidien avec l'homme ? Un éleveur disait, sans remettre en cause l'intérêt de ce mode de garde, lui préférer le système attaché « pour des question de marketing ». Il est en effet plus aisé de préparer son troupeau au passage d'un acheteur dans une étable où l'on peut attribuer une place fixe à chaque bête. Celles que l'on souhaite vendre peuvent être mises en valeur en choisissant stratégiquement leurs voisines directes afin de dissimuler certains défauts ou de mettre en avant leurs qualités.

Par la force des choses, ce mode de garde s'est toutefois répandu notamment pour des raisons tout à fait pragmatiques : d'une part, en cas de construction ou de transformation d'une étable, les services administratifs cantonaux accordaient une aide largement supérieure pour les stabulations libres et, d'autre part, l'ordonnance sur les paiements directs octroie une prime supplémentaire (Contributions éthologiques) pour les animaux gardés selon des Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST)³¹⁴. Les incitations émanant des autorités fédérales ou cantonales font leur travail auprès des éleveurs qui se laissent convaincre, bon gré mal gré :

C'est-à-dire que si aujourd'hui je disais : « Moi, je veux des vaches attachées »... [Ils me répondraient :] « Oui, oui, mais on ne vous donne que ça, pas tout ça. » C'est vite vu. Je peux faire ce que je veux, mais si je veux faire avec eux, il faut faire ce qu'ils veulent. Autrement, ils te font bien comprendre que... Moi je voulais transformer là en-haut pour pouvoir récupérer l'écurie. Je trouvais dommage de casser ça. Mais ils m'ont conseillé de bâtir en bas: « Ce sera moins cher et plus pratique ». Et bien voilà, c'était mon idée de départ, je ne pensais pas faire ailleurs, et on bâtera en bas. C'est quand même eux qui

³¹⁴ OPD, art. 60.

m'ont plus ou moins dicté de faire là-bas. Ils ne m'ont jamais dit non pour là, mais ils auraient fait traîner mon projet jusqu'à ce que je change d'idée. Une fois que j'ai compris les rouages du système... Tu te dis: « Tu veux tenir tête, tu tiens tête. Mais si tu veux avancer, et bien réfléchis autrement ! » C'est vrai. (...) Il faut changer là-dedans [il montre sa tête]. Il ne faut pas : « C'est que des conneries de faire là en bas.. ! » Il faut se dire : « Maintenant, on fait là-bas. C'est vrai que pour ça ce sera mieux... Ce sera plus dégagé autour, pour tourner avec le tracteur... » (...) Tu as le pour et le contre. Il faut peser toujours le pour, autrement tu ne fais rien. (Silence) C'est vrai qu'après une longue réflexion, bâtir là-bas c'est la meilleure solution. (...) Il y a deux, trois ans, on se disait qu'on allait tout faire attaché, et puis tout sera détaché. Mais bon, il faut voir aussi comment ça va : depuis le 1^{er} juillet tous les veaux doivent être détachés, plus de dresse-vache aux génisses de moins de 18 mois... Pour finir, tu te crèves au boulot à les attacher ! Justement, si tu veux rationaliser, il y a plus que ça. C'est vrai que quand tu vas voir des vaches, des belles vaches attachées dans la paille... Il semble que c'est mieux que quand tu les vois patauger là-bas dedans. Mais il faut changer les mœurs, comme on dit. Ça évolue...

À entendre cet éleveur parler de l'élaboration de son projet de nouvelle étable il semblerait qu'il n'ait guère eu d'autre choix que de se conformer et d'« évoluer ». Et de fait, quelques années plus tard, j'ai pu constater sur le terrain une évolution claire des discours des éleveurs. Ayant passé à la stabulation libre, le même éleveur se dit tout à fait satisfait. Deux éléments ressortent globalement : santé des membres – des pattes – et bien-être du bétail, facilité et confort dans le travail pour l'éleveur. Avis que partage cet autre éleveur :

Et puis, c'est pour le confort du bétail [que je fais cette nouvelle stabulation]... Je veux dire, mes écuries ne sont pas vétustes à ne pas pouvoir travailler dedans. Mais ces bêtes en stabulation, c'est beaucoup mieux... On a vu l'été passé. L'été passé, on est allé chez mon associé avec les vaches. Tu n'as jamais une vache qui a un gros jarret... Je trouve qu'elles vont mieux. Elles ont toujours de l'activité. Personnellement, je trouve que le bien-être du bétail n'est pas à comparer ! (...) Quand j'ai vu comment ça se passait, des bêtes qui étaient tout le long détachées... Avant, j'étais peut-être un peu plus mitigé dans l'affaire, mais une fois qu'on a travaillé avec des bêtes comme ça... Déjà les

bêtes sont libres. Ensuite quand tu vas traire, tu traies debout³¹⁵. Tu n'es pas assis sous les vaches. Le confort, il est pour les vaches et pour le paysan.

Ce mode de fonctionnement était rejeté a priori, parce que les éleveurs le percevaient comme une nouvelle contrainte décidée *dans des bureaux* et déconnectée du concret de leur pratique. Les arguments éthologiques qui le soutenaient peinaient à convaincre. Les accepter aurait été reconnaître qu'auparavant les éleveurs ne traitaient pas « bien » leurs bêtes, alors que ces derniers étaient pourtant convaincus de faire au mieux. Le *bien-être animal* dont parlaient les spécialistes leur semblait bien déconnecté de leur pratique quotidienne. L'ancrage dans la loi des normes SST au nom de la protection des animaux prenait alors des airs de reproches moralisateurs.

Plus ou moins contraints d'appliquer ce système dans leurs nouvelles étables, ces éleveurs ont pu constater que – pour ce point précis du moins – les recommandations des spécialistes répondaient bien à leurs besoins. Ils sont parvenus ainsi à se le réapproprier et à lui attribuer un sens qui soit pertinent dans leur système de représentation. Le *bien-être* théorique devient un moyen efficace de répondre à un problème vétérinaire rencontré au quotidien dans le travail avec les animaux. En cela le système prouve, aux yeux des éleveurs, son véritable effet pour le « confort » du bétail. Il s'agit bien là d'un autre exemple de relecture effectuée par les éleveurs pour aménager le cadre contraignant dans lequel ils développent leur activité. Le confort de l'éleveur, comme deuxième avantage de la stabulation libre, renvoie indirectement à la motivation économique qui préside aussi au développement de ce type de bâtiments. Le *confort* correspond aussi, dans la pratique, à la possibilité de s'occuper seul d'un plus grand troupeau sans se tuer à l'ouvrage. Le travail quotidien est généralement moins physique. Une étable neuve permet aussi une mécanisation accrue des tâches³¹⁶. Construire une stabulation libre, c'est aussi se donner les moyens de s'agrandir.

Comme le souligne Rob Burton pour les agriculteurs anglais, le passage à une politique agricole basée sur la multifonctionnalité remet en question la définition du

³¹⁵ Les vaches en stabulation libre sont généralement traitées dans une salle de traite qui augmente le confort du trayeur en comparaison avec la « traite directe » des étables « attachées ».

³¹⁶ Voir chapitre 2.2.1.2 (p. 107-110).

« bon agriculteur » (« challenge to the 'good farmer' identity ») (Burton 2004 : 196). Selon l'auteur, cette situation expliquerait, mieux qu'une soi-disant incapacité au changement, l'échec des tentatives de changement des pratiques sur une base volontaire : les agriculteurs résistent, car ils pressentent une perte de reconnaissance sociale, celle-ci reposant toujours sur des critères productivistes³¹⁷. Lorsqu'ils cèdent aux sirènes des pratiques écologiques, leurs principales motivations semblent souvent être économiques (Wilson & Hart 2001). Le cas helvétique se pose alors dans toute sa particularité : l'éco-conditionnalité de l'ensemble des paiements directs fait de la Production Intégrée un nouveau modèle *de facto* obligatoire et les agriculteurs sont bien contraints de « *faire avec* » les mesures agri-environnementales. Comme le montrent les trois procédés décrits ici, les éleveurs romands résistent, certes, mais aussi s'adaptent pour des raisons tout autant identitaires. Car ce mélange de résistance et d'adaptation est la condition pour pouvoir *rester paysan*.

Ce nouveau « Sonderfall » helvétique tire sans doute ses origines au-delà de l'entrée en vigueur, au tournant du siècle, de la nouvelle politique agricole. Dès l'ordonnance fédérale de 1992, le succès rencontré par les paiements directs écologiques sur base volontaire a surpris tout le monde. Ce sont plus de 50 % des exploitations agricoles qui en feront la demande (Sciarini & von Holzen 1995 : 99-100). La pression économique qui fera chuter les revenus agricoles dans les années 1990 se faisait-elle déjà sentir sur le terrain ? L'existence d'anciens paiements directs facilitait-elle l'acceptation de cette nouvelle forme d'aide étatique ? Quoi qu'il en soit, au travers des trois procédés décrits ici – jeu avec les règles, jeu avec les figures et relectures – les producteurs de lait romands font preuve d'une capacité d'adaptation remarquable, tout en maintenant des représentations identitaires relativement stables. Cette constatation tend à confirmer la pertinence de l'hypothèse du « noyau central » évoquée plus haut. De même, elle rejoint partiellement les conclusions d'une recherche comparative entre l'Écosse et l'Allemagne qui montre que les Mesures Agri-Environnementales (MAE) n'ont que peu d'impact sur les représentations du « good farmer », le modèle productiviste continuant de définir les

³¹⁷ « However, it is becoming increasingly evident that farmers may also resist change on the basis of an anticipated loss of identity or social/cultural rewards traditionally conferred through existing commercial agricultural behaviour. » (Burton 2004 :196)

« capitaux culturels » en agriculture (Burton, Kuczera & Schwarz 2008). Les auteurs expliquent ce phénomène par l'absence de valorisation possible du travail des agriculteurs au travers des MAE. Le manque de visibilité et de quantification des résultats empêcheraient les agriculteurs d'investir un sens nouveau dans ces pratiques et de les intégrer dans la construction du « good farming ». Leur analyse apporte des éléments centraux pour comprendre « l'imperméabilité » des agriculteurs aux réformes agri-environnementales. Toutefois, elle ne dit rien de la multitude des micro-adaptations accomplies malgré tout pour gérer le changement dans le quotidien de leurs activités, dont les MAE ou autres SCE ne constituent qu'un volet.

Les jeux avec les figures et les relectures auxquels se livrent les éleveurs romands suggèrent que les adaptations sont bien réelles. Celles-ci ne prennent pas la forme d'une conversion radicale, mais celle d'un aménagement à la fois des représentations identitaires professionnelles et du sens que l'on confère aux nouvelles règles et techniques.

6.3 Des tactiques et des stratégies pour aménager le quotidien

Dans ce chapitre, j'ai décrit des modes de résistance et d'adaptation très différents les uns des autres. Ils se distinguent premièrement par ce à quoi ils s'opposent : pressions économiques continues pour les uns et redéfinition du métier d'éleveur pour les autres. Mais, une autre distinction peut être faite sur la nature même de ces modes de résistance et d'adaptation. Alors que s'associer ou chercher à agrandir ses terres relèvent de stratégies économiques sur le long terme, contourner une règle ou jouer sur les figures identitaires, pour rendre une association acceptable, s'apparente à une lutte au « coup par coup » et correspond davantage aux *tactiques* décrites par Michel de Certeau :

« Par rapport aux stratégies (...), j'appelle tactique l'action calculée que détermine l'absence d'un propre. Alors aucune détermination de l'extériorité ne lui fournit la condition d'une autonomie, la tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère. Elle n'a pas les moyens de se tenir en elle-même, à distance, dans une position de retrait, de prévision et de rassemblement de soi (...). Elle n'a donc pas la possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elle fait du coup par coup. Elle profite des "occasions" et en dépend, sans base où stocker des bénéfiques, augmenter un propre et prévoir des sorties. Ce qu'elle gagne ne se garde pas. Ce non-lieu lui permet sans doute la mobilité, mais dans une docilité aux aléas du temps, pour saisir au vol les possibilités qu'offre l'instant. Il lui faut utiliser, vigilante, les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. Elle y braconne. Elle y crée des surprises. Il lui est possible d'être là où on ne l'attend pas. Elle est ruse. » (de Certeau 1990 [1980] : 60-61)

La distinction entre tactiques et stratégies que propose l'auteur permet de clarifier cette différence de nature entre les modes de résistance des producteurs de lait romands. Lorsqu'un agriculteur investit dans l'achat du petit domaine voisin, il

développe une stratégie, en tant que « sujet de vouloir et de pouvoir » isolable, il calcule « les rapports de force » pour « gérer les relations avec une extériorité » (*ibid.* : 59). Il est dans la stratégie.

À l'inverse, les relectures subversives qu'effectuent les éleveurs romands rappellent les récits de miracles des paysans du Pernambuco décrits par l'auteur (*ibid.* : 32-34). Ces gens qui étaient bien contraints de « *faire avec* » leur situation de dominés sur le plan socio-économique, déniaient en même temps, par le récit des exploits de leur héros martyr Frei Damião, toute légitimité à cet ordre contre lequel ils ne pouvaient rien. L'absence de planification, le mélange de docilité et de subversion, l'impossibilité d'isoler un adversaire précis contre lequel lutter... Les éléments qu'utilise l'auteur pour particulariser cette forme de résistance qu'est la tactique, résonnent en profondeur avec les procédés de résistance et d'adaptation symboliques des éleveurs romands. Contraints de « *faire avec* » une politique fédérale omniprésente, soumis à l'évolution d'un marché « tout puissant » et « hors d'atteinte », ils « braconnent » et jouent avec les règles, faute d'y échapper.

On pourrait encore parler de leurs résistances quotidiennes de la même manière que Michel de Certeau évoque celles des amérindiens face à la colonisation espagnole :

« ... même soumis, voire consentants, souvent ces Indiens utilisaient les lois, les pratiques ou les représentations qui leur étaient imposées par la force ou par la séduction à d'autres fins que celles des conquérants; ils en faisaient autre chose; ils les subvertissaient du dedans – non pas en les repoussant ou en les transformant (cela arrivait aussi), mais par cent manières de les employer au service de règles, de coutumes ou de convictions étrangères à la colonisation qu'ils ne pouvaient fuir. » (ibid. : 54)

Toutefois pas de colons, ni de propriétaires terriens despotiques en Suisse romande actuelle : représenter cette réalité sociale à l'aide d'un modèle binaire est voué à l'échec. Les positions de pouvoir et les sources de contraintes sont multiples et complexes. Si les éleveurs romands peuvent être réunis pour les besoins de l'analyse en un groupe, il est impossible de les fondre en un ensemble unifié dans un rapport de domination simple. Certes, un ensemble de lois, de prescriptions, de documentations administratives et de contrôles formalise une contrainte et matérialise un pouvoir qui s'exerce sur les éleveurs. Mais les pressions ne viennent

pas toutes de la politique fédérale. La baisse des prix et des revenus, si elle découle d'un choix politique de libéralisation des marchés, relève aussi d'une échelle différente, liée aux acteurs de l'économie mondiale. Plus proche du terrain, il s'agit aussi pour l'individu de jongler avec les normes propres à son groupe professionnel pour trouver des voies praticables. C'est bien là le rôle joué par les figures identitaires en tant que critères d'évaluation des individus par eux-mêmes ou d'évaluation de l'autre³¹⁸. Se convertir à la production biologique ou décider d'arrêter son activité agricole demande à l'agriculteur concerné de renoncer à ses anciens modèles, mais implique aussi de s'exposer au regard critique et éventuellement désapprobateur de ses collègues. Faire un choix de ce genre n'est pas anodin et on le comprend mieux en rappelant que les éleveurs sont généralement insérés dans un réseau social dense lié à leur pratique agricole. Il demeure donc difficile de distinguer une sphère professionnelle à laquelle se cantonneraient les conséquences d'un tel choix. C'est ce même frein social au changement qu'évoquent Rob Burton et ses collègues lorsqu'ils mentionnent la perte de reconnaissance sociale (Burton 2004 :196) ou de capital culturel (Burton, Kuczera & Schwarz 2008) qu'induirait l'investissement personnel dans les MAE de la Politique Agricole Commune. Une recherche ciblée plus particulièrement sur la question de la reconversion professionnelle éventuelle ou effective d'agriculteurs dans le canton de Neuchâtel nous a permis, avec Yvan Droz, de sonder plus avant cet ensemble d'aspiration personnelle et de pressions diverses avec lesquels l'individu compose pour faire son choix (Droz & Forney 2007 : 121-170).

Si le modèle conceptuel emprunté à Michel de Certeau aide à penser les types de résistance et d'adaptation des éleveurs, il importe de ne pas simplifier le cadre dans lequel ils s'exercent. Les éleveurs que j'ai rencontrés rusent et « braconnent » sur un terrain qui leur est imposé, mais la métaphore martiale de l'humaniste français induit une structure binaire qu'il faut nuancer, tout en complexifiant le système de contraintes que gèrent ainsi les éleveurs. Cette complexité se reflète d'ailleurs dans la diversité des modes de résistance adoptés et dans celle de leurs effets.

³¹⁸ Voir chapitre 4.2 (p. 269-275).

L'analyse de la nouvelle politique agricole a fait ressortir les différents « points d'accrochage » entre celle-ci et les figures identitaires des éleveurs romands³¹⁹. Malgré leurs réticences, ces derniers sont toutefois contraints de se plier à un nouveau modèle ambigu qui fait coexister des logiques multifonctionnelles et productivistes. Les différentes stratégies et tactiques de résistance et d'adaptation qu'ils développent leur permettent, tant bien que mal, d'aménager leur quotidien tant sur le plan économique que sur celui du sens. L'absence de véritable choix pour les éleveurs romands rappelle un des fondements de l'analyse des résistances quotidiennes telle que la propose James Scott : l'obéissance (*compliance*) n'est pas forcément le résultat d'une conviction idéologique. Bien souvent, elle est tout simplement le seul chemin praticable :

« From this perspective, the function of the dominant ideology may be largely to secure the cohesion of dominant classes, while the conformity of subordinate classes rests instead primarily on their knowledge that any other course is impractical, dangerous, or both. » (Scott 1985 : 320)

Entre cadre politique et économique contraignant et représentations identitaires dont on ne peut pas faire table rase, les producteurs de lait romands choisissent – en joignant résistances et adaptations – la voie la plus évidente et peut-être aussi la plus rationnelle, car elle inclut dans son calcul l'ensemble des facteurs humains et économiques. Chaque individu cherche ainsi, dans les limites de ses possibles, le compromis qui lui conviendra le mieux entre assimilation de nouvelles pratiques et logiques et fidélité à ses anciennes représentations identitaires. L'alternative serait l'abandon simple du métier. Rares sont ceux qui y recourent et en cela, l'ensemble de la profession offre une forte résistance face aux pressions économiques et politiques. L'attachement au métier et au maintien du domaine familial est peut-être le principal lieu de résistance économique et symbolique des éleveurs romands.

L'effet néfaste de cette résistance serait de maintenir un grand nombre d'agriculteurs souffrant de pauvreté, parfois profonde, sur des exploitations irrémédiablement condamnées par l'évolution structurelle du secteur. C'est du moins ce qu'affirmait la direction de l'OFAG lors d'un débat où nous étions conviés avec Yvan Droz pour

³¹⁹ Voir chapitre 5.5 (p. 325-349).

présenter nos recherches dans le cadre de la formation continue des employés de l'Office en question. Une telle vision de la question néglige pourtant les critères propres aux éleveurs pour juger de leur situation. De plus, elle oublie la dimension politique de la restructuration du secteur agricole en considérant comme une loi naturelle ce qui est une évolution clairement ancrée historiquement et liée à un modèle économique bien précis.

Son intérêt toutefois est de renvoyer à la question du lien entre résistance et reproduction de la domination sociale que Paul E. Willis a mis en lumière dans son analyse des rapports entre école et classes ouvrières en Grande-Bretagne (Willis 1977), dont Michael Kearney offre une synthèse percutante :

« But the irony of this form of resistances is that it is informed by penetration that is only partial. For what the lads do not comprehend is that by resisting schooling they deny themselves, if we may use Bourdieu's terminology, access to the cultural capital that would enable them to seek other than blue-collar jobs. » (Kearney 1996 : 155)

De la même manière, les multiples résistances développées par les éleveurs n'aboutissent-elles pas au final à leur enfermement dans une position sociale de « dominés » ? Leur attachement au métier et au domaine familial ne les empêche-t-il pas d'envisager d'autres destins possibles et peut-être « préférables » ? Les cas de jeunes hommes ayant quitté l'agriculture après quelques années d'exercice seulement vont dans ce sens. Pour ces rares personnes, la transition s'est révélée positive et ils se disent généralement satisfaits de leur choix. La détermination des éleveurs surprend d'autant plus que les possibilités de faire autrement semblent, d'un point de vue extérieur, nombreuses dans le contexte helvétique actuel. Depuis 2005, l'Ordonnance sur les Mesures d'Accompagnement Social (OMAS) permet à l'agriculteur qui souhaiterait changer de métier de bénéficier d'une aide financière appréciable pour suivre une nouvelle formation. Nous avons montré avec Yvan Droz que, d'un point de vue interne, la décision de se reconvertir n'avait rien de simple (Droz & Forney 2007) et de fait, l'OMAS demeure lettre-morte. Les abandons volontaires sont presque inexistantes.

Cela signifierait-il pour autant qu'il faille « ouvrir les yeux » aux éleveurs et les aider à renoncer à un métier qui serait devenu, pour certains, une prison ? En admettant que

cela soit possible – ce qui est loin d’être évident –, on peut se demander quelles seraient les conséquences d’une telle « rééducation » des agriculteurs suisses, quand on sait que deux tiers des exploitations ont une formation de capital négative et que le revenu du travail en agriculture est, trois fois sur quatre, largement inférieur à un *salaire comparable*. Même si leurs modes de résistances ne correspondent que très partiellement à ceux décrits par Jan Douwe van der Ploeg pour les « paysans » d’aujourd’hui, les producteurs de lait romands pourraient aussi bien être des emblèmes de la résistance à une logique néolibérale et économiciste fatale à l’agriculture familiale que l’auteur, en verve, nomme « Empire »³²⁰ :

« Resistance is encountered in a wide range of heterogeneous and increasingly interlinked practices through which the peasantry constitutes itself as distinctively different. Resistance resides in the fields in the ways in which ‘good manure’ is made, ‘noble caws’ are bred and ‘beautiful farms’ constructed. As ancient or irrelevant as such practices may seem if considered in isolation, in the context of Empire they are increasingly vehicles through which resistance is expressed and organized. Resistance equally resides in the creation of new units of production and consumption in fields meant to lay barren or to be used for large scale production of exports crops only. In synthesis, the resistance of the peasantry resides, first and foremost, in the multitude of responses continued and/or created anew in order to confront Empire as the principal mode of ordering. Through, and with, the help of such responses, they are able to go against the tide ». (van der Ploeg 2008 : 265)

De toute évidence, l’équilibre relatif dans lequel se trouve actuellement le secteur agricole suisse – confronté à des pressions économiques et politiques constantes – tient grâce à cet « amor fati » qui pousse bon nombre d’éleveurs suisses et de leurs collègues d’autres secteurs de production à résister et s’adapter pour *rester paysans*. Sans les sacrifices consentis par les agriculteurs et leurs familles au nom de leur attachement au métier, il est probable que le secteur agricole aurait de grandes difficultés à répondre aux missions que lui attribue la Constitution fédérale, faute de combattants.

³²⁰ Jan Douwe van der Ploeg se réfère notamment, pour son utilisation du terme « empire », aux écrits de Antonio Negri et Michael Hardt (Negri & Hardt 2000), de Naïm Chomsky (Chomsky 2005) ainsi que de Stephen Howe (Howe 2002).

6.4 Un métier rediscuté

L'agriculture familiale se caractérise par sa reproduction, tant sociale que symbolique, à l'intérieur de la famille. Cette transmission entre générations engage à la fois un outil de production patrimonial et un ensemble de connaissances et de savoir-faire à la base d'un métier, même si ceux-ci sont complétés par une formation professionnelle. Dominique Jacques-Jouvenot rappelle que la transmission du métier d'agriculteur intègre patrimoine matériel et « savoir-patrimoine » et qu'ainsi, « le savoir patrimonial ne circule pas dans l'espace familial, il circule avec lui » (Jacques-Jouvenot 1997 : 26-37). Philippe Cardon souligne également ce double transfert :

« Dans le cas de l'agriculture, ce sont également des représentations, des valeurs, des savoirs et une organisation du monde sur un espace donné qui circulent avec et à travers la transmission d'un outil de travail, d'un patrimoine tout à la fois professionnel et familial. D'une manière plus générale, la transmission renvoie à l'histoire d'une profession et d'un territoire. » (Cardon 2004 : 24)

Le métier d'éleveur se vit dans la continuité. Un éleveur laitier a appris son métier avec ses parents. Il cultive les mêmes terres que son père. Ses vaches sont – en partie du moins – les descendantes de celles qui constituaient les troupeaux de ses prédécesseurs. Cette continuité est valorisée par les éleveurs dans la figure du successeur succédé. Toutefois, elle n'est pas la reproduction à l'identique. Les cycles de transmission d'un domaine familial sont aussi ceux de la transformation continue d'une profession, qui peut se lire notamment sur l'évolution des bâtiments, chaque génération les ayant adaptés aux normes légales et sociales, ainsi qu'aux conditions de travail de son époque. « L'histoire » de la profession, dont parle Philippe Cardon, est avant tout faite de changements successifs, également dans le registre des représentations sociales et de la définition du métier d'éleveur. Elle offre une illustration parfaite de la double nature de ce qui est également appelé la « culture », dont Jean-François Bayart dit qu'elle est à la fois continuité et changement, « héritage » et « innovation » (Bayart 1996 : 75).

Tout au long des chapitres précédents, certaines situations décrites ont mis en exergue les modifications – déjà accomplies ou en cours – au cœur des figures identitaires des producteurs de lait romands. Je vais en reprendre ici plusieurs exemples afin de s'interroger sur ce qui change dans ces reformulations. Ainsi, les différentes tactiques de résistance décrites jusqu'ici peuvent être comprises comme le début d'un processus d'assimilation et d'appropriation du changement. Cette forme de résistance constituerait un moyen d'apprendre à « *faire avec* » et de s'octroyer le temps nécessaire pour aménager les représentations identitaires du groupe professionnel et inventer de nouvelles manières de faire et de penser jugées praticables. Pour reprendre la célèbre formule de Michel de Certeau³²¹, il s'agit de cerner ce qui « s'invente », avant de s'intéresser, en fin de chapitre, à ce qui « permance » (de Certeau 1974 : 211).

³²¹ « Prises dans ces aspects conjoncturels, la culture oscille plus fondamentalement entre deux formes dont l'une ne cesse de faire oublier l'autre. D'un côté elle est ce qui "permane"; de l'autre, ce qui s'invente. » (de Certeau 1974 : 211)

6.4.1 *Un nouveau producteur*

L'acte de produire est au cœur de l'élevage. Le système productiviste du 20^{ème} siècle avait mis en place une conception fortement unifiée de la manière de bien le faire : produire beaucoup, selon une qualité quantifiable et standardisée, en recourant à l'ensemble des moyens technologiques et des savoirs scientifiques disponibles. Pendant de nombreuses années, les conceptions alternatives – il en existait bel et bien – sont demeurées, aux yeux de la majorité, des « archaïsmes » de vieux « *paysans* » ou des « originalités » de néo-ruraux « excentriques ».

Le changement de modèle politique a premièrement consisté en un déclassement de la production comme seule et unique fin de l'activité agricole. Le sourire de ce jeune éleveur devant l'entêtement de son père à faucher les « *broches* » – les touffes d'herbes sèches délaissées par le bétail – dans les pâturages autour de la ferme témoigne du changement des « bonnes pratiques » agricoles : ce qui, il y a encore peu, allait de soi prête maintenant à rire : le gain ne vaut pas le temps investi. Ensuite, et comme le suggèrent différents exemples déjà évoqués, le temps du modèle unique est passé³²². Plusieurs manières de « bien produire » sont reconnues aujourd'hui. En caricaturant quelque peu, on peut en distinguer trois principales qui se différencient essentiellement par leurs résultats, les produits.

L'approche productiviste reste valide dans ses grandes lignes. Elle est liée essentiellement à une production pour l'industrie dont la qualité repose sur des critères mesurables : taux de matière grasse, taux de protéines, taux de *cellules* (globules blancs), etc. L'efficacité et la régularité de la performance sont récompensées par des *primes de qualité*. Différence de taille toutefois, le prix est dorénavant dicté par le marché, alors qu'auparavant, c'était son *coût de production* qui faisait référence. L'éleveur doit se distinguer par ses compétences techniques, sa maîtrise de l'élevage et des cultures fourragères qui se manifestent dans les résultats obtenus : la qualité de son bétail, de son foin, de son lait...

³²² Voir chapitre 6.1.4 et 6.1.5 (p. 384-404).

La production biologique a connu un développement important depuis la fin des années 1990. L'investissement de ce marché – auparavant marginal – par les grands distributeurs lui a valu une croissance remarquable. Si un produit biologique doit répondre aux mêmes critères qualitatifs généraux qu'un produit conventionnel, sa qualité fondamentale, celle qui le particularise, relève d'une autre logique, non quantifiable : respect des cycles naturels, renoncement aux produits « chimiques », conservation de la fertilité naturelle des sols... La qualité principale d'un produit biologique est de témoigner d'un souci pour l'avenir de la planète. Cette forme d'engagement pour le bien commun a toutefois un pendant plus « égoïste » : plus « naturel », le produit biologique est plus « sain » pour celui qui le consomme. Le souci du mangeur bio oscille « entre souci de soi et souci de l'environnement » (Lamine 2008 : 147). De manière générale, un engagement éthique est également attendu du producteur qui doit être *un bio convaincu* et ne pas avoir d'arrière-pensées mercantiles³²³.

Enfin, les appellations contrôlées³²⁴, troisième manière de bien produire, ont également connu un essor fulgurant qui coïncide avec le changement de politique agricole. Aujourd'hui, l'essentiel du lait de fromagerie produit en Suisse romande est lié à une AOC fromagère. Un tel produit, en son état final, se caractérise par le respect de procédés de fabrication particuliers et par son ancrage géographique qui le lie à une notion de *terroir*. Sa qualité repose donc sur sa particularité. Il est « unique » à la fois dans le sens où il se distingue de l'ensemble des produits similaires – un « Gruyère AOC » est irréductiblement différent de tout autre fromage – et en garantissant une homogénéité générale. Cette meule de « L'Étivaz AOC » a été produite selon le même cahier des charges et respecte les mêmes critères de qualité que toute autre. Cette unicité fait sa valeur et ne prend sens que dans une perspective de commercialisation et de séduction d'un consommateur prêt à mettre le prix pour un produit *différent*. La logique commerciale est donc centrale et une bonne AOC est une AOC qui se vend bien. Le bon producteur est celui qui aura su

³²³ Il est frappant d'entendre dans la bouche de certains agriculteurs qui développent une critique forte de la production biologique, cette même exigence de sincérité pour les *bios*. Si le *bio* est critiqué, le *faux-bio* l'est davantage.

³²⁴ Le développement des AOC a été assez tardif en Suisse, si on le compare avec la France notamment. La première AOC a été attribuée au fromage « L'Étivaz » en 2000 sur la base de l'Ordonnance sur les AOP et les IGP de 1997.

s'intégrer à une démarche commerciale innovante. Dans les cas les plus typiques de ce type de production, il s'implique dans tous les échelons de l'activité, de la production à la commercialisation.

Ces trois manières de bien produire, construites à partir de trois types de produits, renvoient aux trois « ordres de grandeur » (Boltanski & Thévenot 1991) qui fondent la politique agricole actuelle. La production pour l'industrie réactualise l'ancien modèle productiviste lié au « monde industriel ». La production biologique repose sur une logique d'engagement propre au « monde civique ». Enfin, la production dans le cadre d'AOC est intrinsèquement liée à une démarche commerciale qui caractérise le « monde marchand ». Au-delà de ces différences, une omniprésence de la logique marchande dans les trois types de production confirme ici encore son statut dominant dans la définition hégémonique de l'agriculture³²⁵ : les trois types de productions renvoient en fait à trois positionnements commerciaux distincts. Dans la pratique, les positions sont d'ailleurs plus ambiguës et leurs frontières perméables. Le système de production à la base d'une grande AOC – comme celle du Gruyère – s'apparente en certains points au modèle industriel, une production biologique intégrée à la grande distribution également. Inversement, la production industrielle s'effectue selon les normes de la Production Intégrée, dont dépendent les paiements directs, ce qui lui confère une dimension « civique ».

L'évolution du cadre politique a donc mené à une redéfinition et un éclatement des critères du « juste » dans la « situation » de production. Pour les éleveurs, il s'agit toujours de produire, cependant leurs pratiques ont dû s'ajuster aux nouveaux modèles du bien produire. Dès lors, les manières de se penser producteur évoluent également. L'abandon progressif de la fauche manuelle des bordures des prés fournit un exemple visible de la transformation des pratiques et des représentations qui y sont liées : ce qui était une manifestation indispensable d'une mission productrice et d'une maîtrise de la nature est devenu secondaire aux yeux de la nouvelle logique économique. Si les éleveurs critiquent fréquemment les mesures concrètes instaurées en matière de protection de l'environnement, la plupart ne remettent plus

³²⁵ Voir chapitre 5.5.1 (p. 326-332).

en cause leur principe de base. C'est bien le cas de cet éleveur qui décrit son modèle idéal de production :

Le modèle des PER, à mon avis, ce serait quand même pas mal. Mine de rien, ce n'est pas tout négatif, ce qui est fait en PER. Mais par contre, faucher le 1^{er} juillet... et bien, ce serait fauché le 15 juin, ça ne dérangerait pas. Ou bien les engrais, être moins restrictif sur la quantité d'engrais. Je ne sais pas... Responsabiliser l'agriculteur pour qu'il fasse que ce soit juste quand même, sans que ce soit dit par les gens : « Vous devez faire comme ça parce que vous ne savez pas faire. Si on vous laisse faire vous ne savez pas faire. ». Ça ne serait pas d'en arriver à une agriculture de productivisme à outrance. Ce serait quand même une agriculture raisonnée, si tu veux. Alors pour ça, les PER, la base, c'est quand même « un peu pas faux ».

L'ajustement n'est pas une adoption sans restriction : « un peu pas faux » ne veut pas dire vraiment juste. Par ailleurs, le changement concret des pratiques est parfois moins important que le celui du système global le laisserait supposer. C'est ce que tend à confirmer le choix par les éleveurs des parcelles dédiées aux surfaces de compensation écologique (SCE)³²⁶. On peut reprendre ici l'exemple de conversion à la production biologique de l'ensemble des producteurs laitiers d'un village vaudois, déjà évoqué. Si le passage au bio a représenté un saut symbolique important, le fait que l'on se trouve dans une région de montagne et d'alpage induisait des pratiques agricoles relativement proches des normes de la production biologique, du moins sur une part importante des terres. Le fait que la reconversion n'ait impliqué que des changements mineurs pour l'exploitation des zones d'alpages et de pâturages, l'a rendu plus facilement acceptable. Fondamentalement, elle n'exigeait pas une redéfinition complète de l'activité de production.

Une des modifications importantes qu'introduit la nouvelle politique agricole dans la définition de l'activité de production est son écologisation. Au travers de la modification des pratiques de production, ce sont les représentations de la nature des éleveurs qui sont touchées. Valérie Miéville-Ott propose une typologie en trois catégories pour rendre compte de l'évolution de ces représentations chez les éleveurs du Jura suisse (Miéville-Ott 2001 : 59-101). Elle distingue ainsi les

³²⁶ Voir chapitre 6.2.3.1 (p. 422-424).

agriculteurs « traditionnels » qui associent logique patrimoniale et productive, les agriculteurs « performants » qui valorisent essentiellement la performance technique et économique et, enfin, les agriculteurs « polyréférés. Ces derniers articulent un système de valeurs agricoles à d'autres valeurs plus citadines ou globales, telles que des valeurs écologiques ou esthétiques » (*ibid.* : 77), et sont donc plus sensibles aux discours environnementalistes. La forte proportion de femmes, « souvent issues d'autres milieux socioprofessionnels », dans cette dernière catégorie leur attribuerait ainsi un rôle de médiation dans les processus de changements des représentations agricoles (*ibid.* : 101). Ce rôle de « passerelle » n'est toutefois que potentiel. Tant que l'activité agricole demeure une affaire d'hommes aux yeux des éleveurs et tant que les femmes seront exclues des discussions et des décisions quotidiennes concernant l'activité de production, on peut douter de son efficacité réelle. Or, comme je l'ai montré, certaines pratiques se développent qui offrent aux femmes une nouvelle place au sein même de l'exploitation, en même temps qu'elles mettent en discussion le sens de la production³²⁷.

En effet, la reformulation actuelle de la figure du producteur nourricier passe également par la juxtaposition de nouvelles formes d'activités à la production agricole. Si les activités lucratives clairement séparées de l'exploitation ne questionnent qu'indirectement l'ancienne définition du métier d'agriculteur – leur existence rappelle notamment qu'il ne nourrit plus son homme –, il n'en va pas de même pour la vente directe de produits fermiers et l'accueil de touristes. Selon l'expression de récurrente chez les éleveurs, le tourisme rural, « *c'est un autre métier* ». Cependant cet « *autre métier* » est intimement lié à l'activité agricole elle-même et brouille les limites claires posées par le modèle de l'exploitation productiviste et spécialisée. Premièrement, la vente directe élargit la fonction de l'agriculteur qui n'est plus seulement « *producteur* », mais également transformateur et distributeur du produit. Pour le formuler autrement, le rôle de producteur intègre dès lors différentes étapes qui vont de l'élevage de l'animal ou de la culture du végétal, jusqu'à la vente au client. Le fait que les femmes prennent le plus souvent part à la transformation et à la commercialisation, les réintègre dans les activités de production agricole redéfinie. Ensuite, par le développement de l'agritourisme,

³²⁷ Voir chapitre 2.3.3 (p. 161-165).

l'activité agricole devient elle-même objet touristique. Elle suscite la curiosité et l'intérêt de visiteurs, ce qui produit de nouveaux revenus dont la relation avec l'activité de production agricole est ambiguë. L'activité touristique n'a que peu de liens directs avec la production agricole, mais elle en est dépendante, sinon il ne s'agirait pas d'agritourisme. De plus, elle inclut souvent la consommation de produits de l'exploitation. Par ailleurs, le développement d'activités d'accueil induit souvent des aménagements de l'exploitation qui se situent à la jonction des activités productives et touristiques. Les élevages d'animaux exotiques ou « ornementaux », fréquents sur les exploitations pratiquant l'accueil à la ferme, en constituent un bon exemple : ânes ou lamas, qui accompagnent les randonneurs, consomment le fourrage produit sur les terres agricoles et occupent les bâtiments de l'exploitation ; une basse-cour anime la ferme tout en produisant des œufs qui pourront être vendus ou transformés en produits du terroir. Le rôle du producteur dépasse là aussi sa définition habituelle. Outre les denrées alimentaires, l'activité agricole elle-même produit désormais des services liés à des activités de loisirs.

Tout comme la vente directe, le tourisme à la ferme accorde une place importante aux femmes, que ce soit dans l'accueil des visiteurs, dans la préparation des repas, dans les tâches de nettoyages ou dans le soin aux petits animaux. Ces nouvelles activités offrent ainsi aux épouses d'agriculteurs de nouvelles opportunités de réinvestissement des activités lucratives et professionnelles liées à l'agriculture et à l'exploitation familiale. Cette nouvelle forme d'engagement peut leur faciliter, davantage qu'à leurs époux, l'acceptation des changements actuels. En prenant la question sous un autre angle, Ruth Rossier arrivait à une conclusion proche suite à l'étude de la répartition des rôles dans sept familles d'agriculteurs suisses. Selon l'auteur, la capacité à définir de nouvelles répartitions des tâches et responsabilités au sein de l'exploitation familiale représente une aide importante pour répondre aux attentes croissantes de la société (« meet the increased demands made upon agriculture by society ») (Rossier 2005 : 414). Quoi qu'il en soit, et de manière plus fondamentale, l'association de ces pratiques aux activités proprement agricoles participe directement d'une discussion générale du métier d'éleveur et tout particulièrement de la figure du producteur nourricier. La place centrale qu'y tiennent les femmes suffit à leur reconnaître un rôle important dans les changements actuels.

6.4.2 Transmission et famille professionnelle

Quelques cas de transmission d'exploitation en dehors d'un cadre familial, concrets ou seulement évoqués comme possibles, permettent de réfléchir avec Dominique Jacques-Jouvenot et Marie Gillet aux transformations du « patrimoine » en agriculture (Gillet, Guigon & Jacques-Jouvenot 2002; Jacques-Jouvenot & Gillet 2001). En s'intéressant aux transmissions d'exploitations agricoles « hors cadre familial » en Franche-Comté, les auteures décrivent, dans les pratiques de succession, un glissement d'une « famille biologique » vers une « famille professionnelle ». Lorsqu'un couple d'agriculteurs n'a pas de successeur direct, la logique de transmission patrimoniale serait conservée par une préférence accordée à des repreneurs « extérieurs », mais issus de familles agricoles, qui reprendront l'exploitation et continueront à la faire vivre. Priorité est donc accordée à une logique de perpétuation du domaine par rapport à une logique de maximisation des gains.

Au cours de mes recherches, j'ai rencontré deux cas effectifs qui correspondent à des « transmissions hors cadre familial ». Tous deux concernaient des éleveurs restés célibataires et n'ayant pas d'enfants susceptibles de reprendre le domaine. Le premier a remis son exploitation à son jeune employé après plusieurs années de collaboration. Par la suite, ce dernier s'est associé avec son propre frère resté sur le domaine familial et un autre éleveur de leur génération. Le second, trop âgé pour bénéficier de subsides pour la construction d'une nouvelle fosse à lisier, s'est résolu à louer son domaine à un jeune homme de la région qui recherchait une exploitation à reprendre, pour l'associer à celle de son père. Le rachat du bétail et des machines par le repreneur accentue le caractère de « reprise » que prend cette location du domaine.

Le fait que, dans les deux cas, l'exploitation reprise ait été, à plus ou moins court terme, intégrée à une association, les distingue des cas franc-comtois décrits par Dominique Jacques-Jouvenot et Marie Gillet (*ibid.*). Les domaines cédés ne seront pas maintenus en tant qu'unité de production indépendante et la logique de perpétuation n'est qu'à demi respectée. Toutefois, leur intégration à une association se distingue d'une simple reprise des terres par une exploitation voisine.

Premièrement elle permet l'installation d'un jeune éleveur³²⁸, qui endosse ainsi le rôle du successeur. Ensuite, son existence demeure reconnue par la nature même de la *communauté d'exploitation*. Dans le cas d'une intégration directe à une exploitation familiale voisine, le domaine est par contre totalement dissout. Bien qu'il n'existe pas d'estimation statistique de leur importance, une connaissance générale du terrain semble indiquer que les transmissions hors cadre familiale assurant le maintien de l'exploitation sont relativement rares en comparaison avec la France³²⁹. Le fait que la plupart des reprises hors cadre familial semble conduire à terme à une intégration dans une plus grande structure de production de type associatif ou non, rend difficile la confirmation de la thèse de Dominique Jacques-Jouvenot et Marie Gillet, pour la Suisse romande actuelle. Toutefois, bien que restant une solution de dernier recours, remettre son exploitation à une personne étrangère à la famille semble devenir peu à peu une forme de succession légitime pour les éleveurs romands.

Un éleveur travaillant en association exprimait son souci de trouver un moyen d'assurer la continuité de l'exploitation commune. Dans son argumentation transparaît l'attachement à la perpétuation de l'exploitation caractéristique de la figure du successeur-succédé, mais la dimension familiale est mise entre parenthèses :

Alors, à moyen terme, quand on parlera d'arrêter, moi, ce que je vois gros comme une maison, c'est que ce sera la porte ouverte à de nouveaux associés, mais extérieurs. Moi, je me suis mis dans l'idée que ça m'était complètement égal, pourvu que ça continue et que... Parce que je ne vois pas une personne seule. Elle n'arriverait pas à faire [tout le travail]. Ça, j'en suis totalement conscient. Et puis des employés (...) c'est difficile. Parce que tout d'un coup l'employé arrive en fin de contrat et puis il lui dit un mois avant qu'il ne va pas continuer pour des raisons x ou y (...). Ça s'arrête là. Et quand la personne arrête, c'est quand ça va bien, quand elle commence à être bien rôdée, à bien connaître le fonctionnement de l'entreprise et il faut tout recommencer quoi. Alors je trouve que de réintroduire un employé... Bon, ce sera le problème de la

³²⁸ Pour rappel, selon la loi, une communauté d'exploitation n'est possible qu'entre exploitations auparavant indépendantes. Pour s'associer, un jeune éleveur a donc besoin d'une exploitation propre. Pour le rôle des associations dans les transmissions dans le cadre familial, voir chapitre 2.4.1 (p. 166-171).

³²⁹ Comme je l'indiquais au chapitre 4.1.2 (p. 247-253).

génération suivante, mais je pense que ce serait mieux de laisser aller et de remettre [intégrer] un nouvel associé. Et que chacun partage les problèmes qu'il y a, et ait droit au chapitre.

Les dimensions de l'exploitation empêchent d'imaginer un retour au modèle de succession familiale. Cet éleveur dit accepter l'idée d'une reprise par un associé extérieur. De manière similaire, un éleveur, également associé et encore célibataire, qui a investi dans un nouveau bâtiment agricole évoquait son souhait de trouver un jour « *quelqu'un pour la reprise* », même si celui-ci n'est pas un descendant direct. Un fait notable est que les quatre situations dont il est question ont un rapport avec un processus d'association. Dans les deux cas de transmission effective, l'association est une manière d'intégrer le domaine repris à une unité de production plus grande et incluant le domaine familial. Les deux éleveurs songeant à remettre éventuellement à une personne « *extérieure* » étaient en association.

Encore une fois, les associations entre éleveurs s'avèrent intimement liées à une redéfinition de la transmission patrimoniale. Les changements que leurs développements pourraient engendrer de manière plus générale dans les représentations identitaires des éleveurs romands – en particulier la figure du successeur succédé – sont difficiles à prévoir. Premièrement, les associations nouvelles concernent souvent des éleveurs encore éloignés de l'âge de la retraite³³⁰. La question de la reprise, au sein ou non de la famille, ne se posera véritablement pour eux que dans plusieurs années. Il reste à savoir si, dans un contexte d'agrandissement continu des structures, ces exploitations conserveront leur nature associative ou reviendront pour certaines à un fonctionnement monofamilial, rendu possible, par exemple, par à une baisse de la charge de travail et une extensification des pratiques agricoles.

La dimension familiale des exploitations évolue également dans la dimension diachronique de la transmission. Des cas de plus en plus nombreux remettent en cause la pertinence, pour rendre compte de leur réalité, de la définition habituelle de

³³⁰ Les cas décrits au chapitre 6.2.2 (p. 413-422) ont vu s'associer des éleveurs en début de carrière avec d'autres plus âgés. Si l'idée de reprendre seul les deux exploitations au moment du retrait de leur aîné animait bien les jeunes hommes, dans les faits cela ne s'est pas concrétisé et tous deux sont pour l'instant demeurés en communauté d'exploitation, l'un avec un troisième collègue, l'autre avec un enfant de son ancien associé.

l'« exploitation familiale », largement présente tant dans les discours quotidiens que dans les textes de lois. De nouvelles manières d'organiser le travail et de *remettre* l'exploitation émergent. La volonté de transmettre, d'une manière ou d'une autre, son exploitation et son métier demeure toutefois une constante dans les pratiques et discours des éleveurs romands.

6.4.3 Travail et vacances

« *Un paysan ne compte pas ses heures* » m'a-t-on répété à maintes reprises tout au long de mon travail de terrain. La pression économique, dont s'accompagne la nouvelle politique agricole, ne va sans doute pas œuvrer pour changer cet état de fait. La croissance des exploitations, avec augmentation du cheptel, et la nécessité de trouver de nouveaux revenus entraînent souvent une croissance de la charge de travail qui est compensée par l'amélioration des équipements (stabulation libre, machines, etc.). Si le travail ne diminue pas quantitativement, il change toutefois de nature. Avec une mécanisation et une informatisation de plus en plus poussées, les tâches de force diminuent et celles de surveillance augmentent. Un éleveur qui venait d'installer un robot de traite plaisantait : « *On ne trait plus qu'à la souris, c'est impressionnant !* ». Parallèlement, l'administration de l'exploitation se complexifie et exige de plus en plus d'attention de la part des éleveurs.

L'évolution modifie profondément la manière dont les éleveurs se pensent en tant que « travailleur ». J'ai déjà décrit comment s'opposent une conception du travail basée sur l'accomplissement de tâches physiques et directement productives et celle qui accorde une place importante à l'analyse et la gestion³³¹. L'exemple est paradigmatique et reflète les ajustements d'une même valorisation du travail – comme don de soi à l'exploitation – à deux cadres économiques différents, l'un reposant sur un système productiviste et l'autre fondée sur une logique marchande.

Un autre élément de changement vient toutefois mettre en question la valorisation du travail. Les éleveurs romands qui pourtant n'ont « *jamais été habitués aux vacances* », comme ils le répètent eux-mêmes, semblent prendre goût aux congés, avec mesure, certes. La tendance est surtout notable chez les plus jeunes. Comme je le relevais, le gain en temps libre et en qualité de vie est souvent placé en première position des avantages qu'offre le travail en association, bien avant les économies d'échelles parfois relativisées³³². Être partiellement libéré de l'astreinte quotidienne à la traite permet, certes, d'accomplir d'autres tâches, mais aussi de

³³¹ Voir chapitre 4.1.5 (p. 263-269).

³³² Voir chapitres 2.2.4.3 (p. 136-140) et 6.1.1 (p. 354-358).

bénéficier de soirées, de week-ends et parfois mêmes de semaines de congé, ce qui « *change la vie* ». L'aspiration à un supplément de temps libre – à consacrer notamment à sa famille et à une « *vie sociale* » – reçoit une légitimité croissante parmi les éleveurs. Signe des transformations en cours, prendre une semaine de vacances devient une pratique de plus en plus fréquente. Tous ne sont toutefois pas encore acquis à l'idée :

Des vacances ? Pour être en soucis [quand on est absent] ? Le problème c'est qu'avec du bétail... Les machines, tu les planques dans le hangar, elles sont parquées. Mais le bétail, ça restera du bétail. Si c'est pour partir et ne penser qu'à la maison, ce n'est pas la peine. Autant rester à la maison (rire). C'est notre vie, ma foi. C'est le bétail, c'est comme ça. On vit avec le bétail et puis... et puis voilà ! Certains pensent certainement autrement, ce n'est pas une généralité, je parle pour moi. Certains, ils ne visent que de s'associer pour avoir un dimanche congé... Ma foi, chacun réfléchit comme il veut.

La particularité de l'élevage, l'astreinte quotidienne au soin du bétail, est l'argument principal évoqué pour justifier son incompatibilité avec les vacances. Toutefois, des solutions existent pour se ménager quelques jours de liberté. Ici, c'est le père qui assure la permanence alors que le fils part avec sa famille ; là ce sera l'associé ; et là encore on engagera un *dépanneur* temporaire qui remplacera l'éleveur le temps d'une semaine de vacances. Comme le disait ce fils d'agriculteur neuchâtelois :

Moi, j'ai toujours connu les vacances. Mes parents sont toujours partis en vacances. Il ne faut pas dire qu'un paysan ne peut pas partir en vacances. Ça, c'est... Il y a toujours moyen de se démerder. Celui qui veut, il peut.

La figure du travailleur indépendant évolue donc, du moins pour une partie des éleveurs. « *Chacun réfléchit comme il veut* », cette formule exprime la légitimité qu'a gagnée une conception du travail qui accorde une place au temps libre. Si auparavant les périodes creuses de l'activité agricole permettaient certains moments de temps libre³³³, ceux-ci s'intercalaient par petites périodes dans un travail qui restait quotidien. S'arrêter de travailler pour des vacances, c'est instaurer une nouvelle

³³³ La figure du travailleur indépendant valorise même cette possibilité qu'à l'« indépendant » de décider quand il veut prendre une journée de « congé », par exemple pour aller faire du ski avec ses enfants (voir chapitre 4.1.3, p. 253-259). Ce congé toutefois ne le dispense pas d'être présent au moins matin et soir pour la traite.

rupture entre temps de travail et de non-travail³³⁴. Un nombre croissant d'éleveurs semblent d'avis que cette rupture est devenue nécessaire. Les vacances prennent même une place de choix dans le bilan que dresse ce couple d'agriculteurs proches de la retraite :

Lui : On a surtout fait le métier qu'on a voulu. On a eu bien des satisfactions, bien que maintenant le métier soit plus difficile, (...) moins sécurisant. Si c'était à refaire, on recommencerait. On ferait peut-être les choses différemment... On prendrait des vacances !

Elle : Ah ça ! On ne s'est jamais accordé de vacances !

Prendre ou non des vacances n'est toutefois pas le seul résultat d'un choix personnel ou d'une valorisation du don total de soi à l'exploitation familiale. Comme le rappelle cet éleveur : « *Vous savez, pour des vacances, et bien il faut aussi des sous.* » Cette affirmation est d'autant plus vraie pour les éleveurs qui devraient engager un remplaçant durant leur absence. La phrase de cet autre éleveur résonne à nouveau : « *Pendant qu'ils travaillent, ils ne dépensent pas* ». Dans un contexte de pression économique forte, il est difficile de dire dans quelle mesure valoriser le travail et dénigrer les vacances ne deviennent pas parfois un voile cachant pudiquement l'impossibilité économique de s'offrir de véritables vacances, une « nécessité faite vertu » (Bourdieu 1980)³³⁵.

Les analystes ont souvent relié l'évolution des pratiques des populations agricoles à un facteur externe : les contacts d'une société villageoise homogène avec un extérieur – généralement urbain – engendreraient une modification des modes de vie³³⁶. Patrick Champagne, notamment, explique la « crise de l'identité paysanne »

³³⁴ Alain Corbin montre bien comment l'avènement des loisirs n'est pas que la diffusion de pratiques, mais également une modification du rapport au temps sous-entendant une « polarisation des heures » et l'émergence d'un « temps pour soi » qui s'oppose au travail (Corbin 2001 [1995]).

³³⁵ Dans sa théorie de l'habitus, Pierre Bourdieu insiste sur les liens qui unissent les « dispositions et la situation qui se conjuguent dans la synchronie pour constituer une conjoncture déterminée » (Bourdieu 2000 [1972] : 278). Ainsi les individus sont amenés à formuler comme un choix – et à intégrer à leurs représentations identitaires – ce qui peut tout autant être décrit comme un fait structurellement conditionné.

³³⁶ Concernant l'arrivée des loisirs à la campagne, Jean-Claude Farcy note par exemple que : « La chronologie de diffusion des sociétés de loisir, quelle que soit la région considérée, montre toujours un mouvement allant des villes vers la campagne, l'implantation dans les villages achevant le processus. (...) L'adoption des modèles citadins demande donc du temps et se réalise selon des processus très variés qui supposent la mise en contact de deux civilisations différentes, mais ce contact est surtout

dans la Bresse de Saône-et-Loire des années 1980 par l'irruption brutale d'une « société citadine » dans les sociétés villageoises « qui avaient leurs propres lois, relativement autonomes, de fonctionnement et de reproduction » (Champagne 1986 : 75). Les modèles alternatifs, notamment urbains, auraient disqualifié, chez les jeunes bressans, le mode de vie de leurs parents. Ces jeunes fils et filles d'agriculteurs évoquaient avant tout les inconvénients, et non les avantages, associés au métier parental :

« L'absence de vacances, de week-end, d'horaires réguliers, bref le fait de ne pas avoir les mêmes conditions de travail que les salariés constitue l'inconvénient majeur évoqué par la majorité des jeunes, en particulier par les filles. (...) Après avoir été pendant longtemps un modèle en quelque sorte négatif, le monde ouvrier et plus généralement celui des salariés est devenu un exemple à suivre. » (ibid. : 79)

L'ouverture de l'espace social aurait mené à une « diversification des agents de socialisation » des enfants d'agriculteurs aux conséquences fatales pour une « identité paysanne » en crise, mais propices aux vacances et congés divers (*ibid.* : 86). Si l'influence de modèles citadins dans l'évolution des modes de vie ruraux est évidente, on peut toutefois reprocher à l'auteur de ne considérer que le facteur d'« ouverture sociale » pour expliquer le changement. En effet, cette approche ignore tout des liens forts qui se tissent entre cette « identité paysanne » et l'évolution des pratiques agricoles et de leur cadre économique. L'auteur attribue ainsi un immobilisme, sociologiquement problématique, à la société villageoise « paysanne » qui se caractériserait par « une reproduction sociale "à l'identique" » (*ibid.* : 86).

Quoi qu'il en soit, l'influence de l'origine socioprofessionnelle de l'épouse sur la prise ou non de vacances est relevée par les éleveurs eux-mêmes, à l'instar de ce couple :

Lui : Je ne suis pas plus parti en vacances parce que j'avais une famille...

JF : (À l'épouse) Ça manque, les vacances ?

Elle : Je n'ai jamais été habituée aux vacances...

JF : Non plus ?

l'imposition d'une culture, celle des élites bourgeoises qui tentent de détruire ce qui subsiste de la culture populaire. » (Farcy 2001 [1995] : 271)

Lui : Non, c'est vrai, elle vient aussi d'un milieu rural. Donc, elle a été habituée à avoir des parents qui bossent 365 jours par année.

Une épouse habituée depuis son plus jeune âge à partir annuellement en vacances aurait plus de difficultés à y renoncer par la suite. Les observations que j'ai pu réaliser tendent à confirmer cette corrélation entre la prise de vacances et une épouse issue d'un autre milieu social³³⁷. Par ailleurs, comme je le relevais plus haut, les épouses issues de familles agricoles ont été confrontées à d'autres modes de vie et de penser au cours de socialisations successives – la « diversification des agents de socialisation » de Patrick Champagne – qui dépassent le cadre familial et agricole et qu'elles ont pu s'approprier.

À cette mixité sociale au sein du couple s'ajoute celle qui prévaut au quotidien, dans la vie locale. Faut-il le rappeler, les villages ont connu une profonde recomposition sociale, au point de rendre caduque l'ancienne opposition entre rural et urbain (Mischi & Renahy 2008). Si une certaine homogénéité socioculturelle caractérise encore le milieu agricole, ce n'est plus le cas des sociétés locales où les agriculteurs sont devenus largement minoritaires et où se côtoient toutes sortes de profils sociaux et culturels. Si les manières de faire et de penser des agriculteurs ont évolué, il est bon de se souvenir qu'il en va de même pour l'ensemble de la société et pour le contexte local dans lequel ils vivent au quotidien et développent leur activité.

L'origine sociale et l'héritage culturel ne sont pas les seuls éléments qui peuvent expliquer le rôle privilégié des femmes dans l'évolution des modes de vie des familles d'éleveurs. Comme je l'ai déjà développé à propos des conflits au sein des associations³³⁸, la position de plus en plus extérieure de la femme par rapport à l'activité agricole participe aussi de son détachement partiel des enjeux propres à l'exploitation. Indépendamment de son origine familiale, une jeune femme qui s'investit avant tout en dehors de l'exploitation, dans un métier et dans le fonctionnement de son ménage, ne construira pas les mêmes liens que son époux avec l'activité agricole. Valérie Miéville-Ott soulève également ce point pour expliquer les différences de représentation de la nature entre les agriculteurs et leurs épouses :

³³⁷ La question n'a cependant pas été abordée dans l'ensemble des entretiens, ce qui rend la généralisation difficile.

³³⁸ Voir chapitre 2.2.4.3 (p. 136-140).

moins impliquées concrètement et symboliquement dans l'activité productive, elles peuvent « se permettre d'apprécier des espaces moins maîtrisés et plus désordonnés » (Miéville-Ott 2001 : 96). Des représentations sociales, auparavant partagées par l'ensemble de la famille, deviennent de plus en plus limitées aux hommes qui sont les personnes engagées directement dans l'activité agricole. De principes organisateurs d'un mode de vie général, ces représentations se contractent de plus en plus sur le domaine professionnel.

Les hommes ont une conscience claire des contre-modèles qui s'offrent à eux et à leur famille. Ne pas partir en vacances, comme je l'ai dit, ne dépend pas que d'une adhésion à de nouvelles « valeurs ». Ce choix peut tout autant dépendre d'une stratégie économique qui vise à concentrer les moyens financiers sur le fonctionnement et le développement de l'outil de production, au détriment de la consommation privée :

Tandis que moi, j'avais mon principe : si j'avais de l'argent je l'investissais dans l'exploitation. On ne partait pas en vacances, mais j'investissais... dans l'exploitation ou dans la mécanisation.

Entre répondre à ses éventuelles envies de vacances ou à celles du reste de sa famille – il ne faut effectivement pas oublier le rôle que les enfants peuvent jouer dans le changement de telles pratiques – et ménager les finances de l'exploitation, l'éleveur doit composer. J'ai déjà évoqué l'importance que revêt le couple dans les exploitations laitières, à la fois pour son fonctionnement quotidien et pour la perpétuation du domaine familial. Dans un tel contexte, il est de première importance pour les éleveurs de trouver un équilibre entre le don de soi à l'exploitation et la vie de couple et de famille.

Ainsi, les influences de modèles sociaux extérieurs au milieu agricole ne doivent pas faire oublier le rôle central joué par les dynamiques internes aux exploitations. L'exemple de la diffusion des vacances dans la population agricole illustre ce double mouvement. Les éleveurs sont évidemment pris dans l'évolution générale de la société locale et nationale. Leurs épouses, qui se situent – par leur origine sociale et leur activité professionnelle – dans une position de plus en plus extérieure par rapport à l'activité agricole, sont à la fois culturellement et structurellement amenées à être les vecteurs de cette influence. Mais les modifications des pratiques ne

pourraient se faire sans la reconnaissance de leur légitimité par les éleveurs eux-mêmes, qui y voient notamment un moyen de garantir une vie de famille de qualité qui se trouve au cœur même du processus de perpétuation de l'exploitation.

Différents traits qui composent les figures identitaires des éleveurs laitiers romands sont donc rediscutés aujourd'hui. S'il s'agit toujours de produire, les manières de bien le faire évoluent. Si transmettre son exploitation reste un objectif majeur, de nouvelles voies s'offrent comme alternative à la transmission père-fils. Si l'éleveur est toujours fier de consacrer sa vie au travail, des concessions sont devenues indispensables dans un contexte social et familial en évolution.

On peut encore ajouter que la figure du gestionnaire, associée déjà au changement de la profession³³⁹, poursuit sa mue pour accorder une place toujours plus importante aux logiques marchandes qui se traduisent dans le langage quotidien par l'usage fréquent des termes de *rentabilité* et de *gestion*. Les femmes ont un rôle particulier à jouer dans plusieurs aspects de cette reformulation générale du métier d'éleveur, en lien avec l'écologisation de la production et le développement des activités para-agricoles. Il est possible de voir là un revirement dans le processus de masculinisation de l'activité agricole et une nouvelle façon de concevoir la dimension familiale des exploitations d'élevage laitier en Suisse romande.

³³⁹ Voir chapitre 4.1.4 (p. 259-263).

6.4.4 *Un cœur stable*

La tension entre changement et continuité est au centre de ce travail. J'ai ainsi montré que la refonte de la politique agricole se caractérisait tant par un prolongement du modèle productiviste, que par sa reformulation selon des logiques nouvelles, libérales et environnementales. Les éleveurs suivent les nouvelles consignes étatiques en conservant leurs anciennes manières de faire, tant que faire se peut. Au terme de ce parcours, les transformations des représentations identitaires des éleveurs laitiers de Suisse romande apparaissent importantes, mais moins globales que la situation aurait pu le suggérer. Certes, les éleveurs ont modifié leurs manières de produire en fonction du nouveau cadre légal et, de manière générale, ils se montrent plus sensibles aux questions environnementales que par le passé. Oui, certains d'entre eux se lancent dans de nouvelles activités qui impliquent une redéfinition du cadre de penser du métier. Toutefois, dans de nombreux cas, il s'agit plus d'aménagements que de véritables transformations des représentations. Et les pratiques apparaissent alors comme une manière de « *faire avec* » le changement en limitant son impact sur le plan symbolique. Une constance transparait derrière les nombreux procédés de résistance et d'adaptation décrits plus haut.

Revenir aux concepts de « système périphérique » et de « système central » des représentations de Jean-Claude Abric (Abric 1994) permet ici de rendre compte de ce mélange d'adaptation et de continuité. Claude Flament reprend cette « théorie du noyau central » en y intégrant la question de l'évolution des représentations :

« Nous proposons une théorie des représentations sociales, qui tourne autour de quelques idées, somme toute, assez simples.

Une représentation sociale comporte des schèmes périphériques, structurellement organisés par un noyau central, qui est l'identité même de la représentation.

Des désaccords entre réalité et représentation modifient d'abord les schèmes périphériques, puis éventuellement le noyau central, c'est-à-dire la représentation elle-même.

S'il y a contradiction entre réalité et représentation, on voit apparaître des schèmes étranges, puis une désintégration de la représentation.

Si la réalité entraîne simplement une modification de l'activité des schèmes périphériques, il peut s'ensuivre une transformation progressive, mais néanmoins structurale, du noyau central. » (Flament 2007 [1989] : 238)

L'évolution des représentations sociales se feraient donc en deux temps, le système périphérique étant le lieu privilégié de l'adaptation, alors que le noyau central présenterait une plus grande stabilité. Claude Flament réfute l'idée d'un « gradient de centralité » : un élément s'intègre au noyau ou non, il n'y a pas d'entre-deux. Toutefois, parmi les différents éléments de la périphérie, certains demeurent marginaux alors que d'autres sont plus proches du noyau. Entre les schèmes les plus périphériques et ceux qui constituent le cœur profond d'une représentation, s'étale la plupart des composants de la représentation et leur degré d'importance – pour ne pas dire « de centralité » – varie. La théorie du noyau central et ses développements fourniraient ainsi des éléments d'explication précieux pour comprendre le mélange surprenant d'adaptabilité et de stabilité dans les représentations identitaires des éleveurs romands.

Les « désaccords » entre « la réalité » – liée à l'évolution de la politique agricole et du contexte économique – et les représentations identitaires des éleveurs romands induiraient ainsi un aménagement des détails sans trop perturber un noyau central qui serait à la base de la constance qui transparaît derrière les adaptations des figures identitaires. Le fait est que les évolutions des représentations identifiées lors de mes recherches ne constituent pas des changements radicaux, mais des adaptations, parfois subtiles, mais toujours progressives. L'évolution des éléments périphériques – possible sans atteindre la « représentation elle-même » – permettrait ainsi une adaptation au changement « en douceur », en plus d'expliquer les variations du sens précis des figures au sein du groupe professionnel³⁴⁰. Pour prendre l'évolution de la figure du producteur nourricier en exemple, les trois modes de production actuels – pour l'industrie, biologique ou dans le cadre d'une AOC – seraient trois variations d'une même représentation. Leur point commun est de valoriser la production, via l'élevage et l'exploitation de ressources naturelles, de la nourriture. Cette définition centrale n'est pas remise en cause par l'abandon du modèle productiviste, même si elle est, comme je l'ai mentionné, nuancée. Cet

³⁴⁰ Voir chapitre 4.3.2 (p. 279-285).

ancrage dans les fondements d'une définition de soi et de son métier rend le changement plus acceptable et facilite son appropriation par les éleveurs.

Quelles sont donc ces éléments centraux ? À quoi renvoie ce noyau des représentations identitaires des producteurs de lait romands ?

L'analyse des pratiques d'adaptation et de résistance permet de distinguer deux schèmes centraux qui demeurent stables. Leur aspect central s'explique à la fois par leur présence systématique chez l'ensemble des éleveurs et par leur résistance au changement, qui renvoient respectivement aux gradients quantitatifs et qualitatifs de centralité des éléments constitutifs d'une représentation (Flament 2007 [1989] : 227). Il s'agit de la production alimentaire et de la transmission générationnelle.

6.4.4.1 Production alimentaire

Exploiter une terre et élever des animaux pour se nourrir des produits obtenus ou les vendre pour qu'ils soient consommés par d'autres est la plus simple des définitions de l'activité agricole. Il n'y a donc rien de très surprenant à ce que la fonction productive de l'élevage se trouve au cœur des représentations identitaires des éleveurs romands. Il ne s'agit plus de produire beaucoup ou de recourir à un appareil technique complexe, comme c'est le cas dans une conception productiviste. L'essentiel est que résulte, de l'activité de la ferme, une production alimentaire.

Producteur de lait industriel et petit éleveur bio pratiquant l'accueil à la ferme se retrouvent donc autour de cette fonction. Les divergences, dans les manières de penser et de pratiquer la production, dépendent donc d'éléments périphériques. Cela explique, par exemple, l'apparente facilité d'une transition d'une pratique productiviste à une production biologique³⁴¹ et l'acceptation progressive du bien-fondé d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. De tels changements ont été facilités parce qu'ils ne remettaient pas en cause le rôle fondamental de producteur. La force et la violence de certaines réactions aux directives d'ordres

³⁴¹ Voir chapitre 4.3.2 (p. 279).

environnementales s'expliquent notamment par le fait qu'elles touchent à cette fonction de production. Parmi toutes les SCE possibles, la jachère est celle qui choque le plus les éleveurs : elle équivaut à renoncer totalement à la productivité de la parcelle pour plusieurs années. « *Notre métier, c'est quand même de produire des denrées* » disait simplement un éleveur. Ainsi, l'abandon de la fonction productrice, pour se consacrer à un simple entretien des paysages et des ressources naturelles, tel qu'il est parfois fantasmé, tient de l'impensable pour les éleveurs romands.

Par ailleurs, l'intégration générale et durable du modèle productiviste – qui n'est qu'une manière parmi d'autres d'être « producteur » – par les éleveurs romands en a probablement augmenté la centralité. Sans s'intégrer au noyau lui-même, ce modèle de production s'est ancré profondément dans les représentations d'une grande partie du monde agricole, ce qui explique l'incompréhension face au changement de modèle.

6.4.4.2 *Transmission générationnelle*

S'intégrer dans une suite de générations d'éleveurs, succéder pour être succédé, la transmission du métier constitue le second élément central des représentations identitaires des éleveurs romands. Il fonde évidemment la figure du successeur succédé qui exige la transmission à la fois d'un domaine familial et d'un statut de « chef ». Moins directement, il marque aussi celles du travailleur indépendant et du gestionnaire. Travailler sans relâche pour maintenir son statut « *d'indépendant* » équivaut aussi à œuvrer pour la perpétuation de l'exploitation familiale. L'investissement total dans l'exploitation ne s'explique que lorsqu'il est compris dans cette volonté de continuité. L'*indépendance* valorisée par les éleveurs renvoie également au maintien du domaine familial comme une unité de production individuelle, donc transmissible. De même, le bon gestionnaire œuvre pour la pérennité de l'exploitation, il en assure l'avenir à long terme et garantit de bonnes conditions pour la reprise.

Ces figures – successeur succédé, producteur indépendant et gestionnaire – se définissent donc à partir d'un principe de transmission central, mais leur forme

précise dépend d'éléments secondaires. Ainsi les fermiers – qui sont largement minoritaires en Suisse romande – entretiennent un rapport différent au domaine qu'ils exploitent, puisque celui-ci ne constitue pas un patrimoine familial et ne peut donc être transmis de la même manière. Toutefois, leurs fils reprennent généralement les rênes de l'entreprise agricole qui, elle, est familiale et transmissible. La transmission n'inclut donc pas toujours la propriété des terres et des bâtiments de l'exploitation. Être éleveur propriétaire ou fermier ne repose pas, en Suisse romande, sur des représentations identitaires fondamentalement différentes. De même, les familles d'éleveurs fribourgeois qui ont quitté leur terre natale et leurs domaines familiaux pour s'installer au Canada (Caille 2003; Ferrari 1996), l'ont fait essentiellement pour rester éleveurs. L'élément central de la transmission concerne avant tout la perpétuation d'un statut et d'un effort collectif, matérialisé dans une entreprise familiale. Le sens de l'activité d'élevage est ainsi lié à un dépassement de l'individu et de la génération.

Les transmissions dans le cadre d'associations seront peut-être à l'origine d'une nouvelle modification des représentations. Tout d'abord, elles remettent en question la nature du statut transmis. Le successeur ne prend plus la place du succédé à la tête d'une exploitation, mais sa place au sein d'un collectif qui constitue cette « tête ». Cette observation ne concerne toutefois pas les cas où l'association est destinée à redevenir une exploitation mono-familiale reprise par un unique exploitant. Ensuite, certains éléments recueillis sur le terrain laissent entrevoir un effacement de la dimension familiale de la transmission, la famille en son sens habituel cédant parfois la place à une « famille professionnelle » (Jacques-Jouvenot & Gillet 2001). Jusqu'à ce jour, la famille reste le lieu privilégié, si ce n'est exclusif, de la continuité des exploitations. Lorsqu'aucun fils ne reprend, c'est une fille et son mari, un neveu ou encore un petit-fils qui est pressenti pour la succession. La diffusion des successions hors cadre familial constituerait un changement majeur pour l'agriculture romande.

Si les transmissions d'exploitations hors cadre familial se retrouvent déjà dans les pratiques des éleveurs sans successeurs, elles demeurent une exception et un choix par défaut. En devenant plus fréquentes et en acquérant une certaine légitimité, cette possibilité – que l'on peut associer à un élément périphérique dans les représentations actuelles – pourrait mener à une modification plus profonde de la

définition de la transmission. Le processus fournirait une illustration concrète d'« une transformation progressive, mais néanmoins structurale, du noyau central » induite par une « modification de l'activité des schèmes périphériques » (Flament 2007 [1989] : 238).

6.4.4.3 *Une constance qui facilite l'évolution*

Production alimentaire et transmission générationnelle constituent donc le cœur des représentations identitaires des producteurs de lait romands. Ensemble, ces deux éléments donnent son sens le plus fondamental à l'activité sur les exploitations, à la fois dans son immédiateté quotidienne et dans la manière dont elle est pensée sur le long terme.

Les liens nombreux qui se tissent entre ces deux principes fondamentaux et les figures identitaires, plus variables, reflètent la double fonction du noyau d'une représentation sociale selon Jean-Claude Abric :

*« - une fonction génératrice : il est l'élément par lequel se crée, ou se transforme, la signification des autres éléments constitutifs de la représentation. Il est ce par quoi ces éléments prennent un sens, une valence ;
- une fonction organisatrice : c'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Il est en ce sens l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation. » (Abric 2007 [1989] : 215)*

De la même manière que la production alimentaire est l'élément central autour duquel varient les différentes définitions du bien produire et qu'elle leur donne leur « valence » (fonction génératrice), la transmission transgénérationnelle confère leur sens fondamental aux éléments secondaires que sont l'indépendance et la bonne gestion. Ensemble, ils constituent un élément de permanence qui relie les différentes figures identitaires autour d'un même fondement (fonction organisatrice).

La stabilité du noyau des représentations identitaires des éleveurs romands ne doit pas faire oublier l'importance des adaptations en cours. Elles passent par de multiples redéfinitions d'éléments, peut-être périphériques, mais porteurs de sens.

Ces aménagements, secondaires si on les prend séparément, participent tous à une redéfinition du métier d'éleveur. La permanence de ces fondements est bien la condition qui rend ce processus de transformation sociale gérable. Rester producteur de denrées alimentaires, c'est sauver l'essentiel alors que la légitimité des pratiques productivistes est fondamentalement remise en cause.

Sous l'effet des pressions économiques et politiques, les pratiques évoluent. Les formes de résistance et d'adaptation décrites dans ce travail permettent à la plupart des éleveurs de gérer ce changement, tant dans l'équilibre économique de l'exploitation que dans la manière de penser leur activité quotidienne. Ensemble, elles apaisent la situation et ménagent ainsi un espace de négociation pour une reformulation du métier d'éleveur. Pour reprendre l'exemple des SCE, le travail de Valérie Miéville-Ott montre que « l'agriculteur vise à remplir la contrainte SCE de manière à perturber le moins possible son système d'exploitation » tant pour des raisons agronomiques (limiter les pertes de fourrage) que symboliques (Miéville-Ott 2000). Cette manière de limiter l'impact de nouvelles pratiques obligatoires facilite toutefois leur incorporation dans le système de l'exploitation et dans les représentations. Peu à peu, la pratique des SCE se normalise et s'intègre, après réinterprétation, aux définitions du « bien produire » : « *Les PER, la base, c'est quand même "un peu pas faux" »* ».

Résistances et adaptations doivent être considérées ici comme un désamorçage des changements. Le contraste entre le modèle productiviste, intégré par la plupart des éleveurs, et les PER était tel qu'une assimilation directe était impossible. Le passage par des pratiques partiellement neutralisées sur le plan symbolique permet ainsi une évolution en douceur des représentations identitaires, à un degré croissant de centralité.

Résumé

S'adapter et créer du sens

Face aux pressions conjointes d'une économie progressivement libéralisée et d'une redéfinition profonde de la politique agricole nationale, les producteurs de lait romands résistent et s'adaptent. Je me suis attaché à montrer tout d'abord de quelles manières ils font face à la baisse des revenus tirés de la production. L'agrandissement de l'exploitation et de son potentiel productif est souvent la première piste envisagée. L'achat de terre et de contingent laitier et l'augmentation des volumes produits peuvent contribuer significativement à stabiliser le revenu agricole. Toutefois, de nombreuses familles d'éleveurs se tournent vers des activités productrices de revenu distinctes de la production laitière, qu'elles soient agricoles ou non. Un constat global de diversification s'impose pour une grande partie du secteur agricole : alors que les revenus liés à la production baissent et malgré un agrandissement conséquent des exploitations, les revenus extra-agricoles ont considérablement augmenté et sont indispensables pour beaucoup de ménages. L'augmentation des entrées financières a ses limites. Moins dépenser est une alternative à gagner plus. Les éleveurs cherchent donc généralement à limiter leurs frais, autant dans leurs pratiques de consommation privée que dans la production agricole. Accomplir soi-même les tâches plutôt que les confier à des professionnels et échanger des services entre collègues sont des procédés qui permettent d'investir du temps pour diminuer les besoins en liquidités. En dernier recours, une « mauvaise passe » pourra aussi être surmontée en repoussant certains investissements, comme l'achat d'une nouvelle machine, ou en y substituant de petites dépenses régulières, par le recours à la location ou le leasing. Investissements, réorganisation du travail, valorisation du temps et des compétences individuelles et économies, chaque éleveur dispose de nombreuses stratégies de résistance économique auxquelles il peut recourir selon ses besoins et ses possibilités.

En approfondissant la question des stratégies développées par les producteurs de lait romands, il est possible de différencier cinq modèles idéaltypiques : un modèle

néo-productiviste basé sur une logique d'excellence technique et un développement spécialisé sur la production laitière ; un modèle d'entreprise rurale associant diverses activités agricoles et reposant sur une logique de diversification ; un modèle de préparation à la succession concentré sur la facilitation d'une reprise ultérieure ; un modèle de désinvestissement lié une décapitalisation progressive de l'exploitation ; et enfin, un modèle pragmatique qui repose sur un principe opportuniste qui consiste à profiter de toutes les possibilités qui s'offrent pour améliorer la situation de l'exploitation et permettre sa perpétuation. L'adoption par un éleveur de l'un ou l'autre de ces modèles sera conditionnée par deux facteurs principaux : l'adéquation du modèle à sa posture identitaire et sa situation et les perspectives qu'elle offre à ses yeux.

Deux modèles stratégiques sont particulièrement adaptés à la nouvelle définition hégémonique de l'agriculture qui articule autour d'un axe marchand central les ordres de grandeur industriel et civique : le modèle néo-productiviste et celui de l'entreprise rurale. Les éleveurs qui les appliquent avec succès deviennent des « agriculteurs modèles » et sont montrés en exemple par l'élite agricole. Cela ne signifie pas pour autant que les trois autres modèles sont voués à l'échec. Les modèles de préparation à la succession et de désinvestissement visent des objectifs qui sont distincts de ceux prônés par la définition hégémonique. Le modèle pragmatique, qui est celui de la majorité, peut s'avérer également efficace, car il permet de mobiliser un large éventail de stratégies. Il est toutefois fait de compromis et d'aménagements qui le rendent moins plaisant aux yeux de l'élite, par ses allures de modèle des « sans modèle ». L'articulation entre représentations et situation qui est à la base des modèles stratégiques peut s'étendre ainsi à la question des relations entre représentations identitaires et définition hégémonique. Comme les deux concepts ne se sont pas de même nature, leur influence réciproque passe par divers objets intermédiaires, tels que les lois, les conseils d'expert, le travail de lobby des organisations professionnelles...

Outre les pressions économiques, les éleveurs romands doivent gérer le changement de paradigme politique. Par certains jeux subtiles avec les normes légales, certains d'entre eux trouvent des voies pour faire avec un cadre contraignant et atteindre tout de même leur objectif : rester quelques années après « la retraite » à la tête de son exploitation, trouver des modes de collaborations sur

mesure... Il s'agit parfois aussi de s'accommoder de situations en désaccords avec certains éléments des représentations identitaires du groupe professionnel. Les éleveurs peuvent ainsi parfois « désactiver » momentanément certains traits d'une figure identitaire afin de « faire avec » des changements qui remettent en question les anciennes manières de faire et de penser. Cela n'est toutefois pas toujours nécessaire. L'impact symbolique du changement peut aussi être atténué par des procédés de réinterprétation qui permettent une certaine réappropriation. Par le choix des parcelles qui seront attribuées aux compensations écologiques, l'éleveur peut en minimiser les conséquences sur le fonctionnement global de l'exploitation. Entretenir le paysage devient une mission acceptable, pour autant que le « paysage » en question renvoie à une agriculture dynamique et productive. Laisser ses bêtes déambuler librement dans l'étable et perdre une part du contrôle que l'on exerçait sur elles devient plus acceptable une fois que les prescriptions réglementaires ont pu être « traduites » en expériences concrètes.

Les producteurs de lait romands développent donc un ensemble de stratégies de résistance et d'adaptation pour « faire avec » le changement et les pressions économiques et symboliques qu'ils endurent. Certaines de ces pratiques renvoient davantage à la notion de tactique, telle que la définit Michel de Certeau. Certes, les éleveurs construisent de véritables stratégies, planifiées sur le long terme avec des objectifs clairs. Mais pour une part non négligeable de leurs actes de résistance et d'adaptation, ils travaillent au « coup-par-coup » sur un terrain dont ils ne sont pas les maîtres.

Le changement de cadre politico-économique affecte inévitablement les manières de se dire et de se penser des producteurs laitiers de lait. Au terme de ce parcours, il est possible d'identifier trois éléments principaux de changement dans les représentations identitaires. Le premier concerne la manière de se définir en tant que producteur. Alors que le système productiviste légitimait essentiellement une seule manière de bien produire, on peut en distinguer trois aujourd'hui : la production pour l'industrie, la production biologique et la production de type AOC. De même, la multiplication des associations entre exploitations semble mettre en discussion le modèle habituel de succession familiale. Enfin, la diffusion des pratiques de vacances annuelles dans les familles d'éleveurs indique un changement du rapport au travail et à sa temporalité. Au-delà de ces évolutions, demeure toutefois un noyau

stable des représentations identitaires, beaucoup plus résistant aux aléas. Il repose sur deux éléments centraux qui sont la production alimentaire et la transmission générationnelle. Quoi qu'ils fassent et quels que soient leurs modèles d'adaptation, les éleveurs ne cessent de se définir irrévocablement comme producteurs de nourriture et ne continuent à penser leurs exploitations dans une temporalité qui dépasse les individus et les générations.

7 Conclusions

De la description ethnographique à l'analyse détaillée des représentations identitaires, deux dimensions du métier d'éleveur laitier occupent une place centrale : la production de lait et la transmission intergénérationnelle. La production de lait est l'élément organisateur de l'essentiel des activités développées sur l'exploitation : l'élevage du bétail, la collecte et la préparation du fourrage, les cultures... Dans un contexte qui est marqué par une nouvelle diversification des activités productives, elle demeure le centre de gravité et l'élément qui détermine l'identification professionnelle : qu'ils élèvent des poulets, pratiquent de la vente directe, louent des chambres d'hôtes, les acteurs se définissent essentiellement comme des éleveurs et des producteurs de lait.

Le souci de transmettre son exploitation à un successeur apparaît de façon moins flagrante dans l'activité quotidienne. Il se manifeste notamment dans la socialisation et l'apprentissage de l'enfant pressenti pour la reprise. C'est toutefois dans les décisions stratégiques et dans la gestion de l'exploitation sur la durée que l'on constate sa prégnance. L'avenir est envisagé à une échelle qui dépasse l'individu, qui présuppose la reprise, même si celle-ci n'est pas toujours possible. Plus qu'un souhait individuel, la transmission est la norme. Se marier, avoir des enfants dont l'un reprendra l'exploitation familiale, « *c'est l'évolution de la vie correcte... ça fait partie de la vie* ».

Être un producteur qui s'insère dans une continuité générationnelle constitue donc le cœur des représentations identitaires des éleveurs romands. Le changement de paradigme dans la politique agricole fédérale a certes induit des transformations – que j'ai détaillées dans ce texte – au niveau des pratiques et des représentations, toutefois il n'affecte que peu ce « noyau » qui affiche une grande stabilité. Les éleveurs peuvent continuer de se penser producteurs, même si la manière de produire change. La nécessité de développer de nouvelles activités rémunératrices questionnent, certes, cette définition de soi en tant que producteur, mais en même temps, ces revenus annexes ont pour but d'assurer la pérennité de la production laitière sur l'exploitation. La disparition annuelle de nombreuses exploitations ne remet pas en cause la volonté générale de transmission de l'exploitation. Elle reflète toutefois la difficulté de la tâche. Si certains éleveurs ne parviennent pas à remettre leur exploitation à un successeur, ou y renoncent volontairement, cela ne conduit pas à une remise en cause générale du principe de la transmission.

Au terme de ce parcours, il reste à clarifier les articulations entre les différents éléments conceptuels utilisés dans l'analyse. Ce retour sur le cadre théorique mobilisé permettra de récapituler les grandes lignes du raisonnement développé dans ce texte. Enfin, je conclurai sur deux questions qui replacent le cas spécifique des éleveurs romands dans un contexte plus général. La première est celle des similarités des situations des agriculteurs de divers pays européens, telles qu'elles ressortent d'études sociologiques développées dans des contextes et selon des méthodes différentes. La similarité des évolutions politiques et la globalité des processus qui les sous-tendent aboutirait-elle à une uniformisation – relative – des représentations identitaires des agriculteurs à une échelle internationale ? La seconde concerne l'appropriation du modèle politique par les acteurs. En reprenant le cas des éleveurs romands, peut-on parler de l'émergence d'une identité professionnelle « multifonctionnelle » ?

7.1 Représentations, grandeurs, résistances et adaptations

Mes recherches s'efforcent de rendre compte des reformulations du métier d'éleveur laitier en Suisse romande, en lien avec l'évolution du cadre politique et économique. À cet effet, je recours à deux ensembles de concepts distincts. Premièrement, la notion de **représentation sociale** issue de la psychologie sociale à la suite des travaux de Serge Moscovici (Abric 1994; Jodelet 2007[1989]-a) me permet de présenter les dynamiques de construction de sens en cours parmi les éleveurs romands. Parallèlement, le cadre conceptuel fourni par la sociologie pragmatique de Luc Boltansky et Laurent Thévenot (Boltanski & Thévenot 1991) s'avère utile pour décrire les changements d'un cadre de référence global qui définit le « juste » et le légitime en matière de production agricole selon une idéologie dominante, hégémonique.

La structure de cet ouvrage suit un mouvement d'approfondissement analytique progressif. Partant de la description ethnographique, les éléments conceptuels sont introduits au fil de l'argument, au moment où ils permettent de porter un éclairage nouveau sur le propos. Ce choix rédactionnel a pour inconvénient d'éclater le cadre théorique de l'ouvrage dans les différents chapitres. Il est donc utile d'en reprendre les grandes lignes pour préciser comment s'articulent les différents concepts utilisés dans l'analyse.

7.1.1 *Figures, postures et modèles stratégiques*

L'analyse des discours et des pratiques des éleveurs m'a permis dans un premier temps de faire ressortir quatre **figures identitaires** qui présentent autant d'aspects de la profession régulièrement mobilisés par les individus pour se définir eux-mêmes ainsi que leur profession : producteur nourricier, successeur succédé, travailleur indépendant et gestionnaire. En tant que discours socialement partagés par les éleveurs et attribuant un sens commun à leur métier, ces figures sont de l'ordre des **représentations identitaires**.

Une figure à elle seule est partielle et ne se réfère qu'à une facette du métier. Les figures ne sont donc pas des représentations concurrentes d'une profession, mobilisées par des groupes d'acteurs différents et dans des contextes particuliers. Chaque individu mobilise généralement les quatre figures selon une articulation qui, elle, varie d'un individu et d'une situation à l'autre. Pour expliciter ces différentes articulations des figures, je recours au concept de **posture**. Développé dans le cadre d'une anthropologie du paysage, il nous a permis de rendre compte de la diversité des représentations paysagères sans enfermer des individus aux identités plurielles dans des catégories sociales rigides. Une posture paysagère est une articulation particulière de valeurs paysagères partagées, liée à une pratique (agricole, de loisir, touristique...). Les individus sont capables de passer d'une posture paysagère à une autre en fonction de leurs appartenances multiples : si un agriculteur aura tendance à mobiliser de manière prédominante une « posture agricole », il adoptera un « posture de loisir » lorsqu'il s'adonnera au ski de fond (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2009).

Sur l'échelle conceptuel, les figures identitaires se situent à mi-chemin entre les « valeurs » (la figure est déjà une articulation de valeurs distinctes) et les « postures » (la figure ne renvoie qu'à une facette de la représentation alors que la posture offre un discours unifié et indépendant). De manière similaire à l'exemple paysager, parler de postures identitaires – en tant qu'articulations différentes des figures identitaires – permet de rendre compte à la fois de la diversité des représentations et de leur unité fondamentale. Les variations des postures en

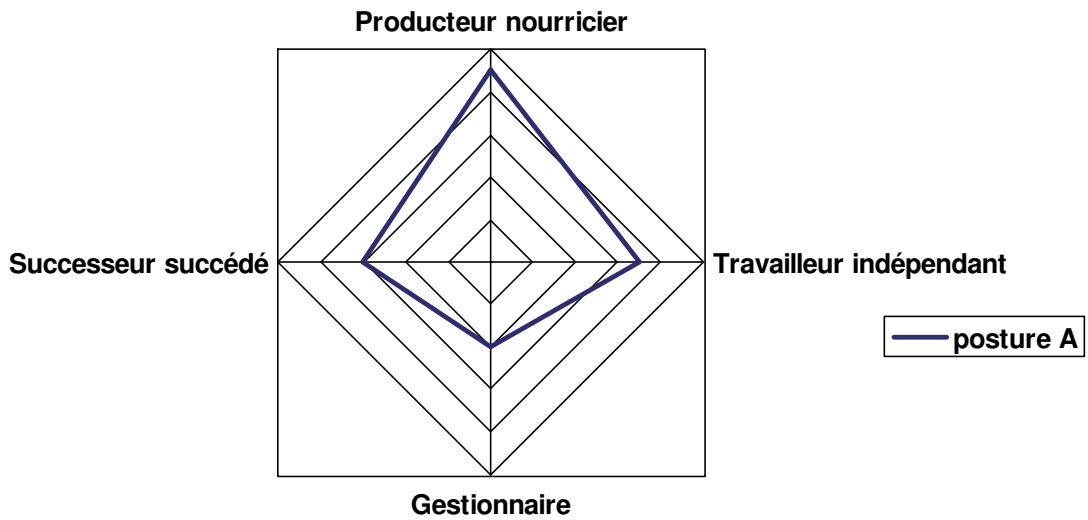
fonction des individus s'expliquent par la situation et l'histoire particulière à chacun. Comme toute représentation, la posture identitaire est donc en prise directe avec l'environnement concret des individus et avec le champ des possibles qui s'offrent à eux. La diversité des postures ne contredit pas l'unité des représentations identitaires, elle la nuance. Les figures sont composées d'éléments qui ne sont pas tous « centraux », au sens qu'en donnent Jean-Claude Abric (Abric 1994; 2007 [1989]) et Claude Flament (Flament 2007 [1989]) dans leur théorie du noyau central des représentations sociales. Ainsi, les éléments « périphériques » ne sont pas tous mobilisés (« activés ») de la même manière par les individus partageant cette représentation, sans que cela n'en affecte le cœur. Les différentes postures identitaires adoptées par les éleveurs romands reflètent ces activations irrégulières des éléments périphériques de la représentation identitaire.

Il est possible de représenter graphiquement une posture, en fonction de la valorisation des quatre figures identitaires. Cette illustration graphique demeure approximative et les valeurs attribuées aux différentes figures sont toutes relatives. L'intérêt du schéma est avant tout celui de la visualisation³⁴².

Le schéma 1 illustrerait ainsi la posture d'un agriculteur encore attaché à une conception productiviste de son métier. La figure du producteur est la plus valorisée, suivie de près par celle du travailleur indépendant. Qu'il soit dans la force de l'âge relègue dans une position légèrement secondaire l'attachement à la succession.

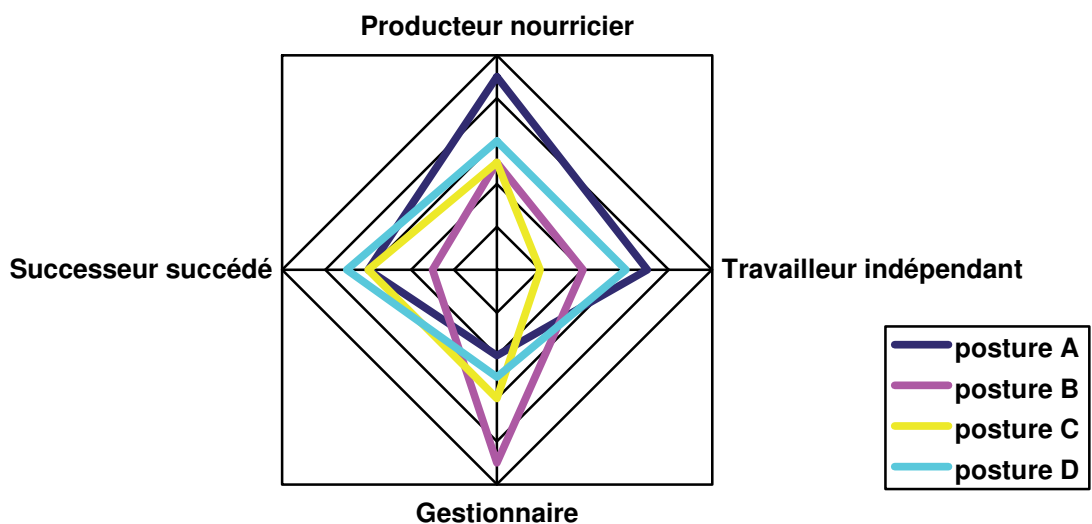
³⁴² La principale difficulté qui se présente si l'on souhaite recourir à ce type de représentation graphique des postures dans un but comparatif, est celle de la quantification de la valorisation. Dans le cadre de ce travail, je mobilise ces graphiques dans le seul but d'aider à la compréhension de ce qu'est une posture. Je n'ai donc pas développé d'outils de mesure de la mobilisation des figures par les éleveurs. Dans le cadre de nos recherches sur les représentations paysagères qui sont à l'origine du concept de posture, nous avons recouru à une quantification de la récurrence des valeurs paysagères dans les discours de nos interlocuteurs (Droz, Miéville-Ott, Forney & Spichiger 2009).

2. Schéma 1 : Exemple de posture identitaire



Le schéma 2 regroupe plusieurs postures fictives en une même illustration, afin d'évoquer le potentiel comparatif de ces représentations graphiques.

3. Schéma 2 : Comparaison de postures



L'adoption d'une posture est liée notamment au contexte dans lequel évolue l'individu. Cette confrontation entre la dimension des représentations identitaires et le

concret de la situation – tant dans ses dimensions individuelles et familiales que politico-économique – se reflète, dans le concret de l'activité de la ferme, dans des **modèles stratégiques**. En fonction d'aspirations socialement construites, des compétences et ressources mobilisables et des possibilités perçues, les éleveurs romands font une série de choix et développent des stratégies qu'il est possible de catégoriser en cinq modèles idéaltypiques : modèle néo-productiviste, modèle d'entreprise rurale, modèle de préparation à la succession, modèle de désinvestissement et modèle pragmatique. Si chacun de ces modèles renvoie à une posture identitaire particulière, les liens entre posture et modèles ne sont pas systématiques. Un modèle n'est pas la mise en acte d'une posture, vu qu'il est construit dans la confrontation entre une posture et une situation. À titre d'exemple, un éleveur pourrait tout à fait adopter généralement une posture tendancielle liée au modèle néo-productiviste (valorisation prioritaire de la figure du producteur nourricier, suivie de celles du travailleur indépendant et du gestionnaire), mais ne pas avoir les moyens concrets de ses « ambitions » et développer dans les faits des stratégies de type pragmatique.

7.1.2 Représentations et discours hégémonique

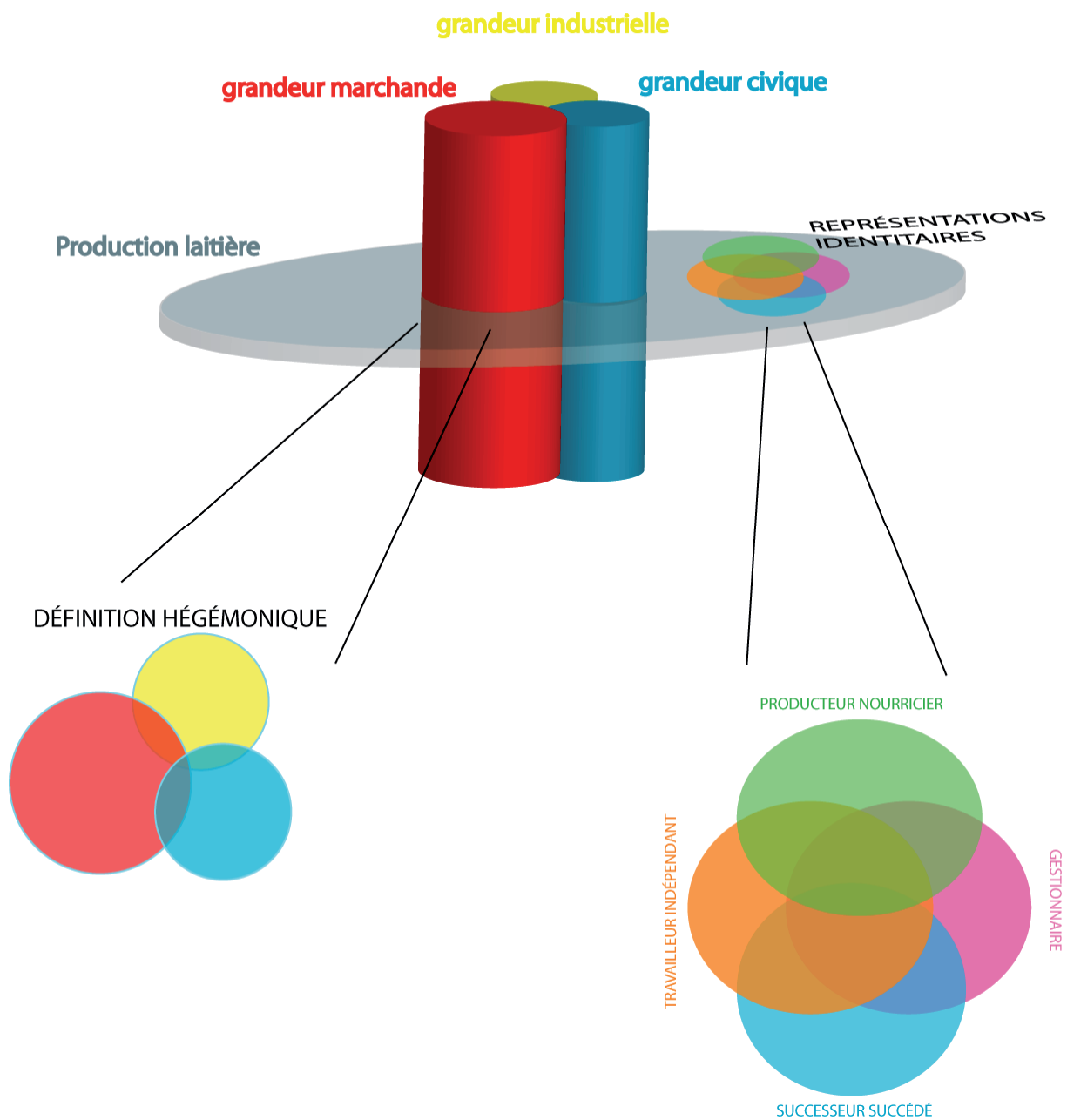
Posture identitaire et modèle stratégique posent la question des liens entre représentations et situation. Or cette dernière est notamment tributaire d'une définition hégémonique de l'agriculture qui marque profondément le cadre économique et législatif dans lequel évoluent les producteurs de lait romands.

Le premier ensemble de concepts, construit autour de la notion de représentation, permet de penser et d'analyser le sens que les éleveurs romands confèrent à leur profession. L'analyse du changement des logiques qui fondent les politiques agricoles nécessite d'autres outils. Alors que les représentations sociales sont, selon leur définition, liées à un collectif donné, ces logiques ont une dimension transversale à la société et ne sauraient être limitée à la question agricole. Elles renvoient à un **discours hégémonique** qui transcende les frontières nationales et sociales. Le concept d'« **ordre de grandeur** » (Boltanski & Thévenot 1991) – en tant que principe de légitimité et de justice définissant un bien commun associé à une situation – permet de rendre compte de ces logiques dominantes appliquées à l'agriculture au niveau des politiques nationales (selon une tendance globale). L'analyse du discours hégémonique en matière d'agriculture met notamment en évidence la continuité de l'ancien système productiviste au sein des nouvelles politiques et la coexistence de plusieurs ordres de grandeur qui dictent les critères de succès en matière d'agriculture au travers d'« **épreuves** » concrètes. La grandeur marchande y est devenue centrale, mais ne suffit pas à caractériser l'ensemble dont certains éléments répondent d'avantage à la grandeur industrielle et à la grandeur civique.

Les « grandeurs » et les représentations sociales ne se situent pas sur le même plan. Pour reprendre la métaphore de Laurent Thévenot, elles se trouvent dans une relation de perpendicularité. Le schéma 3 tente de représenter cette relation entre ordres de grandeur à portée globale, mais marquant le contexte économique-politique local, et les représentations identitaires des éleveurs laitiers de Suisse romande.

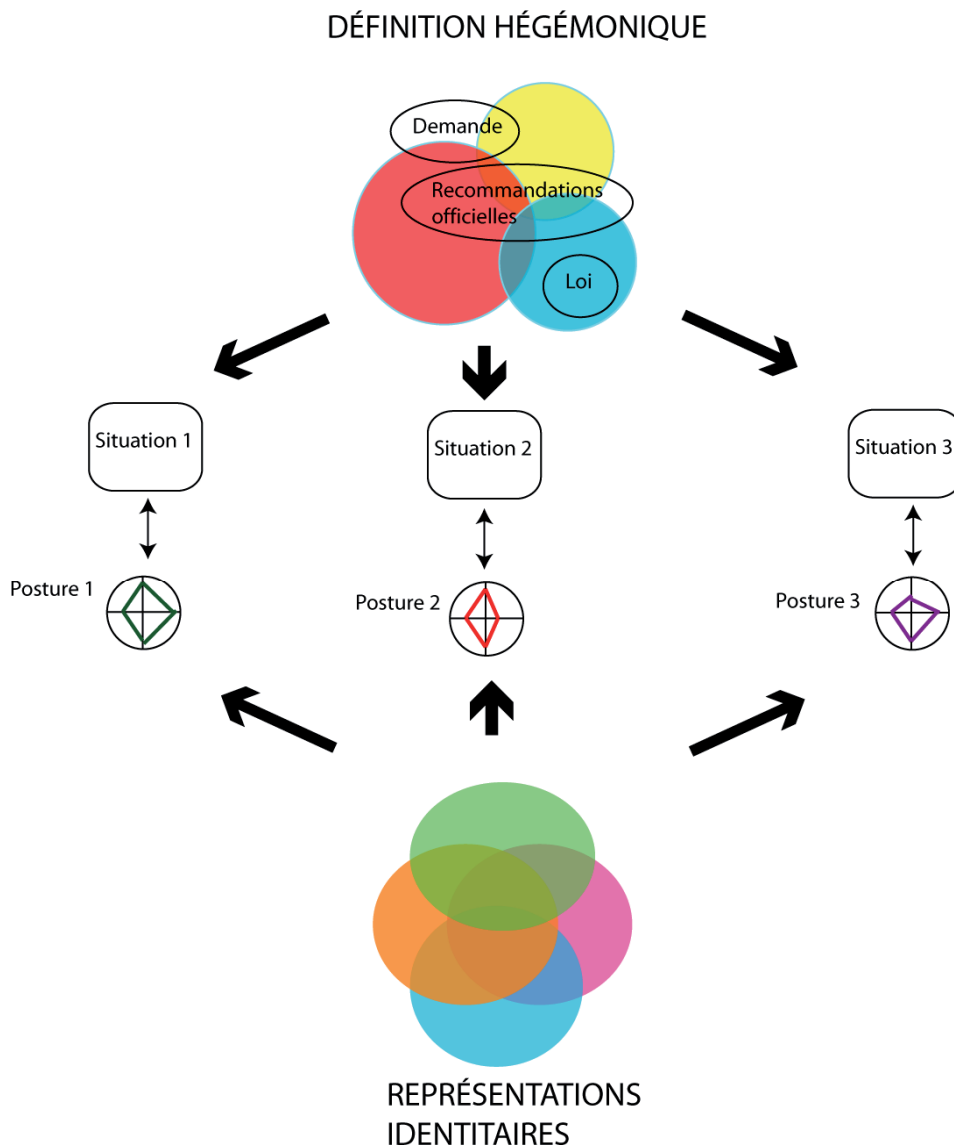
4. Schéma 3 : Ordres de grandeur et représentations

ORDRES DE GRANDEUR



Ne se situant pas sur le même plan, définition hégémonique et représentations évoluent selon des rythmes et des modalités différentes. Leurs relations ne sont pas directes, mais elles existent pourtant. Elles sont dépendantes d'**objets intermédiaires**. Par ces objets (lois, recommandations officielles, demandes marchandes, etc.), la définition hégémonique de l'agriculture conditionne les situations concrètes et particulières avec lesquelles les éleveurs doivent composer. C'est ensuite dans le développement des stratégies d'adaptation et de résistance que la situation conditionnée par la définition hégémonique, pourra potentiellement agir sur les postures identitaires adoptées. Ce jeu d'influence est représenté dans le schéma 4.

5. Schéma 4 : Définition des postures et des situations



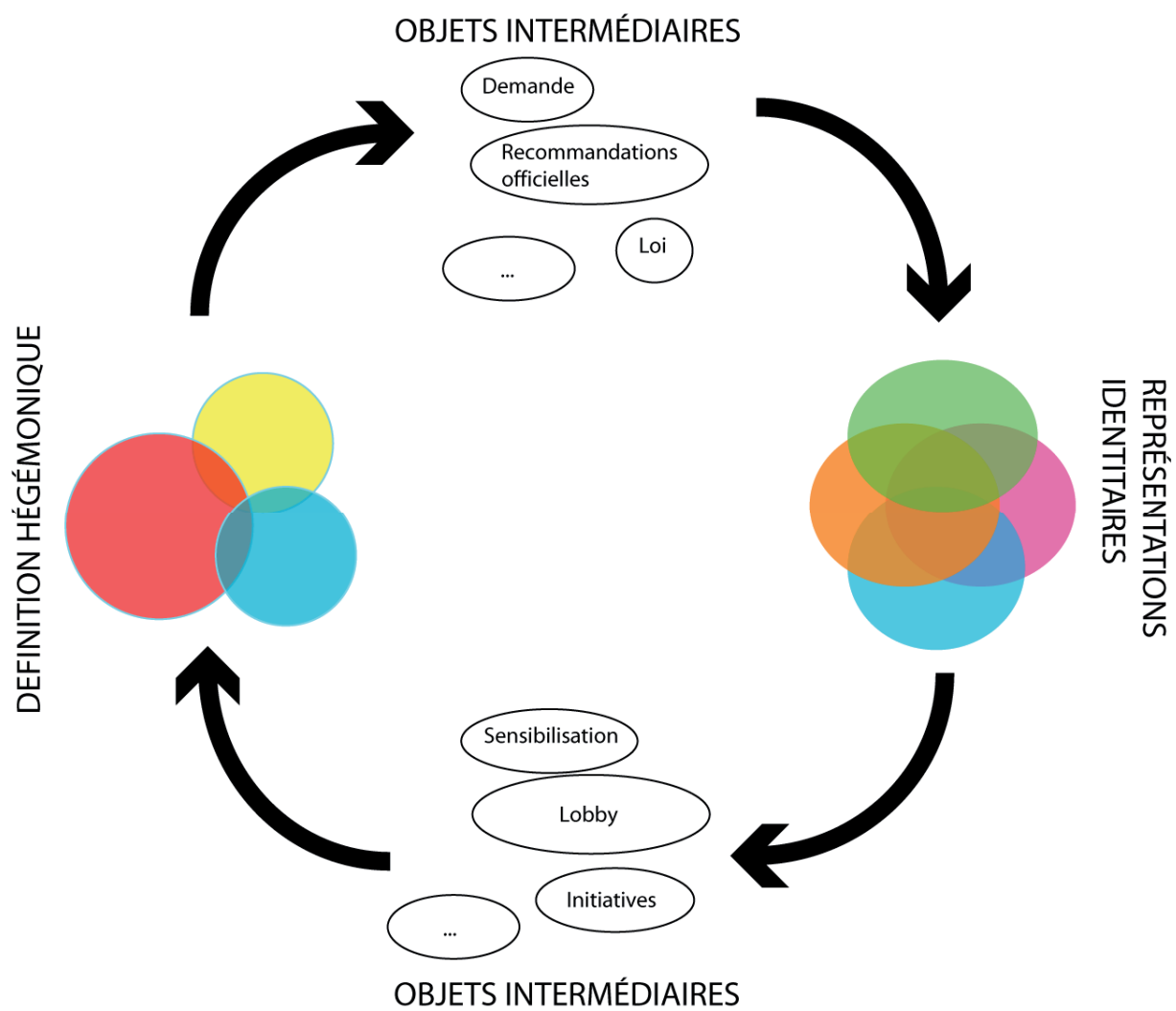
Les politiques agricoles définissent un cadre structurel auquel les éleveurs doivent s'adapter, ce qui ne signifie pas forcément faire siennes les logiques qui le fondent. Les éleveurs peuvent développer des modèles stratégiques plus ou moins ajustés à la définition hégémonique, en fonction de leurs aspirations à « *bien s'en sortir* » selon les critères dominants. Toutefois, pour réussir les « épreuves » imposées selon les différentes « grandeurs », il importe peu qu'ils le fassent en suivant « l'esprit de la loi » ou selon des motivations et des logiques qui leur sont propres : l'essentiel est que les deux dimensions puissent se retrouver dans la pratique. Les éleveurs romands peuvent ainsi continuer de mobiliser une figure du producteur nourricier et les représentations de la nature qui y sont associées, tout en intégrant un discours sur leur fonction de *jardiniers du paysage* ; accepter le bien-fondé d'une *production intégrée* et choisir leurs parcelles de *compensation écologique* selon une logique du moindre coût économique. L'adaptation éventuelle des représentations identitaires des éleveurs en fonction du changement des « grandeurs » régissant la politique agricole se fait ainsi progressivement, puisqu'elle ne suit pas linéairement l'adaptation des pratiques. Elle n'en a pas moins lieu, comme en témoigne la réappropriation profonde des grandes lignes de la politique productiviste au cours du 20^{ème} siècle.

Les modèles stratégiques néo-productivistes et d'entreprise rurale sont les mieux ajustés à la nouvelle définition hégémonique de l'agriculture. En cela, ils sont potentiellement des lieux privilégiés d'influence de celle-ci sur les représentations identitaires des éleveurs. Ils répondent aux nouvelles définitions du bien produire liées aux ordres de grandeur dominants. Les produits de types industriels répondent aux mêmes logiques d'excellence technique et de performance économique qui caractérisent le modèle stratégique néo-productiviste. Se lancer dans une production de type AOC ou biologique est généralement associé à un modèle stratégique d'entreprise rurale, notamment par le développement de pratiques de vente directe. Si cette adéquation ne signifie pas que les producteurs adoptant un tel modèle stratégiques feront leur la définition du bien produire qui y correspond, elle montre bien que les logiques sous-jacentes sont identiques.

Ainsi, l'influence des ordres de grandeur sur les représentations identitaires peut être reconstruite de la manière suivante : le changement de la définition hégémonique de l'agriculture s'est manifesté par une modification des marchés et des attentes des

partenaires commerciaux (transformateurs et distributeurs) des producteurs. Dans ce nouveau contexte, plusieurs stratégies se profilent, en lien à des positionnements distincts sur ces marchés : industriel, AOC et Bio. En parallèle, les producteurs se réapproprient les pratiques et les logiques liées à chacun des types de production. Peu à peu, la figure du producteur nourricier est ajustée en faisant place à de nouvelles interprétations de ce qu'est « bien produire ». Ces modifications au niveau de la périphérie de la représentation ne modifient pas significativement ce qui en fait son cœur, le fait de pouvoir se penser comme un producteur d'aliments indispensables à la vie humaine.

Les relations d'influence peuvent également s'effectuer en sens inverse, des représentations identitaires des producteurs de lait romands vers la définition hégémonique, bien que dans des proportions moindres. Les objets intermédiaires mobilisés pour ce faire seront alors différents, moins puissants. Ils consistent notamment en campagnes de sensibilisation des citoyens-consommateurs, en actions de lobbying au Parlement fédéral. Ils peuvent parfois prendre la forme d'initiatives parlementaires ou populaires. Il semble que le moyen privilégié pour les éleveurs d'influencer la définition hégémonique passe par l'action collective et politique. Il m'est impossible de vérifier cette hypothèse dans le cadre de ce travail. Le schéma 5 en offre toutefois une visualisation dans le cadre de ce travail.

6. Schéma 5 : Relations dynamiques entre hégémonie et représentations

7.1.3 *Adaptations et résistances*

Le changement du cadre politique et économique de l'activité agricole suscite des réactions d'adaptations et de résistances chez les éleveurs romands. Les **adaptations** renvoient à des modifications des pratiques et des représentations, ainsi qu'à des réinterprétations des contraintes légales ou politiques, afin d'assurer une compatibilité entre ces deux aspects de la réalité sociale. Les **résistances** marquent avant tout un refus de céder aux pressions économiques et politiques qui pourraient conduire à une précarisation de l'éleveur ou à la dissolution de son exploitation. Elles concernent une forme de survie, même si les éleveurs n'y risquent pas leur « peau ». Les éleveurs luttent pour le maintien du domaine familial, pour « *rester paysans* ». La plupart du temps, cette résistance n'est pas militante, ni directement politisée. Elle se construit dans le concret du travail quotidien, par la recherche de nouveaux revenus, l'évitement des dépenses, la collaboration, la débrouillardise.

Ces pratiques d'adaptations et de résistances sont parfois de l'ordre des **tactiques** (de Certeau 1990 [1980]). Reposant alors sur la « ruse » et développées au « coup-par-coup », elles ne renvoient pas tant à une **stratégie** globale visant un objectif précis, qu'à une manière de « *faire avec* » le changement. D'autres pratiques se développent sur un plus long terme et sont mûrement préparées, elles engagent l'ensemble du fonctionnement de l'exploitation et ont ainsi une dimension stratégique claire, même si le cadre qui les contraint est rigide. En quelque sorte, les éleveurs agissent toujours dans « l'espace contrôlé » par « l'ennemi » (*ibid.* : 60). La limite entre tactiques et stratégies n'est donc pas simple à tracer, ce qui n'est d'ailleurs pas un objectif fondamental de mes analyses. La mobilisation de ces deux concepts permet avant tout de caractériser la particularité des pratiques de résistances et d'adaptations au quotidien, dans un contexte de domination sociale.

Sur le plan des représentations identitaires, l'approche en termes de système central et périphérique permet de rendre compte à la fois des dynamiques évolutives en cours et des permanences. Si les figures reflètent une définition du métier d'éleveur relativement partagée et stabilisée, elles n'en demeurent pas moins fortement tributaires du présent. Une analyse plus approfondie, se concentrant notamment sur

les divergences constatées lors de l'ethnographie permet de dégager deux éléments centraux aux représentations identitaires des éleveurs romands, profondément ancrés et résistants aux changements : la production alimentaire et la transmission générationnelle. Autour de ce noyau, les éléments périphériques sont le lieu de la diversité et de l'adaptation. Cette structure duale de la représentation permet aux éleveurs de renégocier le sens de leur métier continuellement remis en question par un contexte en évolution permanente, sur le plan politique, économique et technique. Il importe donc de souligner, avec Jean-Pierre Darré, la nature ordinaire des dynamiques de changement :

« (...) les formes de connaissance, ou les représentations, ne se transforment pas à certains moments, lorsqu'interviennent des événements particuliers : elles sont et ne peuvent être que mouvement, ne serait-ce que parce qu'elles sont le produit du mouvement incessant des interactions entre membres d'un "ensemble social", et entre ses membres et d'autres entités. » (Darré 1999 : 85)

Ce qui caractérise la situation actuelle de l'élevage romand et de l'agriculture suisse en général – depuis l'introduction de la « nouvelle politique agricole » –, ce n'est pas que les pratiques et les représentations évoluent. Ceci a toujours été le cas. C'est bien plutôt l'ampleur et la multiplicité des changements. La redéfinition profonde du rôle de l'agriculture suite à l'introduction des logiques de multifonctionnalité et la pression économique accrue par la libéralisation progressive des marchés se rejoignent pour mettre sous forte pression les éleveurs et induisent une remise en cause globale de leur activité.

7.2 Du particularisme local aux tendances globales

Tout au long de ce texte, j'ai fait le choix de rester au plus près du contexte ethnographique. Mon analyse des représentations identitaires des éleveurs est donc inséparable du contexte romand actuel. Mes prétentions n'ont donc pas été de fournir un modèle généralisable au-delà de la réalité helvétique. Toutefois, de nombreux travaux réalisés dans d'autres pays, essentiellement en Europe, indiquent des similitudes frappantes dans le registre des représentations de soi pour des agriculteurs évoluant pourtant dans des contextes locaux passablement différents. Ainsi, lorsque Joost Dessen et Frank Nevens mentionnent les points centraux sur lesquels repose la « fierté » (*pride*) des agriculteurs des Flandres, plusieurs éléments rappellent les figures identitaires des éleveurs romands : la valorisation de l'indépendance (*autonomy*), l'intégration dans une tradition familiale, la production alimentaire, etc. (Dessen & Nevens 2007).

Les conclusions de Rob Burton et Geoff Wilson quant au changement hypothétique de paradigme dans les conceptions de soi (*self-concepts*) des agriculteurs britanniques, rejoignent la définition du noyau central des représentations identitaires des éleveurs romands :

« On the basis of our Marston Vale study in the UK, a 'farmer' still perceive her/himself as someone who, first and foremost, produces food (and to a lesser extend fibre) with aim to maximise food production and to pass on an economically viable farm business to the next generation. » (Burton & Wilson 2006 : 110)

Par ailleurs, Rob Burton avait auparavant souligné la prégnance de valeurs productivistes, très proches de la figure du producteur nourricier, dans le même contexte national (Burton 2004).

La sociologie rurale française offre d'autres exemples qui rejoignent mes propres analyses. À titre d'exemple, Philippe Mallein et Bernard Cautrès identifient les

valeurs « traditionnelles »³⁴³ « d'attachement à la terre » et une volonté marquée « d'exercer son métier comme un travailleur indépendant » (Mallein & Cautrès 1993 : 217), qui renvoient à l'amour du métier présent chez les éleveurs romands et à la figure du travailleur indépendant. Évoquant « une remise en cause généralisée des fondements de la relation à la société et de la confiance en soi des agriculteurs », Jean-Pierre Sylvestre relève notamment la contestation des anciens « critères d'excellence » que sont la performance technique et la production alimentaire (figure producteur nourricier) (Sylvestre 2002 : 68).

De manière générale la littérature anthropologique et sociologique décrit des situations dont les similitudes sont frappantes. Au-delà des particularismes locaux et nationaux, la plupart des pays européens ont connu les mêmes évolutions politiques et économiques générales en matière d'agriculture. À des rythmes différents et selon des modalités variables, tous ont adopté le modèle productiviste et ont connu une explosion de la productivité agricole au 20^{ème} siècle. Tous l'abandonnent progressivement maintenant, ou du moins le nuancent fortement. La politique agricole commune (PAC) européenne suit les mêmes évolutions que la politique agricole helvétique et a probablement joué un rôle important dans le rapprochement des représentations identitaires d'agriculteurs évoluant pourtant dans des contextes bien différents. L'uniformisation des politiques nationales, des modes et des techniques de production, ainsi que des mécanismes économiques contribuent à établir des structures généralement semblables. On peut alors légitimement poser l'hypothèse selon laquelle ce phénomène, associé à une multiplication des échanges et de la communication entre les acteurs de différents pays (agriculteurs, organisations agricoles) favorise le développement de représentations identitaires à une échelle continentale.

Devant la globalité des tendances néolibérales et une interdépendance croissante des économies à l'échelle mondiale, Jan Douwe van der Ploeg propose un « principe paysan » global centré sur la « lutte pour l'autonomie » (*struggle for autonomy*) et la résistance à cet « Empire » global (van der Ploeg 2008 : 261-287). Pour les

³⁴³ Comme le laisse apparaître l'utilisation du qualificatif « traditionnel », leur approche théorique comporte plusieurs aspects problématiques qui induisent une vision essentialiste, même si les auteurs s'en défendent.

agriculteurs des pays industrialisés et notamment, européens, l'auteur parle d'une « repaysannisation » (*repeasantization*) à laquelle il relie les tendances de diversification et le développement des circuits courts de commercialisation. Vente directe, agritourisme, agriculture biologique seraient autant d'efforts pour se libérer d'une dépendance économique et trouver de nouveaux chemins dans un contexte où une production spécialisée et orientée vers l'industrie est de moins en moins rentable. Si cette analyse rejoint partiellement celle développée dans mes propres recherches, il est difficile, à la lumière de l'exemple helvétique, de suivre l'auteur jusqu'au bout de son raisonnement. Certes, les éleveurs romands font tout pour résister à une pression économique liée à un processus de libéralisation globale et à une généralisation d'un monde « marchand » (Boltanski & Thévenot 1991). Toutefois, ils ne le font pas en adoptant des pratiques contradictoires à cette tendance globale, mais bien au contraire, ils mettent en œuvre des stratégies et des activités nouvelles, compatibles avec les logiques dominantes. Pour développer une activité de vente directe ou de tourisme rural, il faut pouvoir s'adapter à une demande à l'échelle régionale, voire nationale, mobiliser des réseaux spécifiques, faire un travail de marketing... Ces nouvelles pratiques sont celles d'entrepreneurs ruraux « modernes » et constituent davantage des réponses à de nouveaux phénomènes de consommation qu'un soi-disant retour aux sources « paysannes ». Les éleveurs romands les adoptent avant tout parce qu'elles leur offrent de nouvelles perspectives pour maintenir à flot leurs exploitations. La résistance est celle de la survie économique et non celle de la rébellion face à un ordre global dominant.

Encore une fois, le recours au terme de « paysan » comme catégorie d'analyse montre ses limites, essentiellement à cause de son lien implicite avec un mode de vie passé, comme en témoigne la notion même de « repaysannisation ». Il ne s'agit pas de dire que les éleveurs romands ne sont pas *paysans*. Ils le sont puisqu'ils se disent *paysans* et sont appelés ainsi. Toutefois, l'appellation indigène est piégée pour celui qui voudrait l'intégrer comme catégorie d'analyse. De plus une telle utilisation équivaut à une expropriation et relève d'un processus de violence symbolique. Suivre telle ou telle définition théorique du « paysan » signifie nier – du point de vue autorisé de l'expert – l'identification profonde des agriculteurs bien réels qui se sont toujours dits *paysans* sans forcément correspondre à cette modélisation conceptuelle.

7.3 Vers une définition de soi multifonctionnelle ?

La fin du 20^{ème} siècle a vu, en Suisse comme en Europe, le basculement d'un modèle de politique agricole productiviste, vers un nouveau modèle associant libéralisme et multifonctionnalité. J'ai décrit les stratégies de résistance et d'adaptation des éleveurs romands dans ce contexte de changement. J'ai également relevé certaines évolutions qui se dessinent au niveau de leurs représentations identitaires : redéfinition du rôle de producteur, modification du rapport au travail et adaptation des logiques de transmission. Dès lors, peut-on conclure que les éleveurs romands se construisent progressivement une « identité multifonctionnelle » ? Multifonctionnels, ils le sont déjà dans la pratique : par l'application de normes écologiques, par la perception de paiements directs qui rétribue des prestations d'intérêt général, et dans certains de leurs discours qui se réfèrent aux missions d'entretien du paysage et d'occupation décentralisée du territoire. Qu'en est-il au niveau de leurs représentations identitaires ?

Sur la base de leurs recherches dans le contexte britannique, Geoff Wilson et Rob Burton posent la question du changement « vers une identité d'agriculteur multifonctionnelle » (*Towards a post-productivist farmer self-identity ?*) (Burton & Wilson 2006). Pour y répondre, les auteurs démontrent l'erreur que représente une conception binaire et linéaire d'une évolution allant du productivisme au post-productivisme. Selon eux, des attitudes post-productivistes et écologistes sont bien constatables dans les milieux agricoles européens, mais sans donner lieu à un nouveau modèle identitaire. Ces éléments ont été intégrés à une identité productiviste qui demeurerait dominante (*ibid.* : 109). Mes propres analyses confirment la nécessité d'aborder la question du changement du système économique-politique dans la continuité. Les éleveurs romands adaptent leurs représentations identitaires de manière progressive et indirecte, c'est-à-dire sans suivre forcément les logiques internes au modèle dominant. Leurs pratiques s'écologisent, leurs discours mobilisent la rhétorique de la multifonctionnalité, mais ils

ne développent pas des représentations identitaires radicalement nouvelles. Appliquer une lecture duale à l'évolution des pratiques et des représentations chez les agriculteurs, en s'inspirant du basculement des discours politiques, est abusif. Geoff Wilson et Rob Burton ne s'y trompent pas, ils omettent cependant de questionner la pertinence de l'appellation « productiviste » pour définir les représentations identitaires passées et actuelles des agriculteurs européens. J'ai moi-même mis en évidence dans ce texte les influences de ce modèle politique sur les éleveurs romands, manifestes notamment dans la figure du producteur nourricier. Plusieurs décennies de matraquage idéologique, politique et institutionnel ont certes eu leur effet. La pensée et les pratiques productivistes ont marqué profondément les représentations identitaires des éleveurs romands. Toutefois, ces représentations sont plus complexes et ne se laissent pas résumer par le modèle productiviste qui, par exemple, n'explique en rien la force de la figure du successeur succédé. J'ai montré les différentes manières de « *faire avec* » les pressions politiques et économiques développées par les éleveurs romands. Il y a fort à parier que par le passé, les mêmes types de stratégies et de tactiques ont existé, permettant aux agriculteurs d'adapter leurs pratiques et leurs représentations sans avoir à s'assimiler entièrement au modèle dominant. Ainsi, la question d'un éventuel passage d'une conception de soi productiviste à une autre post-productiviste est doublement biaisée. Premièrement, elle postule le changement comme une conversion radicale d'un modèle à l'autre, alors que la compréhension des évolutions en cours nécessite un cadre moins linéaire et plus nuancé. Ensuite, elle prend comme argent comptant l'hypothèse d'une identité professionnelle pleinement « productiviste ».

Il convient de souligner une autre facette de l'avènement du système post-productiviste : certains éléments fondamentaux dans la définition des cadres politiques et législatifs helvétiques et européens – c'est-à-dire dans la définition hégémonique de l'agriculture – demeurent, malgré le changement de paradigme général. Il s'agit essentiellement de l'application d'un cadre de pensée entrepreneurial à l'activité agricole. Certes, entre le modèle productiviste et le modèle actuel qui mêle multifonctionnalité et libéralisme, la définition de cet « esprit d'entreprise » a évolué. Pour reprendre les catégories analytiques de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, cette idéologie entrepreneuriale réunit les deux grandeurs dominantes dans les deux modèles politiques, « la grandeur industrielle » pour le

productivisme, et « la grandeur marchande » centrale aujourd'hui (Boltanski & Thévenot 1991). Cette conception de l'agriculture – qui repose sur des principes globaux qui la dépassent largement – est à l'origine d'une forte pression sur les exploitations agricoles qui doivent lutter pour survivre ou disparaître. Cette pression joue un rôle important dans les dynamiques du changement identitaire chez les agriculteurs. En effet, le souci premier d'un agriculteur est, aujourd'hui comme hier, d'y résister pour pouvoir maintenir son activité productive et son exploitation, dans la perspective de la transmettre un jour, comme le rappelle l'analyse du « noyau central » de la représentation identitaire que j'ai développée. Pour atteindre cet objectif, une forme d'adaptation est indispensable, même si elle demeure prudente et pragmatique. En ce sens, il n'y a rien de surprenant à ce que la motivation économique apparaisse comme prédominante pour la majorité des participants au programme écologique dans la *Marston Vale* (Burton & Wilson 2006 : 105-106). En le reconnaissant lors des interviews, ces agriculteurs ne font que rappeler leur préoccupation première : la pression économique à laquelle ils sont soumis. De même, ce n'est pas un hasard si, comme le soulignent justement les auteurs, les jeunes agriculteurs sont moins nombreux à se dire intéressés par les mesures écologiques : leurs préoccupations premières sont avant tout économiques puisqu'ils sont en plein développement de leur exploitation et ont souvent une charge de famille (*ibid.* : 107). Tout cela ne signifie pas pour autant que leur participation n'est qu'opportuniste et qu'ils sont insensibles aux enjeux écologiques. La logique qui préside à leur choix n'est simplement pas celle d'une adhésion à un nouveau discours hégémonique – ce qui équivaldrait à devenir « post-productivistes » – mais celle de conserver la viabilité tant économique que symbolique de leur activité. Autrement dit, les éleveurs doivent trouver au quotidien une manière de s'adapter à un modèle agricole à deux faces, à la fois multifonctionnel et libéral.

Il est probable que les éleveurs romands, et les agriculteurs européens en général, assimileront progressivement un nombre croissant d'« attitudes post-productivistes », tout comme leurs prédécesseurs pour le modèle productiviste. Le fait que cette adaptation des représentations identitaires aura comme moteur principal la volonté de « rester paysans », il est peu probable qu'elle aboutisse à une adhésion sans condition et exclusive aux logiques post-productivistes. Comme cela a sans doute toujours été le cas, les éleveurs romands – du moins ceux qui parviendront à

maintenir leur exploitation à l'avenir – continueront à associer adaptations et résistances quotidiennes et à construire ainsi des manières de faire et des représentations identitaires évolutives et originales.

7.4 Un objet complexe : agriculture et changement social

S'intéresser aux producteurs laitiers romands et à leurs stratégies d'adaptation et de résistance, c'est se confronter à un objet d'une grande complexité, où se côtoient des éléments aussi divers que les techniques agronomiques, les relations familiales, l'évolution des marchés internationaux, les cycles naturels de l'élevage, l'histoire de la politique nationale, où se croisent diverses échelles, allant de l'irréductible particularité des situations individuelles aux tendances les plus globales de l'évolution des échanges internationaux. Les éleveurs eux-mêmes sont les premiers concernés par cette complexité qui touche leur activité quotidienne. Pour le chercheur, toutefois, elle fait de son objet d'étude un laboratoire fantastique pour étudier les dynamiques du changement social, même s'il doit renoncer d'entrée à exploiter toutes les pistes qui s'ouvrent à lui, trop nombreuses et nécessitant des compétences qu'il ne peut toutes maîtriser.

En anthropologue, j'ai abordé mes questions de recherche à partir du « point de vue des acteurs », en l'occurrence des éleveurs eux-mêmes. Mon approche s'est toutefois voulue intégrative et générale. Rendre compte du changement en cours demandait de s'intéresser aux diverses pratiques agricoles, à la répartition des tâches au sein de la famille, à la transmission entre génération de l'exploitation, mais aussi à l'histoire de la politique agricole nationale et à ses liens avec une idéologie fondée sur un mythe paysan ambigu, à ses évolutions récentes et à leur conséquences sur le secteur laitier.

Sur la base de ces données diverses, j'ai voulu rendre compte premièrement des pressions qui s'exercent sur les producteurs laitiers romands, sur le plan de la survie économique de leurs exploitations et sur celui du sens, de la définition du métier d'éleveur, ce qui est peut-être plus original. Ensuite, je me suis attaché à présenter les logiques qui guident leurs pratiques, qui ne correspondent que partiellement à celles des modèles officiels, mais n'en sont pas moins ajustées aux situations concrètes et particulières à chacun. Au-delà du souci de compréhension, il s'agissait

également de rendre justice aux efforts rendus quotidiennement par les éleveurs pour atteindre leur objectif, que celui-ci soit d'être un « agriculteur moderne et entreprenant », ou simplement de continuer à exercer tant bien que mal leur profession jusqu'à la retraite. Une politique étatique aussi indispensable qu'omniprésente a en effet eu comme pendant la multiplication des organes d'éducation et de contrôle qui ont imposé des modèles officiels successifs du « bon agriculteur ». La tendance est dès lors trop souvent de dénier à ceux qui ne peuvent – ou ne veulent – s'y conformer toutes véritables compétences et performances. J'espère que les éléments apportés dans ce travail contribueront à montrer qu'il n'en n'est rien et que les producteurs de lait romands font preuve dans leur ensemble de compétences d'adaptation remarquables, même s'ils ne suivent pas toujours les chemins que l'on a tracés pour eux.

Les politiques agricoles n'ont pas pour mission principale – au vu de l'histoire – de prendre la défense des agriculteurs. Elles sont davantage chargées d'aménager et d'encourager la « modernisation » du secteur et son évolution structurelle permanente, tout en veillant au maintien d'intérêts nationaux, tels qu'une sécurité alimentaire relative et une gestion du territoire et de son occupation. Il ne s'agit pas ici de nier les soutiens économiques massifs accordés par l'État fédéral. Ces politiques sont toutefois et avant tout des politiques de l'agriculture et non des agriculteurs. La place des individus y est secondaire. Tout au plus s'agit-il de leur rendre l'évolution « socialement acceptable », sans que l'on puisse définir clairement ce que cela signifie.

L'analyse fine des stratégies d'adaptation et de résistance que j'ai voulu développer dans ce travail vient enrichir les études des changements sociaux en sciences sociales. Outre cette contribution à la recherche académique – dont je laisse l'appréciation au lecteur –, j'ai voulu proposer plus généralement un changement de perspective. La reconnaissance de la multiplicité des logiques d'action et celle des efforts et des compétences déployés par les agriculteurs, ne changera certes pas grand-chose aux pressions qui s'exercent sur leurs exploitations. Elle a premièrement son importance morale. Ensuite elle pourrait permettre aux décideurs de clarifier les limites du « socialement acceptable » et de proposer des mesures d'accompagnement de l'évolution mieux ajustées aux problèmes tels qu'ils se posent pour les principaux concernés.

8 Bibliographie

- ABRIC, JEAN-CLAUDE (1994). « L'organisation interne des représentations sociales: système central et système périphérique » in: C. GUIMELLI (éd.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel & Paris: Delachaux et Niestlé, pp. 73-84.
- (2007 [1989]). « L'étude expérimentale des représentations sociales » in: D. JODELET (éd.), *Les représentations sociales*, Paris: Presses Universitaires de France, pp. 205-239.
- AFF (2009). *Rapport sur le budget 2009*. Bern: Administration fédérale des finances, 63 p.
- ALPHANDÉRY, PIERRE et JEAN-PAUL BILLAUD (1996). « Introduction. L'agriculture à l'article de l'environnement. » *Études rurales* 141-142, pp. 9-19.
- ALTHABE, GÉRARD (1992). « Vers une ethnologie du présent. » in: G. ALTHABE, D. FABRE et G. LENCLUD (éd.), *Vers une ethnologie du présent*, Paris: Maison des Sciences de l'Homme, pp. 247-257.
- ANTONIETTI, THOMAS (1989). *De l'inégalité des relations hommes-femmes dans la société rurale du Valais*. Sion: Edition des Musées cantonaux du Valais, 85 p. (Cahiers d'ethnologie valaisanne no1)
- (éd.) (2006). *Kein Volk von Hirten. Alpwirtschaft im Wallis*. Baden: Hier+Jetzt, 225 p. (Ethnologische Reihe/Cahiers d'ethnologie)
- ARISTOTE (1991). *Rhétorique*. Paris: Le Livre de Poche, 407 p.
- ARNOLD, PETER (1980). « Les paysans. Contours d'une catégorie sociologique. » *Revue Suisse de Sociologie* 6, pp. 403-421.
- ASSOULY, OLIVIER (2004). *Les nourritures nostalgiques. Essai sur le mythe du terroir*. Paris: Actes Sud, 142 p.

- AUGUSTINS, GEORGES (1982). « Esquisse d'une comparaison des systèmes de perpétuation des groupes domestiques dans les sociétés paysannes européennes. » *Archives européennes de sociologie* (23), pp. 39-69.
- (1989). *Comment se perpétuer? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*. Nanterre: Société d'ethnologie, 433 p.
- BAIROCH, PAUL (1999). *L'agriculture des pays développés*. Paris: Economica, 191 p.
- BARLETT, PEGGY F. (2006). « Three Visions of Masculine Success on American Farms. » in: H. CAMPBELL, M. M. BELL et M. FINNEY (éd.), *Country Boys. Masculinity and Rural Life*, Pennsylvania: The Pennsylvania State University, pp. 47-65.
- BARTH, FREDRIK (1995 [1969]). « Les groupes ethniques et leurs frontières » in: P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART (éd.), *Théories de l'ethnicité*, Paris: PUF, pp. 205-250.
- BARTHELEMY, DENIS et ALICE BARTHEZ (1981). *Les exploitations agricoles familiales sont-elles des entreprises?* Dijon: INRA, 118 p. (Document de recherche no 27)
- BARTHELEMY, TIPHAINE (1988). « Les modes de transmission du patrimoine: synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France. » *Études rurales* 110-111-112, pp. 195-212.
- BARTHEZ, ALICE (1982). *Famille, travail et agriculture*. Paris: Economica, 192 p.
- (1984a). « Femmes dans l'agriculture et travail familial. » *Sociologie du travail* no 3, pp. 255-267.
- (1984b). « Femmes dans l'agriculture et travail familial. » *Sociologie du travail* 3, pp. 255-267.
- (2003). « GAEC en rupture: à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel » in: F. WEBER, S. GOJARD et A. GRAMAIN (éd.), *Charges de famille. Dépendances et parenté dans la France contemporaine*, Paris: La Découverte, pp. 211-236.
- BASTIDE, ROGER (1971). *Anthropologie appliquée*. Paris: Payot, 244 p.
- BAUMANN, WERNER (1993). *Bauernstand und Bürgerblock. Ernst Laur und der Bauernverband 1897-1918*. Zürich: Orell Füssli Verlag, 429 p.
- BAUMANN, WERNER et PETER MOSER (1999). *Bauern im Industriestaat: agrarpolitische Konzeptionen und bäuerliche Bewegungen in der Schweiz 1918-1968*. Zürich: Orell Füssli Verlag, 518 p.
- . (2007, version du 19.11.2007). « Agriculture - Chap. 4: Les XIX^e et XX^e siècles. » *Dictionnaire historique de la Suisse*
url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13933-1-4.php>.
- BAYART, JEAN-FRANÇOIS (1996). *L'illusion identitaire*. Paris: Fayard, 306 p.
- BECKER, HOWARD S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte, 353 p. (grands Repères)

- BÉLIARD, AUDE et JEAN-SÉBASTIEN EIDELIMAN (2008). « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique » in: D. FASSIN et A. BENSA (éd.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris: La Découverte, pp. 124-141.
- BERGMANN, HEIKO et URS FUEGLISTALLER (2007). *Conséquences d'un éventuel accord de libre échange agricole (ALEA) CH-UE sur la production et le commerce de gros de pommes de table, de carottes de garde et de tomates à grappes en Suisse. Rapport de recherche de l'Institut suisse pour petites et moyennes entreprises de l'Université de St-Gall (KMU-HSG)*. St-Gall: Université de St-Gall, 55 p.
- BERLAN-DARQUÉ, MARTINE (1990). « La difficile genèse de l'identité d'agricultrice » in: P. COULOMB, H. DELORME, B. HERVIEU, M. JOLLIVET et P. LACOMBE (éd.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 513-516.
- BERTAUX-WIAME, ISABELLE (2004). « Devenir indépendant, une affaire de couple » in: D. JACQUES-JOUVENOT et P. TRIPIER (éd.), *Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, Paris: L'Harmattan, pp. 13-40.
- BERTHOUD, GÉRALD (1967). *Changements économiques et sociaux de la Montagne. Vernamiège en Valais*. Bern: Francke, 237 p.
- BERTHOUD, GÉRALD, BERNARD CRETZAZ et AL. (1991). *Vache d'utopie*. Genève: Éditions Slatkine, 319 p. (Itinéraires Amoudruz)
- BERTHOUD, GÉRALD, BERNARD CRETZAZ et YVONNE PREISWERK (1991a). « Races de bétail, modes d'élevage et identités régionales. La Vache: corps, symbole et décor. » *Schweizerisches Archiv für Volkskunde* (87), pp. 185-208.
- (1991b). « Vache de Suisse; La vache: corps, symbole et décor. » (éd.), *Vache d'utopie*, Genève: Slatkine, pp. 13-149.
- BERTHOUD, GÉRALD et MONDHER KILANI (1989/1990). « Identité régionale et passion de l'élevage en Valais: une approche anthropologique » in: M.-O. GONSETH (éd.), *Images de la Suisse; Schauplatz Schweiz*, Berne: Société Suisse d'Ethnologie, *Ethnologica Helvetica* 13-14, pp. 109-113.
- BESSIÈRE, CÉLINE (2003). « Une profession familiale: les trois dimensions de la vocation agricole » in: F. WEBER, S. GOJARD et A. GRAMAIN (éd.), *Charges de famille. Dépendances et parenté dans la France contemporaine*, Paris: La Découverte, pp. 237-273.
- (2004). « "Vaut mieux qu'elle travaille à l'extérieur!" Enjeux du travail salarié des femmes d'agriculteurs dans les exploitations familiales » in: D. JACQUES-JOUVENOT et P. TRIPIER (éd.), *Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, Paris: L'Harmattan, pp. 93-115.
- BIEDERMANN, ISABELLE (2004). *Le label "Neuchâtel-Produit du terroir": une nouvelle mise en valeur de l'agriculture et de ses productions?* Neuchâtel: Institut de géographie, 92 p. (Géo-regards)
- BIERI, JONAS et RAFAEL GANZFRIED (2008). *Working "Buur": Schweizer Bauernbetriebe in prekären finanziellen Situationen: eine Standortbestimmung*. Bern: Edition Soziothek, 178 p.

- BILLAUD, JEAN-PAUL (1991). « Les agriculteurs et leurs systèmes de représentation » (éd.), *L'agriculture familiale. Une réalité polymorphe*, Paris: L'Harmattan, 1, pp. 123-155.
- (1994). « Des dimensions nouvelles pour une identité sociale en question » in: M. JOLLIVET et N. EIZNER (éd.), *L'Europe et ses campagnes*, Paris: Presses de Sciences Po, pp. 109-131 (399 p.).
- BOLLE-ZEMP, SYLVIE (1992). *Le réenchantement de la montagne: aspects du folklore musical en Haute-Gruyère*. Genève/Bâle: Georg/Société suisse des traditions populaires, 203 p.
- BOLTANSKI, LUC (1966). *Le bonheur suisse; d'après une enquête réalisée par Isac Chiva, Ariane Deluz, Nathalie Stern*. Paris: Les Éditions de Minuit, 211 p. (Le sens commun)
- BOLTANSKI, LUC et LAURENT THÉVENOT (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard, 483 p. (NRF Essais)
- BOSSUET, LUC (2004). « Les recherches sociologiques françaises sur le rural. » *Économie et sociologie rurales* 2/04, pp. 65-92.
- BOURDIEU, PIERRE (1962). « Célibat et condition paysanne. » *Études rurales* 5-6, pp. 32-135.
- (1972). « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction. » *Annales* (4-5), pp. 1105-1127.
- (1977). « Une classe objet. » *Actes de la recherche en sciences sociales* (17-18), pp. 2-5.
- (1980). *Le sens pratique*. Paris: Éd. de Minuit, 475 p.
- (1984). *Questions de sociologie*. Paris: Les Éditions de Minuit, 277 p.
- (1989). « Reproduction interdite. La dimension symbolique de la domination économique. » *Études rurales* (113-114), pp. 15-36.
- (1993a). « Comprendre » in: P. BOURDIEU (éd.), *La misère du monde*, Paris: Seuil, pp. 1389-1446.
- (1993b). « Une vie perdue » in: P. BOURDIEU (éd.), *La misère du monde*, Paris: Seuil, pp. 519-531.
- (2000 [1972]). *Esquisse d'une théorie de la pratique; précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*. Paris: Seuil, 429 p. (Point Essais)
- (2002). *Le bal des célibataires; Crise de la société paysanne en Béarn*. Paris: Seuil, 268 p. (Point Essais)
- BOURGEOIS, LUCIEN (1993). *Politiques agricoles*. Paris: Flammarion, 126 p. (Dominos)
- BOWLER, IAN R. (1992). « The industrialisation of agriculture » in: I. R. BOWLER (éd.), *The Geography of Agriculture in Developed Market Economies*, Harlow Essex (England) / New York: Longman Scientific & Technical / J. Wiley & Sons, pp. 7-31.
- BRANDTH, BERIT (2002). « Gender identity in European family farming: a literature review. » *Sociologia Ruralis* 42 (3), pp. 181-200.

- BROCHOT, ALINE (2003). « L'image touristique de l'agriculteur: emblème identitaire ou produit d'appel » (éd.), *L'agriculteur et la société. Communication – Images – Médiations*, Paris: A.R.F. Editions, pp. 153-162.
- BURTON, ROB J. F. (2004). « Seeing through the 'good farmer's' eyes: toward developing an understanding of the social symbolic value of 'productivist' behaviour. » *Sociologia Ruralis* 44 (2), pp. 195-215.
- BURTON, ROB J. F., CARMEN KUCZERA et GERALD SCHWARZ (2008). « Exploring Farmers' Cultural Resistance to Voluntary Agri-environmental Schemes. » *Sociologia Ruralis* 48 (1), pp. 16-37.
- BURTON, ROB J. F. et GEOFF A. WILSON (2006). « Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency: Towards a post-productivist farmer self-identity? » *Journal of Rural Studies* 22 (2006), pp. 95-115.
- CAILLE, LAURENCE (2003). *Vivre avec son monde: les agriculteurs d'origine suisse au Canada: provinces de l'Ontario et du Québec (1975-2001)*. Mémoire de licence, Faculté des Lettres, Fribourg: Université de Fribourg, 148 p.
- CARDON, PHILIPPE (2004). *Des femmes et des fermes. Genres, parcours biographiques et transmission familiale*. Paris: L'Harmattan, 311 p. (Logiques sociales)
- GENTLIVRES, PIERRE (1980a). « Un nouveau regard sur les Alpes: l'anthropologie américaine découvre le Valais. » (éd.), *Contributions à l'ethnologie de la Suisse.*, Bern: Société Suisse d'ethnologie, *Ethnologica Helvetica* 4, pp. 35-62.
- (1980b). « Un nouveau regard sur les Alpes: l'anthropologie américaine découvre le Valais. » in: SSE-SEG (éd.), *Contributions à l'ethnologie de la Suisse*, Bern: Société suisse d'ethnologie, *Ethnologica Helvetica* 4, pp. 35-62.
- CHABAUD-RYCHTER, DANIELLE, DOMINIQUE FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et FRANÇOISE SONTTHONNAX (1985). *Espace et temps du travail domestique*. Paris: Librairie des Méridiens, 156 p. (Réponses sociologiques)
- CHAMPAGNE, PATRICK (1979). « Jeunes agriculteurs et vieux paysans. Crise de la succession et apparition du "troisième âge". » *Actes de la recherche en sciences sociales* 26 (27), pp. 83-107.
- (1986). « Élargissement de l'espace social et crise de l'identité paysanne. » *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, pp. 73-89.
- CHAPPAZ, SUZANNE (1995). *Le Turc, le Fol et le Dragon. Figures du carnaval haut-valaisan*. Neuchâtel/Paris: Institut d'ethnologie de Neuchâtel / Maison des sciences de l'homme, 440 p. (Recherches et travaux no 12)
- CHAPPUIS, JEAN-MARC, DOMINIQUE BARJOLLE et CHRISTOPHE EGGENSCHWILER (2008). *L'agriculture dans son nouveau rôle*. Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 140 p. (Le savoir suisse)
- CHIFFELLE, FRÉDÉRIC (1968). *Le bas-pays neuchâtelois. Étude en géographie rurale*. Thèse de doctorat, Faculté des Lettres, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 351 p.
- CHIVA, ISAC (1992). « A propos des communautés rurales. L'ethnologie et les autres sciences de la société. » in: G. ALTHABE, D. FABRE et G. LENCLUD (éd.), *Vers une*

- ethnologie du présent*, Paris: Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 155-173.
- CHOMSKY, NAÏM (2005). *Democrazie e impero; interviste su USA, Europa, Medio Oriente, America Latina*. Rome: Datanews, 102 p.
- CLASTRES, PIERRE (1972). *Chronique des Indiens Guayaki. Ce que savent les Aché, chasseurs nomades du Paraguay*. Paris: Plon, 286 p. (Terres Humaines)
- (1980). « 4. De l'ethnocide » (éd.), *Recherches d'anthropologie politique*, Paris: Seuil, pp. 47-57.
- COLE, JOHN W. et ERIC R. WOLF (1974). *The hidden frontier. Ecology and ethnicity in a Alpine Valley*. New York - London: Academic Press, 348 p.
- COMÉLIAU, CHRISTIAN (2000). *Les impasses de la modernité: critique de la marchandisation du monde*. Paris: Seuil,
- CONSEIL FÉDÉRAL (2009). *Développement du système des paiements directs*. Bern: Conseil Fédéral, 185 p.
- CONTZEN, SANDRA (2003). *Landwirtschaftliche Betriebsleiterinnen - Frauen in einer Männerdomäne. Eine qualitative Untersuchung*. Mémoire de licence, Departement Sozialarbeit und Sozialpolitik, Fribourg: Philosophischen Fakultät der Universität Freiburg, 237 p.
- CONTZEN, SANDRA, ROBERT FLUDER, MARCO GENONI et SARAH NEUKOMM (2009). *Bauernhaushalte unter dem Existenzminimum*. Bern: Berner Fachhochschule, Fachbereich Soziale Arbeit/Schweizerische Hochschule für Landwirtschaft, 144 p.
- CORBIN, ALAIN (2001 [1995]). « Les balbutiements d'un temps pour soi » in: A. CORBIN (éd.), *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris: Flammarion, pp. 324-371.
- CORCUFF, PHILIPPE (1999). « Le collectif au défi du singulier: en partant de l'habitus. » in: B. LAHIRE (éd.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu; dettes et critiques*, Paris: La Découverte, pp. 95-120.
- COURTHION, LOUIS (1903). *Le peuple du Valais*. Paris/Genève,
- CRETTAZ, BERNARD (1979a). *Histoire et sociologie d'une vallée de haute montagne durant le 19e siècle*. Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques et sociales, Genève: Université de Genève, 458 p.
- (1979b). *Nomades et sédentaires dans le Val d'Anniviers*. Genève: Éd. Grounauer, 459 p.
- (1982). *Un village suisse: le temps, la mémoire, la mort et les dires de Robert Rouvinez, paysan, organiste et conteur à Grimontz*. Sierre/Lausanne: Ed. Monographic/ Ed. d'En Bas, 424 p. (Mémoire vivante)
- (1993). *La beauté du reste; confession d'un conservateur de musée sur la perfection et l'enfermement de la Suisse et des Alpes*. Carouge-Genève: Ed. Zoé, 198 p.
- CRETTAZ, BERNARD et YVONNE PREISWERK (éd.) (1986). *Le pays où les vaches sont reines*. Genève: Musée d'ethnographie, 490 p. (Itinéraires Amoudruz III)

- DARRÉ, JEAN-PIERRE (1985). *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*. Paris: L'Harmattan, 196 p.
- (1999). *La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme - INRA, 244 p.
- DE CERTEAU, MICHEL (1974). *La culture au pluriel*. Paris: Chr. Bourgeois Éditeur, 231 p.
- (1990 [1980]). *L'invention du quotidien: 1. arts de faire*. Paris: Gallimard, 350 p. (folio essais)
- DE ROSA, RAFFAELE (2000). « Analyse de l'endettement dans l'agriculture suisse. » *Économie et sociologie rurales* 2000 (1), pp. 89-111.
- DELPHY, CHRISTINE (1970). « L'Ennemi principal. » *Partisans* (nov. 1970).
- (1983). « Agriculture et travail domestique: la réponse de la bergère à Engels. » *Nouvelles Questions Féministes* 5, pp. 3-17.
- DENZIN, NORMAN K. et YVONNA S. LINCOLN (2005). « Introduction: The Discipline and Practice of Qualitative Research » in: N. K. DENZIN et Y. S. LINCOLN (éd.), *The SAGE handbook of qualitative research, 3rd ed*, Thousand Oaks/London/New Dehli: SAGE Publications, pp. 1-32.
- DESSEIN, JOOST et FRANK NEVENS (2007). « 'I'm Sad to be Glad'. An Analysis of Farmers' Pride in Flanders. » *Sociologia Ruralis* 47 (3), pp. 271-292.
- DFE (2006). *Rapport sur les résultats de la consultation relative à l'évolution future de la politique agricole (Politique agricole 2011)*. Bern: Département Fédéral de l'Économie, 38 p.
- DONNIER-TROELHER, ANNETTE (1999). *Image de la Suisse; les paysans dans l'œuvre d'Albert Anker (1831-1910); Le monde paysan comme modèle patriotique*. Neuchâtel: Institut d'ethnologie, 181 p. (Ethnoscope)
- DOUGLAS, MARY (1971[1966]). *De la souillure, essai sur la notion de pollution et de tabou*. Paris: F. Maspéro, 194 p. (Bibliothèque d'anthropologie)
- DROZ, YVAN (1998a). *De la monoculture de la vache à l'auto-exploitation: quelle économie pour quelle agriculture?* Genève: Institut Universitaire d'Études du Développement, 63 p. (Itinéraires n° 52)
- (1998b). « Genèse d'une « ethnie »: le cas des Kikuyus du Kenya central. » *Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne des études africaines*, pp. 253-275.
- (2001). « Le paysan jurassien: un fonctionnaire qui s'ignore? » *Journal des anthropologues* 84, pp. 173-201.
- (2002). « Du lait comme valeur. Ethnologie des fermes jurassiennes. » *Ethnologie française* XXXII (2002, 2), pp. 209-219.
- (2004). « Existe-t-il une sociologie rurale suisse? » *Économie et sociologie rurales* 2004 (2), pp. 11-20.

- DROZ, YVAN et JÉRÉMIE FORNEY (2004). *Les exclus du terroir*. Neuchâtel: Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel et Institut Universitaire d'Etude du Développement de Genève, 85 p.
- (2007). *Un métier sans avenir? La Grande Transformation de l'agriculture suisse romande*. Paris/Genève: Karthala/IUED, 186 p.
- DROZ, YVAN et JEAN-CLAUDE LAVIGNE (2006). *Éthique et développement durable*. Genève/Paris: IUED/Karthala, 177 p. (DéveloppementS)
- DROZ, YVAN et VALÉRIE MIÉVILLE-OTT (2001). *On achève bien les paysans. Reconstruire une identité paysanne dans un monde incertain*. Chêne-Bourg/Genève: Georg, 202 p.
- (2005). « Le paysage de l'anthropologue » (éd.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne: PPUR, pp. 5-20.
- DROZ, YVAN, VALÉRIE MIÉVILLE-OTT, JÉRÉMIE FORNEY et RACHEL SPICHIGER (2005). *Le champ du paysage; Représentations paysagères et processus de légitimation des usages sociaux du paysage; De la Vue-des-Alpes au Pays-d'Enhaut*. Neuchâtel: Institut d'ethnologie de Neuchâtel & FNS-PNR 48, 67 p.
- (2009). *Anthropologie politique du paysage. Valeurs et postures paysagères des montagnes suisses*. Paris: Karthala, 172 p.
- DROZ, YVAN, VALÉRIE MIÉVILLE-OTT et RACHEL SPICHIGER (2008). *Appréciation des valeurs emblématique, identitaire et patrimoniale du pâturage boisé. Réalisation d'un recueil des initiatives économiques ayant pour support des territoires en nature de pré-bois*. s.l.: Programme INTERREG III A France-Suisse 2004-2007, 77 p.
- DUBAR, CLAUDE (1991). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: Armand-Colin, 276 p. (Coll. U)
- (1998). « Identités collectives et individuelles dans le champ professionnel » in: M. DE COSTER et F. PICHULT (éd.), *Traité de sociologie du travail*, Paris-Bruxelles: De Boeck Université, pp. 385-401.
- (2003). « Sociologie des groupes professionnels en France: un bilan rétrospectif » in: P.-M. MENGER (éd.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris: Maison des sciences de l'homme, pp. 51-60.
- EGGENSCHWILER, CHRISTOPHE (2002). *Stratégies d'adaptation des exploitations agricoles Suisses dans le cadre de l'évolution de la politique agricole*. Thèse de Doctorat, Zürich: École Polytechnique Fédérale de Zürich, 254 p.
- EVANS-PRITCHARD, EDWARD E. (1994 [1937]). *Les Nuer*. Paris: Gallimard, 312 p. (Tel)
- FARCY, JEAN-CLAUDE (2001 [1995]). « Le temps libre au village (1830-1930) » in: A. CORBIN (éd.), *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris: Flammarion, pp. 230-274.
- FERRARI, DOLORES (1996). *Migration des agriculteurs suisses au Québec, eden ou utopie?* Mémoire de licence, Institut de géographie, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 109 p.
- FLAMENT, CLAUDE (2007 [1989]). « Structure et dynamique des représentations sociales » in: D. JODELET (éd.), *Les représentations sociales*, Paris: Presses Universitaires de France, pp. 224-239.

- FORNEY, JÉRÉMIE (2002). *Des paysans, il en faudra toujours. La reprise de l'exploitation familiale et les perspectives d'avenir de jeunes agriculteurs fribourgeois*. Mémoire de licence, Institut d'ethnologie, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 103 p.
- (2007). « Ethos et subversions quotidiennes chez les paysans romands » in: S. CHAPPAZ, A. MONSUTTI et O. SCHINZ (éd.), *Entre ordre et subversion*, Paris/Genève: Karthala/IUED, pp. 119-134.
- FORNEY, JÉRÉMIE et RACHEL SPICHIGER (2005). « Indéfinissables paysages helvétiques. » in: Y. DROZ et V. MIÉVILLE-OTT (éd.), *La Polyphonie du paysage*, Lausanne: PPUF, pp. 53-70.
- FOUCAULT, MICHEL (2007 [1975]). *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris: Gallimard, 360 p.
- FRIEDL, JOHN (1974). *Kippel: a changing village in the Alps*. New-york; Chicago; etc.: Holt, Rinerhart, Winston, 129 p.
- FURRER, CHANTAL (1992). *La symbolique de l'alpage au travers des récits*. Mémoire de licence, Institut d'ethnologie, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 97 p.
- GILLET, MARIE, SYLVIE GUIGON et DOMINIQUE JACQUES-JOUVENOT (2002). « Le patrimoine: fondement identitaire de la profession agricole » in: J.-P. SYLVESTRE (éd.), *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon: Educagri/CNDP Editions, pp. 91-108.
- GILLET, MARIE et DOMINIQUE JACQUES-JOUVENOT (2004). « La dépendance dans l'indépendance. » in: D. JACQUES-JOUVENOT et P. TRIPIER (éd.), *Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, Paris: L'Harmattan, pp. 171-190.
- GIRAUD, CHRISTOPHE (2004). « Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme. » in: D. JACQUES-JOUVENOT et P. TRIPIER (éd.), *Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, Paris: L'Harmattan, pp. 71-91.
- GLASER, BARNEY G. et ANSELM L. STRAUSS (2006 [1967]). *The discovery of grounded theory: strategies for qualitative research*. Chicago: Aldine Publ., 271 p.
- GOETHE, KEYMES, FRANÇOIS HAINARD, ANDRÉ JEANNIN et FRANÇOISE LIEBERHEER (éd.) (1980). *Quelques dimensions d'une collectivité rurale de montagne: enquête sur le terrain et réflexions*: Institut de sociologie et science politique de l'Université de Neuchâtel, 102 p. (Cahiers de l'ISSP no 2)
- GRIGG, DAVID (1989). *English Agriculture. An Historical Perspective*. Oxford/New-York: Basil Blackwell, 256 p.
- GRIGNON, CLAUDE et FLORENCE WEBER (1993). « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre. » *Cahiers d'économie et de sociologie rurales* 29, pp. 59-74.
- GUENIN, ANNE-MARIE (2003). *Machinisme et bricolages*. Paris: Maison des sciences de l'homme/INRA, 386 p.
- HAINARD, FRANÇOIS (1980). « Tourisme et paysannerie. Implantation touristique dans une collectivité rurale de montagne, son développement et ses conséquences sur la population paysanne. » *Revue Suisse de Sociologie* 6, pp. 423-433.

- (1981). *Sociologie de la paysannerie. Approche pluraliste de la collectivité paysanne du Val-de-Travers*. Thèse de doctorat, Faculté de droit et des sciences économiques, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 329 p.
- HAINARD, FRANÇOIS et JACQUES HAINARD (1980). « Lutttes et conflits paysans en Suisse » (éd.), *Contributions à l'ethnologie de la Suisse.*, Bern: Société Suisse d'ethnologie, pp. 223-244.
- HAMMERSLEY, MARTYN et PAUL ATKINSON (1995). *Ethnography: Principles in Practice*. London/New York: Routledge, 323 p.
- HAUGEN, MARIT S. et ARLID BLEKESAUNE (2005). « Farm and Off-farm work and life satisfaction among Norwegian farm women. » *Sociologia Ruralis* 45 (1-2), pp. 71-85.
- HELLER, GENEVIÈVE (1979). *"Propre en ordre". Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois*. Lausanne: Éditions d'En-Bas, 248 p. (Histoire populaire)
- HEUSER, MECHTHILD et IRMGARD M. WIRTZ (éd.) (2007). *Tell im Visier*. Zürich: Scheidegger & Spiess, 389 p.
- HOWALD, OSCAR et ERNST LAUR (1962 [1906]). *Économie rurale de l'exploitation familiale*. Lausanne: Payot, 336 p.
- HOWE, STEPHEN (2002). *Empire: A Very Short Introduction*. Oxford: Oxford University Press, 160 p.
- HUGGER, PAUL (1975 [1972]). *Le Jura vaudois. La vie à l'alpage*. Lausanne: 24 heures-Imprimeries réunies, 251 p. (Visages sans frontières)
- JACQUES-JOUVENOT, DOMINIQUE (1997). *Choix du successeur et transmission patrimoniale*. Paris: L'Harmattan, 239 p. (Logiques sociales)
- JACQUES-JOUVENOT, DOMINIQUE et MARIE GILLET (2001). « L'agriculture en Franche-Comté. Un métier patrimonial rediscuté. » *Études rurales* (159-160), pp. 111-128.
- JACQUES-JOUVENOT, DOMINIQUE et JEAN-JACQUES LAPLANTE (2009). *Les maux de la terre. Regards croisés sur la santé au travail en agriculture*. Paris: Éditions de L'Aube, 216 p.
- JACQUES-JOUVENOT, DOMINIQUE et PIERRE TRIPIER (éd.) (2004). *Loin des mégalofoles. Couples et travail indépendant*. Paris: L'Harmattan, 276 p. (Cahiers du genre no 37)
- JACQUES, DOMINIQUE (1994). *Voyage au pays des montbéliardes. "Au champ les vaches"*. Lyon: La Manufacture, 182 p.
- JAULIN, ROBERT (éd.) (1972). *De l'ethnocide*. Paris: Union Générale d'Éditions, 447 p. (Série "7")
- JAY, MAIRI (2005). « Remnants of the Waikato: Native forest survival in a production landscape. » *New Zealand Geographer* 61, pp. 14-28.
- JODELET, DENISE (éd.) (2007[1989]-a). *Les représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France, 447 p.
- (2007[1989]-b). « Représentations sociales: un domaine en extension » in: D. JODELET (éd.), *Les représentations sociales*, Paris: PUF, pp. 47-78.

- JOHNSEN, SARAH (2003). « Contingency revealed: New Zealand farmers' experiences of agricultural restructuring. » *Sociologia Ruralis* 43 (2), pp. 128-153.
- JOLLIVET, MARCEL (éd.) (1974). *Sociétés paysannes ou lutte de classes au village? Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale (Les collectivités rurales françaises, vol. 2)*. Paris: A. Colin, 266 p.
- (2009). « Un temps fort de la sociologie rurale française. » *Études rurales* 183 (2009/1), pp. 67-82.
- JOLY, NATHALIE (2001). *Penser la diversité des agriculteurs: la portée des études typologiques en sociologie rurale*. Université de Rouen.
- KEARNEY, MICHAEL (1996). *Reconceptualizing the peasantry: anthropology in global perspective*. Boulder CO & Oxford: Westview Press, 210 p.
- LAHIRE, BERNARD (éd.) (1999). *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu; dettes et critiques*. Paris: La Découverte, 258 p.
- (2001). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris: Armand Colin/Nathan, 392 p. (Hachette Littérature)
- LALIVE D'EPINAY, CHRISTIAN (1998). « Signification et valeur du travail, de la société industrielle à nos jours » in: M. DE COSTER et F. PICHULT (éd.), *Traité de sociologie du travail*, Paris-Bruxelles: De Boeck Université, pp. 67-94.
- LAMINE, CLAIRE (2008). *Les intermittents du bio*. Paris/Versailles: Maison des sciences de l'homme/Quae, 341 p. (Natures sociales)
- LAUR, ERNST (1947). *Le paysan suisse, sa patrie et son oeuvre*. Brougg: Union suisse des paysans, 783 p.
- LEHMANN, BERNARD et CHRISTOPHE EGGENSCHWILER (1998). *Conséquences et défis d'une adhésion de la Suisse à l'UE pour les exploitations agricoles suisses. Approche sous l'angle de l'économie d'entreprise*. Zürich: Institut d'économie rurale EPFZ.
- LEIMGRUBER, WALTER (2005). « Heidiland: Vom literarischen Branding einer Landschaft » in: J. MATHIEU et S. BOSCANI LEONI (éd.), *Die Alpen! Les Alpes! Zur europäischen Wahrnehmungsgeschichte seit der Renaissance. Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Bern: Peter Lang, pp. 429-440.
- LIEBERHEER-GARDIOL, FRANÇOISE (1984). *Des hommes et des natures. Le pays d'Enhaut en 1984*. Bern: FNS MAB-Programm / IER-EPFZ, vol 1: 160 p.; vol 2. 163 p.
- LIEPINS, RUTH (2000). « Making Men: The Construction and representation of Agriculture-based Masculinities in Australia and New Zealand. » *Rural Sociology* 4 (65), pp. 605-620.
- LITTLE, JO (2006). « Embodiment and Rural Masculinity » in: H. CAMPBELL, M. M. BELL et M. FINNEY (éd.), *Country Boys. Masculinity and Rural Life*, Pennsylvania: The Pennsylvania State University, pp. 183-201.
- LONG, NORMAN (1996). « Globalization and localization. New challenges to rural research » in: H. L. MOORE (éd.), *The future of anthropological knowledge*, London: Routledge, pp. 37-59.

- (2008). « Resistance, agency and counterwork: a theoretical positioning » (éd.), *The Fight Over Food: Producers, Consumers, and Activists Challenge the Global Food System*, Pennsylvania: Pennsylvania State University Press, pp. 69-89.
- LOUIS, OLIVIER (2007). « OMC: un nouvel équilibre Nord-Sud? » *Politique étrangère* 2007 (3, Automne), pp. 577-588.
- LOUW-PREVOST, MARTINA (2007). « Definition des Sozialen Nachhaltigkeit aus der Sicht des LandwirtInnen. » *Economie et sociologie rurale*. (1/07), pp. 117-139.
- MAILLARD-LEGAT, ANNE (1999). *La paysanne neuchâteloise. Ses activités au sein de l'exploitation, sa formation, ses loisirs*. Neuchâtel: Institut de géographie, 87 p. (Géo-regards)
- MALBOIS, FABIENNE et MAGDALENA ROSENDE (2005). « Peut-on être chirurgienne sans être une femme? Peut-on être une agricultrice sans être un agriculteur? » *Swiss Journal of Sociology* 31 (3), pp. 507-202.
- MALLEIN, PHILIPPE et BERNARD CAUTRÈS (1993). « Les identités professionnelles des agriculteurs » in: C. COURTET, M. BERLAN DARQUÉ et Y. DEMARNE (éd.), *Agricultures et sociétés; Pistes pour la recherche*, Paris: Association Descartes/INRA, pp. 217-229.
- (1996). « Les paysans: un groupe éclaté sous une même bannière. » *Alternatives Economiques* 29 (Hors-Série), pp. 26-29.
- MANN, STEFAN (2007). « Understanding Farm Succession by the Objective Hermeneutics Method. » *Sociologia Ruralis* 47 (4), pp. 367-383.
- MARESCA, SYLVAIN (1981). « La représentation de la paysannerie: remarques ethnographiques sur le travail de représentation des dirigeants agricoles. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 38, pp. 3-18.
- MAYOR, GRÉGOIRE (2001). « L'idylle troublée? Essai sur l'image du paysan dans le cinéma suisse. » in: Y. DROZ et V. MIÉVILLE-OTT (éd.), *On achève bien les paysans.*, Chêne-Bourg/Genève: Georg, pp. 155-183.
- MENDRAS, HENRI (1984 [1967]). *La fin des paysans. Suivi de 20 ans après*. Arles: Actes Sud, 438 p.
- MENDRAS, HENRI et MARCEL JOLLIVET (éd.) (1971). *Étude comparative du changement social (Les collectivités rurales françaises, vol. 1)*. Paris: A. Colin, 222 p.
- MIES, MARIA et VERONIKA BENNHOLDT-THOMSEN (1999). « Subsistence and agriculture » (éd.), *Subsistence perspective*, London & New York: Zed Books, pp. 65-108.
- MIÉVILLE-OTT, VALÉRIE (1996a). « Le sapin c'est notre palmier; Représentation du paysage chez les agriculteurs du Jura neuchâtelois (Suisse). » *Utinam* (19), pp. 79-98.
- (1996b). « Une ethnologue aux champs. » *Tsantsa* 1.1996, pp. 87-95.
- (2000). « Les éleveurs du Jura face à l'écologisation de leur métier. » *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* (40).

- (2001). « De l'ordre et de l'entretien. Les représentations paysannes de la nature et du paysage » in: Y. DROZ et V. MIÉVILLE-OTT (éd.), *On achève bien les paysans*, Chêne-Bourg/Genève: Georg, pp. 59-102.
- (2003). « Multifonctionnalité et identité paysanne. Une étude auprès des agriculteurs de l'Arc jurassien. » *Économie et sociologie rurale* 1/03, pp. 131-144.
- MIÉVILLE-OTT, VALÉRIE et RÉMI HERMIER (2009). « Approche sociologique de l'acceptabilité de nouvelles pratiques par les éleveurs. » *Revue suisse agricole* 41 (2), pp. 131-136.
- MINGE-KALMAN, WANDA (1977). *Family production and reproduction in industrial society: a field study of changes during the peasant to worker transition in Europa*. Thesis, Faculty of Political Science, cultural anthropology, Columbia: Columbia University, 128 p.
- (1978). « Household economy during the peasant-to-worker transition in the Swiss Alps. » *Ethnology* 17 (17 (2)), pp. 183-196.
- MISCHI, JULIEN et NICOLAS RENAHY (2008). « Pour une sociologie politique des mondes ruraux. » *Politix* 21 (83), pp. 9-21.
- MORET, JOËLLE (2000). *Les agriculteurs gruériens et la santé. Représentations, pratiques et rapport à l'Etat*. Mémoire de licence, Séminaire d'ethnologie, Fribourg: Université de Fribourg, 139 p.
- MORLON, PIERRE, CHRISTOPHE SOULARD et GÉRARD TROUCHE (2006). « L'organisation spatiale des chantiers dans les exploitations de grande culture. Les nouveaux enjeux de la logistique. » *FaSADe* 24-2006, pp. 1-4.
- MOSER-BLASER, ANOUCK (2002). *Diversification du revenu agricole. Le cas de l'agriculture de la Région LIM Centre-Jura*. Neuchâtel: Institut de géographie, 120 p. (Géo-regards)
- MOSER, PETER (1994a). *Der Stand der Bauern: bäuerliche Politik, Wirtschaft und Kultur gestern und heute*. Frauenfeld: Huber, 424 p.
- (1994b). *Der Stand der Bauern: bäuerliche Politik, Wirtschaft und Kultur gestern und heute*. Frauenfeld: Huber, 424 p.
- (2002). « Überlegungen zur Fremd- und Selbstdeutung der Rolle des Bauern in einer Industriegesellschaft. » *Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie* (02/02), pp. 13-30.
- (2003). *Sélectionner, semer, récolter: politique agricole, politique semencière et amélioration génétique en Suisse de 1860 à 2002*. Baden: Hier+Jetzt, 136 p.
- MOSER, PETER et BEAT BRODBECK (2007). *Du lait pour tous. Portrait en images, documents et analyses de l'économie et de la politique laitières en Suisse au 20^e siècle*. Baden: Hier+Jetzt, 246 p.
- MULLER, PIERRE (1987). « Un métier né de la crise: exploitant rural. » *Sociologie du travail* (4/87), pp. 459-476.
- NEGRI, ANTONIO et MICHAEL HARDT (2000). *Empire*. Cambridge: Harvard University Press, 478 p.
- NICOLAS, GEORGES, VÉSALE VAN RUYMBEKE et ALII (1965). *Essai de monographie comparée de deux villages du canton de Vaud: Oppens et Orzens*. s.l.: s.n., 517 p.

- NIEDERER, ARNOLD (1980). « Vergleichende Bemerkungen zur ethnologischen und zur volkskundlichen Arbeitsweise. » in: SSE-SEG (éd.), *Contributions à l'ethnologie de la Suisse*, Bern: Société suisse d'ethnologie, Ethnologica Helvetica 4, pp. 1-33.
- O'HARA, PATRICIA (1994). « Constructing the Future: Cooperation and Resistance Among Farm Women in Ireland » in: S. WHATMORE, T. MARSDEN et P. LOWE (éd.), *Gender and Rurality*, London: David Fulton Publishers, pp. 50-68.
- OCDE (2007). *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE: suivi et évaluation 2007*: OCDE, 280 p.
- OESTER, KATHRIN (1989/1990). « Das Milka-Dispositiv; Ein fiktives Gespräch mit der "zartesten und profitabelsten Versuchung, seit Schokolade gibt" » in: M.-O. GONSETH (éd.), *Images de la Suisse; Schauplatz Schweiz*, Berne: Société Suisse d'Ethnologie, pp. 127-147.
- (1996). *Unheimliche Idylle; Zur Rhetorik heimatlicher Bilder*. Köln, Weimar & Wien: Böhlau, 211 p.
- OFAG (2000). *Horizon 2010*. Bern: Office fédéral de l'agriculture, 18 p.
- (2001). *Rapport agricole 2001*. Bern: Office fédéral de l'agriculture.
- (2002). *Rapport agricole 2002*. Bern: Office Fédéral de l'Agriculture.
- (2005). *Rapport agricole 2005*. Bern: Office fédéral de l'agriculture.
- (2007). *Rapport agricole 2007*. Berne: Office Fédéral de l'agriculture.
- (2008). *Rapport agricole 2008*. Bern: Office Fédéral de l'agriculture.
- (2009). *Rapport agricole 2009*. Bern: Office Fédéral de l'agriculture.
- OFS (2008a). *Agriculture suisse. Statistique de poche 2008*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 35 p.
- (2008b). *Comptes économiques du secteur primaire. Résultats et méthodes*. Neuchâtel: Office Fédéral de la Statistique, 19 p.
- (2009). *Agriculture suisse. Statistique de poche 2009*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 35 p.
- OLIVIER DE SARDAN, JEAN-PIERRE (1995). « La politique du terrain: sur la production des données en anthropologie. » *Enquête 1*, pp. 71-109.
- (2008). *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant, 365 p. (Anthropologie prospective)
- OTT, VALÉRIE (1989). « La formation professionnelle de la paysanne: réalité et ambiguïté. » *Economie et sociologie rurale*. 1/89, pp. 5-21.
- PERNET, FRANÇOIS (1982). *Résistances paysannes*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 189 p.

- PINOT, ROBERT (1979 [1887-1889]). *Paysans et horlogers jurassiens*. s.l.: Editions Grounauer, 352 p.
- PITHON, RÉMY (2005). « Image et imagerie, idylle et idéologie: le *Bergfilm* en Suisse et dans les pays de l'arc alpin » in: J. MATHIEU et S. BOSCANI LEONI (éd.), *Die Alpen! Les Alpes! Zur europäischen Wahrnehmungsgeschichte seit der Renaissance. Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Bern: Peter Lang, pp. 391-410.
- POPP, HANS (2000). *Le siècle de la révolution agricole; agriculture et politique agricole suisses*. Liebefeld/Bern, 112 p.
- POTTER, CLIVE et JONATHAN BURNEY (2002). « Agricultural multifunctionality in the WTO - legitimate non-trade concern or disguised protectionism? » *Journal of Rural Studies* 18, pp. 35-47.
- PREISWERK, YVONNE (1980). *La mort, le vin le fromage et le pain. Repas d'enterrement dans le val d'Anniviers. Réflexion sur la transformation des sociabilités paysannes*. Diplôme de recherche en études du développement, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, Genève, 233 p.
- (1983). *Le repas de la Mort. Catholiques et protestants aux enterrements. Visages de la culture populaire en Anniviers et aux Ormonts*. Sierre: Monographic SA, 381 p. (Mémoire vivante)
- (1989/1990). « La vache en Gruyère: notes en cours de recherche » in: M.-O. GONSETH (éd.), *Images de la Suisse; Schauplatz Schweiz*, Berne: Société Suisse d'Ethnologie, Ethnologica Helvetica 13-14, pp. 115-125.
- (1992). « La mort, le curé, la femme et la vache. Chronique d'une recherche au village. » in: Y. PREISWERK et J. VALLET (éd.), *De village en village*, Paris: PUF, pp. 197-230.
- PRÉVEL, MAXIME (2007). *L'usine à la campagne. Une ethnographie du productivisme agricole*. Paris: L'Harmattan, 299 p. (Sociologies et environnement)
- PRONATURA (2009). *Position sur la politique agricole*. Bâle: Pro Natura, 14 p.
- PRÜGL, ELISABETH (2004). « Gender Orders in German Agriculture: From Patriarchal Welfare State to Liberal Environmentalism. » *Sociologia Ruralis* 44 (2), pp. 349-372.
- RAEMY, MURIEL (2003). *Expoagricole; les paysans en image à travers l'agriculture*. Faculté des Lettres, Fribourg: Université de Fribourg, 130 p.
- RAMBAUD, PLACIDE (1983). « Organisation du travail agraire et identités alternatives. » *Cahiers internationaux de sociologie* (vol. LXXV), pp. 305-320.
- (1989). « Les agriculteurs et leurs langages mathématiques. » *Cahiers internationaux de sociologie* (vol. LXXXVII), pp. 197-221.
- (1990). « Langages chiffrés et identités sociales » in: P. COULOMB, H. DELORME, B. HERVIEU, M. JOLLIVET et P. LACOMBE (éd.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 508-513.
- REDFIELD, ROBERT (1955). *The Little Community*. Chicago: University of Chicago, 182 p.
- (1956). *Paesant society and culture*. Chicago: University of Chicago, 92 p.

- RÉMY, JACQUES (1987). « La crise de professionnalisation en agriculture: les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. » *Sociologie du travail* (4-87), pp. 415-442.
- (1993). « La Canne et le Marteau. Le cercle enchanté des ventes aux enchères. » *Ethnologie française* XXIII (4), pp. 562-578.
- (1998). « Désastre ou couronnement d'une vie? La vente aux enchères à la ferme. » *Ruralia* 3, pp. 67-90.
- RENTSCH, HANS et CLAIRE BUSSY PESTALOZZI (2006). *Liberté pour l'agriculture: Avenir Suisse*, 44 p.
- REYNAUD, JEAN-DANIEL (1993). *Les règles du jeu: l'action collective et la régulation sociale*. Paris: Armand-Colin, 313 p.
- RIST, GILBERT (1996). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presse de Sciences Po,
- ROQUE, OLIVIER, VALÉRIE MIÉVILLE-OTT et RAPHAËL LAVOYER (2006). « Réseau d'acteurs et construction d'un nouveau marché, l'exemple de la viande d'origine régionale Hérens (Valais, Suisse). » *Sociologies Pratiques* (13), pp. 105-121.
- ROSSEL, PIERRE (1990). *Fer, Forgerons et Folklore. Approche ethnographique d'une société rurale en mutation*. Thèse de doctorat, Institut d'ethnologie, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 380 p.
- ROSSIER, RUTH (1993). *Les paysannes suisses. Leur travail dans l'exploitation*. Tänikon: FAT, 106 p.
- (2005). « Role Models and Farm Development Options: A Comparison of Seven Swiss Farm Families. » *Journal of Comparative Family Studies* 36 (3), pp. 399-417.
- (2006). « Succession à la ferme: facteurs déterminants. » *Agroscope. Revue suisse d'agriculture* (38 (3)), pp. 151-155.
- (2009). « Zukunftsperspektiven junger landwirtschaftlicher Betriebsleiterinnen in der Schweiz » in: T. OEDL-WIESER et I. DARNHOFER (éd.), *Gender Issues. Sonderheft des Jahrbuches der österreichischen Gesellschaft für Agrarökonomie Band 18, Heft 2*, Wien: Facultas.wuv, pp. 55-66.
- ROSSIER, RUTH, P. FELBER et STEFAN MANN (2007). *Différents aspects de la succession à la ferme*. Tänikon: ART, 8 p.
- ROSSIER, RUTH et BRIGITTA WYSS (2006). « Les facteurs d'influence sur la succession dans l'agriculture. » *Agrarforschung* (13(04)), pp. 144-149.
- SACHS, KAREN (1974). « Engels Revisited; Women, the Organisation of Production and Private Property » in: M. Z. ROSALDO et L. LAMPHERE (éd.), *Women, Culture and Society*, Standford: University Press, pp. 207-222.
- SAHLINS, MARSCHALL (1976 [1974]). *Age de pierre, âge d'abondance: l'économie des sociétés primitives*. Paris: Gallimard, 409 p.
- SALMONA, MICHÈLE (1994). *Souffrances et résistances des paysans français. Violences des politiques publiques de modernisation économique et culturelle*. Paris: L'Harmattan, 254 p.

- SAUGERES, LISE (2002). « Of tractors and men: masculinity, technology and power in a french farming community. » *Sociologia Ruralis* 42 (2), pp. 143-159.
- SCHALLBERGER, PETER (2001). « De quel avenir parlent les paysans? » in: Y. DROZ et V. MIÉVILLE-OTT (éd.), *On achève bien les paysans.*, Genève/Chêne-Bourg: Georg, pp. 79-90.
- SCHIBLER, TARMIN (2008). *Fées du logis. L'enseignement ménager dans le Canton de Vaud de 1834 à 1984.* Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 255 p.
- SCIARINI, PASCAL (1994). *Le système politique suisse face à la Communauté européenne et au GATT: le cas-test de la politique agricole.* Thèse de doctorat, Sciences politiques, Genève: Université de Genève.
- SCIARINI, PASCAL et MADELEINE VON HOLZEN (1995). *GATT-Europe. La Suisse face à ses paysans.* Genève: Georg, 182 p.
- SCOTT, JAMES C. (1985). *Weapons of the weak: Everyday forms of peasant resistance.* New Haven & London: Yale University Press, 389 p.
- SEGALEN, MARTINE (1981). *Sociologie de la famille.* Paris: Armand Colin, 283 p.
- SERVOLIN, CLAUDE (1989). *L'agriculture moderne.* Paris: Seuil, 318 p. (Points (Economie))
- SHORTALL, SALLY (2002). « Gendered agricultural and rural restructuring: a case study of north Ireland. » *Sociologia Ruralis* 42 (2), pp. 160-175.
- SILVASTI, TIINA (2003). « Bending borders of gendered labour division on farms: the case of Finland. » *Sociologia Ruralis* 43 (2), pp. 154-166.
- SIVIGNON, MICHEL (1996). « Les systèmes agraires européens: héritages, mutations, frontières » in: M. JOLLIVET et N. EIZNER (éd.), *L'Europe et ses campagnes*, Paris: Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, pp. 37-55.
- SOCIÉTÉ SUISSE D'ETHNOLOGIE (éd.) (1980). *Contributions à l'ethnologie de la Suisse.* Berne: Société Suisse d'ethnologie, 244 p. (Ethnologica Helvetica 4)
- (éd.) (1989/1990). *Images de la Suisse/Schauplatz Schweiz.* Berne: Société Suisse d'ethnologie, 425 p. (Ethnologica Helvetica 13-14)
- STUCKI, BRIGITTE (1998). *Frauen in der Landwirtschaft heute. Bäuerinnen im kanton Zürich zwischen Lebenswelt und Berufsdenken.* Zürich: Volkskundliches Seminar der Universität Zürich, 303 p. (Zürcher Beiträge zu Alltagskultur)
- (2002). *Le rôle de la femme dans l'agriculture.* Steg: Office fédérale de l'agriculture, 39 p.
- STUCKI, BRIGITTE et JAKOB WEISS (1995). *Landwirtschaft - für wen? Bauern une Bäuerinnen zwischen Produktion und Ökolohn. Analyse eines Konfliktes.* steg, 139 p.
- SYLVESTRE, JEAN-PIERRE (2002). « Les usages de la campagne et la dynamique identitaire des agriculteurs français » in: J.-P. SYLVESTRE (éd.), *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon: Educagri/CNDP, pp. 55-70.
- TCHAYANOV, ALEXANDRE (1990 [1925]). *L'organisation de l'économie paysanne.* Paris: Librairie du Regard, 344 p.

- THÉVENOT, LAURENT (2007). *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris: La Découverte, 311 p. (textes à l'appui)
- UNIVERSITÉS DE FRIBOURG, GENÈVE, LAUSANNE, NEUCHÂTEL et BERNE (1978). *Ethnologie des sociétés rurales: le vignoble de Lavaux (VD). Exercice pratique de terrain 13-23 mars 1978*. Neuchâtel: Séminaire de 3e cycle d'ethnologie Universités de Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Berne, 98 p.
- USP (2002). *L'agriculture à un tournant? Rapport de situation 2002*. Brugg: Union Suisse des Paysans, 62 p.
- (2006). *L'alimentation durable: ses dimensions écologiques, économiques et sociales - Rapport de situation 2006*. Brugg: Union Suisse des Paysans, 58 p.
- (2007). *Diversification des stratégies de développement dans l'agriculture. Rapport de situation 2007*. Brugg: Union Suisse des Paysans, 58 p.
- VAN DER PLOEG, JAN DOUWE (1993). « Rural sociology and the new agrarian question. A perspective from the Netherlands. » *Sociologia Ruralis* XXXIII (2), pp. 240-260.
- (2003 [1999]). *The Virtual Farmer: past, present, and future of the Dutch peasantry*. Assen: Royal Van Gorcum, 432 p.
- (2008). *The New Peasantries. Struggles for autonomy and sustainability in an era of Empire and globalisation*. London: Earthscan, 356 p.
- VAN GENNEP, ARNOLD (1998 [1943]). *Le folklore français. 1. Du berceau à la tombe, cycles de Carnaval - Carême et Pâques*. Paris: Robert Laffont, 1182 p. (Bouquins)
- VITTOZ, DIDIER (1998). *Modification des bâtiments de ferme dans la commune de La Chaux-de-Fonds. Attitudes et pratiques des agriculteurs*. Neuchâtel: Institut de géographie, 56 p. (Géo-regards)
- WALDIS, BARBARA (1987). *Frauen im Entlebuch zwischen Tradition und Wandel: ethnobiographische Gespräche zur Situation der Frauen in einem ländlichen Gebiet einer Industrie- und Konsumgesellschaft*. Fribourg: Université de Fribourg, 94 p.
- (1989/1990). « Ohne Frau kann Mann nicht bauern » in: M.-O. GONSETH (éd.), *Images de la Suisse; Schauplatz Schweiz*, Berne: Société Suisse d'Ethnologie, *Ethnologica Helvetica* 13-14, pp. 91-108.
- WALTER, FRANÇOIS (1983). *Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions (1798-1856): Aspects économiques et sociaux*. Fribourg: Ed. Universitaires Fribourg, 519 p. (Etudes et recherches d'histoire.)
- WARD, NEIL, PETER JACKSON, POLLY RUSSELL et KATY WILKINSON (2008). « Productivism, Post-Productivism and European Agricultural Reform: The Case of Sugar. » *Sociologia Ruralis* 48 (2), pp. 118-132.
- WEBER, EUGEN (1977). *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France 1870-1914*. Lodon: Chatto & Windus, 615 p.
- WEBER, MAX (1992[1951]). *Essais sur la théorie de la science*. Paris: Plon, 478 p. (Agora)
- (2003 [1905]). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme; suivi d'autres essais*. Paris: Gallimard, 531 p. (Bibliothèque des sciences humaines)

- WEINBERG, DANIELA (1975). *Bruson. Etude socio-ethnologique sur les relations humaines dans un village de montagne*. s.l.: Annales Valaisannes,
- WEISS, JAKOB (2000). *Das Missverständnis Landwirtschaft. Befindlichkeit, Selbstbild und Problemwahrnehmung von Bauern und Bäuerinnen in unsicherer Zeit*. Zürich: Chronos Verlag, 215 p.
- (2004). « Abschied von der bäuerlichen Landwirtschaft. Vom zweiseitigen Mehrwert des sogenannten Strukturwandels. » *Economie et sociologie rurale*. 2 (2004), pp. 201-218.
- WIEGANDT, ELLEN BURDETT (1977). *Communalism and Conflict in the Swiss Alps*. Ann Arbor: The University of Michigan, 291 p.
- WILLIS, PAUL E. (1977). *Learning to labour. How working class kids get working class jobs*. Farnborough: Saxon House, 204 p.
- WILSON, GEOFF A. (2001a). « From productivism to post-productivism and back again? Exploring the (un)changed natural and mental landscape of european agriculture. » *Transactions of the institute of British Geographers* 26 (1), pp. 77-102.
- (2001b). « From productivism to post-productivism. and back again? Exploring the (un)changed natural and mental landscape of european agriculture. » *Transactions of the institute of British Geographers* 26 (1), pp. 77-102.
- (2007). *Multifunctional Agriculture. A Transition Theory Perspective*. Oxfordshire/Cambridge: CABI, 374 p.
- WILSON, GEOFF A. et KALEY HART (2001). « Farmer Participation in Agri-Environmental Schemes: Towards Conservation-Oriented Thinking? » *Sociologia Ruralis* 41 (2), pp. 254-274.
- WILSON, GEOFF, MARIA LEZZI et CHRISTINE EGLI (1996). « Agri-environmental schemes in Switzerland: euro-(in)compatible? » *European Urban and Regional Studies* 3 (3), pp. 205-224.
- WINDISCH, ULI (1976). *Lutte de classes, lutte de clans. Chermignon, la politique au village*. Lausanne: L'Age d'homme, 327 p.

9 Annexes

1. Liste des entretiens
2. Politique agricole fédérale : Tableau chronologique (1940-2009)
3. Glossaire des mots et expressions professionnelles/locales
4. Abréviations et sigles

9.1 Liste des entretiens

No	Canton	Sexe	Âge	Statut professionnel (pour agric.)	Activités agricoles (ou profession pour non-agric.)	Projet
1	FR	H	25-35	associé fam.	lait de fromagerie, alpage	THESE
2	FR	H+F	55-65	chef d'expl. / aide fam.	exploitation laitière, industrie	THESE
3	FR	H	25-35	chef d'expl.+ trav. ext.	lait de fromagerie et d'industrie, poulets, porcs	THESE
4	FR	H+F	55-65	associé fam.	lait de fromagerie, poulets	THESE
5	FR	H	55-65	associé fam.	lait de fromagerie, alpage	THESE
6	FR	H	25-35	employé fam.	lait d'industrie	THESE
7	FR	H	25-35	associé	lait d'industrie	THESE
8	FR	H	25-35	employé fam. + trav. ext.	lait de fromagerie	THESE
9	FR	H	25-35	chef d'expl.+ trav. ext.	lait de fromagerie	THESE
10	FR	H	25-35	associé fam.	lait de fromagerie, poulets	THESE
11	FR	H	25-35	associé fam.	lait de fromagerie, poulets	THESE
12	FR	H	25-35	associé	lait d'industrie, engraissement	THESE
13	FR	H+F	55-65	trav. ext. / employée fam.	lait de fromagerie et d'industrie, poulets	THESE
14	FR	H	55-65	chef d'expl.	lait de fromagerie	THESE
15	NE	H	55-65	chef d'expl. + trav. ext.	lait d'industrie	Exclus
16	NE	H+F	55-65	chef d'expl. / aide fam.	lait d'industrie, tourisme	Exclus
17	NE	H	55-65	chef. d'expl. + trav. ext.	vaches-mères, bio, vente directe	Exclus
18	NE	H+F	55-65	chef d'expl. + trav. ext.	vaches-mères	Exclus
19	NE	H	55-65	chef d'expl.	lait de fromagerie	Exclus
20	NE	H+H	35-55/ 65+	associé fam.	lait de fromagerie, vente de bétail	Exclus
21	NE	H	35-55	chef. d'expl. + trav. ext.	vaches-mères, vente directe	Exclus

22	JU-F	H	35-55	associé fam.	lait de fromagerie, tourisme	PATUBOIS
23	JU-VD	F	35-55	associé fam. + trav. ext.	lait de fromagerie, céréales	PATUBOIS
24	NE	H	35-55	associé	lait de fromagerie, engraissement	PATUBOIS
25	JU-F	H	35-55	associé	lait d'industrie	PATUBOIS
26	VD	H	35-55	chef d'expl.	vaches-mères, lait de fromagerie, tourisme	PNR48
27	VD	H	35-55	chef d'expl. + trav. ext.	lait d'industrie, engraissement, vente directe	PNR48
28	VD	H+F	35-55	chef d'expl. + trav. ext. / aide fam.	lait de fromagerie et d'industrie, alpage, tourisme	PNR48
29	VD	H	35-55	chef d'expl.	lait de fromagerie et d'industrie, alpage	PNR48
30	VD	H+F	55-65	chef. d'expl. / aide fam.+trav. ext.	lait de fromagerie	PNR48
31	VD	H+F	35-55	chef d'expl.	lait de fromagerie, vente de bétail	THESE
32	VD	H	35-55	associé	lait de fromagerie, céréales	THESE
33	NE	H	55-65	ex-agri, AI + trav. ext.	avant: lait d'industrie	Exclus
34	NE	H+F	55-65	ex-agri, AI / aide fam.	avant: lait, alpage et tourisme	Exclus
35	NE	H+F	35-55	ex-agri / aide fam.	avant: lait d'industrie	Exclus
36	NE	H	25-35	ex-agri	avant: lait d'industrie	Exclus
37	NE	H	35-55	ex-agri	avant: lait (?)	Exclus
38	NE	H	35-55	ex-agri	avant: lait (?)	Exclus
39	NE	H	35-55	ex-agri	avant:lait (?)	Exclus
40	NE	H+F	55-65	chef d'expl. / aide fam.	lait (?)	Exclus-YD
41	NE	H	35-55	chef d'expl.	vaches-mères	Exclus-YD
42	NE	H	35-55	chef d'expl.	vaches-mères	Exclus-YD
44	NE	H	35-55	chef d'expl.	en transition vers lait de fromagerie, bio	Exclus-YD
45	NE	H +F	35-55	chef d'expl. / aide fam.	lait d'industrie, viande	Exclus-YD
46	NE	F	35-55	chef d'expl. + trav. ext.	vaches-mères, bio	Exclus-YD
47	NE	H	35-55	chef d'expl. + trav. ext.	lait (?), porc	Exclus-YD

48	NE	H	35-55	chef d'expl.	lait, viande, vente directe	Exclus-YD
49	NE	F	55-65	non-agriculteur	employée administrative, club alpin	PNR48
50	NE	F	55-65	non-agriculteur	tourisme	PNR48
51	NE	H	35-55	non-agriculteur	indépendant, chasseur	PNR48
52	NE	H	35-55	non-agriculteur	cadre, chasseur	PNR48
53	NE	F	55-65	non-agriculteur	employée administrative, protection des animaux	PNR48
54	VD	H	35-55	non-agriculteur	protection de la nature	PNR48
55	VD	H	35-55	non-agriculteur	employé administratif, protection de la nature	PNR48
56	VD	H+F	35-55	non-agriculteur	employé (artisanat) / employée (horticulture)	PNR48
57	VD	H	25-35	non-agriculteur	indépendant (technicien), instructeur sportif	PNR48
58	VD	H	55-65	non-agriculteur	commerçant, élu local	PNR48
59	VD	H	35-55	non-agriculteur	employé (sports), chasseur	PNR48
60	VD	H	35-55	non-agriculteur	indépendant (prof. libérale)	PNR48
61	VD	H	35-55	non-agriculteur	cadre (tourisme et développement régional)	PNR48
62	VD	H	35-55	non-agriculteur	commerçant, élu local	PNR48
63	VD	F	25-35	non-agriculteur	femme au foyer, auxiliaire (commerce)	PNR48
64	VD	H	25-35	non-agriculteur	indépendant (construction), instructeur sportif	PNR48

Légende

Chef d'expl. : Chef d'exploitation.

THESE : Entretien réalisé dans le cadre de mes propres recherches.

Associé fam. : Associé dans le cadre familial.

EXCLUS : Entretien réalisé dans le cadre du projet « Les exclus du terroir ».

Associé : Associé hors cadre familial.

Exclus-YD : Entretien réalisé par Yvan Droz dans le cadre du projet « Les exclus du terroir ».

Aide fam : Aide familial, sans statut officiel.

PNR48 : Entretien réalisé dans le cadre du projet « Le champ du paysage... » (PNR 48).

trav. ext. : Activité professionnelle hors agriculture.

PATUBOIS : Entretien réalisé dans le cadre d'un projet INTERREG sur les pâturages boisés.

9.2 Tableau chronologique de la politique agricole (1940-2009)

1940	Mise en place du Plan Wahlen.
1947	Article économique 31bis de la Constitution qui fonde le principe de l'exception agricole.
1954	Entrée en vigueur de la « Loi fédérale du 3 octobre 1951 sur l'amélioration de l'agriculture et le maintien de la population paysanne ».
1966	Adhésion de la Suisse au GATT (statut d'exception pour le secteur agricole).
1977	Mise en place du contingentement laitier.
1984	6 ^{ème} Rapport sur l'agriculture du Conseil fédéral qui propose pour la première fois la voie des paiements directs.
1986	Premier refus populaire par referendum d'un objet agricole (Arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène).
1986	Ouverture de l'Uruguay round du GATT.
1989	Refus populaire de l'Initiative « pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux (Initiative en faveur des petits paysans) ».
1992	7 ^{ème} Rapport sur l'agriculture et introduction par ordonnances fédérales des paiements directs généralisés et des paiements directs écologiques.
1993	Première baisse du prix du lait.
1995	Triple refus populaire d'objets agricoles (Initiative « Pour une agriculture paysanne compétitive et respectueuse de l'environnement » ; Arrêté sur l'économie laitière ; Contribution obligatoire de solidarité).
1996	Acceptation populaire du nouvel article constitutionnel sur l'agriculture (art. 104).
1998	Refus populaire de l'initiative « Pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques ».
1999	Entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole, PA 2002.
2004	Entrée en vigueur de PA 2007.
2006	Début des sorties anticipées du contingentement laitier.
2008	Entrée en vigueur de PA 2011.
2009	Suppression définitive du contingentement laitier.

9.3 Glossaire

<i>Animal de rente</i>	Animal dont l'élevage est lié à une production et une activité économique productive.
<i>Auto-chargeuse</i>	Remorque qui se fixe à l'arrière d'un tracteur et qui est dotée d'un mécanisme de ramassage automatique de l'herbe fauchée – ou du foin – préalablement disposée en rangées.
<i>Boille</i>	Bidon à lait.
<i>Concentré</i>	Aliments granulés pour bétail, essentiellement à base de céréales.
<i>Crèche</i>	Mangeoire.
<i>Dose</i>	Dose de sperme de taureau, congelée, utilisée pour l'insémination artificielle.
<i>Écurie</i>	Étable.
<i>Ensilage</i>	Ou <i>silo</i> . Herbe conservée par fermentation et utilisée pour l'alimentation des vaches laitières. Ce type de fourrage ne peut pas être utilisé pour produire du lait de fromagerie à cause de la présence de certaines bactéries.
<i>Estiver</i>	Mettre son bétail à l'alpage pour l'été.
<i>Flo</i>	Cocarde attribuée aux meilleures vaches d'une catégorie lors d'une exposition de bétail.
<i>Fourrager/affouragement</i>	Nourrir le bétail / action de nourrir le bétail.
<i>Génisse</i>	Jeune vache qui n'a pas encore donné naissance à un veau et ne produit donc pas encore de lait.

<i>Griffe</i>	Partie de la machine à traire qui se fixe aux trayons.
<i>Herd book</i>	Registre généalogique des individus (animaux) appartenant à une même race. Il est géré par une fédération d'élevage qui contrôle l'inscription des nouveaux individus en fonction de leur adéquation aux critères morphologiques jugés déterminants pour la race.
<i>Holstein</i>	Race de vache laitière, blanche tachetée de noir.
<i>Igloo</i>	Abri mobile pour les jeunes veaux, généralement en matière plastique, installé à l'extérieur.
<i>Lisier</i>	Déjections du bétail qui sont recueillies dans une fosse pour être ensuite épandues dans les champs et les prés en guise d'engrais (synonyme : <i>purin</i>).
<i>Maigre</i>	Se dit d'une prairie ou d'un pâturage dont le sol est relativement peu fertile (inverse de <i>riche</i>).
<i>PI</i>	Abréviation de Production Intégrée. Désigne, par métonymie, les parcelles dédiées aux Surfaces de compensation écologique qui caractérisent le mode de Production Intégrée.
<i>Pirouette</i>	Machine agricole qui se fixe à l'arrière du tracteur et qui sert à retourner le foin lors de son séchage au sol.
<i>Pointage linéaire</i>	Évaluation, individuelle et à domicile, de la qualité du bétail par un expert, selon des normes définies par une fédération d'élevage.
<i>Pont-roulant</i>	Bras mécanique fixé sur un rail au plafond de la grange et utilisé pour la manipulation du fourrage (foin en vrac, balles, etc.)

<i>Red Holstein</i>	Race de vache laitière, blanche tachetée de rouge.
<i>Ring</i>	Espace où défile et est évalué le bétail lors d'une exposition.
<i>Rotative</i>	Machine agricole qui se fixe au tracteur pour faucher l'herbe.
<i>Rural</i>	Partie agricole de la ferme (grange et étable).
<i>Stabulation libre</i>	Type d'étable et mode de garde dont l'essor est relativement récent, où le bétail déambule librement dans la partie qui lui est réservée. Des logettes sont installées pour permettre le repos et une aire est prévue pour l'affouragement. Les stabulations libres remplacent peu à peu les <i>stabulations entravées</i> (ou attachées) où les bêtes sont attachées à une place définie.
<i>Traite directe</i>	Installation de traite qui collecte directement le lait dans un grand container (tank) ; par opposition à la <i>traite au pot</i> où le lait est recueilli dans un récipient plus petit qu'il faut régulièrement vider durant la traite.
<i>Valeur de rendement</i>	Valeur légale d'une exploitation agricole qui est calculée notamment dans le cadre d'une reprise par un membre de la famille. Prévue pour faciliter la transmission, elle est largement inférieure à la valeur vénale.
<i>Vêler</i>	Mettre bas pour une vache ; faire un veau.

9.4 Abréviations et sigles

<i>ALS</i>	Association Lait Suisse : plateforme instaurée sous l'égide des grandes entreprises de transformation du lait qui réunit producteurs et acheteurs. Contre-projet des transformateurs au « pool » laitier national proposé par les PSL.
<i>GAEC</i>	Groupement agricole d'exploitation en commun : appellation française qui correspond à une communauté d'exploitation dans la terminologie suisse
<i>GATT</i>	General Agreement on Tariffs and Trade. Accord international sur le commerce qui débuta en 1947 et dont le dernier cycle (Uruguay round) se clôtura en 1994 pour faire place à l'OMC.
<i>IP lait</i>	Interprofession du lait. Cet organe est né à la fin juin 2009. Il a pour mission d'assurer la gestion des quantités et des prix sur le marché laitier suisse.
<i>MAE</i>	Mesures Agri-Environnementales. Outils de promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement développé au sein de l'Union Européenne. Intégrées à la Politique agricole commune dès 1985, elles sont systématisées en 1992.
<i>OFAG</i>	Office fédéral de l'agriculture
<i>OFS</i>	Office fédéral de la statistique
<i>OMC</i>	Organisation Mondiale du Commerce

<i>PA 2002/2007/2011</i>	Politique Agricole 2002/2007/2011 : noms sous lesquels sont rassemblées les décisions fédérales qui constituent la nouvelle politique agricole quadriennale.
<i>PDC</i>	Patri Démocrate Chrétien
<i>PER</i>	Prestations écologiques requises. Ensemble de mesures agri-environnementales correspondant à une Production Intégrée et dont le respect conditionne l'accès aux paiements directs.
<i>PI</i>	Production Intégrée. Standard écologique de production qui donne accès aux paiements directs.
<i>PLR</i>	Parti Libéral Radical
<i>PS</i>	Parti Socialiste
<i>PSL (FPSL)</i>	Fédération des Producteurs suisses de lait : organisation faîtière des producteurs de lait.
<i>SAU</i>	Surface agricole utile : surface des terres dédiées à l'agriculture.
<i>SCE</i>	Surfaces de compensation écologique : parcelles exploitées écologiquement dans le cadre de la production intégrée qui donnent droit à des paiements directs écologiques.
<i>SDF</i>	Swiss Dairy Food : entreprise dominante sur le marché laitier suisse qui fit faillite en 2002.
<i>SECO</i>	Secrétariat d'état à l'économie
<i>UDC</i>	Union démocratique du Centre
<i>UGB</i>	Unité de gros bétail

<i>UMOS</i>	Unité de Main-d'œuvre standard
<i>Uniterre</i>	Syndicat d'agriculteurs minoritaire d'inspiration altermondialiste, essentiellement présent dans les cantons romands (anciennement UPS : Union des producteurs suisses)
<i>UPF</i>	Union des paysans fribourgeois : syndicat cantonal.
<i>USP</i>	Union Suisse des Paysans : syndicat national de l'agriculture, majoritaire.